This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 49788 9

Digitized by Google

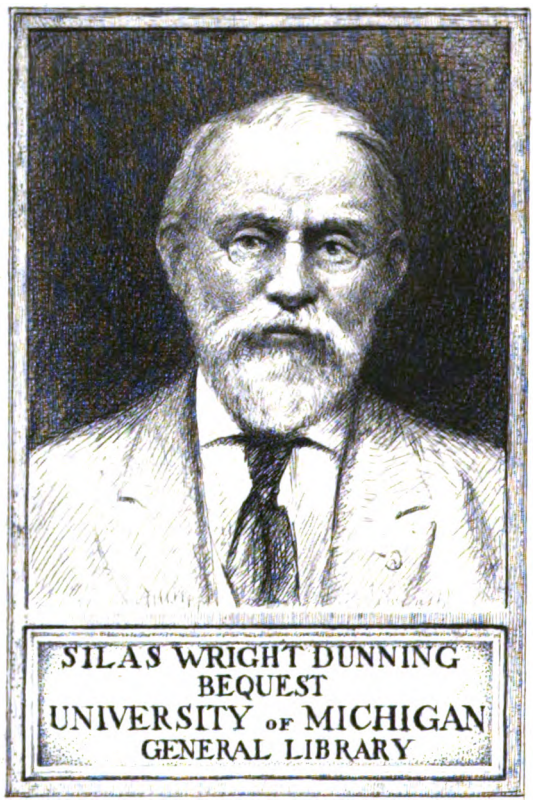

Digitized by Google

DC
611
.A601
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue de l'Anjou

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue de l'Anjou

Nouvelle Série

Tome Soixante-Quatorzième

ANGERS
G. Grassin, Imprimeur-Éditeur
40, Rue du Cornet

1917

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Pastoral
3 2 2 2 1
1948

Frédéric Bontemps

(29 novembre 1855 - 21 juin 1916)

Tant, qu'on n'a rien écrit, il en est d'une idée
Comme d'une beauté qu'on n'a pas possédée ;
On l'adore, on la suit, ses détours sont charmants
.....
.....
Mais, dès qu'elle se rend, bonsoir, le charme cesse !

Comme ils sont vrais ces vers de Musset dans l'avant-propos de *la Coupe et les Lèvres !* Et comme ils expliquent bien qu'un homme tel que Frédéric Bontemps, si remarquablement doué, si artiste et d'intelligence si vive, épris de tout ce qui est noble et beau, habile à parler comme à écrire, ait toujours reculé devant l'œuvre à composer, faisant des projets sans les réaliser, accumulant tout un trésor de documents, sauf à les utiliser plus tard,... plus tard ! Hélas, la vie est courte; il ne faut pas attendre ! Et Bontemps attendait; il lisait tout, mais n'écrivait rien ou presque rien. Il se défiait de lui-même; il était à ce point épris de perfection qu'entre la plume et l'encrier il s'arrêtait, irrésolu, craignant d'être inférieur à la tâche entreprise.

Pour lui consacrer quelques pages où j'essaierai de fixer son souvenir, que puis-je faire de mieux que de me reporter aux quatre années de jeunesse pendant lesquelles nos deux existences furent étroitement unies? Qu'on m'excuse

Digitized by Google

donc de parler un peu de moi, pour parler beaucoup de lui.

Bontemps fut mon condisciple au Lycée d'Angers, mais j'étais son aîné de deux ans, et cela suffisait à nous séparer; nous n'étions ni dans les mêmes salles de classes et d'études, ni dans les mêmes cours de récréation. Quelques succès aux distributions de prix apprenaient à l'un le nom de l'autre, et c'était tout. Sa mère habitait Saumur; mes parents habitaient Angers.

En 1883, le hasard de la carrière me mit à la tête du Parquet de Saumur; je savais que j'allais rejoindre mon cher camarade Le Baron, que j'avais laissé à Laval maître-clerc et qui était devenu le parfait notaire saumurois. C'était pour moi une joie profonde. J'étais attendu par un ami d'enfance.

A mon arrivée je trouvai Le Baron et Bontemps. Le notaire et le médecin faisaient accueil au condisciple; et si grande est la magie de ces trois mots, *camarades de Lycée*, que, tout de suite, Bontemps et moi nous devînmes amis. Au bout de deux jours nous nous tutoyions comme si jamais nous ne nous étions quittés. Le Baron, qui vient de mourir lui aussi, avait été le trait d'union. Nous nous promettions d'être aussi inséparables que les Trois Mousquetaires; mais la clientèle du médecin et celle du notaire contrariaient et dérangeaient les meilleurs projets; la mienne n'était pas moins exigeante; délinquants et criminels occupaient ma vie, sans parler des honnêtes gens et de leurs plaintes perpétuelles. D'ordinaire c'était le soir, après dîner, que j'allais retrouver Bontemps dans sa petite maison, voisine de l'hôtel de la Paix, où je prenais mes repas de célibataire.

On pourrait croire que, dans ces heures passées chez lui, nous esquissions déjà de vastes plans littéraires et que nous rêvions tout éveillés. Quelle erreur! Nous n'avions de loisirs ni l'un ni l'autre et, quand arrivait le moment de nous retrouver, nous nous laissions aller au charme des

Digitized by Google

longues causeries. Nous parlions un peu de tout, jusqu'au moment où il se mettait au piano pour déchiffrer la partition nouvelle dont il fredonnait les principaux airs. Heureux temps, où la mélodie était encore intelligible et où le chanteur avait par-ci par-là quelque chose à chanter.

C'est à Saumur que j'ai commis mon premier péché : *Arlequin séducteur*, un acte en vers; je n'en ai jamais soufflé mot à Bontemps; il était moqueur, et je m'étais bien gardé de confesser que j'avais manqué d'empire

Sur ces démangeaisons qui nous prennent d'écrire.

Et puis, franchement, j'avais peur de son esprit caustique; il avait parfois de terribles ironies; mais, si nous taisions nos projets, nous n'avions aucune raison d'observer le même silence sur les œuvres des autres. C'était un plaisir que d'entendre Bontemps juger et exécuter certaines pauvretés littéraires. Il avait le respect de la bonne langue française; il n'admettait pas qu'on se mêlât d'écrire sans être vraiment un écrivain. Pourtant, de nos jours, on sculpte comme on fait des bonshommes en neige, on peint à la queue de vache et on publie de la prose et des vers sans connaître les premiers éléments de la grammaire et de la versification.

Il ne m'avait fait part d'aucun projet littéraire bien déterminé; mais je vis qu'il ruminait quelque chose quand, un beau jour, il me dit : « Je veux m'installer dans une « maison où j'aurai toute la place qu'il me faut pour orga- « niser la Cité des Livres. J'aurai un jardin et des fleurs « pour mon agrément, de vastes rayons, des casiers et « des cartons pour mes travaux. »

J'avoue que j'ai cru d'abord qu'il s'agissait de travaux de médecine. Il était, en effet, praticien remarquable, toujours lisant, cherchant, observant, et se tenant au courant de tout. Mais, comme les heures que nous passions ensemble étaient le temps où nous nous délassions de la

Digitized by Google

journée finie, nous parlions de tout excepté de droit et de médecine.

Il était d'une sobriété absolue, ennemi des ripailles et des beuveries; il n'aimait que ces dîners de bons camarades où la joie ne se mesure pas au nombre des bouteilles. Quelques rares excursions nous conduisaient chez des amis, à Gennes, à Turquant. La plus amusante fut un déjeuner chez un vieil artiste, Mourot, qui vivait retiré dans un petit chalet, au pied du château de Montreuil-Bellay. J'en ai esquissé le récit dans l'*Histrianon*, en ajoutant aux vrais convives deux marseillais, Marius et Scipion. Ce jour-là Bontemps fut étourdissant de fantaisie; c'est qu'il était le plus charmant des causeurs. Ah ! si l'on avait le temps de noter les joyeux propos, les paradoxes ! Mais les bons mots ont des ailes pour nous fuir.

Je dus abandonner Saumur pour un poste plus important; il fallut quitter mes chers amis Bontemps et Le Baron. Ce fut pour moi un profond regret. Je ne les ai plus revus ensuite que rarement, aux vacances, quand je traversais Saumur.

C'est en m'arrêtant ainsi pendant quelques heures que je trouvai Bontemps installé dans sa nouvelle maison et qu'il me fut donné de contempler la Cité des Livres avec ses deux étages, réunis par un superbe escalier; j'ai vu les cartons à documents où des notes multiples s'accumulaient. Je pressentais les œuvres futures, mais je n'osais guère aborder ce sujet, car Bontemps me disait : « Comment veux-tu que j'écrive une œuvre de longue haleine quand je roule en voiture tous les matins et que je donne des consultations pendant le reste de la journée; c'est tout juste si je prends le temps de déjeuner ! » J'étais exactement dans le même cas; nous nous comprenions.

Les grands projets étaient remis au temps des copieux loisirs, aux heures bénies de la retraite et de l'indépendance. Quelle illusion !

Digitized by Google

Il me souvient qu'un jour, ayant lu certains opuscules de Bontemps, je lui disais : « Toi, quand il t'en prendra « fantaisie, tu seras un chroniqueur exquis, un conteur, un « poète peut-être. — Oh, me répondit-il, pas de poésie ! « J'aime mieux la bonne prose ! Mais que dirais-tu si je « devenais finalement un fureteur, un explorateur du passé. « Te figures-tu Bontemps dans la peau d'un vieil archéo- « logue?.. »

Je crus qu'il plaisantait, et je lui dis : « Tu devrais t'es- « sayer dans l'art du conférencier; je t'y prédis le succès « complet. Tu as tous les dons naturels qui font l'ora- « teur ! » Ma prédiction s'est réalisée plus tard.

Je sais qu'il a voyagé; mais je ne crois pas qu'il ait noté ses impressions.

En 1909, ses rêves de jadis commencèrent à prendre corps. Il avait alors cinquante-quatre ans; il était temps encore de travailler pour l'art et pour l'histoire. La Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois venait d'être fondée. Elle publiait une revue trimestrielle, véritable volume de cent pages où les études les plus variées et les plus intéressantes se succédaient. Tous les érudits du Saumurois s'étaient groupés. Le colonel Picard était le président et le Dr Bontemps le secrétaire général. On organisa des conférences, des excursions, des expositions; on projeta d'ériger des monuments, notamment celui de Du Petit-Thouars.

Bontemps s'était mis à l'œuvre avec sa belle ardeur ! Il y avait de la besogne, car c'est le secrétaire général d'une société qui s'occupe de tout. Il suffira de lire les numéros-revues de la Société du Saumurois pour comprendre à quel labeur il s'était voué. Chaque numéro contenait un article de lui, quelquefois deux. Pour donner une idée de ces travaux si remarquables, je citerai les revues de l'année 1914, parues à la veille de la guerre.

Dans le numéro de janvier, à côté des articles du colonel

Digitized by Google

Picard sur les Légendes de Fontevraud, d'Uzureau sur l'Archiprêtré de Saumur en 1764, de Jamard sur les Vignobles du Coteau de Saumur en 1790, du Commandant Rolle sur le Vieux Saumur, de Leroux-Cesbron sur Quatre Officiers Saumurois pendant la Révolution, de Jules Nourrisson sur les Œuvres anciennes de Serrurerie et de Ferronnerie, d'Étienne Port à propos d'Irénopolis, de Chavigny sur l'Église et l'Académie protestantes à Saumur, je trouve un article de Bontemps sur la Bibliographie Fontevriste.

Dans le numéro d'avril, je trouve, sous la signature de Bontemps, le compte rendu des travaux de l'année précédente, puis un article sur la Barbe et un article sur la Bibliographie de Fontevraud.

Dans le numéro de juillet, je trouve un article de Bontemps sur l'Historique des Bâtiments ayant porté le nom de Du Petit-Thouars et un autre sur la Bibliographie de Fontevraud. En lisant ces revues je m'étais dit : « Voilà Bontemps qui est en train de fureter autour de Fontevraud. Il m'a tout l'air de travailler et de se documenter. J'irai le surprendre un jour. » J'avais projeté d'aller me joindre, au moins une fois, à la troupe des fidèles excursionnistes, car Bontemps m'avait enrôlé dans sa Société. En lisant les comptes rendus, j'avais suivi par la pensée les promenades des sociétaires au dolmen de Bagneux, au cromleck de Pocé, au dolmen de Nantilly, puis à Angers où le savant chanoine Urseau faisait les honneurs des merveilles archéologiques, puis à travers Saumur, à Montreuil-Bellay, à Thouars, et partout où subsistent de curieux vestiges du passé et d'admirables monuments. Je m'étais dit : « Un jour, entre deux audiences, je m'échapperai; j'irai surprendre Bontemps : je lui demanderai l'hospitalité d'une nuit; puis le lendemain j'irai excursionner avec toute la bande, et j'écouterai sans rien dire, pour ne pas trahir mon ignorance. » Hélas !

Digitized by Google

je n'ai jamais pu réaliser ce modeste projet et je n'ai jamais pu entendre une de ces conférences où Bontemps excellait. Il a parlé, à Saumur, au Comité des Femmes de France, sur des sujets d'hygiène et de soins aux blessés; il a fait nombre d'autres conférences qu'il a publiées, notamment sur le *général Bontemps*, sur *Toussenel*, sur *Charles Dovalle*, sur l'*Art du Livre à Saumur*, les *Effilés de Charles, marchand passementier*, *Madame de Sévigné*, *Naples et le Gothique angevin*, les *Prieurés Fontevristes d'Angleterre*, les *Du Petit-Thouars*. Je ne parle pas de ses publications purement médicales.

La guerre a éclaté. Toutes autres préoccupations lui ont cédé la place. Bontemps, médecin militaire et chef du Service médical à Saumur, a fait son devoir avec toute sa science et tout son dévouement.

C'est en février 1916 que je l'ai vu pour la dernière fois. J'allais à Saint-Mathurin où m'appelaient de douloureux devoirs. Le changement de train m mposait un arrêt de deux heures à Saumur, dans l'après-midi, et je m'en réjouissais puisque j'avais la chance de rencontrer mon ami pendant ses consultations. Dans le salon d'attente, je me trouvais avec quelques clients qui attendaient. Quand je fus introduit, j'aperçus Bontemps, en uniforme de médecin militaire, assis devant sa table de travail. Il ne se leva pas et tourna seulement la tête vers moi. Je remarquai alors son extrême maigreur et, comme je lui posais la question banale : « Comment vas-tu? » — il me répondit : Comme « un mourant qui te fait ses adieux ! Tu vois, je ne « peux même plus me lever de mon fauteuil; quand « je veux bouger, il faut qu'on me véhicule. C'est le résultat « d'un accident stupide, une chute dans mon escalier, « la nuit, en allant précipitamment à mon salon où un « petit chien enfermé faisait du bruit et cassait mes bibe- « lots. Résultat : une lésion vertébrale ! Les confrères me « disent que dans deux ans, avec des soins constants,

Digitized by Google

« je pourrai me rétablir; je fais semblant de les croire ! »

J'essayai de lui donner des consolations et des encouragements. Il me dit : « Je sais ! je sais ! » Puis il ajouta : « Remarques-tu que j'ai de la difficulté à m'exprimer? » Je lui répondis que non, mais j'avais constaté qu'il faisait effort pour articuler ses mots.

Je le quittai navré, car je n'avais guère confiance dans les chances de guérison que des confrères amis voulaient faire luire à ses yeux trop clairvoyants.

Je lui avais demandé de m'écrire pour me donner de ses nouvelles. Au mois d'avril, je reçus une lettre dont l'écriture était très ferme, très nette et toujours élégante; il me faisait part de ses projets; il voulait se retirer dans sa propriété à Bagneux et y faire construire une annexe, toujours pour la Cité des Livres, qui devait être sa dernière joie. Il s'agissait surtout de rendre les rayons facilement accessibles à un pauvre impotent. S'était-il repris à espérer? Croyait-il avoir devant lui quelques années qu'il s'agissait de bien employer?

Deux mois après, le 21 juin 1916, il mourait, laissant en deuil sa bonne ville de Saumur.

En apprenant la fatale nouvelle qui brisait une amitié bien chère, j'ai été d'abord accablé; et puis je me suis inquiété de ses projets, de ses ébauches, de ses documents. Qui sait ! Il avait peut-être dans ses cartons quelque œuvre achevée. J'ai retrouvé plusieurs de ses conférences, celles qui ont été imprimées; il laisse aussi une étude très courte sur son ancêtre le général Bontemps. Elle a pour titre : *Une Gloire saumuroise dans l'Armée, le général Bontemps (1753-1811)*.

Elle a été éditée à Saumur, imprimerie Picard, 35, rue Dacier, 1890. C'était en raccourci l'histoire de ce colosse, tantôt prêtre et tantôt soldat, quittant la soutane pour devenir grenadier, puis reprenant l'habit ecclésiastique, entrant à Fontevraud, puis devenant aumônier militaire au 4e bataillon de l'*Eure* pendant les guerres de la Révo-

Digitized by Google

lution, insulté un jour, provoquant en duel son adversaire et le tuant, redevenant soldat, puis, élu lieutenant de grenadiers du bataillon de l'Eure, se couvrant de gloire, et nommé enfin général de brigade le 1er floréal an VII. J'avais cru que cette curieuse figure de héros serait pour Frédéric Bontemps le sujet d'un livre. D'autres travaux le sollicitaient.

Lorsqu'il s'est agi d'élever à Saumur un monument à Du Petit-Thouars, les fonds manquaient, comme toujours. Comment les trouver? Une représentation au théâtre, une Revue locale en deux actes, et voilà le problème résolu ! Ainsi naquit de la collaboration de Bontemps avec M. A.-A. la Revue intitulée des *P'tit's His...Thouars*, représentée le 3 juin 1914. Dans cette œuvre amusante, Mme Dacier, Diénécès, les Sacavins, le très moderne Hégésippe Simon, un député, plusieurs téléphonistes, des officiers, des écuyers et divers prolétaires préparent joyeusement l'apothéose du brave marin Du Petit-Thouars.

Cette légère fantaisie nous permet du moins de constater avec quelle souplesse Frédéric Bontemps se pliait aux nécessités d'un genre aussi spécial qu'une revue écrite pour la scène et comment il savait à l'occasion trousser le couplet. Cette œuvre a été éditée par l'imprimerie Coubard, 13, rue Carnot, à Saumur.

Était-ce tout? N'était-il pas possible de trouver autre chose? Avec l'aide de Mme Korthals, sa fille bien-aimée, j'ai trouvé un délicieux pastiche de Mme de Sévigné, composé pour un Concours du journal *Le Gaulois* et couronné d'un trente-neuvième prix. Mais qu'importe le numéro de classement ! l'œuvre est exquise et j'espère que la *Revue de l'Anjou* lui accordera sa généreuse hospitalité.

J'en étais là de mes recherches, lorsqu'en relisant le numéro de la Société du Saumurois d'avril 1914, parmi les articles de Bontemps, je remarquai ceci :

Digitized by Google

L'histoire de la perle des abbayes est toujours à écrire. La grande histoire de Fontevraud est toujours à entreprendre, celle dont Célestin Port disait qu'il y avait là matière à tenter un jeune et vif esprit.

Et plus loin :

L'ambition nous a pris de planter les premiers jalons de cette bibliographie si vaste qu'au fur et à mesure de nos recherches le vertige nous prenait.

Et plus loin encore :

Nous diviserons cet essai de bibliographie comme suit :
I. *Robert d'Arbrissel.*
II. *L'Abbaye de Fontevraud.*
III. *Les Abbesses.*
IV. *Archéologie.*
V. *Le Cimetière des Rois.*
VI. *Mesdames de France.*
VII. *Fontevraud dans la Littérature, l'Histoire, le Roman, etc...*
VIII. *Les Prieurés.*

Que penser de ce plan très précis de la grande histoire de Fontevraud avec la division par chapitres? Évidemment ce n'était pas pour un autre que Bontemps avait commencé ce travail; il avait beau dire que le vertige le prenait au fur et à mesure des recherches, il avait cherché ! Il s'était documenté ! Avait-il commencé la grande histoire? L'avait-il menée loin, très loin? L'avait-il achevée?

Pour éclaircir mon doute, je posai la question à Mme Claudie Korthals. Elle me répondit de Piriac-sur-Mer, le 30 août 1916, et j'eus la grande joie de lire dans sa lettre le passage suivant, que je reproduis textuellement : *La Grande Histoire de Fontevraud est finie, mais tout n'a pas encore paru dans la Société des Lettres du Saumurois. Mon*

Digitized by Google

père a travaillé trois années à rechercher toute cette histoire, et, quoique très occupé du matin au soir, il se mettait au travail après son dîner pour ne se coucher qu'à minuit. Pendant ses nuits d'insomnies (qui étaient fréquentes) il feuilletait à droite et à gauche, dans de très vieux livres, pour ce long travail qui, paraît-il, n'existe pas à la Bibliothèque Nationale.

Si vraiment l'ouvrage est achevé, prêt à être publié, il sera facile à la Société du Saumurois de le faire paraître après la guerre. L'édition suivra. S'il n'est que préparé, il faut espérer que nos bons archéologues et fureteurs angevins le mettront au point et inscriront en tête de l'œuvre le nom de Frédéric Bontemps. Enfin, s'il n'existe que des notes accumulées et si nulle main pieuse ne les met en œuvre et n'écrit l'ouvrage, n'est-ce point le cas de dire, pour ce vaste projet, ce que le bon poète Haraucourt disait pour les vers qui restent à l'état de visions de la pensée :

Les plus beaux vers sont ceux qu'on n'écrira jamais,
Fleurs de rêve dont l'âme a respiré l'arôme,
Lueurs d'un infini, sourire d'un fantôme.....

Paul Sonnies.

(Paul Peyssonnié.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Un ami des oiseaux

Gabriel Rogeron

I

Pour que, depuis des millénaires, chaque génération en se comparant à ses aînées se voile la face, il faut supposer, ou l'excellence de l'homme primitif, ou notre complète abjection. Le plus probable est que l'on n'écrit pas le bonheur et que les époques de relèvement oublient de proclamer leur supériorité.

Peut-être aussi l'homme regagne-t-il d'un côté ce qu'il perd de l'autre ; et alors le *O tempora! ô mores!* ne concernerait qu'un seul aspect du problème psychologique. Je prie, dès lors, le lecteur de mesurer ce que notre âge a pu conquérir en plus large compréhension des vérités religieuses et en ardente charité sociale, pour corriger le pessimisme des réflexions suivantes :

Si l'on compare à celui d'aujourd'hui l'Anjou de 1820 ou de 1850, quelle décadence du goût ! Que voyons-nous succéder à la fondation de nos musées, aux institutions scientifiques dont les plus utiles, la Société linnéenne par exemple, ont disparu? Si je regarde vers les lettres, où sont les Grille, les Quatrebarbes, les Falloux, les Pavie?

Le charme matériel du vieil Angers lui-même se meurt : hormis les ruelles de la Cité, tout n'est que destruction

Digitized by Google

et vandalisme. Nous verrons, quelque jour, jeter bas le Logis du roi de Pologne et enterrer jusqu'aux mâchicoulis la tour Guillou. Ne nous menace-t-on pas d'une magnifique rue qui contournerait l'église Toussaint? On ripolinera les courtines du château, dont les giroflées offusquent nos ingénieurs. C'est pourtant déjà trop, des flèches de Saint-Maurice dorées sur tranches, et de la tour Saint-Aubin endimanchée ! Que survivra-t-il des calmes, mélancoliques, si neustriens horizons de la Maine, désormais corsetée de quais et de levées, étranglée sous les ponts métalliques? Et les complaintes du passé, le matinal refrain de la marchande de rigolets se sont tus.

Mais je mène surtout le deuil des oiseaux, que d'ignobles quadrupèdes partout remplacent. Quelle voix grave accompagnera les levers de lune à travers la rosace de Toussaint, puisqu'une poltronnerie imbécile bannit de nos ruines la hulotte et le hibou? Les concerts discordants des chats conviennent mieux à la bassesse de la mentalité actuelle. Mais encore sont-ils étouffés sous le hurlement grossier des chiens.

Angers, jadis la ville des oiseaux, devient un chenil. Et les races de chiens tolérables, sympathiques même, le tendre épagneul, le dévoué terre-neuve se raréfient, tandis que pullulent ces dogues tonitruants, à poil ras, à gueule carrée, qui semblent refléter ce que l'allure de certains hommes montre de plus cynique et de plus brutal.

En attendant que les esprits se redressent et que des boucheries de chats et de chiens servent à l'élevage, au repeuplement des hiboux et des chouettes, la France, où tant d'enfants souffrent de la faim, dépense annuellement deux cent millions pour l'entretien du vil troupeau de ces dogues, dont le nom est pour le sage Oriental la plus forte signification du mépris. Ils finiraient, ces monstres, dont les aboiements torturent nos nuits, par me rendre injuste envers leur parentage; j'en oublierais le chien de

Digitized by Google

Tobie, et Dourack du *Presbytère*, et quelques bons toutous qui, si honnêtement parfois, m'ont tendu la patte.

Ceux-ci mêmes ne sauraient soutenir avec l'Oiseau aucune comparaison esthétique. M. Rogeron nous révèle jusqu'à leur infériorité mentale, et je ne saurais mieux aborder enfin le sujet de mon étude qu'en citant cette jolie page du *Choucas* :

« L'affection du Choucas pour son maître est beaucoup plus personnelle que celle du chien. Celui-ci, bien qu'avec des préférences, prodigue ses caresses à tous ceux qui les recherchent; le Choucas ne veut reconnaître que celui qui l'a élevé; toute son affection, il la réserve pour lui; les autres personnes, même celles de la maison qu'il a toujours vues, il les fuit; et, si par hasard la fuite est impossible, il s'efforce autant qu'il le peut d'être maussade pour elles par son air peu engageant et ses vigoureux coups de bec. Le chien changera de maître et deviendra bientôt aussi caressant pour son nouveau possesseur; le choucas, lui, est plus fidèle à sa première affection. Un élève du collège Mongazon, qui possédait un choucas des plus gentils, me le donna au moment de son départ pour les vacances. Une fois l'oiseau chez moi, je lui prodiguai toutes sortes de caresses et de flatteries, mais ce fut en vain; je ne pus lui faire oublier son premier maître et, bien qu'il restât ensuite plus d'une année à la maison, il me traita toujours en étranger. »

A défaut des Muses, d'âge un peu mûr, je placerai donc mon élégie en prose sous l'invocation des Choucas. Pittoresques veilleurs de nos clochers, inspirez-moi les paroles capables d'évoquer l'âme d'un Angers aboli !

Choucas de la cathédrale, que rien en votre absence ne consolerait de vos noires randonnées, vous dont les couples méditent perchés sur les girouettes rouillées et les obscurs logis canoniaux de la cité, faites qu'une onction s'exhale de mes nostalgies naturistes ! Chez le vieil oncle

Digitized by Google

qui m'initia à la féerie des ailes, chez le tranquille bourgeois au fin sourire en qui se réfugiait un monde de simplicité distinguée et de calme bonheur, gardez-moi d'oublier l'indéfectible chrétien qui, chaque dimanche, à l'heure de la grand'messe, s'acheminait en famille vers l'église Saint-Maurice, dans cette calèche presque légendaire, évocatrice d'on ne sait quels départs de berlines emportant les Émigrés vers des cités brumeuses et lointaines !

Dites-moi ses amitiés, ranimez ses causeries ornithologiques, vous, Choucas de la tour Saint-Aubin, dans l'ombre de laquelle le chanoine Vincelot repliait sur ses collections d'œufs le déclin d'une carrière professorale; vous, Choucas du logis Barrault, qui considériez d'un œil affligé, à travers les carreaux résillés de plomb, M. Deloche en train d'empailler vos frères ! Vous vîtes aussi, sur le tard, Élie Sorin, dont l'intime amitié pour M. Rogeron ne s'expliquerait que par l'hegélienne identité des contraires, compulser avec résignation les catalogues de la Bibliothèque et, vieilli, boursouflé, regretter le parisien, le chasseur, le fougueux démocrate de sa jeunesse.

Voici de dures perplexités. L'image de ce chasseur rompt l'harmonie d'un cénacle, ami des oiseaux; j'allais y adjoindre, par delà l'époque de Gabriel Rogeron, M. Millet de la Turteaudière, l'initiateur des études ornithologiques en Anjou. Puis l'écueil des autobiographies se révèle, pour qui écrit la vie d'un parent; et enfin le souvenir d'Élie Sorin va me taxer d'ingratitude. Il convient pourtant d'opposer à la souriante modération de M. Rogeron, même lorsqu'il s'agissait des volatiles, le contraste d'un fanatisme passionnel, si funeste au bonheur.

Donc je venais de crayonner une nécrologie d'Élie Sorin. Un soir, à l'Arceau, je causais avec celui que je continuerai d'appeler mon oncle, par l'interprétation familière d'une parenté moins proche; ou plutôt je recueillais pieusement quelques observations de sa carrière ornithologique.

Digitized by Google

Comme nous déplorions l'anéantissement des échassiers ou palmipèdes qui enchantaient jadis nos rivières : « Ah ! s'écria mon oncle, avec le petit sourire espiègle qui ridait l'ovale régulier de son visage, ah ! ce malheureux Sorin aura contribué à cette destruction ! » Et il me narra le crime : malgré ses supplications, son ami avait fusillé jusqu'à la dernière une bande de ces sternes noires qui, au lieu de fuir, tournoient autour des cadavres de leurs sœurs. Rentré chez moi, je lacérai ma notice et jetai au feu les lettres où Sorin me prodiguait naguère les affectueux conseils de son expérience d'homme de lettres. Plus tard, je lus ces lignes qui clôturent la biographie d'Élie Sorin par M. Rogeron : « L'avenir littéraire d'André Godard lui était toujours cher et l'objet de ses continuelles sollicitudes. Sans cesse il m'en parlait. » Ces mots ne m'ont point fléchi et, si Sorin revivait, j'hésiterais à lui serrer la main.

C'est que, dénis de justice, injures, calomnies, je pardonne tout très vite, et jamais le meurtre d'un oiseau. Je ne me le pardonne point à moi-même; et, par-delà des fautes autrement graves au regard de Dieu, le remords continue de m'obséder, des loriots et des merles immolés dans mon âge inconscient.

Mon bon oncle, l'avouerai-je ? souvent je fus tenté de vous reprocher ce fanatisme que, vous, indulgent et modéré, m'inculquâtes. Si j'ai dû aux oiseaux quelques heures exquises, quelle somme de douleurs et d'indignations, que de ruptures d'amitié, quelles décisions irréparables ne représentent-ils pas dans mon existence !

Aujourd'hui, assagi par les années et replié sur quelques volières, je regarde sans surprise l'équilibre providentiel des espèces entraîner dans sa destruction les massacreurs et les ravages de l'insecte partout venger l'oiseau.

Digitized by Google

II

Vers 1839, année où Gabriel naissait dans un logis de la Cité, Toussenel et Michelet jetaient le premier cri d'alarme sur les hécatombes de passereaux. Mais nul encore n'eût soupçonné le désastre d'aujourd'hui.

A l'inverse de la guerre actuelle, qui n'a multiplié que les bêtes de proie et qui semble sonner ainsi le glas définitif des oiseaux utiles, antérieurement trop éclaircis, les épopées de la Convention et de l'Empire, trouvant l'équilibre naturel des espèces maintenu par les Institutions féodales, si conservatrices en matière de chasse, avaient centuplé les animaux de toute sorte, particulièrement les volatiles.

J'ai ouï conter — voici que j'entame le style radoteur où sombrent tous les biographes — j'ai ouï conter aux vieilles paysannes de Vendée que, sur la fin de la Grande Guerre, l'on tuait avec des cailloux les perdrix pullulantes, tout en vendangeant les vignes hirsutes ou en faucillant un peu de blé, entre deux incursions des Bleus, auprès des moulins calcinés, des villages en ruine.

Vers 1828, M. Millet publiait sa *Faune de Maine-et-Loire*, nécrologe aujourd'hui ! Mais alors les 350 sortes d'oiseaux qu'il signale enchantaient nos rivières, ou sauvegardaient contre les insectes vignes et moissons.

Angers alors aimait les oiseaux. On ne les pourchassait guère que pour vendre aux *birlutiers* les chardonnerets et les pinsons qui allaient ensuite égayer la mansarde de Jenny l'ouvrière, ou l'échoppe du savetier. A présent, Jenny promène son roquet, dont la voix pointue persécute ses voisins, et le savetier enchaîne son dogue, cauchemar de toute la rue.

L'aristocratie, de son côté, s'occupait moins de meutes. Près de Segré, le comte de Rougé élevait loriots et huppes dans un bosquet grillagé. A Machelles, s'acclimataient

Digitized by Google

l'ibis, le nandou, et se domestiquaient nos plus sveltes échassiers sur l'étang du comte de Cambourg, nom prédestiné, qui me replie vers l'Arceau.

L'Arceau, M. Rogeron ! Nommer l'un, c'est évoquer l'autre. Plus facilement abstrairait-on Calypso de sa grotte et Robinson de son île. Qui n'a pas vu mon oncle sur son perron, dans ses allées tournantes, au bord de sa pièce d'eau, conversant avec son choucas ou émiettant la pâtée à ses canards, n'aura connu de lui qu'un fantôme. Je ne saurais l'imaginer plus jeune que je l'ai connu, avec son allure de héron, un peu voûté, la tête redressée, la démarche lente, les cheveux courts, relevés, et blancs comme la fine moustache sous laquelle s'esquissait un imperceptible sourire, facilement malicieux.

Il existe des figures dépaysées de leur époque; qui n'a rencontré quelque lansquenet de Charles IX ou, dans le Midi, quelque Caton? M. Rogeron, lui, appartenait aux gravures du XVIIIe siècle, assurément à plus de droit que son aïeul maternel, le commandant Boré, dont la miniature, dans le salon de l'Arceau, évoque les épopées de 1794.

Mystérieuses affinités des destinées, ou supériorité du patriotisme militaire sur les divisions politiques, comment le soldat de la Convention devint-il le père de ce haut personnage de l'Église que fut le supérieur général des Lazaristes, Eugène Boré?

A première vue, Gabriel Rogeron semblait démentir la loi physiologique qui rattache à la lignée maternelle l'hérédité mentale des garçons. Eh ! quoi, lui, d'apparence si calme, le descendant de ces Boré, chez qui tout était fougue, revirements, spontanéité? On l'imaginait mieux sous les traits de l'aïeul paternel, paisible et sédentaire bourgeois qui, suspecté d'aristocratisme, se résigna, pour sauver sa vie, à escorter, le front bas et armé d'une pique rouillée, le char de la déesse Raison. Il s'esquiva d'ailleurs

Digitized by Google

à la première ruelle. Mais je crois qu'à sa place son petit-fils fût mort de dépit dès le départ de la mascarade, lui qui n'exécrait rien tant que la République, si ce n'est l'Empire.

Quoique très bon, et bien plus capable d'audace qu'il ne le paraissait, Gabriel ne s'enthousiasmait guère pour les revendications démocratiques ou pour la gloire des conquérants. S'il eût jamais franchi les bornes d'une carrière sagement limitée à l'observation de la nature, son sens réfléchi, la modération de son caractère l'eussent préservé contre tout excès; et il se serait tenu aussi éloigné des bas ambitieux qui courtisent l'aristocratie ou le peuple que de la hautaine indignation des cœurs que les salons rendent démocrates, et les clubs aristocrates.

En réalité, pour qui le connaissait mieux, mon oncle gardait de la lignée maternelle un fond aventureux et énergique. S'élancer à vingt ans seul ou, qui pis est, escorté d'un drogman fort suspect, dans les brousses de l'Asie Mineure, frôler, la nuit, les feux des brigands, le jour les caravanes de Bédouins, voilà de quoi rectifier la physionomie placide et casanière du propriétaire de l'Arceau. Seulement, M. Rogeron savait réserver son action pour les causes reconnues vraiment utiles ou pour celles qui le passionnaient. Et nul n'était moins que lui un paladin de la parole ou un héros de l'encrier. Sa timidité apparente était surtout de la réflexion.

Affaire d'éducation aussi, peut-être. Mme Rogeron mourut jeune; l'enfant grandit sous les caresses jalouses, les sollicitudes apeurées d'une de ces servantes d'autrefois, plus maternelles que les mères. Quel culte touchant Gabriel conserva-t-il à cette vieille Renotte, que je revois de mes yeux de dix ans, branlant sa tête émaciée au fond d'un grand fauteuil, dans la plus belle chambre de l'Arceau !

C'est encore moins M. Frédéric Rogeron qui eût bercé son fils avec les légendes de Fleurus et de Wagram; lui, qui, pour se soustraire à la garde-nationale, invoquait à

Digitized by Google

tour de rôle ses deux domiciles d'Angers et de Saint-Barthélemy et qui répondait à mes grands-parents, lorsqu'ils lui offraient un bâton, en cas de mauvaise rencontre, pour regagner l'Arceau, le soir : « Non, non, ils s'en serviraient pour me tuer. » Plus encore que les armes il exécrait la Révolution. Son père, André Rogeron, l'homme à la pique, ci-devant conseiller du Roy et lieutenant civil à la sénéchaussée de Beaufort, avait enfoui, durant la Terreur, son ardent royalisme dans une cave de la Cité, tantôt par une lucarne contemplant les prairies de la Maine, tantôt jouant du violon, tandis que sa femme se glissait par les ruelles pour recueillir quelques provisions ou des nouvelles. Leur fils hérita d'eux la nostalgie de l'Ancienne France. Il eût fallu quelque insurrection socialiste pour que M. Frédéric Rogeron peut-être prît les armes. Les paysans ses voisins ricanaient de son intransigeance conservatrice et, en 1848, les *partageux* lui criaient : « Eh bien, petit bonhomme, on t'emploiera pour bêcher ta vigne. »

Au fond de ces souvenirs, à demi souriants, à demi émus, d'anecdotes contées par ma grand'mère, que l'on ne soupçonne pas l'ombre d'une irrévérence envers la mémoire de l'excellent vieillard qui demeura jusqu'au bout le plus fidèle ami de ma famille, à laquelle le rattachait son alliance avec les Boré.

Ceux-ci, les trois oncles de Gabriel, apparaissent un peu en tempête dans la sérénité de l'Arceau, assombrie par l'absence maternelle.

L'aîné, Jean, resté plus légendaire sous le nom de Chéri Boré, tête brûlée, disait-on, mais que je soupçonnerais par surcroît de quelque snobisme, promenait dans les milieux légitimistes une opinion bonapartiste. Il faudrait découvrir des mots pas trop défraîchis pour évoquer ses élégances outrancières, avec ce qu'exigent de distinction, ce que peuvent tolérer de fougue les salons de haute aris-

Digitized by Google

tocratie. En outre, héros de Dumas, impliqué dans la conspiration du maréchal Berton, et qui eût sans doute payé de sa tête une plus grave compromission si son cheval ne l'eût enlisé un soir dans les marais de l'Authion. Cette rosse invraisemblable, maigre à rendre des points au coursier de don Quichette, il l'appelait Résultat, comme symbolisant le résultat de ses économies. Il ne l'en montait pas moins pour suivre les grandes chasses. A un déjeuner d'habits rouges, certain imprudent observe qu'il est là le seul roturier; et Boré de bondir, de saisir l'insolent par le fond de sa culotte, puis de le jeter par la fenêtre, aux applaudissements des convives. Cette anecdote et le récit de ses peu édifiantes aventures étonnent dans l'existence de l'ancien prix d'honneur du collège royal et du sérieux personnage qu'était, avant la division de cette fonction, un inspecteur des Eaux et Forêts.

Que son frère, l'ami du pape Grégoire XVI, l'Éminence Grise de Villemain en Orient, lui obtienne miséricorde !

Cependant Eugène Boré n'avait pas toujours été le haut vieillard, grave, taciturne, que, sous sa robe de religieux, dans le salon de l'Arceau, entrevit ma timidité d'enfant. La charité tout évangélique de ce prêtre que l'on surprit, un soir, portant le fagot d'une pauvre vieille, ne gardait-elle aucun remords d'autres pauvres vieilles dont, à dix ans, au fond des ruelles angevines, il cassait, de loin à coups de pierre, les chaufferettes d'argile? C'était l'époque des virulentes espièglerie, des tours pendables, des perruques que Courballay, de sa fenêtre, pêchait à la ligne, des os de gigot accrochés aux sonnettes que les chiens tiraient toute la nuit.

Puis, devant les vitrines de l'Arceau, peuplées d'oiseaux naturalisés par M. Rogeron avec un art rival de celui de M. Deloche, le R. P. Boré ne rougissait-il point des moineaux inutilement occis jadis, toujours à coups de pierre,

Digitized by Google

grâce à sa merveilleuse adresse? Et revoyait-il le fougueux chasseur qui parfois s'arrachait aux studieuses solitudes de la Chênaie, aux entretiens philosophiques de *Monsieur Féli*, pour traquer les perdrix dans les genêts de Vendée? Souriait-il à l'infatigable valseur que les Angevines s'étonnèrent de retrouver sous la bure? L'une d'elles, devenue la supérieure d'une grande communauté, le plaisanta, au parloir, sur les beaux gants beurre frais qu'il ne portait plus : « Allons ! ma Révérende Mère, de quoi parlez-vous là ! » Certes elle n'eût pas voulu, la bonne moniale, rappeler cruellement le nom d'une de ses amies et l'idylle dont il eut tant de peine à se détacher pour obéir à l'appel divin. Il servit toutefois longtemps l'Église et la patrie avant de recevoir les ordres sacrés. Le Gouvernement français et le Saint-Siège avaient conseillé au futur supérieur général des Lazaristes, dans l'intérêt de sa mission religieuse et diplomatique, de ne pas revêtir jeune le saint habit.

Son cadet, Léon, l'avait pris à vingt ans, pour six mois; le temps d'égayer ses compatriotes en courant, sous ce costume, acclamer Élisa Merceur, qu'Angers fêtait. Le contraste se dessine entre les deux frères. Ils n'eurent guère de commun que l'intégrité des mœurs et la persistance d'une foi puisée dans cette apologétique de La Chênaie qui, malgré la brisure de l'arbre, porta tant de fruits.

Cette fois, j'ai le souvenir d'un vieil enfant, agité, loquace, insupportable, délicieux. Lequel l'emportait, chez Léon Boré, du mauvais coucheur ou de l'enchanteur? Égoïste et généreux, grave et fantasque, compagnon bourru et causeur exquis, disputé aux églises par d'innocents flirts, sa vie apparaît un tissu d'amitiés délirantes, trahies et renouées, de merveilleux enseignements littéraires subitement interrompus, de situations ardemment conquises et abandonnées aussitôt. On le signale, fixé, si l'on peut dire, à La Chênaie, à Paris, à Angers, à Dijon, à Lyon, en Corse, à Besançon où il professe les littératures étran-

Digitized by Google

gères, à Munich où il épouse la petite-fille de gentilshommes français de l'Émigration. Et moi, je le retrouve, barbe et cheveux blancs, promenant solitaire sous les tilleuls de Jouanette sa robe de chambre, ses pantoufles brodées, sa toque à gland d'or, et parfaitement insoucieux de la séduction qui attirait vers lui mon rêve d'enfant, erratique jusque dans le choix de ses élégantes traductions et des sombres idylles de Goëthe, bondissant jusqu'aux furibonds enthousiasmes de Rienzi.

Destinée au fond peu digne d'envie, avec cette succession de haltes crues définitives, décidées par une fantaisie, achevées sur une boutade ! Léon dut jeter plus d'un regard attristé sur la quiétude fixe de l'Arceau, lorsqu'entre deux errants caprices il s'asseyait au foyer du neveu qui le vénérait et l'aimait, mais qui n'échappa pas mieux qu'un autre aux despotiques alternances de son affection.

Arrachons-nous au charme de ses causeries, à la fascinante flamme de ses larges yeux ! A quoi bon ces évocations vaines, l'instinct désespéré de prolonger un peu le décroissant reflet du simulacre humain, sitôt obnubilé sous la montée des générations nouvelles? C'est en Dieu qu'il faut chercher les morts.

Du *forma mentis æterna* de Tacite aux stances de Sully-Prudhomme sur l'œuvre et l'exemple, seuls legs des disparus, la philosophie même nous enseigne qu'une biographie n'a de raison d'être que si elle enferme quelque leçon. Aussi bien vous laisserais-je, fauvettes de l'Arceau, le soin de chanter aux nids futurs la mémoire de l'homme excellent qui initia mon enfance à votre culte, si dans les travaux de Gabriel Rogeron je n'avais à recueillir pour les naturalistes quelques observations précieuses, et pour tous dans sa destinée l'enseignement qu'un bonheur durable se cimente par une jeunesse pure et par la stabilité du foyer.

Digitized by Google

Une heure sonne dans la vie — et puisse-t-elle ne pas sonner trop tard ! — où la sagesse d'une telle maxime prévaut sur l'appel des oiseaux en voyage et de la charette des bohémiens.

Heure où les larmes de Villon sur sa jeunesse folle remuent plus intimement que le *felix culpa* de saint Augustin les tréfonds de l'âme. Car, si l'expiation l'emporte finalement sur l'innocence, si le naufragé aborde à des îles enchantées qu'il n'eût jamais connues, par quelles douleurs cette rédemption ne se paiera-t-elle pas !

Mais je songe au cygne blessé qui poétisa de ses nostalgies, de ses élans vers d'impossibles retours, les douves de l'Arceau. Jupin, l'appelait-on, et un rimeur de dix-huit ans lui dédiait cette strophe :

> Partir, oh ! s'envoler vers un but qu'on ignore !
> On dit que ce beau rêve est une illusion.
> Chacun de nous pourtant veut le refaire encore,
> Dût-il en rapporter une déception.

Que ne vous montriez-vous moins indulgent, mon bon oncle, pour des vers médiocres et de périlleux enthousiasmes à la louange du pauvre Jupin !

III

Cette exemplaire, cette harmonieuse existence de Gabriel Rogeron, l'écrirai-je jusqu'au bout?

Trop de découragements en moi-même; au dehors la sanguinaire folie de l'Europe; des hécatombes à torturer de jalousie un Cambyse, à arracher un sanglot de pitié à nos aïeux de la guerre de Cent ans; les amputés, les aveugles, les foyers en deuil; à l'horizon la ruine et la haine sociale, c'en est assez pour briser une plume lasse de récrire les vérités que si peu d'hommes consentent à entendre et dont bientôt nul ne se souvient !

Cependant, quel refuge serait préférable à cette évoca-

Digitized by Google

tion d'une existence où le bonheur terrestre, plus spécialement promis aux justes de la Bible, confine aux immortelles espérances que nous précise mieux l'Évangile?

D'ailleurs, voici pour moi l'âge où le passé sollicite. C'est, au cours fugitif de l'année humaine, cette nuit de la Toussaint où les seules voix vivantes sont celles des morts, et où vers l'alleluia des blanches Pâques se retournent nos cœurs enténébrés.

Quels chemins parcourus jusqu'à l'amitié de la mort, depuis le délicieux frisson de peur rassurée qui, à dix ans, me blottissait entre mes parents, au fond de la voiture nous conduisant à l'Arceau, lorsque nous longions le mur du cimetière, les soirs de décembre !

Enfin, s'il nous reste autre chose que le triste bonheur de n'espérer plus rien ici-bas, si l'Église et la France doivent connaître des jours moins amers, l'époque où vécut M. Rogeron pourrait être présentée comme un modèle aux siècles futurs. Elle tient le chenal entre l'excès de tristesse où nous nous débattons et les relâchements qui suivirent la soi-disant Renaissance. Alors les modes payennes avaient envahi jusqu'à de vertueuses assemblées de clercs, et l'évêque d'Angers offrait un festin au chapitre portant des chaperons de roses.

Si l'on rétablissait un tel usage et que l'on admît le public payant, il n'y aurait plus besoin de quêter pour le culte. J'offre, pour ma part, tout ce qu'on voudra, s'il m'est donné de contempler, couronnés de roses, certains chanoines de ma connaissance.

Au début du Second Empire, alors que Gabriel atteignait sa douzième année, les églises ne voyaient ni chaperons de roses ni crocheteurs. M. Rogeron père n'en prédisait pas moins — s'est-il beaucoup trompé ? — des catastrophes sociales. Certains amis le taquinaient à ce sujet, pour le plaisir de l'entendre s'écrier : « Ce gueux ! Ce va-nú-pieds ! » quand ils lui annonçaient

Digitized by Google

quelque projet d'impôts de Napoléon III sur les propriétaires.

Homme très bon, malgré cet apparent égoïsme, il sut préparer à son fils cette paisible existence qui ne se voila de deuil qu'au soir, et comme pour confirmer l'antique maxime : « Nul ne doit être appelé heureux avant la tombe. »

Lui-même avait été fort éprouvé. Après sa femme, il perdit son fils aîné, Gustave, dont l'ardente nature rappelait celle des Boré. Engagé, puis sorti de l'École de Saumur avec le n° 2, Gustave Rogeron fit campagne en Afrique durant quelques mois.

Il semblait donc destiné à reproduire les traits de son aïeul maternel, le commandant Boré.

Ainsi les ancêtres revivent dans leurs descendants. Gabriel Rogeron lui-même avait hérité ses goûts d'histoire naturelle d'un de ses grands-oncles, chanoine de La Rochelle, émigré en 1792, et que nous voyons s'intéresser aux oiseaux, aux fleurs, durant ses courses à travers l'Espagne et l'Italie.

Je ne puis parvenir à concilier la mentalité assez différente de M. Frédéric Rogeron d'après les traditions de ma famille et d'après le portrait qu'a tracé de lui son fils Gabriel. L'homme qui déplorait ses deuils, puis concluait, en se caressant l'estomac : « Heureusement, je me porte bien ! » est-il le même qui nous apparaît dans ces lignes :

« Sa vie ne fut point heureuse, mais remplie de chagrins de toutes sortes; d'une nature aimante et sensible, elle fut des plus éprouvées; il perdit fort jeune ma mère qu'il adorait, et mon frère qu'il aimait de même beaucoup; j'ai deux fils *uniques*, disait-il, montrant par là qu'il les chérissait comme s'il n'en eût eu qu'un seul. Aussi avait-il

Digitized by Google

l'habitude de répéter avec le patriarche Jacob que ses jours avaient été courts et mauvais. Ses lettres faciles, pleines de vie, semblaient écrites avec le cœur, et je ne puis les relire après plus de 40 ans écoulés qu'avec la plus vive émotion. »

Le contraste entre les deux versions constitue l'un de ces problèmes psychologiques qui passionnaient Stendhal. En m'efforçant de le résoudre, je démontrerai probablement combien la réalité intime d'un homme peut différer de ce qu'il paraît aux yeux du monde ou de la postérité.

D'abord, j'ai ajouté : « En se caressant l'estomac. » C'est la mise au point littéraire; première source de déformation.

Ajoutons-y la déformation orale. Certes, personne ne fut plus éloigné de la bassesse des commérages que mes grands-parents; je n'en veux d'autre preuve que ce témoignage de Gabriel Rogeron :

« Je profite de la circonstance pour adresser quelques mots d'affection à mes regrettés et si sympathiques amis et parents, M. et Mme Godard-Faultrier. Je n'oublierai pas combien ils ont toujours été bons pour les miens, pour mon père, ma mère, mon frère, de même qu'ils l'ont toujours été pour moi jusqu'à la fin de leur vie. Près d'eux on se sentait aussitôt dans un milieu distingué qui sortait de la banalité ordinaire; la conversation s'élevait sans affectation tout en vous laissant à l'aise, s'élargissait, car M. Godard, bien que fort instruit, ne laissait rien voir qui vous gênât; il s'adaptait facilement à vos goûts et prenait un réel intérêt à vos travaux, bien qu'entièrement différents des siens; il était du reste plein d'encouragement et d'un excellent conseil. »

Il me faut donc admettre ceci, qui condamne un peu les causeries mondaines : leur côté sentimental s'oblitère, et

Digitized by Google

il ne subsiste dans l'esprit que le trait plaisant. Voilà comment mon excellente aïeule me défigurait, sans le vouloir, un vieil ami.

Notons enfin la déformation psychologique. M. Frédéric Rogeron, échappant un moment à sa solitude, au repliement sur soi-même, se détendait par ces expansions volontiers joviales où l'on ne se montre pas d'ordinaire sous son meilleur aspect, et où même on plaisante avec ses propres maux.

L'homme se renouvelle sans se transformer. Lorsque Dieu lui eut fait trouver dans les larmes la meilleure part qu'il n'avait pas choisie, M. Frédéric Rogeron, plus étroitement muré au monde, continua d'accéder aux vérités religieuses, moins sous leur aspect de progrès social que sous leur aspect de discipline traditionnelle. Et, au lieu de s'extérioriser vers les œuvres charitables, il se replia sur l'éducation du fils qui lui restait.

Cependant Gabriel fut placé dans une petite école où nobles, bourgeois et ouvriers fraternisaient sous le régime égalitaire de Jacqueline. Ainsi désignait-on le long fouet dont le maître atteignait avec adresse les épaules de l'élève récalcitrant. Plus énergique ou plus résigné, mon père s'était habitué à ce bagne. Le premier spectacle qui frappa les yeux de Gabriel fut celui de son ami qui tendait une main stoïque pour recevoir une volée de coups de règle. Il s'enfuit terrifié; on ne le revit pas.

M. Rogeron garda désormais son fils à l'Arceau. Sa dette payée au malheur, et n'étant pas de ceux sur qui s'acharnent les expiations d'un mauvais passé, il conserva la liberté d'esprit indispensable à sa tâche. Le dévouement de la pieuse et bonne Renotte facilita pour l'enfant cette éducation bienveillante qui prolonge sur toute une vie sa

Digitized by Google

sérénité, et que trop de gens considèrent comme une utopie de Montaigne ou de Jean-Jacques.

Gabriel ne connut ni la caserne anticipée du collège, ni la pire réclusion de l'externe, relancé de l'injustice d'un professeur à la crédulité du père en l'infaillibilité de ce professeur. Il ignora les levers dès l'aube avec l'effroi des leçons mal sues, le quotidien calvaire d'un pénitencier d'innocents, la date de la rentrée angoissant les vacances elles-mêmes.

Gabriel fut cependant, vers sa quinzième année, envoyé au collège Mongazon, à demi-lieue de l'Arceau. Ce fut, dit-il, la plus affreuse époque de sa vie. Du dortoir il contemplait là-bas une bougie que son père ou Renotte allumait, à son intention, sur une fenêtre. La fin du sixième mois éteignit l'humble phare et ramena l'exilé. Mais sa nature très impressionnable conserva des gouailleuses promiscuités du collège plus de penchant vers la solitude.

IV

Quel secours, outre la bougie, lui donna la force de supporter son incarcération? L'exemple de son frère qui avait laissé à Mongazon le souvenir d'un brillant élève? Ou plutôt l'amitié des choucas que les élèves d'alors apprivoisaient? Ces oiseaux étaient originaires de Beaupréau où l'intelligente direction de M. Loir-Mongazon aiguillait les internes du collège vers le goût de l'histoire naturelle. Hélas ! que ces traditions sont perdues ! Seuls les remémorent nos choucas d'Angers, dont la race est ainsi venue des Mauges par le collège Mongazon. Car M. Millet ne les signale point comme habitant jadis nos clochers.

On imagine, à l'Arceau, le retour du très involontaire enfant-prodigue !

L'horizon renversé, avec quelle joie de délivrance dut-il considérer, là-bas, les sombres murs de sa prison.

Digitized by Google

Les leçons de l'excellent humaniste qu'était M. Frédéric Rogeron reprirent leur cours, avec l'assistance de quelques professeurs de la ville.

J'ignore si Gabriel apprit mieux ainsi qu'au collège l'histoire de Pélopidas ou d'Horatius Coclès. Mais combien féconde se révéla l'éducation paternelle sur les grandes vérités religieuses et sociales ! L'enfant reçut, sous les plus bienveillantes formes de la persuasion, la plus haute doctrine d'autorité. Sans doute je reprocherais volontiers au maître de n'avoir pas distingué ce que l'Ancien Régime contenait d'esprit révolutionnaire, ni ce que la Convention cachait de contre-révolutionnaire. Mais pourrais-je demander au fils du proscrit qui était sorti de sa cachette pour faire danser le peuple au son de son violon, à la nouvelle du 9 thermidor, de percer à jour les impostures historiques afin de discerner que le parti robespierriste confinait à la vérité légitimiste, tandis que Girondins, Dantonistes et Thermidoriens se reliaient à l'impérialisme et à l'orléanisme, c'est-à-dire à l'anarchie, démagogique ou ploutocratique?

Mais, en sociologie, M. Frédéric Rogeron voyait juste, et voici que je trouve moins plaisantes les historiettes de ma grand'mère. Il sentait que la grande propriété foncière est l'ancre de salut pour un peuple. Ses acrimonies politiques traduisaient le mot du comte de Maistre : « Je meurs avec l'Europe. » Il ne pensait pas sur l'Empire autrement que Barbey d'Aurévilly, parlant « de cet homme trop célèbre qu'on devrait châtier du crime de sa renommée en n'écrivant jamais son nom. » Si une lueur d'optimisme perçait dans l'enseignement qu'il donnait à son fils, c'était grâce à la maxime de Bonald : « La Révolution a commencé par la déclaration des droits de l'homme; elle ne sera finie que par la déclaration des droits de Dieu. »

Du reste nul snobisme, et point d'emportements enfantins contre les adversaires, dans ces leçons profondes

Digitized by Google

d'autorité sociale; et c'est pourquoi elles ne s'effeuillèrent pas dans l'âme de Gabriel au premier vent du libéralisme extérieur. Elles lui indiquèrent doucement, sans contrainte, la voie sûre qui le préserva des déchéances morales, puis des expiations.

Toutefois, appliqué à la politique, l'absolutisme de Bonald, probablement très favorable au bonheur collectif, risque d'engendrer la stagnation et l'égoïsme individuels. Puis il suppose trop une succession de bons rois; c'est tenter Dieu. Aussi la république autoritaire et chrétienne me paraîtrait-elle une meilleure réalisation des théories sociales bonaldistes que la légitimité. Mais au seul mot de république, qu'ils confondaient avec démocratie, mon oncle et son père voyaient rouge; jamais cette vulgaire locution ne fut plus exacte qu'ici. Cependant ils rencontraient dans leur famille l'exemple du général Genest qui partageait les convictions religieuses et politiques de La Moricière.

Vérités ou préjugés, Gabriel reçut l'intégrale empreinte de son père. L'union mentale, assez rare, d'un père et d'un fils, apparaît chez eux sans réserve. M, Frédéric Rogeron sut devenir le plus intime ami de son enfant.

Néanmoins, il eut assez de bon sens pour lui en chercher d'autres. Car il les tria de son propre choix, avec les garanties morales qu'il exigeait.

Mais estampillés au calme de l'Arceau, non certes ! Une rivalité de turbulences. Les jours où ils paraissent, M. Frédéric Rogeron n'est plus maître, sinon comme saint Pancrace que ses écoliers martyrisèrent à coups de canifs.

Et je me suis toujours permis de douter que Gabriel ait manifesté d'abord un grand enthousiasme pour l'irruption chez lui, les jeudis, de ces tumultueux camarades qui devinrent plus tard ses irremplaçables amis : mon père, Raymond Lachèze, Auguste Bruas, Élie Sorin. Il finissait sans doute par hurler avec les loups. Et c'était

Digitized by Google

alors l'abomination dans le temple de la quiétude : les pommiers dévalisés pour cribler les toits, le siège de l'Arceau à coups de pétards, M. Rogeron et sa gouvernante réduits à se barricader dans les chambres.

Un jour que la horde approchait du bienheureux enclos, elle rencontra une bande de gamins; l'on s'invective, l'on ramasse des cailloux sur les tas de la route, et une furieuse bataille s'engage. Aucune mort toutefois ne s'ensuivit, pas même celle de M. Rogeron qui tendait, derrière sa grille, des bras vainement éplorés. A jamais mémorable et digne d'être cité en exemple aux parents futurs apparaît le sacrifice hebdomadaire de son repos.

Certains jeudis, la bande se réunissait, au-delà de Frémur, dans la propriété de mes grands-parents. Pauvres Chauvelaies, aujourd'hui vendues, dépecées, qui intéresserais-je en parlant de vous? Le Bosquet, le grand chêne dont chaque nid de pie survit dans ma mémoire, l'allée de tilleuls émondés et moussus, les ruines romaines où mon grand-père cherchait des médailles, moi des nids de rossignols de murailles, le taillis des Rochelles, notre Far-West, oui, là toute mon enfance, mes camarades, nos jeux, réalités évanouies qui succédaient aux souvenirs paternels ! Auquel des grands platanes plantés sans doute par le conventionnel Vigé avant qu'il ne montât dans la charette des Girondins Élie Sorin fut-il livré au supplice de l'estrapade? Je reconnais mon père et ses goûts nautiques dans la proposition de hisser son ami avec une corde lancée par-dessus les branches. Et le naïf d'accepter. Aux rires de la bande, on le redescend, on le rehisse, et le jeu durerait encore sans l'irruption des parents, la visible affliction de M. Sorin père et les injonctions de mon aïeul.

Ce déplorable Élie, quand ses camarades ne l'estrapadaient point, pâtissait de son humeur aventureuse. Le

Digitized by Google

voici de nouveau entre ciel et terre, escaladant la grande roche de Pruniers demeurée encore pour nous le Rocher Sorin. Cette fois ses amis, groupés au bas, ne riaient plus. Accroché à une corniche, il ne pouvait ni monter ni redescendre; allait-il tomber brisé à leurs pieds? Au sifflement des vipères, tremblant, convulsif, tour à tour comme Claude Frollo il regardait l'abîme, puis la saillie escarpée qu'enfin d'un effort désespéré, il atteignit.

Un seul, Raymond Lachèze, devait manquer à la réunion des collégiens devenus étudiants. Quelques nouveaux camarades le remplacent à la petite table d'hôte de la mère Sanglier, rue Servandoni, une ruelle plutôt du provincial quartier Saint-Sulpice. Cette dévote ambiance ne nous empêche pas de découvrir là une réplique masculine des vierges sages et des vierges folles. Le mauvais rôle semble accaparé par Sorin.

Tandis que Gabriel ne ferme le code que pour empailler des oies et des cygnes, Sorin surgit la nuit, essayant en vain de gagner à son noctambulisme ses laborieux compagnons. Cependant, il n'avait encore perdu ni la foi ni les mœurs; il s'évaguait seulement, le jour, en flâneries ou en puériles tentatives littéraires. La déchéance religieuse devait précéder chez lui la déchéance morale; exemple qu'il faudrait citer à tant de prêtres convaincus que l'on cesse toujours de croire pour excuser ses fautes de conduite ! L'insuffisance de l'Apologétique, un fidéisme sans prise sur les esprits chercheurs, telle est pour beaucoup d'hommes l'origine de leurs désordres et des expiations terrestres qui les suivent.

La foi perdue, Élie fut, quelque temps, préservé du vice par sa timidité devant la femme. Mais l'enfer dut bien rire le jour où, sur les instances de Gabriel Rogeron, le R. P. Boré, en procurant à Sorin un emploi à la section ottomane

Digitized by Google

de l'Exposition universelle, le mit en rapports, bientôt intimes, avec certaines odalisques qui, pour être de Belleville, ne perdaient à ses yeux rien de leur attrait.

Ainsi fut entamée la bergerie des cinq ou six justes que M. Frédéric Rogeron sélectionnait naguères autour de son fils.

Sorin, dès lors, conduit l'un après l'autre ses camarades à la gare de l'Ouest et finit par se retourner seul vers l'angoissante rumeur de Paris. Dans quelles guinguettes, sous quels lilas de Billancourt le découvririons-nous, occupé de bien autre chose que des textes de Virgile et des tragédies de l'Odéon, jusque-là ses uniques amours?

Après les heures légères, dont Dieu, hélas ! tient le compte, s'imprégnait-il, lui, noctambule, de la poignante mélancolie des banlieues parisiennes? Retrouvait-il dans la pénombre des tavernes le rire et les pleurs de Villon? Pressentait-il le navrant et malsain sortilège des chansons d'Aristide Bruant?

Sans doute, à vingt ans de là, il dut comprendre que cette sagesse des camarades, qu'il persiflait alors, était vraiment la sagesse, lorsqu'il revint s'asseoir solitaire à leurs foyers. Heureux ceux qui savent gouverner leur cœur, le fixer une fois et sans partage; ceux auxquels la romance du *Temps des cerises* ne rappelle qu'un souvenir !

André GODARD.

(*A suivre*) (1).

(1) Voir la suite dans les prochains numéros de la *Revue d'Anjou.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Conte vécu

« En reconnaissance »

A la mémoire du Lieutenant Marcel Triboulet, du 4.e d'infanterie, mort, face à l'ennemi, au bois des Riez, le 24 août 1916. Y. T.

Sous leur mince toile de tente, malgré le brouillard froid qui enveloppe et pénètre tout, les hommes, exténués de fatigue, dorment...

Le camp, installé en arrière d'une crête, aligne, plus ou moins bien, ses rues aux maisons toutes semblables, affectant la forme d'un prisme triangulaire.

Des tranchées de bombardement, sillons étroits, profonds, déroulent leur tracé à crémaillère au milieu des avenues de cette cité endormie. Le sol est gluant; la boue épaisse et blanche.

Et la pluie tombe fine..., incessante !

A droite les Anglais donnent, comme de coutume, leur concert formidable : le sol tremble à chaque coup de gong et les départs des obusiers et des canons sont si nombreux, si rapprochés, le ciel est si embrasé, qu'un instant on pourrait croire que c'est le soleil qui se lève, maintenant, vers « l'occident » !

Mais il est trois heures du matin et nous sommes en septembre. Le soleil ne va pas intervertir sa course pour s'harmoniser avec nos pauvres folies humaines !

Digitized by Google

La guerre peut régner sur terre en maîtresse, le ciel ignore nos crimes et, immuable, éclaire et voile alternativement nos misères !

Il pleut toujours; la boue se liquéfie de plus en plus et, sous leur tente cachou, les hommes dorment toujours !...

Cependant nos chevaux sont amenés. Le colonel, deux chefs de bataillon et moi, nous nous apprêtons à aller procéder à la reconnaissance préparatoire des premières lignes que nos unités respectives doivent occuper au cours d'une relève, qui s'annonce prochaine.

Les saluts une fois échangés, nous montons à cheval Nos pauvres bêtes ont peine à se maintenir en équilibre et c'est après des glissades sans nombre, des efforts inouïs, que nous sortons du camp de S... et gagnons enfin la grand' route.

Un silence de mort règne sur toute la campagne, le froid nous pénètre, le brouillard est épais.

Cependant, là-bas où nous allons, des fusées très pâles percent à peine de leurs lueurs mourantes l'atmosphère d'ouate qui nous étouffe.

Des sections de ravitaillement, des camions automobiles passent rapides et sans bruit dans la boue liquide, portant aux monstres d'acier leur pâture journalière. La route devient si peuplée, si encombrée d'ombres, de chevaux, de caissons, si coupée par les entonnoirs d'obus, que nous décidons de piquer à travers champs pour gagner notre premier objectif, le « P. C. de la Brigade ». Mais l'inextricable toile d'araignée de tranchées, de boyaux, qu'il faut traverser, retarde notre marche et la rend périlleuse.

Parfois nous arrivons, sans le soupçonner, dans l'axe de tir des batteries qui vont entrer en action. Ici, nous tombons sur un dépôt de munitions qui vient de sauter et dont quelques obus éclatent encore à nos pieds. Là, le camou-

Digitized by Google

flage est si parfait et le brouillard si dense que nous pénétrons, sans le vouloir, dans des emplacements de batterie de 270.

Et, partout autour de nous, le sol est jonché de douilles de 75, percé de trous d'obus se recoupant parfois.

Les pieds de nos chevaux s'empêtrent dans d'invisibles réseaux « Brun » ou dans d'interminables lignes téléphoniques.

A droite et à gauche de nous, les « 150 » allemands commencent à pleuvoir.

Nous longeons maintenant la Somme...

A travers les peupliers étêtés dont les grands bras déchiquetés, tordus, pendent lamentablement, nous apercevons, parmi les roseaux, des canonnières revêtues de toiles camouflées laissant seulement passer les tubes de leurs canons et ressemblant ainsi à des monstres marins ou apocalyptiques qui sommeilleraient à fleur d'eau.

Voici « la Grenouillère » avec ses maisons ruinées, effondrées, ses tranchées bouleversées, encore pleines d'équipements, d'armes tordues et brûlées.

Nous atteignons bientôt les passerelles où, après bien des arrêts occasionnés par les encombrements de toute sorte, nous parvenons sur la rive « Nord » du fleuve, non sans avoir été recouverts par la pluie de boue qui nous inonde chaque fois qu'un gros projectile vient frapper dans l'eau à côté de nous.

Et, malgré l'horreur du tableau qui s'offre à nos yeux, malgré les misères et les ombres qui l'obscurcissent, nous admirons ces geysers d'eau et de boue qui, à chaque rafale tombant dans les marais, montent dans le ciel et se fondent peu à peu dans les nuages noirs et bas.

Mais voici un coup mieux dirigé, effet du hasard sans doute. Il vient éclater sur le poste d'évacuation où de nombreux blessés, pauvres loques humaines échappées jusqu'ici à la mort, par miracle, et alignés sur des brancards,

Digitized by Google

attendent l'auto libératrice qui les emmènera loin de cette terre de désolation et de souffrance.

Hélas, plusieurs n'achèveront pas leur douloureux calvaire; la Mort, toujours friande de nouvelles victimes, vient encore les chercher, juste au moment où ils allaient être enfin sauvés !

Triste destinée ! pénibles instants !

Tout à coup, le 4.e d'artillerie, par groupe, entre dans la danse. Cet obus qui vient d'exploser sur le poste de secours était destiné aux batteries qui s'alignent à la lisière du bois. Une riposte s'impose et, sous les trajectoires des 75, au milieu du vacarme épouvantable de ces 16 pièces qui hurlent, qui grincent, qui déchirent l'air en tir rapide, nous avançons le cœur oppressé.

Des corvées passent, venant au café; puis des brancardiers ramenant les morts de la nuit. Hélas, tous ces cadavres, enlinceulés de boue et de sang coagulé, sont méconnaissables !...

Nous poursuivons notre route. Chaque pas nous révèle une nouvelle misère, une nouvelle souffrance : maisons calcinées, pulvérisées; rails tordus; bras et jambes pantelants; boue partout !

Le jour commence à poindre, jour maussade et blafard, qui augmente encore l'impression de tristesse et de désolation dont la terre entière semble imprégnée.

Voici enfin le P. C. du Général de Brigade que nous cherchions vainement depuis un instant.

A la porte, un unter-offizier, pris il y a quelques heures, mord avec avidité dans une boule de pain.

Nous renvoyons nos pauvres chevaux matelassés de boue et d'écume et nous pénétrons dans l'abri, où nous recevons nos consignes.

Puis on nous donne des guides et, en file indienne, à travers les boyaux, nous nous acheminons péniblement vers la deuxième ligne.

Digitized by Google

Le boyau que nous suivons court parallèlement à une ancienne voie ferrée d'intérêt local. Les traverses et rails qui la constituaient sont brûlés ou tordus, arrachés, broyés. Dans les talus de la voie ferrée, des niches, des abris. A notre gauche, deux chaudières brûlées, criblées de balles de mitrailleuses, laissent voir, comme des boyaux sortant d'un ventre ouvert, leurs tuyaux de chauffe rougis, rongés par la rouille !

Plus loin, nous trouvons des hommes couchés à même la tranchée, des bandes de « Maxim », des fusils broyés, des grenades de tous les modèles et de toutes les couleurs épars sur les parapets.

Une grande croix rouge indique un poste de secours. En effet, du fond d'une caverne, sortent de violentes effluves d'iodoforme et l'escalier est tapissé de pansements sanguinolents. Devant la porte, des bracardiers dorment, tandis que l'aide-major bat la semelle.

Nous entrons bientôt dans un trou qui descend à 12 pieds sous terre et où l'on peut à peine tenir quatre debout : c'est le bureau du colonel de P...., avec, sur une caisse de cartouches, des circulaires, des plans,... des papiers... des papiers !

En sortant, après nos échanges de vues sur la situation, nous nous quittons; chacun va reconnaître le propre secteur de son bataillon.

On me redonne un guide et la sinistre promenade continue.

Le jour grandit, il va falloir se presser pour ne pas être vus des Boches.

Ici, les tranchées n'existent plus; les boyaux eux-mêmes sont comblés; et nous arrivons à une immense carrière, digne de figurer l'entrée de l'Enfer.

La plume, en effet, se refuse à décrire l'aspect de désolation poignante de cette vaste excavation où cadavres français et allemands se superposent, se mêlent, s'entrecroisent.

Digitized by Google

Des canons de fusils enfoncés jusqu'à la hausse émergent; des pieds, qui regardent le ciel, indiquent que là des hommes ont été enfouis sous des éboulements prodigieux; des débris de capotes, de casques, d'équipements, des paquets de pansement défaits et rougis, du pain noirci, des bouteilles brisées donnent un aspect de vaste marché aux puces.

Et, sur tout cela, l'odeur du champ de bataille, l'odeur de la chair pourrie, qui se mêle à celle des excréments, et qui vous soulève le cœur !

L'odeur du champ de... bataille !...

Ah ! vraiment il faut l'avoir ressentie pour bien connaître toute l'horreur de la guerre !

L'incendie de Rome excitait Néron !

L'éclatement des obus a quelque chose de grandiose, de volontaire !

Les champs dévastés et les cimetières se recouvrent peu à peu de gazons et de fleurs; mais cette odeur qui vous prend à la gorge, qui vous pénètre, vous et vos vêtements, qui vous suit et que vous conservez, imprégnée pendant des jours dans vos narines, non, je n'ai jamais rien connu de plus horrible !

Dans ce cratère où la mort et la désolation ont passé et établi leur royaume, des ombres sortent de terre, emmitouflées dans les plus étranges défroques. Elles surgissent de trous invisibles, vont, viennent, nettoyent leurs armes et leurs mitrailleuses.

Je cherche le chef de bataillon. Je le trouve enfin, au fond d'une sape, accroupi sur un sac à terre, des papiers à la main, s'efforçant de lire péniblement, à la lueur d'un bout de bougie, les nombreux ordres qu'il vient de recevoir.

Il m'indique l'emplacement de ses réserves et l'endroit approximatif où je pourrai trouver son camarade, du bataillon de première ligne.

Digitized by Google

Nous nous souhaitons bonne chance et je repars avec un nouveau guide pour la première ligne.

Hier, on s'est battu ici, et les blessés n'ont pu encore être enlevés. Des arbres broyés, hachés encombrent ce qui était autrefois une route bien entretenue et ombragée. La chaussée, les talus ont disparu.

Seule une borne kilométrique, qui indique « Cléry 4 K. 300 », a subsisté *intacte*.

A ma droite, je laisse l'emplacement d'une ferme qui ne forme plus aujourd'hui qu'un vaste amas de poussières rouges, tandis que, tournant à gauche, je pénètre dans ce qui était autrefois le bois de Hem.

Un coin du bois de Hem.
Deux cents cadavres boches, gonflés, tuméfiés, jalonnent les lisières et les pistes.
(Cliché de l'adjudant Carrelet.)

Celui-ci ne forme plus qu'un monticule de pierres blanches, sur lequel émergent quelques troncs d'arbres déchiquetés, réduits en lamelles, coupés presque au ras du sol.

Pas une feuille aux branches. Pas un brin d'herbe sur terre. Pas un oiseau, pas un insecte dans l'air !...

Digitized by Google

Mais, à quelques pas, un spectacle macabre m'attendait. Deux cents cadavres boches, gonflés, tuméfiés, jalonnent les lisières et les pistes.

A voir ces colosses à la face d'ébène, aux yeux grands ouverts, aux langues pendantes, aux ventres ballonnés et ceints d'équipements neufs, on se bouche le nez, on ferme les yeux et l'on passe rapidement pour sortir, au plus vite, de ce cauchemar !...

Un espace découvert, au fond d'un ravin, s'offre à moi. Battu continuellement par l'artillerie ennemie, il faut le traverser au plus vite, malgré les milliers de petits cratères qui l'ont bouleversé et les centaines d'obus non éclatés qui l'encombrent. Puis, un talus, quelques troncs d'arbres, des sapes : le bois des Ouvrages.

Un nouveau talus et puis une crête nue, désertique... La sueur perle à mon front et, malgré la courbature de mes jambes qui demandent grâce, j'accélère l'allure, car le passage est des plus mauvais et des mieux repérés. Un « gros noir », puis 9 autres, puis 10 autres viennent de nous encadrer. Les Boches nous ont vus et me rendent, à un coup près, les honneurs dus à un Chef d'État. Mon guide a sa capote traversée par un éclat : « Il était moins cinq ! »

J'arrive enfin au P. C. du chef de bataillon de première ligne.

Je le trouve bravement installé sous une toile de tente, roulant une cigarette et jurant, non contre ses voisins d'en face, mais contre les « papiers » qui arrivent, encore et toujours, jusqu'à lui, malgré tous les tirs de barrage et d'interdiction de l'ennemi ! Il n'y a pas à dire, il y a un bon Dieu pour la paperasse !

J'apprends son beau travail de la veille et le bond formidable qui a été fait par son bataillon. Muni des renseignements et des recommandations qu'il veut bien me don-

Digitized by Google

ner, je m'en vais, à quatre pattes, reconnaître sa première ligne.

Sa première ligne??

Des trous d'obus, un méchant talus, et puis, au fond ou derrière, des hommes. C'est tout !

Le brouillard s'est peu à peu dissipé.

Les mitrailleurs boches m'on vu et, tout autour de moi, les petites mouches de plomb bourdonnent et voltigent.

Je crayonne une vague topo, je fais un tour d'horizon à la jumelle, qui me montre le même vide, le même panorama de désolation et de ruines, je serre trois ou quatre mains et je reprends le chemin de l'arrière, en me demandant comment je pourrai, cette nuit, amener mes cinq cents hommes jusqu'ici et sans pertes !

Mais mon retour va être plus pénible que l'aller.

Il fait grand jour maintenant et les artilleurs ennemis sont à leurs pièces. Aussi vais-je être poursuivi, pendant plus d'une heure, par une pluie de projectiles de tous les calibres.

Ah ! non, les Allemands ne manquent pas de munitions ! C'est par bonds, par arrêts brusques, au fond d'un entonnoir d'obus, qu'il me faut opérer cette marche en plein jour.

Et, quand j'arrive au P. C. du général de Brigade, fourbu, crotté, suant sang et eau, j'ai grand'peine à enfourcher mon « Vieux Verdun ».

Je n'ai plus qu'un désir, qu'une pensée : revoir le camp et mon bataillon et dormir, comme mes hommes, sous ma toile cachou !...

*
* *

Il y avait à peine cinq minutes que j'étais rentré que déjà mon adjudant de bataillon se présentait avec des

Digitized by Google

liasses de circulaires, de rapports, des rouleaux de cartes et de plans !...

A ce moment-là, je l'assure, je regrettais mon trou d'obus de la première ligne où les « petites mouches » de plomb bourdonnaient et voltigeaient à mes oreilles.

Yves TYASBON.

Brioche (*Bouchavesnes*) 15 *sept.* 1916.

Digitized by Google

Le Légataire

A Monsieur le Chanoine Urseau.
M. L.

Point saoûl, malgré l'heure avancée déjà — l'angelus de midi achevait de tinter — et presque faraud, bien qu'on fût *ein jour sûs s'maine*, avec une blouse quasi intacte, un pantalon de velours à côtes d'un beige lavé rehaussé de belles pièces brunes symétriquement disposées et le cuir de sa face boucanée aussi soigneusement gratté que la couanne d'un gorin qui vient de passer à l'échaudoir, Jean Béduneau, dit « *La Galarne* », venait de remonter toute la Grand'-rue, depuis la Croix-de-l'Umiau, où le Bourg commence à un *carroil*, jusqu'à la place de la Mairie, au coin de laquelle, derrière une grille à barreaux verts, se dresse, imposante et cossue entre des massifs de bégonias, la maison bourgeoise de Me Poilâne, le notaire.

Du coup, ce fut comme si une traînée de poudre eût allumé le feu roulant des verbiages, entre les *marraines* qui, accotées au chambranle des portes, la *crôle* en main, mangent leur soupe en devisant, d'un bord à l'autre, et pour qui tout ce qui passe, bêtes ou gens, est matière à caquets.

De fait, il y avait bien de quoi s'étonner : d'ordinaire, à pareille heure, Jean Béduneau, à qui laissaient de nom-

Digitized by Google

breux loisirs ses irréguliers embauchages comme journalier, et certaines expéditions — de braconnage, disaient les uns, de rapine, insinuaient les autres — eût traîné de cabaret en cabaret une ribote coutumière et l'inquiétante silhouette, hirsute et loqueteuse, qui lui avait valu sa peu flatteuse *signorie* de *La Galarne*. Rien moins qu'un événement d'importance ne pouvait amener semblable changement dans les allures du sire; c'en était un, en effet : *La Galarne* revenait du cimetière, où le fossoyeux achevait d'enterrer sa tante, la Mélie Renot, la propre sœur de sa mère, une vieille fille bigote et avaricieuse, qui vivait seule, avec une vache et des poules, dans sa petite closerie de la Ratouère, d'où elle ne sortait guère que pour aller aux offices et aux exercices pieux de la « Congrégation », ou pour vendre ses œufs aux *coconniers*, les jours de marché; la tante n'avait que des rapports plutôt lointains avec son grand *harquelier* de neveu... son unique héritier pourtant; et de savoir si la Renote n'avait point, par quelque disposition testamentaire, fait en sorte que son petit bien ne tombât pas en des mains si indignes, surexcitait la curiosité des commères, avides de cancans.

Mais leur espoir fut déçu pour ce jour-là, car, au bout d'une couple d'heures, La Galarne sortit de chez le notaire du même pas tranquille et, n'ayant même pas jeté un regard sur les branches de pin prometteuses qui signalent aux assoiffés les portes de « L'Écu Rouge » ou de « La Croix-Verte », il regagna, sans plus s'arrêter, et n'échangeant avec les uns ou les autres que de brefs saluts, la canfouine où il gîtait pêle-mêle avec son chien Pelu, grand mâtin maigre au poil neutre, vrai compagnon de braconnot, et la vieille bique effondrée, tout en barbe et en cornes, unique tête de son troupeau.

***

Digitized by Google

Ce fut bien un autre émoi, le lendemain, qui était un samedi, quand, vers le marché de la sous-préfecture, on vit, sur la route où les carriolées ferraillaient, emplies jusqu'aux ridelles du jacassement des volailles et des *marraines* en coiffes, dépassant les bouviers que la conduite de leurs bêtes forçait d'aller *de leur pied*, s'avancer le plus étrange troupeau qui, certes, fût jamais parti pour la foire.

Toujours digne, La Galarne poussait devant lui, à coups de gaule, la vache de sa défunte tante Mélie, une assez belle bête au poil *garre*, bien en chair et la robe luisante; derrière, remorquée au bout du licol comme un bachot au cul d'une gabarre, la chèvre tanguait, lamentablement bêlante, sa toison bourrue érussée par places, et parsemant la route d'une quantité de crottes qui semblait prodigieuse eu égard aux capacités restreintes de son ventre efflanqué; sur les bas-côtés Pelu trottinait, allègre, entraîné par l'habitude à de brusques arrêts au bord des haies, par delà lesquelles son nez exercé percevait le fumet de probables gibiers, mais reprenant tout aussitôt son chemin, comme s'il eût été pénétré de sa dignité nouvelle de chien de berger.

Certes, ni les carrioleux ni les piétons ne se privèrent de blaguer le maître du troupeau; mais La Galarne, si prêt d'ordinaire aux engueulades les plus salées, et même assez mauvais coucheur, laissait pleuvoir les brocards avec une olympienne sérénité; et ce fut tout tranquillement qu'ayant, à l'entrée de la ville, obliqué vers le Champ de Foire, il s'insinua, lui, sa vache, sa bique et son chien, au milieu de la masse grouillante des bestiaux, à la petite place vide qu'un gros platane laissait entre les bêtes de maître Cailleau, de La Saulaie, un gros homme haut en couleurs, toujours réjoui et tonitruant, et celles que venait d'amener Louis Chauvin, le métayer de Vaugareau; le hasard seul pouvait avoir ainsi placé Jean Béduneau tout justement entre ces

Digitized by Google

deux notables de sa paroisse, qui, du reste, bons vivants tous les deux, l'accueillirent avec jovialité :

« Te v'là donc d'foère, astheur', sapré grand *breûlier?* dit le fermier.

« — Faut ben, faut ben, maît' Cailleau !

« — C'est-i donc en bracounant qu't'as pris eune vache au collet? reprit à son tour Louis Chauvin.

« — Vantié ben, vantié ben, gars Louis !

« — Et la bique, c'est-i qu'tu comptes la vend' aussit'?

« — Ça s'pourrait, maît' Cailleau, ça s'pourrait !

« — En c'cas, mon gâs, ça n's'ra toujou ben ren qu'pour les cônes, pasque, la piau, a doit êt' parcée : y a pus ren d'dans ! »

Les acheteurs circulaient, fendant le flot épais des larges croupes et des têtes encornées, marchandant, disputaillant, luttant de rouerie avec les vendeurs; un gros marchand, sorte d'hercule, qui portait des bagues en or sur d'énormes doigts poilus, s'arrêta devant la vache de défunte Renot :

« Comben ta bête?

« — A fait ben ses six cents livres, pour le moins, et ben nourrie, et ben conv'nabe, répondit La Galarne.

« — C'est point ça que j'te d'mande, *adlaisi !* Comben ta bête?

« — En domeriez-vous troés écus?

« — Tu t'fous d'mé, j'crés ben ! hurla le colosse.

« — Nenni donc, ben sûr ! Pour troés écus j'pourrons, p't-êt', faire ein arrang'ment : Pour troés écus, parole donnée j'vous cèd' la vache... seur'ment, j'vas vous dire, faut qu'vous prendiez la bique avec... l'ein n'va point sans l'aut'... coume vous m'véyez, moé, j'aime point les p'tits marchés, je n'vends qu'en grous ! »

Et, ce disant, La Galarne désignait du bout de sa gaule la maupiteuse créature, affalée dans la poussière où sa barbe traînait.

Digitized by Google

Le marchand eut un haut-le-corps :

« J'ai-t-i eune tête à acheter des biques, moé?... et qué bique, encôre !... Si ta vache a vaut troés écus, à ton sens, comben donc qu'a vaudrait, ta saprée carcasse d'bique? »

La Galarne prit un temps :

« Pour vous, sans marchander, rapport que vous m'étrennez, ça sera trent' cinq pistoles seul'ment ! »

L'autre poussa un juron formidable et partit en haussant les épaules; d'autres vinrent, et à tous La Galarne, placide, faisait les mêmes offres saugrenues; le bruit s'en répandit, et un attroupement se forma autour de ce phénoménal vendeur; maître Cailleau et Louis Chauvin se tenaient les côtes de rire; enfin un boucher de Paris, à qui l'on devinait sous sa blouse un complet cossu de Monsieur, fendit les rangs, et s'adressant à Béduneau :

« — Alors, c'est sérieux, tes prix?

« — Tout c'qu'i a d'sérieux; j'n'arnie point ma parole : c'est troés écus pour la vache, trent' cinq pistoles pour la bique, et c'que vous voudrez pour le vin du garçon !

« — Je n'ai pas souvent vu de loufoc pareil ! s'écria le Parisien en s'esclaffant'.. Il est plus rigolo que Dranem ! Mais ça n'empêche pas de s'arranger; j'ai encore une bête à prendre pour faire mon wagon; voyons, mon gars, rabats-moi une pistole sur la chèvre, et le marché est fait !

— Tope-là ! dit La Galarne en tendant la main... Les bêtes sont à vous !

— Convenu ! reprit l'autre... après tout, l'affaire n'est pas si mauvaise : la vache a l'air bonne et, pour ce qui est de la chèvre, je l'enverrai au Jardin des Plantes..., comme ils n'en auront jamais vu d'aussi laide, ils penseront que c'est une espèce rare ! »

Et l'on s'en fut, suivant l'usage, régler le marché au cabaret.

Au retour, sur la route, La Galarne, suivi du fidèle Pelu, connut les succès des grands gaudisseurs : colportée

Digitized by Google

en un clin-d'œil du Champ de Foire au Marché Couvert, et de là à la Halle au Blé, l'histoire de la vente avait fait son chemin, et le héros de cette facétie s'auréolait de célébrité. Cailleau et Chauvin, qui avaient, au reste, fait de bonnes affaires et se sentaient d'excellente humeur, étaient revenus avec lui, pour le plaisir d'entendre tout au long du chemin les quolibets et les rires de tous ceux qu'ils rejoignaient ou qui les dépassaient.

***

Ils en riaient encore le lendemain, à la sortie de la grand' messe, lorsque La Galarne les pria fort poliment de lui rendre un service, après quoi l'on irait en face, à la « Croix-Verte », boire une bouteille de bouché : il s'agissait seulement de venir jusque chez Me Poilâne, à côté, pour lui servir de témoins.

Quand ils furent assis tous trois dans la pièce carrelée, tapissée d'affiches poudreuses et de cartonniers vétustes, où le tabellion tenait ses assises :

« Maître Cailleau, dit le notaire, et vous, Chauvin, vous étiez présents tous deux hier, lorsque Jean Béduneau a vendu la vache de Mélie Renot?

« — Ben sûr que oui, dit Cailleau... et que meime on n'aurait point cédé nout' place à d'autres !

« — Et vous pourriez témoigner sous la foi du serment du prix auquel cette bête a été vendue devant vous?

« — Pour ça oui, s'écria Chauvin, et que c'est ben la première fois que j'ons vu ein marché d'meime !...

« — Troés écus, eune vache d'six cents livres... ah, le sapré bougre d'adlaisi, nous a-t-i fait rigoler tout d'meime !

« — Troés écus, répéta Chauvin en écho, troés écus !... et dire que pour eune mouvaise bique...

« — S'agit point d'bique, astheur, interrompit La Galarne ; vous êt's ben témoins, vous maît' Cailleau, et toé, gars Louis,

Digitized by Google

qu'j'ai ben vendu la vache à ma défunte tante Mélie pour troés écus tout juste?

« — Ça, firent les interpellés, sûr et certain qu'on n'peut point dire autrement !

« — Alors, Monsieur l'Notaire, dit encore La Galarne, si c'est ein effet d'vout' bonté, v'là le r'çu d'neuf francs qu'Monsieur l'Curé m'a donné, pour l'argent des messes que j'vins d'i porter; mait' Cailleau et Louis Chauvin ont ben véritablement attesté que c'est là l'prix auquel que j'ai vendu hier la vache à ma défunte tante; donc, y a pus d'erreur, j'sommes ben quittes !

« — Béduneau, répliqua sentencieusement Me Poilâne, je crains bien que pour l'esprit pous n'ayez qu'imparfaitement satisfait aux volontés dernières de défunte Mélie Renot... mais évidemment, au point de vue de la lettre, et étant donnés les termes du legs, je ne puis faire autrement que de vous envoyer en possession ! »

. . . . . .

« C'est ben simble, expliquait cinq minutes plus tard La Galarne à ses deux compères, attablés avec lui à la « Croix-Verte » : Ma défunte tante Mélie, a n'avait marqué sûs son testament qu'a n'm'estimait guère, mais que rapport à c'que j'sîs l'fî à sa sœur, a n'voulait tout d'meim' point m'deshériter du tout; seur' ment, voilà, y avait eune formalité : paravant qu'j'entre en possession, coume dit l'notaire, fallait-i pas qu'allions d'abord vend' sa vache, à seule fin d'en porter l'prix au Curé, qu'i n'y fasse dire des messes, pour qu'à séye ben sûre d'aller d'suite en Paradis !... Alors moé, je m'sîs fait réflexion que, des messes, a n'en avait tant entendu et fait dire, sa vie durant, qu'a n'devait point êter' loin d'compte... et pis, a n'était si guère agrâlante que l'bon Dieu, vantié, n'tait point si pressé d'la voér, coume elle d'aller l'trouver; tandis qu'moé, bounegent ! j'sés point riche, vous l'savez ben; ma pouver' bique, a n'était sûs l'point d'quercî sans qu'j'en aye tant

Digitized by Google

seur'ment ein p'tit profit ! Valait-î point mieux que ren n'séye pardu, d'la manière que j'm'y sés pris? Coum' ça, tout l'monde y trouv'nt leû compte ; j'ons ben vendu ma bique, et pour c'qu'est de la défunte, a n'peut point dir' que j'ons point versé à monsieur l'Curé l'prix d'sa vache, tel que j'lai r'çu, vous en êt' témoins... côr ben hounêt' de n'y ren avoér compté, rapport à la dépense qu'î m'a fallu faire pour la mener en foére : cinquante sous que j'ons dû payer, pour le droit de place, et mon manger, l'tantôt ! »

Marc LECLERC.

(Reproduction interdite aux journaux non abonnés à la Société des Gens de Lettres.)

Digitized by Google

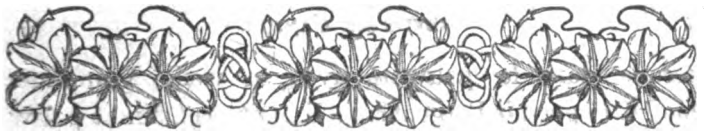

Désespérance

(Récit de guerre)

Après de glorieux combats, le X*** régiment d'artillerie se repose à vingt kilomètres du front. L'année 1915 approche de sa fin. Septembre commence. Le soleil de midi rayonne triomphant sur les Vosges. En souples écharpes les brumes du matin traînent sur les prairies humides. A l'ombre de la forêt, couché sur le rebord du fossé, Jean Perray, surnommé par ses camarades « le premier artilleur de France », rêve tout éveillé. Il rêve, le pauvre, à sa Vendée, à son village, à sa maison. Il rêve surtout à sa femme, à son Aline chérie, aux blonds cheveux couleur de paille fraîche, aux beaux yeux sombres rappelant la teinte du bluet. Depuis treize mois il se bat en vaillant soldat, mais combien le temps lui paraît long ! Enfin, ce matin même, son capitaine vient de lui annoncer sept jours de congé à prendre la semaine prochaine et, à cet espoir, il se sent frémir de joie. Hélas ! alors qu'il se berce des songes les plus doux, le malheur l'attend au pays !

Son histoire est une page de vie toute palpitante !

Dès l'âge de vingt-cinq ans, établi patron couvreur à la Flocellière, il a épousé, sans écouter aucune observation, une modeste couturière, la petite Aline Chambot, vivant

Digitized by Google

presque dans la pauvreté avec sa vieille grand'mère. Que lui importait l'argent?... Il était orphelin et pouvait se fiancer à son gré. Or, il aimait cette jeune fille, belle comme une vierge de vitrail, distinguée comme une vraie dame. On la disait très coquette. Jean ne s'en tourmentait guère : il possédait de grosses économies léguées par ses parents et gagnait en plus assez d'argent pour que sa femme pût se payer « un brin » de toilette. Il serait si content de la gâter, lui demandant un peu d'amour pour seule récompense. Évidemment Aline se laissait trop courtiser, mais il n'y a pas grand mal à cela pour une jeune fille à la recherche d'un mari. Elle arrivait souvent en retard à la messe du dimanche, mais Jean, très pieux, se promettait de la corriger de cette mauvaise habitude. Il irait à l'église avec elle et ils ne manqueraient jamais l'*asperges*. Déjà il souriait en pensant à leur entrée. Aline marcherait devant; lui suivrait quelques pas derrière. Elle serait charmante; chacun l'admirerait. Il demandait d'avance pardon au bon Dieu des péchés d'orgueil qu'il ferait ces dimanches-là.

Et le grand jour vint ! Un peu gauche, un peu lourd dans ses beaux habits de noces, il suivit à l'autel sa blonde fiancée, trop jolie sous son diadème de fleurs d'oranger. Un murmure flatteur s'éleva sur leur passage. Jean croyait encore l'entendre !...

Le lendemain la vie commune commença pour eux. Pendant quelques années, ils vécurent en plein bonheur. Jean, travailleur, intelligent, voyait sa clientèle augmenter et sa fortune s'arrondir. Aline, habituée à une sévère économie prêchée par sa grand' mère, dépensait avec modération. Elle tenait bien sa maison, aimait la propreté, faisait même d'assez bonne cuisine. Très adroite, la jeune femme taillait ses robes, garnissait ses chapeaux. Dans les grandes occasions seulement elle s'adressait à la première couturière de Pouzauges, la générosité de Jean lui permet-

Digitized by Google

tant ce luxe inconnu au village. Aussi les toilettes de Mme Perray devenaient célèbres à la Flocellière; les jeunes filles les admiraient avec envie; les vieilles paysannes disaient avec sévérité : « En v'là-t-y des manières pour une petite sans le sou ! Elle ruinera son homme, c'est sûr ! »

Un seul regret assombrissait souvent le front de Jean : après trois ans de mariage aucun enfant n'égayait de son frais babil la douceur monotone du foyer.

Au commencement de 1914, la grand' mère Chambot mourut. Perray la regretta sincèrement, car il savait combien les conseils de cette brave femme encourageaient Aline. Quand la bonne vieille reposa dans le cimetière, à l'abri des noirs cyprès, les jeunes gens restèrent attristés, mais toujours très unis. Quelquefois Jean trouvait Aline un peu distante, un peu mélancolique. N'ayant plus la petite distraction d'aller voir sa grand' mère à quelques cents mètres du bourg, elle lisait beaucoup de romans et se plaisait dans ce monde irréel. Jean se sentait d'une nature moins affinée, plus peuple qu'elle. Il en souffrait ! Il l'aimait d'un amour si désintéressé, si exclusif, qu'il tremblait de ne pas la rendre assez heureuse. Il aurait toujours voulu la voir les yeux pleins de gaîté, la bouche fleurie d'un sourire.

Par les beaux soirs de juin, après leur souper, le couvreur sortait des chaises et installait Aline sous une tonnelle de verdure. Leur maisonnette était blottie sous de grands châtaigniers. Les branches les plus basses en cachaient presque le toit. Au-dessus, le ciel, peuplé d'étoiles, resplendissait de clarté. Au fond du jardin, entre des arbres formant une sorte de portique, le clocher de l'église se dessinait en ombre vague. Aux pieds d'Aline un rayon de lune dormait. Les œillets roses répandaient dans l'air tiède leur fine odeur poivrée, les acacias embaumaient comme de gigantesques bouquets. On entendait des bruits d'ailes

Digitized by Google

dans les buissons ! Pour Jean, cette heure était exquise; pour Aline, elle devenait déprimante. Ce fut ainsi que par de très petites choses leur bonheur commença à être menacé.

Soudain un cri d'angoisse retentit à travers la France ! La guerre ! C'est la guerre !... Dans le pays tout entier il y eut un long sanglot. Le tocsin résonna sinistre. Les trains partirent bondés. Les routes se couvrirent de convois de chevaux. Les femmes s'accrochèrent au bras de leur mari et les enfants balbutièrent : « Papa, mon petit papa !... » En Vendée les prières s'élevèrent ferventes. A la Flocellière surtout la petite chapelle de Lorette vit des pèlerins en foule venir prier Marie. Les chapelets s'égrenèrent sans discontinuer. Les cierges brasillèrent devant l'autel privilégié. La Vierge eut à ses pieds toute une population en détresse.

Jean et Aline devant une séparation aussi cruelle tombèrent dans un morne désespoir. Lui gardait un silence farouche, voulant paraître brave jusqu'au dernier moment; elle, sans aucune énergie, pleurait avec les grosses larmes des tout petits. Perray se demandait ce qu'allait devenir cette malheureuse créature sans mari, sans enfant. Il la consola de son mieux. Il dit : « Je reviendrai, j'en suis sûr; ne te fais pas de chagrin. Écris-moi chaque jour. Quand tu seras trop triste, va prier la *Bonne Dame.* »

Il la recommanda aux sœurs de l'école où elle avait été élevée; il chargea le bon chapelain de Lorette, l'abbé des Rues, de le prévenir de suite si, par malheur, la jeune femme tombait malade... Puis il s'en alla, sans permettre qu'Aline l'accompagnât à la gare. Il la pressa une dernière fois sur sa poitrine et, sans se détourner, s'éloigna, avec l'horrible sensation qu'on lui arrachait le cœur !...

Alors, la grande solitude se fit autour d'Aline ! Les jours passèrent après les jours, les nuits succédèrent aux nuits sans lui apporter le sommeil. Elle avait peur du vent,

Digitized by Google

de l'orage, des chiens qui hurlaient, parfois même du silence de la vaste campagne. Elle eût donné dix ans de sa vie pour une caresse, pour un mot d'amour !...

L'automne arriva. Les bois prenaient des teintes empourprées, passant par toute la gamme des ors, depuis l'or pâle, presque vert, jusqu'à l'or rouge aux reflets fauves. Les feuilles tombaient, mettant des taches de rouille sur la mousse jaunie. Dans le ciel plus gris le soleil paraissait moins brillant. Les oiseaux se cachaient au creux des vieux murs. Avec les dernières hirondelles Aline sentit partir le reste de son courage.

A son tour l'hiver s'écoula tristement. Les lettres de Jean devenaient plus rares. Rivé à son 75, le jeune homme se battait près de la Maison du Passeur, méritant la croix de guerre et de nombreuses citations. Malgré son désir d'écrire à sa femme, il était souvent forcé d'attendre une semaine entière sans lui donner de ses nouvelles; aussi, son souvenir s'affaiblissait un peu dans le cœur d'Aline !...

Avril mit toute la nature en fête. Les buissons s'emplissaient de chansons. Les violettes parfumaient les hautes futaies... Aline parut encore plus désemparée. La gaîté du printemps lui faisait mal à l'âme !

Un jour, dans un ronflement sonore et une violente odeur de pétrole, une automobile traversa le village. Sur son passage les enfants se collaient au mur, poules et canards fuyaient effarés ! La voiture stoppa devant la maison des Perray. C'était le notaire d'un bourg voisin qui venait demander l'adresse du couvreur pour régler la vente de l'humble maison de la mère Chambot. Ce notaire, malgré ses trente-cinq ans, n'avait pas été mobilisé. Sa santé délicate lui permettait les douceurs de l'arrière. Très efféminé, il offrait le type parfait du « noceur » de petite ville. Sans aucune conviction religieuse, il n'attaquait jamais les prêtres : il se contentait d'en rire ! Il traitait

Digitized by Google

de momeries les cérémonies de l'Église et parlait des dévotes avec un accent de souverain mépris. Posant à l'intellectuel, il écrivait dans un médiocre français des articles de journaux, où il exprimait des idées encore plus médiocres. Dès cette première visite, il trouva Aline ravissante sous l'auréole de ses cheveux blonds, avec ses jolis yeux calins. Toute l'attitude de la jeune femme semblait mendier un peu d'amour. Me Jalin comprit vite la situation. Il plaignit Aline de vivre seule, sans distraction. Il offrit de lui prêter des livres, même, si elle voulait, de l'emmener se promener en auto à Pouzauges ou à Châtillon. Très peu courageuse, à la recherche de toutes les sensations nouvelles, l'esprit faussé par trop de romans, la pauvre petite couturière était une proie facile à saisir. Elle accepta tous les plaisirs offerts !...

Et depuis ce jour l'auto revint trop souvent devant la maisonnette cachée sous les grands châtaigniers !.....

. . . . . .

Le 14 septembre 1915, Jean Perray quitte enfin le front. Il part, joyeux de revenir chez lui et de revoir la femme tant aimée dont il est séparé depuis treize mois. Après un long voyage, il descend un soir en gare de Châtillon. Dix-neuf kilomètres lui restent à franchir avant la Flocellière. Très connu dans cette contrée, le jeune homme emprunte une bicyclette et file à toute vitesse sur la route poudreuse. Quelle joie pour lui de rentrer au village !...

Le village, mais c'est la petite patrie, qu'on aime tout enfant avant de savoir ce qu'on appelle aimer; c'est là que les parents dorment sous leurs dalles de pierre; c'est là qu'il fait bon vivre; c'est là que Jean voudrait mourir !

Machinalement il répète ce vieux dicton :

« J'aime mieux mon village que ton village;
« J'aime mieux ma maison que ta maison;
« J'aime la France plus que tout ! »

Digitized by Google

Ah ! oui, il l'aime, la France ! Il donnerait tout son sang pour la délivrer de l'ennemi, pour garder à jamais sa Vendée de l'envahissement boche !

Il reconnaît dans la brume transparente le clocher des Châtelliers. Cela lui donne du courage. Rapide, il escalade les pentes et descend les vallées en véritable tourbillon. En traversant Châteaumur, il entend un gamin crier : « Pour sûr, le poilu, il va se casser le cou !... » Jean sourit, mais ne ralentit pas. Il pense à celle qui l'attend au foyer solitaire. Il a préféré ne pas la prévenir : il craignait trop de voir son congé retardé ! Dans ses dernières lettres seulement il a parlé d'une permission prochaine, sans indiquer de date exacte. Bientôt il entre à la Flocellière, traverse tout le bourg sans même regarder les ménagères qui pérorent sur le seuil de leur porte et, prenant la route de Saint-Michel, s'arrête brusquement devant sa maison.

Il est huit heures. La nuit tombe déjà. Au loin, l'orage gronde. A travers la fenêtre voilée de blancs rideaux Perray aperçoit de la lumière et une ombre qui s'agite. Il retient son souffle ! Après tant de souffrances et de luttes la joie le fait trembler. Il se demande si sa chère petite femme aura la force de supporter l'émotion de son retour. Il regrette d'avoir caché la vérité. Il hésite encore; puis, pressé de jouir de l'heure présente, il se décide à frapper... Des pas se font entendre. Aline vient ouvrir. Alors Jean dit : « C'est moi, ma chérie, moi, qui arrive pour huit jours chez nous ! »

La femme recule en poussant un cri.

« Il ne faut pas te saisir, je me porte bien et nous allons être si heureux pendant une semaine. »

Les bras grands ouverts il s'avance dans la salle pour enlacer Aline d'une amoureuse étreinte.

Mais elle, tremblante, égarée, se dégage vivement et murmure : « Oh ! Jean, comme j'ai eu peur ! Il fallait m'avertir de ta venue au pays !...

Digitized by Google

« — C'est vrai, tu as raison », consent le jeune homme, confus de cet accueil.

Ils sont là, en face l'un de l'autre, hésitants, gênés sans savoir pourquoi. La lampe, suspendue au plafond, les enveloppe d'une lueur caressante. Une bonne odeur de soupe aux choux s'exhale de la marmite.

Jean propose : « Si on soupait tous deux? »

« — Je veux bien. Je vais mettre ton couvert. »

Pourtant, après cette promesse, Aline ne remue point. Debout, appuyée d'une main à la table, la tête un peu fléchie, elle semble prête à défaillir.

Jean voit son trouble, sa pâleur; il questionne, inquiet « Tu es malade?... »

De sa jolie voix chantante, elle répond : « Non ! »

Il la regarde avec une affectueuse tristesse. Décidément, Aline a beaucoup changé. Son visage est émacié; ses yeux cernés de bistre paraissent agrandis. On dirait qu'une flamme intérieure les fait briller d'un éclat étrange. La fraîcheur de son teint disparaît sous un masque de son. Malgré ces signes de fatigue, le jeune homme la trouve engraissée; sa taille si mince, si flexible autrefois, reste maintenant rigide et déformée !... Un doute atroce s'empare de Jean !... Il examine de nouveau sa femme...

Les mains jointes, tombantes devant elle, Aline garde l'attitude d'une coupable. Tous les deux se taisent, dans un silence lourd d'inquiétude.

Enfin, le soldat répète : « Je suis sûr que tu as été malade.

« — Pas du tout », fait-elle, agacée.

« — Je te trouve si pâle », insiste-t-il, voulant presque la forcer à parler.

Aline se redresse et, par un effort de volonté, interroge à son tour : « Et toi, tu n'es pas trop fatigué? »

Sans répondre, Jean pose sur elle un regard anxieux !... Un trait de lumière jaillit dans son esprit enténébré.

Digitized by Google

Il s'écrie : « Misérable, tu es enceinte ! ... »

Aline reste muette, plus blanche qu'une morte. En cette minute suprême elle ne cherche pas à nier sa faute.

Jean bondit vers elle. Un instant il voit rouge, il la saisit par le cou, prêt à l'étrangler. Une colère monstrueuse, une colère de bête en fureur bouleverse tout son être... Il jette sa femme à genoux, lève le bras pour frapper..., mais aussitôt il se repent en voyant Aline à terre, sans défense, une immense frayeur sur son pauvre visage. Elle se tient ramassée, toute petite devant lui, telle une biche traquée.

Jean recule. Il dit : « Relève-toi ! »

La jeune femme obéit, chancelante, elle s'écroule sur une chaise. Deux larmes coulent lentement le long de ses joues pâlies. Pour la première fois depuis le jour fatal Aline se rend compte de son crime. Elle sanglote en face de son bonheur gâché, de sa chûte honteuse dans l'irréparable.

Près d'elle, Jean reste muet, plongé dans une désolation sans bornes. Sous le choc terrible de cette révélation son courage est paralysé, ses membres lui refusent tout service, ses artères battent à se rompre.

Enfin il demande, d'une voix assourdie d'émotion : « Ainsi, tu m'as trompé? Tu as pris un amant?... »

Aline rougit du front jusqu'au cou !

« Oui ! » confesse-t-elle.

« — Et cet amant, il te plaisait ?

« — Il me plaisait.

« — C'était un monsieur, peut-être ?

« — Peut-être...

« — Dis-moi son nom.

« — Jamais ! »

Un juron s'écrase sur les lèvres de Perray. Il hurle : « Canaille ! ... »

Puis, un calme angoissant. Le grondement de l'orage

Digitized by Google

qui passe. Une nuée de grêle crevant sur la maisonnette !...:

Jean, d'un geste habituel, rejette en arrière une mèche de cheveux bruns, comme pour chasser une pensée obsédante.

« Et maintenant, fait-il, qu'allons-nous devenir?

« — Je ne sais pas.

« — Tu as donc tout oublié, la religion, l'honneur?

« — J'ai oublié.

« — Et moi ! Tu ne pensais plus à mon amour?

« — Oh ! toi, tu étais si loin !... » s'écrie-t-elle, sans s'expliquer davantage.

« Tu aurais pû demander un conseil, un soutien.

« — J'étais seule !... si seule !...

« — Alors?...

« — Alors, ce qui devait arriver est arrivé. J'ai fait la chose que tu sais !... »

Jean Perray ne peut en entendre davantage !... Cette femme à laquelle il a donné toute sa vie, tout son cœur, toute sa fortune, l'a trompé aussi indignement que la plus vulgaire des filles !... Devant cette effroyable certitude le soldat sent la folie obscurcir sa raison. Des désirs criminels troublent son esprit. Quoi ! il pourrait tuer sa femme ! lui, si chrétien, si brave, il s'abaisserait au niveau d'un vulgaire assassin !... A cette pensée il tremble de terreur et, ivre de rage, s'enfuit à travers le jardin !...

Dehors c'est la nuit noire. La tempête continue à souffler. Jean se sauve, haletant, étouffant des cris de douleur. Autour de lui des ombres étendent leurs bras pour lui barrer le passage. Il court, évitant un tronc d'arbre pour tomber dans un autre. Le vent le fouette, la pluie lui cingle la figure et l'eau lui coule dans le dos. Ses vêtements collent à sa peau brûlante. Il fuit, heurtant ses pieds aux cailloux du chemin, oppressé par sa course trop rapide...; il fuit affolé, accrochant sa capote aux ronces des haies, qui semblent le retenir par des liens invisibles. Enfin il bute

Digitized by Google

contre un chêne abattu, et tombe lourdement.... Puis d'un bond désespéré il se dégage, appuie ses mains sur son cœur pour en comprimer les battements fous et repart en avant !... Deux fois encore il perd son chemin, s'arrête, priant la Vierge de le sauver, de l'inspirer. Ses jambes tremblent, ses dents claquent, il croit mourir !...

Soudain il aperçoit une petite lueur brillant à une fenêtre du village. Il fait un violent effort, cherche à s'orienter et murmure, à bout de souffle : « Lorette !... Monsieur l'abbé des Rues !... »

Depuis bien des années, Jean connaît le chapelain de la « Sainte Maison ». Avant la guerre, il se confessait à lui, comme presque tous les jeunes garçons du patronage. L'abbé était le fondateur de cette œuvre de jeunesse et il y dépensait, avec de grosses sommes d'argent, un dévouement inlassable.

Pierre de Lantray, marquis des Rues, avait entendu l'appel divin, dès le jour de sa première communion. Fils unique, héritier d'une énorme fortune et d'un nom illustré aux croisades, il aurait pu être l'idole des salons parisiens. L'avenir lui souriait, la vie s'offrait à lui avec tous les bonheurs et toutes les gloires. Dédaigneux, il passa ! La mission du prêtre dans la société lui semblait tellement belle qu'il ne connut jamais une autre vocation.

Autrefois, dans les chemins de Judée, Jésus s'avançait avec ses beaux gestes pleins de miracles; il bénissait les enfants, remettait les péchés en guérissant les malades.

L'abbé des Rues, lui aussi, aimait à baptiser les petits, à absoudre les nombreux pénitents prosternés à ses genoux. Il avait pour les pécheurs des trésors d'indulgence, et se sentait vraiment un cœur de père pour tous ceux à qui il répondait : « Mon enfant ! » Il lui échappait souvent de penser tout haut : « Si on savait le prix d'une âme !... » Pour en arracher une seule aux flammes de l'au-delà, pour l'endormir dans les pardons du Seigneur, il aurait supporté

Digitized by Google

toutes les fatigues, accepté tous les sacrifices. Dévoré du zèle le plus ardent, il épuisa vite ses forces et, vers la cinquantaine, il dut quitter la vie active et se retirer à la campagne. Connaissant beaucoup l'évêque de Luçon, il obtint le poste de chapelain de la « Maison de Lorette », afin, disait-il, d'avoir encore l'illusion d'être utile. Certes ce ne fut pas une illusion !... Son séjour dans le joli village vendéen devint pour toute la paroisse un réel bienfait.

Maintenant le vaillant prêtre touche à la vieillesse. La sainteté émane de lui. On pourra graver sur sa tombe : « Il a passé en faisant le bien. »

En cette soirée d'orage l'abbé se tient encore assis à son bureau malgré l'heure tardive. La tempête l'a fatigué ; il préfère attendre l'accalmie avant de songer au repos. Il ferme son livre, prend son rosaire et commence à le réciter pour nos chers combattants... Tout-à-coup la cloche de la porte tinte faiblement. Le chapelain écoute, étonné de recevoir une visite à pareille heure et par cet effroyable temps. Une seconde fois la cloche retentit, plus énergique dans son appel. De son pas lourd, abritant derrière sa main une lampe vacillante, l'abbé des Rues va ouvrir. Les verrous grincent, une bouffée de vent s'engouffre par la porte entrebaillée, un éclair illumine d'une clarté blafarde les murs du vestibule.

« Qui va là? » demande le prêtre, dont la lampe vient de s'éteindre.

Une voix répond dans la tourmente : « C'est moi, Jean Perray.

« — Entre vite, mon brave. Viens te sécher à la cuisine. Je vais y brûler des pommes de pins en ton honneur. »

Bientôt, devant la vaste cheminée où pétille une belle flamme claire, le couvreur se réchauffe, entouré de ses habits fumants. Harassé de fatigue, d'émotion, il veut parler, les mots fuient ses lèvres. Il regarde l'abbé qui ne paraît pas surpris. Le bon chapelain en a tant consolé déjà de

Digitized by Google

ces deuils cruels — mères pleurant la mort d'un enfant, maris devenus veufs trop tôt, femmes abandonnées, ruines d'amour de toutes sortes — que son regard de prêtre en reste imprégné de compassion.

Il dit à Jean : « Ne raconte pas, mon petit, je sais tout !..

« — Moi, je ne sais rien !... »

La voix haineuse, le soldat ajoute : « Je souffre comme un damné. »

Avec une douce autorité l'abbé désigne de la main un vieux crucifix de bois appendu à la muraille ; il dit : « Celui qui meurt sur cette croix est l'homme de toutes les douleurs. Il a répandu pour nous jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il te demande de souffrir en chrétien et de pardonner.

« — Pardonner ! Est-ce possible ?... » s'exclame Perray, dans un sursaut de révolte.

« Mon enfant, nous avons tous besoin de pardon. Malheureusement ton Aline a cessé de prier. Seule devant la tentation, sans piété, sans appui, elle devait succomber. C'était fatal !

« — Elle ne m'aimait pas !... » constate Jean douloureusement.

Pour la première fois, depuis l'horrible nouvelle, des pleurs mouillent le bord de ses yeux. Et ces larmes d'homme faisaient mal à voir !

« Mon ami, propose M. des Rues, il faut te reposer, te coucher et dormir. Quand repars-tu ?

« — Avant le jour j'aurai quitté le pays. Je ne veux voir personne sourire de mon malheur... » Très bas il affirme : « Je me tuerai !

« — Non ! Tu ne feras pas cette chose atroce, car ton âme serait perdue pour toujours. »

Redevenu farouche, Jean s'écrie : « Si vous croyez que cela m'occupe en ce moment !... J'ai bien failli tuer ma femme ce soir !... »

L'abbé, immobile devant l'âtre, jetait tout son cœur

Digitized by Google

vers Dieu, pour obtenir à ce pauvre être en détresse le courage de vivre.

Un chérubin vint-il effleurer de son aile l'apôtre en prières? Le Sauveur du monde lui révéla-t-il les paroles qui persuadent?... Nul ne le saura ! Mais quelques instants après, pieusement agenouillé sur le prie-Dieu où tout jeune il confessait ses fautes, Jean recevait le pardon divin tandis que le prêtre récitait la formule sacrée.

Quand l'horizon s'irradia des premiers feux de l'aurore, le soldat était déjà loin !...

Un triste matin de décembre, dans les Vosges. Un ciel gris chargé de neige. Une bise glaciale. Le bois s'emplit de bruit. Deux batteries arrivent dans la clairière. A la hâte, les artilleurs dissimulent leurs pièces sous des amas de branches. Jean Perray, enveloppé dans un sombre manteau, bat la semelle près de son canon. De temps en temps il caresse le bel affût gris dont va jaillir la mort. Il fredonne en lui-même ce refrain de café-concert bien connu :

« Mais ce qu'ils n'auront jamais,
« C'est le 75 français ! ..... »

Vers l'Orient, une faible lumière rose dissipe la nuit.

Un pâle soleil d'hiver émerge de la brume. Pour saluer le jour, l'air se déchire sous de longs sifflements. Les obus éclatent avec un bruit de ferraille. Une fumée noire monte lentement en gros panaches opaques. La terre tremble, secouée en ses profondeurs. Une grêle de pierrailles, de fer et de chairs broyées gicle autour des combattants. Peu à peu un bruit étrange fait vibrer l'atmosphère. C'est un son plus ample, plus sourd, qui serre les tempes et énerve les dents. La bataille gronde, immense et régulière. Jean, derrière son canon, se conduit en héros. Avant de commencer le tir, il s'est signé. La mort peut venir, il lui dira : « merci ! » Tous les servants sont là, couchés autour de

Digitized by Google

lui; il reste seul, debout, narguant le danger. Les projectiles l'inondent; quelques-uns l'ont déjà atteint. Une de ses mains saigne, son visage est couvert de poudre, ses yeux brûlés lui font mal !...

Toute la journée la lutte continua, surhumaine; mais le soir, quand les brancardiers commencèrent leur ronde, ils trouvèrent le cadavre du brave artilleur. Face à l'ennemi, tombé les bras en croix sur son canon, Jean Perray, la poitrine sanglante, dormait du grand sommeil des morts !...

Et là-haut la lune se voila, émue de la cruauté des hommes, et la neige compatissante se mit à tomber en lourds flocons blancs, pour faire un linceul au soldat vendéen !...

Le même jour, à la même heure, dans la maisonnette blottie sous les grands châtaigniers, Aline mettait au monde un fils, qui mourait aussitôt. Ici-bas c'était l'enfant du péché et de la honte, mais au royaume de Dieu les anges réunis l'acclamèrent en chantant.

Aline se levait à peine lorsqu'on lui apprit la mort de son mari. Les yeux hagards, la bouche chavirée dans un rictus nerveux, la jeune femme ne pleura point celui dont elle avait trahi le grand amour.

Le lendemain, à l'aube, les cloches sonnaient dans l'air vierge du matin. Les oiseaux pépiaient sur les toits. Une fine gelée blanche poudrait d'argent l'herbe des prairies. Aline sortit de sa maison. Elle poussait une voiture d'enfant,... celle qu'elle avait achetée trop tôt pour le petit mort, et le regard fixe, le buste raide, elle s'en allait comme une somnambule. Beaucoup de gens dormaient encore, les volets restaient clos; la malheureuse créature traversa le bourg, sans même être remarquée. Une semaine entière, elle marcha, fuyant vers des terres inconnues. Parfois,

Digitized by Google

elle s'arrêtait à la porte des fermes pour demander du pain. Elle paraissait si pitoyable que les femmes attendries lui donnaient du lait chaud et de la miche noire. Souvent elle entrait dans les granges ouvertes et se reposait, enfoule dans la paille blonde, couleur de ses cheveux... Un soir, au moment où le soleil frangeait d'or et de poupre les nuages du couchant, Aline s'arrêta, épuisée, au carrefour d'un chemin. Un grand Christ de bronze, aux lèvres expirantes, se dressait, majestueux, sur le ciel embrasé !...

A cette vue, la jeune femme sent un éclair de raison ranimer son esprit. Elle joint les mains devant Celui qui aime à pardonner et d'une voix déchirante elle clame : « Ayez pitié de moi, Seigneur !... » Puis, les bras étendus, secouée d'un long frisson, elle tombe au pied de la croix qu'elle inonde de ses larmes !...

Alors, la nuit vint et couvrit de son ombre apaisante cette douleur infinie !...

Maria ETIANNOF.

Janvier 1917.

Digitized by Google

Angers et l'Anjou pendant la Guerre

(*Suite*)

Mars 1916

1er *mars* — 374 officiers allemands, parmi lesquels un fils du prince de Bulow, venant de Belle-Ile-en-mer, sont passés en gare d'Angers Saint-Laud. Un repas froid aux frais de l'État leur a été servi dans leurs wagons par le buffet de la gare. Le Préfet était là, ainsi que M. Canac, commissaire spécial. Ils se sont entretenus avec quelques-uns des prisonniers. Un certain nombre de ces prisonniers ont été autorisés à se procurer avec leur argent des suppléments servis par le buffet. Les officiers allemands prisonniers étaient dirigés sur Clermont-Ferrand et, de là, sur un camp de concentration de la Haute-Garonne.

L'attention du Ministre de la guerre a été appelée sur des recueils de correspondances reproduits par divers procédés, au moyen desquels les élèves de certaines écoles se tiennent au courant du sort de leurs camarades mobilisés. Ces recueils contenant des renseignements militaires qui peuvent être utilisés par l'ennemi si le destinataire est fait prisonnier, le Ministre de l'Instruction publique invite les proviseurs et directeurs d'en interdire rigoureusement la reproduction.

La souscription du Comité franco-serbe s'élève à 16.562 francs.

Digitized by Google

Depuis le début des hostilités sont morts au champ d'honneur 21 membres du clergé de Maine-et-Loire (4 prêtres et 17 séminaristes); 1 a été décoré de la légion d'honneur, 3 ont reçu la médaille militaire, 19 la croix de guerre; 17 ont été blessés, 2 sont disparus et 9 prisonniers.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le caporal de Ganay Élie, du 156e d'infanterie; — à l'ordre de la division : le P. de Ganay, aumônier d'ambulance divisionnaire; — à l'ordre du corps d'armée : le capitaine de Ganay Henri, du 11e d'infanterie. Ils sont les fils du général de Ganay et de Mme de Maillé, fille du duc de Maillé et nièce du comte Armand de Maillé.

A Beaufort, la souscription pour les jeunes Serbes du collège s'élève, outre les dons en nature, à 842 fr.65.

La cote de la Maine à Angers, au pont du Centre, est à 4m50.

La réunion générale du Comité franco-serbe a eu lieu à l'hôtel de ville d'Angers. Y assistaient : M. le préfet Fabre, Mgr Rumeau, M. Chanson, premier président de la Cour d'appel, présidents d'honneur, puis le bureau présidé par le colonel de Sainte-Claire-Deville. Du compte rendu donné à cette réunion il ressort que le comité franco-serbe a reçu près de 17.000 francs, plus des vêtements pour une valeur d'environ 10.000 francs. 2.000 francs ont été envoyés au Comité franco-serbe de Paris, 2.000 francs à l'œuvre des Enfants serbes ; 500 francs ont été remis pour les jeunes Serbes au collège de Beaufort. Il a été envoyé 6.500 rations de conserves au Comité franco-serbe de Paris. Il a été livré 3.111 pièces de vêtements : 2.006 ont été remises au Comité franco-serbe de Paris et dirigées sur Antivari, Salonique, la Corse et Modane; 8 caisses contenant 914 pièces ont été livrées à la Mission de coordination de secours aux armées d'Orient pour être distribuées aux femmes et aux enfants serbes à Corfou; 171 pièces de vêtements ont été données aux jeunes Serbes de Beaufort.

Digitized by Google

2 *mars*. — Les versements d'or effectués dans le département de Maine-et-Loire s'élèvent pourAngers à 13.059.000 francs, pour Cholet à 3.669.000 francs, pour Saumur à 3.945.000 francs, soit au total 20.673.000 francs.

4 soldats allemands, qui étaient en traitement à l'hôpital des Arts et Métiers à Angers, sont partis de la gare Saint-Laud, sous escorte, pour Poitiers.

Un train sanitaire, comprenant 201 malades et blessés évacués des hôpitaux du secteur d'Arras et se dirigeant sur Nantes, est passé en gare d'Angers Saint-Laud où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie

Mgr l'Évêque d'Angers, en même temps que son mandement pour le carême, fait paraître une lettre pastorale sur « Le pape et la guerre », dans laquelle, après avoir cité les paroles de Benoît XIII, il ajoute : « Dans ces paroles à la fois si énergiques et si claires qui ne discernera les justes aspirations de l'Alsace et de la Lorraine dont l'âme française ne meurt pas, les justes aspirations de la Pologne humiliée et oppressée, les justes aspirations de la Belgique, frémissante sous le joug qui lui est imposé ? »

La cote de la Maine au pont du Centre à Angers est de 4m75.

A l'hôpital de Bellefontaine, à Angers, a eu lieu la remise de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palme au soldat Debergh, du 144e d'infanterie, par le colonel de Beaufort, commandant la place.

Au front, la première compagnie de mitrailleuses de la 36e brigade a donné le 26 février une soirée récréative qui a obtenu un plein succès et dont l'organisateur fut l'adjudant Ayat récemment décoré de la croix de guerre. Le programme comprenait une sélection d'œuvres comiques et dramatiques et d'un « sketch » d'une finesse rare. Les chanteurs furent Goubet, Coiscault, Massé, Girault, Siegfried. Puis eut lieu une distribution de thé et de gâteaux.

Digitized by Google

3 *mars*. — Le substitut du Procureur de la République près le tribunal civil d'Angers fait savoir qu'il recevra tous les jours, sauf les jours fériés, les justiciables de l'arrondissement astreints à la loi du 22 janvier et au décret du 2 mars 1916 qui ont prescrit, dans un délai de quinzaine, la déclaration obligatoire des biens, créances, valeurs et droits possédés en France par les sujets des puissances ennemies, ainsi que des contrats et des conventions ou ententes d'ordre économique conclus entre les mêmes sujets des puissances ennemies et toute personne résidant en territoire français.

41 nationaux autrichiens et allemands, surtout des femmes, sont arrivés en gare d'Angers Saint-Laud et ont été conduits à Mongazon.

La cote de la Maine au pont du Centre, à Angers, est de 4m85.

Sur le rapport et la proposition de M. le chanoine Urseau, conservateur des antiquités et objets d'art de Maine-et-Loire, la Commission des monuments historiques a décidé de prononcer le classement des admirables peintures du xve siècle qui décorent la chapelle de l'ancien château de Pimpéan, commune de Grézillé.

Une cinquantaine d'Alsaciens, chantant et la boutonnière ornée de fleurs, sont partis d'Angers par la gare Saint-Laud pour rejoindre divers régiments auxquels ils ont été affectés. L'un d'eux partait pour Alger.

Dans une lettre adressée aux Ministres de l'Intérieur et du Commerce, le Syndicat des Maîtres imprimeurs de Maine-et-Loire leur demande comme remède à la crise du papier de proposer au Gouvernement et de transformer en un projet de loi le vœu qu'il leur adresse, instituant une réglementation rationnelle du papier et l'obligation pour les journaux de paraître seulement avec deux pages d'impression sauf le jeudi et le dimanche où, pour assurer le service de la publicité, ils pourraient conserver quatre pages.

Digitized by Google

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été attribuées au soldat Lefébure, du 135e d'infanterie, et au maître ouvrier Demay, du 6e génie.

Ont été cités à l'ordre du jour deux frères : le sapeur-mineur Samzun Paul, du 1er génie (ordre du commandement du génie du 4e corps), et le caporal d'infanterie coloniale Samzun Félix (ordre de la division).

Est passé en gare d'Angers Saint-Laud, où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie et se dirigeant vers Nantes, un train contenant 195 blessés et malades.

Nous apprenons la mort du comte Foulhiac de Padirac, ancien zouave pontifical, décoré de la légion d'honneur et de la médaille de Pie IX, capitaine-commandant du dépôt de remonte de Chartres, mort en service commandé à l'âge de 66 ans. Il avait repris volontairement du service.

La Chambre de commerce d'Angers fait savoir qu'à partir du 3 mars sont prohibées les importations des sucres en poudre ou sucres bruts et des sucres raffinés d'origine et de provenance étrangères. Cette prohibition ne s'applique pas aux sucres importés par l'entremise de l'État ni à ceux achetés avant le 1er février 1916.

Le *Journal de Maine-et-Loire* imprime les vers composés par Mme Mouëzy-Eon pour la fête qui a eu lieu à l'hôpital de Durtal au mois de décembre. Ces vers portent le titre « Merci ».

A une lettre adressée le 23 février par M. Marie-Baudry, maire de Cholet, au général Poline, commandant la 9e région, dans laquelle il exposait la situation faite à cette ville par suite du départ des militaires de la garnison pour le Saumurois, le général vient de répondre qu'il lui est impossible de modifier cette situation, la répartition des troupes entre les dépôts et les centres d'instruction ayant été réglée par le Ministre de la guerre et l'instruction des troupes devant être poussée à fond bien mieux dans un centre d'instruction que dans un dépôt.

Digitized by Google

4 *mars*. — Le Préfet adresse une lettre de félicitations à la jeune Marie Mazé, de Morannes, âgée de 14 ans, dont le père est mobilisé et dont la mère est morte. Restée seule dans la ferme avec trois petits frères et sœurs, elle s'efforce de cultiver la terre, afin que le père, à son retour, la retrouve en aussi bon état que s'il n'avait pas dû l'abandonner.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le sergent Sarrebourse de la Guillonnière, du 66e d'infanterie; le sous-lieutenant de Maillé Urbain.

Les boulangers appartenant à la réserve de l'armée territoriale seront rappelés des unités combattantes et versés dans les sections de C. O. A.

Nous apprenons la mort du sergent Thierry, du 130e d'infanterie.

Dans les trois dépôts de cavalerie de Saumur, 8 candidats ont subi avec succès leur examen d'entrée pour Saint-Cyr. Ce sont MM. de Bodman (P. I.), 21e dragons; de Rohan-Chabot, 5e dragons; Dumont, 5e dragons; de Bodman, 21e dragons; Cosselin, 5e dragons; Darfnaratz, 5e dragons; Baras (L. E), 21e dragons; Ruyneau de Saint-Georges Poléon, 3e hussards.

Par un arrêté du maire de Cholet l'ouverture des cafés ou débits de boissons est interdite dans un rayon de 200 mètres autour des édifices consacrés au culte, des cimetières, hospices, écoles primaires, collèges ou autres établissements d'instruction publique. Le transfert des débits existants ne pourra avoir lieu qu'à une distance de 150 mètres au maximum de leur emplacement.

Le maire de Cholet interdit tous travestissements ou déguisements pendant le temps du Carnaval et de la Mi-Carême.

Deux jeunes colons belges se sont évadés de la colonie belge de Fontevrault.

Digitized by Google

5 *mars*. — Il est expressement interdit d'envoyer des graisses aux prisonniers français en Allemagne; on peut envoyer du beurre.

Les représentations données au Cirque-Théâtre en matinée et en soirée par le Comité des Invalides de la guerre furent d'un rare attrait au point de vue artistique Les applaudissements n'ont pas été ménagés par le public nombreux qui se pressait dans la salle à Mme Dubois, Mlle Guintini, MM. Noté, Mendels, Sullivan, Delpouges, Davin et au poète René Fauchois. La recette a été bonne pour les Invalides de la guerre

Un train contenant 309 blessés et malades est passé en gare d'Angers Saint-Laud, où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie, et a continué vers Nantes

Le *Journal officiel* publie un décret prorogeant les baux des fermiers et des métayers mobilisés

A Angers, au pont du Centre, la cote de la Maine est à 5 mètres.

A la cathédrale d'Angers, aux vêpres, Mgr Rumeau a pris la parole, donnant ses impressions sur Rome et sur le Pape Benoît XV, devant une foule compacte remplissant le vaste édifice.

Sporting-club angevin (1) bat Angers-Université-club (1) par 1 but à 0; Angers-Université-club (2) et Sporting-club angevin (2) font match nul par 0 à 0; Sporting-club angevin (3) bat Angers-Université-club (3) par 8 buts à 0; Club sportif Bessonneau et équipe 1re du 3e génie font match nul.

La souscription à Beaufort pour les jeunes Serbes s'élève à 1180 fr. 70.

Le Comité communal d'action agricole de la commune de Cholet s'est réuni sous la présidence du maire, M. Marie-Baudry. Il a émis les vœux suivants : 1° qu'il soit tenu compte de l'importance de la superficie cultivée de la

Digitized by Google

commune dans l'attribution des permissions agricoles (un seul permissionnaire a été accordé récemment à Cholet pour une superficie de plus de 7.000 hectares); — 2° qu'il soit fait appel, s'il est possible, à la main-d'œuvre espagnole et qu'il soit procédé, au plus tôt, à la création d'un Comité cantonal ayant pour but la défense en commun des intérêts agricoles; — 3° qu'il soit adressé à l'autorité militaire une requête tendant à obtenir un plus grand nombre de prisonniers de guerre, choisis de préférence parmi les agriculteurs, pour les travaux agricoles et avoir l'autorisation, s'il est possible, d'utiliser ces prisonniers par unités lorsque les employeurs n'auront pas besoin d'équipes de 5 ou 6 hommes. — Le Comité invite les cultivateurs qui auraient des demandes à faire pour l'obtention de permissions de 15 jours à des soldats agriculteurs compris dans les catégories susceptibles de bénéficier de ces permissions de les déposer au secrétariat de la Mairie de Cholet (bureau militaire).

A Cholet, ouverture de l'exposition des peintres et sculpteurs choletais au profit des œuvres de guerre. Le nombre des tableaux exposés dépasse 300 et 46 artistes ou amateurs choletais ont répondu à l'appel du Comité

A Saumur, abondante chute de neige.

A Ingrandes, un débit a été fermé pour 8 jours pour infraction aux règlements militaires.

6 *mars*. — Le Comité de secours aux victimes de la guerre a reçu 2.500 volumes (dont 1.200 fascicules de la *Revue de l'Anjou*) qui, par ses soins, ont été acheminés les uns vers les camps de concentration en Allemagne contenant des prisonniers angevins, les autres vers le front aux soldats angevins.

A Angers il tombe de la neige.

Les autorités allemandes ont établi un service de correspondances pour les habitants des territoires envahis du

Digitized by Google

nord de la France. Ce service peut se faire par l'intermédiaire de la Croix-rouge à Francfort-sur-le-Mein dans des conditions qu'indiquent les journaux.

Les journaux publient une note qui leur est communiquée par la Préfecture et qui donne les renseignements nécessaires à l'obtention des passeports pour l'Angleterre.

L'Opéra vient de donner le troisième acte des « Amants de Rimini » de M. Max d'Ollone. M. Henri Quittard, dans le *Figaro*, fait un très bel éloge de l'œuvre de notre distingué compatriote.

Un train sanitaire, contenant 320 blessés et malades, venant du secteur d'Arras et se dirigeant sur Nantes, est passé en gare d'Angers Saint-Laud, où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie.

Par suite de la crue de la Loire, l'Authion a envahi plusieurs maisons du bourg de Sorges. Les portes de l'Authion, aux Ponts-de-Cé, ont été fermées.

Le caporal de Blois Étienne, du 165e d'infanterie, diplômé de l'École des sciences politiques, tué glorieusement à l'ennemi le 28 février 1915, a été cité à l'ordre du jour de l'armée. Le sapeur-mineur Juin Jean, du 11e génie, a été cité à l'ordre de la division.

Très intéressante séance récréative à l'hôpital n° 8, à Angers, organisée pour les blessés de la formation. On y a applaudi Mlle Durand, MM. Domergue, Marcou, Deschamps, Beauvallet, etc. et une très amusante saynète militaire.

7 mars. — Au pont du Centre à Angers, la cote de la Maine est de 4 m 95, en baisse de 5 centimètres sur la journée précédente.

Un train sanitaire contenant 206 blessés et malades du secteur d'Arras et se dirigeant sur Nantes est passé en gare d'Angers Saint-Laud où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie.

Est arrivé en gare d'Angers-Saint-Laud un sujet autri-

Digitized by Google

chien accompagné d'un soldat et venant du camp de Tatichou (Manche). Il a été conduit à Mongazon.

Les « Nouvelles du soldat » communiquent aux journaux d'Angers, qui la reproduisent, une liste de militaires français prisonniers en Allemagne et en pays envahis.

La 33e liste du Comité central de secours aux Victimes de la guerre s'élève à 719 fr. 25.

Ont été cités à l'ordre de la division : le capitaine Duchâteau, commandant une compagnie de mitrailleuses de la 123e division; le soldat Thomin Jean, ordonnance au quartier général de la 10e division; la 5e batterie du 33e d'artillerie sous le commandement du sous-lieutenant de Larminat; le sous-lieutenant Rotival Maurice, les maréchaux des logis Rudelin Maurice, Lutreau Achille, Poupard Alexandre, le brigadier Pied Arsène, les soldats Babarit Jean, Mérand Charles, du 33e d'artillerie; — à l'ordre du groupe : le brigadier Landais, du 33e d'artillerie; — à l'ordre du régiment : le sous-lieutenant Prieur, le médecin auxiliaire Brochat, l'aspirant Mulsant, le brigadier téléphoniste Pied, les soldats Babarit, Orthion, Bouvreaux, Mérand, Froger, Ripoche, Leloup, Chaumillon, Gaté, Delorme, Paillot, du 33e d'artillerie.

8 mars. — A Angers la neige est tombée en abondance. La cote de la Maine au pont du Centre, en décroissance, est de 4m80.

Le maire d'Angers, conformément à l'ordre de réquisition qu'il a reçu du Président de la Commission de ravitaillement du centre d'Angers, informe ses concitoyens détenteurs de laines qu'ils ont à faire à la Mairie, bureau de la mobilisation, avant le 20 mars, la déclaration de tout leur stock.

Le *Petit Courrier* publie l'extrait d'une lettre d'un prisonnier en Allemagne donnant des renseignements sur la situation en ce pays et une lettre d'un soldat angevin à Verdun.

Digitized by Google

M. Laurent Bougère a reçu une lettre du Ministre de la guerre, qui prend note de son observation sur les difficultés qu'éprouvent les cultivateurs, dans certains centres de réception, pour le pesage des animaux réquisitionnés, et une lettre du général Poline, commandant la 9e région, sur la remarque qu'il lui a faite qu'un grand nombre de blessés en traitement dans les hôpitaux, et en bonne voie de guérison, pourraient, chez eux, rendre de grands services en se livrant à certains travaux peu fatigants, notamment la taille de la vigne.

Reçoivent la médaille militaire avec croix de guerre : le sergent Breyer, les soldats Baudry, Pezière et Olivier, du 135e d'infanterie; le caporal Tissot, du 335e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le colonel de Beaupuis, du 77e d'infanterie; le caporal Lascoux Louis, du 6e génie; — à l'ordre du corps d'armée : le sergent Besson François, du 32e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le soldat Meslier André, du 66e d'infanterie.

On recherche dans la région d'Angers deux sujets belges, détenus comme indésirables à la colonie de Précigné. Ils se sont évadés de leur lieu de détention dans la nuit du 4 au 5 mars.

A Segré, au marché, quelques incidents se sont produits entre acheteurs et vendeurs, au sujet d'une hausse subite et exagérée relativement au prix du beurre.

Le dépôt du 6e cuirassiers quitte Trélazé pour Thouars, sa nouvelle garnison. Il sera remplacé à Trélazé par le 2e hussards, actuellement cantonné à Corné.

Un alsacien-lorrain, qui avait été interné comme suspect au camp de concentration de la Ferté-Macé, est passé en gare d'Angers-Saint-Laud et a été dirigé sur Luçon pour y être affecté à un autre camp.

9 mars. — 76 blessés venant de la région de Verdun sont arrivés en gare d'Angers Saint-Laud et ont été immédiate-

Digitized by Google

ment répartis dans les différents hôpitaux de la ville. Leur moral est excellent et tous déclarent que les Allemands ne prendront pas Verdun et ne passeront pas, malgré leurs attaques appuyées par une puissante artillerie.

La Chambre de Commerce d'Angers rappelle aux commerçants et industriels qui ont produit à son secrétariat des états en vue de l'enquête ouverte par le Ministre du Commerce sur les dettes et créances des Français à l'égard de sujets des puissances ennemies, qu'ils ne sont pas dispensés de faire au procureur de la République les déclarations prescrites dans un délai de quinze jours, du 3 au 18 mars.

Un train sanitaire contenant des blessés et malades évacués des hôpitaux du secteur d'Arras, se dirigeant sur Nantes, est passé en gare d'Angers-Saint-Laud où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie; 76 blessés sont restés à Angers et ont été répartis dans les différents hôpitaux de la ville.

Dans une lettre circulaire au clergé de son diocèse, Mgr l'Évêque ordonne un triduum de prières pour la France. Ce triduum aura lieu dans toutes les paroisses les 23, 24 et 25 mars.

La *Semaine Religieuse* annonce la citation à l'ordre de la division de M. l'abbé Duval, curé de la Daguenière, brancardier. Elle publie en outre de très intéressantes lettres de M. l'abbé Ballu, aumônier divisionnaire, de M. l'abbé Tharrault, aumônier militaire, et d'un vicaire angevin, infirmier militaire à Salonique.

Nous apprenons la mort du capitaine de la Croix de Castries Maurice, décédé à Dijon dés suites de ses blessures, et celle du sergent-fourrier Fraquet Charles, du 42e d'infanterie, frappé à mort le 23 février par un éclat d'obus

Une femme allemande venant d'Aurillac a été dirigée à Mongazon (Angers)

A été cité à l'ordre du jour de l'armée : le caporal Lascaux Louis, du 6e génie.

Digitized by Google

102 blessés venant de la région de Verdun sont arrivés à Saumur et ont été immédiatement répartis dans les différentes formations sanitaires de la ville.

A Cholet, par ordre du lieutenant-colonel commandant d'armes, un débit a été consigné pour 15 jours à toutes les troupes de la garnison pour avoir donné à boire à des militaires en dehors des heures prescrites.

10 mars. — Il ressort de nouvelles instructions du sous-secrétaire d'État de l'artillerie et des munitions que les ouvriers mobilisés affectés à des usines de guerre sont et demeurent des militaires et que les industriels employant du personnel mobilisé sont soumis au contrôle des officiers contrôleurs de la main-d'œuvre.

Dans la salle des fêtes de la Fraternelle Jean Macé, à Angers, sur l'initiative du commandant Ménard, il est donné chaque semaine des soirées récréatives pour les jeunes de la classe 1917, soirées charmantes où l'on exécute des comédies, où l'on dit des monologues et où l'on chante.

Un train sanitaire contenant 223 blessés et malades évacués des hôpitaux de la section d'Arras, se dirigeant vers Nantes, est passé en gare d'Angers Saint-Laud où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie.

M. Laurent Bougère a reçu une lettre du Ministre de l'agriculture lui faisant savoir qu'il transmet avec avis favorable au Sous-secrétaire d'État du ravitaillement et de l'intendance une sous-demande de fournitures de cuir noir pour les bourreliers d'Angers. Le Sous-secrétaire d'État à la guerre, en réponse à une autre demande, lui fait savoir que le service de l'Intendance n'a jamais donné l'ordre de réquisitionner le foin en Maine-et-Loire et que les prix payés ont été successivement 6 francs, 7 fr. 50 et 8 fr. 25. — Le Ministre de l'Agriculture fait encore savoir à M. Laurent Bougère qu'il a prié l'Inspecteur des sursis de la 9e région d'accorder, comme il le demande, les plus grandes facilités aux

Digitized by Google

viticulteurs de Maine-et-Loire, affectés à divers services, pour procéder à leurs travaux.

M. Saulou-Lamy, loueur de voitures à Angers, mobilisé, est mort victime d'une collision d'automobiles à Montargis.

Le colonel de Beaufort, ayant quitté les fonctions de commandant d'armes de la place d'Angers, vient d'être remplacé par le général de Montaudon, qui commande également les dépôts de cavalerie.

Le Maire d'Angers fait connaître que seules les laines en suint et lavées doivent être réquisitionnées. En conséquence il prie ses administrés de vouloir bien faire d'urgence la déclaration de leur stock à la mairie.

Le sergent-major Voisine, du 409e d'infanterie, tué à l'ennemi, a été cité à l'ordre du jour de l'armée.

Le Maire de Cholet fait savoir à ses concitoyens que tous les détenteurs de laine doivent faire à la mairie, dans un délai de dix jours, une déclaration des stocks qu'ils possèdent.

A Cholet est arrivé un convoi de 120 blessés venant de Verdun, qui ont été immédiatement répartis dans les formations sanitaires de la ville.

11 mars. — Le Préfet prie les maires de faire savoir à leurs administrés possesseurs de noyers qu'ils peuvent adresser des offres de noyers sur pied, abattus ou débités en plateaux et en planches, au lieutenant Méchin, attaché au Sous-secrétariat d'état de l'artillerie et des munitions, service des matières premières (section des bois) à Tours. Les propriétaires de scieries, d'étuves ou de séchoirs, auront également intérêt, ajoute-t-il, à se faire connaître à l'officier précité.

Le public est informé qu'un champ de tir pour bombardiers est organisé près d'Angers sur le terrain de manœuvres d'Avrillé et que les tirs, qui auront lieu tous les mercredi et vendredi, commenceront le 15 mars.

Digitized by Google

Le Comité central de secours aux victimes de la guerre organise pour le 7 mai la Journée de l'Anjou.

Au début de l'audience du tribunal correctionnel d'Angers, le président Jousseaume a adressé les condoléances du tribunal, des avoués et des avocats, à M. Fraquet, huissier, dont le fils vient de tomber au champ d'honneur.

Une section angevine de la Ligue Française, ligue que président M. Ernest Lavisse et le général Pau, vient de se constituer. Le Comité d'Angers se trouve ainsi composé : le général Estève, président; M. Beucher, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, vice-président; M. Rondeau secrétaire; M. Clémot, trésorier; M. le Dr Maisonneuve, délégué principal.

Un train sanitaire contenant 206 blessés et convalescents, venant de Souchez et évacués des hôpitaux de Neuville Saint-Vaast, se dirigeant vers Nantes, est passé en gare d'Angers Saint-Laud où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie.

Le juge d'instruction, à Angers, a fait subir un premier interrogatoire à 6 sujets allemands (5 hommes et 1 femme) inculpés de vol et complicité de vol d'une somme de 2.000 francs commis au préjudice du cantinier de Mongazon, où ils sont internés. Ils ont été écroués à la maison d'arrêt.

La cote de la Maine au pont du Centre, à Angers, est tombée à 4m08.

On rapporte du front que les Allemands, sachant que les soldats français utilisent les fusées des obus allemands pour fabriquer des bagues en aluminium, ont introduit dans ce métal une matière dangereuse qui explose à la refonte ou sous la lime et le marteau et que de nombreux accidents se seraient produits.

M. Laurent Bougère, député, a été avisé par le Ministre de l'agriculture que le général commandant la 9e région a été invité à examiner avec le Préfet de Maine-et-Loire s'il ne conviendrait pas de reviser la liste des moulins dont

Digitized by Google

le fonctionnement a été reconnu indispensable pour assurer l'alimentation de la population civile. Il ajoute qu'en ce qui concerne les réquisitions de fourrages les commissions de réception n'ont recours à ce procédé qu'en cas d'échec de la voie amiable et que les prix payés sont suffisamment rémunérateurs.

Dans une autre lettre, le Ministre de l'agriculture répond à M. Laurent Bougère, qui avait appelé son attention sur le manque de wagons pour le transport de tourteaux commandés, le 16 octobre 1915, à Coutras (Gironde), par le Syndicat des agriculteurs de Segré, qu'il a appelé sur cette affaire la bienveillante attention du Ministre de la guerre.

Le Préfet a reçu du Ministre de l'intérieur un télégramme lui annonçant qu'il ait à prendre des mesures pour arrêter la publicité faite par certaines initiatives privées relativement à la correspondance avec les départements envahis; sous peu il recevra des instructions concernant cette correspondance.

Une rafle a été faite dans les rues d'Angers par le service de la sûreté et de nombreuses femmes ont été conduites au commissariat de police où il a été procédé à leur interrogatoire.

Devant le succès obtenu par l'exposition, au théâtre de Cholet, des œuvres des peintres et sculpteurs choletais, les organisateurs ont décidé de prolonger cette exposition d'une semaine encore.

A Longué, on apprend la mort du sergent Erhel, du 2e colonial, qui, après s'être évadé de Maubeuge à travers les lignes allemandes, avait été blessé en Champagne. Il était décoré de la croix de guerre.

Nous apprenons également la mort de l'adjudant Vaillant Louis, de Seiches.

La commune de Vern vient de voter une subvention de 500 francs pour les victimes de la guerre et une de 95 fr. 70 pour les blessés militaires

Digitized by Google

12 mars. — Il résulte d'une circulaire du général commandant la 9e région qu'aucun homme du service auxiliaire ne peut être proposé pour le service armé sans un avis motivé du médecin.

Club-sportif Bessonneau a battu Angers-Université-club par 6 buts à 1. — Club-sportif du 67e (62) bat Sporting-club angevin (mixte) par 4 buts à 2. — Stella-club bat équipe du 9e génie par 2 buts à 1. — A Cholet, l'Énergie-sport du May a battu la Jeune-France de Cholet par 2 buts à 0. — A la Flèche l'équipe première du 3e génie a battu l'équipe du 67e d'infanterie par 2 buts à 0.

Le régime applicable au transport des colis postaux, à la date du 16 mars, est celui qui résulte des arrêtés interministériels des 20 juillet, 11 août 1915 et 25 janvier 1916.

La petite troupe de l'Œuvre des représentations de bienfaisance a obtenu un vrai succès au Cirque-théâtre d'Angers avec « la Mascotte ». Mlles Defrenne et Setnof, MM. Morist, Duchesne, Monval, Roy ont été très applaudis.

La Société de Notre-Dame-des-Champs, à Angers, a fait jouer par les jeunes gens du patronage « L'enfant prodigue », épisode évangélique en trois tableaux de M. l'abbé Bellouard, brancardier d'un régiment d'infanterie au front.

Est arrivé en gare d'Angers-Saint-Laud un train sanitaire contenant 191 blessés évacués de Verdun, qui ont été répartis dans les différents hôpitaux de la ville. Parmi eux se trouvaient un capitaine et 4 lieutenants. Un second train contenant 202 blessés, venant des secteurs d'Arras et d'Artois, se dirigeant vers Nantes, est passé en gare d'Angers Saint-Laud où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie. Un troisième train de 160 blessés, se dirigeant sur Nantes, est passé en gare d'Angers Saint-Laud sans ravitaillement en grands repas.

A été cité à l'ordre du jour de la division : le sergent Baret Édouard, du 146e d'infanterie.

Digitized by Google

Nous apprenons la mort, à l'âge de 22 ans, du capitaine Bernard Blanlœil, chevalier de la légion d'honneur, tombé en combattant dans les tranchées d'Artois.

Un train sanitaire a laissé en gare de Saumur 99 soldats, la plupart malades, qui ont été répartis dans les différentes formations de la ville.

Un autre train sanitaire a conduit 160 blessés à Cholet; ils ont été immédiatement répartis dans les formations sanitaires.

Sont arrivés à Beaupréau 44 blessés, qui ont été immédiatement dirigés à l'hôpital bénévole 29 bis.

Le général Poline commandant la 9e région s'est rendu à Montreuil-Bellay où sont cantonnés des détachements des 77e et 135e d'infanterie. Il y a assisté à l'exécution de travaux de campagne par les soldats et s'est montré satisfait de leur entraînement.

13 mars. — A la suite d'une nouvelle entente entre le maire d'Angers et le Syndicat de la boucherie il a été convenu que les prix de la viande de boucherie qui avaient été fixés jusqu'au 15 mars continueront à être appliqués jusqu'à nouvel avis.

Au sujet de la situation agricole en Maine-et-Loire, le *Journal officiel* s'exprime de la façon suivante : La végétation des céréales d'hiver est avancée pour la saison dans les terres saines et dans celles où l'excès d'eau ne vient pas nuire au développement de la plante. Nous avons eu dans la deuxième quinzaine de février quelques journées de froid et de neige qui, malheureusement, n'ont pas persisté assez longtemps pour arrêter les mauvaises herbes et détruire les insectes nuisibles. La persistance des pluies arrête d'une façon générale presque tous les travaux de culture de saison, empêche de faire les labours destinés aux céréales de printemps, si bien qu'il y a encore très peu d'avoine et d'orge de semés. Cet état climatérique

Digitized by Google

aggrave encore la situation dans nos campagnes qui ne peuvent employer utilement la main-d'œuvre dont elles peuvent disposer ou qu'on leur procure. La température douce et pluvieuse continue à hâter la végétation des prairies naturelles et artificielles qui fourniront de bonne heure au bétail un abondant fourrage vert, ce qui permettra de réduire d'autant dans l'alimentation les fourrages secs. Les choux et les navets, qui n'ont pas eu à souffrir d'un hiver rigoureux, continuent à donner une abondante nourriture pour les bovins. La taille se continue normalement, mais lentement : néanmoins toutes nos vignes seront taillées encore assez tôt pour en assurer le développement et la production. Les labours ne sont commencés nulle part; nos vignerons utilisent, pour faire la taille, tout leur temps et la main-d'œuvre militaire mise à leur disposition. L'extraordinaire douceur de la période d'hiver a laissé en activité une grande quantité d'insectes nuisibles qui ne vont pas tarder à faire des dégâts sur toutes les cultures et en particulier sur la vigne.

Un train sanitaire, contenant 196 blessés évacués des hôpitaux de Souchez et d'Arras et dirigé sur Vannes, est passé en gare d'Angers Saint-Laud où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie.

La cote de la Maine au pont du Centre, à Angers, n'est plus que de 3m60.

Ont été cités à l'ordre du régiment : les capitaines Bouvet, Saulou, le lieutenant Cherel, professeur de 1re au Lycée d'Angers, les sous-lieutenants Herrouet, Hardy, Bordeaux-Montrieux, le médecin auxiliaire François Jullien, l'adjudant Chalot, les sergents Thourault, Bonnet et le caporal Brizelin, tous du 71e territorial.

Les établissements de culture de graines Victor Boret, à Saumur, mettent gratuitement à la disposition de l'œuvre du Jardin des pauvres 10.000 sachets de graines potagères,

Digitized by Google

carottes, choux, épinards, laitues, oignons, persil, poireaux radis.

La croix de guerre a été remise à la Roche-sur-Yon au sapeur Vignolles, du 6e génie.

14 *mars*. — Le Dr Monprofit, malgré sa promotion au grade de médecin principal, a demandé et obtenu de conserver la direction de son ambulance automobile de campagne spécialisée pour la chirurgie des graves blessures. L'évacuation des blessés de son ambulance, actuellement à l'armée de Verdun, est assurée par une section sanitaire où se trouve M. Parenteau, capitaine des sapeurs pompiers d'Angers.

Le Comité franco-serbe fait publier dans les journaux un très intéressant et patriotique article intitulé : « France, Jeanne d'Arc des Peuples ! »

Depuis la déclaration de guerre la foire d'aujourd'hui est la meilleure de celles que nous ayons eues à Angers. Favorisée par un temps printanier, il y vint beaucoup de monde et les marchés étaient bien achalandés. On amena notamment 578 bœufs et vaches, 1.025 porcs, 110 veaux, 110 chevaux et 5 moutons. Sur toutes les catégories la vente fut bonne et, fait important à signaler, on cotait les veaux avec une baisse de 0 fr. 10 à 0 fr. 20 le kilog., poids vif, sur les prix de la foire précédente. Les porcs subissaient également une légère baisse. Le marché aux volailles et au beurre fut assez animé. Le beurre se vendait de 2 fr. 60 à 2 fr. 80 la livre; les poules, de 7 à 10 francs la couple; les oies de 9 à 11 francs pièce. — Le lapin, qui, avant la guerre, se vendait vivant au prix de 0 fr 50 la livre, se cotait 1 fr. 10; mort on le vendait 1 fr. 60 la livre. — Légère baisse sur les œufs : 1 fr. 40 la douzaine. — Les oignons et les carottes subissent actuellement une hausse vraiment exagérée. On cotait 7 fr. 50 le double-décalitre pour les premiers et 0 fr. 50 le kilog. pour les

Digitized by Google

carottes. Les pommes de terre se vendaient facilement de 2 à 3 francs le double-décalitre. On remarquait également sur les marchés de nombreux plants d'oignons de Niort et des pommes de terre.

Voici la mercuriale de cette foire : Froment, le décalitre, 2 fr. 35; seigle 2 fr. 05; fevettes, 6 fr; pommes de terre, 1 fr.; foin, le quintal métrique 9 fr.; paille de froment, 7 fr.; beurre, le kil., 5 fr. 40; lard, 3 fr. 30; œufs, la douzaine, 1 fr. 60.—Gros bois avec peau, le stère, 28 fr.; sans peau, 29 fr.; champêtre, 28 fr.; hanoche avec peau, 28 fr., sans peau 30 fr.; champêtre, 37 fr.; bourrées de taillis, le cent, 1 fr. 50; poulets, la couple 8 fr. 50; vin 2e qualité, 75 fr.; 3e qualité, 42 fr.; vinaigre, 45 fr.; farine, les 100 kilos, 45 fr.; sucre, la rame 1 fr. 30; viande de bœuf, le kil. 2 fr. 20; de vache, 2 fr. 10; de veau, 3 fr.; de mouton 3 fr.; pain, le kil., 1re qualité 0 fr. 50, 2e qualité 2 fr. 80 les 6 kilos.

Le maire d'Angers prie ceux de ses compatriotes qui auraient besoin de soufre et de sulfate de cuivre pour les vignes et les cultures maraîchères et fruitières de faire savoir à la mairie les quantités de ces produits dont ils auraient besoin. Les demandes devront être adressées, par lettre, au Président du Comité d'action agricole à la Mairie.

Une prise d'armes a eu lieu à la caserne Desjardins, Angers. Le colonel Varlet, commandant les dépôts d'infanterie de la 36e brigade, a, après une chaleureuse allocution, remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme au sergent Breyer Marcel, du 135e d'infanterie; aux caporaux Chapeau Jean, du 77e d'infanterie, et Lassard Gaston, du 109e d'infanterie; aux soldats Dilé Georges, du 335e d'infanterie, Desmats Pierre, du 135e d'infanterie, Fabvre Georges, du 120e bataillon de chasseurs, Robert Émile, du 20e bataillon de chasseurs à pied, Blaizot Charles, du 147e d'infanterie, Édard Émile, du 4e zouaves. Le colonel Varlet a en outre remis la croix de guerre avec

Digitized by Google

deux palmes au jeune fils, âgé de cinq ans, du capitaine de Changy, du 72e d'infanterie, tombé glorieusement au champ d'honneur.

Un train contenant 150 blessés, évacués de Verdun et allant dans la direction de Nantes, est passé en gare d'Angers Saint-Laud où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie. 78 de ces blessés ont été descendus à Angers et répartis dans les hôpitaux de la ville.

Dans un autre train, sont passés, se dirigeant vers Nantes, 116 blessés évacués des hôpitaux d'Arras et de l'Artois.

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud 441 prisonniers allemands, dont 20 officiers, venant de Verdun. Ils ont pris la direction de Nantes à destination de Belle-Ile.

Au Grand-théâtre d'Angers on a joué devant une salle comble « Les noces de Jeannette » et « La fille du régiment ». Grand succès pour Mlle Rezia, MM. Hensato, Dubressy, Tarquini d'Or et J.-B. Audri.

Une contravention a été dressée à un marchand de bestiaux pour être allé au devant des bestiaux qui se dirigeaient à Angers, vers la place Larochefoucault, et avoir cherché à les acheter en dehors du marché.

A été cité à l'ordre du jour de sa brigade : le sergent Besson Francis, du 32e d'infanterie.

Au livre d'or de l'enseignement : M. Bellanger, instituteur adjoint à Cholet, tué à l'ennemi ; M. Mauzé, élève de l'École normale, blessé ; MM. Veillon Paul, élève de l'École normale, sergent au 217e d'infanterie, et M. Rault Frédéric, instituteur intérimaire à Baugé, quartier-maître aux fusiliers marins, cités à l'ordre du jour. — MM. Veillon Paul, Monnet, instituteur à Tigné, Challain, instituteur à Corné ; tous les trois sont nommés sous-lieutenants.

A Cholet, sont arrivés en gare 145 blessés dont 3 allemands. 30 ont été dirigés sur Torfou, les autres ont été répartis dans les formations sanitaires de la ville.

A Saumur, sur la convocation du maire, M. Mayaud,

Digitized by Google

les délégations du Conseil municipal et des syndicats patronaux et ouvriers de la ville se sont réunis en vue d'étudier l'organisation d'un bureau de placement municipal gratuit.

114 blessés sont arrivés en gare de Saumur. Ils ont été répartis dans les différentes formations sanitaires de la ville.

A Saumur la tournée Baret a joué avec son succès habituel « Un chapeau de paille d'Italie ».

A partir du 16 mars le train de Laval arrivant à Pouancé à 16 h. 25 et le train partant de Pouancé à 11 h. 15 pour Laval seront supprimés comme service régulier.

Le baron de Gaiffier, Ministre de la politique de Belgique, est en ce moment au château du Grip, près Durtal, chez le comte d'Andigné, conseiller général, son ami d'enfance.

15 *mars*. — D'une communication récente du Ministre de la guerre il résulte que des permissions agricoles de quinze jours peuvent être accordées aux cultivateurs mobilisés dans les établissements industriels.

Un décret établit que, à l'exception des quantités déclarées pour la semence, le blé de printemps récolté en France sera acheté directement aux producteurs par l'autorité militaire avant le 31 décembre 1916, au prix maximum de 33 francs le quintal métrique.

Un train sanitaire, contenant 146 blessés et malades évacués des hôpitaux d'Aubigny et se dirigeant vers Nantes, est passé en gare d'Angers Saint-Laud, où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie.

Le service des bateaux à vapeur « Les Hirondelles » entre Angers et Château-Gontier recommencera à fonctionner le 19 mars.

Ont été cités à l'ordre de la division : l'aspirant Drouot Henri, les soldats Savary Paul et Fanic Louis, du 135e d'infanterie; — à l'ordre de la brigade, le soldat Supiot Paul, du 135e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le

Digitized by Google

lieutenant Le Cornec Roger, le sergent Beaufils Gustave, et le caporal Aufret Louis, du 135e d'infanterie.

Vient d'être évacué à l'hôpital mixte d'Angers le sous-lieutenant d'infanterie Ribeyre Paul, député de la Haute-Loire, secrétaire de la Chambre des députés, grièvement blessé au coude droit par un éclat d'obus à l'attaque du bois des Corbeaux, à Verdun, le 11 mars. M. Ribeyre, comme tous ceux qui reviennent du front, déclare que les Allemands n'auront pas Verdun.

La *Semaine religieuse* fait savoir que Mgr l'Évêque d'Angers, lors de son voyage à Rome, répondant à l'appel de Mgr Heylen, évêque de Namur, a remis 6.000 francs pour les prêtres français des régions occupées par l'ennemi.

Les journaux publient un extrait des règlements relatifs à la réorganisation des marchés à Saumur.

Les gendarmes ont dressé procès-verbal à une hôtelière des Ponts-de-Cé pour avoir servi à boire à des militaires à une heure interdite par l'arrêté de l'autorité militaire.

Les maires d'Angers, Tours, Nantes, Saint-Nazaire, Lorient, Brest, Saint-Brieuc, Rennes, se sont réunis à Nantes. Ils ont décidé qu'ils se refuseraient à toute prétention de la compagnie du gaz de leurs villes tendant à une élévation de prix.

16 *mars*. — L'œuvre du Souvenir de la France à ses marins, fondée à Paris sous la présidence de M. Guist'hau, vient de créer à Angers un Comité ayant comme président M. de Romain, capitaine de vaisseau en retraite, maire de la Possonnière; vice-présidentes : Mmes Fabre et la générale Estève; vice-président : M. Morin, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats; secrétaire général, M. Sergent-Alleaume, avocat-général; trésorier M. Frogé, officier de marine en retraite; membres Mmes Barot, Chanson, Cointreau, Deshayes, de la Noue, comtesse d'Ollone, comtesse de la

Digitized by Google

Poype, de Romain-Bougère, MM. Demangeat, conseiller à la cour d'appel, et le docteur Quintard.

Un convoi de 129 blessés et malades, évacués des hôpitaux d'Arras, allant vers Nantes, est passé en gare d'Angers Saint-Laud où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie.

Nous apprenons la mort du sous-lieutenant Uzureau René, du 170e d'infanterie, maître d'hôtel à Beaulieu, décédé des suites de ses blessures.

D'après le *Journal officiel*, en Maine-et-Loire les cultures de blé d'hiver, méteil, orge d'hiver, avoine d'hiver sont assez bonnes. Les seigles, prairies artificielles, prairies temporaires, fourrages verts, prés naturels sont bons.

A partir d'aujourd'hui le train qui arrive du Mans à Angers à 19 h. 12 et celui qui part d'Angers pour le Mans à 10 h. 22 sont supprimés.

A été cité à l'ordre du régiment : l'adjudant Joubert, du 71e territorial.

Nous apprenons la mort de M. Thibierge Louis-Édouard, ancien secrétaire de M. Fallières, ancien président de la cour d'appel d'Angers, conseiller à la cour de Cassation.

17 *mars*. — D'après une note du recrutement insérée dans les journaux, en vue de l'appel d'une certaine catégorie d'hommes de la classe 1888, les militaires de cette classe sont invités à se mettre en situation régulière au point de vue de leur résidence.

Le *Journal des Débats* insère une lettre de M. Eugène Lelong relative à la prononciation du nom de lieu Craon.

Nous apprenons la mort à son château de La Grange, commune de La Possonnière, de M. Gilles Deperrière, conseiller d'arrondissement, ancien président de la Société des Amis des arts d'Angers, — et celle, au champ d'honneur, du sergent de la Perraudière René, tué glorieusement près de Verdun; un des frères de ce dernier, sous-lieutenant au

Digitized by Google

135e d'infanterie, était déjà tombé au champ d'honneur.

La cote de la Maine, au pont du Centre, à Angers, est de 3m40.

Mgr Rumeau a visité à Angers les blessés de l'ambulance du Bon Pasteur. 18 d'entre eux étaient arrivés de Verdun quelques jours auparavant.

Un train sanitaire, se dirigeant vers Nantes et contenant 295 blessés et malades, est passé en gare d'Angers Saint-Laud où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie.

L'état du capitaine de la Grandière, faisant fonctions de chef de bataillon au 277e d'infanterie, continue de s'améliorer. Le capitaine avait été grièvement blessé par un éclat d'obus à Verdun.

L'adjudant-chef Toreau Olivier, du 2e de marche d'Afrique, en Orient, a été cité à l'ordre du jour de la brigade.

MM. Blachez, Joseph Joûbert, Léon Lafarge, Jac, de Livonnière, du Réau, de la Motte de Règes, Spéry, etc. prient les familles qui ont perdu des enfants à la guerre d'envoyer leur adhésion pour la constitution d'une section angevine de l'Union des pères et mères dont les fils sont morts pour la patrie.

Le Ministre de l'agriculture vient d'aviser les préfets que la direction générale des fabrications des poudres et explosifs ne réquisitionnera pas, pour la campagne de betteraves de 1916-1917, à des prix inférieurs aux suivants : 1° pour les distillateurs rectificateurs, 100 francs par hectolitre d'alcool bon goût à 100°; 2° pour les producteurs de flegmes, 94 francs par hectolitre d'alcool bon goût à 100°.

Le tribunal correctionnel de Saumur a condamné une cultivatrice de Douces à 200 francs d'amende pour avoir refusé d'obtempérer à un ordre de réquisition d'avoine délivré par le maire de sa commune.

A Saumur sont arrivés 150 blessés, qui ont été aussitôt répartis dans les différents hôpitaux de la ville.

Digitized by Google

18 *mars.* — Les gardes des voies de communication sont autorisés à travailler chez les particuliers ou chez eux en dehors de leurs heures de garde.

La Maine recommence depuis deux jours à croître; au pont du Centre, à Angers, la cote est de 3m60.

Le gouvernement a décidé d'appeler le 31 mars les hommes de la classe 1888 célibataires, mariés veufs et divorcés sans enfant vivant; seront considérés comme enfants vivants les fils tués à l'ennemi ou morts des suites de blessures de guerre.

Sont morts au champ d'honneur : l'abbé Luais Jean-Baptiste, professeur au Collège Saint-Louis de Saumur, et l'abbé Chauviré Joseph-Marie, vicaire à Trémentines.

Un cours d'élèves aspirants du génie sera organisé à Angers, à partir du 15 mai, pour les jeunes soldats de la classe 1917.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme sont accordées au caporal Chapeau, du 71e territorial, et au sergent Vincent, du 6e génie.

Le *Bulletin des Armées* publie les citations suivantes : le sergent Garaude, du 6e génie, médaille militaire; le sergent Besse, du 135e d'infanterie, médaille militaire; le sous-lieutenant Fouquet, l'adjudant Coujat, le maréchal des logis Quintard, le capitaine Motet, le lieutenant Masson, la 2e section de la 10e batterie du 33e d'artillerie sous le commandement du lieutenant Gélain, cités à l'ordre du jour.

Sont cités à l'ordre du 71e régiment territorial : les capitaines Roblin, les lieutenants Benoist, Thezé, Queruau-Lamerie, Rethoré ; les sous-lieutenants Couteux, Jardin, Lasneret; les adjudants Berthelot, Rosin, Chalot, Joubert; les sergents Delessart, Huchet, Gonnet, Juret, Godineau, Bourgeais, Veillon, Pillet, Ménager; les caporaux Angevin, Neveu, Cognard; les soldats Vallée Maurice, Godefroy, Chalain, Florien, Martin François, Allary, Gourbillon, Rouchy.

Digitized by Google

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie une intéressante lettre du 71e territorial.

A été cité à l'ordre de la brigade : le quartier-maître fourrier aux fusiliers-marins Rault Frédéric, instituteur intérimaire à Baugé.

Le maire de Baugé prie les personnes qui auraient besoin de sulfate de cuivre et de soufre de se faire connaître à la mairie.

Le maire de Saumur fait savoir qu'il a reçu du Président de la Commission de ravitaillement l'ordre de faire réserver et tenir à la disposition de l'autorité militaire les laines provenant de la tonte des moutons, à l'exclusion des laines exotiques et des stocks industriels constitués avant le 1er février 1916.

A Saumur ont eu lieu les obsèques de M. Bétys, ancien instituteur, archiviste de la Chambre de Commerce, trésorier de la Société de secours mutuels. Des discours ont été prononcés par M. Mayaud, maire, au nom de M. Pichard, président de la Chambre de Commerce, mobilisé, et par M. Milon au nom de la Société de secours mutuels.

19 *mars*. — Le *Phare de la Loire* a été frappé d'une suspension de deux jours.

Au Cirque-théâtre conférence de M. Barette-Brandreth sur l'Épopée serbe. Cette conférence, organisée par le Comité franco-serbe d'Angers, était accompagnée de projections. Faite devant une salle comble, elle a obtenu un grand succès.

La séance était présidée par M. de Ribier, proviseur du Lycée, qui a présenté le conférencier en excellents termes. De jeunes Serbes venus de Beaufort-en-Vallée ont chanté l'hymne serbe qui a été vivement applaudi. Le professeur des jeunes Serbes de Beaufort, M. Zaphirovitch, a remercié vivement le Comité et la population qui les ont accueillis et qui se montrent toujours empressés à leur adoucir les

Digitized by Google

douleurs de l'exil. Le Dr Lafosse, en remettant des ordres de route à trois jeunes soldats qui repartaient pour rejoindre leur régiment, a prononcé une vibrante allocution après laquelle tous les assistants ont chanté « La Marseillaise » ; la réunion s'est terminée aux cris de « Vive la Serbie ! vive la France ». MM. Fabre préfet de Maine-et-Loire, Bodinier, sénateur, Chanson, premier président de la Cour d'appel, Delange, procureur de la République étaient présents, ainsi que l'ingénieur Vélimer Popovich, chef du service postal et télégraphique du grand état-major de l'armée serbe, et les jeunes Serbes de la colonie de Beaufort.

La Chambre de Commerce d'Angers publie dans la presse une lettre du Ministre du Commerce relative à la maison Goudraud : les mesures administratives interdisant en France ses opérations d'exportation et de transit sont rapportées.

Le Syndicat agricole d'Anjou déclare que la prime de 3 francs par quintal accordée à la récolte des blés de printemps est insuffisante, qu'il faudrait qu'elle fût portée à 6 francs.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le lieutenant Picosson Auguste, du 115e d'infanterie; — à l'ordre de la division : le chef d'escadron Maury, le capitaine Ferré, les lieutenants Justeau, Magrès, Bompard, Braconnier, les maréchaux des logis Ayrault, Dalmas, le maître pointeur Viaud, du 33e d'artillerie.

Plus de 1.000 personnes, malgré la pluie, assistaient à Angers, sur le terrain du Club-sporting Bessonneau, au match de foot-ball entre le 3e génie et le Club-sporting Bessonneau. La musique du 3e génie a joué de nombreux morceaux, entre autres « Sambre-et-Meuse » pour l'entrée et « La Marseillaise » pour clôturer la réunion. Les équipes secondes ont fait match nul à 1 but contre 1, et l'équipe première du 3e génie a triomphé par 3 buts à

Digitized by Google

2 de l'équipe première du Club-sportif Bessonneau; sur le terrain d'Avrillé le Sporting-club a battu Stella-club par 3 buts à 0.

Au front : 6e génie (101e Cie) bat 6e génie (103e Cie) par 5 buts à 1; — 17e chasseurs à cheval (1) bat 25e dragons (1) par 8 buts à 3; — Lycée de Berck-Plage (1) bat 135e d'infanterie par 2 buts à 1.

A Trélazé, deux réfractaires belges des classes 1912 et 1911 ont été arrêtés par les gendarmes.

A Tancoigné ont eu lieu, en présence d'une foule énorme, les obsèques du soldat Barbault Auguste, du 277e d'infanterie, tombé glorieusement sur le champ de bataille de Verdun le 2 mars et décédé le 16 mars à l'hôpital de Bourges des suites de ses blessures.

20 *mars*. — A l'hôpital mixte d'Angers, le colonel Varlet, commandant d'armes, assisté du médecin-major de première classe Gauvin, médecin chef de la place d'Angers, et du commandant de recrutement Lalauze, a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme au soldat Dubois Adolphe, du 4e zouaves; la croix de guerre aux soldats Lemer Victor, du 3e d'artillerie coloniale (citation à l'ordre de l'armée) et au sapeur Thomeret Eugène, du 1er génie (citation à l'ordre de la division).

Le Petit Courrier publie sous le titre « Renseignements aux familles » les droits des familles aux secours immédiats et les formalités à remplir pour les obtenir.

3 militaires du 46e d'infanterie ensevelis sous un éboulement causé par une mine ont été, cinq jours après, retrouvés vivants. Parmi eux se trouvait l'angevin Thermeau Gustave.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été décernées au sergent Vincent Louis, du 6e génie, au caporal Chapeau Jean, du 77e territorial; au caporal

Digitized by Google

Paulin Louis et aux soldats Gohard Joseph et Desmats Pierre, du 135e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre de l'armée : le capitaine de Tarlé Antoine, de l'état-major d'une division; — à l'ordre de la brigade : le soldat Hamelin Édouard et le sergent Moulassin Charles, du 135e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le soldat téléphoniste Lorillard Paul, du 168e d'infanterie.

Ont eu lieu à l'église Saint-Jacques d'Angers les obsèques de M. Auguste Burdin, imprimeur, officier d'académie. Parmi les couronnes, on remarquait celles du Syndicat des Maîtres imprimeurs de Maine-et-Loire, de l'Amicale des protes, du Personnel de l'imprimerie, d'un groupe d'amis. Le deuil était conduit par M. Henri Burdin, frère du défunt. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Grassin, président du Syndicat des Maîtres imprimeurs de Maine-et-Loire, Savigner, conseiller municipal, Gontier, manufacturier, et Charbonnier, prote à l'imprimerie Burdin.

En l'église de La Possonnière ont eu lieu les obsèques de M. Gilles-Deperrière. Le char funèbre disparaissait sous le nombre des couronnes. Une assistance nombreuse se pressait dans l'église. On remarquait la présence de presque toutes les notabilités de l'Anjou, parmi lesquelles MM. Fabre et Stirn, préfet et secrétaire général de Maine-et-Loire, Bodinier, sénateur, Laurent et Ferdinand Bougère députés, etc. Le deuil était conduit par M. André Deperrière, fils du défunt. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le vicomte René de Romain, maire de la Possonnière, Adrien Planchenault, conseiller d'arrondissement, adjoint au maire d'Angers, Michel, conservateur du Musée Saint-Jean, Herbault, maire de Saint-Léger, de Jumilly, conseiller général, Bruas, conseiller municipal d'Angers. La messe a été dite et l'absoute donnée par le chanoine Urseau, assisté des curés de la Possonnière et de

Digitized by Google

Savennières. Au cimetière des discours ont été prononcés par MM. René de Romain, au nom de la commune de la Possonnière, Planchenault au nom du Conseil d'arrondissement, Albert Bruas, au nom de la Caisse d'épargne d'Angers, Chouanet au nom de la Société des architectes de l'Anjou, Herbault, au nom du Comité agricole du canton de Saint-Georges-sur-Loire, Michel, au nom de la Commission du Musée Saint-Jean, et de Jumilly, conseiller général du canton de Saint-Georges.

A Leysin (Suisse), a été enseveli avec les honneurs militaires le soldat Porcher Joseph, du 4e zouaves, enlevé en quelques jours par une méningite tuberculeuse. Le cercueil a été suivi par tous les internés valides; l'armée suisse était représentée par une section du 169e avec la fanfare.

21 *mars*. — Sont arrivées à Angers 38 automobiles chargées de fils de fer barbelés pour le front. Elles ont été remisées place Larochefoucault. Ces voitures, qui viennent d'Amérique, avaient été débarquées hier à Saint-Nazaire.

Ont été cités à l'ordre du régiment : l'aspirant Février Marcel du 66e d'infanterie; — à l'ordre de la direction des chemins de fer : trois hommes de l'Anjou : Carré J., de Trélazé, Gibouin Eugène, de Cholet, Émériau Adolphe, de Saint-Pierre-Montlimart, réservistes territoriaux du 5e génie.

M. Poulain, député des Ardennes, vient de mourir. Il était né aux Ponts-de-Cé.

La tournée Ch. Baret et Moncharmont donnait au théâtre d'Angers avec Mlle Ève Lavallière « L'oiseau blessé ! » et « Dieu que les hommes sont bêtes ! » La salle était comble et le succès fut grand.

On signale à Saint-Barthélemy une ferme qui ne marche que par les soins de deux jeunes filles. L'aînée fait les labours, tient la charrue, charroie les fumiers, etc., aidée

Digitized by Google

de sa sœur plus jeune. Le père est infirme, la mère alitée depuis longtemps et leur fils, incorporé au 9e dragons, fait son devoir de soldat et est décoré de la croix de guerre.

Le jeune pilote Maurice Collet, sergent à l'escadrille M. F. 35, a été évacué dans un hôpital d'Angers. Le *Petit Courrier* imprime une interview dans laquelle l'aviateur relate les péripéties de sa lutte contre 4 taubes, sa blessure et comment il put atterrir dans les lignes françaises.

Un train sanitaire contenant 231 blessés et malades, se dirigeant vers Nantes, est passé en gare d'Angers Saint-Laud où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie.

22 *mars*. — Le sous-intendant militaire écrit, en réponse à une lettre que M. le duc de Blacas, député, avait adressée au sous-secrétaire d'État à la guerre, que le tarif des achats à caisse ouverte, en date du 17 février dernier, est le suivant : Foin : 1re qualité, 8 fr. 25; 2e qualité, 7 fr. 75; 3e qualité, 7 fr. 25; luzerne : 1re qualité, 9 fr. 25; 2e qualité, 7 fr. 25; 3e qualité, 6 fr. 75; trèfle : 1re qualité, 7 fr. 25; 2e qualité, 6 fr. 75; 3e qualité, 6 fr. 25.

Le *Petit Courrier* publie l'allocution prononcée, lors de la manifestation franco-serbe au Cirque-théâtre, par M. Zaphirovitch pour remercier les Angevins de leur touchant accueil.

Les 38 automobiles arrivées hier à Angers sont reparties avec leur chargement de fils de fer barbelés et ont pris la route de Paris.

Ont été blessés : le lieutenant de la Bastille, maire d'Écuillé, et le sergent Huault-Dupuy Robert, du 71e territorial, conseiller d'arrondissement.

Ont été cités à l'ordre du régiment : le sergent Montassin Charles, le caporal Poulain Louis, les soldats Pernet Louis, Darteil René, Gohard Joseph; Desmats Pierre, Hamelin Édouard, du 135e d'infanterie.

Sont arrivés à une heure du matin en gare d'Angers

Digitized by Google

Saint-Laud 300 suspects qui ont été conduits à Mongazon.

4 prisonniers allemands internés à Angers, à l'École des Arts-et-Métiers, ont pris le train en gare d'Angers Saint-Laud pour Poitiers.

La cote de la Maine, au pont du Centre, à Angers, est de 3m90.

Les versements d'or effectués dans le département depuis le 1er juillet s'élèvent pour Angers à 13.161.000 francs, pour Cholet à 3.687.000 francs, pour Saumur à 3.981.000 francs, soit au total à 20.829.000 francs.

Dans une circulaire le Ministre de la guerre spécifie que le moratorium des loyers ne s'applique pas aux officiers et sous-officiers, qui doivent payer leurs loyers.,

La Chambre de Commerce d'Angers fait imprimer dans les journaux un avis aux exportateurs à destination du Danemark.

A Saumur, on travaille à l'aménagement de l'hôtel de la Guillonnière, quai de Limoges, en vue de l'installation des services d'infirmerie. Ces services, établis en ce moment dans les bâtiments de l'École de cavalerie, feront place à une nouvelle formation sanitaire, qui portera le nom d'hôpital militaire chirurgical n° 56.

23 *mars.* — Le général Poline, commandant la 9e région, est arrivé à Angers.

M. Pirie Gordon, député d'Aberdeen, capitaine dans l'armée anglaise, est arrivé à son château de Varennes, à Savennières.

Nous apprenons la mort du lieutenant colonel Hatenwinkel, commandant un régiment d'infanterie, officier de la légion d'honneur, décoré de la croix de guerre avec palme, tombé glorieusement le 15 mars à Verdun.

A été cité à l'ordre du jour de la division : l'abbé Delaître, capitaine au 77e d'infanterie, blessé sérieusement (c'est sa troisième citation).

Digitized by Google

La Chambre de Commerce d'Angers fait savoir que la Direction de l'agriculture, du commerce et de la colonisation et le président de la Chambre de Commerce de Tunisie ont créé à l'Office du gouvernement tunisien, à Paris, 17 galerie d'Orléans, un musée commercial. La Chambre de commerce d'Angers tient gratuitement à la disposition des intéressés des exemplaires du répertoire des produits austro-allemands importés en Tunisie, avec tous renseignements les concernant.

Aujourd'hui commence dans le diocèse d'Angers un triduum de prières pour la France. Réunion des enfants à la cathédrale d'Angers.

Vient de se fonder à Angers une œuvre intitulée « Le dessert aux blessés », dont le but est de procurer aux blessés, dans les hôpitaux où ils en sont privés, un dessert et du café à la fin de leurs repas. Les journaux publient la première liste des souscripteurs s'engageant à des versements mensuels; cette liste s'élève à 187 fr. 20.

195 réfugiés, hommes, femmes et enfants, évacués de Belgique, du Nord et du Pas-de-Calais, sont arrivés en gare d'Angers Saint-Laud.

Le Syndicat des journalistes français et le Syndicat des écrivains français qui, réunis, forment la corporation des publicistes chrétiens, ont élu pour président M. René Bazin.

Le Marquis de Dampierre, petit-fils du général de Lamoricière, a été nommé commandeur de Pie IX.

Mgr Rumeau a visité les blessés soignés au Bon Pasteur d'Angers.

Mgr Angouard, vicaire apostolique du Congo français, archevêque titulaire de Cassiope, dans une lettre à Mgr l'Évêque d'Angers s'exprime en ces termes : « J'ai du « moins la satisfaction de voir notre ancien Congo purgé « de la présence de ces maudits Allemands. On les a « aussi expulsés de leur Cameroun, où nous sommes

Digitized by Google

« aujourd'hui les maîtres. Les Noirs eux-mêmes espèrent « bien ne jamais revoir ces dominateurs qui ont répandu « partout la terreur. Dans tous leurs postes leur meuble « principal était une haute potence plantée dans la cour « d'honneur. Vous supposez bien que les braves Noirs « n'appréciaient guère une Kultur... si élevée. »

La *Semaine Religieuse* publie de très intéressantes lettres du front envoyées par M. l'abbé Seng, étudiant au Séminaire français, et par M. l'abbé Boumier, professeur au collège de Combrée, relatives à la mort des abbés Luais et Chauviré.

Dans toutes les églises du diocèse ont commencé les prières pour la France prescrites par Mgr l'Évêque. A la cathédrale, les enfants, venus en foule, ont été félicités par Mgr Rumeau, qui a pris la parole et les a fait prier pour les soldats français et alliés morts ou vivants et pour les prisonniers.

A Saumur, un service solennel a été célébré au collège de Saint-Louis pour le repos de l'âme de l'abbé Luais, professeur de philosophie au collège, sous-lieutenant au 4e d'infanterie, tué à l'ennemi le 6 mars. M. le chanoine Verdier, supérieur, a prononcé l'éloge funèbre du défunt.

24 *mars*. — Les soldats versés dans le service auxiliaire et en règle avec la loi du 17 août 1915, actuellement secrétaires dans les régiments de l'intérieur, peuvent demander à être appelés sur le front comme auxiliaires et en qualité de secrétaires.

Le Syndicat d'Initiative de l'Anjou a réparti de la façon suivante par familles les réfugiés arrivés hier à Angers : 10 ont été envoyés à la Pouèze, 10 à Grez-Neuville, 10 à Segré, 8 au Mesnil, 10 à Saint-Mathurin, 16 à la Possonnière, 12 à Concourson, 10 à Brain-sur-l'Authion, 9 à Andard, 10 à Saint-Clément de la Place, 10 à Saint-Barthélemy, 10 à

Digitized by Google

Villevêque, 8 à Écouflant, 10 à Saint-Sylvain, 10 à Tiercé 10 à Montreuil-sur-Loire. Provisoirement restent 13 hommes au cantonnement du Séminaire et 19 personnes à Mongazon.

Dans sa réponse à une interpellation de M. Gaudin de Villaine, sénateur, M. Malvy, ministre de l'intérieur, a cité M. Rothenburg, naturalisé le 23 février 1913 et dénaturalisé par décret, qui fut immédiatement interné au camp de concentration de Maine-et-Loire.

Le colonel Varlet, commandant la place d'Angers, fait savoir aux dames dactylographes et sténodactylographes qui désireraient être employées en cette qualité dans un dépôt ou service de la place d'Angers qu'elles doivent se faire inscrire à l'État-major des 7e et 8e subdivisions, 26 rue de Brissac.

Les gendarmes d'Angers conduisent à Calais 2 déserteurs de l'armée belge.

Un groupe d'angevins appartenant à la 9e campagnie du 77e d'infanterie demandent au *Petit Courrier* d'ouvrir une souscription pour acheter un ballon de foot-ball.

La Commission des recettes buralistes réunies le 23 mars au Ministère des finances rappelle qu'en ce qui concerne les veuves des militaires tués à l'ennemi, seules peuvent prétendre à une recette buraliste les veuves des receveurs buralistes tués à l'ennemi ayant elles-mêmes géré leur poste en l'absence de leur mari.

Le Ministre de l'intérieur fait savoir que la Commission de répartition des combustibles, qui siège au Ministère des travaux publics, a émis le vœu que la réduction de l'éclairage dans les agglomérations urbaines soit prescrite dans une mesure plus large, afin de rendre disponible une plus grande quantité de charbon pour les besoins de la défense nationale.

Une messe de requiem a été célébrée en l'église Saint-Serge pour le repos de l'âme du sergent-fourrier Fraquet

Digitized by Google

Charles, du 42e d'infanterie, tué à l'ennemi le 23 février. Un très grand nombre de personnes, parmi lesquelles des membres de la magistrature et du barreau, y assistaient.

A la cathédrale, continuation du Triduum de prières pour la France. Mgr Rumeau a lui-même prêché toutes les stations du chemin de la croix, mêlant des paroles de consolation pour tant de cœurs cruellement meurtris ou angoissés par la guerre terrible que la France soutient.

Le Maire de Saumur invite les hommes de la classe 1888 à se présenter, avant le 30 mars, à la mairie, munis de leur livret de famille et de leur livret militaire.

Le sous-préfet de Cholet, sur les fonds mis à sa disposition, a remis au Dr Verrier, médecin-chef de la place, 6 gramophones Pathé frères, grand modèle, et 60 disques.

A Cholet, par ordre du lieutenant-colonel commandant d'armes, le café de l'Hôtel de ville est consigné pendant trois jours à toutes les troupes de la garnison pour avoir servi à boire à des militaires pendant les heures interdites.

25 *mars*. — L'abbé Thierry, président du Comité meusien, fait un appel en faveur des réfugiés de Verdun. Pour eux il demande de l'argent, du linge, des vêtements, des chaussures.

D'après de nouvelles instructions, ne seront pas appelés les hommes de la classe 1888 qui ont été convoqués depuis le début de la guerre, quelle qu'ait été la durée de leur présence sous les drapeaux.

Sont décorés de la médaille militaire : le caporal Poulain Louis, du 135e d'infanterie, et le soldat Dilé Georges, du 335e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le lieutenant colonel de Gouvello Arthur, commandant le 293e d'infanterie; — à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant de Gouvello Amaury, du 410e d'infanterie, fils du pré-

Digitized by Google

cédent; — à l'ordre de la brigade : le lieutenant-colonel de Gouvello François, commandant la 3e régiment de tirailleurs algériens.

Le capitaine Guilmard, du 71e territorial, a été tué glorieusement à la tête de sa compagnie à Verdun.

A la cathédrale d'Angers, continuation du Triduum de prières pour la France : récitation du chapelet, sermon, salut. Mgr l'Évêque a lu la formule de consécration de la France au cœur immaculé de Marie.

26 *mars*. — Un convoi de 35 camions automobiles militaires, chargés de caisses d'essence et de fils de fer barbelés, a traversé la ville d'Angers, venant de Saint-Nazaire et se dirigeant vers Paris.

Le Maire de la ville d'Angers fait savoir que les rôles généraux de la contribution foncière et des portes et fenêtres sont mis en recouvrement à partir de ce jour.

Les exportateurs de plantes vivantes, boutures, bulbes, tubercules et semences sont informés qu'ils doivent joindre des certificats de leurs envois à destination des pays suivants : Algérie, Australie, Brésil, Le Cap, Chili, Égypte, Espagne, États-Unis, Ile-Maurice, Nouvelle Zélande, Pérou, Uruguay.

A été promu chevalier de la légion d'honneur : le lieutenant d'artillerie Cochet Gabriel, observateur dans une escadrille d'armée.

Le sous-lieutenant Belleuvre, instituteur à Grez-Neuville, prisonnier en Allemagne depuis septembre 1915, a été pour la deuxième fois cité à l'ordre du jour.

Le Club sporting Bessonneau (1) a battu le Sporting-club angevin (1) par 4 buts à 0. — Le Sporting-club angevin (2) a battu le Sporting-club Bessonneau (2) par 2 buts à 1. — Le Sporting-club angevin (3) a battu le Sporting-club Bessonneau (3) par 4 buts à 0. — Le Club olympique choletais (1) bat Angers-Université-club (1) par 2 buts à 0.

Digitized by Google

— Le Stella-club, sur le terrain d'Avrillé, a triomphé du Club du 135e d'infanterie.

A la cathédrale, clôture du triduum de prières pour la France; sermon tout vibrant du prédicateur sur le Sacré-cœur et l'amour dont il a été l'objet de la part de millions de chrétiens. Au salut, Mgr Rumeau, du haut de la chaire, a lu l'acte de consécration de la France au Sacré-Cœur de Jésus.

27 *mars*. — Les militaires du service auxiliaire détachés dans les administrations civiles (préfectures, sous-préfectures, mairies, etc.) devront rejoindre leur dépôt au plus tard le 15 avril.

Les exclus et les militaires des bataillons d'infanterie légère qui ont bénéficié de la réhabilitation doivent être versés dans les corps ordinaires.

Les bureaux de recrutement vont recevoir un nombre de dames proportionné à leur importance; les secrétaires militaires devenus de ce fait disponibles seront immédiatement renvoyés à leurs corps.

Le *Petit Courrier* publie la fin de son article intitulé Renseignements aux familles des militaires : Secours immédiats.

Toute lettre écrite dans un dialecte non reconnu comme langue officielle (l'espéranto, par exemple) ne pourra être admise à transiter par la France ni être acheminée sur l'étranger.

Les renforts envoyés aux régiments territoriaux peuvent comprendre des hommes des classes 1896 à 1891 inclus.

Les permissionnaires à titre exceptionnel peuvent obtenir la gratuité du transport s'ils consentent à y renoncer à leur plus prochain tour de permission.

Au moment où, à Cholet, l'exposition des peintres et sculpteurs vient de fermer ses portes, la presse angevine publie un article rappelant l'œuvre accomplie.

Digitized by Google

Les propriétaires de vins réquisitionnés peuvent être tenus d'en assurer le transport, s'ils possèdent les moyens nécessaires; ils ont d'ailleurs droit dans ce cas à une indemnité de transport.

Les gendarmes auxiliaires concourent avec les gendarmes de l'armée active, de la réserve et de la territoriale, à la relève des prévotaux dans l'ordre suivant : 1° les célibataires et veufs sans enfants; 2° les autres militaires jusqu'à l'âge de 42 ans, en commençant par les plus jeunes, avec priorité aux moindres charges de famille.

Seuls les militaires de l'armée territoriale et de sa réserve possédant le permis de conduire depuis une date antérieure à la mobilisation pourront être proposés pour le service automobile.

Le Ministre de la guerre a fait savoir à M. Ferdinand Bougère, député, que les permissions agricoles ne peuvent actuellement être accordées aux ouvriers des poudreries que lorsque la chose est possible sans entraver la production.

Les journaux font savoir que la Ligue sociale d'acheteurs de France étudie un projet de défense des produits nationaux contre la concurrence austro-allemande. Elle propose l'établissement d'une marque française, consistant en un double label, dont l'un serait apposé sur les emballages et l'autre sur les objets eux-mêmes.

Le soldat Bry François, d'un régiment de marche d'Afrique, a été cité à l'ordre du jour de l'armée d'Orient.

Le général Claret de la Touche est nommé général de division à titre définitif.

28 *mars*. — Les manœuvres et hommes de professions diverses qui appartiennent à l'active, à la réserve et à la territoriale vont être remplacés par des réservistes territoriaux pères de familles nombreuses. En conséquence les réservistes territoriaux pères de 5 enfants ou veufs pères de 4 enfants vivants, à l'exception des sous-officiers

Digitized by Google

et des spécialistes indispensables, vont être envoyés dans leurs dépôts, en commençant par les classes les plus anciennes : un quart du 26 au 31 mars; un quart du 5 au 10 avril, un quart du 15 au 20 avril, un quart du 25 au 30 avril.

Le Préfet fait savoir que les agriculteurs peuvent obtenir des chevaux pour la culture en adressant une demande aux commandants des dépôts de troupes montées les plus voisins de leurs localités.

Un détachement de 200 hommes du 6e génie est parti d'Angers pour le front.

Une prise d'armes a eu lieu à la caserne Desjardins. Le lieutenant-colonel Bouton, commandant le dépôt commun d'infanterie, présenta les troupes au colonel Varlet, qui remit les décorations suivantes : médaille militaire et croix de guerre à l'adjudant Poterie Jules, au caporal Brunet Albert, aux soldats Amiot Alexandre, Baumier François, Gohard Joseph, Goupille Auguste, Supiot Paul, Bossé Jean, Cezia Auguste, du 135e d'infanterie; au sergent Nourry, du 117e d'infanterie; au caporal Blanc Sylvain, du 61e d'infanterie; aux soldats Guilloux René, du 360e d'infanterie, et Maussion Alexandre, du 32e d'infanterie; — la médaille militaire au maréchal des logis chef de gendarmerie Pailler ; — la croix de guerre à l'adjudant Gasnier Marcel, du 135e d'infanterie; au sergent Perrin Joseph, du 97e d'infanterie; au soldat Bioret Albert, du 135e d'infanterie. Le colonel Varlet a remis la croix de guerre du sergent Rocq Jean, du 176e d'infanterie, mort au champ d'honneur et cité à l'ordre du corps expéditionnaire d'Orient, le 3 décembre 1916, à son oncle, M. Rocq Jules.

Ont été cités à l'ordre de la division : le caporal Duday René, du 66e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le caporal Grimault Louis, du 56e d'infanterie.

A Saumur le directeur de l'usine à gaz a informé l'administration municipale qu'il arrêtera la distribution du

Digitized by Google

gaz de midi à 6 heures du soir pendant plusieurs jours, en attendant l'arrivée d'un stock de charbon rendu à Saint-Nazaire, mais pour le transport duquel il n'a pu obtenir jusqu'ici de wagons.

29 *mars*. — Les avocats mobilisés pourront plaider, mais l'autorisation ne leur sera donnée par l'autorité militaire que si elle n'est pas une gêne pour leurs obligations militaires.

Les cultivateurs en garnison dans la zone des armées, n'appartenant pas à une formation placée sous les ordres du général commandant en chef, peuvent obtenir des permissions agricoles individuelles comme ceux en garnison dans la zone de l'intérieur.

La cote de la Maine au pont du Centre, à Angers, est de 3m90.

A partir du 1er avril 1916, les colis postaux ordinaires et ceux avec déclaration de valeur, ne dépassant pas le poids de 5 kilos, pour la Russie d'Europe, la Russie d'Asie, la Roumanie, la Perse, les bureaux russes de la Mandchourie, pourront être acheminés par voie directe franco-russe.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le lieutenant Sarret Roger, du 15e bataillon de chasseurs à pied; — à l'ordre de la brigade : le lieutenant Follenfant, de l'état-major de la 53e brigade; les soldats brancardiers Rambaud Pierre, Jouitteau Georges, Bodin Hippolyte, Sacré Achille; — à l'ordre du régiment : le canonnier Courtin Charles, du 45e d'artillerie.

Mgr l'Évêque d'Angers envoie aux membres du clergé une lettre circulaire leur demandant, pour aider à la défense de la patrie, d'inciter les fidèles à remettre leur or à la Banque de France et à souscrire aux bons ou obligations de la Défense nationale. Il leur demande de servir d'intermédiaires aux personnes désireuses de rester inconnues, qui pourront, si elles le préfèrent, s'adresser au secrétariat de l'évêché.

Digitized by Google

La *Semaine Religieuse* annonce que l'œuvre du Secours aux églises dévastées fera une exposition des travaux exécutés en Maine-et-Loire les 26, 27 et 28 mai prochain et que la plus grande partie des ornements et du linge exécutés dans le diocèse sera attribuée à S. É. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, notre compatriote.

La *Semaine Religieuse* publie encore une très intéressante lettre du capitaine Millon, prêtre du diocèse de Lyon, à Mgr Pasquier, donnant des détails sur la vie et la mort du sous-lieutenant Voisin Camille, tué à l'ennemi.

Paraît aujourd'hui le numéro de janvier-février de la *Revue de l'Anjou*. Il contient : Les peintures murales de la chapelle du Pimpéan (Ch. Urseau); Une nuit passée sur un sapin, conte vécu (Yves Tyashon); Le Fessier et son Béru (H. M. Legros) ; Le départ de Jean-Louis, Le calvaire, Un mot boche, Athènes, poésies (H. Tilleul) ; Angers et l'Anjou pendant la guerre, juillet-août 1915 (G. Grassin) ; Éphémérides astronomiques (E. Chéreau) ; Résumé des observations météorologiques (J. Verchaly).

30 *mars*. — Le lieutenant-colonel commandant le dépôt d'infanterie d'Angers fait savoir que le service des colis postaux, interrompu depuis le 1er mars, recommencera à fonctionner à partir du 1er avril.

Le général Montaudon, commandant d'armes de la place d'Angers et commandant supérieur des dépôts de cavalerie à la subdivision d'Angers, est décédé à l'hôpital mixte après une courte maladie qui l'avait obligé de cesser tout service. Il était âgé de 62 ans.

Dans sa séance de ce jour le Conseil municipal d'Angers a décidé la cession par la ville à l'administration du génie de l'installation du réseau téléphonique privé reliant le bureau de la place aux quartiers Langlois, Espagne et Desjardins. Il a décidé de créer un bureau municipal de placement; en ont été nommés membres : MM. Foy, Lafarge,

Digitized by Google

Le Deuff, Blachère, patrons, et Babonneau, Brocherie, David, Picot, ouvriers. Il a voté la suppression, à partir du 1er avril, de l'éclairage des 1.439 becs variables, pour économiser le charbon.

Est passé en gare d'Angers Saint-Laud un train de 130 blessés évacués de Saint-Pol et se dirigeant vers Nantes. Ces blessés ont été ravitaillés en grands repas par l'infirmerie: C'est le dernier train venant de ce secteur, qui est maintenant occupé par l'armée anglaise.

115 arabes, dirigés sur la poudrerie de Pont-de-Buis en Bretagne, sont passés en gare d'Angers Saint-Laud.

Très beau concert spirituel à la chapelle de Bellefontaine, sous la présidence de Mgr Rumeau et avec le concours du maître Jean Huré entouré d'amateurs de talent. L'abbé Banzet, en termes élevés, a félicité les blessés et les braves de savoir oublier leurs souffrances et leurs peines pour se distraire, se consoler et retrouver l'entrain français qui donne la victoire.

Le général commandant la 303e brigade et le général commandant la 120e division ont adressé leurs félicitations au 71e territorial, affirmant qu'aucune troupe, même de l'active, n'aurait rempli avec plus d'abnégation, de conscience et de dévouement les missions dont il a été chargé. Il s'est toujours montré digne de la tâche qui lui était confiée, aussi bien dans la part qu'il a prise à la défense d'une des positions les plus violemment attaquées à Verdun que dans les transports pénibles qu'il a effectués pour assurer le ravitaillement en munitions des troupes de première ligne.

En l'église de Gouis a été célébrée une messe anniversaire pour le repos de l'âme du capitaine Genest Jacques, du 277e d'infanterie. Une foule nombreuse et émue y assistait.

Le collège Sainte-Croix du Mans, dont le capitaine René Pavie, avocat, fut un brillant élève avant d'être membre

Digitized by Google

de son conseil d'administration, a fait célébrer pour le repos de son âme un service au cours duquel Mgr l'Évêque du Mans, avant de donner l'absoute, a pris la parole pour rendre hommage à l'homme courageux et au vaillant guerrier tombé au champ d'honneur en accomplissant son devoir de français, alors que père de 6 enfants il aurait pu ne pas aller au front.

31 *mars*. — Les commandants des sections d'exclus vont être autorisés à accorder des permissions agricoles aux hommes des classes antérieures à 1892. Des instructions vont être données pour étendre l'attribution des permissions aux soldats agriculteurs se conduisant bien.

C'est devant une salle comble, au Cirque-théâtre d'Angers, que l'abbé Wetterlé a fait une très intéressante conférence sur les causes de la guerre et ses conséquences. « Tenir, tenir quand même, et tenir jusqu'au bout » fut sa conclusion. Puis le conférencier fit un vibrant appel en faveur de la Ligue anti-allemande de l'Anjou et engagea les jeunes Alsaciens-lorrains à aller rejoindre dans les rangs de l'armée française les 17.000 de leurs compatriotes qui y sont déjà. Le succès de l'orateur fut considérable ainsi que celui de Mgr Rumeau, qui, au début de la séance, présentant le conférencier, a invoqué la figure de Mgr Freppel, cet autre Alsacien dont il ira porter à Obernay le cœur au lendemain de la conquête. Sur l'estrade se trouvaient le préfet Fabre, le maire Blanc, le général Estève, et les membres des comités alsacien-lorrain et meusien. Une quête fructueuse a été faite au profit du Comité des Alsaciens-lorrains et du Comité meusien.

Les journaux d'Angers publient la lettre reçue par M. Grassin, président du Syndicat des Maîtres imprimeurs de Maine-et-Loire, du Ministre de l'Intérieur, lui faisant savoir qu'à propos de la crise du papier il retient volontiers sa suggestion (réduction à deux du nombre des pages

Digitized by Google

des journaux quotidiens) et entreprend en ce sens des démarches.

Dans la cour du quartier Langlois, le chef d'escadron commandant le dépôt du 33e d'artillerie a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme au brigadier Grandin, la croix de guerre au maréchal des logis chef Thaubin Charles et aux maréchaux des logis Girard Aimé et Pommier Louis, du 33e d'artillerie.

La 34e liste de souscription de Comité central de secours aux Victimes de la guerre s'élève à 1.591 fr. 40.

Un sujet luxembourgeois, du dépôt de Guérande, est passé en gare d'Angers Saint-Laud se rendant en Suisse.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie une très intéressante lettre concernant le 71e territorial à la bataille de Verdun et un article de M. Henry Coutant, qui, sous le titre « Comme ils sont ! » cite notre compatriote Marc Leclerc, lequel au front s'occupe de René d'Anjou et de l'avenir du régionalisme.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le soldat Escourbiac Henri, du 30e bataillon de chasseurs à pied; — à l'ordre de la division : le sergent Horrault, du 154e d'infanterie; l'infirmier Richard Jacques, faisant fonction de médecin auxiliaire au G. B. D. 2.

A fin mars les farines valent 45 francs les 100 kilos; le blé 4 fr. 70 le double-décalitre; les pommes de terre 2 fr. 20 le double-décalitre; le beurre 5 francs le kilo; les poulets 8 fr. 50 la couple; les œufs 1 fr. 40 la douzaine; le bœuf 2 fr. 20 le kilo; la vache 2 fr. 10 le kilo; le veau 3 francs le kilo; le mouton 3 francs le kilo; le lard 3 fr. 50 le kilo; les bœufs gras 1 fr. 10 le kilo sur pied; les vaches grasses 1 fr. 05 le kilo sur pied; le charbon de terre 160 francs les 1.000 kilos; les bûches de chêne 28 francs le stère; les fagots de chêne à deux liens de 25 kilos, 1 fr. 50 le fagot.

***

Digitized by Google

Pendant tout le mois de mars les représentations des cinématographes Pathé et Gaumont ont été très suivies à Angers, Saumur, Cholet et Baugé.

Pendant le mois de mars l'infirmerie de la gare a distribué 10.985 boissons chaudes, café, lait, bouillon, etc. aux convalescents et aux soldats de passage, tant par les soins de son personnel que par celui de l'abri aux convalescents du Syndicat d'initiative. Elle a fait en outre de nombreux pansements et donné les soins nécessaires à des blessés et malades de passage.

Nous donnons ci-dessous les noms des militaires décédés à Angers pendant le mois de mars, avec le numéro de leur régiment et l'indication du lieu de leur décès :

Hôpital mixte : Brot Joseph (9e génie), Maudin Armand (3e d'artillerie), Rifaut Gaston (3e génie), Montaudon Louis (général de brigade). — Hôpital n° 6 : Vivier Rémy (10e génie), Rothureau Pierre (6e génie). — Hôpital n° 17 : Villa François (211e d'infanterie). — Hôpital auxiliaire n° 18 bis : Lasseigne Claude (109e d'infanterie); — Hôpital auxiliaire n° 28 : Desissort Jean (86e d'infanterie); André Gustave (17e d'infanterie). — Hôpital n° 102 : Delamare Marcel (5e d'artillerie).

Nous donnons ci-dessous, dans l'ordre où ils ont été inscrits pendant le mois de mars à l'état-civil d'Angers, avec indication de leur régiment, du lieu et de la date de leur décès, les noms des militaires ayant leur domicile légal à Angers et décédés hors de cette ville : Mosset Victor (135e d'infanterie), Mourmelon-le Petit, 1er octobre; Perché Charles (272e de marche), Bois-Haut, 16 juillet; Courcelle Henri (53e d'infanterie), Perthes, 19 avril; Guérin Michel (89e d'infanterie), Bois de la Chalade, 28 septembre 1915; Renoud Charles (3e d'artillerie), Saint-Vincent, 22 août 1914; Michel Eugène (328e d'infanterie), Croix en Champagne, 27 septembre 1915; Verdier François (32e d'infanterie), Poperinghe, 19 mars 1915; Manseau Jules (67e bataillon

Digitized by Google

de chasseurs à pied), Mooseh, 29 janvier; Wiétrich Xavier (74e d'infanterie), Zuydchoote, 18 septembre; Bouju Auguste (6e génie), Suippes, 16 mars; Turquais Jean (9e génie), Suippes, 4 octobre; Fleurance Théodore (135e d'infanterie), Hem, 1er octobre 1915; Besnard Eugène (66e d'infanterie), Agny, 25 septembre 1915; Bazile Paul (41e colonial d'infanterie), Creil, 4 octobre; Péan Victor (66e d'infanterie), Dunkerque, 18 février 1915; Delahaye François (69e d'infanterie), aux Maigneux, 11 octobre; Launay Alphonse (335e d'infanterie), Dongevin, 19 octobre; Bellanger Joseph (135e d'infanterie), Lizerne, 28 avril 1915; Tillé Auguste (41e d'infanterie coloniale), Bruay, 7 octobre; Plateau Victor (135e d'infanterie), Zillebeke, 14 janvier 1915; Aubé Maurice (3e d'infanterie coloniale), Dunkerque, 4 mars 1915; Moriclet Edmond (52e d'infanterie coloniale), Souain, 25 septembre; Beaufils René (32e d'infanterie, Cote 140, 16 juin; Lairis Georges (32e d'infanterie), Hooge, 15 décembre; Tessier Henri (77e d'infanterie), Loos, 17 novembre 1915; Lagodié Gabriel (66e d'infanterie), Agny, 25 septembre 1915; Peigné Louis (66e d'infanterie), Veldhok, 26 janvier 1915; Arrivetz Marcel (66e d'infanterie), Gheluvelt, 28 décembre 1914; Lecomte Adolphe (135e d'infanterie), Malo-les-Bains, 24 janvier; Gouttefarde Marcel (1er génie), Versailles, 19 février 1916; Castéra Léon (135e d'infanterie), Agny, 25 septembre 1915; Corérie Camille (209e territorial), Mourmelon le Petit, 29 octobre; Carcouët Théophile (264e d'infanterie), Saint-Pierre-les-Bitry, 18 janvier; Delahaye Louis (335e d'infanterie), Reillon, 22 octobre 1915; Esnault Georges (160e d'infanterie), Fortin de Beauséjour, 25 septembre 1915; Larmoire René (31e d'artillerie), Saint-Hilaire-le-Grand, 29 septembre; Delaître Georges (46e d'infanterie), Vauquois, 28 février 1915; Chaussé Charles (135e d'infanterie), Agny, 25 septembre 1915; Ménard Paul (S. C. O. A.), Paris, 6 mars 1916; Dibon René (chasseur de 2e classe), Zillebeke,

Digitized by Google

30 décembre 1914; Joûbert-Bonnaire André (8e d'infanterie), Pontavert, 7 juin 1915; Jolivet Jean (32e d'infanterie), Mourmelon-le-Grand, 2 octobre; Gougeon Constant (21e d'infanterie coloniale), Massiges, 27 octobre 1915; Ruault Joseph (237e territorial), Massiges, 3 mars 1916; Georges Émile (41e d'infanterie coloniale), Souchez (30 septembre 1915).

Digitized by Google

Avril 1916

1er *avril.* — Les obsèques du général Montaudon ont eu lieu dans la grande chapelle des Hospices d'Angers. La levée du corps a été faite par Mgr Rumeau devant l'étendard du 30e dragons et les détachements des troupes de la garnison et des régiments cantonnés sur le territoire de la subdivision d'Angers, qui rendirent les honneurs. L'aumônier, M. l'abbé Vincelot, a chanté la messe et Mgr Rumeau a donné l'absoute. La maîtrise de la cathédrale a chanté une très belle messe des morts. Le cortège était composé du 30e dragons avec trompettes et l'étendard, du 28e dragons, du 2e chasseurs à cheval, de détachements du 33e d'artillerie, du 6e génie et du 135e d'infanterie en tenue de campagne

Les cordons du poêle étaient tenus par M. le Préfet, M. Planchenault, adjoint au maire d'Angers, le général Estève, le colonel Varlet, le colonel de la Chapelle, M. Boutrolle. Derrière le corbillard venait le cheval du général revêtu de crêpe. Les décorations du général étaient portées sur un coussin. Le deuil était conduit par les fils du défunt et les membres de la famille. Dans l'assistance on remarquait les généraux Poline, commandant la 9e région; de Morlincourt, revenu spécialement du front; Tétard, Léon Durand, inspecteur des 10e et 11e régions; de la Celle;

Digitized by Google

le lieutenant-colonel Meauzé, le commandant et le capitaine de gendarmerie, de nombreux magistrats et fonctionnaires civils, une délégation de la Croix-Rouge et des blessés, les administrateurs et les sœurs de l'hôpital mixte, les officiers de la garnison; MM. le colonel Couilleau, Bruas et Savigner, conseillers municipaux. Une foule considérable faisait la haie sur le passage du cortège.

A la gare, après les dernières prières dites par M. l'abbé Jeanneteau, premier aumônier, le général Poline a adressé un dernier adieu au général Montaudon, puis les troupes ont défilé dans l'ordre suivant : 30e dragons, 28e dragons, 2e chasseurs, 135e d'infanterie, 6e génie, 33e d'artillerie. Elles étaient commandées par le commandant de Beaurepaire.

Ont eu lieu à l'église Saint-Serge, à Angers, les obsèques de M. Martin-Roujou, conseiller municipal d'Angers, vice-président de la commission administrative de l'Asile des vieillards. Sur sa tombe des discours ont été prononcés par M. Blanc, maire, au nom de la ville, M. Ludovic Clémot, au nom de la commission administrative de l'asile Saint-Nicolas, M. Guespin, au nom de l'Ablette angevine, M. Lépicier au nom des groupements démocratiques d'Anjou.

Les hommes dégagés de toute obligation militaire et désirant être proposés pour l'emploi d'interprête homme de troupe pour l'armée britannique devront se présenter au bureau de la Place à Angers.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été conférées aux caporaux Périnet Achille, Brunet Fulbert, aux soldats Bellanger Charles, Guillemin Henri, Edeline Pierre, Tissot Élie, Cotteverte Pierre, Goupille Auguste, Baunier François, Amiot Alexandre, Supiot Paul, du 135e d'infanterie.

Les nommés Frédéric Reichert, Christian Schroth, Louise Mass, femme Reichert qui, internés à Mongazon,

Digitized by Google

avaient commis des vols au préjudice du cantinier, ont été condamnés à 3 mois de prison.

Le « Grand Mogol » a été joué au Cirque-théâtre d'Angers par la troupe des représentations de bienfaisance, avec son succès habituel. Grand succès pour Mlles Defresne et Setnoff et MM. Léger, Brunat, Moriss, Monval, Côme, Poirier, Cocula. Les chœurs et l'orchestre, sous la direction de M. Hermann, ont bien marché.

Le *Courrier de Saumur* publie une très intéressante lettre du front relatant le rôle joué par les Angevins à Verdun.

A été cité à l'ordre de la division : le sapeur mineur Jublin Alphonse, du 6e génie.

A Saumur, l'abbé Wetterlé a fait une très intéressante conférence qui a été vivement applaudie par une nombreuse assistance.

Le docteur Luquel, médecin auxiliaire à l'hôpital no 105 (collège de jeunes filles) de Saumur, est nommé médecin auxiliaire à l'hôpital mixte d'Angers.

A Cholet a eu lieu avec le cérémonial habituel, dans la cour de la caserne Tharreau, la cérémonie de remise des décorations suivantes par le lieutenant-colonel Baguerey, commandant d'armes : croix de guerre (ordre de l'armée), à l'adjudant Barraut, aux soldats Douézy Maurice, Rabin Louis, du 77e d'infanterie; au sergent Humeau Jean, du 160e d'infanterie; — (ordre de la brigade) au capitaine Génois, du 77e d'infanterie; — (ordre du régiment) au sergent Vié, du 77e d'infanterie, au caporal Petit Jean, du 42e d'infanterie, aux soldats Pasquier Émile, du 277e d'infanterie, Chouteau Parfait du 72e territorial. Puis ont eu lieu les remises des décorations aux familles des titulaires décédés : Médaille militaire et croix de guerre (ordre de l'armée) à Mme Ritouet, pour le caporal Ritouet Marcel, du 77e d'infanterie; — (ordre de la division) au lieutenant Musset, du 77e d'infanterie, remise à Mme Musset; — (ordre

Digitized by Google

du régiment) au soldat Chanonat, du 264e d'infanterie, remise à Mme Chanonat. Après la remise de ces décorations les Jeunes ont défilé crânement devant le commandant d'armes aux sons de la musique militaire.

L'*Intérêt public* de Cholet publie un très beau récit d'un coin du champ de bataille sur les Hauts de Meuse.

2 *avril.* — Le général de Bazelaire est inscrit pour le grade de commandeur de la légion d'honneur.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : le sous-lieutenant Dabin Albert du 9e zouaves; — à l'ordre du régiment : le brigadier Richard Jean, du 1er d'artillerie.

Les achats de chevaux pour la remonte auront lieu le 8 avril à Angers, le 10 à Longué et à Baugé, le 11 à Saumur, le 15 à Angers, le 17 à Cholet, le 25 à Varades.

Plus de 3.000 spectateurs assistaient sur le terrain du Club-sportif Bessonneau à la fête militaire organisée par le 3e génie, dont la nouvelle fanfare a été très applaudie. Une quête fructueuse a été faite pour les blessés des hôpitaux. L'équipe seconde du 3e génie a battu le Club-sportif Bessonneau par 2 buts à 1; les équipes premières du 3e génie et du Club-sportif Bessonneau ont fait match nul, 2 à 2; — Stella-club (1) a battu Angers-Université-club (1) par forfait. — Angers-Université-club (2) a battu Stella-club (2) par 2 buts à 0; — la Vaillante-sport (2) a battu Club sportif Bessonneau (3) par 4 buts à 0; — le Sporting-club angevin (1) a battu l'équipe première du 120e d'infanterie d'Ancenis, par 5 buts à 2; — les équipes 2e et 3e du Sporting-club angevin ont fait match nul (1 à 1).

A Saumur a été tirée la tombola organisée au profit des hôpitaux bénévoles.

La Société d'encouragement au bien a, dans une cérémonie au Mans, remis un prix de 200 francs et une médaille offerte par la Chambre de commerce à Mme Marie Morillon,

Digitized by Google

femme Montaron, ouvrière chemisière au Mans, née à Morannes.

3 *avril.* — Pour seconder les infirmières de la Croix-Rouge dans les formations sanitaires, il vient d'être créé un corps spécial d'infirmières temporaires. Seront seules admises les femmes françaises et majeures de moralité irréprochable, de santé robuste et possédant les connaissances requises.

Le *Petit Courrier* publie les renseignements relatifs aux pensions des veuves et des orphelins.

Les étudiants en médecine et en pharmacie de la classe 1917, ayant au moins deux inscriptions et appartenant au service armé, actuellement incorporés dans la 9e région, sont versés à la 22e section d'infirmiers à Paris.

Est promu officier de la légion d'honneur avec croix de guerre : le chef de bataillon Vincent, du 277e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le Dr Cocard Maurice; — à l'ordre de la division : le Dr Renou Eugène, de Villevêque, médecin-major de 1re classe au 409e d'infanterie, pour sa belle conduite à la bataille de Verdun, dans le village de Vaux; le soldat Rigault René, du 135e d'infanterie; — à l'ordre de la brigade : le lieutenant Hervé Joseph attaché à l'état-major d'une brigade d'infanterie; l'infirmier Hervé-Bazin, professeur à l'Université catholique d'Angers, le sergent Roger Maurice du 80e territorial. — à l'ordre du régiment : le capitaine Ribes Jean, les sous-lieutenants Arnould François, Mazin Eugène, l'adjudant Toutain Louis, le sergent-fourrier Plouchart Marcel, les caporaux Moisseron Victor, Guilho Hubert, le clairon Coubard Henri, les soldats Quelin Auguste, Legeai Gaston, Chené Jean, Bourguignon Louis, Cardinal Louis, Bouguier Lucien, Piaumier Henri, Dhollande Michel, Beaussier Maurice, Bertin Alcide, les brancardiers Moreau Louis, Chené Jean, Grimaud Alphonse, du 135e d'infanterie.

Digitized by Google

Le sous-lieutenant Soulilou, du 85e d'infanterie, ancien conseiller municipal d'Angers, a été blessé et est prisonnier à Metz.

Dans une lettre que publie le *Journal de Maine-et-Loire*, le cardinal Luçon, archevêque de Reims, envoie sa paternelle bénédiction au président et aux membres de la jeunesse catholique ardennaise.

Le caporal Desmats, du 4e zouaves, qui fit partie de la colonne de Khénifra et a reçu la médaille coloniale avec l'agrafe Maroc, est réintégré dans l'enseignement

Par économie des modifications sont apportées aux tramways d'Angers : il n'y aura plus que deux voitures au lieu de trois sur la ligne Saint-Laud-route de Paris, ainsi que sur la ligne Ralliement-Lionnaise; le départ pour cette dernière ligne aura lieu carrefour Rameau au lieu de place du Ralliement.

A Saumur, dans la cour de l'École de cavalerie a eu lieu une prise d'armes au cours de laquelle le colonel de Mareuil, commandant d'armes, a remis la croix de guerre (ordre de la division) au médecin-major Chabert, médecin-chef de l'hôpital 56; — la médaille militaire et la croix de guerre avec palme, au sergent Granjean Georges, du 85e d'infanterie, aux soldats Brard Louis, et Montaudon Louis, du 131e d'infanterie.

Le Maire de Saumur informe ses concitoyens que, par suite de l'insuffisance des moyens de transport, l'usine à gaz ne peut obtenir livraison de 140 tonnes de charbon débarquées à Saint-Nazaire. Il prévient la population que l'éclairage des rues et des places est susceptible de faire défaut et il fait appel à la bonne volonté de tous pour suppléer par des moyens individuels à ce manque d'éclairage.

Dans l'assemblée générale qui s'est tenue au théâtre municipal de Cholet, sous la présidence du maire M. Marie-Baudry, les ouvrières de l'atelier municipal de confection

Digitized by Google

de chandails pour l'armée ont décidé à l'unanimité de verser à l'œuvre du « Souvenir de la France à ses marins » le reliquat de la répartition des bénéfices, soit 107 fr. 25. Cet atelier a confectionné 4.232 chandails. Le sous-préfet a remercié le maire et la municipalité de leur appui, ainsi que les personnes qui ont permis de faire l'avance des fonds nécessaires pour payer le travail au jour le jour.

4 avril. — Dès l'incorporation des hommes de la classe 1888, on devra faire le prélèvement des spécialistes : tailleurs, cordonniers, bourreliers selliers, maréchaux-ferrants, boulangers, bouchers, dactylographes, secrétaires, ouvriers en fer, ouvriers en bois, infirmiers, qui seront affectés aux emplois de leur spécialité, à charge de recompléter le contingent des usines par un nombre égal de non spécialistes provenant des R. A. T. de la classe 1889 ou des pères de famille nombreuses antérieurement affectés à des emplois faute de spécialistes disponibles.

45 camions automobiles transportant, abrités sous de vastes bâches, des automobiles et du matériel de guerre, venant de la direction de Nantes, sont passées à Angers se dirigeant vers le front.

Le Préfet demande aux Maires qui désireraient des prisonniers pour les travaux agricoles de le lui faire savoir en indiquant à partir de quelle date et pour combien de temps leurs communes en auraient besoin. La demande doit être faite au nom d'une commune ou d'un syndicat; plusieurs communes peuvent se grouper ; l'équipe ne peut être inférieure à vingt hommes logés dans le même cantonnement ; en dehors du logement, du couchage et de la nourriture, qui sont au compte des employeurs, ceux-ci ont à verser 0 fr. 50 par homme et par jour.

En présence du retard apporté aux ensemencements par l'hiver pluvieux que nous venons de subir, M. Bacon, professeur d'agriculture à Saumur, recommande de semer

Digitized by Google

du blé du Manitoba, que l'Intendance militaire consent à échanger aux agriculteurs contre des blés ordinaires. Dans le « Bulletin de la Société industrielle et agricole de Maine-et-Loire » M. Lavallée, directeur des fermes expérimentales de l'École supérieure d'agriculture d'Angers, recommande également la culture de l'orge de printemps et donne tous les renseignements nécessaires pour cette culture.

Dans son bulletin de mars, le Syndicat agricole d'Anjou publie les vœux émis par lui et par la Société industrielle et agricole de Maine-et-Loire : 1° relativement aux engrais; 2° relativement aux réquisitions; 3° relativement à la main-d'œuvre; 4° relativement à la viticulture. Dans le même bulletin on trouve un tableau donnant les indications relatives aux demandes de main-d'œuvre agricole

Les Comités alsacien-lorrain et meusien remercient les Angevins d'être venus si nombreux applaudir l'abbé Wetterlé et font savoir que le grand Alsacien reviendra à l'automne donner de nouvelles conférences dans le département.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le sous-lieutenant de Quatrebarbes Henri, du 72e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le soldat Canard Louis et l'infirmier Chaillou Camille.

A Cholet, soirée de gala au profit du « Souvenir de la France à ses marins », sous la présidence du sous-préfet, du maire et du lieutenant-colonel Baguerey. On y applaudit M. Bleuze, M. Flé, Mme Homo et Mme René Falaiseau, qui chanta la Marseillaise. Une quête fructueuse a été faite au bénéfice de l'œuvre.

5 *avril.* — Les militaires admis dans les asiles d'aliénés doivent, si leur état le justifie, être présentés devant la commission de réforme. Si cette commission estime que l'affection mentale dont ils sont atteints ne résulte pas du

Digitized by Google

service, elle prononce la réforme n° 2 et les frais de traitement incombent aux familles.

Le *Journal de Maine-et-Loire* imprime une intéressante lettre d'un ambulancier angevin.

Les tramways d'Angers avaient depuis un certain temps des receveuses; ils ont maintenant une conductrice.

Le général Poline, commandant la 9e région, vient d'autoriser les restaurants, cafés, estaminets et débits de boissons à ouvrir à cinq heures du matin.

Très jolie séance littéraire et musicale dans la salle des fêtes de la mairie au bénéfice de l'hôpital n° 102. On y a applaudi, Mme Vallin-Pardo, de l'Opéra-comique, MM. Bailly, Fichet, Becker, Allain, Mlles Foare et Enslen, M. Paulin, Mme Delattre et M. Caniès, de l'Odéon, dans « Nuit d'octobre » d'Alfred de Musset et dans « Son fils » de Jean Sartène et Joseph de Grammont, où MM. Paulin André et Mme Oger ont tenu avec autorité leurs rôles.

L'œuvre du Dessert aux blessés a constitué ainsi son bureau : Présidents d'honneur : le Préfet de Maine-et-Loire, l'Évêque d'Angers, le Maire d'Angers, le Général commandant la Place, le Premier président de la cour d'appel; Présidente : Mme la générale de Bazelaire; vice-présidents : MM. de Ribier, proviseur du Lycée; Gourin, directeur de l'école primaire supérieure; secrétaire général : M. A. Pelé; secrétaire adjoint : M. de Couaridou; trésorier : M. Dutertre; membres : Mmes la colonelle Écochard, Cosmi, Garbe, Cointreau, Gauvin, Labesse, Thibault, de la Noue, MM. l'abbé Baugas, Bessonneau, Bunoust, Cochard, Le Deuff, Richou. Le siège social est établi au Syndicat d'Initiative, 24, rue Chevreul, Angers.

Dans une circulaire aux généraux inspecteurs, le général Roques, Ministre de la guerre, au sujet des permissions agricoles, recommande d'accorder ces permissions dans la plus large mesure possible.

Le Ministre de la guerre a déclaré que les officiers et sous-

Digitized by Google

officiers continuent à bénéficier du moratorium relatif aux loyers comme les autres mobilisés. La circulaire du 19 mars 1916, dit-il, n'a pas un caractère impératif.

M. Cointreau, consul d'Italie, fait savoir aux Italiens résidant dans sa circonscription que sont appelés sous les armes les militaires de la marine suivants : canonniers, classes 1885, 1886; timonniers, classe 1887; canonniers ordinaires, de toutes qualifications, classe 1887. Ils sont priés de se présenter au Consulat pour être rapatriés en Italie.

M. Laurent Bougère, député, a reçu une lettre du Ministre des travaux publics lui faisant savoir que, si les tourteaux d'arachides destinés au Syndicat des agriculteurs de Segré ne lui sont pas parvenus, ce retard ne peut être imputé au service des chemins de fer.

A été cité à l'ordre du jour : le brancardier Lemonnier Émile, négociant à Chalonnes-sur-Loire.

On annonce la mort, à Paris, du R. P. de Sesmaisons, oncle du capitaine de Villoutreys, conseiller général de Maine-et-Loire.

M. Édouard Houdmont, fils de Mme Houdmont, institutrice au lycée d'Angers, est promu lieutenant au 101e d'infanterie.

6 *avril.* — L'Institut d'études catalanes a décidé d'édifier sur une place publique de Barcelone le buste de François Arago dû au ciseau du grand sculpteur David d'Angers.

Le Ministre de la guerre a invité les commandants de dépôts à remplacer, autant qu'il est possible, dans les casernes, les soldats du service auxiliaire par des femmes. On cite comme exemple le 36e d'infanterie, en garnison à Caen, où les résultats semblent concluants et où les demandes ont de suite afflué.

Sous le titre : « Les Belges ont faim » M. Recouvreur, Président de la Société des Amis des Arts, fait dans la

Digitized by Google

presse un nouvel appel en faveur de la grande tombola des artistes belges.

La deuxième liste du Dessert aux blessés s'élève à 355 fr. 25. La première liste étant de 187 fr. 20, le Comité dispose donc mensuellement dès maintenant de 542 fr. 45.

La Société de Secours aux blessés militaires fait savoir que la durée de la guerre et la cherté croissante des vivres ont épuisé ses ressources et qu'elle se voit contrainte de faire un nouvel appel à la générosité publique.

L'Agence de Genève des prisonniers de guerre fait savoir que les listes de Berlin reçues par elle le 27 mars énumèrent les noms des officiers français pris devant Verdun et internés à Mayence. Un petit nombre de sous-officiers et soldats pris à Seppois, le 3 mars, et autour de Verdun (Forges, Douaumont, Vaux, bois des Corbeaux), sont internés à Ingolstadt, Munster, Darmstadt. Les listes reçues le 28 contiennent les premières séries notables de soldats français pris autour de Verdun. Les uns sont internés à Cassel, d'autres à Hammelbourg, Nuremberg, Limbourg. Les listes ne peuvent être publiées, mais les familles n'ont qu'à s'adresser à l'agence de Genève pour être renseignées.

3 soldats allemands prisonniers, venant de Candé, ont été dirigés sur Bressuire.

Ont été cités à l'ordre du jour : le caporal Thouvenin Jean, du 4e zouaves, agrégé de l'Université, professeur de seconde au lycée de Constantine; le sergent Humeau Jean, du 60e d'infanterie.

La Compagnie des tramways de Saumur et extensions mettra en marche le 9 avril un train entre Saumur et Fontevrault.

La *Semaine Religieuse* publie une allocution de Mgr Rumeau à l'Assemblée générale de l'Apostolat de la prière, où l'évêque d'Angers recommande dans un but patriotique la consécration des familles au Sacré-Cœur de Jésus. Cette revue contient en outre de très intéressantes lettres du

Digitized by Google

front de l'abbé Lejard, du 72e territorial, et de l'abbé Daviau, brancardier au 99e territorial.

7 *avril.* — La vente de la margarine est autorisée dans les établissements où il se débite provisoirement déjà du beurre.

M. Rabouin, député de Maine-et-Loire, a été nommé membre de la Commission supérieure des allocations militaires.

L'Union des femmes de France a donné une matinée artistique et littéraire dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville d'Angers au bénéfice de l'hôpital n° 102. Cette matinée a obtenu le même succès que la soirée d'hier.

A partir du 10 avril, pour réduire la consommation de courant, les tramways de la ligne de Trélazé passeront par les rues Bressigny et de la Madeleine.

Depuis le début de la guerre 17 jeunes gens de l'Orphelinat municipal d'Angers sont tombés au champ d'honneur.

A Angers, au quartier Éblé, devant les jeunes recrues de la classe 1917, le commandant Puel a remis la croix de guerre au sergent Trottier et au sapeur Berthelot, du 6e génie.

2 prisonniers allemands venant de Candé, où ils étaient à travailler, ont été dirigés sur Tours.

M. Sergent-Alleaume, avocat général à la Cour d'appel d'Angers, secrétaire général de l'œuvre du « Souvenir de la France à ses marins », adresse une lettre de remerciements à M. le sous-préfet de Cholet pour le don de 107 fr. 45 fait à cette œuvre par les ouvrières de l'atelier municipal de Cholet.

8 *avril.* — Une nouvelle Société « L'avenir lyrique Descazeaux » vient de se fonder à Angers. Elle a pour but d'apporter des distractions aux blessés soignés dans les hôpitaux.

Digitized by Google

L'Ouest publie une intéressante interview d'un angevin, M. Racineux, rescapé du Provence II.

La Chambre des Métiers de l'Anjou recommande de préparer des apprentis et fait connaître les places qui sont disponibles dans les ateliers d'Angers.

Le Comité de l'Union des femmes de France remercie par la voix de la presse les personnes qui ont assisté à ses séances artistiques et apporté leur offrande.

Sur le livre d'Or de l'Université nous relevons le nom de M. Bija, élève de l'École normale d'Angers, tué à l'ennemi.

Les journaux reproduisent la lettre que le colonel commandant la brigade à laquelle appartient le 71e territorial adresse à son lieutenant-colonel : « Je tiens à vous dire, écrit-il, que l'attitude de vos hommes a été admirable pendant la dure période que nous venons de traverser ». Le général de division, qui s'associe à ces éloges, a ajouté sur la lettre les lignes suivantes : « J'ai pu constater moi-même que le régiment a constamment accompli les diverses missions qui lui ont été confiées avec l'abnégation la plus admirable et le plus absolu dévouement. »

La première liste de souscription de la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 5.635 francs.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le sergent-fourrier Lizé Georges, du 32e d'infanterie, l'abbé Chéné Jean, brancardier au 135e d'infanterie (2e citation); — à l'ordre de la division : le lieutenant de Vasselot de Régné Gaston, du 18e chasseurs à cheval; — à l'ordre du régiment : le sous-lieutenant Herzouet; le sergent Godineau René, du 71e territorial; le soldat Plançon, du 2e mixte de zouaves.

Mgr Rumeau a conféré le diaconat, dans la chapelle de la Retraite à Angers, à M. John Mac Donald, du diocèse de Dunkeld, élève au Grand Séminaire d'Angers. Mgr l'Évêque a ensuite visité l'ambulance de la Retraite,

Digitized by Google

où il a été complimenté au nom de tous par un des blessés.

Le sous-préfet de Cholet, sur les fonds mis à sa disposition, a remis au médecin-chef de la place 50 francs pour l'hôpital temporaire, 50 francs pour l'hôpital La Casse, 50 francs pour l'hôpital Devault, 30 francs pour l'hôpital Bretonnais.

Le caporal Leray André, fils de M. Leray, avoué honoraire à Saumur et qui fut avocat stagiaire dans cette ville, a été atteint mortellement d'un éclat d'obus sur le champ de bataille de Verdun. A l'audience de ce jour le Président du tribunal a tenu à s'associer publiquement au deuil qui frappe la famille Leray, si cruellement atteinte dans ses affections. Le Procureur de la République et les hommes d'affaires présents à la barre se sont joints au Président dans cette manifestation de douloureuse sympathie.

9 *avril.* — Le général Roques, ministre de la guerre rappelle aux commandants de région qu'ils doivent établir des listes par région d'origine et par spécialité des auxiliaires qui sollicitent une mutation et la faculté de correspondre entre eux pour les échanges d'auxiliaires.

Les permissionnaires de l'armée d'Orient, pères de 4 enfants vivants, ou veufs pères d'au moins 5 enfants vivants, seront, à l'expiration de leur permission, dirigés sur le dépôt du corps auquel ils appartiennent.

La procession de la Passion s'est déroulée dans les rues d'Angers devant une foule compacte

Aujourd'hui commence sur la place de l'Académie, à Angers, la foire Saint-Laud.

Une cinquantaine d'automobiles chargées de fils de fer barbelés, de caisses d'essence, de planches, sont arrivées à Angers, venant de Nantes, et ont campé sur la place Larochefoucault.

Des permissions pour participer aux travaux agricoles de printemps seront accordées aux jeunes gens de la classe 1917 qui sont agriculteurs de profession.

Digitized by Google

Angers-Université-club (2) bat Sporting-club angevin (2) par 4 buts à 0; — Sporting-club angevin (1) fait match nul avec 3e génie (1); — 3e génie (2) bat Stella-club (2) par 3 buts à 0. Les pédestrians de Angers-Université-club ont fait leur première apparition.

Le lieutenant-colonel commandant le dépôt du 77e d'infanterie, à Cholet, demande aux dames qui désireraient être employées comme secrétaires, infirmières, cuisinières ou aides de cuisine, manutentionnaires, couturières, de bien vouloir se faire inscrire.

L'*Ouest*, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Chevreul, reproduit des extraits d'un article publié dans la *Revue de l'Anjou* à l'occasion du centenaire du savant chimiste angevin.

Le groupe angevin de l'Union des pères et mères dont les fils sont morts pour la patrie a constitué ainsi définitivement son bureau : Président, M. Blachez; vice-présidents : MM. Joseph Joûbert et Léon Lafarge; secrétaire : M. Spéry; trésorier : M. de la Motte de Règes; membres : MM. Babin, de Farcy, Gourin, Jac, comte de Livonnière.

A Cholet, le Club olympique choletais a battu le Lycée de Nantes (1) par 3 buts à 0.

A Cholet, au jardin du Mail, un concert a été donné par la musique militaire sous la direction de M. Gilbert, au bénéfice du « Souvenir de la France à ses marins », avec le concours de l'adjudant Quéro, du 77e d'infanterie, et du caporal Georget, du 412e d'infanterie. Cette fête, sous le patronage du Comité des Œuvres de guerre, a pleinement réussi.

A Saumur, M. Ploquin, contrôleur des contributions directes, a, dans une très intéressante conférence-causerie, commenté et expliqué les divers articles de la nouvelle loi sur l'impôt sur le revenu.

A Saumur, tir à la cible par les élèves de la préparation militaire, jeunes gens de la classe 1918; le résultat a été excellent.

Digitized by Google

10 *avril.* — Les 50 camions automobiles venant d'Amérique par Saint-Nazaire et arrivés hier à Angers, après avoir passé la nuit sur la place Larochefoucauld, sont repartis pour le front. Au moment du départ l'un d'eux heurta le parapet du pont de la Haute-Chaîne, brisant une partie de ce parapet et renversant un bec de gaz.

Des hommes et des femmes évacués de Reims sont passés en gare d'Angers Saint-Laud. 15 sont restés à Angers.

Sont arrivés en gare Saint-Laud de nombreux fonctionnaires des Postes, télégraphes et téléphones, qui viennent d'être mobilisés et rejoignent les dépôts du génie d'Angers et des environs.

Il sera ouvert, pour l'emploi de rédacteur stagiaire à l'administration centrale des finances, un concours spécial exclusivement réservé aux anciens militaires réformés soit pour blessures de guerre, soit pour blessures reçues, ou maladies contractées en service commandé postérieurement au 1er août 1914.

Le *Petit Courrier* publie la suite de son article concernant les renseignements sur les pensions et secours des veuves et orphelins.

M. René Viviani, garde des sceaux, vient d'adresser aux procureurs généraux une circulaire relative aux droits nouveaux accordés aux hommes mobilisés pour poursuivre, jusqu'à décision définitive, les instances en divorce et en séparation de corps.

La Chambre de Commerce d'Angers fait savoir qu'un décret du 6 avril prohibe la sortie et la réexportation d'un certain nombre de produits et d'objets dont elle donne la nomenclature : acide citrique, suc d'aloès, anhydride sulfurique, baies, écorces, feuilles, herbes, lichen, racines, tinctoriaux bruts ou moulus, graines de cévadelle, crins préparés et frisés, dégras, fils et tissus de crin animal, frésure, racine de bruyère, ébauchoirs de pipes, etc. sucre de lait, tapis

Digitized by Google

de pied et couvertures de cheval en poils, thermomètres médicaux, thorium.

Depuis quelques jours il est impossible, à Angers, de se procurer de l'essence pour automobile.

Au nom de M. Jacques de Dampierre, M. Henri Welschinger a présenté à l'Académie des sciences morales et politiques la première série des « Carnets de route des combattants allemands » qui constituent un terrible acte d'accusation contre la façon criminelle dont l'Allemagne fait la guerre.

Une deuxième liste de souscription de la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 4.500 francs.

L'enseigne de vaisseau du Réau de la Gaignonière Henri a été inscrit au tableau spécial pour le grade de chevalier de la légion d'honneur.

Ont été cités à l'ordre du régiment : le médecin aide-major Cocard René, du 39e d'infanterie, maire de Segré; le sergent Huchet Pierre.

Plusieurs employés féminins ont débuté dans leurs nouvelles fonctions à la caserne du 135e d'infanterie.

50 pensionnaires des hospices civils de Reims sont arrivées dernièrement à Angers; la plus jeune a 72 ans et la plus vieille 83 ans. Elles ont été hospitalisées dans les locaux de Montéclair à l'hospice Sainte-Marie.

Nous apprenons la mort de l'adjudant Chailloux Paul, du 409e d'infanterie, tombé pour la France aux environs de Verdun. Le colonel Wattringue de Cardevaque, commandeur de la légion d'honneur, qui avait commandé le 1er étranger et avait été grièvement blessé en 1870, vient de mourir à Gennes où il s'était retiré. Son fils, qui était lieutenant d'infanterie, a été tué à l'offensive de Champagne.

11 *avril.* — Les gradés qui ont perdu leur grade en passant dans le service auxiliaire seront réintégrés dans ce

Digitized by Google

grade sans passer par les échelons hiérarchiques intermédiaires.

La demande d'un militaire aux armées désirant servir dans le même corps que son frère doit être adressée hiérarchiquement au général commandant en chef.

Le dépôt du 6e génie demande des femmes pour occuper des emplois de secrétaires et de manutentionnaires.

L'autorisation de coucher en ville pourra être étendue à tous les auxiliaires chefs d'industrie ou de maisons de commerce, en vue de leur permettre de s'occuper de leurs affaires pendant leurs heures de liberté.

La presse angevine recommande à ses lecteurs le blessé Gibal Marcellino, actuellement en traitement à l'hôpital mixte d'Angers. Ce soldat, amputé des deux jambes, est sans famille et n'a personne qui puisse s'occuper de lui. Il est médaillé militaire et a la croix de guerre avec palme.

Un décret du Ministre des finances règle les conditions dans lesquelles des délais supplémentaires seront accordés, pour faire la déclaration relative à l'impôt sur le revenu, aux contribuables empêchés de remplir cette formalité avant le 1er mai.

Les journaux publient une nouvelle liste de cotisations mensuelles pour « Le dessert aux blessés » s'élevant à 57 fr. 75.

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud venant de Nantes, sous escorte militaire, 50 soldats prisonniers allemands qui vont travailler au Mans dans les usines.

Sont arrivés en gare d'Angers Saint-Laud 50 belges enchaînés, sous la conduite de 15 gendarmes. Ils ont été conduits à la prison d'Angers.

Un soldat allemand détenu à la prison d'Angers a été transféré au camp de prisonniers de Tours.

Dans la nuit sont partis d'Angers, sous escorte, 94 austro-allemands internés à Mongazon. Ils ont été conduits au camp d'Hennebont.

Digitized by Google

A la Chambre des députés, M. Victor Boret, député de Loudun, défend le projet modifié par le Sénat sur la taxation de l'avoine, du seigle, de l'orge, du son et de leurs issues.

Le groupement « L'expansion économique de l'Anjou », créé pour aider au développement économique de notre région en y provoquant, soit la création d'entreprises nouvelles, soit le développement de celles y existant, se trouve composé, sous la présidence de M. Bessonneau, de MM. Bideau, Bigeard, Bilbille, Blachère, Bordeaux-Montrieux, Brault, Charpentier, Cochard, Cointreau, Cormeray, Paul Fairé, Georges Fortin, Frémy, Girard-Amiot, Koszul, Léon Lafarge, Lambert, Le Deuff, Lepage, Martin-Rondeau, Louis Mayaud, Pellaumail, Pichard, Pousset, Prieur, Richard, Richou et le vicomte de Rougé. A la séance qui a eu lieu la semaine dernière au siège de la Chambre de Commerce, une commission composée de MM. Bilbille, Blachère, Koszul, Martin-Rondeau et Pousset a été chargée d'étudier le premier dossier présenté et M. de Rougé a fourni des renseignements sur les essais de moto-culture faits dans les départements voisins. La correspondance doit être adressée à M. H. Cochard, secrétaire, 42, rue des Arènes, Angers.

La foire d'Angers a été favorisée par le beau temps; aussi les transactions commerciales ont-elles été sérieuses et toute la journée une foule assez nombreuse a séjourné sur les divers marchés de la ville. En voici la mercuriale :

Froment, le décalitre 2 fr. 35; seigle 2 fr. 05; fevettes, 5 fr. 50; pommes de terre, 1 fr. 10; foin, le quintal net, 8 fr.; paille de froment, 6 fr. 05; beurre, le kilo, 4 fr. 60; lard, 3 fr. 50; œufs, la douzaine 1 fr. 20; gros bois avec peau, le stère, 28 fr.; sans peau, 29 fr.; champêtre, 28 fr.; hanoche avec peau, 28 fr.; sans peau 30 fr.; bourrées de taillis, 1 fr. 20; poulets, la couple, 9 fr.; vin 2e qualité, 75 fr.; 3e qualité, 42 fr.; vinaigre, 4 fr. 50; farine, les 100 kilos, 45 fr.; sucre, le kil, 1 fr. 30; viande de

Digitized by Google

bœuf, le kil. 2 fr. 80; vache, 2 fr. 60; veau, 3 fr. 20; mouton, 3 fr. 40; pain, 1re qualité, le kilo. 0 fr. 50; 2e qualité, 2 fr. 70 les 6 kilos.

Pour les permissions agricoles les sériciculteurs seront assimilés aux agriculteurs.

Les commissions spéciales de réforme prononceront directement, pendant toute la durée de la guerre, le classement dans le service auxiliaire des hommes qu'elles auront jugés aptes seulement à ce service, quelle que soit la situation de ces hommes.

A été cité à l'ordre du jour de la division : le brancardier Besnard, de Saumur, appartenant à un régiment d'artillerie. A encore été cité à l'ordre du jour : le soldat Année Maurice, du 266e d'infanterie.

A Saumur le stock de charbon de l'usine à gaz vient d'atteindre 100 tonnes. Si les arrivages de charbon se produisent régulièrement, il n'y aura plus à redouter le manque d'éclairage pour la ville.

12 *avril*. — Les naturalisés marchent avec leur classe de recensement, quel que soit leur âge. Quand ils ont 42 ans ils sont utilisés comme renforts de formations territoriales.

Les gardes des voies de communications appartenant à des formations stationnaires au-delà de la ligne de démarcation pour la circulation des chemins de fer ont droit à la permission de 6 jours; ceux qui se trouvent en deçà à la permission de 4 jours.

Les conseillers généraux qui obtiennent des permissions à l'occasion des sessions des assemblées départementales perdent leur droit à la permission réglementaire.

Le Comité central de secours aux victimes de la guerre fait savoir que, dans un grand nombre de camps de prisonniers français en Allemagne, les mandats ne sont plus payés aux prisonniers qu'au change théorique de 81 marks pour 100 francs, au lieu du change réel basé sur le cours de

Digitized by Google

Berne, et que le Gouvernement français a prié l'ambassadeur d'Espagne à Berlin de protester contre cette mesure, sous peine de réciprocité envers les prisonniers allemands.

L'Association des employés de la ville d'Angers a perdu 16 de ses membres tombés au champ d'honneur.

Les jeunes gens de la classe 1917 vont bénéficier immédiatement des permissions agricoles.

La troisième liste de souscription de la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 2.650 francs.

Le général Roques, ministre de la guerre, vient d'envoyer une nouvelle circulaire qui règle le régime des permissions.

Les Variétés-Cinéma à Angers, ont inauguré, devant un nombreux et élégant public, leurs représentations par une séance musicale et cinématographique au profit de l'œuvre du « Dessert aux blessés ». On y a applaudi l'orchestre sous la direction de M. Besnard, Mlle Maillard, Mme Valgalier, MM. Becker, Fichet, le Choral mixte. M. Pelé a pris la parole et a dit ce qu'était l'œuvre. Une quête fructueuse a été faite.

Le nommé Menand Charles, de l'équipe mobile de réparations, a été cité à l'ordre du parc d'artillerie auquel il appartient.

13 *avril.* — Le Préfet a adressé aux maires une lettre leur faisant savoir qu'il n'y a pas lieu de refuser l'inscription sur les listes d'assurés du service des retraites ouvrières et paysannes aux titulaires d'une pension militaire de retraite pour cause de blessures ou d'infirmités et aux veuves titulaires, par suite du décès de leur mari, d'une pension servie au titre de la législation sur les pensions civiles ou sur les pensions militaires ou d'un des régimes spéciaux de retraites ouvrières et paysannes.

Vient de se fonder à Angers un sous-comité de l'Association d'aide aux veuves de militaires de la grande guerre. L'un des objets que se propose l'œuvre est de procurer des

Digitized by Google

situations aux veuves qui en feront la demande. Ce sous-comité est composé de Mmes la générale vicomtesse de la Celle, présidente d'honneur, la générale Estève, présidente, la vicomtesse de Changy, vice-présidente, Bigot, secrétaire, Hervé de la Guillonnière, trésorière; M. Raymond Richou, trésorier adjoint, et de nombreuses personnalités angevines.

Nous apprenons la mort du colonel de Malleray, du 77e d'infanterie, et celle du lieutenant Prisse, du 25e dragons, tombés au champ d'honneur.

Les versements d'or effectués en Maine-et-Loire depuis le 1er juillet 1915 s'élèvent pour Angers à 13.400.000 francs; pour Cholet à 3.715.000 francs; pour Saumur à 4.011.000 francs, soit au total 21.126.000 francs.

La quatrième liste de souscription de la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 6.516 francs.

45 des austro-allemands internés à Mongazon ont quitté Angers et ont été dirigés sur Brest; 23 autres ont été dirigés sur Fromentine.

Une nouvelle liste de dons pour le « Dessert aux blessés » s'élève à 38 fr. 25.

Mgr l'évêque d'Angers adresse une lettre circulaire au clergé de son diocèse demandant, sur la prière du cardinal Amette, archevêque de Paris, et pour répondre au désir du cardinal Mercier, archevêque de Malines, une communion pour le Saint-Père le dimanche 7 mai.

La *Semaine Religieuse* publie un très intéressant extrait de l'éloge funèbre prononcé le 23 mars par M. le chanoine Verdier, supérieur du collège Saint-Louis de Saumur, au service célébré pour l'abbé Luais, professeur de philosophie à ce collège, sous-lieutenant au 4e d'infanterie, tué à l'ennemi.

De nombreux Anglais viennent visiter à Saumur le Musée du cheval. On dit même que le prince de Galles y aurait fait une visite discrète.

Digitized by Google

A Cholet sont arrivés deux aviateurs allemands prisonniers qui ont été internés au Carmel.

14 *avril.* — Un avis de l'Administration des postes, télégraphes et téléphones indique que sur l'adresse des lettres, cartes postales, colis, mandats-poste destinés aux prisonniers français en Allemagne on doit écrire les nom, prénom, numéro de la compagnie du camp, numéro matricule du prisonnier, nom du camp.

Les chefs de corps pourront accorder directement des permissions, à titre exceptionnel, dans les cas de maladie grave des père, mère, femme et enfants.

Les renvois, par les militaires au front, des effets personnels d'hiver qui n'auront pas été remboursés par l'État pourront être faits par colis postaux au tarif ordinaire.

En raison de la pénurie de conducteurs d'automobiles on devra examiner avec soin les demandes individuelles et affecter au service automobile les caporaux, brigadiers ou soldats qui par leur classe, la date de la délivrance de leur permis de conduire et leurs aptitudes professionnelles se trouvent dans les conditions voulues.

En raison de l'affluence des voyageurs le service de la ligne des tramways d'Angers à Trélazé sera effectué le dimanche par la rue Volney.

Un convoi de 40 voitures automobiles est arrivé à Angers. Les automobilistes ont établi leur campement sur la place Larochefoucauld. Ces automobiles, qui viennent d'Amérique sont en grande partie chargées de planches et de madriers.

La médaille militaire est attribuée au cavalier Ghislain Léon, du 28e dragons; au caporal Demellier Maurice, au sapeur Grelaud Gaëtan, du 6e génie; à l'adjudant Poterie Jules, aux soldats Grandin Maxime, Cézia Auguste, du 135e d'infanterie.

Le dépôt commun des 3e et 6e cuirassiers à Thouars

Digitized by Google

demande des dames dactylographes. Les personnes ayant déjà adressé des demandes d'emploi pourront se faire inscrire jusqu'au 16 avril à l'état-major des 6e et 7e subdivisions.

A Saumur, la recette du concert et de la tombola pour les hôpitaux bénévoles de Saumur a été de 1.331 fr. 80, qui ont été répartis entre ces hôpitaux.

Le lieutenant Roger Louis, du Coudray-Macouard, vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur.

A été cité à l'ordre du régiment : le soldat Blot Francis, du 71e territorial

15 *avril*. — Les réformés n° 2 ayant contracté un engagement volontaire n'ont droit à la haute paye que s'ils ont servi au-delà de la durée légale dans l'armée active.

L'indemnité journalière de 10 centimes, pour remplacement et entretien de bicyclettes, n'est due aux gendarmes de brigades à pied qu'autant que dans leurs brigades il n'existe pas deux bicyclettes appartenant à l'État.

Les militaires de la gendarmerie de complément et les gendarmes auxiliaires peuvent obtenir des permissions agricoles de 15 jours s'ils sont cultivateurs ou vignerons.

Le commandant Montauzon et 5 gendarmes de la brigade d'Angers ont été affectés aux armées.

La cinquième liste de souscription pour la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 1.421 francs.

La première liste de souscription du « Comité angevin de l'œuvre du Souvenir de la France à ses marins » s'élève à 1.233 fr. 45.

Depuis quelque temps une centaine d'ouvriers espagnols agriculteurs ou viticulteurs travaillent dans les environs de Vihiers et de Cholet.

M. Cointreau, consul d'Italie, fait savoir que sont appelés les militaires italiens appartenant aux lanciers et cavalerie

Digitized by Google

légère de la classe 1890, à l'artillerie de campagne, classes 1882 et 1883, à l'artillerie à cheval, classes 1882, 1883, 1884, 1885, 1886, au corps des mineurs du génie, classes 1882, 1883, 1884, 1885.

La souscription du Comité franco-serbe s'élève ce jour à 17.210 fr. 75, plus des dons en nature.

Une laitière de Beaucouzé a été condamnée par le tribunal correctionnel d'Angers à 3 mois de prison avec sursis, à 200 francs d'amende, à l'affichage du jugement à la porte de la mairie de sa commune et à l'insertion dans les journaux l'*Ouest*, le *Journal de Maine-et-Loire* et le *Petit Courrier* pour avoir écrémé son lait dans une proportion de 30 % et l'avoir mouillé dans une proportion de 5 %. Elle avait été déjà condamnée deux fois pour les mêmes faits.

A la Chambre des députés, dans la discussion relative au ravitaillement de la population civile en blé et en farine, M. Victor Boret, député, déclare que les mesures proposées ont pour but de conserver notre or afin de continuer la guerre économique à la conclusion de la paix.

40 camions automobiles venant d'Amérique

chargés de matériel, sont arrivés à Angers et ont campé sur la place Larochefoucauld.

Le soldat Poiroux Eugène de la Membrolle, brancardier au 135e d'infanterie, a été cité deux fois à l'ordre du régiment et deux fois à l'ordre de la division.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant Dureau Lucien, du 33e d'artillerie; — à l'ordre de la division : le capitaine Ferré, le maréchal des logis Quéneau, du 33e d'artillerie; — à l'ordre de l'artillerie divisionnaire le vétérinaire de 2e classe Bouju, le sous-lieutenant Robin et le soldat Abraham Émile, du 33e d'artillerie; — à l'ordre du régiment : le soldat Cerisier Adolphe, du 2e d'infanterie coloniale, le soldat Coiffard Louis, du 129e d'infanterie; — à l'ordre du bataillon : le caporal Richou Georges, des chasseurs à pied.

Digitized by Google

16 *avril.* — Le colonel Varlet, commandant d'armes à Angers, fait savoir que le directeur de l'artillerie navale à Lorient accepterait des mutilés pour des emplois d'ajusteurs, tourneurs, électriciens, chaudronniers, artificiers, manœuvres.

A la Chambre des députés M. Ferdinand Bougère, député, a pris la parole dans la question des loyers.

Le Comité de l'œuvre du « Dessert aux blessés » fait savoir que, le jour de Pâques, aura lieu dans tous les hôpitaux d'Angers sa première distribution aux 1.500 soldats qui y sont soignés. Les journaux d'Angers publient une nouvelle et longue liste de souscriptions recueillies pour cette œuvre.

Angers Université-club (1) a battu le Club-sporting Bessonneau (1) par 1 but à 0; — le Club-sporting Bessonneau (2) a battu Angers-Université-club par 5 buts à 1; — L'étoile sportive du 3e génie (2) a battu le Stella-club (2) par 3 buts à 1.

49 austro-allemands internés à Mongazon sont partis d'Angers à destination de Vire.

Une bande de cambrioleurs qui exploitaient surtout le Baugeois ont été arrêtés. Parmi eux se trouvaient deux déserteurs, François Hoguon et Fabri.

Le Syndicat des instituteurs de Maine-et-Loire a émis le vœu que tous les instituteurs et professeurs appartenant au service auxiliaire, les inaptes du service armé et les R. A. T. soient rendus à leurs classes.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été conférées au sergent Drouet Jean, du 277e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : le soldat Jouitteau Georges, du 277e d'infanterie; le sergent Baranger Henri, du 314e d'infanterie; le sergent Bellanger Henri, du 335e d'infanterie (pour la deuxième fois); le sergent Albert Charles du 409e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le

Digitized by Google

soldat Cerizier Adolphe, du 2e d'infanterie coloniale.

A Cholet, à partir des premiers jours de mai, des cours d'apprentissage seront ouverts pour les métiers concernant le bâtiment.

L'*Écho Chalonnais* consacre un article à l'abbé Piron, soldat au 77e d'infanterie, cité à l'ordre du jour du corps d'armée.

A Lorient, le capitaine de vaisseau Petit, commandant le front de mer, en présence de l'équipage du « Kerdonis », a remis la croix de la légion d'honneur à l'enseigne de vaisseau du Reau de la Gaignonnière, qui commande ce dragueur de mines, après avoir été blessé à la tête des fusiliers marins à Dixmude. Le vaillant officier était déjà titulaire de la croix de guerre avec palme.

17 *avril.* — Les ajournés des classes 1913, 1914, 1915, 1916, 1917 et les exemptés des classes 1915, 1916 et 1917 seront convoqués devant les conseils de revision cantonaux aux dates fixées par le Ministre de la guerre. Ceux qui seront ajournés seront soumis à un examen périodique devant les commissions spéciales de réforme.

La gratuité du tabac n'est pas accordée aux gardes des voies de communication; ils doivent percevoir le tabac, à charge de remboursement, sur le pied de 1 fr. 50 le kilo.

Le Ministre de la guerre a fait savoir à M. Laurent Bougère, député, par lettre du 15 avril, que les gendarmes auxiliaires peuvent obtenir des permissions agricoles au même titre que les militaires des autres armes.

En réponse à une question de M. Victor Boret, député, le Ministre de la guerre lui a fait savoir qu'il ne saurait être question de réclamer aux récoltants de vin le quart de leur récolte, si une partie de cette récolte a été vendue et livrée avant que la réquisition ait été effectuée.

Le *Petit Courrier* publie la suite de ses renseignements

Digitized by Google

relatifs aux secours annuels accordés aux orphelins de la guerre.

M. Merveille, gérant d'un bureau de tabac à Angers, soldat au 4e génie, a été cité dernièrement à l'ordre du jour, ainsi que son fils Merveille Auguste, engagé de la classe 1917, mitrailleur à l'escadrille d'avions C. 66.

La Société de secours aux blessés militaires demande qu'on remette à l'hôpital auxiliaire 17, rue des Filles-Dieu, à Angers, des vieux papiers; le produit de la vente sera versé à la caisse du Comité d'Angers.

La Chambre des métiers d'Angers demande des apprentis cordonniers, forgerons-charrons, fourreurs, maréchaux-ferrants, menuisiers-ébénistes, peintres.

Aujourd'hui est promulguée la loi relative à la suspension des élections de divers ordres pour l'année 1916.

A Angers, presque tous les jours, on signale des agressions; une vient encore de se produire place Ney, où en plein jour une dame a été assaillie par 5 individus qui lui ont arraché son réticule.

Une agression a été commise par un soldat ivre contre un convoyeur des Postes dans un train allant d'Angers à Saumur.

A Tours, dans la caserne du 4e cuirassiers, le commandant du dépôt a remis la médaille militaire au maréchal des logis de Lauzon François, déjà titulaire de la croix de guerre avec palme.

18 *avril.* — Le général Gendron a pris à Angers les fonctions de commandant d'armes et de commandant supérieur des dépôts de cavalerie.

A l'occasion des fêtes de Pâques des permissions spéciales de 4 jours, du 20 avril au 10 mai, sont accordées aux hommes du service de l'intérieur.

Les agents et sous-agents des postes et télégraphes rappelés sous les drapeaux au titre d'anciens sous-officiers

Digitized by Google

et appartenant à la réserve de l'armée territoriale vont être remis à la disposition de leur administration après l'incorporation du personnel de la classe 1903.

Les officiers du service de santé pourvus d'un mandat électif ne peuvent recevoir une affectation dans leur département et les départements limitrophes.

Les hommes du service auxiliaire peuvent, au même titre que ceux du service armé, être nommés dentistes militaires.

Les officiers territoriaux des classes 1897 ou plus jeunes seront affectés, en principe, aux régiments actifs ou à ceux anciennement dits de réserve.

Le médecin-major Gauvin, chef du service médical de la place, a remis, en présence du colonel Varlet, la médaille militaire et la croix de guerre avec palme à deux blessés en traitement à l'hôpital mixte d'Angers : les soldats Sagniez Désiré, du 273e d'infanterie, et Trillard Joseph, du 294e d'infanterie.

Le sous-lieutenant aviateur de Jumilhac Pierre a été nommé chevalier de la légion d'honneur.

A l'hôpital de la rue Joubert, à Angers, le général Gendron a remis la croix de la légion d'honneur au lieutenant Chaillou, du 135e d'infanterie, et la médaille militaire au caporal infirmier Crespin et au soldat Massaly. Le général leur a ensuite remis la médaille commémorative représentant des soldats français boutant hors de France les hordes teutonnes, médaille qu'il avait créée pour ses formations, alors qu'il commandait aux armées de Belfort.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le soldat Godard Georges, du 32e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le soldat Juret Maurice, le soldat Juteau François, du 71e territorial.

Nous apprenons la mort du baron Maurice de la Paumelière, ancien zouave pontifical, ancien lieutenant des mobi-

Digitized by Google

les de Maine-et-Loire, décoré des médailles de 1870, de Mentana et de Bene-Merenti.

M. Blanc, maire d'Angers, a installé dans ses fonctions de vice-président de l'asile Saint-Nicolas M. Benoist, conseiller municipal.

Une voiture de la compagnie des vidanges est sortie avec une femme comme conducteur.

L'administration des postes fait remarquer que la franchise postale militaire est applicable à la correspondance personnelle des mobilisés et non à celle du service auquel ils sont attachés; que seules les lettres dont le poids ne dépasse pas 20 grammes et qui présentent un caractère personnel peuvent circuler sans taxe.

Les journaux d'Angers publient une nouvelle liste de souscriptions de l'œuvre du « Dessert aux blessés ». Le comité directeur fera distribuer, le jour de Pâques, aux 1.800 hospitalisés militaires d'Angers : 1.800 cafés, 1.800 gâteaux, 1.800 petits pots de confitures, 1.800 oranges ; chaque blessé recevra un cigare ou deux cigarettes.

De nouveaux vols ont été commis à Angers. Les voleurs ont été arrêtés. Ce sont encore des jeunes gens de 15 à 19 ans.

A Angers, les gendarmes ont dressé des contraventions à des débitants, au Petit Ralliement et route d'Avrillé, pour avoir donné à boire à des militaires après les heures réglementaires.

128 des austro-allemands internés à Mongazon ont quitté Angers, se rendant à Pontmain.

19 *avril.* — Le Président de la Chambre de Commerce d'Angers a reçu une lettre de la Direction des chemins de fer de l'État lui faisant savoir qu'il ne peut être question pour le moment de rétablir les deux trains A 4 et A 9 supprimés sur la ligne du Mans à Angers.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme sont conférées au sergent Maillé Louis, aux soldats Auvinet

Digitized by Google

Jean, Courdain Cyrille, Prioux Bernard, Chauvel Maurice, du 135e d'infanterie, Salvignol Jean, du 296e d'infanterie, Marin Louis, du 7e génie.

A été cité à l'ordre du jour du régiment, le soldat Cochard Léon, du 71e territorial.

La 6e liste de souscription de la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 4.645 fr. 50.

Le *Petit Courrier* publie une liste de réfugiés de l'arrondissement de Soissons.

Le *Journal officiel* publie la loi réservant, dans des conditions spéciales, des emplois aux militaires et réformés n° 1 ou retraités par suite de blessures ou d'infirmités contractées au service pendant la guerre actuelle.

Une nouvelle liste de souscription pour le « Dessert aux blessés » s'élève à 149 francs.

Le *Petit Courrier* a reçu la visite d'un soldat du 6e génie, Legall Jean, qui, prisonnier en Allemagne, s'est évadé par la Hollande et donne d'intéressants renseignements sur son évasion.

Le Préfet a adressé une lettre de félicitations au jeune Lucien Berger, de Distré, qui, âgé de 14 ans, aîné de 5 enfants, s'est mis courageusement à l'ouvrage, depuis le début de la guerre, pour aider sa mère à exploiter une ferme de 15 hectares.

20 *avril*. — Il est recommandé de ne pas envoyer aux prisonniers français en Allemagne, comme ils le demandent souvent depuis quelque temps, du beurre, des haricots secs et des pommes de terre crues.

Le Comité central de secours aux Victimes de la guerre vient de faire placarder sur les murs des affiches annonçant qu'à la date du 14 mai une journée de l'Anjou aura lieu pour nos blessés, pour nos pauvres.

La septième liste de souscription de la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 715 francs.

Digitized by Google

Une foule énorme est allée prier dans les différentes églises et chapelles décorées de plantes et de fleurs et éblouissantes de lumière, à l'occasion du jeudi-saint.

180 soldats allemands prisonniers sont passés en gare d'Angers Saint-Laud venant de Chantenay et se dirigeant sur le Mans.

49 des austro-allemands internés à Mongazon ont quitté Angers se rendant à Châteauroux.

L'*Ouest*, à son tour, donne une intéressante interview du sapeur du 6e génie Legall Jean, relatant sa vie en Allemagne et son évasion.

Le *Petit Courrier* publie une liste des rapatriés de Saint-Quentin.

Tous les jours on constate la démoralisation qui pousse les enfants et les jeunes gens de 15 à 18 ans vers le vol. Le *Journal de Maine-et-Loire* demande si on ne pourrait pas avoir des ateliers où l'on occuperait sérieusement les jeunes gens et les jeunes filles dont les pères sont à la guerre.

Ont été cités à l'ordre du jour de la brigade : le lieutenant Repussard, du 65e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le soldat Perdereau Lucien, du 71e territorial.

Une bande, dont le siège est à Angers, dérobe les gouttières en zinc; elle a opéré il y a quelques jours à la Daguenière.

A la Chambre des députes M. Ferdinand Bougère a protesté contre les retards apportés au règlement des marchandises réquisitionnées. M. Malvy, ministre de l'intérieur, lui a promis que satisfaction serait donnée à sa demande.

Le *Journal officiel* publie l'état des cultures au 1er avril. Voici ce qui concerne le département de Maine-et-Loire : blé d'hiver, méteil, assez bons; orge d'hiver, avoine d'hiver, fourrages verts, assez bons; seigle, prairies artificielles, prairies temporaires, prés naturels, bons.

La *Semaine religieuse* publie une très intéressante lettre

Digitized by Google

de l'abbé Henry, aumônier militaire, à l'occasion de la mort de l'abbé Luais, tué à l'ennemi, et des lettres envoyées du front par les abbés P. Vincent, Jarry, Le Roy, Blouin. Elle insère aussi un article consacré à l'abbé Joseph Chauviré, tué à l'ennemi.

21 *avril.* — Le *Journal Officiel* publie un arrêté et un décret fixant la date et les conditions du concours d'entrée aux Écoles nationales d'arts et métiers. Le nombre de places mises au concours ne pourra pas dépasser 150 pour l'ensemble des écoles.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme sont attribuées au sergent Drouest et au soldat Mainguy, du 277e d'infanterie; au soldat Hamelin, du 135e d'infanterie; aux sapeurs Diquelon, Cadoret, Morice, du 6e génie.

A été cité à l'ordre du jour de l'armée : le capitaine de Visme Jacques, d'une compagnie de mitrailleuses, déjà cité à l'ordre du jour de la division; — à l'ordre de la division : le docteur Laulaigne, médecin auxiliaire au génie; — à l'ordre du régiment : le soldat Durand Jules, du 71e territorial.

La huitième liste de souscription de la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 745 francs.

M. Cointreau, consul d'Italie, fait savoir aux Italiens habitant sa circonscription que sont appelés les militaires alpins 1re et 2e catégorie de la classe 1876 et les militaires nés en 1880 appartenant à la 3e catégorie, y compris ceux provenant de la levée de mer.

Un soldat a cherché à se suicider en se jetant sous un train de marchandises de la ligne de l'Anjou, près de la halte de Saint-Léonard; il a été conduit à l'hôpital mixte. C'est un nommé Eugène Burcasel, soldat au 9e génie.

M. Ferdinand Bougère, à la Chambre des députés, prend part à la discussion du projet de loi relatif à la culture du lin et du chanvre.

Digitized by Google

A l'occasion des fêtes de Pâques, il est parti d'Angers par le chemin de fer de l'État 521 voyageurs; par le chemin de fer de l'Ouest, 505; par le chemin de fer d'Orléans, 2.653; par le chemin de fer d'Angers à Candé, 342; par le chemin de fer d'Angers à Noyant, 205.

L'œuvre du Dessert aux blessés a distribué aujourd'hui à 1770 hospitalisés : 84 fr. 40 de café, 90 francs de tabac, 170 francs de gâteaux, 177 francs d'oranges, 144 fr. 50 de confitures.

Mme Goubeault, de Montsoreau, vient de recevoir la croix de guerre de son mari, l'adjudant Goubeault René, du 135e d'infanterie, conseiller municipal de Montsoreau, tombé au champ d'honneur.

22 *avril.* — M. Bigeard, directeur de l'usine à gaz d'Angers, a écrit au Ministre des travaux publics pour appeler son attention sur la situation en expectative pour le transport des charbons de Saint-Nazaire et Nantes à Angers; il demande que des dispositions soient prévues pour faire écrêter ou draguer les seuils des grèves qui se forment en aval de Montjean et gênent le ravitaillement d'Angers par la Loire.

46 austro-allemands internés à Mongazon sont partis pour Châteauroux.

Un revendeur d'Angers vient d'être arrêté pour vol de cuirs.

Un détachement du 33e d'artillerie est arrivé à Biard, venant d'Angers.

Il est parti d'Angers par le chemin de fer de l'État 388 voyageurs; par le chemin de fer de l'Ouest 305; par le chemin de fer d'Orléans 2.392; par le chemin de fer d'Angers à Candé 296; par le chemin de fer d'Angers à Noyant 190.

La neuvième liste de souscription de la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 955 francs.

Digitized by Google

Ont été cités à l'ordre de la division : le capitaine Solignac, du 335e d'infanterie; le maréchal des logis Illaire Amédée et le soldat Bourgoin Ludovic, du 33e d'artillerie; — à l'ordre de la brigade : le soldat Madiot. François, du 409e d'infanterie; le sergent Breton Ernest, du 71e territorial; le soldat Marteau Aristide, du 135e d'infanterie.

Le commandant Paul Angeli, fils de l'ancien maître d'armes de l'école de cavalerie de Saumur, a été nommé lieutenant-colonel.

La troupe des représentations de bienfaisance a joué au Cirque-théâtre d'Angers « La fille de Madame Angot », avec Mlles Jane Mersier, Lucienne Defrenne et M. Brunat.

Est décédée au château de Chanzeaux, chez son frère le lieutenant-colonel d'Hattecourt, Mlle Mathilde d'Hattecourt, qui avait supporté pendant dix mois le bombardement d'Arras et qui n'avait quitté cette ville qu'après la destruction presque totale de sa maison.

Le gouvernement a décidé de prélever sur le crédit de 300 millions pour réparation de dommages résultant de faits de guerre les sommes nécessaires pour permettre aux agriculteurs ayant souffert de dommages de guerre de procéder aux travaux agricoles.

23 *avril.* — Aujourd'hui, jour de Pâques, le temps est beau; les Angevins prennent trains et tramways et vont à la campagne.

Un service officiel de correspondance fonctionnera au Ministère de l'intérieur, à partir du 25 avril, avec les personnes résidant dans les pays envahis. Des cartes d'un modèle spécial, destinées à cette correspondance, seront délivrées aux réfugiés allocataires par les percepteurs, pour les autres personnes par la Préfecture.

Après accord entre le Ministre du commerce et la Chambre syndicale de l'industrie du pétrole, les prix pratiqués

Digitized by Google

dans le département de Maine-et-Loire au dépôt d'Angers sont de 39 fr. 35 l'hectolitre pour le pétrole et de 65 fr. 50 l'hectolitre pour l'essence.

La foire du Sacre tombant le 23 juin, une grande foire aura lieu à Angers le 23 mai, coïncidant avec celle du 4e mardi du mois. Le maire d'Angers en avise par affiches les communes du département.

4 prisonniers allemands (2 officiers d'artillerie et 2 sous-officiers) grands blessés, venant de Cholet, sont passés en gare d'Angers Saint-Laud se rendant en Suisse.

A Angers, sur le terrain de la route de Paris, on a célébré la « Journée du poilu sportif ». La recette nette a été de 130 francs. Les Angevins battent les Étrangers par 4 buts à 3; L'entente Angers-Université-club Sporting-club bat le Club-sporting Bessonneau et le Stella-club par 1 but à 0; l'Entente unioniste angevine bat l'Association sportive des Bleuets du 28e dragons par 4 buts à 1.

Le *Journal officiel* publie une loi donnant au ministre le droit de taxer les charbons et autorisant les réquisitions pour le ravitaillement de la population civile.

Il est parti d'Angers par le chemin de fer de l'État 772 voyageurs; par le chemin de fer de l'Ouest 602; par le chemin de fer d'Orléans 4.854; par le chemin de fer de Candé 328; par le chemin de fer de Noyant 178.

Au Voide a été organisée une journée pour les soldats de la commune actuellement au front. La recette a permis au maire de la commune d'envoyer à chacun d'eux un mandat de poste comme œuf de Pâques.

24 *avril*. — La deuxième liste de souscription du comité angevin de l'œuvre du « Souvenir de la France à ses marins » s'élève à 1.035 francs.

Le plus jeune soldat de France est Jacques Villarin, né à Cholet le 14 janvier 1899. Engagé sous un nom d'emprunt au 4e escadron de spahis marocains, il obtint la croix de

Digitized by Google

guerre au Maroc et n'a pas quitté le front français depuis août 1915.

La médaille militaire a été conférée au sergent pilote aviateur Rousseau Édouard, déjà cité à l'ordre du jour de l'armée.

Le *Petit Courrier* imprime une lettre d'un officier du 77e d'infanterie à Mme de Malleray, à l'occasion de la mort au champ d'honneur de son mari, colonel de ce régiment.

Ont été cités à l'ordre du régiment : le caporal Salard Armand, du 409e d'infanterie; le sergent Breton Ernest, du 71e territorial; le gendarme Léger Étienne; le soldat Martineau Aristide, du 135e d'infanterie.

Un hongrois, interné à Mongazon et qui habitait Paris avant la guerre, s'étant réclamé de la nationalité serbo-croate, fut envoyé sur sa demande et sous escorte à Toulon pour s'engager dans l'armée serbe. Ayant été accepté et incorporé, il s'évada et demanda à rentrer à Mongazon; mais, l'autorité militaire serbe le considérant comme soldat, il passera en conseil de guerre pour désertion

A Blaison, au château de la Boutonnière, des malfaiteurs ont volé divers objets et renversé de son piédestal une statue.

25 *avril.* — Une circulaire du Ministre du commerce fait savoir qu'il est interdit de retirer de la mouture du blé d'autres produits que la farine entière et le son. Le taux d'extraction de la farine est élevé de 74 % à 77 % pour les blés; les remoulages devront rester incorporés à la farine; leur vente séparée est défendue, de même que la vente des gruaux et farines, fleurs de toutes sortes, est prohibée; le blé, la farine ou le pain devront servir exclusivement à l'alimentation de l'homme.

70 prisonniers allemands sont passés en gare d'Angers Saint-Laud et ont été dirigés sur Caen pour être employés à des travaux de culture.

Digitized by Google

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme sont conférées aux soldats Thibault et Petiti, du 71e territorial, Doaré et Guillaume, sapeurs au 6e génie.

Ont été cités à l'ordre du régiment : le soldat Manceau Albert, du 409e d'infanterie; le caporal Legendre, du 71e territorial.

Les Belges nés en 1897, qui se trouvent en France et ne sont pas sous les drapeaux, sont tenus de se faire inscrire pour le contingent spécial de 1916 avant le 10 mai prochain.

Le canonnier Aleins Marius, du 33e d'artillerie, qui, le 25 février, avait commis un vol de 550 francs, rue des Dragons, à Angers, a été condamné à Tours par le conseil de guerre à 5 ans de réclusion, à la dégradation militaire et à 5 ans d'interdiction de séjour.

Les journaux donnent l'itinéraire du dépôt de remonte d'Angers pour le mois de mai.

Un réfugié du Nord, qui était ivre, a été à moitié assommé et dévalisé rue Saint-Nicolas, à Angers.

Les gendarmes du Tertre, à Angers, ont arrêté un journalier de Jarzé pour vol d'habillements.

Un détachement du 33e d'artillerie est arrivé à Poitiers venant d'Angers.

Les gendarmes de Noyant ont arrêté à Denezé deux jeunes gens belges évadés de la colonie pénitentiaire.

Le sous-préfet de Cholet fait connaître la circulaire du Ministre de la guerre, en date du 10 avril 1916, prescrivant que les cantines existant dans les dépôts de prisonniers de guerre seront réservées de préférence aux veuves ou mères de militaires morts sur le champ de bataille ou décédés des suites de leurs blessures et aux militaires mutilés revenus du front. Les candidats peuvent adresser leur demande ou se faire inscrire pour la cantine des officiers prisonniers de guerre installée au Carmel de Cholet, qui se trouve dans ce cas

Une équipe de travailleurs, sous la direction de M. Jean

Digitized by Google

de Rochebouët, dans une battue faite dans le parc de Jarzé, a capturé 9 blaireaux.

26 *avril.* — La ville d'Angers a voté une subvention de 3.000 francs au Comité de secours aux victimes de la guerre à l'occasion de la « Journée de l'Anjou ».

Le Comité de secours aux victimes de la guerre fait des dons de sarraux aux enfants nécessiteux de toutes les communes de Maine-et-Loire.

La deuxième liste de souscription de la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 1.440 francs.

Le *Petit Parisien* fait remarquer que la circulaire du 2 avril relative aux permissions agricoles est souvent mal interprétée et qu'on envoie des permissionnaires absolument étrangers à l'agriculture.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le sous-lieutenant Théré Eugène, les lieutenants Robida Abel, Bischoff Laurent, Bernajoux Henri, le capitaine Beaufigeaux Louis; — à l'ordre du régiment : le sergent-fourrier d'infanterie Choinière Léon.

Aujourd'hui ont eu lieu à Angers les obsèques de M. Alexandre Baron, administrateur des hospices et ancien adjoint au maire. Tenaient les cordons du poêle : MM. Blanc, maire d'Angers, le docteur Legludic, directeur honoraire de l'École de médecine; Dominique, directeur des hospices; Chrétien, administrateur des hospices; Perdereau, grand-maître de la loge maçonnique; le capitaine Proust, ancien adjoint au maire. Sur la tombe, des discours ont été prononcés, au nom de la ville par M. Blanc; au nom de la maçonnerie et au nom des républicains et libres penseurs par M. Perdereau.

Un convoi de 430 prisonniers allemands malades et blessés est passé en gare d'Angers Saint-Laud, venant de Nantes et se dirigeant sur Lyon. Dans ce train se trouvaient aussi 58 civils de nationalité austro-allemande

Digitized by Google

27 *avril.* — La médaille militaire et la croix de guerre avec palme sont conférées aux soldats Delivet Richard, du 21e d'infanterie; Thibault Joseph et Petit Gratien, du 71e territorial; Doaré Emmanuel, du 6e génie; Desvergnes Jean, du 335e d'infanterie.

Deux femmes de nationalité austro-allemande, accompagnées chacune d'un enfant, qui étaient à l'hospice d'Angers, sont parties pour Lorient.

L'*Ouest* publie une intéressante lettre d'un poilu de Verdun.

Aujourd'hui a eu lieu en l'église Saint-Joseph le mariage de M. Eugène Bourgeois, inspecteur des finances, ancien lieutenant au 135e d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre, avec Mlle Jacqueline de Jourdan-Savonnières.

Ont été cités à l'ordre du jour : le capitaine Girard, du 66e d'infanterie, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé des sciences physiques et chimiques; le brigadier Bertrand, du 3e chasseurs, fils du maire de Denée.

M. Guillot, de Vihiers, fait savoir que les ouvriers agricoles espagnols employés dans cette commune sont âgés de 20 à 45 ans; que les salaires qu'ils reçoivent sont de 550 à 600 francs par an ou de 50 à 55 francs par mois pour une durée moindre, nourris, blanchis, logés. Les frais pour se les procurer, qui s'élèvent à environ 55 francs par homme, sont payables d'avance; si l'employé rompt son engagement, les frais sont retenus sur ses salaires.

M. Montrot, professeur de charpente à l'École régionale des Beaux-Arts d'Angers, est décédé à Segré dans sa 58e année.

Au champ de tir pour bombardiers installé sur le terrain de manœuvres du Breil, à Saumur, le tir aura lieu le mercredi et le vendredi de chaque semaine à partir du 28 avril.

A Cholet, le lieutenant-colonel Baguerey, commandant d'armes, a consigné à la troupe pendant deux mois un café

Digitized by Google

où l'on avait donné journellement à boire à des soldats infirmiers pendant les heures consignées.

28 *avril.* — Le Conseil municipal d'Angers a voté 1.000 francs pour l'installation des collections du legs de Saint-Genys au musée Pincé, qui devra céder différents objets d'art au musée de peinture et au musée Saint-Jean. Il décide la création d'un marché aux fleurs le dimanche de 7 heures à 10 heures sur la place du Ralliement.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme sont conférées au soldat Villepin, du 71e territorial.

Sont cités à l'ordre du jour de l'armée : l'aviateur Pierre Gasnier, président de l'Aéro-club d'Angers, qui est nommé sous-lieutenant; — à l'ordre du corps d'armée : le caporal Gouveault Jules, du 77e d'infanterie; — à l'ordre de la division : le sergent Veillet Edilbert, du 35e d'infanterie, instituteur adjoint à Bécon; — à l'ordre du régiment : les soldats Suzineau, et Pichereau Auguste, du 71e territorial. Sont encore cités à l'ordre du jour : le maître pointeur Étavard Fernand, du 3e d'artillerie coloniale, et l'infirmier Étavard Gaston, du 6e génie.

Nous apprenons la mort du comte Léonce de Terves ancien député et conseiller général de Maine-et-Loire capitaine des Mobiles de Maine-et-Loire en 1870.

Le baron de Reinach-Wœrh est nommé capitaine de frégate et le comte du Reau de la Gaignonnière Henri lieutenant de vaisseau.

Les officiers et assimilés de réserve et de l'armée territoriale, restés dans les cadres de l'armée jusqu'à la limite d'âge, sont placés dans la position d'officiers honoraires.

Paraît une nouvelle liste de souscription à l'œuvre du « Dessert aux blessés ».

Le Ministre des travaux publics fait savoir à M. Laurent Bougère, député, qu'il a transmis au Ministre de la guerre

Digitized by Google

sa demande d'accélération du transport des produits chimiques destinés au traitement de la vigne.

M. Morain, directeur des services agricoles de Maine-et-Loire, publie dans la presse des instructions relatives au traitement des maladies cryptogamiques en 1916.

Les prisonniers français du camp d'Ordrut ayant été répartis entre différents camps, il est inutile de leur envoyer des colis avant qu'ils aient fait connaître leur nouvelle adresse.

Un procès-verbal a été dressé contre une débitante de Saumur pour avoir des filles publiques dans son café.

Un procès-verbal a été dressé à une aubergiste de Morannes pour avoir servi de l'alcool à des militaires.

Des procès-verbaux ont été dressés contre une bande de précoces garnements qui, à Beaufort et Mazé, ont commis des vols au préjudice des commerçants de ces localités.

29 *avril.* — Aujourd'hui sont placardées dans le département les affiches de la « Journée de l'Anjou ». Elles sont ornées d'un dessin représentant un poilu campagnard angevin décoré de la croix de guerre donnant le bras à sa mère en coiffe angevine. Ce dessin est de M. Chanteau, mobilisé au 135e d'infanterie, membre de la Société des artistes angevins.

Le Comité de secours aux victimes de la guerre prie le maires qui ne l'auraient pas encore fait de lui envoyer les noms de toutes les personnes agricoles méritant d'être récompensées.

Le Comité de l'œuvre des Colonies de vacances fait savoir qu'il a obtenu l'autorisation d'organiser une loterie.

La onzième liste de souscription de la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 830 francs.

L'Association d'aide aux veuves de militaires de la grande guerre, 53 rue Toussaint, se met à la disposition des personnes qui désirent employer des femmes de journées,

Digitized by Google

des caissières, copistes, promeneuses et gardeuses d'enfants, concierges, cuisinières, lingères etc.

Le général Claret de la Touche, commandant une division d'infanterie, est inscrit pour le grade de commandeur de la légion d'honneur. — Le capitaine Lair est promu chevalier de la légion d'honneur. Il recevra en même temps la croix de guerre avec palme.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont conférées à l'adjudant-chef Villeneuve Urbain, aux soldats Dugas Henri, du 71e territorial, Huchon Joseph, Giret Georges, Bienaimé Albert, du 409e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du jour de la division : le capitaine Morand, du 33e d'artillerie, le soldat Pajau Émile, du 409e d'infanterie; — à l'ordre de la brigade : l'adjudant Richetin Olivier, du 409e d'infanterie, qui a été nommé sous-lieutenant.

L'hôpital bénévole n° 6 *bis* du Lion d'Angers vient de recevoir deux importants envois de lingerie et vêtements, l'un du Comité anglais, l'autre du Comité américain pour blessés français.

Depuis un certain temps on s'apercevait à la gare de la petite vitesse à Saumur de la disparition de nombreuses caisses de vins mousseux. Une arrestation a été faite.

Le Comité d'action agricole du canton de Cholet a émis les vœux suivants : 1° que, pour l'achat des bestiaux, les prix soient plus gradués entre chaque qualité et plus en rapport avec les cours pratiqués par le commerce sur les marchés régionaux; 2° que les prix pratiqués par l'État pour les achats de blés soient aussi élevés pour les blés français que pour les blés étrangers; 3° qu'il soit fait dans le canton des essais de moto-culture, avec le concours de l'État ou du département.

La veuve de M. Gabriel Côme, de Turquant, a reçu la citation à l'ordre de la division de son mari, soldat au 28e territorial, mort des suites de ses blessures.

Digitized by Google

30 *avril.* — Le Ministre de l'intérieur vient de rédiger une circulaire aux préfets pour leur donner des instructions en vue de la loi sur la taxation des denrées, qui a créé deux régimes distincts. Dans la zone des armées, la réglementation peut s'étendre à tous les objets de consommation destinés aussi bien aux troupes qu'aux populations demeurées à leur foyer; dans la zone de l'intérieur, la taxation est une mesure exceptionnelle que seules justifient les circonstances exceptionnelles que nous subissons. Le Sénat a énuméré les denrées qui peuvent être éventuellement taxées par l'autorité préfectorale.

Une nouvelle liste de souscription pour le « Dessert aux blessés » s'élève à 86 fr. 70.

A été exécutée en l'église de la Madeleine d'Angers une messe solennelle de César Franck, organisée par l'Union des femmes de France au profit des blessés de l'hôpital auxiliaire n° 102. Les chœurs, composés de dames amateurs et des chanteurs de la Société Saint-Cécile, étaient dirigés par M. Fichet. L'orchestre du théâtre, qui prêtait son concours, était dirigé par M. Bailly. Mgr Rumeau assistait à cette solennité, pendant laquelle une quête fructueuse fut faite pour les blessés de l'hôpital 102.

Aujourd'hui a eu lieu la première réunion officielle d'entraînement des courses à pied d'Angers-Université-club : 100 mètres, 400 mètres 1.200 mètres plat.

A été cité à l'ordre du corps d'armée : le capitaine Vilain Pierre, du 114e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le soldat Huvelin Eugène, du 409e d'infanterie.

Un soldat du 71e territorial atteint de neurasthénie a été trouvé pendu au bord de la Mayenne, sur le territoire de la commune d'Épinard.

Au sujet de la taxe d'abatage, le maire de Saint-Sylvain rappelle l'article 3 de l'arrêté du 10 février 1910, qui n'est pas observé dans la commune.

A fin avril les farines valent 45 francs les 100 kilos, le

Digitized by Google

blé 4 fr. 70 le double décalitre, les pommes de terre 3 francs le double-décalitre, le beurre 4 fr. 60 le kilo, les poulets 9 francs la couple, les œufs 1 fr. 25 la douzaine, le bœuf 2 fr. 80 le kilo, la vache 2 fr. 60 le kilo, le veau 3 fr. 60 le kilo, le mouton 3 fr. 40 le kilo, le lard 3 fr. 50 le kilo, les bœufs gras 1 fr. 20 le kilo sur pied, les vaches grasses 1 fr. 15 le kilo sur pied, le charbon de terre 180 francs les 1.000 kilos, les bûches de chêne 28 francs le stère, les fagots de chêne de 25 kilos à 2 liens 1 fr. 50 le fagot.

***

Pendant tout le mois d'avril les représentations des cinématographes Pathé et Gaumont ont été très suivies à Angers, Saumur, Cholet et Baugé.

Aucun train sanitaire n'est passé au cours du mois d'avril. Quelques rares évacuations individuelles ont eu lieu. Des soins ont été donnés à l'infirmerie de la gare tant en nuit qu'en jour à des blessés et des malades isolés. 9.571 boissons chaudes ont été distribuées à des convalescents et à des soldats se dirigeant vers le front. Ces distributions de boissons ont été faites tant par le personnel de l'infirmerie que par celui de l'Abri de convalescents du Syndicat d'initiative de l'Anjou.

En tenant compte des dépenses effectuées avant le 31 octobre 1915, le Comité central de secours aux victimes de la guerre a dépensé jusqu'au 30 avril 1916, en secours, la somme de 205.396 fr. 66.

Il a remis comme dons en nature, du 1er novembre 1915 au 30 avril 1916 : pour les hôpitaux : 264 caleçons, 746 paires de chaussettes, 361 chemises, 51 couvertures, 103 draps, 431 paires d'espadrilles, 340 gilets de flanelle, 234 gilets de tricot, 876 mouchoirs, 266 serviettes, 70 mètres de toile; — pour les œuvres de bienfaisance : 7.500 kilos de pain, 1.500 hectolitres de coke, 1.050 kilos de viande, 1.500 litres de bouillon, 1.200 kilos de haricots, 9.500 sardines

Digitized by Google

salées, 2.035 paires de petits sabots; — pour les enfants nécessiteux des communes : 2.825 sarraux et casquettes; — pour les prisonniers : 13.494 colis comportant au total 39.482 kilos de pain biscuité, 10.343 boîtes de confitures, 13.924 boîtes de pâté, 10.343 boîtes de sardines, 10.343 savonnettes, 6.000 paquets de café, 3.400 paquets de cacao 2.800 caleçons, 3.476 paires de chaussettes de laine, 1.020 paires de chaussons en feutre, 638 capotes militaires, 624 pantalons, 632 képis, 148 paires de molletières.

Nous donnons ci-dessous les noms des militaires décédés à Angers pendant le mois d'avril, avec le numéro de leur régiment et l'indication du lieu de leur décès :

Hôpital mixte : Le Menn François (3e d'artillerie); Le Gay Louis (313e d'infanterie); Pineau Joseph (gendarme); Vaillant Louis (3e génie); Chaput Lucien (10e génie); Héry Noël (33e d'artillerie). — Hôpital n° 6 : Castets Barthélemy (6e génie), Thouvenin Achille (10e génie); Placet Édouard, (135e d'infanterie).

Nous donnons ci-dessous, dans l'ordre où ils ont été inscrits pendant le mois d'avril à l'État-civil d'Angers, avec indication de leur régiment, du lieu et de la date de leur décès, les noms des militaires ayant leur domicile légal à Angers et décédés hors de cette ville.

Brégeon Michel (2e d'infanterie), Sernon, 17 septembre 1915; Baudot Lucien (94e d'infanterie), Sézanne, 6 septembre 1915; Plaisant Victor (335e d'infanterie), Reillon, 18 octobre 1915; Le Hébel Jean (66e d'infanterie), Fère Champenoise, 8 octobre 1914; Dougé Mathurin (264e d'infanterie), Quennevières, 12 juin; Haudoin Auguste (1er bataillon de chasseurs à pied), Mourmelon-le Petit, 29 octobre; Morineau Joseph (335e d'infanterie), Thiébaumé-nil, 18 octobre; Babary Léon (335e d'infanterie), Reillon, 18 octobre 1915; Pineau Léon (168e d'infanterie), Bois le Prêtre, 16 février 1915; Porché Joseph (130e d'infanterie), l'Épine de Védegrange, 27 septembre 1915; Bunel Maurice

Digitized by Google

(125e d'infanterie), Zonnebeke, 1er mars; Gaumain Marie (262e d'infanterie), Saint-Hilaire le Grand, 25 septembre 1915; Chartier Victor (71e d'infanterie), Saint-Aignan, 12 avril 1916; Laurin René (335e d'infanterie), Reillon, 18 octobre 1915; Sauvé Fernand (205e d'infanterie), Tahure, 26 septembre 1915; Papin Eugène (290e d'infanterie), nord d'Ypres, 24 mai 1915; Guillaudat Joseph (21e bataillon de chasseurs à pied), Fresnicourt, 3 décembre 1915; Plessis Pierre (335e d'infanterie), Blois, 18 avril 1916; Le Sech Eugène (73e territorial, G. V. C.), Is-sur-Tille, 22 août 1915; Poëdras Joseph (6e génie), Anzin-Saint-Aubin 21 décembre; Heywang Augustin (33e d'artillerie), Zonnebeke, 3 novembre 1914; Moreau Francis (3e bataillon de chasseurs à pied), Angres, 8 mai 1915; Pichot Jean (matelot chauffeur), cuirassé Bouvet, 18 mars 1915; Cartier Félix (43e d'infanterie), Fay, 18 septembre 1915; Robin Francis, (335e d'infanterie), Verdun, 10 mars 1916.

(*A suivre.*)

G. Grassin.

Digitized by Google

Digitized by Google

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Station municipale d'Angers

pendant les mois de Janvier et Février 1917

(Altitude : 42 mètres)

Janvier 1917

Pression barométrique moyenne : 754^{mm}5 ; minimum absolu : 739^{mm} le 8 à 18 heures ; maximum absolu : 769^{mm} le 1er à 8 heures. Écart extrême 30^{mm}.

Température moyenne sous abri : à 12 heures : 3°7 ; moyenne des minima : — 0°6, des maxima : 4°3 ; des maxima et des minima : 1°2, au-dessous de la moyenne ordinaire. Minimum absolu : — 9°5 le 30 ; maximum absolu : 12°2 le 2.

Humidité relative moyenne : 80,1 ; mininum : 69 le 9 ; maximum : 96, le 2.

Nébulosité moyenne : 6,2 ; moyenne la plus faible : 0 les 24, 25, 29 ; moyenne la plus forte : 10 les 1, 11, 20, 21.

Pluie totale du mois : 24^{mm} en 8 jours ; la plus forte en 1 jour : 19^{mm} le 7.

Fréquence du vent : 8 jours du N., 8 jours du N-E., 1 jour de l'W-S-W., 7 jours de l'W, 2 jours de l'W-N-W., 6 jours du N-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 3 mètres ; moyenne la plus forte : 10 mètres le 27 ; moyenne la plus faible : 60 centimètres le 1er ; la plus grande vitesse : 13 mètres le 27.

Rosée : 8 les 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 10 ; brouillard : 3 les 18, 19, 23 ; gelée : 18, les 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21,

Digitized by Google

23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31 ; gelée blanche : 9, les 11, 13, 16, 17, 21, 24, 25, 29, 30 ; neige : 4, les 11, 18, 27, 31. Tempête : 1, le 8.

Février 1917

Pression barométrique moyenne : 759^{mm}9 ; minimum absolu : 753^{mm}7 le 2 à 8 heures ; maximum absolu : 767^{mm}6 le 27 à 12 heures. Écart extrême : 13^{mm}1.

Température moyenne sous abri : à 12 heures : 3°7 ; moyenne des minima : — 1°97 ; moyenne des maxima : 4°71 ; moyenne des minima et des maxima : 1°37, au-dessous de la moyenne ordinaire. Minimum absolu : — 12° le 3 ; maximum absolu : 13°4 le 17.

Humidité relative moyenne : 77,7 ; minimum : 61 le 25 ; maximum : 87,5 le 24.

Nébulosité moyenne : 5,4 ; moyenne la plus faible : 0 les 3, 7, 8, 9 ; moyenne la plus forte : 10 le 20.

Pluie totale du mois : 14^{mm} en 5 jours ; la plus forte en 1 jour 7^{mm} le 17.

Fréquence du vent : 7 jours du N. ; 3 jours du N-N-E ; 8 jours du N-E ; 1 jour de l'E-N-E ; 1 jour du S-E ; 1 jour du S-S-E ; 1 jour du S-S-W ; 3 jours du S-W ; 1 jour du N-W et 2 jours du N-N-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 2 mètres ; moyenne la plus forte : 7 mètres le 8 ; la plus faible : 1 mètre le 21 et le 24 ; la plus grande vitesse : 11 mètres le 8.

Rosée : 7 les 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28 ; brouillard : 3 les 19, 25, 28 ; neige : 1 le 5 ; gelée : 18 les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 24, 25, 28 ; gelée blanche : 4 les 3, 4, 5, 15 ; brume épaisse : 4 les 1er, 2, 3, 24.

Le directeur de la Station,

J. VERCHALY.

Digitized by Google

Chronique

Le 14 janvier eut lieu dans la Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville d'Angers une très intéressante conférence de Me Helmer, le célèbre défenseur de l'abbé Wetterlé, de Hansi, de Zislin et des vaillants patriotes alsaciens, qui n'ont pas craint, pendant 44 ans de tyrannie, de manifester en toute occasion leur attachement à la France.

Organisée, sous la présidence du général Estève, par le Comité d'Angers de la Ligue française, la conférence a obtenu le plus grand succès et la Salle des fêtes était beaucoup trop petite pour contenir le nombreux public qui avait répondu à l'invitation de la Ligue.

Sur l'estrade, derrière le conférencier, avaient pris place : MM. Fabre, préfet de Maine-et-Loire; Chanson, premier président de la Cour d'Appel; Blanc, maire d'Angers, présidents d'honneur du Comité d'Angers, et Mgr Pasquier, représentant Mgr Rumeau, absent d'Angers, également président d'honneur.

M. le général Estève après avoir remercié les hautes autorités de la ville qui ont mis le plus grand empressement à accepter la présidence d'honneur et à encourager la Ligue, expose le but de cette association, lequel est d'enseigner à tous les Français le devoir de s'unir dans l'amour de la Patrie, pour la puissance et la grandeur de la France. D'ailleurs le nombre de ses membres augmente très rapidement; de 200 par mois qu'il était au début, e nombre des nouvelles adhésions a atteint au mois de juillet dernier le chiffre de 2.200. Le général Estève, dans une chaleureuse allocution couverte d'applaudissements, présente ensuite le conférencier, éminent historien, auquel il cède la parole.

Digitized by Google

Me Helmer, après avoir rendu hommage à la mémoire de Mgr Freppel, son compatriote, remercie le général Estève et reporte les compliments qui lui ont été adressés à toute la population alsacienne.

Il y a quelque temps, débute le conférencier, Guillaume se trouvant devant une tombe dans laquelle étaient enterrés de nombreux soldats allemands, dit : « Je prends Dieu à témoin que je n'ai pas voulu cela ! » Me Helmer croit à la sincérité de Guillaume qu'il n'estime pas être le principal auteur de la guerre.

Le 18 janvier 1896, le Kaiser avait proclamé la politique mondiale de l'Empire : l'Allemagne doit régner partout en maîtresse, aucun conflit ne doit se régler sans son assentiment et sans que l'Allemagne ait obtenu des avantages et des compensations. L'Empereur basait sa politique sur la conciliation et la bonne entente.

En 1895, à l'inauguration du canal de Kiel, Guillaume traversa le canal à la tête des délégations des flottes des nations du monde entier; personne n'avait pu résister à ses amabilités. Si le Kaiser avait continué une telle politique, l'Europe et le monde passaient sous la main allemande. Mais l'Allemagne de Bismark, formée par le fer et dans le sang, ne pouvait pas vivre dans la paix. La Prusse, qui s'était libérée en 1813, imposée à l'Europe en 1864 et 1866, au monde en 1870, ne pouvait pas s'accommoder d'une politique de condescendance et de conciliation. Guillaume II avait déclaré que « sa conscience de chrétien ne lui permettrait jamais de prendre la responsabilité d'une guerre ».

Alors se forma la ligue pangermanique, qui se dit l'expression de la conscience nationale. Cette ligue exposa son plan de revendication, qui s'étendait à tous les pays habités par des allemands ou des descendants allemands et même à ceux dont les habitants parlent une langue dérivée. C'est ainsi qu'elle demandait l'annexion de l'Autriche, des provinces baltiques, l'hégémonie sur la Hollande et sur les Boërs, sur les flamands de Belgique et sur la totalité des Scandinaves. Elle se réservait d'intervenir aux États-Unis, au Brésil, en Argentine, en Turquie et au Maroc.

Jamais dans l'histoire un programme impérialiste ne fut développé avec une telle précision et une telle arrogance. A la fin du moyen âge, les paysans révoltés s'étaient proclamés les « ennemis de tout le monde ». A la fin du XIXe siècle la ligue pangermanique est dans la même situation.

Lorsqu'au moment de la campagne de Chine l'Europe intervint aux côtés de l'Allemagne, elle commit une faute que nous expions aujourd'hui.

Ensuite Guillaume répudie le pangermanisme; il abandonne la politique mondiale et le nouvel impérialisme revendique la mission civilisatrice de l'Allemagne : c'est l'impérialisme de la « kultur ». Mais en 1902 renaît le spectre de la conscience nationale. Le docteur

Digitized by Google

Hasse se plaint que l'Empereur néglige la ligue pangermanique; alors commence le conflit entre les pangermanistes et l'empereur, celui-ci toujours partisan de sa politique de conciliation, ceux-là, comme ils le déclarent en février 1904, soutenant qu'il ne faut pas craindre un conflit pour réaliser ce qui est utile à l'empire. De la France, disent-ils, on peut tout obtenir, c'est une nation vieillie, déchue, incapable de faire la guerre, et qui ne sera soutenue ni par la Russie, occupée en Extrême-Orient, ni par l'Angleterre. D'autre part, l'Allemagne a besoin de colonies de peuplement, de vastes territoires qu'elle peuplera de ses sujets émigrés : le Maroc est tout indiqué et, comme à ce moment la France s'y établit, il faut l'obliger à renoncer à ses intentions, sous la menace d'une guerre. Pendant un an et demi, la presse pangermanique développe ce plan au grand jour, mais personne ne s'émeut en France, et ce fut un véritable coup de foudre lorsqu'après la chute de Port-Arthur, la défaite de Moukden, Guillaume débarque à Tanger.

Durant son voyage de Kiel à Tanger, Guillaume eut une attitude odieuse aux yeux de la France et ridicule à ceux de l'Allemagne. A son départ, à Hambourg, il prononça un grand discours dans lequel il répudiait les grands conquérants de l'Histoire. En passant en Espagne il dit de nouveau son attachement à la paix. Arrivé au Maroc, il proclame l'indépendance du Sultan et l'intégrité de l'empire chérifien, alors que les pangermanistes réclamaient une partie du Maroc.

Après la conférence d'Algésiras Guillaume fit à notre pays de nouvelles avances; mais il avait perdu chez nous toute confiance et sa politique de cajolerie a échoué de nouveau. C'est alors que, dans un discours plein de rage, il parla de la « poudre sèche » et de « l'épée aiguisée ». Alors les critiques deviennent de plus en plus violentes à l'égard de l'empereur qui, pour la première fois, se voit directement attaqué.

Puis vient l'affaire de Casablanca, dans laquelle l'Allemagne cède, ce qui provoque de nouvelles attaques contre l'empereur. Guillaume affirme sa sympathie pour l'Angleterre, qui est le principal ennemi pour les pangermanistes. Cinq députés interpellent le chancelier, qui lâche son maître. C'est alors qu'un député s'écrie en plein Reichstag : « A la place de l'empereur, tout homme eût été condamné aux travaux forcés pour haute trahison. » Cette violente interruption ne provoque pas une seule protestation.

Blâmé par son chancelier de Bülow, abandonné par ses ministres, Guillaume promet piteusement de se corriger. Mais, en 1913, essayant de se réconcilier avec son peuple, à l'occasion de l'anniversaire de 1813 et de son propre jubilé, Guillaume, qui n'a pas encore compris qu'il devait se taire, commet de nouvelles gaffes qui achèvent de le brouiller complètement avec toute l'Allemagne. C'est alors que Paul Lihman,

Digitized by Google

réputé comme le meilleur biographe de Guillaume II, lance cet acte d'accusation : « C'est la politique qui a perdu ce que l'épée doit réparer. » La guerre seule peut maintenant porter remède au malaise général.

Après une nouvelle campagne menée contre lui à l'occasion du mariage de sa fille avec le fils du duc de Cumberland, Guillaume comprend enfin qu'il doit se taire; mais déjà les pangermanistes réclament un autre chef et le kronprinz devient leur champion.

Le vote de la loi militaire de 1913 rend manifeste l'union du peuple et des pangermanistes : tout le monde en Allemagne veut la guerre; les fournisseurs de l'armée et de la marine pour se procurer de gros bénéfices, les industriels et les commerçants pour s'ouvrir de nouveaux débouchés; les financiers escomptent de nouvelles indemnités de guerre et les prolétaires des salaires plus élevés. Guillaume II est entraîné dans la tourmente et, le 22 octobre 1913, M. Cambon, notre ambassadeur à Berlin, télégraphie au gouvernement français : « L'empereur a cessé d'être partisan de la paix. »

C'est pourquoi, au jour du règlement, ne nous arrêtons pas à l'empereur, qui ne compte pas, mais châtions la nation entière, qui à l'unanimité a voulu la guerre.

Et, au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, Me Helmer termine par cette phrase cinglante : « Il faut en finir avec l'Allemagne tout entière. »

Ensuite M. Charles Berjole récite avec son talent habituel une délicieuse poésie, toute vibrante du plus pur patriotisme : « Les Campagnes françaises »

M. le général Estève remercie chaleureusement l'éminent conférencier et M. Charles Berjole et invite les assistants à donner leur adhésion à la Ligue Française.

Au cours de cette manifestation patriotique, une quête a été faite par M. le commandant Petit avec Mme de Rodellec du Porzic, M. Roy, avec Mme R. Richou, M. Bourcier avec Mlle Joûbert, M. Lemaître avec Mlle Rondeau et M. de Mieulle avec Mlle Féry. Cette quête a produit 320 fr. 95.

***

Le nouveau pont construit pour relier les deux rives de la Loire entre Montsoreau et Varennes est livré à la circulation effective.

En temps ordinaire, dit l'*Ouest*, la mise en service d'un ouvrage semblable ne fût pas allée sans la classique inauguration officielle, avec l'accompagnement ordinaire des discours et

Digitized by Google

banquets. Mais hélas ! nous vivons une époque où d'autres soucis nous assiègent que d'ordonner des pompes inaugurales et, si tant est qu'avec beaucoup d'efforts on puisse achever de construire des ponts, ceux-ci, comme celui de Montsoreau, sont livrés sans fanfare à l'usage du public.

Rappelons que l'ouvrage dont nous parlons est dû aux plans et projets de M. Philippe, précédemment ingénieur ordinaire à Angers, actuellement ingénieur en chef à la Roche-sur-Yon, d'où il n'a cessé de diriger son œuvre.

Les premiers terrassements furent commencés en octobre 1911; la longueur du pont entre culées est de 594 mètres, en douze travées, dont les deux contre-culées de 42 mètres, les dix autres de 51 mètres. La largeur totale de l'ouvrage est de 8 mètres, celle de la chaussée empierrée de 4 m 60. Deux trottoirs de 80 centimètres pour les piétons forment passerelles en encorbellement à l'extérieur des montants que constituent des poutrelles entrecroisées. Le pont, lancé de la rive gauche, l'a été pour la première travée en octobre 1913 et le 31 décembre 1914 l'ouvrage rejoignait la rive droite. Interrompus par la guerre faute de main-d'œuvre, les travaux ne furent repris qu'en octobre 1915 et, enfin en décembre 1916, ils étaient complètement terminés, le cylindrage de la chaussée effectué et les voitures pouvaient circuler librement.

Les essais de résistance, commencés le 8 janvier dernier, furent terminés le 24. Comme il fut impossible de trouver des attelages pour constituer l'épreuve réglementaire à charge roulante, celle-ci fut remplacée par une épreuve à charge morte, constituée par une couche de sable réalisant une charge de 2.700 kilogrammes au mètre courant, ou 137.000 kilogrammes par travée, charge qui est bien loin d'être atteinte dans la pratique et deux travées étant chargées à la fois. Les fléchissements prévus étaient respectivement suivant travées de 28 et 21 millimètres et les chiffres atteints ne furent que de 21 et 16 millimètres.

On voit que les épreuves ont donné des résultats absolument satisfaisants, qui justifient pleinement la parfaite conception des plans de M. Philippe et leur exécution irréprochable. Ajoutons, pour être complet, que les travaux ont été exécutés par la Société des ponts et travaux en fer de Paris. La surveillance effective de l'exécution des plans a d'abord été confiée à M. Salaün, conducteur des Ponts-et-Chaussées à Saumur, qui, mobilisé

Digitized by Google

comme officier du génie, fut remplacé par son collègue M. Troalen, également de Saumur, lequel a pu assurer le complet achèvement de l'ouvrage.

Le nouveau pont, placé à peu près à égale distance de ceux de Port-Boulet (9 kilom.) et Saumur (10 kilom.), était réclamé depuis bien longtemps par les populations de ces contrées, auxquelles il apportera, en reliant les deux rives de notre beau fleuve, des facilités de communication qui ne manqueront pas de développer d'une façon heureuse l'activité économique et la prospérité du pays. J. M.

***

M. Fourmond, maire de Rochefort-sur-Loire, averti par l'instituteur-adjoint de la commune, M. Bourdier, qu'il serait facile d'exploiter un gisement de charbon à la Haye-Longue, le mit en exploitation. Cinq anciens mineurs du pays travaillent à l'extraction à l'heure actuelle.

On sait que les mines occupaient jadis cinq cents ouvriers.

Au lieu dit la Bourgogne, d'un trou creusé seulement de 2m50 à 3 mètres de profondeur on a extrait, en deux ou trois jours, 150 hectolitres de charbon. Le gisement dans cette région est, pour ainsi dire, à fleur de terre. Les habitants, plus heureux que la population d'Angers, se chauffent ainsi facilement et économiquement.

A Saint-Aubin-de-Luigné, la situation est la même. Dans le clos de la vigne des Chesnaies, M. Beduneau, le propriétaire, avec la seule aide de son fils, a extrait, à 1 m. 60 du sol, près de 200 hectolitres de charbon.

Le charbon extrait de la région de Rochefort, Saint-Aubin, brûle très bien. Mélangé au charbon anglais, il ferait de bon charbon de forge.

Au moment où le charbon fait défaut en Anjou, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, pourquoi ne pas imiter, partout où cela est possible; l'intelligente initiative prise par les habitants de Rochefort-sur-Loire et de Saint-Aubin-de-Luigné?

On pourrait exploiter, dès maintenant, par les moyens les plus simples et les plus rapides les gisements qui se trouvent à fleur de sol et travailler en même temps à remettre en état les mines abandonnées des bords de la Loire et du Layon, qui ne durent être fermées qu'en raison des prix alors peu rémunérateurs

Digitized by Google

du charbon, ce qui n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui.

***

Le *Journal de Maine-et-Loire*, donne l'extrait suivant du registre paroissial de Saint-Léonard à Angers, année 1784, qui lui a été communiqué un généalogiste angevin, M. Laisis.

NOTA. — Le froid de cette année a été très rigoureux et très long, il avait gelé *dès le mois d'octobre* 1783, il a gelé assez fort cinq à six jours dans le mois de novembre, mais le plus grand froid, après s'être fait sentir vers la mi-décembre et a duré jusqu'à Noël, qu'il a fait un faux dégel par une pluie très froide, après laquelle il a tombé beaucoup de neige trois jours de suite; après il a fait un froid des plus violents; il y a eu ensuite un dégel de 4 à 5 jours; le froid a repris de nouveau et a duré sans interruption *jusqu'au* 20 *février* 1784; il y a eu cet hiver grêle, vent froid, brouillards avec gelées, frimas et quantité de neige qui n'a fondu qu'au dégel le 20 février de cette année. Il y a cent ans qu'il n'y avait eu un hiver si froid et si long.

***

Au sous-centre de Physiothérapie d'Angers, pendant le mois de février 1917, une « opérette revue » a été représentée avec un réel succès.

Le titre spirituel et médical : « Kiné d'la Revue. »

Louons-en tout d'abord l'inspirateur, le dévoué médecin-chef M. le Dr Loullier, qui non seulement invente et guérit, mais qui protège les arts et encourage chez ses nombreux blessés tout ce qui élève l'esprit et le cœur.

Les organisatrices sont les zélées Dames Infirmières qui, depuis le départ des infirmiers mobilisés, ont un lourd travail et que préside avec un dévouement absolu et inlassable l'infirmière major, Mme Le Royer.

Les auteurs sont des soldats de l'ambulance : M. Fürer, un professionnel parisien, décoré de la croix de guerre avec de nombreuses citations, et un méridional vaillant et plein de verve, M. R. Vincent.

L'orchestre, où les uniformes dominent, est habilement dirigé par un autre hospitalisé, M. Gabelles, ancien chef d'orchestre du Grand-Théâtre de Lille, dont le talent sait se plier à tous les genres.

La Commère, c'est Mlle Setnof (lisez Fontès) à la voix fraîche,

Digitized by Google

à la grâce sémillante ; le Compère, encore un blessé, M. Maffre, dont la voix de baryton est chaude, prenante, bien timbrée.

L'intrigue est simple. Une anglaise (Mlle Setnof) visite Angers et vient à Bellefontaine où elle donne le coup de foudre à son mentor le caporal Griffon (M. Maffre). Le premier acte se passe dans la cour d'entrée de l'hôpital 8, un des décors joliment brossés par M. Lutscher. Nous y verrons successivement défiler : le médecin-chef toujours affairé au milieu d'un travail opiniâtre, las des permissions sollicitées.... et généralement accordées, fatigué parfois d'un labeur excessif et d'une paperasserie obsédante, se donnant corps et âme aux soins et à la guérison de ses chers soldats; — Chalumeau, l'engagé volontaire spécial, joyeux de ne rien faire; — le caporal Griffon, qui chante à son aimable Commère une délicieuse romance :

« Quand on est joli', joli', comme vous,
Chaque homme a l'envi d'être à vos genoux. »

Sur des airs connus de Faust et des Saltimbanques ils murmurent des duos fleuris du plus gracieux effet. — Le talentueux médecin-chef de l'Otorhinolaryngologie, accompagné de sa chienne « Misère », accourt et cherche avec une louable constance un logement souvent instable ! Après des pérégrinations pénibles il redoute chaque jour de quitter l'installation princière où le généreux Capitaine Bessonneau abrite actuellement ses malades (1).

Soudain, dans le cadre du portique, apparaît l'officier gestionnaire Tarrimpouey. C'est le désopilant Fürer. Accent, gestes, attitudes, tout est parfait.

Regardez ce conquérant
Au danger indifférent !

Il part pour devenir aviateur ! Applaudissements, rires, succès complet.

Ah ! reprenons en chœur le chant final :

Voilà la félicité
D'être à Bellefontain'palace !

Puis, passons à la mécano, et c'est le second acte.

(1) Depuis, M. Bessonneau a fait installer sur ses terrains, chemin du Petit-Montrejeau, de vastes baraquements très confortables, qui ont l'aspect d'un village nègre.

Digitized by Google

Nous allons y rencontrer le médecin-chef au milieu de ses multiples inventions. Tout ne va pas sans ennuis et l'inspecteur qui le taquine dès le début, sous les traits d'un ami, semble une ironie vécue !.....

Désireux de lui montrer leur reconnaissance, les soldats célèbrent leur « agent de liaison », qui cherche à placer les infirmes, à secourir les faibles, à adoucir les sévérités ou les querelles. En dehors des honneurs et des comités, il a reçu son titre de gloire, car on l'a nommé « l'Ami des poilus », qui, tous, ont voulu reprendre le refrain de la chanson signée de lui :

Poilu,d'poilu, coquin d'poilu,
T'as vrai, mérité d'être élu !

Lors, survient la « marraine », à la recherche de son filleul. Mme Valgalier se montre, en ce rôle court mais difficile, comédienne accomplie. Elle partage avec M. Fürer des rappels successifs au milieu d'un fou-rire irrésistible.

La presse apparaît et le « Canard arthritique », présenté par M. Fürer, est du meilleur esprit.

Après avoir acclamé l'Amérique, chantée par M. Maffre avec autorité, on admire les inventions du Docteur, dénommées « Mystères de l'Inquisition », qui défilent au son d'une marche entraînante.

Quand soudain, un ordre appelle tout le monde au front. Pas d'hésitation ! A peine un léger regret joliment émis par les amoureux, et tous entonnent avec entrain :

Mais un soldat doit obéir.
Il faut partir, il faut partir
Et ne pas faire résistance,
C'est pour la France !....

Au troisième acte, le rideau se lève sur un charmant paysage. On dirait un coin de la chère Alsace retrouvée.

Au front !.... Là seulement le docteur a enfin le repos ! Ses enfants de Bellefontaine lui reviennent blessés de nouveau, mais toujours avec le sourire !

La Commère, devenue infirmière, revoit son fiancé. C'est bien l'instant de lui dire :

Tu m'as donné le plus doux rêve,
Qu'on puisse avoir sous notre ciel.

Digitized by Google

Et tous les deux peuvent répéter, sous les bravos et les « *bis* », le charmant duo :

Je t'aime pour tes yeux si purs,
Si purs qu'on voit sourdre en ton âme
Tout l'essaim des bonheurs futurs
Que recèle ton cœur de femme.

C'est presque un air angevin, puisque M. de Lavigne, le graveur de la rue Plantagenet, en a entrepris l'édition. Il publie aussi de nombreux extraits de cette exquise opérette, motifs inédits que les amateurs de musique française retrouveront avec plaisir dans « Love Will Tell », œuvre destinée prochainement au théâtre. L'auteur (je n'ose le nommer une seconde fois) pardonnera l'indiscrétion et recevra des félicitations bien sincères.

Nous reconnaissons Tarrimpouey en aviateur célèbre, archidécoré, vantant ses exploits avec un brio remarquable et n'oubliant pas le bon Anjou :

Vive l'Anjou ! lorsque le soleil dore
Sur les coteaux, du pampre rougissant
Le sang !

Le chef de centre d'Otorhino ramène sa chienne « Misère ». Il est enfin logé !...

Voilà le moment des fiançailles au bruit du canon et, sous le souffle ardent du patriotisme, on entonne l'hymne à la France :

Qu'importe le trépas des braves,
France ! tu dois vaincre et grandir,
Et, quand sonnent les heures graves,
Nous chantons avant de mourir !

Nous étions de la revue, et nous tenons à crier « bravo » et « merci » aux organisateurs, aux acteurs, aux musiciens, au tout-Bellefontaine. C'est une page à noter très spécialement dans l'histoire du « temps de la guerre en Anjou ». Plaisir et courage, rire et souffrance, joie et gloire : la France tout entière est là !

A. P.

***

Nous lisons dans le numéro de janvier 1917 du *Journal de Médecine de Paris* un intéressant article sur l'emploi en méca-

Digitized by Google

nothérapie de guerre d'un « mano-mobilisateur » du Docteur E. Leullier, médecin-chef du service de Physiothérapie d'Angers.

Le dernier numéro de *l'Avenir médical* publie une étude documentée sur les appareils de prothèse fonctionnelle pour lésions nerveuses par le Dr Leullier. On y décrit longuement un appareil de prothèse fonctionnelle destiné à suppléer le deltoïde au cours d'une lésion de circonflexe et permettant l'abduction et la projection en avant volontaires du membre supérieur. On cite également le projet d'appareil prothétique mû par la volonté du blessé pour résection du coude.

Tous ces appareils, si utiles pour les blessés, font le plus grand honneur au maître qui les a inventés et au sous-centre de Physiothérapie de Bellefontaine.

Nous en sommes fiers puisque par là-même ce sont des appareils angevins.

L'Avenir médical constate avec raison l'importance de ces instruments, destinés « à utiliser avec le meilleur rendement des muscles déficients, ou à les suppléer, et devant obéir à la volonté en permettant les mouvements physiologiques les plus importants ».

Nous félicitons M. le Dr Leullier, chargé de la direction médicale de l'École de rééducation professionnelle d'Angers.

A. P.

***

Dans sa séance annuelle du 12 décembre, l'Académie de médecine a décerné : Prix du baron Larrey, mention très honorable à M. le docteur Étienne Ginestous (de Bordeaux), médecin-chef du Centre ophtalmologique d'Angers : « Lésions oculaires et troubles visuels par blessures de guerre ; leurs conséquences médico-légales ».

M. le docteur Ginestous a déjà été lauréat de l'Académie des sciences, prix du baron Larrey et prix Montyon (médecine), et plusieurs fois lauréat de l'Académie de médecine : prix Meynot (ophtalmologie), prix Clarens, Vernoy, Larrey ; médaille d'or de l'hygiène de l'enfance. Ses travaux ont déterminé le nouveau règlement d'aptitude physique du 12 mars 1916, en ce qui concerne la vision. Ils ont fait adopter trois principales réformes : l'incorporation des borgnes dans le service auxiliaire ; la correction de l'astigmatisme par les verres sphéro-cylindriques ;

Digitized by Google

l'élévation de la myopie de 7 à 8 dioptries. Ce sont ces réformes qui servent de base à la loi sur les exemptés et les réformés.

***

Nous avons le plaisir de faire savoir à nos lecteurs que le Comité de la Société des Gens de lettres a admis comme sociétaire à l'unanimité notre compatriote le capitaine Marc Leclerc, l'auteur des « Rimiaux de l'Anjou », de la « Passion du Poilu » et de tant de charmants travaux, qui a bien voulu nous donner pour la *Revue de l'Anjou* le joli et amusant petit conte « Le légataire » que nous publions dans ce fascicule.

***

Mgr l'Évêque d'Angers a nommé chanoine prébendé M. l'abbé Ballu, aumônier divisionnaire, dont la belle conduite au front fait l'admiration de tous et lui a valu la croix de la légion d'honneur.

***

Parmi les promotions dans la légion d'honneur intéressant l'Anjou, nous relevons celles de M. le médecin principal de 2e classe Écot Félix, nommé officier et, parmi les citations à l'ordre du jour celles de M. l'abbé Pineau, professeur au Grand Séminaire d'Angers, aumônier du 135e d'infanterie, et du maréchal des logis de Fougerolle, du 68e territorial.

Le maréchal des logis pilote de la Frégeolière (petit-fils de nos distingués collaborateurs Jean et Jeanne d'Étiau) qui, par suite d'une panne de moteur avait été fait prisonnier au début de la guerre puis, revenu en France, avait publié le si intéressant volume « A tire d'ailes » dont M. le chanoine Urseau a ici rendu compte, a été l'objet de cette belle citation à l'ordre de l'aéronautique : « Pilote de premier ordre. Montre en toutes circonstances les plus belles qualités combatives, recherchant sans cesse les avions ennemis et les combattant sans relâche ».

***

Mme Auguste Monnier, décédée le 5 février à Angers, a institué la ville d'Angers sa légataire à charge d'effectuer son legs de la façon suivante :

1° Aux orphelinats municipaux : 22.000 fr. soit 11.000 fr. pour

Digitized by Google

chaque établissement. Ces sommes devront être placées en rente 3 % sur l'État et les arrérages annuels serviront à prendre des livrets de caisse d'épargne à mettre au nom de cinq filles et de cinq garçons les plus méritants des dits établissements.

2° Aux fourneaux des écoles communales de la ville d'Angers : 6.000 francs.

3° A la Société la Goutte de lait, 3.000 francs.

4° Aux écoles primaires communales et laïques de la rue et de l'impasse des Cordeliers, 5.000 francs. Cette somme devra être placée en rente sur l'État 3 %, avec indication de son affectation et les arrérages serviront à 12 livrets de caisse d'épargne mis au nom des six garçons et des six filles les plus méritants.

5° Et à l'entretien de la tombe de Mme Monnier au cimetière de l'Est : 2.000 francs.

6° Au bureau de Bienfaisance, 15.000 francs.

7° Aux hospices : 15.000 francs.

L'exécuteur testamentaire est M. Pichard, juge honoraire au Tribunal civil d'Angers.

***

Dans le *Petit Courrier* du 1er février nous relevons ces lignes qui sont un hommage au chef et aux musiciens de l'orchestre du Grand-Théâtre d'Angers.

Je remets toujours, mais il faut pourtant se décider à venir adresser publiquement des compliments sincères au sympathique et talentueux chef, Maurice Subtil, aux solistes et à l'orchestre du théâtre municipal. Je le fais, ne pouvant laisser passer cette semaine, étant encore sous l'impression des différents morceaux entendus hier au cinéma. J'ai à plusieurs reprises pu faire la différence avec les cinémas parisiens. Eh bien, il faut le dire, et le constater, le public angevin est privilégié.

L'éloge du maëstro Subtil n'est plus à faire : il a un passé artistique enviable, a fait ses preuves et n'est pas un inconnu dans le monde musical. C'est un grand artiste doublé d'un homme intelligent, il sait choisir et adapter la musique qui convient et de ce fait rehausse la valeur scénique des films admirables des programmes hebdomadaires du théâtre. Dans une suite de Florent Schmitt, l'orchestre a su mettre en valeur les jolies sonorités de l'œuvre et en a surmonté toutes les difficultés, a accompagné délicieusement au talentueux violoncelliste Becker un « Nocturne » d'Inghelbrecht et le « Calme du soir » de Brun. Le clarinettiste Capelle nous a phrasé avec son beau style une romance sans paroles de Jeanjean. M. Bernède nous a

Digitized by Google

charmés, comme telle est son habitude, accompagné par M. Durand, qui nous a joué, avec sa facilité et son talent, un morceau de harpe hérissé de difficultés.

C'est justice et l'avis unanime du public du théâtre de venir complimenter l'orchestre et son distingué chef, qui assument la tâche de continuer à assurer le succès toujours croissant de la direction Coste au Théâtre municipal.

***

M. Paul Boquel, qui nous avait permis d'entendre, il y a quelques mois, Mme Félia Litvinne, et qui avait pu sentir le goût du public pour la musique slave, a eu la bonne idée de nous présenter le 14 janvier, à nouveau, à l'occasion du deuxième concert, un chanteur russe. M. Bogea Oumiroff, dont le rare tempérament d'artiste est servi par des qualités vocales remarquables, a cherché à nous faire comprendre ce qu'était la musique populaire slave. Tâche ingrate, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, d'interpréter devant un public exclusivement français les sentiments de peuples ignorés dans leurs langues et dans leurs mœurs ! Sans doute, il y a identité dans les thèmes de toutes les romances populaires : c'est la mort qui nous guette et contre laquelle il faut s'armer d'indifférence (chanson slovaque); c'est l'égoïsme de la femme amoureuse (chanson serbe); c'est l'exaltation de l'aimée (chanson petite-russienne). Seule l'expression diffère; suivant les pays, elle est banale ou savoureuse. Chez certains peuples, naturellement portés à traduire en mélodies leurs douleurs ou leurs joies, comme les slaves, l'originalité apparaît dans chaque phrase musicale. M. Bogea Oumiroff a nettement mis en lumière ce « charme slave », dont on a un peu ri après le *Bois sacré* et qui cependant n'est pas une invention littéraire. Le public, en bissant l'artiste, lui a marqué toute sa reconnaissance.

La sonate de Lekeu figurait en tête du programme. M. Boquel a-t-il été conduit à ce choix parce qu'il était parmi nous, ou a-t-il voulu mettre une certaine unité dans ses concerts? On sait que Lekeu, disciple de C. Franck, est mort à Angers en pleine jeunesse : détails significatifs qui rendent notre émotion plus vive en présence de cette œuvre, de couleur sombre, où pleurent des mélodies tristes comme la destinée de l'auteur. Les interprètes, M. et Mme Chailley, ont montré de l'intelligence et des qualités de métier. Le public les a également appréciés dans la *Suite* de

Digitized by Google

Leclair, qui est d'une belle musicalité et contient, à côté de certaines phrases d'un sentiment léger, quelques pages brillantes et pittoresques. La difficile *Chacone* de Hændel, la poétique première *Ballade* de Chopin, et surtout l'exquis et évocateur *Clair de Lune* de Debussy ont valu de chaleureux applaudissements à la pianiste.

La partie littéraire comprenait deux contes d'Alphonse Daudet : l'*Arlésienne et le Sous-préfet aux Champs.* Choix heureux par le contraste : l'un, récit rapide et poignant du plus triste des drames d'amour; l'autre, libre fantaisie pleine d'esprit et de gaîté. M. Boquel lit parfaitement : que l'on veuille bien laisser à cet adverbe toute sa force. Sans fausse déclamation, d'une voix aux inflexions souples et harmonieuses, tour à tour chaude et vibrante, ironique et légère, avec un art exquis des lumières et des ombres, sachant faire ressortir les qualités merveilleuses de l'auteur — et saurait en cacher les défaut, s'il était possible d'en trouver dans les *Lettres de mon moulin.* M. D.

***

Le troisième concert Boquel eut lieu le dimanche 18 février. Il nous a rappelé les solennités regrettées de notre Association des Concerts populaires par le talent hors pair des artistes et le choix exquis des morceaux du programme.

Le public, trop peu nombreux, fut ravi de cette superbe matinée.

M. Lazare Lévy, le pianiste que nous avions applaudi naguère sur cette même scène, joua avec une maîtrise, un art des nuances et un sentiment incomparables, ses quatres délicieux Préludes une série des plus belles pièces de Chopin, la suite de Debussy : le *Coin des Enfants*, l'*Élégie* de Huré et deux morceaux de Saint-Saëns. Il est impossible d'allier plus de virtuosité à un sens plus profond de la musique des maîtres.

L'admirable voix et l'impeccable méthode de Mlle Marcelle Demougeot nous enchantèrent dans la *Cloche*, la *Chanson provençale*, le *Non Credo*, bissé avec bravos enthousiastes, et l'air de *Marie-Magdeleine.* Quel bel et souple organe, quelle puissance et délicatesse d'expression !

M. Pierre Bertin, de l'Odéon, nous a dit, avec un goût parfait et un charme pénétrant la *Soirée perdue*, d'Alfred de Musset, la *Fête chez Thérèse*, de Victor Hugo, et le *Tremplin* de Théodore de

Digitized by Google

Banville. Il interpréta en poète ces chefs-d'œuvre de la poésie du XIXe siècle. Rappelé par des applaudissements chaleureux, il dit encore *Madrid* avec une finesse de diction qui lui valut une nouvelle ovation.

***

« M. Adolphe Mauvif de Montergon, vient de rendre sa belle âme à Dieu; il n'avait que 72 ans. »

C'est en ces termes que Mgr Malsou annonce aux lecteurs de la *Semaine Religieuse* la mort de celui qui fut son ami le plus intime.

Après ces pages vibrantes d'émotion, que le vénérable curé de la Trinité écrivit avec tout son talent et tout son cœur, il serait présomptueux de notre part d'entreprendre ici l'éloge de notre regretté et distingué collaborateur.

Et cependant c'est dans cette *Revue* même que M. Mauvif de Montergon écrivit en quelque sorte sa vie.

« La première église que j'entrevois aux plans les plus reculés de mes souvenirs, écrit-il, dans *Souvenirs d'Église*, est, celle de ma paroisse natale, la Trinité d'Angers. J'y entrai pour la première fois le 17 décembre 1844. On m'y présentait au baptême. J'étais né de la veille, dans une maison de la Censerie, habitée jadis par le Curé Gruget ». Là il passa sa jeunesse, dans ce quartier où « les vieilles maisons en pans de bois, serrées l'une contre l'autre, débordaient sur l'alignement, chacune s'avançant du pied et se penchant de la tête comme pour mieux se faire voir des passants », et aussi à Brain-sur-Longuenée, que l'on atteignait par « un chemin capricieux et charmant.... où les voitures, ou, pour parler plus exactement, les véhicules de luxe qui portaient ce nom, et le méritaient à peine, ne pouvaient passer que dans la belle saison, ou tout au moins par le beau temps ». C'est là qu'il construisit le château de Montergon, assez grand pour contenir sa nombreuse famille, là aussi, qu'il fut organiste de la paroisse, capitaine, puis bientôt chef de bataillon de la garde nationale en 1870, maire de la commune.

Les électeurs du canton du Lion d'Angers l'envoyèrent même les représenter au Conseil d'arrondissement de Segré, dont il devint bientôt le président compétent et écouté.

Il fit ses études au Collège de Combrée. « Le mardi de Pâques 1852, petit écolier de huit ans et demi, il en franchit

Digitized by Google

pour la première fois, une brume dans les yeux et un brouillard sur le cœur, le seuil modeste et obscur » et pour lequel il lui conserva toute sa vie une vive affection.

C'est dans la nuit du 16 au 17 novembre 1869, sous les voûtes de l'église Saint-Nicolas de Nantes qu'il accompagna à l'autel « celle qui allait devenir sa compagne fidèle, la mère de ses dix enfants et devait un jour, après lui avoir fait apprécier le trésor sans prix qu'est une femme chrétienne, laisser dans son âme et sur ses lèvres, envers la Providence, moins de reproches encore de la lui avoir ravie que de reconnaissance de la lui avoir donnée ».

Conteur délicat et charmant, esprit primesautier, plein d'entrain, il excellait dans l'art de décrire. Ses *Souvenirs d'Église*, sont une galeries de portraits vivants et de tableaux brossés de main de maître.

M. de Montergon fut un alpiniste intrépide. « Fils des Pyrénées par sa mère, dit Mgr Malsou, il ne se lassait pas de les revoir; s'il était fatigué, une cure dans les Pyrénées le revigorait en quelques jours; des Pyrénées, il en connaissait tous les coins, tous les aspects, il en avait gravi toutes les cimes. » Mais il fut surtout un grand voyageur, un grand organisateur de pèlerinages, attiré plus spécialement vers Rome et vers Lourdes « Oh ! là, comme il mettait tout son cœur ! dit Mgr Malsou, et nous l'avons dit, son cœur était si chaud ! Oh ! là, comme il mettait tout son esprit ! et qui pourrait dire toutes les ressources et les ingéniosités de son esprit ! » De sa plume alerte il écrivit dans la *Semaine Religieuse* des comptes rendus aussi intéressants que variés de tous ces pèlerinages et l'on peut dire que ces articles sont des chefs-d'œuvre du genre.

Rien de ce qui concernait la littérature, les arts et l'histoire de l'Anjou ne le laissait indifférent. Aussi, non seulement il collabora activement à la *Revue de l'Anjou*, mais il fut un fidèle de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, dont les Mémoires sont émaillés de ces charmants récits qu'il savait si bien écrire.

Le 14 janvier les obsèques de M. Mauvif de Montergon eurent lieu à l'église Saint-Laud d'Angers, au milieu d'une affluence considérable d'amis. Le deuil était conduit par ses fils et sa famille si durement frappés dans leurs affections. Le lundi, 15 janvier, les habitants de Brain-sur-Longuenée accourus de tous les foyers, les représentants de toutes les familles nobles

Digitized by Google

du Segréen, des amis de partout le conduisirentp ieusement à l'enfeu familial où il est allé rejoindre ses pères.

Que sa famille veuille bien agréer l'assurance de notre bien vive et douloureuse sympathie.

***

M. le capitaine Bonnet, maire du Longeron, conseiller d'arrondissement, membre de la Chambre de Commerce de Cholet, est mort à Nantes, le 19 janvier, en brave, comme un soldat, supportant ses souffrances sans jamais se plaindre, victime de son dévouement à la Patrie.

Né à Cholet le 22 juillet 1859, le premier d'une famille qui devait compter dix enfants, il avait fait de brillantes études à Nantes d'abord au collège Saint-Stanislas, puis chez les Jésuites à Poitiers, et enfin aux Facultés catholiques d'Angers, que venait de fonder Mgr Freppel; là il suivit le cours des sciences. Au moment d'orienter sa vie, il témoigna le désir d'embrasser la carrière militaire, mais il dut faire le sacrifice de ses préférences personnelles et se donner à l'industrie; toute sa vie, cependant, il aima le métier des armes, toute sa vie il garda une allure militaire. Quelques mois d'apprentissage à l'usine paternelle du Longeron, une année passée en Angleterre dans une grande filature et M. Bonnet se met au travail sous la direction de son père, en attendant de lui être associé avec son frère, M. Maurice Bonnet. Désormais, il est fixé au Longeron; c'est là, à l'usine de Gallard, bâtie sur les bords pittoresques de la Sèvre, que se passera tout le reste de sa vie, sauf les deux dernières années qu'il devait consacrer au service de la France. Ses obsèques eurent lieu à Nantes. Les Longeronnais s'y rendirent en grand nombre avec leur curé. Une délégation du Conseil municipal, beaucoup d'ouvriers et d'ouvrières de Gallard, leur nouveau patron à leur tête, les instituteurs et institutrices libres et d'autres habitants de la commune suivirent jusqu'à sa dernière demeure le corps de M. Joseph Bonnet, dont le cercueil, couvert du drapeau aux trois couleurs reposait sur une prolonge d'artillerie.

Sur la tombe de celui qui fut si souvent son collaborateur et un auxiliaire précieux pour le plus grand bien du canton de Montfaucon, M. le marquis de la Bretesche, dans un discours émouvant, rendit hommage aux grandes qualités du défunt et

Digitized by Google

énuméra les immenses services qu'il rendit aux agriculteurs, aux ouvriers, aux industriels du canton.

Dans une autre enceinte, à la Chambre de Commerce de Cholet, le président, M. Pellaumail, a dit combien lesmembres de cette compagnie avaient été douloureusement frappés en apprenant la mort de M. Bonnet, leur collègue depuis onze ans, époque à laquelle il avait remplacé son regretté père.

Nous ne pouvions mieux faire, en effet, dit-il, pour suppléer à l'absence de M. Eugène Bonnet, que d'appeler celui qui, comme aîné de la famille, avait été son principal collaborateur, aussi bien dans les entreprises industrielles que dans les affaires administratives.

Formé à une pareille école, M. Joseph Bonnet n'avait pas manqué d'y développer ses qualités personnelles. Il avait un sentiment très vif de son devoir, un esprit éclairé et judicieux, une nature extrêmement droite et généreuse, toujours empressé à rendre service. Quoiqu'il habitât loin de Cholet, il mettait du zèle à assister à nos séances. Dans tous les mandats qu'il exerçait d'ailleurs, que ce fût par exemple comme maire du Longeron, ou comme conseiller d'arrondissement, il se montrait toujours guidé par la volonté de bien faire, et son dévouement ne se lassait pas.

Joignez à cela un aimable caractère qui avait bientôt fait de lui gagner toutes les sympathies.

Quand la guerre éclata, M. Joseph Bonnet n'hésita pas, malgré ses 55 ans, et je me rappelle encore la bonne humeur avec laquelle il m'annonça son prochain départ. Malheureusement, il avait compté sans les fatigues d'une campagne pour laquelle l'entraînement physique lui manquait, et il y contracta, selon toute vraisemblance, le germe de la maladie à laquelle il devait succomber. Malgré les soins assidus d'une compagne admirablement dévouée, ses forces le trahirent peu à peu. Quand il se rendit compte qu'il n'y avait plus d'espoir, le capitaine Bonnet voulut mourir en soldat. Il fit courageusement le sacrifice de sa vie, sans proférer une plainte, soutenu par l'esprit de foi qu'il avait puisé dans ses traditions de famille et auquel il était resté si profondément attaché. Pour plusieurs d'entre nous, c'est un ami que nous perdons; pour tous, c'était un charmant collègue que personne ici n'oubliera et nous confondrons désormais le père et le fils dans la fidélité de notre souvenir.

*
* *

Les obsèques de M. le marquis d'Armaillé ont eu lieu au Bourg-d'Iré le 12 février. La population, conseil municipal en tête, était là apportant au regretté défunt l'hommage d'une affection

Digitized by Google

et d'une confiance qui sont le plus bel éloge d'une vie consacrée au pays.

A l'église un pieux panégyrique fut prononcé au nom de M. le curé retenu par la maladie. L'absoute fut donnée par M. le Supérieur du collège de Combrée.

Au Cimetière, M. Conrairie, adjoint au maire du Bourg-d'Iré, dans une allocution émouvante a retracé la carrière bien remplie de celui dont la mort est un deuil pour toute la commune.

Après avoir rappelé les services que rendit le regretté défunt comme conseiller municipal et comme maire, après avoir dit combien était apprécié de tous son caractère affable et conciliant, M. Conrairie s'exprime ainsi :

Il aimait d'un amour profond sa patrie native, le Bourg d'Iré, auquel il était très attaché. Lorsque les circonstances l'obligèrent à s'en éloigner pour quelque temps, il se hâtait d'y revenir aussitôt que les loisirs le lui permettaient. Il aimait la vie simple et libre de la campagne et les sports qui forment la grande distraction de la vie champêtre; il s'y livrait passionnément.

Il aimait aussi sa grande patrie la France; c'est avec une profonde tristesse qu'il avait vu son sol envahi par les nouveaux Attila et, lorsque sa classe fut appelée pour la défense du pays, ce fut pour lui une satisfaction de pouvoir se rendre utile. Il fut pendant plusieurs mois d'abord employé à l'arrière du front à des fonctions qu'il considérait comme incompatibles avec sa vigueur physique. Aussi il ne put se résigner à demeurer dans ce poste où il croyait ne pas donner assez à la Patrie. Il obtint de faire partie de la mission française près de l'armée anglaise et fut heureux de se consacrer plus efficacement à la défense du pays.

Tout permettait d'espérer qu'il résisterait victorieusement aux privations et aux fatigues de la guerre; mais la Providence en avait décidé autrement. Au moment où après avoir assisté à une fête intime de famille, il vint à Bourg-d'Iré pour jouir d'un repos bien mérité, il fut terrassé dès le lendemain par un mal violent avec une rapidité si foudroyante que beaucoup ont appris sa mort avant sa maladie. C'est pendant ces jours pénibles, qu'on a pu constater combien il était aimé et estimé de tous les habitants du Bourg-d'Iré. Chaque matin, tous s'empressaient pour avoir des nouvelles et espéraient une bonne réponse; mais aussitôt les visages reflétaient l'angoisse et l'inquiétude et grande fut la tristesse de tous lorsque, jeudi matin, on apprit que le malheur était consommé. Ce jour fut en effet un jour de deuil pour la commune tout entière.

Digitized by Google

Après M. Conrairie, M. Héry, au nom de la Société de secours mutuels, apporta l'hommage de la reconnaissance des membres d'une société dont il était le bienfaiteur.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Conrairie, le vicomte O. de Rougé, le comte de Blois, le glorieux blessé de Dixmude, et M. Veillon de la Garoulaye.

Le deuil était conduit par le comte Le Gualès de Mézaubran, le marquis de Nicolay et le comte de Maumgney.

***

Le 22 février, est décédé à Versailles, à l'âge de 74 ans, M. Georges Belin, ancien magistrat, dont la plus grande partie de la carrière s'était déroulée dans le ressort d'Angers.

En 1870, il s'engagea et prit part notamment à la bataille du Mans,

Il fut ensuite successivement substitut du Procureur général près la Cour d'Angers, Procureur de la République au Mans et à Angers et fut appelé en 1879 à occuper à la Cour de Rennes les fonctions d'avocat-général, qu'il résigna courageusement peu de temps après, au moment des décrets, comme beaucoup d'autres de ses collègues.

Depuis sa retraite, M. Belin se consacra, à Paris, aux œuvres de bienfaisance, entre autres à l'œuvre de l'Hospitalité de nuit dont il était administrateur.

***

Le 28 février, ont eu lieu, à Gennes, les obsèques de M. André Fradin, notaire, maire de la commune et conseiller d'arrondissement, enlevé prématurément à la suite d'une longue et cruelle maladie.

Une foule sympathique avait tenu à accompagner cet homme intègre à son ultime demeure et à lui rendre les derniers devoirs.

Le deuil était conduit par M. Joseph Fradin, frère du défunt, et par M. Charpentier, adjoint au maire.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Tessier, président de la Chambre des notaires; Mayaud, maire de Saumur et conseiller d'arrondissement; René Baudriller, conseiller municipal, et Georges Chalot, ami du défunt.

Derrière le char funèbre, venaient, en un long cortège, les

Digitized by Google

enfants de toutes les écoles sous la conduite de leurs maîtres et de leurs maîtresses, des délégations de la Chambre des notaires et du Conseil d'arrondissement, les fonctionnaires, la brigade de gendarmerie et de nombreux amis.

M. le Sous-Préfet de Saumur et M. Grignon, conseiller général du canton, s'étaient excusés.

Au cimetière, des discours furent prononcés par M. Charpentier, au nom de la municipalité et de la population gennoises; par M. Mayaud, au nom du Conseil d'arrondissement, par M. Tessier, au nom de la Chambre des notaires.

Tous firent, en termes émus, un éloge mérité de M. Fradin, et rendirent un juste hommage à son aménité, à la droiture de son caractère et à sa haute probité.

X***.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, Imp. G. Grassin. —5 17

Digitized by Google

Sur la route d'exil

Notes d'enfants serbes

Divers livres ont été écrits sur la retraite de l'armée serbe. On sait ce qu'elle eut d'affreux. Des hommes solides qui ont traversé les monts d'Albanie en sont revenus épuisés, avec des visions d'horreur dans les yeux. Mais quand on songe que des milliers d'enfants, des fillettes même, ont suivi cet affreux calvaire, ont marché pendant des mois à pied, franchissant plus de 700 kilomètres sous la pluie, avec la neige parfois jusqu'à la ceinture, couchant sur le sol, sans nourriture, à travers des montagnes de 2.000 mètres, par des sentiers souvent non frayés, des rivières débordées, où ils cheminaient dans l'eau jusqu'aux genoux, on reste confondu devant une telle misère.

J'ai vécu un certain temps au milieu de ces enfants exilés; j'en ai interrogé plus de 1.500; j'ai parlé avec leurs maîtres. Ce sont donc des témoignages que j'apporte, et je n'écris rien qui ne provienne de récits directs. Assurément, je n'ai pu que solliciter doucement les confidences, redoutant d'éveiller trop tôt des souvenirs trop douloureux. Car, si

Digitized by Google

tous ces exilés ont souffert atrocement de douleurs physiques, le patriotisme aigu qui caractérise l'âme serbe chez tous garde à vif sa blessure.

On en pourra juger par ces quelques lignes d'un de leurs chefs universitaires :

« Pour vous exprimer notre douleur et le sentiment dont nous étions agités en ces moments-là, je ne le puis essayer même. Pour le bien comprendre, il faudrait savoir notre histoire et connaître notre âme et notre orgueil national. En vous écrivant ces lignes, je ne puis me retenir de pleurer comme un enfant. On se remet des fatigues. La faim passe avec un morceau de pain, mais les souffrances morales ne se guérissent pas si facilement et, même guéries, la trace en reste pour toute la vie. Excusez-moi de ne pas vous parler de mes souffrances. Écoutez ce que dit une vieille chanson serbe

Si toute l'eau de toutes les mers se transformait en encre,
Si les garçons du monde entier devenaient des scribes
Et écrivaient toute une année,
Ils ne pourraient pas écrire tous mes chagrins.

***

Si tragique qu'ait été leur exode, nombre de jeunes serbes, même dans les moments de pire détresse, ont pris soin de noter à chaque étape leurs impressions. Oh ! ils ne font pas de littérature. Ils disent qu'ils ont froid; ils disent qu'ils n'ont pas de pain, que la livre de maïs cru leur est vendue 10 francs; ils disent qu'ils sont tombés à l'eau, qu'on leur a tiré des coups de fusil. Cependant ils déclarent bien que leur sort est injuste; ils souffrent en voyant abandonner les canons; ils demandent au bon Dieu de rendre la prospérité à leur patrie et de venger leurs morts. Mais comme tout simplement ils disent qu'ils ont faim : « Au milieu des neiges, nous n'avions plus

Digitized by Google

de maïs, dit l'un de ces petits, *et nous pleurions pour notre pays et notre maison.* » (Milossaw Y...)

Le traducteur avoue qu'en traduisant ces notes, il avait envie de pleurer. On ne saurait, en tout cas, se défendre d'être ému en feuilletant ces pauvres cahiers d'écoliers, ces petits carnets cartonnés comme ceux dont usent les ménagères pour les comptes de leurs blanchisseuses et de leurs épiciers. Je ne puis déchiffrer les caractères cyrilliques tracés au crayon sur ces pages fripées, mais je sais que des enfants ont écrit sous la neige, au bivouac, ou sur la terre battue d'une grange, ou au creux d'un fossé, sur la route, et j'admire cet effort de volonté. « Nous avons voyagé, écrit une fillette de dix ans, du 4 octobre au 17 janvier. Nous avons marché pendant un mois sous la pluie et la neige avec un pain de maïs. Parfois comme aliment nous mangions des *fruits noirs* le long des haies; une seule fois j'ai dormi dans une maison où j'ai payé 10 francs. Le reste du temps j'ai couché dehors, souvent sous la neige. »

Ils sont venus de tous les points de la Serbie, se retirant en avant de l'armée serbe qui battait en retraite, vivant le plus souvent avec les soldats, ou s'étant enfuis isolément dans la surprise de l'envahissement soudain, sans avoir le temps parfois d'embrasser leurs parents, sans un sou vaillant. Plusieurs servirent d'infirmiers militaires. Certains, engagés dans les comitadji, ont fait le coup de feu. Quelques-uns ont été blessés.

Lorsque les Bulgares eurent coupé le chemin de fer de Salonique-Nich, l'armée serbe, impuissante à résister à cette nouvelle et perfide agression, se retira lentement. A ce moment parut l'ordre du quartier général convoquant devant les commissions militaires chargées de les évacuer tous les jeunes gens des départements, âgés de plus de quinze ans. Les élèves devaient rejoindre le bataillon des étudiants à Scoplyé (Uscub). Bientôt les trains ne com-

Digitized by Google

muniquèrent plus avec Lescovatz; la ligne était coupée à Vragné, proche de la frontière bulgare. Vragné n'était défendue que par un très petit nombre de soldats serbes : la cavalerie bulgare put y pénétrer à l'improviste. Ce furent des enfants de quinze à dix-huit ans qui, saisissant les armes et conduits par quelques gendarmes, tinrent tête aux assaillants, les chassèrent au-delà de la Morava. Puis les ennemis revinrent en force et la ville fut prise. Le flot des émigrants se retira jusqu'à Prichtina. C'est là que se trouvait le bataillon des étudiants arrêté dans sa route par la nouvelle que Scoplyé était aux mains des bulgares.

Les premiers se sont mis en route au mois d'octobre 1915. A mesure que le cercle formé par les armées bulgares se resserrait, la fuite devenait plus pressante et aussi plus difficile. Les uns passèrent par le Monténégro, les autres par la voie de Salonique. Mais tous connurent la grande misère de la traversée d'Albanie.

Combien périrent dans une agonie muette et ignorée pour toujours ! « Beaucoup de nos frères du Nord ne purent résister au froid de l'hiver et à la faim. Ils tombèrent gelés, affamés. Ils étaient perdus. Personne n'avait le temps même de s'en apercevoir. Oh ! mes frères ! » Et celui qui me racontait cela baissait la tête avec un gémissement. « Ils savaient bien qu'ils allaient au-devant de toutes les misères, mais qu'importe ! ils voulaient aller jusqu'au bout de leur force. Mieux vaut perdre tout et choisir ces maux que perdre la liberté. Nous nous rappelions la barbarie dont les Bulgares avaient fait preuve pendant la guerre balkanique. Nous préférions trouver la mort dans la fuite que de rester esclaves chez eux. »

Je me borne à détacher d'un gros dossier, qui constituerait un récit émouvant de l'exode, quelques notes brèves.

« La devise était : du pain, du pain ! La réponse était

Digitized by Google

toujours : « Skabouck » [1]. Le toit était toujours le ciel et le lit était la terre. » (Élève A. S.)

« Quel pénible voyage ! si quelqu'un me disait : Je te donne l'Albanie pour le recommencer — je lui répondrais par un coup de fusil. » (Professeur M.)

« De Pritzen au rivage de la mer Adriatique, je peux dire que j'ai vu pour le moins un millier de cadavres humains et plusieurs milliers de bœufs et de chevaux crevés, gisant à droite et à gauche de la route. » (Élève Tichomir T.)

« Douloureux spectacle de voir cette armée battre en retraite, détruire tous les approvisionnements, puis, avec des larmes dans les yeux, cacher les canons en les enterrant ou en les précipitant dans un gouffre. Mais le comble de l'horreur fut atteint lorsque les soldats durent tuer leurs chevaux et leurs bœufs pour se hâter de fuir, affamés, et sans armes, à travers les monts Albanais. » (Élève Miodrag P.)

« La famine se propagea. Le fourrage manqua aussi. Cent mille hommes ne mangeaient du pain que tous les six ou sept jours; les bestiaux tombaient de fatigue et de faim. Je revois au bord de la route les voitures brisées et, gisant çà et là, les automobiles incendiées, les munitions d'infanterie et d'artillerie éparpillées, les caissons aux roues rompues, près desquels étaient les canons démolis, ces beaux canons français, pour lesquels la France reçoit l'amour, la reconnaissance et le souvenir impérissable de ma patrie et qui donnèrent aux serbes un peu de gloire [2].

[1] En albanais : il n'y en a pas.

[2] A propos des soldats français, voici l'impression d'un écolier serbe : « Les deux derniers mois que j'ai passés à Djevjeli, ma résidence, j'ai vu constamment les soldats français et je ne puis dire assez combien j'ai admiré leur équipement, leur entrain, leur générosité et leur bonne conduite, par laquelle ils diffèrent de tous les soldats que j'avais connus jusqu'ici; chaque jour, je voyais amener des blessés, ainsi que des prisonniers et

Digitized by Google

Les soldats, quand il les mettaient en terre, pleuraient comme s'ils avaient enseveli leurs parents. Une horreur inexprimable nous accompagna jusqu'aux rivages de la mer. » (Douchan M..., élève.)

« Il est arrivé que des mères ont laissé leurs enfants sur la route et dans la neige et elles fuyaient toutes seules, poursuivies par le fusil des ennemis. » (Élève Nada B.)

A chaque étape il y avait les séparations déchirantes; des mères ou des enfants trop jeunes ne pouvaient poursuivre le chemin, mais les mères engageaient stoïquement leurs maris et leurs fils à les abandonner pour ne pas subir le joug ennemi.

« Les Serbes que nous rencontrions sur la route couverte de neige d'un demi-mètre étaient misérables, les pieds nus, à demi-vêtus; ils criaient, affamés, et demandaient du pain. Nous aurions voulu leur en donner. Mais il était devenu rare et précieux. Quand nous en achetions, nous le cachions, car les soldats nous l'auraient enlevé. » (Nada B., élève.)

« Durant le parcours, je fus témoin d'un fait qui m'a fortement ému, tant il est inouï. Dans un petit bois, je vis

des blessés bulgares. J'ai vu des soldats français donner du pain, du riz, des chemises à la population civile et habiller de la tête aux pieds des soldats serbes dépenaillés. » (Ariton M.)

Je dois à un professeur serbe de grand mérite, nature fine, et qui m'a donné des preuves de son dévouement, lors de l'hospitalisation des jeunes exilés, une autre bien jolie note sur ce même sujet. Il habitait à Doiran. Il y a laissé tout ce qu'il aimait et ne me parlait pas sans émotion de ce beau lac avec la montagne blanche de Basilica qui s'y reflète, et sa petite maison qu'il venait peu avant l'heure de l'exil d'aménager pour la fin de sa vie. Il a vu là-bas nos soldats français : « A l'arrivée des premières troupes françaises, on était muet, la gorge serrée, on ne pouvait proférer un mot. Et les petits bleus, surpris par la beauté du pays, par le bleu pâle du lac sur lequel planaient des mouettes gris-argent sous un soleil de Provence s'écriaient : « Nous voilà en Savoie ! » Leur attitude, leur agilité sous le lourd appareil et surtout leur air martial nous inspiraient confiance. »

Digitized by Google

arriver deux soldats serbes, pâles, maigres, hagards. Ils se jetèrent sur une bergère pour lui prendre son pain. Mais leur faiblesse était telle qu'ils ne purent y réussir et ils ne cessaient de crier : du pain ! du pain ! » (Dragomir G., instituteur [1].)

« Tous les évacués avaient pour objectif Scutari, objectif lointain durant ces journées d'extrême fatigue physique et de détresse, dans ces régions voisines des rares tribus albanaises hostiles à tout venant. Tous les cent mètres un cadavre tenait la route. Nous eûmes à déplorer bien des morts, surtout d'enfants et de femmes qui, comme nous, couchaient dans la neige à ciel découvert. Il n'y avait pas toujours de bois pour le feu. Nous nous blottissions les uns contre les autres. » (Vladimir, V. élève.)

« Après Bitzan, j'aperçus dans une forêt le corps d'un jeune homme qui était resté derrière ses camarades et que les Albanais avaient tué. « Si tu ne rejoins pas tes camarades, me disais-je en m'arrêtant un peu, tu éprouveras la même destinée. Alors je faisais tous mes efforts. » (Voyislav K.)

« Les voyages que nous avons faits, mes camarades et moi, étaient pénibles. Nos souliers et nos vêtements étaient déchirés et nous avons donné l'argent pour la nourriture. Le grand froid, la pluie, le coucher sur la terre, les voyages pieds nus, la faim et les autres difficultés par Albanie nous ont fait souffrir, mais courageusement. La faim était la plus dure des souffrances. Notre nourriture se composait d'un morceau de pain de maïs ou d'une citrouille crue. Une fois l'argent dépensé, j'étais obligé de donner mes chemises et mon veston aux Albanais pour quelques morceaux de pain. Quelquefois, j'ai voyagé

[1] Ce trait et celui qui précède s'appliquent à des soldats rendus fous par la faim, car tous les témoignages s'accordent à reconnaître avec quelle bonté les soldats secoururent les enfants et les femmes, leur donnant leurs vivres et leurs manteaux.

Digitized by Google

toute la journée sans rien manger. C'était dangereux de coucher dans les maisons albanaises. » (Louka. S., élève.) Tous coururent les pires dangers dans cette région désolée.

L'une des odyssées les plus lamentables est celle des sœurs P. D'origine serbe, mais de famille domiciliée sur la rive gauche du Danube, elles s'étaient réfugiées avec leurs parents à Belgrade, comme tous les serbes suspects aux Autrichiens. Belgrade prise, ils durent fuir, parvinrent en chemin de fer à Kruchevatz. De là il fallut, à pied, gagner le Monténégro. La famille entière entreprit l'exode, père, mère et huit enfants. Ils prirent une mauvaise route qui passe par le nord de l'Albanie. Exténués de fatigue et de privations, le père et la mère moururent à deux jours d'intervalle. Mais les enfants n'étaient pas au bout de leurs déchirements. Les deux petits, de sept et huit ans, trébuchants, épuisés, tombèrent sur la route. Et cependant il fallait fuir : les aînés se résignent à se séparer de ces enfants et les confient au maire d'un petit village monténégrin, près de la frontière albanaise, Diakovitza. Depuis, ils n'en ont plus eu de nouvelles. Les quatre sœurs et les deux frères, de dix-sept et vingt ans, reprennent leur route d'angoisse. Seuls, ils étaient en bien grand danger de mourir. Ils furent sauvés par un officier autrichien, serbe d'origine et évadé d'Autriche, qui les prit sous sa protection, pour rejoindre une colonne de l'armée serbe. Ils arrivèrent ainsi à Saint-Jean-de-Medua. Les jeunes filles sont à l'heure présente à l'école supérieure de C.

« Elles ont fait preuve, m'écrit la directrice, d'un courage et d'une endurance admirables. Actuellement elles continuent à donner à leurs compagnes l'exemple du courage et de la résignation. »

Dans leur longue route elles ont souffert bien des privations. A Scutari d'Albanie un pain de maïs coûtait 15 francs. A Alessio un kilo de sucre 11 francs. A Durazzo

Digitized by Google

elles ont séjourné près de trois semaines et ont dépensé 1.000 francs. Au Monténégro le pain de maïs valait 6 francs, le kilo de sucre 7 francs, un kilo de riz 3 francs, un kilo de pommes de terre 2 francs, un fromage 8 francs, enfin les chaussures de 80 à 100 francs.

Ce sont les prix demandés, mais il fallait payer en or et non en billets serbes, dont la valeur variait selon les villes et même selon les commerçants. Il fallait 60 à 65 fr. en billets pour échanger une pièce de 20 francs.

En Albanie la question de monnaie ne se posait pas, car les paysans et les montagnards voulaient être payés en nature. Pour avoir du pain les malheureux réfugiés donnèrent le linge et les vêtements qu'ils avaient emportés, puis, plus tard, celui même qu'ils avaient sur eux.

« Nous donnions nos chemises, nos montres, nos bijoux pour un morceau de pain. Nous n'avions plus de souliers. Nous avons traversé toute l'Albanie sans souliers, excepté quelques-uns de nous qui avaient de l'argent. Nous avions les vêtements en lambeaux et nous avons dormi sur la terre, sans couverture. » (Kadesko L., élève.)

Cet affreux pillage albanais est confirmé par tous les témoignages.

Je tiens d'un réfugié serbe digne de foi ces deux notes :

« Dans la vieille salle enfumée de l'auberge des Albanais ont apporté quelques morceaux de pain noir comme de la terre. Des soldats entrent, demandent à échanger le pain contre leurs billets Mais le papier n'a point la confiance des Albanais. Les soldats offrent leurs capotes, de gros vêtements militaires. Les Albanais disent non de la tête. « Pour qu'on nous accuse de les avoir volés! » Ils montrent du doigt aux soldats ce qu'ils veulent : les chemises, le linge, les chaussures. Et ils ont tiré leurs longs couteaux en voyant les regards des soldats. Et ceux-ci, enlevant leurs capotes, arrachent leurs chemises, les leur jettent, leur donnent jusqu'à leurs chaussures et, remet-

Digitized by Google

tant les tuniques et les capotes à même la peau, s'en vont pieds nus dans la neige avec quelques morceaux de pain noir comme de la terre, qu'ils dévorent gloutonnement. » — « A la femme du défenseur de Belgrade on a donné une escorte de soldats, trois chevaux pour porter les objets les plus précieux. Elle et ses deux enfants sont arrivés en chemise au premier village monténégrin. Les Albanais avaient tué les soldats, volé les chevaux, enlevé à la pauvre femme et aux enfants tous leurs vêtements, sauf leurs chemises. Ils avaient marché ainsi des heures entières dans la neige avant d'arriver. Ces Albanais, ajoute M. N., font d'ailleurs exactement la même chose aux Allemands. »

Les deux petits T., qui marchaient à pied avec leur mère et un détachement de soldats serbes, furent attaqués par une bande d'Albanais, poursuivis de coups de feu pendant des heures et finalement pillés odieusement. Ils n'échappèrent à la mort que par miracle; le cadet tomba malade à Scutari. Actuellement élève d'un lycée de Paris, l'épouvantable souvenir de cette agression le poursuit encore et lui arrache des cris dans son sommeil.

Voici ce qu'ont retenu des yeux d'enfants :

« En marchant de Kouschoumbia à Scutari, j'ai vu des choses si terribles que je n'ose pas m'en souvenir. Je ne parle pas de la route semée des corps des bœufs et des chevaux, mais j'y ai vu des hommes morts de froid, de fatigue, de faim même, d'autres hommes et des femmes ou des enfants en haillons, aux yeux hagards, demi-fous. J'ai vu un homme qui arrachait la viande d'un cheval mort et la mangeait telle. » (K. élève.)

« En partant du village Roudni-Han, le 12 novembre, j'ai vu une scène qui fait frémir le cœur. Deux garçons étaient assis près du feu et regardaient un troisième couché à terre et à moitié brûlé. Je leur demandai comment ils ne l'avaient pas remarqué. Ils me racontèrent qu'ils sont arrivés tous les trois très fatigués et refroidis et qu'ils

Digitized by Google

ont trouvé un peu de feu près de la route, qu'ils l'ont agrandi avec du bois ramassé dans le champ et qu'ils se sont endormis. Réveillés le matin, ils ont trouvé leur camarade brûlé. Si le feu les avait pris, ils auraient pu être brûlés tous les trois sans s'en apercevoir. L'un des deux pleurait le brûlé qui était son parent. » (Miodrag M., élève.)

« Nos camarades, fatigués, s'asseyent au bord de la chaussée et quelques-uns d'eux restent après notre départ. Nous ne pouvons leur donner aide et les abandonnons à leur sort. Quelques-uns, nous les avons retrouvés plus tard à Saint-Jean de Médua. Plusieurs dorment un sommeil éternel. Leurs tombes seront méconnues, mais ils sont morts pour la Patrie, préférant la mort au joug barbare. » (Yeffrem., élève.)

A travers la tempête et tous les dangers naturels, auxquels s'ajoutaient ceux de la bête humaine et des loups, à peine tous ces pauvres gens trouvaient-ils pour nourriture parfois de l'avoine cuite dans l'eau ou des courges crues. « Les soldats étaient réduits à manger les chevaux morts d'épuisement, sans pouvoir en faire cuire la viande. Les prisonniers autrichiens avaient la même nourriture et mouraient en masse de froid et de faim. J'ai vu des soldats pleurer et prier auprès de leurs camarades morts, puis leur enlever leurs vêtements et leurs chaussures dont ils avaient besoin. » (Andrea T.)

« Le jour, au moins, on pouvait aller sans crainte des précipices, on se réchauffait en marchant. Mais la nuit nous condamnait à l'immobilité. Que d'efforts nous faisions alors pour allumer un feu avec de l'herbe mouillée et du bois suintant l'eau. Encore le feu ne nous réchauffait-il qu'imparfaitement. Je me souviens qu'un soir, dormant à côté du feu, je me réveillai subitement; ma capote brûlait sur ma poitrine; je voulus me lever, mes efforts furent vains. Rôtissant d'un côté, j'avais gelé de l'autre,

Digitized by Google

ma capote était figée au sol, à tel point qu'il fallut la couper, ainsi que ma veste, pour me dégager. Je n'ose sans frémir me rappeler les longues nuits passées le plus souvent sans dormir dans la neige par un vent glacé et une température de moins de vingt degrés. Nous dormions debout, accoudés au mur rugueux d'une chaumière albanaise. On se frottait le visage avec de la neige pour ranimer notre volonté assoupie, avec l'angoisse de voir surgir les bandits, dans la crainte de geler, de rester là, morts, de devenir la proie des loups. » (Dimitriyé H. P.)

« Autour de Djevdjeli, j'ai vu un grand nombre de soldats français et serbes coupés en morceaux par les Bulgares et une maison par eux brûlée où se trouvaient les cadavres de douze personnes, que j'ai distingués et comptés. » (Youtcha M.)

***

Il serait fastidieux de reproduire ainsi des notes détachées. Suivons dans sa route l'un de nos collégiens, élève de gymnase serbe et dont le récit est d'un naturel et d'une simplicité remarquables. Il s'appelle Tichomir T. Il s'est sauvé seul, alors que l'ennemi cernait déjà son village. Il a pu se glisser à travers les Bulgares et rejoindre la foule des fuyards. Un soldat « pays » consentit à lui assurer sa nourriture, à condition qu'il soignât ses bœufs. Il marche ainsi jusqu'à Prizrend. Là, il part seul, sans ressources. A travers la tourmente de neige et de pluie, harassé, les vêtements raidis par le froid, il est tellement épuisé qu'il se traîne « aussi péniblement et aussi lentement qu'un colimaçon ». Un paysan le ramasse sur la route « où deux personnes étaient mortes de froid » et lui donne l'hospitalité d'une nuit. Il reprend sa course, cherchant à rejoindre son père, et s'achemine vers Ipeck. « Avec mon dernier sou, j'achetai un peu de pain de maïs qui ne pouvait me servir que pour un repas. Le voyage dura

Digitized by Google

trois jours. Arrivé à Ipeck, je cherchai d'abord à me procurer du pain, mais cela me fut impossible, car je n'avais plus d'argent. Je cherchai donc du travail et je me louai chez un turc.

« Je restai chez lui cinq jours. Quand je vis les soldats serbes qui brûlaient plusieurs centaines de voitures, qui démolissaient de nombreux canons et les précipitaient dans un gouffre, je dis au turc que je ne pouvais plus rester chez lui. Il me congédia en me donnant trois francs. Je le priai de m'acheter du pain avec cet argent et je partis pour Andrievitza et Podgoritza. En chemin, je reçus des régimes de maïs d'une paysanne; ce fut ma seule nourriture jusqu'à Podgoritza. » Arrivé là, il ne trouve rien à se mettre sous la dent, tellement la misère est grande. « Vers le soir, pour calmer ma faim, je sortis de la ville, me dirigeant vers un endroit où j'avais remarqué un grand champ de choux. J'en arrachai un gros et le dévorai. Je rentrai en ville. Il faisait noir, la pluie tombait fortement, j'entrai dans un café pour y passer la nuit. Complètement trempé, je choisis un coin, m'y couchai et m'endormis aussitôt. L'hôtelier ne me remarqua qu'au bout d'une heure. Il me réveilla en m'injuriant et me demanda un franc pour m'héberger. Je dus sortir. Dehors, c'était dégoûtant : il pleuvait toujours très fort. Je me rendis sur la place où j'avais remarqué auparavant des tables et des bancs de marchands forains. Je retournai un banc, je l'étendis sur le sol. Telle fut mon installation pour cette nuit. Le lendemain, de bonne heure, je cherchai du travail. Ce ne fut que le surlendemain que je ne pus me louer à un monténégrin en qualité de valet d'écurie, moyennant la somme de deux francs, plus la nourriture. Au bout de six jours, complètement remis, je me préparai à m'en aller. Il me donna donc les deux francs convenus et un gros morceau de pain. C'est avec cette réserve que je me dirigeai vers Scutari que je n'atteignis qu'au bout

Digitized by Google

de trois jours. En y arrivant, j'étais tellement abattu par la faim que je ne pouvais plus mettre un pied devant l'autre. » Là, il est heureusement recueilli dans une ambulance anglaise et soigné. Il ignore encore ce qu'est devenu son père.

Plusieurs, d'esprit déluré, ont ainsi su se créer des ressources durant leur exode, se résignant à des travaux pénibles ou s'ingéniant à quelque commerce. Par exemple, Miodrag M. « Je me présentai à un monténégrin pour l'aider dans son travail de cuisinier populaire. Je suis resté chez mon patron jusqu'au 18 décembre. Il me donnait à manger, deux repas par jours seulement, sans me payer. Je décidai de l'abandonner. Avec un camarade, nous commençons à vendre dans les rues des gâteaux de farine de maïs sucrée et cuite à l'huile. Il les préparait, je les vendais. Et puis je vendis du tabac, des bonbons, du sucre et tout ce qu'on pouvait vendre dans les rues. J'ai fait ce commerce jusqu'au 28 décembre, lorsque j'appris que les élèves s'inscrivaient à Scutari pour aller en France. Nous partageâmes le bénéfice de dix jours de travail, chacun 60 francs. »

Tel autre, Voyislav K., sut aussi être industrieux. Il a fui de Nich sous les bombes : « Ma mère pleurait, je lui baisais les mains. Je n'avais plus le temps de réfléchir. Je mis ma gibecière sur mon dos. Ma mère n'avait plus que cinq francs : elle m'en donna deux, avec une moitié de pain et quelques boîtes de lait conservé; j'étais prêt à partir. La poudrière venait de sauter. Déjà des magasins de munitions, de vêtements et de chaussures que nous avions en abondance étaient en flammes. Dans la nuit, je me dirigeai vers Kourchoumbia, au milieu d'une foule en désordre, sous la pluie. J'ai passé trois nuits à la belle étoile, sans un ami. » Il trouve enfin un camarade. « Nous marchâmes sans nous reposer. Mes souliers étaient déjà complètement usés. Mon camarade m'acheta une paire

Digitized by Google

de chaussures, telles qu'en portent nos soldats, et sa bonté me toucha profondément. Le 10 novembre nous arrivâmes à Prichtina. Le lendemain, nous sortîmes voir exécuter quelques albanais qui avaient tué des serbes, et un vagabond profita de ce moment pour tirer le porte-monnaie de la poche de mon camarade (78 francs).

« Tout de même, nous ne perdîmes pas courage. Il vendit sur l'heure sa montre pour 8 francs. Avec cette somme nous achetâmes le nécessaire pour faire cuire le foie. Pour trois jours de travail, nous reçûmes plus de 30 francs.

« Avec cette somme, les gibecières remplies de pain et de chou, nous partîmes pour l'Albanie. »

Il y a dans le récit de Dragolioub P. un accent particulièrement touchant. Il a quinze ans. Il habitait Paratchin. « Mon père était au front. Ma mère, ma sœur et mon petit frère restèrent à la maison. Seul, je m'éloignais de ma ville natale, de mes parents et amis, de mes camarades et de l'école et *je partais dans le monde.* » Il cherche vainement son père à Kroutchevaz. « Les canons retentissaient, la foule s'agitait, tandis que j'étais assis dans le jardin de la ville en réfléchissant : fallait-il me rendre à l'ennemi ou non? Je désespérais : d'abord je ne voulais pas m'éloigner des miens; jamais je ne les avais quittés. Mais je ne savais où aller. *Dans cet état, je restai une nuit entière dans le jardin.* Et, le lendemain, je pris la résolution de continuer la fuite après le repos d'un jour. Mais, comme le soir du 24 octobre, les obus commençaient à tomber dans la ville, je perdis tout plaisir de repos et, mes effets sur l'épaule, je tâchai de me sauver. »

Il a emporté 10 francs; sa mère gardait en tout 50 francs. Il rencontre un convoi de ravitaillement, s'y engage comme homme de corvée. « Je ne suis plus élève. Je donnais aux bœufs à manger et à boire, j'allais chercher le foin, je huilais les roues. Dans la nuit, j'allais chercher de l'eau, et du bois pour faire le feu. Mes nouveaux compagnons

Digitized by Google

faisaient du katchamak (farine de maïs bouillie) et m'en donnaient. »

Avant Pritzrend, le voilà seul : les hommes du convoi, harassés, se sont arrêtés, décidés à se rendre. Il continue sa route, son baluchon sur l'épaule, et à travers mille maux, dénué de ressources, il arrive en six jours, à travers la neige, à la ville. Il n'y trouve pas son père. Il pousse jusqu'à Petch, tombe malade en route. « Je me couchai dans la neige près de la route pour me reposer. Le froid commença à me prendre. J'essaie de me lever, mais je ne puis bouger. Les passants ne s'occupaient pas de moi, personne qui voulût m'aider. Enfin un brave soldat me prend en pitié, me charge sur son dos et m'emporte en ville pour me remettre à la mairie. Les monténégrins qui y étaient me reçurent cruellement en m'injuriant d'avoir abandonné ma maison. J'y reste trois jours et, après avoir refait mes forces, je pars et j'arrive en une journée au monastère de Vissoki Detchani où il faisait une gelée extraordinaire. Le jour suivant, je suis à Petch. Comme je n'avais pas d'argent, j'ai dû, les six derniers jours, vendre mes effets pour acheter des châtaignes et de petites poires qui furent mon unique nourriture. »

Il apprend à Petch que son père y est passé. Il prend la route de Rojéi, franchit par des sentiers de chèvres les montagnes Kaïl et Ilieben en huit jours, passant la nuit sur les rochers, dans les bois, en pleine boue. « Pas de maison ni de cabanes. Je m'enveloppe dans ma couverture et me couche n'importe où. Pas d'eau; je faisais fondre la neige. C'était surtout la nourriture qui me manquait. Pendant deux jours je dus me contenter d'un morceau de pain de maïs, puis je ne mangeai que quelques châtaignes. »

Il a rejoint d'autres émigrants. Attaqué par les Albanais, il ne doit son salut qu'à une fuite rapide, en abandonnant tout son bagage. D'Andrievitza à Podgoritsa,

Digitized by Google

sa route dure dix jours. « Ce fut la plus dure partie de mon voyage, je marchais pieds nus, je souffrais plus encore de la faim. »

Il trouve enfin son père et s'embarque à Scutari.

***

C'est à Scutari que devaient se rassembler tous ces malheureux. Durant l'affreux exode, ce mot magique : Scutari, résonnait de toutes parts comme un appel suprême.

C'est à ce cri que furent aperçus avec une joie intense les minarets et les mosquées de la grande ville qui semblait à tous le lieu de délivrance. Ils virent briller la mer avec la même allégresse et le même élan que les soldats grecs qui jadis, conduits par Xénophon, crièrent : θαλαττα Mais le calvaire n'était pas terminé. « Les premiers jours passés là furent bons, mais les suivants furent d'extrême misère. Les ressources de la ville s'épuisant, le pain vint à coûter jusqu'à 20 francs le kilog. Triste spectacle à travers la ville. On rencontrait civils et militaires, tous yeux creux, joues caves, l'air hagard, tant ils étaient affamés. La plupart n'étaient que des fantômes; aussi beaucoup moururent de la première nourriture qu'ils prirent, tant ils en étaient avides. Les premiers secours furent fournis par les Anglais et les Français et spécialement par M. Boppe, ambassadeur de France en Serbie. » (Vladimir V.)

« Après deux mois de marche à pied, le corps rompu, l'âme angoissée, pendant un mois, nous regardions chaque jour la vaste surface de la mer, appelant le vaisseau tant désiré. Deux petits biscuits militaires constituaient notre nourriture. Trois navires passèrent sans nous prendre et nous étions bombardés chaque jour par les avions ennemis. » (M., élève.)

« Il était devenu clair que nous ne pouvions pas rester

Digitized by Google

à Scutari, que nous devions aller autre part, mais où? personne ne le savait; tout le monde voulait aller ailleurs, en Italie, en Grèce, en France, au bout du monde, tant notre situation était devenue intolérable. Les réfugiés devenaient de plus en plus nombreux, puis vint le quartier général de l'armée, puis progressivement l'armée tout entière passa. Je ne vous dirai pas quel était son état. Elle était à peu près comme la grande armée de Napoléon après la retraite de Russie, sale, déguenillée, plutôt une foule qu'une armée. » (Kn., pr.)

Enfin, au commencement de décembre, une nouvelle joyeuse se répand : la France offre l'hospitalité de ses écoles aux orphelins de la guerre [1]. « On ne saura jamais quelle ivresse nous envahit. La France qui nous était chère ; son nom à ce moment nous sembla divin. » Bientôt l'offre française, plus généreuse, s'étendit sur tous les élèves de gymnase serbe. Alors se fit le recensement. En quinze jours 1.500 élèves s'inscrivirent. Mais déjà un grand nombre étaient partis avec leurs parents [2].

Sept cents enfants, dont dix-huit jeunes filles, se mirent en route à pied pour Saint-Jean de Médua, lieu d'embarquement. Sous la conduite de l'inspecteur de l'instruction publique Obradovitch et du professeur Knégévitch, les deux groupes franchirent en une journée, de 7 heures du matin à 9 heures du soir, les 45 kilomètres qui séparaient les deux villes. Personne n'était resté en route : tout le monde répondit à l'appel. C'était la dernière étape du douloureux exode.

Les exilés passèrent quelques jours à Saint-Jean de

[1] Cette décision fut prise sur l'initiative de M. Honnorat, député des Basses-Alpes, et, sur sa proposition, le Parlement vota les fonds nécessaires. C'est lui le promoteur ardent de tout ce grand mouvement d'hospitalisation des enfants serbes.

[2] Le premier janvier, les Français avaient déjà évacué Scutari. Le gouvernement serbe s'était embarqué le 31 décembre.

Digitized by Google

Médua, dormant en plein air ou sous des tentes dressées sur le sable. Cependant, ils voyaient éclater autour d'eux les bombes des aéroplanes et désespéraient de quitter jamais ce rivage désolé où, successivement, sous leurs yeux, plusieurs bâtiments qui leur étaient destinés furent coulés à l'entrée du port.

« Venir jusqu'à la mer, faisant tant de kilomètres à pied pour se sauver et périr au bord, à la fin de la retraite, c'était épouvantable. Deux fois par jour, les aéros vinrent lancer des bombes sur le port et les environs. Ceux qui attendaient depuis un mois nous montraient les endroits où un bateau fut torpillé, où un autre coula, où celui-ci périt sous les bombes, où nos amis ont été tués. On voyait près du bord, au-dessus de l'eau, les cheminées de deux vapeurs et beaucoup de mâts de voiliers coulés. (Dragomir L., élève.)

Cependant, d'autres enfants arrivaient de divers côtés. Tous ne pouvaient être embarqués sur le même navire. L'amiral anglais, qui commandait les transports, ordonna que les élèves fussent séparés en deux corps d'environ 400 chacun; les uns, au-dessous de quinze ans, partiraient sur un bateau de la Croix-Rouge, les autres, sur un bateau sanitaire. Ce dernier groupe était conduit par M. Obradovitch, accompagné des autres professeurs. Leur bateau, *Cita de Bari*, attaqué inutilement au départ de la baie, vers 10 heures du soir par des obus d'hydroplanes, arriva, non sans d'autres alertes, à Brindisi.

L'autre groupe devait avoir une pire aventure. Placé sous la direction d'une institutrice serbe, Mlle Georgévitch, il prit la mer sur le navire allemand *König-Albert*, bateau hôpital réquisitionné à Gênes par l'Italie. Avec 380 jeunes gens et 16 jeunes filles s'embarquaient 200 soldats serbes malades ou blessés, 150 hommes et 105 femmes réfugiés. A peine naviguaient-ils depuis deux heures dans la nuit, tous feux dissimulés, qu'un sous-marin autrichien apparut,

Digitized by Google

tira un coup de canon et somma le navire de stopper. Sous la menace d'être coulé, le capitaine vire de bord et doit rallier Cattaro.

La situation était critique; Mlle Georgévitch fit preuve d'un rare sang-froid. A l'apparition du sous-marin, elle avait ordonné à tous les enfants de se mettre au lit et de n'en plus bouger, quoi qu'il advînt; et, dès lors, il y eut, entre elle et les écoliers, une complicité héroïque qui ne se démentit pas.

A Cattaro, déclarés tous prisonniers de guerre pour avoir enfreint les règlements en emmenant des jeunes gens de plus de seize ans, ils furent interrogés pendant trois jours, avec défense de communiquer entre eux. Ils feignaient tous d'être malades. « Les médecins ennemis venaient nous questionner : Où allez-vous ? — En France, pour y entrer dans les écoles. — Où sont donc vos livres ? — Les Albanais nous les ont pris. — Vous n'irez pas. Restez chez nous, vous y serez très bien. — C'était cela qui nous épouvantait. On nous posa d'autres questions, mais nous évitions de leur dire la vérité. » (Dragomir P., élève.)

Mlle Georgévitch dut comparaître à trois reprises devant une commission militaire. Les Autrichiens usèrent auprès d'elle de tous les moyens : l'ultimatum d'abord, puis l'offre de retourner, libre, à Belgrade; ils essayèrent enfin de la décourager en lui donnant de fausses nouvelles de l'armée serbe. Pendant ces trois jours, le navire fut entouré de canots montés par des hommes armés. Sur le pont même, toutes les issues étaient gardées par vingt hommes, baïonnette au canon.

La courageuse femme déclara que tous les enfants dont elle avait la garde étaient convalescents du typhus ou du choléra. Alors vint à bord une commission sanitaire, mais aucun de ses membres n'osa ausculter ni toucher même un seul enfant.

Entre temps, par sinistre coïncidence, un jeune garçon

Digitized by Google

meurt précisément de typhoïde : les dires de la maîtresse étaient confirmés, l'ennemi convaincu; après de nombreux télégrammes échangés entre Vienne et Berlin, le bateau est relâché. Les heures d'angoisses avaient pris fin. « Pleins d'une joie indescriptible, à la sortie de Cattaro, nous nous mîmes à chanter : « Oj Sloveni ! » *Nous partions pour la terre promise.* » — C'est là le cri de délivrance, mais c'est vraiment aussi l'expression de sentiments plus profonds. Il y a de l'effusion dans les éclats de leur amour pour la France, et comme une tendresse déjà filiale. Ils l'aimaient avant d'avoir touché son sol, ils en avaient le respectueux amour par tradition, par instinct. Ce n'est pas seulement la reconnaissance qui les émeut et qui, dès l'abord, en franchissant la frontière italienne, dicte à un écolier des mots comme ceux-ci : « J'ouvris la fenêtre et je me penchai au dehors, et comme cela j'ai respiré avidement l'air frais de a France. Il me sembla que tout avait un air extraordinaire, les montagnes, les forêts et les villes que j'apercevais sous la lune. L'odeur des fleurs qui avait pénétré partout à chaque coin et qui entrait par bouffées dans notre wagon, l'odeur parlait : il n'y a plus de misères pour vous, disait-elle, ici c'est la fin de vos souffrances. Et l'odeur a dit la vérité. » (Miodrag O., élève.)

***

Pendant plusieurs mois le flot de ces immigrants se déversa sur la France. Les uns arrivèrent par la Corse ou par l'Algérie; le plus grand nombre par Marseille; d'autres par l'Italie et Aix-les-Bains. Nous racontons ailleurs quel fut l'accueil fraternel réservé en France à ces milliers d'enfants et quelle est leur vie dans les établissements universitaires où ils furent recueillis pour la plupart [1].

[1] Voir le n° de juin 1917 de la *Revue Pedagogique.* (Paris Delagrave.)

Digitized by Google

Jamais sympathies ne se manifestèrent plus cordiales et plus unanimes à l'égard d'exilés plus misérables et plus dignes de respect. Acclimatés sans peine à la vie française, tous ont su parler notre langue au bout de quelques mois; partout ils ont su se faire aimer. Ils travaillent, se souviennent et espèrent.

Je ne saurais trouver à cet article impersonnel conclusion plus digne que ce fragment d'une lettre d'un inspecteur serbe, homme d'énergie et d'ardent patriotisme, dont le dévouement durant les heures tragiques a été le plus admirable et qui continue en France sa belle tâche d'éducateur :

« Deux fois j'ai passé l'Albanie. La première fois, il y a trois ans, comme vainqueur, et la deuxième dans les circonstances connues de vous. Mes souvenirs de ces deux voyages sont si pénibles que je m'arrête dès que je songe à ce sauvage et montagneux pays, dans lequel je ne vis rien d'autre que misère et mort. Tout ce que l'on peut raconter de ces souffrances n'est pas croyable. Je peux vous dire seulement que je suis content, même après ces maux, parce que tout le monde a souffert : il n'y avait pas de différence entre le roi et le dernier paysan. Je vous dirai encore une chose : nous souffririons tous de nouveau semblables maux si le renouvellement de notre chère et aimée patrie l'exigeait. »

Étienne Port

Digitized by Google

La Française[1]

Française ! Ce nom dont nous nous honorons, prenait, au-delà de nos frontières — ne nous le dissimulons pas — un sens désobligeant et sarcastique, avant le cyclone qui bouleverse actuellement le monde ! Française ! Pour la majorité des habitants de notre planète, ce vocable équivalait à un synonyme de frivolité, d'étourderie, de coquetterie, d'inconscience presque amorale.

Il a fallu la secousse formidable de la guerre pour que la femme de France s'affirmât et déjouât les calomnies en révélant ses qualités de ferme et lucide raison, d'intelligente initiative, de persévérance courageuse. Cependant, ces vertus rares, qui lui ont valu l'estime et l'admiration générales, ne sont pas dues à un miracle d'éclosion spontanée. Si elle ne les avait possédées déjà, avant la sévère épreuve, lui eût-il été possible d'affronter tant d'austères devoirs et d'accomplir avec un tel stoïcisme de pénibles renoncements et de poignants sacrifices ?

C'est que jusqu'ici la vraie Française ne se manifestait guère au dehors. Modeste et digne, elle ne songeait point

[1] Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs la primeur de ces jolies pages, qui serviront de préface à *L'essor des Colombes*, le nouveau roman que notre aimable compatriote Mlle Mathilde Alanic va faire incessamment paraître chez l'éditeur Flammarion.

Digitized by Google

à faire étalage de ses perfections morales et les réservait au seul charme de l'intimité. Cette Française-là, méritoire et discrète, restait profondément ignorée de l'étranger. Là, on accordait trop facilement créance à ses détracteurs, habiles à se servir contre elle de quelques exemples tapageurs et scabreux. On se bornait à en croire, sur parole, les peintures des romanciers dits mondains qui, spéculant sur l'attrait du scandale et cherchant un succès facile, la représentaient en héroïne d'aventures légères ou pimentées.

« Les exceptions, assure l'antique adage, confirment la règle ». Or, la règle commune, dédaignée des observateurs superficiels ou des diffamateurs intéressés, était beaucoup plus unie et plus édifiante.

Aussi nous a-t-il semblé que ce serait besogne patriotique et saine de mettre en lumière un intérieur de braves gens, un foyer tel qu'il en existe des milliers dans notre pays, peuplé de figures féminines, loyales et pures.

C'est dans une pareille vie familiale, tendre et simple, que s'épanouit l'âme gracieuse des colombes de France : âme de grâce et d'amour, capable aussi de force généreuse et soutenue, et que l'instinct profond du dévouement et de la pitié porte au-devant de toute souffrance.

Les victimes innombrables de cette guerre forcenée peuvent en rendre témoignage. Ambulances, hôpitaux, œuvres d'assistance, il n'est point de repaire de misère que nos jeunes filles et nos femmes n'aient animé de leur vivifiante sympathie, de leur alerte et souriante charité, quelles que fussent l'angoisse et la douleur qui les ravageaient parfois secrètement. Nos féministes, elles-mêmes, ont conquis l'approbation de ceux-là qui les critiquaient jadis, en gardant une louable pondération dans le triomphe imprévu de leurs idées. Élevées désormais au-dessus des revendications amères et des buts égoïstes,

Digitized by Google

elles s'attachent aux nobles missions qui tendent à remédier aux abus, à réduire l'hydre alcoolique et à solutionner les grands probèmes de la vie moderne, afin d'amener un avenir meilleur où plus de bonheur sera justement dispensé au plus grand nombre.

Héroïques et patientes durant la crise, nos colombes de France redeviendront l'enchantement de la paix, et elles auront préparé la nouvelle beauté de la France de demain.

Mathilde ALANIC.

Avril 1917.

Digitized by Google

Digitized by Google

Conte vécu

« Le dernier Tango »

A la mémoire du Sous-Lieutenant Jean Berthaut, du 4 e d'infanterie, tombé en beauté à l'attaque du 25 septembre 1915 en Champagne, décédé à l'hôpital militaire de Châlons-sur-Marne, le 1er octobre 1915.

Y. T.

Il y avait un mois que, tous les jours de grand matin, casqué, botté, muni d'excellentes jumelles et de ma « boîte à gaz », je me présentais à « la Crapouillotte », poste de commandement et habitation souterraine de mon chef de corps, le colonel P..... Après un frugal casse-croûte, nous partions ensemble vers la première ligne, où nous procédions à une inspection minutieuse des boyaux, tranchées, sapes, places d'armes et abris. Stimulant les travailleurs, leur signalant les modifications, les améliorations qu'il y avait lieu d'apporter et demandant à chacun leurs besoins en personnel et en matériel, nous achevions notre tournée matinale par une étude attentive des positions et des travaux ennemis. Souvent nous nous attardions au créneau d'un poste d'écoute, le périscope à la main; au fond d'une sape ou d'un rameau de mine, le microphone à l'oreille; oubliant l'heure du déjeuner et même jusqu'à nos crampes d'estomac.

Digitized by Google

Ce que furent ces travaux, qui précédèrent l'attaque de Champagne, on ne saurait les décrire. Imaginez-vous une vaste fourmilière, située dans un immense désert de craie, et travaillant de jour et de nuit, sans trêve, sans repos.

Figurez-vous, à chaque instant, des bouleversements, des éboulements, des effondrements occasionnés par un déluge incessant de projectiles de tous calibres et des milliers d'hommes s'efforçant de rétablir ce qui avait été si péniblement édifié, creusant sous les éboulements, contournant les obstacles, déblayant les abris, les sapes, les canaux et tranchées.

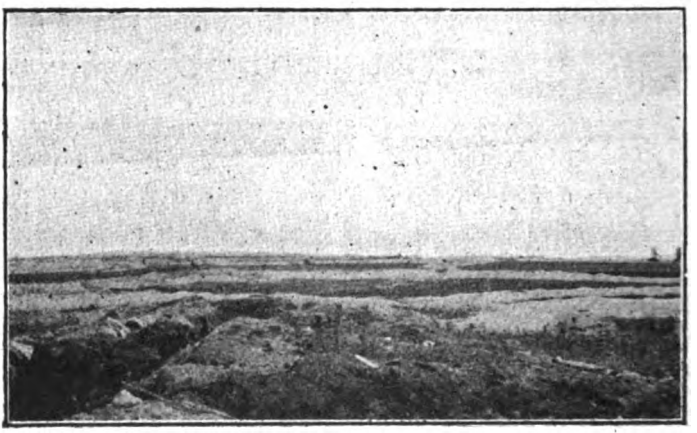

... Imaginez-vous une vaste fourmilière, située dans un immense désert de craie...
(Cliché de l'adjudant Carrelet.)

Pensez aussi, et surtout, à ceux que nous ne voyez pas et qui, dans les cryptes de ce vaste chantier, grattent, piochent, creusent, étayent, charpentent, aèrent, éclairent des sapes innombrables, des mines aux rameaux incalculables. Songez que toutes ces terres, que toutes ces pierres qui en sortent et tous ces matériaux qui y entrent demandent des journées et des nuits de travaux et de peines !

Puis saupoudrez travailleurs et travaux de tous les éclats, gros et petits, de projectiles percutants, fusants,

Digitized by Google

brisants, explosifs, et dont les poids varient de 15 grammes à 500 kilogrammes.

Concevez les bruits les plus divers, depuis le sifflement chantant, la plainte mourante de la balle qui rencontre une plaque d'acier, jusqu'au vrobrissement des 210 et des 380.

Ajoutez à ces sons aigus la note grave, solennelle, des éclatements des obus et des torpilles, des explosions de mines souterraines.

Et sur toutes ces choses infernales qui s'agitent, qui crient, qui grincent, qui hurlent, qui peinent, qui suent, qui saignent, humez en passant ces émanations de cadavres putréfiés qui vous imprègnent, vous pénètrent et que vous apporte le vent, mélangées, heureusement parfois et ironiquement, aux senteurs balsamiques qui s'exhalent des sapinières lointaines !

Alors seulement vous aurez une bien faible idée des impressions visuelles, auditives et olfactives que nous ressentions journellement !

*
* *

Cependant les travaux avançaient.

Les sapes annonçaient extérieurement, sur leur petite étiquette blanche placee à l'entrée : 12, 15, 20 mètres.

Les fourneaux de mines étaient chargés, bien bourrés de poudre et de tous les projectiles ennemis non explosés et tombés dans nos positions.

Les places d'armes étalaient au fond de tranchées leurs lignes parallèles, aussitôt recouvertes d'herbes sèches ou de toiles, afin d'échapper aux investigations des photographes aériens boches.

Les tranchées avaient revêtu un air de propreté inusité : larges, bien aménagées, elles pouvaient résister à un bombardement prolongé et donner asile, dans les profondeurs de leurs abris, à une nombreuse garnison.

Les escaliers de franchissement s'élevaient ici en sacs à terre; là, ils étaient taillés à pic dans la craie blanche;

Digitized by Google

ailleurs, confectionnés en fascinages qui jetaient une note sombre sur toutes ces choses uniformément blanches.

Les points d'eau étaient meublés de tonneaux, de pots de laitier.

Des dépôts de munitions et de vivres, creusés dans le tuf et hermétiquement clos par des portes en sapin, donnaient par endroits l'impression et l'aspect de véritables placards incrustés dans un mur.

Et cependant chaque jour, malgré tout ce que la terre avait déjà enfoui de matériaux, nous rencontrions toujours les interminables corvées de travailleurs portant péniblement rondins, poutrelles, plaques de tôle, rouleaux de fil de fer, sacs à terre.

Enfin, après trente-deux jours de cette vie de galérien, le colonel se déclara satisfait et en mesure d'attaquer dans de bonnes conditions.

Il ne nous restait plus qu'à déboucher nos sapes d'attaque, grâce auxquelles nous pouvions sortir au-delà de nos réseaux de fil de fer; mais cette opération, qui devait être la dernière, ne serait entreprise que la nuit qui précédait l'attaque. Les unités de première ligne furent donc reportées en arrière, pour prendre quelque repos, en attendant la préparation de l'artillerie qui devait durer quatre jours.

*
* *

J'arrivais, ce soir-là, la relève achevée, devant la « cagna T. Y. », villa de mes officiers.

A la porte, assis sur une caisse de grenades, notre cuisinier B....., avec son beau calme habituel, achevait de préparer la dernière dizaine de la deuxième et dernière centaine d'escargots que « le Grand Couronné » avait chassés dans un bois voisin.

Quand le dernier de ces gastéropodes, bien gorgé de beurre et de persil, eut rejoint la compagnie de ses congénères, disposés en cercles concentriques sur une tôle em-

Digitized by Google

pruntée à la toiture d'un abri voisin, le brave cuistot leva vers moi ses petits yeux malins en me disant :

« Mon p'taine va se régaler, ce soir ! D'ailleurs, il a des invités. » En effet, mon ordonnance, le lyonnais F....., long sur jambes, ex-champion de la course à pied, circulait très affairé, bousculant casseroles et chaudrons, bouillottes et poêlons.

J'étais un peu habitué à ces préparatifs culinaires et aussi aux cris de joie, aux chants de mes jeunes camarades de table qui, en m'attendant,... donnaient un concert !

Il faut avoir passé vingt jours en première ligne pour apprécier le charme, goûter la joie de « vivre » à cinq cents mètres seulement en arrière du vrai, seul et unique front, et qui commence, celui-là, au premier poste d'écoute pour se terminer à la première ligne exclusivement.

Mais, ce soir-là, la scie du jour, chantée par de nombreux invités — qui n'avaient pu trouver un toit pour reposer la tête — parvenait jusqu'à moi avec une acuité inaccoutumée.

Après être descendu dans l'antre qui nous servait de refuge, de dortoir, de bureau et de salle à manger, j'aperçus, vaguement éclairé par quelques bougies, mon imberbe et tout jeune sous-lieutenant Berthaut qui, drapé dans une toile de tente, en guise de jupe, et dans une ancienne doublure de tunique dessinant encore un vague boléro, le front ceint d'une flanelle rouge et drôlement grimé : yeux « faits » au bouchon fumé, lèvres rougies à la mine de crayon écrasé, fardé à la poussière de craie..., chantait, avec son entrain endiablé, sa grâce quasi-féminine, cette chanson de Doloire, jadis tant en vogue, à Montmartre :

« C'est sous le ciel de l'Argentine,
« Où la femme est toujours divine,
« Qu'au son des musiques câlines,
« On danse le Tango. »
.....

Digitized by Google

Je ne voulus pas un seul instant interrompre l'acteur, et la chanson, mêlée de danses, entrecoupée de rires, continua.

Mais, quand j'entendis le dernier couplet :

« Je tiens ton cou ! j'entends ton râle.
« Danse, danse ! Rita la pâle
« C'est ton ... dernier ... tango !

je ressentis à l'accent du chanteur, à son intonation profonde, un vague pressentiment accompagné d'un léger frisson.

Ce frisson a duré ce que durent les frissons, frisson d'amour, frisson de joie, frisson de peur : l'espace d'un instant.

On se mit à table, on mangea les deux centaines d'escargots et autre chose encore; on but — du vin d'Anjou — venu ici je ne sais par quel miracle; puis on chanta et on rechanta :

« C'est sous le ciel de l'Argentine..... »

Je ne frissonnais plus maintenant au dernier couplet... La soirée fut interrompue par un bombardement intense dont les échos, cependant bien amoindris par notre épaisse toiture de terre et de madriers, préludaient sur notre droite, vers l'Argonne, à un concert d'un nouveau genre !

***

Nous voici revenus en première ligne.

Il est cinq heures du matin et nous sommes à la fin de septembre. C'est l'heure où jadis je me levais les jours d'ouverture de la chasse ! Qu'ils sont loin ces jours exquis de mon adolescence !...

Il fait presque nuit. Le temps est maussade, le brouillard épais. On frissonne un peu... de froid et... d'autre chose !

C'est pour aujourd'hui : nous sommes le 25.

C'est pour tout à l'heure : neuf heures quinze minutes.

Digitized by Google

Pourquoi, à l'annonce de cette heure à jamais mémorable, au milieu de mes graves préoccupations, faut-il que l'air du « Dernier Tango », seriné la veille, me poursuive, m'obsède à un tel point qu'inconsciemment je me surprends à fredonner : C'est ton dernier... Tango !...

Au-dessus de nous les trajectoires passent nombreuses et lugubres; elles se croisent sans répit : le bombardement devient assourdissant. Les 75, rageurs, rasent nos parapets, les écornent parfois et vont à quelque dix mètres détruire des éléments de réseaux qui n'ont pas été touchés et qu'il nous faudra traverser bientôt.

Des mortiers de 270, qui viennent d'être péniblement montés et installés, au cours de la nuit, exécutent leur tir de réglage. Des geysers de poussières noires et blanches, de fumées jaunes et rouges, s'élèvent menaçants dans le ciel, embrasant l'horizon à chacun de leurs coups.

Sous l'action combinée de ces monstres, courts sur pattes, et de nos « lourds », les parapets boches volent en éclats; les abris les plus résistants s'effondrent, s'émiettent, réduits en poussière, anéantis.

Leurs poutrelles voltigent, tournoient, décrivent des contorsions bizarres dans le ciel uniformément gris.

Et les minutes passent lentement... lentement... J'inspecte mes quatre sections, vérifie minutieusement mes huit pièces, donnant à l'une un peu de graisse, à une autre un peu de valvoline, à une troisième un tour de clef à son piston; à une quatrième je change son canon afin qu'elle soit plus belle pour aller à la fête ! A tous et à toutes je souhaite bonne chance !

Je souhaite qu'à l'heure dite elles bondissent en avant, mes chères pièces, et que très loin, très loin, là-bas, vers Vouziers, elles crépitent joyeusement sur les Huns en fuite !

Puis je donne à chaque chef de section son objectif et sa mission.

Le sort a décidé que la première section, celle du sous-

Digitized by Google

lieutenant Berthaut, marcherait avec le bataillon d'attaque de gauche, mais en arrière de ses deux premières vagues.

Il est content.

Et, tandis que nous prenons un peu de nourriture — pour tuer le temps — nous fredonnons en sourdine :

Et dans la pampa qui se teinte,
De mille feux.....
.....

Huit heures quinze.— Chacun est maintenant à son emplacement de combat. Les cœurs battent; les montres sortent des poches à chaque instant.

Un silence impressionnant, qui nous glace les moelles, règne parmi tous les hommes et rend plus grandiose, plus empoignant, le bruit du bombardement.

Huit heures quarante-cinq. — La tenue est rectifiée, les fusils démaillotés des chiffons qui protègent les canons et culasses; la distribution des grenades s'achève dans le plus grand silence, sans dispute, ni récrimination. Les paquetages des sacs se bouclent automatiquement.

Le ciel conserve son air d'incommensurable tristesse !...

Les chefs seuls vont, viennent, donnent les derniers conseils, font les dernières recommandations et aussi reçoivent bien des confessions !

Quelles sont longues ces minutes d'attente et d'angoisse

Que de souvenirs évoqués pendant ces heures tragiques !

Et la mort,... toujours la mort qui rôde au-dessus, au-dessous, à droite, à gauche de nous !

Malgré soi, notre vie avec ses moindres souvenirs, avec ses détails insignifiants, et parfois oubliés, passe rapide, foudroyante, devant nos yeux grands ouverts et qui déjà voient... un peu de l'au-delà.

L'acuité des sens est telle que les plus légers bruits sont saisis, compris.

La terre tremble, se crevasse et, au fond des sapes,

Digitized by Google

malgré les tonnerres extérieurs, on entend, de l'autre côté de la paroi, les travaux d'approche de l'ennemi. Les yeux distinguent des fusils braqués sur les parapets d'en face qui, jusqu'alors, avaient été invisibles.

L'approche des grands événements a fait taire les mauvais instincts, les disputes et les taquineries parmi les hommes.

On est devenu bon, complaisant, serviable, à la minute précise qui précède celle où l'on va tuer, égorger !

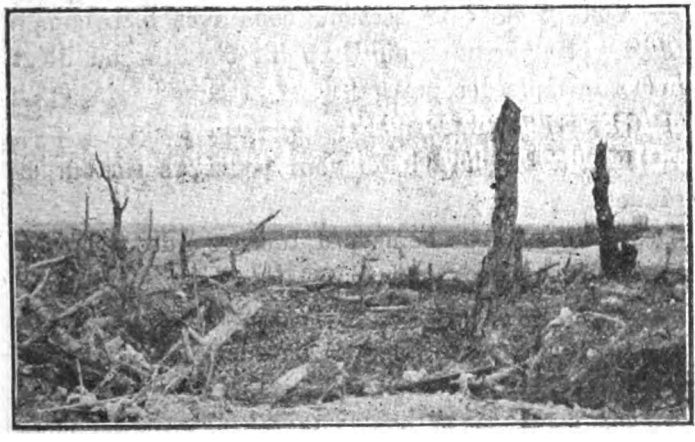

« Prenez bien votre direction sur le point 60. C'est un doigt à gauche du sapin décapité.

(Cliché de l'adjudant Carrelet.

Neuf heures. — La pluie ! ! « C'est bien notre veine ! » entend-on partout.

— Allons, debout, là-dedans !

Tout le monde sort des niches où l'on s'était abrité, en se secouant, en grognant !...

Neuf heures cinq. — A voix basse on fait passer le commandement de « baïonnette au canon ! »

En silence, les baïonnettes sortent, une à une, des fourreaux et se fixent au fusil en faisant entendre un petit bruit sec : tac !

Digitized by Google

Puis, les armes sont inclinées pour ne pas être vues et donner ainsi l'éveil à ces sales boches.

L'état de torpeur dans lequel nous vivons a disparu soudainement.

C'est l'impatience qui se manifeste maintenant.

On veut y aller : Et comment !

Quelques têtes émergent des tranchées, malgré les ordres donnés.

On a tant envie de voir, en face, ce qui s'y passe !

Neuf heures dix. — Attention ! Garde à vous !

— Vous y êtes? 1re section, vous avez bien compris? Prenez votre direction sur le point 60. C'est un doigt à gauche du sapin décapité.

— Oui, mon p'taine.

— Eh ! là-bas la 2e? Ne vous jetez pas surtout dans le 4....e !

Dès votre sortie du boulevard, tournez à droite !

— Compris, mon p'taine.

— 3me section? Où êtes-vous donc? Marchez bien au centre du régiment, derrière le bataillon La.... Avez-vous les fanions C-M? Attention aux signaux !

— 4e? Tenez, tenez bon la tranchée. Ayez les chasses ouvertes. Répétez les signaux. Attention aux munitions. Qu'on ne jeûne pas, hein !

— Entendu, mon p'taine.

Neuf heures treize. — On se serre la main. Les yeux brillent comme des charbons ardents, les cœurs battent la générale et les mains se crispent nerveusement aux crosses des fusils ou des pièces.

L'artillerie allonge : Il est temps !

Neuf heures quatorze. — Je lève mon sabre : — Répétez le signal !

Neuf heures quatorze minutes trois secondes. — On y va !... En avant les gars !

Digitized by Google

Et voilà la première vague qui déferle sur un front de trente kilomètres !

Ils marchent comme à la parade !

Oh ! comme ils sont alignés ! La deuxième vague — suit — suit — suit ! Oh ! marche sublime, marche admirable de ces milliers d'hommes allant à la mort en chantant !

***

Tac..., tac..., tactactactac, tactactac... !

— Zut ! ! Elles gueulent encore ces saletés !...

— Quel malheur !...

Tactactactac... tac... tac... tac... tactac...

Ma première section franchit le parapet à cet instant !

***

Debout sur la tranchée, l'éternelle cigarette aux lèvres, le sous-lieutenant Berthaut (dit Kiki dans l'intimité) regarde sa petite vague qui grimpe les escaliers de franchissement.

Il s'avance et se porte en avant d'elle pour l'entraîner, puis, tout à coup, tourbillonne sur lui-même, fait deux pas en arrière... et vient tomber, les bras en croix, la poitrine traversée par une balle, sur le talus extérieur de notre ligne de départ !

La sinistre machine poursuit sa lugubre chanson :

Tac tac tac... tac tac tac... tac tac tac... tac... tac... tac !

Du sein gauche du pauvre blessé le sang sort par une plaie affreuse et de ses lèvres, où une mousse rosée bouillonne, sort ce cri : « Mon p'taine ! »

M'étant approché, il me dit, en souriant et dans un souffle :

« ..... Kiki, Kihi, la pâle ..... »
« a dansé ... son ... dernier ... Tango ! »

et, pendant que je lui serre la main, je vois les nôtres, qui ont sauté dans la tranchée ennemie, prendre la fau-

Digitized by Google

cheuse d'hommes qui ne fait plus : tac tac tac !... et poursuivre vers les bois aux sapins déchiquetés les bêtes traquées ou enfumées dans leurs repaires.

Un grand nombre lèvent déjà les bras en l'air. D'autres, à grandes enjambées et sans armes, fuient vers « La Py ».

***

La poursuite s'organise; la course continue. Malgré les horreurs et les préoccupations du moment, je me sens toujours, et plus que jamais, hanté par l'air obsédant du « Dernier Tango ! » que deux de mes pièces accompagnent maintenant de leur crépitement joyeux et vengeur !

, 26 *février* 1917.

Yves TYASBON.

Digitized by Google

Poésie

La prière du poète

à Métérié.

Le poète priait — Et son âme éperdue
S'était vers le Seigneur tout entière tendue
Car la terre a tremblé dans la crainte que Dieu
Ne lui rende jamais l'éclat de son ciel bleu...
La nuit s'est faite immense, insondable, effrayante...
Le vent qui la secoue a soufflé l'épouvante
Et, dans l'effroi qui plane en cette obscurité,
Il n'est plus de chemins sûrs pour l'humanité,
Puisque, fuyant l'horreur des ombres désolées,
Les étoiles se sont elles-mêmes voilées.
Les deux lugubres sœurs ont uni leur effort :
L'univers est vaincu par la nuit et la mort.

Seigneur, votre colère est-elle sans mélange?
Serez-vous à jamais le Dieu de Michel-Ange,
Terrible en sa justice et dur en son courroux?
Seigneur, redevenez le maître bon et doux
Par les doux Primitifs entouré d'arabesques
Au seuil des manuscrits ou dans l'orbe des fresques,
Qui, descendu des cieux pour sauver Israël,
Dort sur les genoux des Vierges de Raphaël...
Seigneur, nous périssons : sauvez notre navire !
Seigneur, il ne nous faut de vous qu'un seul sourire..

Digitized by Google

Vous le savez, je suis dans ma simplicité
Le chanteur inconnu qu'on n'a pas écouté...
Non, l'éclat de ma voix n'a pas rempli le monde...
Pour vous seul et pour moi ma plume fut féconde,
Car mes vers à vous seul ont parlé sans détour,
Vous parlant de douleur et vous parlant d'amour...
Mon Dieu, si j'ai souffert des rigueurs de la vie,
Du moins n'ai-je pas su les complots de l'envie :
Si, passant près de moi, l'on détournait les yeux,
Je consolais ma peine en regardant les cieux...
On disait : « Il est fou ! » Nul ne connaît les ailes
Qui m'élèvent au seuil des portes éternelles,
Où n'a jamais monté dans ses livres menteurs
La foule sans essor de nos littérateurs...
Si c'était de l'orgueil d'avoir eu cette joie,
De rester étranger aux hommes qu'on coudoie,
Vous me pardonnerez, Seigneur, vous qui disiez :
« Ils m'ont renié, ceux que j'ai rassasiés. »
Mais ils ne savaient pas les secrets de mon âme...
Mais ils n'ont pas suivi le fil du sombre drame
Où le cœur du poète a vécu ses douleurs...
Et je pardonne à ceux qui riaient de mes pleurs !

Pourtant, j'ai cru, Seigneur et je crois même encore,
Qu'il manquerait un charme aux charmes de l'aurore...
Un rayon aux rayons des midis rutilants...
Une grâce suprême aux grâces des couchants...
Un parfum à la nuit sur les fleurs descendue...
Une note très douce à la brise entendue...
Un sourire à l'enfance, un baiser à l'amour...
Une larme à la fin de la vie et du jour...
Si mes vers n'avaient dit mes saintes allégresses,
S'ils n'avaient pas pleuré mes immenses détresses...

Digitized by Google

Et maintenant j'ai peur que l'on ne laisse pas
La maison se bâtir sans règle ni compas...
J'ai peur qu'un jour ne vienne où les cités futures
Ne veuillent s'établir qu'en d'exactes mesures..
J'ai peur de voir partout des murs inanimés
Dans le strict appareil de leurs ciments armés...
J'ai peur de l'artisan penché sur son négoce...
J'ai peur de la jeunesse aux affaires précoce...
J'ai peur de l'enfant même à qui ses beaux yeux bleus
Ne serviraient plus à mirer le bleu des cieux...
Et j'ai peur qu'il n'y ait dans les naissantes villes
Plus de place pour nous... les bouches inutiles... !

Alors, s'il n'y a plus Ypres, Reims et Louvain,
Où la fatigue humaine ait un repos divin;
Et si l'on n'entend plus parler les vieilles pierres;
Si les anciens beffrois ont perdu leurs prières;
Si partout les murs neufs remplacent les vieux murs;
Si l'on met la lumière aux refuges obscurs
Où l'âme s'en allait chercher la solitude,
Demandant au silence un peu de quiétude;
Si nous devons enfin vivre un siècle de fer
Qui n'ayant plus de ciel ne sera qu'un enfer...

O Dieu des Primitifs... qui, du fond des absides
Où dorment vos agneaux en des fresques splendides,
Avez tendu les bras pour que l'humanité
Trouvât dans ses tourments votre sérénité...
O Dieu de Sanzio... Dieu des madones blondes...
Dieu, qui, pour gouverner l'empire de vos mondes,
Voulant que le poète entraînât l'univers,
Mettiez votre splendeur au rythme de ses vers...
Prenez-moi !
Qu'en l'essor de leur ailes les anges
Dont les nefs d'autrefois abritaient les phalanges,

Digitized by Google

Puisqu'aux cloîtres tombés leurs chants n'ont plus d'écho,
M'emportent dans le ciel près de l'Angelico...
Il peignit... J'ai chanté... nous retenions les brises...
Les roses, nous voyant passer, restaient surprises...
Le flot nous écoutait et demeurait charmé,
Tandis que l'ouragan s'enfuyait désarmé...
Nos frères, les oiseaux, se penchaient sur les arbres :
Car nous faisions pleurer les bronzes et les marbres,
Sans souci de savoir pourquoi l'humanité
Passait indifférente à notre royauté...

Mais on dit que la brise, et le marbre, et la rose
Vont eux-mêmes subir une métamorphose
Et qu'au temps qui s'approche ils ne garderont rien
De ce qui consolait et son cœur et le mien !

Alors je veux mourir car je ne puis plus vivre...
Vous brisiez ses pinceaux... Mon Dieu, fermez mon livre...

Le poète priait — Dieu ne l'exauça pas...

Poète, ne meurs pas... Il faut que sur tes pas
Les rochers et les fleurs, les flots et le zéphire
Aient encore l'émoi des doux sons de ta lyre !
Les temps seront changés : mais Dieu reste éternel...

Et Dieu mettra toujours du bleu dans notre ciel...

Poète, ne meurs pas parce qu'un temps se lève :
Dieu lui garde l'azur... toi, garde-lui le rêve...

OLIVIER DE ROUGÉ

Digitized by Google

Aux Champs Élysées

M. Paul Peyssonnié (Paul Sonniès), dans son article consacré à la mémoire de Frédéric Bontemps et publié dans notre numéro de janvier-février 1917, priait la *Revue de l'Anjou* d'accorder l'hospitalité à un délicieux pastiche de Mme de Sévigné.

Nous sommes heureux de publier ces trop courtes pages, écrites par Frédéric Bontemps, et nous remercions Mme Korthals d'avoir bien voulu nous donner communication du manuscrit original.

Aux Champs Élysées les Morts dialoguent, chacun sait cela. Seule Mme de Sévigné a conservé dans le séjour des ombres l'aimable habitude de billets à Mme de Grignan. Voici l'un des derniers :

Aux Champs Élysées, jeudi 12 septembre.

Mon âme vous a cherchée hier, âme de ma chère fille, sans vous rencontrer : j'avais dessein de vous conter la nouvelle que je venais d'apprendre, et qui fait présentement l'unique entretien de Paris.

M. d'Artannes est enragé de ne pouvoir obtenir le divorce que cette pauvre Comtesse repousse avec indignation. Vous savez que les gouvernants actuels de notre belle France ont inscrit le divorce dans leurs lois. Je vous ai

Digitized by Google

souvent entretenue de Mme d'Artannes; elle est fille de Mme de Ditré, dont les aïeux étaient de mes fidèles aux Rochers pour *écumer mon pot*, le dimanche; en particulier je les rencontrai quand je battis le pays de Saumur, où je m'arrêtai le samedi 11 mai 1680 : voyez comme en ces bienheureux Champs Élysées nos âmes ont des souvenirs précis.

Nos amis Mascaron, La Rochefoucauld, le père Bourdaloue, et notre *Bien Bon*, dont les Ombres en vous espérant hier me faisaient compagnie, entrent parfaitement bien dans les sentiments de Mme d'Artannes et approuvent absolument son honnête conduite. Ils m'ont cité, d'après les Évangélistes, les paroles décisives par lesquelles Jésus réprouve le divorce et conclut : « *Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint.* »

« Devant Dieu et devant les hommes, dit la Comtesse dans le même esprit religieux, je me suis donnée à mon mari. Dieu a entendu nos serments d'amour et de fidélité; ces serments je les ai tenus et j'ai élevé dans le culte de la foi jurée mon fils et ma fille. M. d'Artannes peut méconnaître la valeur d'un engagement pris au pied des autels, c'est affaire à lui et à sa conscience, par malheur si troublée. Mais je veux demeurer fidèle au sacrement de mariage dont nulle puissance au monde ne me saurait délier. Dieu seul, en me rappelant à lui, pourra me relever de la parole donnée. »

Peut-on avoir des sentiments plus honnêtes, plus réguliers, plus conformes à la foi chrétienne? Peut-on avoir plus d'attachement au devoir? Et d'ailleurs pourquoi cette rupture? Par sa naissance, par ses établissements et par ses bonnes qualités, Mlle de Ditré était telle que M. d'Artannes la pouvait souhaiter. A peine âgée de 25 ans, elle dut venir à Paris avec lui afin de suivre les affaires et soigner l'instruction de ses enfants. Là, elle eut besoin de tous les bons principes que son éducation et le choix d'une bonne

Digitized by Google

société consolidaient en elle, pour supporter l'inconstance et la légèreté d'un époux qui finit par l'abandonner. Tout entière à l'accomplissement de ses devoirs envers son fils et sa fille, elle resta toujours fort digne, et ces devoirs — ne le savons-nous pas toutes les deux, ma chère enfant? — ont tant de détails et tant de charmes qu'il n'est pas étonnant qu'elle ait pû dédaigner les scandales de son mari.

Quant à M. d'Artannes, il ne veut se soucier ni de sa femme, ni de ses enfants, et traite toutes ses obligations à leur égard avec un mépris outrageant.

Il a dans la tête une jeune et habile veuve, façonnière et coquette en perfection, la plus folle, la plus hardie, la plus extravagante personne qu'on ait jamais vue et qui, sûre de son ascendant, veut qu'on l'épouse. La malheureuse comtesse se fait mille *dragons* et s'oppose de toutes ses forces au dessein de son mari.

« Voyez, dit-elle, ce qu'il adviendrait du divorce : dès ce jour, je devrais, perdant mon nom d'épouse et de mère, m'appeler Mme de Ditré. Mon fils, ma fille, vivant sous mon toit, continueraient à porter le nom d'un père qui les a abandonnés et je n'aurais plus, moi qui seule en eus tous les soins, aucun droit à porter le leur ! Par contre, s'il épousait cette coquette, M. d'Artannes donnerait à sa nouvelle descendance le nom de mes enfants ! Et quand on parlerait des enfants d'Artannes, il faudrait expliquer si ce sont ceux de Mme de Ditré, devenue la femme divorcée, ou ceux de l'intrigante, devenue l'épouse légitime, car il y aurait l'une et l'autre, les uns et les autres ! Non, ma dignité se révolte, et jamais je ne consentirai vivante à pareille peine, à pareille humiliation. »

N'admirez-vous point le courage et le bon jugement, en même temps que la ferme volonté de la pauvre abandonnée? Ces sentiments font grand honneur à la vertu, et je déplore absolument tout ce qu'elle déplore d'une loi qui crée des situations particulièrement fausses pour les

Digitized by Google

mères et pour les enfants. Si les hommes, en tout pays civilisé, ont tenu les lois nécessaires et obligatoires, n'estimez vous pas, ma fille, que c'est parce qu'elles mettent un frein à leurs passions qu'elles protègent le faible et consolident les liens sociaux? Fidèle à cette tradition, le législateur n'aurait-il pas dû dresser lui-même des obstacles quasi infranchissables à ces ruptures si peu édifiantes dans leur principe, ruptures dont dépendra pour les enfants toute une vie de difficultés et de tiraillements matériels et moraux? Puisque nos gouvernants ne l'ont pas fait, c'est aux mères de se défendre.

Le mariage n'est point un temple qu'on ouvre et ferme au gré de son caprice : M. d'Artannes en a franchi le seuil; bon gré mal gré il y devra rester. Et si je ne tenais l'hymen en trop haute estime pour le comparer à l'enfer, je serais tentée de lui appliquer ce vers tiré de l'italien que nous aimons à mêler dans nos lettres :

Lasciate ogni speranza voi ch'entrate

Raisonnez là-dessus, âme de ma fille chérie, fille chérie de mon âme, et mandez-moi vos impressions.

Frédéric BONTEMPS.

Digitized by Google

Angers et l'Anjou pendant la Guerre

(*Suite*)

Mai 1916

1er *mai.* — Au Conseil général M. le sénateur Bodinier, président, et M. Fabre, préfet de Maine-et-Loire, prononcent des discours patriotiques. Sur la demande du lieutenant-colonel de Castries une adresse est envoyée aux défenseurs de Verdun. Sur le désir exprimé par le capitaine de Villoutreys le Conseil général y joint le témoignage de son admiration pour le 9e corps d'armée et s'associe à l'hommage qui lui a été rendu par le commandant suprême lorsque ce dernier l'a cité tout entier à l'ordre du jour de l'armée, pour sa valeur et son ardent esprit militaire. — Sur la proposition de M. Milon, le Conseil général émet un avis favorable à une délibération du Conseil municipal de Brissac demandant qu'un wagon de voyageurs soit ajouté au train de marchandises qui passe à Brissac à 11 h. 47 et que ce train s'arrête à cette gare.

Le Ministre des finances rappelle que les contribuables mobilisés ne sont passibles de la taxe personnelle que s'ils ont conservé une habitation meublée au lieu de leur domicile; que, pour la taxe des prestations, ils ne sont pas imposables lorsqu'au 1er janvier de l'année envisagée ils étaient sous les drapeaux.

Digitized by Google

Il est rappelé aux familles que dans leurs lettres aux prisonniers français en Allemagne elles ne doivent mentionner aucune nouvelle militaire, aucun numéro de régiment, aucun mouvement de troupes.

M. Cointreau, consul d'Italie, fait savoir que sont appelés à subir une nouvelle visite les inscrits de levée italiens nés dans les années 1882, 1883, 1884, 1885; que les opérations de la levée de la classe 1897 commencent le 1er mai; que sont appelés sous les armes les hommes appartenant à la troisième catégorie de la classe 1879 et les réformés nés de 1886 à 1894 inclus reconnus aptes au service à la suite de leur nouvelle visite.

La foire du premier mai à Angers a été assez bonne, malgré la pluie qui a empêché pas mal de gens d'y venir. Les marchés ont été assez bien achalandés avec vente facile. Il avait été amené 514 bœufs et vaches, 129 veaux et 10 moutons. Hausse sur les veaux et vaches laitières. Les autres catégories ont gardé leur prix. — 900 porcs environ place Saint-Serge, la plupart des laitons, très peu de courards et de gros. La vente fut très active pour les gras à de forts prix. — Sur le marché, les asperges valaient de 0 fr. 80 à 1 fr. 25 la botte; les pommes de terre se vendent extrêmement cher, ainsi que toutes les denrées. — Le beurre se vend de 1 fr. 90 à 2 fr. 10 la livre, les poulets de 6 à 10 francs la couple.

A partir du 5 mai, le train d'Angers à Cholet partira à 5 heures du matin et le train d'Angers à Poitiers à 11 h. 10.

Des modifications sont apportées par la Compagnie des tramways électriques d'Angers à l'horaire des lignes d'Érigné, du Génie à la place Ney, de la route de Nantes.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été conférées aux soldats Huchon Joseph, Giret Georges, Bienaimé Albert, du 409e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant Doumert Alfred, du génie; — à l'ordre de la bri-

Digitized by Google

gade : le soldat Angevin Baptiste, du 409e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le soldat Longepée Émile, du 71e territorial.

Un officier allemand, blessé d'une balle dans le ventre, est passé en gare d'Angers-Saint-Laud. Il a été dirigé par Montluçon vers la Suisse où il sera soigné. Sont passés également et ont été dirigés sur Nantes deux officiers aviateurs allemands blessés faits prisonniers à Verdun.

2 *mai.* — Aujourd'hui est promulguée la loi instituant un diplôme des morts pour la patrie portant en titre : « Aux morts de la grande guerre la patrie reconnaissante ! »

La douzième liste de souscription de la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 630 francs.

Une nouvelle liste de souscription du « Dessert aux blessés » s'élève à 41 fr. 40. La presse angevine imprime des lettres de remerciements à cette œuvre pour les dons faits par elle aux hôpitaux.

Le gouvernement allemand a refusé de recevoir à la frontière suisse les colis destinés aux prisonniers français internés dans les camps de Holzminden, Cassel-Niederzwehren et Friedberg. Ils seront retournés aux familles; ceux expédiés par des sociétés seront dirigés sur d'autres camps.

On informe les familles des prisonniers français en Allemagne que les correspondances qu'elles leur adressent doivent toujours être ouvertes.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : l'adjudant Davy Pierre, du 72e territorial, maire de Saint-Quentin en Mauges; — à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant territorial du 4e génie, de Livonnière, fils du commandant de mobiles de Livonnière, conseiller général de Maine-et-Loire — à l'ordre du régiment : le caporal- fourrier du 71e territorial Leblanc, instituteur à Aviré.

La Banque de France vient de créer des lettres de crédit,

Digitized by Google

à titre gratuit, dont le montant est payable en totalité ou par fractions au titulaire de la lettre à Paris ou dans tous ses comptoirs des départements, et des chèques circulaires barrés à ordre, à titre gratuit, payables indifféremment dans n'importe lequel de ses comptoirs.

Le Bulletin d'avril du Syndicat agricole d'Anjou dit qu'à tous points de vue l'initiative prise par le Syndicat des Maîtres Imprimeurs de Maine-et-Loire demandant aux pouvoirs publics d'imposer aux journaux quotidiens à 0 fr. 05 de ne paraître que sur deux pages, sauf le jeudi et le dimanche, doit être envisagee avec attention par le Gouvernement et le Parlement.

Le Ministre du commerce a fait savoir qu'il est possible d'envisager la rétrocession de l'École des Arts et métiers d'Angers pour la rentrée prochaine.

Au grand théâtre d'Angers a été jouée la pièce de MM. Tristan Bernard et Athis « Les deux canards » avec le concours de M. Le Gallo et Mlle Templey, qui l'ont créée à Paris

Un train dans chaque sens a été supprimé sur la ligne de La Possonnière à Perray-Jouannet.

3 *mai.* — Pour régler d'une façon uniforme le service médical aux populations civiles qui s'en trouvent actuellement dépourvues, les préfets se concerteront avec les directeurs du service de santé afin que les soins médicaux soient assurés par des médecins militaires ou militarisés percevant leur solde à l'exclusion de tous autres honoraires. Les médecins militaires de complément ne pourront être affectés à la localité où ils exerçaient leur profession.

Le Conseil général de Maine-et-Loire, après une discussion à laquelle prennent part MM. de Maillé, de la Guillonnière et Laurent Bougère, rejette une proposition du Préfet relative à la création d'un office départemental de placement.

Digitized by Google

Le Préfet rappelle que des cartes-messages doivent être délivrées aux réfugiés allocataires par les seuls comptables chargés du paiement des allocations; que les personnes non allocataires et le personnel militarisé des usines pourront demander leurs cartes, soit à la préfecture, soit aux sous-préfectures de leur arrondissement; qu'il appartient exclusivement à l'autorité militaire de délivrer des cartes-messages aux militaires de la zone de l'intérieur et de la zone des armées; que la correspondance s'applique aux seuls départements français envahis et non aux provinces belges occupées; que tous envois d'argent, quelle que soit leur importance, demeurent interdits.

Un arrêté du Préfet fixe les jours, lieux et heures, où se tiendront dans les différentes localités du département les séances du conseil de révision chargé d'examiner les exemptés appartenant aux classes 1915, 1916 et 1917 et en même temps les ajournés des classes 1913, 1914, 1915, 1916 et 1917.

Sont inscrits pour le grade de chevalier de la légion d'honneur avec croix de guerre : le sous-lieutenant Poulain, du 77e d'infanterie et le capitaine Cavallié, du 33e d'artillerie.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le sergent Guilbert Fleury, du 3e génie; le soldat Daguin Georges, du 63e d'infanterie; — à l'ordre de la division : le médecin-major Thomas, du 277e d'infanterie; — à l'ordre de la brigade : le sous-lieutenant Nivelleau de la Brunière Benjamin; — à l'ordre du régiment : l'adjudant Verdon, du 71e territorial.

La Société de secours aux blessés militaires (comité d'Angers) remercie les personnes qui ont bien voulu se charger de la récolte des vieux papiers et rappelle que les envois continueront à être reçus par l'administrateur de l'infirmerie de la gare Saint-Laud.

Digitized by Google

4 *mai*. — Le Conseil général autorise les cantonniers à louer leurs services aux agriculteurs pour une période de cinq mois devant expirer le 15 octobre. — Il accorde une somme de 3.000 francs aux tramways de Saumur pour leur venir en aide et émet le vœu que les colons de l'école de réforme de Saint-Hilaire soient employés pour les travaux à exécuter sur les lignes desservies par ces tramways. — Il refuse de céder le domaine de Rouvré à la Société générale de fabrication de dynamite et nitroglycérine. — Il accorde des subventions de 12.000 francs au Comité central de secours aux Victimes de la guerre (dont 10.000 francs seront attribués à la section spéciale des prisonniers), de 1.000 francs à la Société de secours aux blessés militaires, de 1.000 francs à l'Union des femmes de France, de 5.000 francs pour les ambulances et hôpitaux bénévoles installés dans le département; de 500 francs pour le « Souvenir de la France aux marins ». — Il demande au Préfet d'insister auprès des commissions cantonales pour qu'elles se montrent plus larges à l'égard des personnes qui sollicitent l'allocation.

Les versements d'or effectués dans le département depuis le 1er juillet 1915 s'élèvent pour Angers à 13.555.000 francs, pour Cholet à 3.745.000 francs, pour Saumur à 4.047.000 francs, soit au total 21.347.000 francs.

Les journaux publient une nouvelle liste de souscription pour le « Dessert aux blessés ».

Une matinée tout intime a été donnée à l'hospice Sainte-Marie d'Angers, à l'intention des blessés de l'hôpital mixte. On y applaudit M. Brogiotti, Mlle Legault, M. Côme, Mlle Setnof, M. Cesbron, Mlle Cahen, M. Senot, M. Derenne, Mlle de Jaégher, M. Harlin, M. Marcou. Mme Bordier-Boyer tenait le piano d'accompagnement.

Voici les résultats du Concours de la « Chanson de guerre », institué par le Syndicat d'Initiative de l'Anjou : pas de premier prix; 1er second prix (60 francs) : M. Pierre Béche-

Digitized by Google

relle (M. Amiot) « Chants et chansons de guerre » (sur des airs connus) ; 2e second prix (40 francs) : M. André Godin, « Ah ! ce Pinard » (musique de M. G. Gabelles); mentions honorables : M. Alphonse Dufau, « Debout les morts », « Les trois villes » et M. Louis Papin (Paul Pionis) « Trop p'tit ».

Le jury a accordé en outre, dans l'ordre musical, un prix de 50 francs à M. H. Bessant : « Ce sont les bluets de France » (paroles et musique); des mentions honorables à M. Gustave Gabelles « A la baïonnette » (paroles de M. Bessant) et « Taïaut, taïaut » (paroles de M. Bessant); à M. Alfred Rousseau, « Berceuse pour les enfants de France » (paroles de Jean Livelly [A. Miron d'Aussy). — « La lettre du filleul » (paroles de M. Jacques Couteau, musique de M. René Martineau) a été écartée, l'auteur ne s'étant pas conformé au règlement du concours. — Deux compositions de M. Camille Fichet, membre du jury, « Le rondeau guerrier » (paroles de M. André Godin) et « Petit bluet » (paroles de Mlle Élisabeth Godin) ont été classées hors concours.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le capitaine Maugrain Édouard, le lieutenant Arnaud Pierre, le sous-lieutenant Chasseriau Léon, l'adjudant Babin Alexandre, les sergents Chaumeron Victor, Hacault Félix, Groyer Augustin, le caporal Gourichon André, le soldat Raimbault Pierre, du 72e territorial, le sous-lieutenant Celarie, de la compagnie de mitrailleuses d'une brigade; le brigadier Rauch, du 108e d'artillerie lourde; les soldats d'infanterie Garas Gaston, Benich Célestin, Brut Léon, du 209e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le sous-lieutenant Davée Jean, du 71e territorial, le soldat Barbarin Auguste, du 409e d'infanterie.

La *Semaine religieuse* publie le panégyrique de B. Louis-Marie Grignon de Montfort prononcé par Mgr l'évêque d'Angers à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Elle fait savoir que

Digitized by Google

Mgr Rumeau approuve la pétition demandant au Parlement de ne rien voter qui aille contre la liberté qu'ont les mères d'élever leurs orphelins dans les convictions qui sont les leurs. La *Semaine religieuse* publie encore un intéressant article sur « Le sou des écoles chrétiennes » et une liste de souscription.

Un train de 700 blessés allant vers Nantes est passé en gare d'Angers-Saint-Laud.

5 *mai.* — Le Conseil général adopte le vœu suivant de M. Frémy, vœu signé par tous les conseillers : « Les soussignés proposent au Conseil général de compléter ses décisions antérieures rendant hommage à l'héroïsme de nos soldats en saluant tous les vaillants de nos armées de terre et de mer qui, depuis le début de cette terrible guerre, ont su par leur vaillance et leur abnégation atteindre l'apogée de la gloire militaire et du dévouement à la patrie. — Les conseillers généraux émettent encore le vœu : que les cantonnements militaires, source essentielle de main-d'œuvre, existant antérieurement dans le département, soient rétablis le plus tôt possible; — que le nombre des prisonniers existant sur notre territoire départemental, actuellement de 160, soit porté à 1.000; — que les R. A. T. des bataillons de travailleurs et d'étapes de la zone des armées et de l'intérieur aient droit aux permissions agricoles. — Le Conseil général accorde une subvention de 4.000 francs au Syndicat agricole d'Anjou, comme participation du département dans l'achat d'un tracteur automobile pour motoculture.

La Chambre de Commerce d'Angers communique à la presse un avis qu'elle vient de recevoir du Ministre du commerce au sujet des marchandises françaises à bord de navires allemands en Portugal.

Deux trains de blessés sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud. Ils contenaient, le premier 265 blessés évacués

Digitized by Google

des hôpitaux de Vendôme dirigés sur Quimper, le second 910 blessés évacués des hôpitaux de Pithiviers dirigés sur Nantes.

Aujourd'hui ont eu lieu en l'église Saint-Joseph d'Angers les obsèques de M. Samson, ancien maréchal des logis de gendarmerie, président de l'Union des combattants de 1870-1871, vice-président de la Fédération des sociétés d'anciens militaires de Maine-et-Loire, chevalier de la légion d'honneur. Le commandant Petit a prononcé un discours sur sa tombe.

Nous apprenons la mort du capitaine André Picot de Persilhon, du 6e génie, tombé au champ d'honneur le 24 avril, et celle de M. Chicoteau, notaire à Beaupréau, tué par une bombe d'avion.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le commandant breveté A. Beau, du 12e d'artillerie lourde; — à l'ordre du corps d'armée : le maître ouvrier en fer Candide Gustave; — à l'ordre du régiment : le caporal Rohard Auguste, du 115e d'infanterie; le maréchal des logis de liaison au 77e d'infanterie Bastard Auguste; le soldat Michaud Aimé, du 77e d'infanterie.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été conférées au soldat Chauvel Célestin, du 146e d'infanterie.

A la prison d'Angers, un belge condamné à 3 ans de prison par un Conseil de guerre a tenté de se suicider en se jetant d'une hauteur de 7m75 dans une cour. Il s'est brisé les deux jambes et a été conduit à l'hôpital.

Au Cirque-théâtre grand concert organisé par M. Paul Boquel avec la grande cantatrice Mme F. Litvinne, MM. Koubitski, Flament, Chailley. La deuxième partie du programme portait le titre « Scènes de la vie populaire russe » où on applaudit encore les danseurs Albert et Rosa Schkrabshy. A la fin, devant les assistants debout, Mme Félia Litvinne, un drapeau français à la main, chanta

Digitized by Google

un très bel hymne au Tzar de sa composition, puis l'hymne national russe et la Marseillaise.

Par ordre du lieutenant-colonel commandant d'armes un café à Cholet est consigné à toutes les troupes de la garnison pendant deux mois, pour avoir donné à boire à des militaires pendant les heures interdites.

Le Préfet vient d'autoriser dans tout l'arrondissement de Segré une journée de vente d'insignes au profit des hôpitaux de la Société de secours aux blessés de cet arrondissement. Elle aura lieu le 25 juin.

Le groupement de la Presse quotidienne a demandé à la Société de secours aux blessés militaires de l'arrondissement de Segré de réunir tous les vieux papiers, registres, livres.

6 *mai.* — Les familles bénéficiaires de l'allocation prévue par la loi du 5 août 1914 et celles comptant au moins quatre enfants vivants ont droit à l'envoi gratuit par la poste, une fois par mois, à chacun de leurs membres mobilisés (mari, père, fils, petit-fils ou frère) d'un paquet recommandé dont le poids ne devra pas excéder un kilogramme.

Le capitaine Leydet Hubert, du 6e génie, vient de mourir des suites de ses blessures à l'hôpital de Neuilly; il était décoré de la légion d'honneur et de la croix de guerre.

Les journaux publient de nouvelles listes de souscription pour le « Dessert aux blessés », montant à 90 fr. 75.

La Chambre de Commerce d'Angers annonce la création par la Banque de France des lettres de crédit et des chèques barrés dont nous avons parlé.

Un train de 198 blessés évacués des hôpitaux de Pithiviers et se dirigeant sur Quimper est passé en gare d'Angers-Saint-Laud.

Un prisonnier allemand en traitement à Angers à l'hôpital des Arts et Métiers est parti pour Poitiers accompagné d'un soldat du 135e d'infanterie.

Digitized by Google

En présence des réclamations des allumettières à qui les commissions cantonales et d'appel ont refusé l'allocation attribuée aux femmes de mobilisés, le Conseil municipal de Trélazé proteste et décide qu'une délégation se présentera à la Préfecture pour demander réparation de cette injustice; il prend l'engagement de démissionner si cette réparation n'est pas accordée. Il émet en outre le vœu que le Parlement élève le chiffre des allocations à 2 francs pour les femmes et 1 franc pour les enfants.

L'*Intérêt public* de Cholet publie une intéressante lettre de Salonique.

A Cholet, dans la cour de la caserne Tharreau, avec le cérémonial habituel, le lieutenant-colonel Baguerey, commandant d'armes, a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme au sergent Albolois, du 9e tirailleurs.

A Tours, le général Poline, commandant la 9e région, a remis devant le front des troupes, au capitaine Lair, du 68e d'infanterie, la croix de la légion d'honneur et la croix de guerre avec palme.

A Vannes, le colonel commandant d'armes a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme au soldat Courdain, du 135e d'infanterie.

7 *mai.* — Les instituteurs et institutrices qui ont reçu du Ministère de l'instruction publique des plaquettes destinées à être vendues au profit de « L'accueil français » doivent en faire la répartition entre toutes les écoles du canton sous le couvert de l'Inspecteur d'académie ou d'un délégué cantonal. Le produit de la vente sera versé entre leurs mains. « L'accueil français » est l'œuvre de la Fédération des Amicales d'instituteurs et institutrices, qui a placé plus de 3.300 enfants des régions envahies. Ces plaquettes devront être vendues 0 fr. 25.

L'œuvre du Dessert aux blessés a distribué aujourd'hui

Digitized by Google

à hospitalisés 71 fr. 80 de café, 71 fr. 80 de tabac, 103 fr. 05 d'œufs, 140 francs de gâteaux.

Un train de 169 blessés évacués de la région d'Orléans et se rendant en Bretagne est passé en gare d'Angers-Saint-Laud.

L'Étoile-sportive du 3e génie bat Sélection angevine A par 3 buts contre 2; l'équipe du 120e d'infanterie, d'Ancenis, et la Sélection angevine B font match nul par 2 buts à 2.

A la cathédrale d'Angers a été donnée une deuxième audition de la messe de C. Franck par les dames des chœurs et les chanteurs de la Société de Saint-Cécile sous la direction de M. Fichet. L'orchestre du théâtre s'est distingué, comme à la Madeleine, sous la direction de M. Bailly qui chanta de sa belle voix le *Panis angelicus*. M. Huré, au grand orgue, a exécuté avec art deux pièces classiques. Une nombreuse assistance emplissait le vaste vaisseau de la cathédrale. La quête pour les blessés fut fructueuse.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le soldat brancardier Goguelat Eugène; — à l'ordre de la division : le sergent David Auguste et le caporal Hardouin Eugène, du 6e génie; — à l'ordre du régiment : le soldat Davy Stanislas, du 49e territorial; l'infirmier Louise Eugène, du 335e d'infanterie; le caporal Sionneau Auguste, du 44e d'infanterie coloniale.

Deux officiers allemands prisonniers sont arrivés à Cholet et ont été internés au Carmel.

A Baugé procès-verbal a été dressé à un commerçant de Beaumont, près Chinon, pour accaparement et tentative de hausse de denrées alimentaires au-dessus des cours.

8 *mai*. — Afin d'effectuer dans des conditions satisfaisantes les paiements que le Trésor doit faire à l'étranger pour les achats auxquels il procède pour la défense nationale, le Ministre des finances fait appel aux porteurs de titres

Digitized by Google

des pays neutres, Espagne, Suisse, Hollande, Norvège, Danemark, Suède, etc. Ils n'auront qu'à prêter leurs titres au Trésor. L'intérêt de leurs titres s'accroîtra de 25 % et ils recevront un certificat négociable en Bourse.

Un train de blessés évacués des hôpitaux du Loiret et allant sur Nantes est passé en gare d'Angers-Saint-Laud où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie.

Nous apprenons la mort à Paris de M. Gayot, conseiller à la Cour d'appel d'Angers.

La nouvelle coupure des billets de banque de 10 francs sera mise prochainement en circulation.

Le *Journal officiel* donne les renseignements suivants sur la situation agricole en Maine-et-Loire : Les blés, qui avaient souffert de l'excès d'humidité, se sont un peu refaits, mais ils sont en général envahis par les mauvaises herbes. Mêmes observations pour le méteil, l'avoine et l'orge d'hiver. Les semailles d'avoine de printemps se sont, en général, faites dans de mauvaises conditions, contrariées par les pluies et effectuées sur des terres assez mal préparées parfois. Les semailles d'orge de printemps s'achèvent et se sont faites dans de meilleures conditions; cette céréale a remplacé en partie l'avoine de printemps dans les terres qui avaient été préparées pour cette dernière. Les plantations de pommes de terre et de topinambours se poursuivent par un beau temps. Beaucoup de terres destinées aux céréales de printemps vont être plantées en pommes de terre. A la ferme, tous, petits et grands, s'emploient à ce travail. On ne sera fixé sur la surface plantée que du 15 au 20 mai, car dans les terres fortes, imprégnées d'eau, les plantations se feront encore plus tardivement que de coutume. — La taille de la vigne s'est faite à peu près normalement, mais les travaux culturaux sont très en retard, à peine commencés dans certains vignobles. La vigne commence à débourrer. Beaucoup de ceps, que l'on croyait morts par suite des atteintes du mildiou l'année

Digitized by Google

dernière, repartent et donnent quelque espoir à nos vignerons.

A une réunion du Comité du « Dessert aux blessés », le vice-président, M. de Ribier, proviseur du Lycée, a exposé la situation de l'œuvre : le jour de Pâques il a été distribué 1.770 desserts, comprenant : café, cigarettes, confitures, gâteaux et oranges pour la somme de 665 fr. 50; le 7 mai : 1.481 desserts, comprenant : café, cigarettes, gâteaux, œufs frais, pour la somme de 453 fr. 95. Le Comité a reçu 646 adhésions aux souscriptions mensuelles donnant la somme de 1.035 francs, plus un certain nombre de dons, laissant en caisse, au 2 mai, 1.578 fr. 95, tous frais payés. Le Comité décide qu'un dessert, aussi varié que possible, sera distribué tous les dimanches.

Ont été cités : à l'ordre de la division : les soldats Pichard Pierre et Citoleux Alfred, de Brain-sur-Longuenée; — à l'ordre de la brigade : le sergent Ruby Albert, du 409e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le sergent d'infanterie Laporte Gabriel.

Un convoi de 30 camions automobiles de l'armée belge a traversé la ville de Saumur.

9 *mai*. — Au Grand-théâtre d'Angers a eu lieu, sous la présidence d'honneur du Préfet, du général Gendron, commandant d'armes de la place, et du Maire d'Angers, un gala au profit de nos « cols bleus », organisé par le Comité angevin du « Souvenir de la France à ses marins ». Le commandant comte de Champfeu a fait une très intéressante conférence sur le rôle de la marine en temps de guerre, et sur la flotte. On a applaudi Mlle Maillard et l'orchestre du théâtre dirigé par M. Bailly. Un film cinématographique a fait voir l'arrivée à Marseille des soldats russes.

Par arrêté du Maire d'Angers, en date de ce jour, un marché aux fleurs est créé place du Ralliement. Il

Digitized by Google

aura lieu chaque dimanche de 7 heures à 16 heures.

Nous apprenons la mort au champ d'honneur du lieutenant de la Boissière Camille, de l'artillerie, fils du maire d'Avrillé; du sous-lieutenant Lucien Baudouin, du 135e d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur, fils du directeur du groupe scolaire Victor-Hugo, à Angers; du capitaine Vidal, tué à Salonique, fils de l'artiste qui illustra le *Dictionnaire de Maine-et-Loire* de Célestin Port.

Le *Journal officiel* publie le décret autorisant les contribuables à payer leurs impôts avec des chèques.

La croix de guerre avec palme a été remise, à Angers, à M. Boutin, à Mmes Vallepin, Bellanger et Besnard, pour leurs fils et mari morts au champ d'honneur.

164 malades et convalescents évacués des hôpitaux des environs d'Amiens, se dirigeant vers Nantes, sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud. Ils ont été ravitaillés en petits repas par l'infirmerie.

La 14e liste de souscription de la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 1.710 francs.

Le Ministère de l'agriculture a décidé de reporter au 21 mai la date d'application de la taxation sur les avoines et les sons.

Le sous-lieutenant Vauvert, du 68e d'infanterie, instituteur à Saint-Georges-des-Sept-Voies, vient d'être cité à l'ordre du corps d'armée (2e citation).

A Sainte-Gemmes-sur-Loire, le soldat infirmier Ergebault, mutilé de la guerre et titulaire de la médaille militaire, a reçu la croix de guerre en présence de M. le Dr Baruk, directeur de l'Asile d'aliénés.

A Savennières, ont eu lieu les obsèques du soldat Hobé Jean, décédé dans sa famille après avoir assisté aux combats de Belgique et de la Marne. Au cimetière, devant une assistance nombreuse et les conseillers municipaux, le maire, M. Étienne Martin, a prononcé un discours émouvant et patriotique.

Digitized by Google

10 *mai*. — Les journaux impriment une lettre du président de l'Union syndicale des Maîtres-Imprimeurs de France indiquant la situation faite aux maîtres-imprimeurs par les augmentations qu'ils subissent et constatant que la hausse sur les papiers s'élève de 200 à 300 pour cent.

Une nouvelle liste de souscription du « Dessert aux blessés » s'élève à 70 fr. 65.

Il est recommandé aux exportateurs qui expédient des marchandises en Norvège et en Suède de les expédier directement dans les ports norvégiens ou suédois en évitant de les faire transiter par le Danemark.

Le service de la sûreté a dressé une contravention, à Angers, contre une débitante dont l'établissement, qui avait été fermé par ordre de l'autorité militaire, était ouvert et où se trouvaient des soldats.

A été cité à l'ordre du régiment : le soldat Gaultier Pierre, du 71e territorial.

Par ordre du général commandant la 9e région, un café de Cholet sera fermé jusqu'à la fin de la guerre.

Un groupe de 30 prisonniers allemands est occupé en ce moment à des travaux agricoles au Vaudelnay-Rillé. Ce sont pour la plupart des Badois, des Prussiens et des Wurtembergeois.

11 *mai*. — Le Comité central de secours aux Victimes de la guerre fait savoir que plus de 1.500 femmes de l'Anjou, les plus méritantes dans le travail agricole, recevront le 14 mai la récompense publique de leurs efforts.

Nous apprenons la mort du lieutenant Foubert Eugène, du 135e d'infanterie, rédacteur de l'*Ouest* et du *Pays bleu*, tombé au champ d'honneur à Verdun.

Ont été cités à l'ordre du jour de la brigade : le sous-lieutenant de la Borie de Campagne, du 409e d'infanterie ; le soldat Naudin Ernest, agent de liaison ; — à l'ordre du régiment : le soldat brancardier Miette Léon, du 335e d'infanterie.

Digitized by Google

La *Semaine religieuse* reproduit la citation du sergent-fourrier Guérin Fernand, du 32e d'infanterie, clerc minoré et élève du Grand Séminaire, décoré de la médaille militaire. Elle publie des récits du front de l'abbé Giraudeau, vicaire à Feneu, brancardier au 125e d'infanterie, de M. Ernest Brec, sous le titre « Pâques au 77e », une lettre de l'abbé Pineau, aumônier du 135e d'infanterie annonçant à Mgr Pessart la mort de son petit-neveu, le lieutenant Lucien Baudouin.

Dans la cour de la caserne du 135e d'infanterie, à Angers, devant les jeunes soldats de la classe 1917 en armes et avec le cérémonial habituel, le colonel Varlet a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme aux sergents Danger Henri, Maillé Louis, du 135e d'infanterie, au caporal Mallet Eugène, du 90e d'infanterie; aux soldats Cousin Gaston, Fouillet Louis, Hamelin Édouard, Lardeux Eugène, Baudry René, du 135e d'infanterie; Lemaire Fernand, du 32e d'infanterie; Vanhaesbrouck, du 35e d'infanterie; Cormerais Henri, du 65e d'infanterie; — la croix de guerre (ordre du corps d'armée) au sergent Levêque Jean, du 135e d'infanterie; — (ordre du régiment) à l'adjudant Joubert Jean du 71e territorial. — Le colonel Varlet a remis à Mme Dutertre, veuve de l'adjudant Dutertre, du 135e d'infanterie, la croix de guerre avec palme et étoile de bronze de son mari; au capitaine Drouot la croix de guerre, avec étoile d'argent, de son fils, aspirant au 135e d'infanterie ; à Mme Cerisier, la croix de guerre avec étoile de bronze, de son mari, le soldat Cerisier, du 2e d'infanterie, tous les trois tombés au champ d'honneur.

Au Cirque-théâtre, en matinée, a eu lieu une réunion organisée par le Comité angevin de l'œuvre du « Souvenir de la France à ses marins ». La jeunesse des écoles y a applaudi une belle conférence sur la « marine française pendant la guerre » du commandant comte de Champfeu.

Digitized by Google

Mlle Maillard et l'orchestre du théâtre, dirigé par M. Bailly, avaient prêté leur concours.

A l'hôpital n° 8, le général Gendron a remis la croix de guerre au sapeur-mineur Régnier Félix, du 6e génie, et au caporal-fourrier Letournier, du 98e d'infanterie.

Mme Coste a invité les pupilles de l'Orphelinat municipal à la matinée cinématographique donnée au Grand-Théâtre d'Angers et leur a fait une large distribution de gâteaux.

A l'hôpital n° 17 à Angers, devant les dignitaires de la Société de secours aux blessés militaires, le général Gendron a remis la médaille militaire et la Croix de guerre avec palme au caporal Leguay, du 115e d'infanterie, et au canonnier Mollard, du 6e d'artillerie; — la croix de guerre (ordre du corps d'armée) au caporal Lebouq, du 109e d'infanterie, au canonnier Lafontaine Claude, du 85e d'artillerie lourde; — (ordre de la brigade) au soldat Sautet, du 17e d'infanterie; — (ordre du régiment) au sergent Bassard, du 21e d'infanterie, aux soldats Peudenier, du 124e d'infanterie, Gagne, du 86e d'infanterie, Gallot, du 109e d'infanterie.

A l'hôpital auxiliaire n° 11, en présence des dignitaires et du personnel de l'hôpital, le général Gendron a remis la croix de guerre avec palme au sergent-fourrier Daminet Alfred, du 9e de marche des tirailleurs algériens, et la croix de guerre (ordre de la brigade) au sergent Gelineau François, du 277e d'infanterie.

Des ordres très rigoureux viennent d'être donnés à la gendarmerie et aux commissariats spéciaux des gares pour qu'un contrôle sévère soit exercé sur les personnes se rendant dans la zone des armées par les chemins de fer de l'Est et du Nord.

Pour les constructions navales, à Lorient, sont mis à la disposition des mutilés et réformés de la guerre : 10 emplois de manœuvre payés de 3 fr. 20 à 4 francs; 12 de tourneurs, de 3 fr. 20 à 4 fr. 50; 12 de raboteurs, de 3 fr. 20 à 4 fr. 50; 6 de peintres, de 3 fr. 50 à 4 fr. 50; 2 de cordonniers, de

Digitized by Google

3 fr. 20 à 4 fr. 50; 3 de voiliers, de 3 fr. 20 à 4 fr. 50; 1 de tailleur, de 3 francs à 4 fr. 50.

Le Directeur du bureau de recrutement de la main-d'œuvre espagnole, à Hendaye, fait savoir à M. Guillot, propriétaire à Vihiers, qu'il a obtenu du gouverneur d'Alicante, province essentiellement agricole, qu'il laisse sortir de sa province des ouvriers à destination de la France; ces hommes viendront par steamer jusqu'à Cette, d'où ils seront envoyés jusqu'à Vihiers, les frais de voyage ne devant leur être remboursés que 15 jours après leur arrivée.

Le Conseil municipal de Cholet vote un crédit de 100 fr. au Comité franco-belge et une subvention de 920 fr. au Comité local des œuvres de guerre à titre de remboursement d'avances faites dans l'aménagement du théâtre pour l'installation du cinématographe. Il refuse de prendre en considération les demandes d'augmentation du prix du gaz (0 fr. 10 le mètre cube, le 8 avril, et 0 fr. 20, le 14 avril) formulées par la Société continentale, concessionnaire de la ville de Cholet.

12 *mai.* — Il n'est plus accordé de permissions agricoles dans la zone des armées.

Le Ministre de l'agriculture attire l'attention des préfets sur la petite culture et les modestes élevages d'ordre familial. Ils devront dresser une statistique de ces créations et en tirer les conclusions pratiques avec l'aide des sociétés et syndicats agricoles. Les instituteurs et les municipalités seront des auxiliaires précieux en vue d'obtenir et de cultiver des terrains libres. La question des semences et des instruments de travail sera aisément résolue par l'entente des Comités d'action avec les communes et les Caisses de crédit agricole. L'extension des jardins militaires sera un appoint non négligeable. Il convient pardessus tout que les préfets fassent bien comprendre aux populations que les jardins à petite culture sont à

Digitized by Google

la fois pour elles une assurance de bien-être et un acte de patriotisme.

Le *Petit Courrier* publie une interview du matelot breveté Goujon Paul, du contre-torpilleur *Pistolet*, qui a été attaqué par des sous-marins allemands dans la Méditerranée.

Des permissions de 48 heures pourront être accordées mensuellement pendant toute la durée de la belle saison aux militaires embaucheurs ou herbagers de profession appartenant à la zone de l'Intérieur, afin qu'ils puissent se rendre aux principales foires locales, en vue d'y procéder à la vente des animaux prêts à être livrés à la boucherie et à l'achat de ceux qui doivent les remplacer dans les prairies.

Les achats de chevaux pour le dépôt de remonte d'Angers auront lieu le 13 mai à Angers, le 16 à Beaupréau, le 19 à Angers, le 24 à Saint-Florent-le-Vieil, le 25 à Angers.

Les journaux publient une liste des adhésions mensuelles au « Dessert aux blessés » s'élevant à 108 fr. 40.

La Chambre de Commerce d'Angers fait savoir aux intéressés que la légation de Lisbonne recommande aux négociants français propriétaires de marchandises à bord de navires allemands réquisitionnés par le gouvernement portugais de lui envoyer d'urgence les pièces nécessaires.

La médaille militaire a été conférée à l'adjudant Brault, du 77e d'infanterie; au caporal Robin Pierre, du 135e d'infanterie, fils du maire de Brain-sur-l'Authion; au maréchal-des-logis-chef Guillemain, du 25e dragons; à l'adjudant-chef Klein, du 33e d'artillerie; au soldat Chalvet, du 6e génie.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le sergent Houssaye Alphonse, du 6e génie; le brigadier Barbey Maurice et le soldat Sirop Louis, du 33e d'artillerie; — à l'ordre de la division : le sous-lieutenant Duroy Joseph, les brigadiers Lory Alphonse, Guyonnet Octave, les soldats Peslard Fernand, Airault Charles, du 33e d'artillerie;

Digitized by Google

— à l'ordre de la brigade : l'adjudant Lambin Jean, les brigadiers Lebrault Alphonse, Vallet Aurélien, les soldats Messal Jean, Melleray Jean, Grellet Henri, du 33e d'artillerie, le sous-lieutenant Mahon Joseph, l'adjudant Buffard Jean, le sergent Lefrère François, le caporal Cerceau Louis, les soldats Viau Louis, Bellion Jean, Gamelin Jules, Raimbault Pierre, Guérif Eugène, Baron Aimé, Lecuit Pierre, du 72e territorial; — à l'ordre du régiment : les maréchaux des logis Farineau Auguste, L'Hoist Henri, les brigadiers Droin Georges, Fournier Gabriel, Guyonnet Octave, Moine Jean, les soldats Ray Louis, Letrier Maurice, Jeannin Marin, du 33e d'artillerie; le soldat Pichon Paul, du 409e d'infanterie; le soldat Renault Pierre, du 137e d'infanterie.

A Cholet, brillante soirée organisée par le Comité des œuvres de guerre. Elle était présidée par le sous-préfet, le lieutenant-colonel commandant d'armes et M. Mollet, premier adjoint. L'assistance était compacte et la quête fut fructueuse. On applaudit Mme Falaiseau, MM. Chabot, Gaston Marchais, Bleuse, Mme Homo. De très jolis films cinématograhpiques ajoutèrent au charme de la soirée.

Le Comité des œuvres de guerre de Cholet se propose d'organiser pour l'Ascension une exposition d'ouvrages de dames et de travaux de blessés au profit des œuvres locales de guerre.

Sur les fonds destinés aux blessés des formations sanitaires de la place de Cholet, le sous-préfet a fait remettre 50 francs à l'administrateur du sous-centre de mécanothérapie (formation du Paradis).

13 *mai*. — Le Préfet a communiqué à M. le sénateur Bodinier, président du Conseil général, une lettre du général Poline, commandant la 9e région, le remerciant, ainsi que les membres du Conseil général, de l'adresse aux troupes du 9e corps qu'il lui a fait parvenir.

Digitized by Google

Mlle Chevalier, directrice de l'Institution Jeanne-d'Arc, et ses élèves ont fait remettre 60 francs à l'œuvre du « Dessert aux blessés ». Les Élèves de l'École Freppel et du pensionnat de la rue Fulton ont remis à la même œuvre le produit de leur tirelire.

Un facteur venu du département de l'Aisne a été arrêté. Il dépouillait tous les jours 6 ou 700 lettres adressées aux soldats du front par leurs familles et retirait les billets de banque qu'elles contenaient.

Nous apprenons la mort du chef de bataillon en retraite Pelé Charles, chevalier de la légion d'honneur, décédé à Rochefort-sur-Loire, et celle du sous-lieutenant au 113e d'infanterie, Gratien, conseiller municipal de Saumur, tombé au champ d'honneur.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été conférées aux soldats Cousin, Savary, du 135e d'infanterie; Delahaye du 335e d'infanterie; Le Stelaven, Legall du 6e génie; Bordeyne, du 71e territorial

Ont été cités à l'ordre de la division : le sous-lieutenant d'artillerie Boguais de la Boissière Camille; — à l'ordre de la brigade : le sergent Roy Henri, du 409e d'infanterie.

Au Cirque-théâtre d'Angers, « Les 28 jours de Clairette », avec Mlle Lucienne Defresne et M. Henri Aubert, obtiennent un grand succès.

A eu lieu, à Cholet, dans la cour de la caserne Tharreau, avec le cérémonial habituel, une remise de décorations. M. le lieutenant-colonel Baguerey, commandant d'armes, a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme à la famille du sergent Chollet Jean, du 77e d'infanterie; au soldat Bizon François, du 114e d'infanterie; — la croix de guerre (ordre de l'armée) au soldat Birot Jean-Baptiste, du 77e d'infanterie; au sergent Pairault Octave, du 77e d'infanterie, et au soldat Séchet Jean, du 277e d'infanterie — (ordre de la division) au soldat Micheneau François, du 77e d'infanterie; — (ordre de la

Digitized by Google

brigade) au soldat Godin Léon, du 277e d'infanterie; — (ordre du régiment) au soldat Marchal Eugène, du 12e d'artillerie.

Après une vibrante allocution du lieutenant-colonel Baguerey, les « Jeunes » défilèrent crânement au son de la musique militaire.

14 *mai.* — Journée de l'Anjou. — A Angers, dans la cour de la mairie, M. Blanc, maire, entouré des autorités civiles et militaires, des membres du Comité de secours aux Victimes de la guerre, du Syndicat d'Initiative de l'Anjou et de nombreuses personnalités, après la « Marseillaise » exécutée par une musique sous la direction de M. Boyer, a fait l'éloge des femmes de la campagne, qui, depuis le commencement de la guerre ont assuré la culture des terres laissées en souffrance par le départ de leurs maris. M. Planchenault, adjoint au maire, donna ensuite la liste des lauréats et M. Blanc, aidé de M. Grimault, secrétaire général, épingla sur la poitrine de chacune de ces vaillantes, dont nous donnons ci-dessous les noms, la médaille commémorative au ruban vert et jaune. Ce sont : (canton Nord-Est), Mme Jules Guinais, née Marie Proutière, Mme Joseph Halopé, née Célestine Barrault; Mme Renou, née Louise Bardoult; Mme Esnault, née Clémentine Bougère Mme Soret, née Marie Picard; Mme Boisnard, née Léontine Cornet; Mme Janneau, née Augustine Percher; Mme Auzanne, née Marie Avrillon; Mme Seigneur, née Marie Gloux; Mme Marcé, née Marie Gourdon; Mme Caillière, née Joséphine Châtelain; Mme Marin, née Marie Moussu; Mme Pottard, née Madeleine Lamoureux; Mme Chouteau, née Marie Lamoureux; Mme Diard, née Léontine Riaux; Mme Solou, née Marie Audusse; Mme Gourichon, née Eugénie Foucher; — (canton Nord-Ouest) Mme Jules Defays, née Marie Gautier; Mme Pierre Pucelle, née Désirée Blandeau; Mme Holbert, née Berthe Janvier; Mme André Jas-

Digitized by Google

neau, née Joséphine Bary; — (canton Sud-Est) Mlle Marie Pasquereau; Mme Georges Aimée, née Paturel; Mme Planchenault, née Marie Pillet; Mme Henri Desportes, née Marie Baudouin; Mlle Louise Buret; Mme Devalois Marie; Mme Aubé, née Louise Planchenault; Mme Morier, née Louise Leclair; Mlle Derouet.

Une poésie de circonstance, « Les héroïnes », dédiée aux femmes et filles des champs de l'Anjou, fut déclamée par son auteur M. G. La Perrière. Les exemplaires, ornés de dessins de M. Chanteau et imprimés sur les presses de la maison G. Grassin, furent vendus au bénéfice des victimes de la guerre, ainsi qu'un charmant insigne en couleurs, du même artiste, représentant un poilu angevin casqué et sa mère avec la coiffe angevine, imprimé par la maison G. Paré.

Dans l'après-midi, brillant concert au Mail par la musique du 3e génie, pendant lequel les braves soldats de ce régiment chantèrent « Aux armes, petits pioupious », composition de leur chef habile et la « Marseillaise »; puis très jolie foire aux fleurs dans le jardin du Mail, concours de ballonnets et, sur le Champ de Mars, matches de football entre les équipes seconde du Stella-club angevin contre Angers-Université-club et de l'Étoile sportive du 3e génie contre une sélection de joueurs angevins, les deux matches nuls, le premier par 0 à 0, le second par 2 à 2.

Parmi les lauréates du Comité central de Maine-et-Loire de secours aux Victimes de la guerre, les « métayères » des Hospices d'Angers forment un contingent intéressant dont nous donnons ci-dessous la liste : Morannes : Mlle Marie Macé; Mme Gaudin fils; — la Jubaudière : Mme veuve Raimbault; — Bégrolles : Mme Victor Boumard, Mme veuve Louis Charbonnier; Mme Chupin fils; — Andrezé : Mme Charbonnier; Mme Hélène Chupin; — Villedieu : Mme veuve Gerfault, Mme veuve Pierre Boisdron, Mme Joseph Boisdron fils, Mme Fonteneau

Digitized by Google

Charles, Mme Fonteneau Jacques, Mme Thérèse Bossoreil, Mme veuve Suteau, Mme Chéné; — La Tessoualle : Mme veuve Sionneau, Mme Sionneau fils, Mme Hulin fils.

Dans toutes les communes la distribution des médailles aux cultivatrices a revêtu la forme d'une solennité. A Montilliers la médaille a été donnée à Célina Frogé, âgée de 15 ans, et à son frère Maurice, âgé de 14 ans, qui ont continué seuls l'exploitation des fonds paternels.

A Saint-Laurent du Mottay, a eu lieu à la mairie, sous la présidence du maire, assisté du Conseil municipal et des membres du comité agricole, en présence des notabilités civiles et religieuses, la remise des médailles décernées aux fermières dont le courageux labeur a assuré la culture des terres malgré l'absence des maris : Mmes Launay, Toublanc, A. Rontard, Aunillon, Avrilleau, Mesnard. Après un discours du maire, la lecture de « Nos héroïnes » de G. La Perrière clôtura la cérémonie.

A Chemiré-sur-Sarthe, le Conseil municipal, la commission du bureau de bienfaisance et du Comité communal d'action agricole désigna les fermières lauréates du concours de la Journée d'Anjou. Le délégué du Conseil municipal après les avoir félicitées, remit la médaille commémorative à Mmes Chapeau, Chesneau, Goulet, Perthée, Lenoyer et Gabillaud, ainsi qu'une somme d'argent accordée à titre d'encouragement. Un vin d'honneur clôtura la cérémonie.

Au siège du Syndicat d'Initiative de l'Anjou, 24, rue Chevreul a été constitué un groupement régional pour les réfugiés de Meurthe-et-Moselle, des Vosges et du territoire de Belfort. Ont été nommés membres d'honneur : Mme la duchesse de Plaisance, née d'Haussonville; MM. Joxé et Trombert; M. Féry, président de la Société des Alsaciens-Lorrains; M. l'abbé Thiéry, président du Comité meusien; MM. Cochard, président; Velé, vice-président, et Robert, membre du Syndicat d'Initiative. — Ont été élus : MM. le

Digitized by Google

commandant Masson, président; Person, 1er vice-président, Lavallée, 2e vice-président; Maigrat, trésorier; Dourt, secrétaire général; docteur Lafosse secrétaire adjoint; Schmidt, Garreau, Genoux-Prachée, Mlle Marie Lefort, membres. — Les membres du bureau se tiendront à la disposition des réfugiés les jeudis et samedis de 10 à 11 h. et demie au siège du Syndicat d'Initiative.

La princesse Ourousoff, qui depuis un mois habite l'hôtel Saint-Julien à Angers, a remis 50 francs pour la journée de l'Anjou.

Le droit de correspondance et de réception d'argent et de colis postaux a été rendu aux prisonniers français des camps d'Holzminden, Cassel et Friedberg.

Le *Journal officiel* publie un décret taxant le sucre pour la vente en gros : les 100 kilos de cristallisé ou granulé 78 fr 60; en pains 118 francs; raffiné, cassé, rangé en boîtes, caisses et paquets 121 fr. 10 à 123 fr. 25; en morceaux irréguliers 116 francs.

Le Comité central de secours aux Victimes de la guerre a été officiellement prévenu qu'il ait à continuer ses envois de pain aux prisonniers français en Allemagne.

Ont été nommés chevaliers de la légion d'honneur : le capitaine de Rougé Emmanuel, de l'état-major d'une brigade, déjà deux fois cité à l'ordre du jour; le capitaine Dreux Robert, du 173e d'infanterie.

L'œuvre du « Dessert aux blessés » a distribué aujourd'hui à 1.469 hospitalisés : 70 fr. 65 de café, 70 fr. 65 de tabac.

Un aubergiste des Ponts-de-Cé s'est vu dresser procès-verbal pour avoir servi à boire à des militaires de la garnison après l'heure réglementaire.

Un convoi d'autos militaires est passé à Saumur.

A Cholet, la musique des pupilles s'est fait entendre au kiosque de musique du théâtre à l'occasion de la journée de l'Anjou.

Digitized by Google

15 *mai*. — Le Comité de secours aux Victimes de la guerre remercie par la voie de la presse la municipalité d'Angers, les quêteuses, toutes les personnes qui lui ont prêté leur concours et la population qui a su manifester, dans la « Journée de l'Anjou » toute sa sympathie aux blessés et aux pauvres en donnant généreusement.

A la mairie d'Angers a eu lieu la première séance du conseil de révision. Une centaine de jeunes gens, ajournés ou exemptés, étrangers au département, étaient appelés à subir une nouvelle visite médicale. Le Conseil était présidé par M Durant-Farget, vice-président du Conseil de préfecture.

M. Bessonneau, consul de Belgique, informe les jeunes gens belges nés en 1897 que la date d'inscription pour la milice est reportée au 25 mai et qu'ils doivent demander leur inscription par lettre adressée directement au Ministre de l'intérieur au Havre.

Dès le début de la ruée des Allemands le 71e territorial a pris une part extrêmement brillante aux actions défensives dans un secteur des plus exposés. A la suite de cette glorieuse participation à la plus grande bataille de la guerre de nombreuses récompenses ont été décernées aux vaillants chefs et soldats qui ont accompli si magnifiquement leur devoir. Voici la liste des citations à l'ordre du régiment : sergent Bourgeois Louis, caporal Neveu Louis, adjudant Joubert, sergent Ménager, capitaine Roblin, sous-lieutenant Herrouet, caporal Angevin, soldat Alory, soldat Courbeillon Charles, brancardier, sergents Veillon et Pillet, caporal Dansons, soldat Plotteau, caporal Guyard, brancardier au 1er bataillon, sergent Gérault, lieutenant Benoist, adjudant Berthelot, adjudant Rosin, soldat Vallée Maurice, soldat brancardier Godefroy, soldats Chalain, Plonen, Jouneau, sous-lieutenant David, adjudant Delépine, lieutenant Thézé, caporal Cognard, lieutenant Queruau-Lamerie ; — à l'orde de la brigade : sous-lieutenant Gardin, sous-lieute-

Digitized by Google

nant Touteux, soldat Rouchy, brancardier, sergent Delessart, lieutenant Réthoré, sous-lieutenant Lasneret, sergent Huchet, caporal Lethiais Henri, soldats Mellet Pierre, Maurice Henri, Juteau François, Blot François, Réthoré Gabriel, Guiraud Ferdinand, Richereau Auguste, Jubin Victor, Longepée Émile, Adam Charles, Cochard Léon, Souliard Alphonse, mitrailleurs, sous-lieutenant Davée, soldat Repussard.

Nous donnons ci-dessous, par commune les résultats de la « Journée de l'Anjou » organisée par le Comité de secours aux Victimes de la guerre :

Angers, 4.746 fr 50, subvention, 3.500 fr ; Écouflant; 44 fr., subvention, 50 fr ; Plessis-Grammoire, 96 fr 15; Pellouailles, 31 fr 90; Saint-Barthélemy, 32 fr 85; Saint-Sylvain, 36 fr 45; Sarrigné, 22 fr ; Villevêque, 22 fr, subvention, 400 fr.; Avrillé, 16 fr. 50; Beaucouzé, 30 fr.; Bouchemaine, 193 fr. 45; Cantenay-Épinard, 65 fr. 50; Juigné-Bené, 33 fr. 35; La Meignanne, 36 fr.; La Membrolle, 26 fr. 35; Montreuil-Belfroy, 22 fr. 60, subvention, 50 fr.; Le Plessis-Macé, 17 fr. 55; Saint-Lambert-la-Potherie, 50 fr. 30; Andard, 87 fr. 30; Brain-sur-l'Authion, 100 fr. 05; Chalonnes-sur-Loire, 732 fr. 55; Chaudefonds, 41 fr. 50; Denée, 53 fr. 45; Rochefort-sur-Loire, 47 fr. 60; Saint-Aubin-de-Luigné, 33 fr 15; Bécon, 65 fr. 50; La Cornuaille, 80 fr.; Saint-Augustin-des-Bois, 35 fr.; Saint-Clément-de-la-Place, 35 fr.; Saint-Sigismond, 47 fr. 50; Blaison et Gohier, 25 fr.; La Bohalle, 81 fr.; La Daguenière, 70 fr. 35; Juigné-sur-Loire, 66 fr.; La Ménitré, 77 fr. 35; Mozé, 72 fr.; Mûrs, 63 fr. 10; Les Ponts-de-Cé, subvention 50 fr.; Sainte-Gemmes-sur-Loire, 149 fr. 10; Saint-Jean-de-la-Croix, 80 fr.; Saint-Mathurin, 172 fr. 90; Saint-Rémy-la-Varenne, 36 fr. 50; Saint-Saturnin, 32 fr.; Saint-Sulpice, 11 fr.; Soulaines, 32 fr. 15; Béhuard, 25 fr.; Champtocé, 33 fr. 15, subvention, 10 fr.; La Possonnière, 98 fr. 10, subvention, 30 fr.; Saint-Georges-des-Prés, 40 fr.; Saint-Jean-de-Linières, 12 fr.

Digitized by Google

45; Saint-Martin-du-Fouilloux, 22 fr. 60, subvention, 20 fr.; Savennières, 75f r.; Les Alleuds, subvention, 50 fr.; Beaulieu, 36 fr. 45; Brissac, 115 fr.; Le Champ, 43 fr. 30; Chanzeaux, 45 fr. 60; Charcé, 35 fr.; Chavagnes, 45 fr. 60; Faveraye, 26 fr. 75; Faye, 20 fr.; Joué-Étiau, 29 fr. 90; Quincé, 16 fr. 70; Rablay, 126 fr.; Saint-Ellier, 13 fr.; Saint-Lambert-du-Lattay, 31 fr. 10; Saulgé-l'Hôpital, 38 fr. 45, subvention, 15 fr.; Thouarcé, 80 fr.; Vauchrétien, 38 fr. 65; Briollay, 53 fr. 10; Cheffes, 123 fr. 30; Écuillé, 32 fr.; Feneu, 154 fr. 60; Montreuil-sur-Loir, 54 fr. 35, subvention, 10 fr.; Soucelles, 28 fr. 50; Soulaire-et-Bourg, 60 fr. 50; Tiercé, 132 fr.; Luigné, subvention, 30 fr.; Baugé, 150 fr.; Bocé, 35 fr.; Chartrenay, 7 fr. 50; Cheviré-le-Rouge, 23 fr. 25; Clefs, 28 fr. 15; Cuon, 42 fr. 75; Échemiré, 28 fr. 65, subvention, 20 fr.; Fougeré, 30 fr.; Le Guédéniau, 8 fr.; Montpollin, 17 fr.; Pontigné, 20 fr.; Saint-Martin-d'Arcé, 27 fr. 50; Vieil-Baugé, 67 fr.; Beaufort, 191 fr. 35; Brion, 48 fr. 80; Fontaine-Guérin, 23 fr. 65; Gée, 23 fr. 60; Mazé, 154 fr. 25; Baracé, 30 fr.; Daumeray, 66 fr. 50; Durtal, 168 fr.; Étriché, 25 fr.; Huillé, 32 fr. 25; Montigné-les-Rairies, 20 fr.; Morannes, 95 fr. 50; Les Rairies, 40 fr.; Jumelles, 60 fr. 25; La Lande-Chasle 21 fr. 15; Longué, 270 fr. 10; Mouliherne, 25 fr. 15; Saint-Philbert-du-Peuple, 28 fr. 40; Vernantes, 48 fr. 35; Vernoil, 150 fr. 70; Auverse, 25 fr. 35; Breil, 40 fr.; Chalonnes-sous-le-Lude, 9 fr. 30; Chavaignes, 14 fr. 35; Chigné, 14 fr.; Denezé-sous-le-Lude, 40 fr.; Genneteil, 37 fr. 85; Linières-Bouton, 19 fr.; Méon, 25 fr.; Noyant, 91 fr. 55; Parcé, 39 fr.; La Pellerine, 8 fr. 35; Bauné, 60 fr.; La Chapelle-Saint-Laud, 40 fr.; Chaumont, 31 fr. 20; Cornillé, 22 fr. 50; Fontaine-Milon, 28 fr. 80; Corzé, 91 fr.; Jarzé, 41 fr. 55; Lézigné, 35 fr. 90; Lué, subvention, 20 fr.; Marcé, 17 fr.; Seiches, 71 fr. 10; Sermaize, 30 fr.; Andrezé, 28 fr.; Bégrolles, 25 fr. 70; La Chapelle-du-Genêt, 11 fr.; Gesté, 37 fr. 40; Jallais, 87 fr. 60, subvention, 50 fr.; La Jubaudière, 27 fr. 65;

Digitized by Google

Le May-sur-Èvre, 60 fr. 90; Le Pin-en-Mauges, 50 fr.; La Poitevinière, 20 fr. 50; Saint-Léger-sous-Cholet, 15 fr. 20; Saint-Philbert-en-Mauges, 6 fr. 95; Bouzillé, 16 fr. 80; Champtoceaux, 29 fr.; Saint-Laurent-des-Autels, 27 fr.; Saint-Sauveur-de-Landemont, 14 fr.; La Varenne, 5 fr.; La Chapelle-Rousselin, 20 fr.; Chemillé, 110 fr. 25; subvention, 25 fr.; Cossé, 7 fr.; Les Gardes, 12 fr. 40; La Jumellière, 78 fr. 10; Melay, 17 fr. 50; Neuvy-en-Mauges, 30 fr. 50; Sainte-Christine, 10 fr. 80; Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, 7 fr. 10; Saint-Lézin, 32 fr.; La Tourlandry, 18 fr. 40; Chanteloup, 59 fr. 40; Cholet, 692 fr. 75; Maulévrier, 76 fr. 50; subvention, 100 fr.; Mazières, 5 fr. 70; Nuaillé, 6 fr. 10; La Séguinière, 44 fr.; Toutlemonde, 19 fr.; Trémentines, 52 fr. 20; Vezins, 42 fr. 85; Yzernay, 41 fr. 50; Le Longeron, 41 fr. 50; Montfaucon, 73 fr.; Montigné, 31 fr. 20; La Renaudière, 10 fr. 65; La Romagne, 12 fr.; Roussay, 10 fr.; Saint-André-de-la-Marche, 15 fr.; Saint-Crespin, 10 fr.; Saint-Germain, 8 fr. 50; Saint-Macaire, 44 fr. 45; Torfou, 63 fr. 65; La Boissière-sur-Èvre, 19 fr.; Le Fuilet, 20 fr. 25; Saint-Quentin-en-Mauges, 13 fr. 15; Botz, 17 fr. 50; Bourg-neuf-en-Mauges, subvention, 50 fr.; Chapelle-Saint-Florent, 39 fr.50; Montjean, 86 fr. 40; La Pommeraye, 52 fr. 15; Saint-Florent-le-Vieil, 104 fr. 45; Saint-Laurent-de-la-Plaine, 35 fr.; Saint-Laurent-du-Mottay, 30 fr.; Angrie, 51 fr. 50; Candé, 270 fr. 20; Freigné, 28 fr. 35; Loiré, 9 fr. 85; La Potherie, 89 fr. 40; Brissarthe, 36 fr.55; Champigné, 90 fr. 10; Champteussé, 16 fr. 10; Châteauneuf, 121 fr. 70; Chemiré, 43 fr. 75; Cherré, 24 fr. 75; Pontigné, 55 fr.; Juvardeil, 200 fr.; Miré, 108 fr.35; Cherré, 17 fr. 20; Sceaux, 20 fr.; Sœurdres, 40 fr.50; Thorigné, 14 fr. 60; Andigné, 12 fr.; Brain-sur-Longuenée, 72 fr. 50; Chambellay, 60 fr.; Gené, 3 fr.; Grez-Neuville, 52 fr., subvention, 20 fr.; La Jaille-Yvon, 20 fr.; Le Lion-d'Angers, 156 fr.; Montreuil-sur-Maine, 25 fr. 20; La Pouèze, 37 fr. 40;

Digitized by Google

Pruillé, 16 fr.;Vern, 43 fr. 95; Armaillé, 15 fr. 35: Bouillé-Ménard, 11 fr. 30; Carbay, 1 fr.; Chapelle-Hullin, 4 fr. 40; Chazé-Henri, 5 fr. ; Combrée, 116 fr. 50; Grugé-l'Hôpital, 44 fr.; Noëllet, 70 fr. 50; Pouancé, 203 fr. 50; Saint-Michel et Chanveaux, 20 fr.; Le Tremblay, 20 fr.; Vergonnes, 23 fr.; Aviré, 28 fr. 40; Bourg-d'Iré, 32 fr.; La Chapelle-sur-Oudon, 28 fr. 30; Châtelais, 42 fr.; La Ferrière, 27 fr.; L'Hôtellerie-de-Flée, 21 fr. 90; Louvaines, 31 fr. 20; Marans, 26 fr. 50; Montguillon, 13 fr.; Noyant-la-Gravoyère, 16 fr.; Nyoiseau, 40 fr.; Sainte-Gemmes-d'Andigné, 37 fr. 55; Saint-Martin-du-Bois, 70 fr.; Saint-Sauveur-de-Flée, 19 fr. 50; Segré, 314 fr.; Brigné, 19 fr. 80; Concourson, 42 fr.; Denezé-sous-Doué, 39 fr.; Douces, 53 fr. 15; Doué, 38 fr. 75; Martigné-Briand, 14 fr. 25; Montfort, 5 fr. 95; Soulanger, 27 fr.; Les Ulmes, 20 fr. 25; Ambillou, 53 fr.; Chemellier, 28 fr 85; Chenehutte, 5 fr.; Coutures, 53 fr. 50; Gennes, 83 fr. 20; Grézillé, 51 fr. 50; Louerre, 25 fr. 75; Saint-Georges-des-Sept-Voies, 30 fr.; Le Thoureil, 42 fr. 50; Trêves-Cunault, 20 fr. 05; Antoigné, 14 fr. 80; Le Coudray-Macouard, 77 fr. 05; Courchamps, 26 fr. 35; Épieds, 52 fr. 60; Montreuil-Bellay, 149 fr. 50; Le Puy-Notre-Dame, 77 fr. 10; Saint-Cyr-en-Bourg, 31 fr.; Saint-Just-sur-Dives, 43 fr. 30; Saint-Macaire-du-Bois, 26 fr. 60; Le Vaudelnay-Rillé, 20 fr. 15; Allonnes, 106 fr. 75; La Breille, 25 fr.; Nuaillé, 12 fr.; Saumur, 728 fr. 35; Villebernier, 47 fr. 90; Vivy, 41 fr. 40; Les Rosiers, 66 fr. 30; Saint-Clément-des-Levées, 60 fr.; Saint-Lambert-des-Levées, 118 fr. 95; Saint-Martin-de-la-Place, 32 fr.; Artannes, 7 fr. 20; Pont-Fouchard, 10 fr.; Chacé, 70 fr.; Dampierre, 60 fr. 25; Distré, 25 fr. 75; Fontevrault, 143 fr. 10; Rou-Marson, 15 fr. 30; Saint-Hilaire-Saint-Florent, 52 fr. 75; Varrains, 63 fr. 70; Verrie, 16 fr. 60; Aubigné, 49 fr. 10; Les Cerqueux-sous-Passavant, 51 fr. 60; Cléré, 15 fr. 80; Coron, 37 fr. 35; Montilliers, 53 fr.; Passavant, 12 fr.35; La Plaine, 47 fr. 50; Salle-de-Vihiers, 39 fr.; Somloire, 40 fr.; Tigné, 114 fr.;

Digitized by Google

Trémont, 41 fr. 65; Vihiers, 175 fr. 50; — Subventions des communes des Alleuds, 50 fr.; de Brain-sur-l'Authion, 200 fr.; de Champtocé, 10 fr.; de Chazé-sur-Argos, 40 fr.; de Chemillé, 25 fr.; d'Écouflant, 25 fr.; des Gardes, 12 fr. 50; du Louroux-Béconnais, 100 fr.; de Luigné, 30 fr.; de Montreuil-Belfroi, 30 fr.; de Notre-Dame-d'Allençon, 20 fr.; produit de la journée à Parnay, 93 fr. 50; subvention de la commune de Saint-Martin-du-Fouilloux, 20 fr.; versement de la commune de Trélazé (produit de la fête de la Maraîchère), 281 fr. 30; les élèves de l'école libre de garçons de La Jumellière, 70 fr.; la Société d'horticulture d'Angers, 100 fr.; les employés municipaux de la ville d'Angers, 70 fr.; employés et ouvriers du chemin de fer de l'Anjou (21e), 299 fr. 30; les agents-voyers du service vicinal, 73 fr.; les employés et préposés de la manufacture d'allumettes de Trélazé, 50 fr.; les agents-voyers de Maine-et-Loire, 70 fr.; le personnel de l'exploitation des chemins de fer d'Orléans, 131 fr. 75; les fonctionnaires du Lycée David d'Angers, 100 fr.; anonymes et divers 679 fr.; anonymes et divers, 205 fr.; comtesse de la Bourdonnaye, 5 fr.; quête du concert Carlos de Mesquita, 54 fr. 55; concert Boquel, 153 fr. 05; Mme Fruchaud, Segré, 20 fr.; M. Lebreton, Angers, 5 fr.; marquis de Becdelièvre, 5 fr.; anonymes, 100 fr.; M. Delaunay, 10 fr.; M. Boistault, 5 fr.; M. Gelineau, Saumur, 5 fr.; M. Honoré, La Pouèze, 10 fr. M. Narcisse, de la Meignanne, 10 fr.; anonyme, 70 fr.; Sainte-Gemmes-sur-Loire, 10 fr.; Forges, 30 fr.; Avrillé, 25 fr.; Le Marillais, 15 fr.; Saint-Augustin, des-Bois, 100 fr.; Gohier, 45 fr.; Blaison, 90 fr.; Sarrigné, 50 fr.; Saulgé-l'Hôpital, 25 fr.; Noyant-la-Gravoyère, 50 fr.; Liré, 29 fr.; La Poitevinière, 50 fr.; Le Pin-en-Mauges, 50 fr.; La Séguinière, 100 fr.; Saint-Georges-du-Bois, 50 fr.; Jallais, 50 fr.; Champigné, 50 fr.; Saint-Florent-le-Vieil, 10 fr. — Le total des résultats connus et énoncés ci-dessus est de 30.515 fr. pour la « Journée de l'Anjou ».

Digitized by Google

Ont été cités : à l'ordre de la division : le maître-pointeur Guideau Honoré, du 10e d'artillerie ;— à l'ordre du régiment : le soldat infirmier Jousseau Léon, du 71e territorial.

30 prisonniers allemands, sous escorte venant de Nantes et se rendant au Mans, où ils vont travailler, sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud.

Nous apprenons la mort, à la suite de ses blessures, à l'âge de 24 ans, du sous-lieutenant de Blois Robert, du 116e d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur, décoré de la croix de guerre avec palme.

A Rochefort-sur-Loire ont eu lieu les obsèques du chef de bataillon en retraite Pellé Charles, chevalier de la légion d'honneur. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Outy, curé de la paroisse, ami du défunt. Le deuil était conduit par MM. Delaunay, Marçais et le Dr Gaignard. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Engumé, Tijou, Marchand et Leroy. Au cimetière, M. le médecin-major en retraite Strœbel a fait l'éloge du défunt.

16 *mai.* — Il est interdit de laisser circuler les chiens sur la voie publique jusqu'au 1er juillet dans toutes les communes du département à moins qu'ils ne soient tenus en laisse ou muselés.

L'interdiction d'accorder des sursis aux maréchaux-ferrants des dépôts de cavalerie, d'artillerie et du train des équipages est rapportée.

Le sous-lieutenant de la Rochebrochard Hervé, du 114e d'infanterie, a été tué par un éclat d'obus le 7 mai.

A été cité à l'ordre du jour de la division le soldat Guillet René, du 409e d'infanterie.

Une jeune femme de nationalité étrangère, qui, après avoir été internée à Mongazon, avait été autorisée à rester en ville, est partie pour Sniverg.

A l'église Saint-Pierre de Cholet une messe de requiem a été célébrée pour le repos de l'âme du lieutenant-colonel

Digitized by Google

de Malleray, tombé au champ d'honneur le 29 mars. A l'élévation, l'orgue a fait entendre une marche funèbre composée par M. Hervé de Malleray, le plus jeune fils du lieutenant-colonel. Au premier rang se trouvaient les trois fils du défunt : le lieutenant Bruno de Malleray, du 157e d'infanterie alpine, MM. Alain et Hervé de Malleray et M. Robiou du Pont, administrateur général de la marine à Nantes. Le colonel Baguerey, tous les officiers de la garnison et de nombreux amis étaient venus rendre un suprême hommage à la mémoire de cet officier supérieur, qui fut un vaillant soldat et un écrivain de talent.

17 *mai*. — La 15e liste de souscription de la Société de secours aux blessés s'élève à 502 francs.

Sous ce titre « L'autre guerre », le *Petit Courrier* publie un appel adressé aux Angevins par la Ligue anti-allemande de l'Anjou.

D'après les renseignements reçus, parmi les ballonnets lancés à propos de la Journée de l'Anjou, quelques-uns sont tombés dans les Deux-Sèvres, la Vienne, la Haute-Vienne, la Charente, la Charente-Inférieure, la Corrèze, la Dordogne, le Lot, d'autres aux environs de Saumur.

Dans la liste des victimes de l'explosion de la Pallice figurent parmi les disparus : les soldats Gardenne Edmond, du 6e génie, et Mouilleron Cécilien, du 277e d'infanterie.

Plusieurs trains de prisonniers allemands sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud : le premier venant de Tours contenait 160 soldats et était dirigé sur Nantes; le second convoi comportait 20 soldats allemands venant de Poitiers et dirigés sur Chambellay, où ils seront employés à des travaux agricoles; le troisième était composé de 10 officiers allemands venant de Cholet et dirigés sur Tours.

Ont été nommés chevaliers de la légion d'honneur : le capitaine O'Kelly de la Sorinière, du 87e d'infanterie,

Digitized by Google

et le sous-lieutenant Recoquiller Joseph, du 23e d'infanterie coloniale.

Au Blanc, dans la cour principale de l'Hospice, en présence des religieuses, des dames de la Croix-rouge, des autorités civiles et militaires, le chef de bataillon Leguay, du 68e d'infanterie, commandant d'armes, a remis la Croix de guerre au médecin-aide major de 1re classe Eugène Renou, de Villevêque, après avoir dans une chaleureuse allocution rappelé les brillants états de service de notre compatriote et rendu justice à son dévouement. Les honneurs étaient rendus par un piquet du 68e d'infanterie.

18 *mai*. — Le Ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux commandant les régions une circulaire où il est spécifié que l'interdiction d'envoyer certaines catégories de militaires en permission agricole ne s'étend pas à l'emploi de la main-d'œuvre volante, qui doit être utilisée plus que jamais. Il recommande de multiplier et renouveler les permissions de deux ou trois jours, voire d'une journée ou demi-journée.

Dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville d'Angers, a eu lieu le tirage de la loterie des colonies de vacances. Un discours a été prononcé par la présidente, Mme veuve Léon Jagot.

Le général Poline, commandant la 9e région, accompagné d'un de ses officiers d'état-major, s'est rendu au quartier Langlois à Angers; il en a inspecté les services.

La 14e liste de souscription du Comité de l'Anjou pour les Invalides de la guerre s'élève à 2.596 fr. 05. Le total des 14 premières souscriptions est de 54.963 fr. 15.

A été célébrée dans la cathédrale d'Angers, devant une assistance nombreuse, une messe de requiem pour le repos de l'âme du sous-lieutenant Baudouin Lucien, du 135e d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre avec palme, tué glorieusement

Digitized by Google

à l'ennemi le 1er mai. L'autel était garni de drapeaux tricolores. Au premier rang du deuil étaient M. Baudouin, directeur de l'école Victor-Hugo et Mme Baudouin, ses père et mère, Mlle Julien et M. Jean Baudouin, son frère et sa sœur, Mgr Pessard, vicaire général, son grand-oncle. La messe a été dite par le chanoine Pessard, archiprêtre de la cathédrale, grand-oncle du défunt.

Le soldat angevin Lucien Garel, père de 8 enfants, qui était au nombre des prisonniers revenus d'Allemagne et internés en Suisse, est mort à l'infirmerie de Montreux à l'âge de 39 ans. Son corps a été conduit au cimetière de Clarens au milieu d'un concours de 10.000 personnes. En tête du cortège marchait une section du 167e d'infanterie suisse et la fanfare du bataillon qui joua la « Marseillaise » et « Sambre-et-Meuse » tandis que les soldats tiraient des salves sur la tombe. Dans le deuil on remarquait le général Peyrecave, des officiers français et belges, de nombreux soldats hospitalisés dans la contrée et la Société française, enfin les vétérans de l'armée avec leurs drapeaux voilés de crêpe.

Le sapeur du 9e génie Henoff, qui au mois de novembre dernier attaqua et dévalisa à Angers, avec plusieurs autres soldats de son régiment, M. Lelrousse, boulevard du Roi René, et M. Château, quai Ligny, a comparu devant le conseil de guerre à Clermont-Ferrand qui a élevé sa peine à 8 ans de prison.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le caporal-fourrier Saulnier Henri, du 409e d'infanterie, séminariste; — à l'ordre du régiment : l'adjudant Brossard Auguste, du 71e territorial.

A Angers dans une des cours de la caserne Éblé, sous le patronage des officiers du 10e génie, a été organisé un concert en l'honneur de la classe 1917, avec le concours de M. G. Paulin, du grand théâtre d'Angers, M. Sylvain Roc et le caporal Louis Leroy.

Digitized by Google

Nous apprenons la mort au champ d'honneur du médecin aide-major de 1re classe Leroy Victor, fils de M. Leroy ancien bibliothécaire en chef de la ville d'Angers; du capitaine Jean Delaître, du 77e d'infanterie, abbé, professeur au collège Notre-Dame de Niort, fils de M. Delaître papetier à Angers; du lieutenant d'Hattecourt, du 68e d'infanterie, fils du colonel; du caporal brancardier divisionnaire Tranchant Paul; de l'abbé Courant Remi, élève du séminaire des Pères du Saint-Esprit.

La *Semaine religieuse* raconte la visite de Mgr l'évêque à l'institution libre de Notre-Dame-des-Vocations établie à l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil, institution qui édite *L'Écho de Saint-Maur*. Elle publie encore une notice du R. P. dom Besse sur le sous-lieutenant André Joûbert, des détails intéressants sur un certain nombre de prêtres angevins mobilisés, des lettres des abbés Émeriau et Français, professeurs à l'institution libre de Beaupréau.

19 *mai*. — Le bureau de secours aux prisonniers de guerre de Berne communique aux journaux une note faisant savoir que les colis envoyés arrivent assez exactement, mais qu'il ne faut pas en exagérer le nombre sous peine d'encombrer la circulation; que les prisonniers demandent surtout du pain, du biscuit, des conserves, du chocolat, des confitures. Il faut éviter dans les paquets des correspondances secrètes et des envois de liqueurs alcooliques. N'envoyer de l'argent que lorsque les prisonniers en font la demande expresse.

Les Compagnies de chemin de fer accordent une réduction de 50 % sur le tarif général au profit des ouvriers immigrants lors de leur arrivée en France et pour leur voyage entre le point frontière et le lieu où ils sont embauchés, à la condition que ce voyage s'effectue par groupe de 25 ouvriers au minimum.

L'Office national de la main-d'œuvre agricole recrute

Digitized by Google

en ce moment pour l'agriculture des indigènes de l'Afrique du Nord. Il procurera des équipes de 20 ouvriers au minimum cantonnés ensemble, mais pouvant aller travailler isolément. Le prix de revient par homme est de 5 fr. 85; une prime de 40 francs par travailleur doit être versée à l'office le jour de la passation du contrat.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le capitaine Guilmard Louis, du 71e territorial; — à l'ordre de la division : le médecin major de 2e classe Van Vyre, du 335e d'infanterie; le maréchal des logis Crosnier Georges.

L'*Écho régional* nomme les membres de la jeunesse catholique tombés au champ d'honneur et ceux cités à l'ordre du jour.

On signale de nouveaux atterrissages de ballonnets dans les Deux-Sèvres, la Vienne, la Dordogne, la Corrèze Le Tarn, le Lot, le Tarn et Garonne. Ces ballonnets ont été lancés le 14 mai, à Angers, à l'occasion de la Journée de l'Anjou.

Dans un rapport communiqué à l'Académie d'agriculture, M. Bussard recommande de n'envoyer aux prisonniers en Allemagne des haricots qu'après leur avoir fait perdre leur faculté germinative, en les plongeant pendant quatre ou cinq minutes dans l'eau bouillante, afin qu'ils ne puissent être ensemencés par les Allemands.

Parmi les grands blessés rapatriés aujourd'hui d'Allemagne se trouvent les nommés Chenouard, Legal Joseph, Duday Eugène, Guillaume Léon, du 135e d'infanterie.

Nous apprenons la mort au château de Brissac de la comtesse de Trédern, née Say, et celle à Angers du baron de la Grandière.

Les maires d'Angers, Nantes, Le Mans etc., ont tenu sous la présidence de M. Letellier, maire de Tours, une réunion pour examiner les questions relatives à la vie chère.

L'Assemblée générale des « Pupilles de l'école publique »

Digitized by Google

a eu lieu dans la salle du Conseil général à la Préfecture. M. Gérard-Varet, recteur de l'Académie de Rennes, y a prononcé une éloquente allocution. On y a fondé l'œuvre des « Pupilles de l'école publique » qui a pour but de venir en aide aux enfants des écoles laïques dont les pères ont été tués à la guerre.

Mgr Rumeau, de passage à Chemillé, pour la confirmation, a visité l'ambulance installée dans le couvent des Fontevristes et a laissé une offrande pour les blessés. L'un d'eux lui a lu un compliment.

Aux Ponts-de-Cé, il a été recueilli pour l'œuvre du « Dessert aux blessés » 127 fr. 35.

M. Louis Mignot, de Rochefort-sur-Loire, publie dans la *Revue de Viticulture* un très intéressant article sur la situation de la viticulture en Anjou.

20 *mai.* — L'œuvre des « Pupilles de l'école publique » vient de constituer son bureau : président de droit, l'inspecteur d'Académie; vice-présidents, Mlle Petit, directrice des cours secondaires d'Angers, et le Dr Peton, ancien maire de Saumur; secrétaire général, Mme Dieudonné, directrice d'école à Angers; secrétaire, M. Brault, directeur d'école aux Ponts-de-Cé; trésorier, Mme Goulu, directrice d'école à Angers; trésorier adjoint, M. Livet, directeur d'école à Angers. Les adhésions dépassent le nombre de 650.

La médaille militaire et la croix de guerre sont conférées au soldat Hamon, du 71e territorial, au maître pointeur Le Crom, du 33e d'artillerie; au sapeur-mineur Lemesle du 6e génie.

Ont été cités à l'ordre du régiment : le soldat Lombard Henri, du 409e d'infanterie; l'abbé Charon, sous-lieutenant du 64e d'infanterie, le canonnier Bourcier Marcel, du 6e d'artillerie lourde.

La troisième liste de souscription du Comité angevin du « Souvenir de la France à ses marins » s'élève à 1.185 fr.

Digitized by Google

Une nouvelle liste de souscription pour le « Dessert aux blessés » s'élève à 134 fr. 15.

Un convoi de grands blessés évacués d'Allemagne par la Suisse est passé en gare d'Angers-Saint-Laud allant à Nantes.

C'est aujourd'hui qu'entre en vigueur la loi qui accorde aux familles bénéficiaires de l'allocation, ainsi qu'à celles comptant au moins 4 enfants vivants, le droit d'envoyer gratuitement par la poste, une fois par mois, à chacun de leurs membres mobilisés un paquet recommandé dont le poids ne devra pas excéder un kilo.

Au Cirque-théâtre d'Angers ont eu lieu deux intéressantes séances, sous le patronage et au profit du Comité universitaire de la Serbie, avec le concours du prodigieux calculateur Inaudi, de l'illusionniste miss Koki, du ventriloque Léo Bill, du clown Jims.

Les gendarmes du Tertre, à Angers, ont arrêté dans une cabane un sujet du Trentin qui, hospitalisé au dépôt libre de l'ancien séminaire, avait quitté cet établissement le 15 mai.

Le Comité central de secours aux Victimes de la guerre a envoyé à la mairie de Segré un lot de casquettes et sarraux pour les enfants indigents des écoles de garçons et filles de Segré (Saint-Aubin).

A Poitiers, sont arrivés venant d'Allemagne par la Suisse et par Lyon deux grands blessés, dont Eugène Dinday, du 135e d'infanterie, de Saumur. Ils ont été hospitalisés à l'hôpital de la Poste.

21 *mai.* — Le Garde des sceaux vient d'adresser aux procureurs généraux une lettre leur faisant savoir que désormais les actes de l'état-civil mentionneront la croix de guerre comme la croix de la légion d'honneur et la médaille militaire..

Est mort au champ d'honneur : le sous-lieutenant Cailleau Mathurin, du 77e d'infanterie.

Digitized by Google

A été décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palme : le sergent-fourrier Guérin Ferdinand, du 32e d'infanterie, élève au grand séminaire d'Angers.

Un certain nombre d'éclaireurs de France (section d'Angers) ont opéré leur première sortie.

Ont été cités à l'ordre du jour : le conducteur de Charette de la Contrie Bertrand, de la 20e section sanitaire automobile; le soldat Mellet Pierre, du 71e territorial.

L'œuvre du « Dessert aux blessés » a distribué aujourd'hui à 1.426 hospitalisés : 61 fr. 65 de café et 63 fr. 90 de tabac.

Le sous-lieutenant Paul Trannoy, fils de l'ancien proviseur du lycée, vient d'être blessé pour la quatrième fois.

L' *Intérêt public* de Cholet imprime l'extrait d'une lettre d'un prisonnier français en Allemagne rapportée par un grand blessé. Cette lettre confirme la façon abominable dont sont nourris les prisonniers dans le camp où il est interné.

22 *mai.* — A la caserne du génie, à Angers, a eu lieu une importante prise d'armes, à laquelle assistaient plusieurs compagnies des 3e, 6e 9e et 10e génie.

Après une courte inspection, le général Jolly, commandant les dépôts du génie, a remis plusieurs décorations, dont celle d'officier de la légion d'honneur au colonel Coloniès.

Le Préfet, par un arrêté, déclare qu'une session s'ouvrira à Angers dans la deuxième quinzaine de juillet, en vue de la délivrance du certificat de capacité professionnelle prévu par le décret du 24 octobre 1911. Il indique les pièces à fournir et les formalités à remplir.

Les propriétaires et entrepreneurs utilisant des moteurs à essence pour les travaux de battage sont invités à faire savoir au Directeur des services agricoles, à Angers, la quantité d'essence qu'ils consomment habituellement au cours d'une période de battage.

Digitized by Google

Notre compatriote M. Huguet, fils de l'ancien juge au tribunal d'Angers, qui était lui-même président du tribunal de Manoca et s'était engagé à 48 ans dans l'artillerie, vient d'être décoré de la médaille militaire.

A été cité à l'ordre du jour du corps d'armée : le soldat Guéret Louis, de Longué; — à l'ordre du régiment : le soldat Bouché Charles, d'Angers.

L'œuvre des représentations de bienfaisance a organisé au bénéfice des blessés de l'hôpital mixte d'Angers retournant au front, au Cirque-théâtre, une très belle représentation de « l'Arlésienne ». Les artistes ont abandonné spontanément leurs cachets afin qu'un plus grand nombre de soldats puissent recevoir une pièce de 5 francs à leur départ de l'hôpital.

A Brissac ont eu lieu les obsèques de la comtesse de Trédern. Le cortège, à la tête duquel marchait le garde-champêtre de la commune de Brissac, s'est rendu à l'église de Brissac, où avait lieu la cérémonie religieuse. Immédiatement derrière le char funèbre, M. Guilloteau, garde particulier du duc de Brissac, portait le cierge d'honneur. Le deuil était conduit par le duc de Brissac, le comte de Trédern, le comte et la comtesse de Sesmaisons, le comte et la comtesse de Beaumont, enfants de la défunte; le marquis Roland de Brissac, le comte de Moustier et la comtesse, née de Ligne, ses petits-enfants; le prince Amédée de Broglie, son beau-frère, et la princesse; le comte, la comtesse et Mlle de Cossé-Brissac, ses cousins et cousines. La comtesse de Trédern, étant souffrante, n'a pu assister aux obsèques. Les cordons étaient tenus par MM. Laurent Bougère, député de Maine-et-Loire, conseiller général; Milon, conseiller général, maire de Brissac; de Soland, conseiller d'arrondissement, et Huttin, secrétaire particulier de la comtesse de Trédern. De nombreuses couronnes et gerbes, offertes par la famille et les amis de la famille, ornaient le char funèbre et couvraient un lan-

Digitized by Google

dau; on remarquait celles du personnel du château, des ouvriers et fournisseurs, du personnel de l'Isle et de la Tanche Lionnaise. — Suivaient plusieurs sociétés avec leurs bannières, des délégations des sapeurs-pompiers de Brissac, de la Société de secours mutuels de Brissac, de la Chorale Brissacoise, la musique Pannetier, l'école libre de Brissac.

La messe a été dite par l'abbé Gautier, curé de Brissac, assisté de nombreux prêtres d'Angers et des communes environnantes, parmi lesquels le chanoine Dupé, curé de Notre-Dame d'Angers. Pendant la cérémonie, les musiciens non mobilisés de la Société des concerts populaires : MM. Bailly, Bernède, Choisteau, Martelli, Cardon, Becker, Englebert, Fichet, Thomson, Durand, Longaver, Dehosse, Van Erps, Alain, Evrard, Vilhems, Gennetais, Schreurs, sous la direction de M. Archimbaud, de l'Opéra-comique, ont exécuté le programme suivant : Marche funèbre de la *Symphonie héroïque;* la *Méditation*, de Bordier, exécutée en solo par M. Bailly; *La Mort d'Ase*, un quintette, de Mozart, soliste, M. Fichet, et la *Marche funèbre* de Chopin.

Les chants ont été exécutés avec le plus grand talent par M. Brun, de l'Opéra-comique. Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est rendu au mausolée du parc, où le corps a été inhumé dans le caveau de famille.

Loudun va recevoir 5 compagnies d'infanterie comprenant ensemble hommes de la classe 1917, les uns venant du 77e d'infanterie de Cholet, les autres du 135e d'infanterie d'Angers. Les troupes devront arriver le 25 mai.

Le soldat Chapson Francis (de Chateaubriant), territorial du 6e génie, qui avait été fait prisonnier à Maubeuge et interné à Friedrichfelds près Wesel, s'est évadé après 18 mois de captivité et vient de débarquer à Boulogne-sur-Mer.

Digitized by Google

23 *mai.* — La foire d'Angers fut des plus faibles. Il n'y avait pas plus de 20 bêtes. Les quelques cochons qui s'y trouvaient ont été vendus : gros porcs, 215 francs les 100 kilos; courards, 70 francs la pièce. Les veaux se vendaient 160 francs.

Le Président et les membres du Comité d'Angers de la Société de secours aux blessés militaires remercient par la voie de la presse les populations de l'Anjou qui ont participé si généreusement à sa souscription, lui permettant de pouvoir continuer cette année de prodiguer ses soins à nos héroïques soldats.

En l'église Saint-Laud d'Angers a été célébrée, en présence d'une assistance nombreuse, une messe de requiem pour le repos de l'âme du médecin aide-major de 1re classe Leroy Victor du 66e d'infanterie, tué à son poste le 5 mai. Mme Victor Leroy, M. et Mme Lemonnier et les membres de la famille y assistaient au premier rang.

3 prisonniers allemands blessés ont quitté l'hôpital des Arts et métiers à Angers et ont été envoyés à Poitiers.

20 soldats allemands venant de Saint-Jean de Linières où ils travaillaient sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud et ont été dirigés sur Rochefort-sur-Loire, pour y être également employés à des travaux agricoles.

Des instructions ont été données afin que des billets au tarif militaire soient délivrés aux militaires en permission de plus de quarante-huit heures, pour se rendre à la gendarmerie dont dépend la localité portée sur leur titre et revenir à leur point de départ. Lorsque la durée de la permission est inférieure à quarante-huit heures, la formalité du visa n'est pas imposée.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie une intéressante lettre de M. Marcel de Vos, de la Flèche, qui, professeur en Allemagne, fut incarcéré par les Allemands deux jours avant la mobilisation. Épuisé par l'anémie, il vient d'être évacué en Suisse.

Digitized by Google

24 *mai.* — Le Ministre de la guerre a décidé qu'à dater du 1er juin prochain les hommes de renfort des dépôts partiront sur le front avec des pantalons ou des culottes en velours bleu clair, à l'exclusion des effets militaires en drap, qui seront de préférence réservés pour l'hiver. — A partir de cette même date, les entrepôts d'habillement satisferont également, en totalité avec des effets de velours de couleur réglementaire, aux demandes de pantalons et de culottes qui leur seront adressées par les armées.

Le Préfet vient de prendre un arrêté autorisant exceptionnellement, en raison des circonstances actuelles, pendant la période de fermeture, la pêche à l'anguille, mais seulement dans la Loire, l'Authion, le Layon, le Thouet, le canal de la Dive, la Maine, la Mayenne, l'Oudon, la Sarthe et le Loir.

Il a été célébré à Angers 11 mariages par procuration, 8 en 1915 et 3 en 1916; le premier a eu lieu le 5 juin 1915.

Les journaux de Paris reproduisent aujourd'hui le portrait du général de Bazelaire, l'ancien colonel du 135e d'infanterie, qui vient de prendre une part brillante à la bataille de Verdun.

Le sous-lieutenant Dumesnil Gaston, du 106e d'infanterie, député de Maine-et-Loire, vient d'être promu chevalier de la légion d'honneur avec attribution de la Croix de guerre avec palme. Il avait été préalablement cité à l'ordre du régiment et de l'armée.

Ont été cités à l'ordre du jour du corps d'armée : le lieutenant Chouteau René, du 77e d'infanterie, fils du directeur de l'école de la Maraichère à Trélazé; — à l'ordre de la division : le sous-lieutenant Richard André, du 33e d'artillerie, le canonnier Christians Armand, du 5e d'artillerie; — à l'ordre de la brigade : l'adjudant Grellier, du 113e d'artillerie lourde; — à l'ordre du régiment : les lieutenants Trives, Neveu Jacques, l'adjudant Babin Albert, l'aspirant Lefevere Henri; les sous-lieutenants

Digitized by Google

Ferrier, Sohin Henri; les maréchaux des logis Robin Delphin, Quintin René, Pineau Maurice, Arnaud Raymond, Robin Pierre, Paineau Félix, Dion Albert; les brigadiers Tresvaux du Fraval Pierre, Coutonceau Gaston, Auxenelle Marc, Langlois Auguste; les soldats Boulay Auguste, Rabotin Ernest, Charlery Jean, Daniault Georges, Sapineau Louis, Rechard Eugène, Losse Léopold, Pellon Eugène, Perigault Germain, Brault Louis, Renaud Raymond, Rabussier Paul, Bompas Pierre, Bandon Georges, Girault Émile, Pichard Albert, Penet Pierre, Gagneur Alfred, Gibouin Pierre, Larquet Laurent, Crenn Jean, Brouard Albert, Varenne Armand, Maillard Joseph, Corneille Marcelin, Guy Félix, Nicolas René, Lachaume Sylvain, Dupuis Pierre, Boutin Jean, Rouvre Camille, Laurent André, Aubion Pierre, Legendre Fernand, Chaudemanche Joseph, Chambault Émile, du 33e d'artillerie

3 suspects, venant du département du Cher et qui s'étaient précédemment évadés d'un camp où ils étaient détenus sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud. Ils ont été dirigés sur Lorient où ils vont être de nouveau internés.

Le *Journal Officiel* publie un état des cultures en France, à la date du 1er mai 1916. Nous en extrayons ce qui suit concernant le département de Maine-et-Loire : Blé, superficie ensemencée : 131.500 hectares, état des cultures : assez bon; méteil : 1.440 hectares, état des cultures : assez bon; seigle : 5.850 hectares, état des cultures : bon; orge : 9.180 hectares, état des cultures : assez bon; avoine : 28.740 hectares, état des cultures : assez bon.

A Cholet, une messe, où se pressaient de nombreux militaires et amis, a été célébrée à l'église Notre-Dame pour le sous-lieutenant Cailleau Mathurin, du 77e d'infanterie, tombé au champ d'honneur le 5 mai dernier.

25 *mai*. — Les jeunes soldats de la classe 1917 du 135e d'infanterie, qui étaient cantonnés à la caserne de la

Digitized by Google

Brisepotière à Angers, sont partis pour Loudun où ils vont finir de compléter leur instruction militaire par la vie en plein air. Sont arrivés aussi à Loudun les jeunes soldats de la même classe du 77e d'infanterie venant de Cholet. Le total de ces jeunes soldats est de 1.400 pour les deux régiments. La population de Loudun leur a fait un accueil chaleureux. Une réception des officiers a été faite à l'hôtel de ville de Loudun par les conseillers municipaux. Le premier adjoint faisant fonctions de maire leur a souhaité la bienvenue. Une commission s'est répartie ensuite dans les cantonnements où une ample distribution de vin, de gâteaux et cigares fut faite aux soldats. Il a été distribué pour 405 fr. 60 de vin, 113 fr. de brioches, 171 fr. 75 de chocolat et versé 37 fr. 80 au Foyer du soldat.

35 auto-camions venant de Saint-Nazaire et se dirigeant sur le front ont traversé la ville d'Angers. Ils étaient chargés de fils de fer barbelés.

MM. Laurent et Ferdinand Bougère et le duc de Blacas, qui avaient demandé au Ministre de l'agriculture de ramener aux taux antérieurs le montant des salaires exigés pour les prisonniers de guerre, ont reçu de lui une lettre leur disant que la question fait actuellement l'objet d'un examen attentif entre les ministères de la guerre et de l'agriculture.

Les versements d'or effectués dans le département de Maine-et-Loire depuis le 1er juillet 1915 s'élèvent pour Angers à 13.772.000 francs; pour Cholet à 3.803.000 francs; pour Saumur à 4.086.000 francs, soit pour le département à 21.661.000 francs.

Une enquête ayant été faite aux Halles de Paris sur le renchérissement des légumes et ayant prouvé que des manœuvres frauduleuses avaient été pratiquées pour faire hausser les prix sur les lieux mêmes de production, le parquet a expédié quatre commissions rogatoires, dont une à Angers.

Digitized by Google

2 prisonniers allemands venant de Poitiers ont traversé la gare d'Angers-Saint-Laud et se sont rendus à Candé où ils vont travailler. 5 autres soldats allemands prisonniers venant de Nantes sont également passés en gare d'Angers-Saint-Laud et se sont dirigés sur Lyon.

La Cour d'appel d'Angers a condamné, pour vente d'absinthe, à des amendes de 16 à 50 francs, six débitants de la Flèche qui avaient été acquittés par le tribunal de cette ville. Elle a décidé la fermeture du débit de l'un d'eux.

25 grands blessés rapatriés, allant vers Nantes, sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud.

Le Ministre de la guerre a décidé de compléter les opérations déjà effectuées en vue de la relève des boulangers en sursis d'appel.

En exécution des ordres du Ministre de la guerre, sont frappés de réquisition tous les stocks de peaux de moutons existants, qu'il s'agisse de peaux de laine, demi-laine ou rason; sera également frappée de réquisition la production totale des peaux provenant des abats futurs. Les intéressés trouveront tous renseignements utiles à la mairie de leur résidence.

Le *Petit Courrier* imprime un très intéressant récit du premier maître mécanicien Paul Vergeot, actuellement à Salonique, intitulé « Une visite au zeppelin ».

A été cité à l'ordre de l'armée le sous-lieutenant du génie Champeau, instituteur à Noyant.

Par une lettre circulaire au Clergé, Mgr l'évêque prescrit en faveur de la France un triduum à la B. Jeanne d'Arc et la célébration solennelle de sa fête.

La *Semaine religieuse* enregistre la mort de M. l'abbé Ernest Livergnage, élève du grand séminaire, soldat au 66e d'infanterie; elle annonce que M. l'abbé Piron, professeur à Mongazon, a eu les yeux gravement atteints par les gaz asphyxiants; que l'abbé Chupin séminariste, brancardier au 77e d'infanterie, titulaire de la croix de

Digitized by Google

guerre et de la médaille russe de Saint-Georges, a été blessé. Elle imprime en outre les citations à l'ordre du jour de l'abbé Blouin, vicaire à la Madeleine, de l'abbé Liard, professeur à l'institution Saint-Joseph de Baugé, de l'abbé Brec, sous-diacre, de l'abbé Charron, sous-lieutenant, et un fragment de lettre d'un ecclésiastique du diocèse, prisonnier de guerre, interné dans un camp de représailles. On y lit ces phrases : « Ne plus envoyer d'argent par mandat, nous sommes volés. Pour un mandat de 5 francs par exemple, les Allemands touchent de la Suisse 5 marks 30 et ne nous versent que 4 marks 30. »

En raison d'épidémie il est interdit d'accorder des congés et des permissions pour la commune de Gennes.

Mgr Dupont, évêque de Tilaris, de la société des Pères blancs, qui depuis le début de la guerre dessert sa paroisse natale de Gesté, va administrer la confirmation dans le diocèse d'Arras.

26 *mai.* — Le général de division Poline, commandant la 9e région, vient de prendre l'arrêté suivant :

Article 1er. — En semaine l'entrée de tous les restaurants, cafés, cabarets, estaminets et débits de boissons est interdite aux militaires de tous grades, officiers compris, sauf aux heures indiquées ci-après : 1° depuis 5 heures jusqu'à 9 heures (seuls peuvent y être consommés dans cet intervalle le petit déjeuner et les boissons dites hygiéniques; — 2° de 11 heures à 14 heures (pour les restaurants seulement et pour s'y faire servir à déjeuner, mais non uniquement pour y prendre une consommation); — 3° de 17 heures à 21 heures.

Art. 2. — Les dimanches et jours fériés l'entrée de tous les restaurants, cafés, cabarets, restaurants, estaminets et débits de boissons est permise aux militaires de tous grades, officiers compris : 1° de 5 heures à 9 heures; 2° de 11 heures à 21 heures.

Digitized by Google

Art. 3. — Les officiers pouvant être retenus par leur service à des heures notoirement plus tardives que les hommes de troupe, l'accès en tout temps des restaurants et cafés leur est permis de 17 heures à la fermeture desdits établissements.

Art. 4. — L'accès des restaurants, cafés, cabarets, estaminets et débits de boissons est autorisé, sans restriction d'heure, dès l'ouverture de ces établissements, aux permissionnaires étrangers à la garnison. Ces derniers devront être en mesure de présenter leur titre de permission à toute réquisition des autorités ayant qualité pour assurer la police dans la place.

Art. 5. — L'accès des militaires aux terrasses est autorisé pendant les heures d'admissions dans les restaurants. cafés, cabarets, estaminets et débits de boissons.

Le Maire d'Angers fait savoir que les rôles supplémentaires de la contribution des patentes seront mis en recouvrement à partir du 28 mai.

En réponse à deux lettres de M. Laurent Bougère, député, le Ministre de l'agriculture lui a fait savoir qu'il vient de se concerter avec le Ministre de la guerre pour qu'un nouveau contingent de 100 prisonniers soit affecté à l'exécution des travaux agricoles en Maine-et-Loire et qu'il a appelé la bienveillante attention du sous-secrétaire d'état du ravitaillement et de l'intendance sur l'impossibilité où se trouvent les cultivateurs de faire réparer leurs harnais d'attelage.

3 soldats belges détenus à la prison d'Angers sont conduits à la caserne de la Nouvelle-France à Paris.

Sont arrivés en gare d'Angers-Saint-Laud, 88 réfugiés français et belges venant du Pas-de-Calais. Ils ont été conduits à l'ancien séminaire.

Sur commission rogatoire de M. Tessier, juge d'instruction à Paris, M. Mansarrat, commissaire de police des Halles, à Paris, est venu à Angers, ces jours derniers, et s'est

Digitized by Google

rendu avec M. Chalmel, commissaire divisionnaire de la police mobile, à Mazé, où il a interrogé trois propriétaires faisant commerce de légumes, à l'effet de savoir quels étaient leurs prix de vente des carottes aux commerçants parisiens avec lesquels ils sont en relations. Ces prix, qui étaient d'abord de 15 francs les 100 kilos, sont ensuite passés à 26, 30, 40 et 45 francs. Munis de ces renseignements, M. Mansarrat est parti pour Caen, où il doit également enquêter.

Le *Journal officiel* publie la citation suivante à l'ordre du jour de l'armée : le 9e corps d'armée, commandé par le général Dubois : pour l'énergie et la ténacité dont il a fait preuve au cours des derniers combats qui se sont déroulés sans interruption, du 21 octobre au 13 novembre.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : les sous-lieutenants de Bejarry Paul, Levylar Paul, du 25e dragons, le médecin major de 1re classe Monraisse Joseph, l'adjudant Davy Pierre et les soldats Dechaud Henri, du 72e territorial; le sergent Maud Georges, du 71e territorial, le sergent Viaud Georges; — à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant Badet Léon, du 6e génie, déjà cité deux fois à l'ordre de l'armée; — à l'ordre du régiment : le brigadier téléphoniste Richard Joseph, du 33e d'artillerie.

C'est devant une salle comble qu'a eu lieu au Cirque-Théâtre d'Angers la soirée de gala organisée sous le patronage du Comité central de Secours aux Victimes de la guerre avec le concours de toute une pléiade d'éminents artistes parisiens. Tous ont su charmer l'auditoire et ce fut pendant trois heures, un véritable régal artistique; le public a salué d'applaudissements unanimes, Mme Van Garden, de la Scala de Bruxelles, M. Paty, de l'Opéra, Mme Myrtile Hubert, de Fémina, Mlle Maguéra, fondatrice du théâtre Maguéra, M. Jacques Davena, du théâtre des Champs-Élysées, M. R. Renard, du théâtre Antoine et le

Digitized by Google

compositeur Carlos de Mesquita, pianiste-virtuose, premier prix du Conservatoire de Paris.

On vient de décerner à Moulins la croix de la légion d'honneur au lieutenant Gusillon, du 335e d'infanterie, qui, blessé sur le champ de bataille, est en traitement dans cette ville, à l'hôpital n° 21.

27 *mai*. — Avant tout embauchage de main-d'œuvre féminine, les commandants de dépôts ou chefs de service devront exiger des postulantes une déclaration constatant qu'elles n'ont pas travaillé, depuis trois mois au moins, dans un établissement au service de l'État.

Les veuves d'ouvriers décédés des suites de maladies contractées dans les usines de la défense nationale peuvent obtenir sur demande et après enquête un secours éventuel.

Le Maire d'Angers fait savoir qu'une séance de vaccination et revaccination gratuites, aura lieu le dimanche 28 mai au bureau d'hygiène.

Le tribunal correctionnel d'Angers a acquitté le revendeur qui avait été accusé de vol de cuirs et d'autres objets au préjudice de deux maisons de commerce d'Angers; il a condamné à 25 francs d'amende une laitière de Saint-Sylvain qui avait mouillé son lait.

A Angers, procès-verbal a été dressé contre un peintre belge pour avoir imité des dessins de Caran d'Ache, Poulbot, Chéret, Abel Faivre etc., qu'il vendait avec un certain bénéfice.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie sous le titre « Pour les prisonniers de guerre » un éloquent appel de Mlle Yvonne de Romain en faveur surtout des prisonniers appartenant aux départements du Nord et de l'Est, aux régions envahies qui, depuis deux ans bientôt, gémissent sous un joug de fer et de feu, sans que jamais un mot de tendresse, un gage de souvenir ne les atteigne. Elle leur fera parvenir

Digitized by Google

les offrandes qui seront remises à son nom au bureau du *Journal de Maine-et-Loire.*

Le Comité de l'Anjou pour les Invalides de la guerre a tenu, samedi dernier, son assemblée générale trimestrielle, dans l'hôtel de la Chambre de Commerce d'Angers, sous la présidence de M. le vicomte Olivier de Rougé. Il y a été annoncé que le Comité venait d'acquérir au bourg de la Breille, près de Brain-sur-Allonnes, l'ancien orphelinat, en vue de l'installation d'une station sanitaire pour les militaires tuberculeux de la guerre. Cet immeuble, dans lequel pourront être hospitalisés une cinquantaine de malades, a été mis aussitôt à la disposition du Ministère de l'intérieur.

Le Gouvernement a décidé de créer sous le titre de « Médaille de la reconnaissance française » une distinction spéciale, qui comportera trois classes et qui sera exclusivement destinée à reconnaître les services rendus bénévolement au pays pendant la guerre et à l'occasion de la guerre et qui cessera par conséquent d'être conférée dès la fin des hostilités.

Les ajournés et exemptés des classes 1913 à 1917 qui ont été reconnus aptes au service armé par les récents conseils de révision seront incorporés dans la première quinzaine de juillet.

En réponse à une lettre de M. Gaston Dumesnil, député de Maine-et-Loire, le Ministre de la guerre lui fait savoir que la libération des hommes du service auxiliaire est subordonnée à la nécessité d'affecter, dans la plus large mesure possible, les hommes de cette catégorie au remplacement, dans les dépôts, services et établissements ou unités mobilisées, des hommes du service armé et que, dans la 9e région, 26 hommes appartenant aux plus anciennes classes ont été libérés par suite de leur remplacement par des dames dactylographes.

Parmi les vaillants composant la section d'auto-canons

Digitized by Google

qui a descendu un zeppelin à Salonique, se trouve le jeune Renard Eugène, engagé volontaire, de Baugé. Cette section a été citée à l'ordre du jour.

Nous apprenons que le sous-lieutenant Bonneau Louis, de Saumur, est tombé à l'ennemi le 4 mai. Il était décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre.

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud, sous escorte militaire, venant de Tours et se dirigeant sur Nantes, 140 prisonniers allemands.

Un train sanitaire contenant 298 blessés évacués des hôpitaux d'Amiens et se dirigeant vers Nantes est passé en gare d'Angers-Saint-Laud où il a été ravitaillé en petits repas par l'infirmerie.

La médaille militaire est conférée au soldat Rattier, du 71e territorial; aux sapeurs Cornet, Derouet, Bardol, du 6e génie; aux soldats Colette, Baudry, Mazera, du 135e d'infanterie, au sergent Bernier, aux soldats Audfray, Giraud, du 77e d'infanterie.

Le sergent Fillion Jean, engagé volontaire, avocat à la cour d'appel de Paris, conseiller municipal de Paris, fils du greffier du tribunal civil de Baugé, vient de recevoir la croix de guerre, à la suite d'une citation élogieuse que lui a méritée sa belle conduite dans les sanglants combats de Verdun.

Ont été cités à l'ordre de la division : le sapeur téléphoniste Coignard Joseph, du 8e génie; — à l'ordre de la brigade : le caporal Neveu Louis, du 71e territorial; — à l'ordre du régiment : le capitaine Saulou, le lieutenant Querruau-Lamerie, l'adjudant Delepine, les soldats Lavenier Baptiste, Pichereau Auguste, du 71e territorial; le soldat Fusil Joseph, du 409e d'infanterie; le soldat Pontillon Georges, du 1er de marche de zouaves; le brigadier téléphoniste Bazire Édouard, du 2e d'artillerie lourde; — à l'ordre du détachement : le fusilier Bazot Emmanuel.

Digitized by Google

A Saumur, le colonel commandant d'armes a remis dans la cour d'honneur de l'École de cavalerie la médaille militaire et la croix de guerre aux soldats Barbereau, Ferrand Charles, Mortereau Joseph, Ory Étienne, Plaçais Alphonse, du 131e d'infanterie; — la croix de guerre au caporal Pasquier Abel, du 335e d'infanterie; au cavalier Peltier Toussaint, du 21e dragons.

28 *mai.* — Le Ministre de la guerre a fait savoir aux commandants de régions que, pour la fenaison, des permissions agricoles devront être attribuées dans la mesure la plus large aux cultivateurs mobilisés ou rentrant dans la catégorie des auxiliaires, inaptes, convalescents, territoriaux, hommes des dépôts et formations diverses de la zone de l'intérieur. En outre on utilisera jusqu'à la dernière minute, et sous forme d'équipes volantes, les hommes devant partir en renfort dans le délai d'un mois. Le Ministre recommande que les cultivateurs soient le plus possible employés dans leur commune; à la fin de ses quinze jours de permission, le cultivateur pourra obtenir une prolongation de durée égale, sur demande du Comité d'action agricole de sa commune.

Les journaux publient une longue liste de souscriptions pour le « Dessert aux blessés ».

Les personnels des établissements Beauvais et Robin et des Grands moulins d'Angers ont remis chacun une somme de 100 francs à Mlle Diana Gabet pour les blessés de l'hôpital mixte retournant au front.

Le *Petit Courrier* publie une lettre du soldat Lesur Arthur, du 361e d'infanterie, prisonnier en Allemagne, évacué en Suisse.

L'œuvre du « Dessert aux blessés » a distribué aujourd'hui à 1.507 hospitalisés pour 67 fr. 50 de café, 69 fr. 60 de tabac et 150 fr. de gâteaux.

Le Livre d'or de l'enseignement fait savoir que M. Bois-

Digitized by Google

saru, instituteur adjoint à Saint-Hilaire-du-Bois, est mort au champ d'honneur. Ont été blessés MM. Appraillé, instituteur à Linières-Bouton, Boussion à Vernoil, Coutant à Trémentines, Levêque à Montreuil-Bellay, Peneau aux Cerqueux de Maulévrier, Podevin aux Ponts-de-Cé, Rideau à Angers, Uzuret à la Chapelle-du-Genet et Vauvert à Saint-Georges-des-Sept-Voies.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le soldat Berlet Raoul, du 10 chasseurs à pied; — à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant Badet Léon, du 6e génie, déjà cité deux fois; — à l'ordre de la division : le soldat Tixier Eugène; — à l'ordre de la brigade : le soldat Samson Henri, du 77e d'infanterie.

Le Syndicat d'Initiative de l'Anjou a placé dans un certain nombre de communes du département 86 des réfugiés arrivés à Angers le 26 courant : 7 ont été envoyés à Saint-Crespin, 11 à Saint-Germain-sur-Moine, 8 à Blaison, 9 à Saint-Melaine, 9 à Juigné-sur-Loire, 10 à Saint-Jean des Mauvrets, 9 à Vauchrétien, 7 à Saint-Quentin-en-Mauges, 6 à la Cornuaille, 10 à Beaucouzé.

A l'hôpital bénévole 6 *bis* du Lion-d'Angers, dans une cérémonie tout intime, le maire, M. le baron de Cholet, administrateur de l'hôpital, après avoir félicité le soldat Boulain, du 71e territorial, cité à l'ordre du régiment, lui a épinglé sur la poitrine la croix de guerre.

Au cours de sa tournée de confirmation Mgr Rumeau, chez les sœurs de Saint-François à Cholet, a fait faire sa première communion à un blessé et 3 autres ont reçu la confirmation.

Le principal et le personnel du collège de Beaufort demandent aux familles des anciens élèves ayant pris part à la guerre de leur fournir les renseignements nécessaires à l'établissement du Livre d'or du Collège.

Le Conseil municipal de Beaufort a voté 100 francs pour les Serbes; la marquise d'Andigné a versé 50 francs à la même intention.

Digitized by Google

Mlle Sourice Marie-Louise, infirmière à l'hôpital n° 113, à Cholet, s'est vu attribuer la médaille des épidémies.

29 *mai.* — Le Syndicat d'Initiative de l'Anjou, 24, rue Chevreul, à Angers, toujours soucieux d'adoucir la misère de nos frères du Nord et de l'Est de la France et des infortunés belges, leur distribuait périodiquement, l'an dernier, des légumes fort appréciés des ménagères. Pour remplacer ce mode d'assistance qu'il n'a pu continuer, comme aussi pour atténuer, dans une certaine mesure, les conséquences du renchérissement des denrées de première nécessité, le Syndicat d'Initiative de l'Anjou a songé à mettre à la disposition des nombreux réfugiés habitant Angers quelques milliers de mètres carrés de jardins et terrains déjà défrichés que même des mains féminines auront bientôt fait de transformer en potagers familiaux. La jouissance de ces jardins et terrains sera laissée aux concessionnaires pour la durée de la guerre. Dans la mesure du possible, le Syndicat d'Initiative prêtera les outils et fournira les semences nécessaires pour la culture de l'ensemencement, le tout gratuitement. Le Syndicat d'Initiative prie les propriétaires de terrains consentant à en abandonner gracieusement la jouissance pendant la guerre de l'en aviser immédiatement. Il se chargera d'en faire une répartition équitable.

La commission chargée de l'examen des déclarations relatives à l'impôt sur les bénéfices de guerre est ainsi constituée dans le département de Maine-et-Loire : MM. Trédant, trésorier-payeur général; Bory, directeur des contributions indirectes, Audet, directeur de l'enregistrement et des domaines. Il leur est adjoint un secrétaire, employé des contributions directes, qui a voix délibérative.

6 belges considérés comme suspects, venant de Précigné, sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud. Ils étaient

Digitized by Google

escortés de gendarmes et ont été dirigés sur Guéret.

3 soldats allemands prisonniers venant de Noyant-la-Gravoyère sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud, se rendant à Bressuire.

Les patrons maréchaux-ferrants d'Angers annoncent que, vu la hausse des matières premières, ils ont augmenté de nouveau la ferrure des chevaux.

Ont été cités à l'ordre du régiment : les soldats Guilloreau, instituteur au Pin, Body J.-B. du 72e territorial, Oger Paul, du 66e d'infanterie, Chérel Maxime, du 335e d'infanterie.

Le chef de bataillon de Cassaigne de Beaufort de Miramon, chef de bataillon au 18e territorial, passe au 71e territorial.

Procès-verbal a été dressé contre une débitante des Ponts-de-Cé pour avoir servi à boire à des militaires après l'heure réglementaire.

A Trélazé, le commandant de la gendarmerie d'Angers a passé la revue de la brigade.

Au Thoureil ont eu lieu les obsèques de M. Corcé Louis, ancien directeur à Angers des écoles des Justices et Bodinier, délégué cantonal du canton de Gennes. M. Chadoutaud, instituteur à Gennes, a pris la parole sur sa tombe au nom du corps enseignant du canton et au nom de la Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices de Maine-et-Loire.

A Cholet, l'administration de l'Hospice remercie le personnel du tissage Bordage Marc de ses envois en café, chicorée, rhum, tabac et papier à cigarettes pour les blessés et malades en traitement à l'établissement.

Le négociant en vins de Champagne Hermann von Mumm qui, au début de la guerre était interné au camp d'Avrillé et se trouve actuellement au camp de concentration de Lanvéoc, dans la presqu'île de Crozon, avait offert uue somme considérable pour obtenir sa liberté afin d'aller

Digitized by Google

en Suisse rétablir sa santé. Mais le médecin se refuse à lui trouver une maladie.

30 *mai.* — Les familles belges réfugiées en France sont autorisées à envoyer chaque mois, gratuitement, des colis postaux pesant au maximum un kilo à ceux de leurs membres non officiers qui appartiennent à l'armée belge.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme sont conférées aux soldats Kerbourch, Caillault, Roger, Bertron, Fouillet, Quignon, Lardeux, du 135e d'infanterie Manceau, Ragot, Bodin, Bernier, du 77e d'infanterie, et Boyer du 277e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le capitaine Magnant René et le lieutenant Bricard Ernest, du 71e territorial; — à l'ordre de la division et de la brigade : le soldat Galliot Louis, du 409e d'infanterie.

L'agence internationale des prisonniers de guerre invite les familles à se défier des renseignements donnés à propos de soldats disparus dont l'existence serait signalée dans tel ou tel cas et qui n'auraient pas le droit d'écrire : il s'agit souvent de tentatives d'escroquerie.

Le tirage de la tombola du « Souvenir de la France à ses marins » est reculé du 4 au 25 juin.

La troupe des représentations de bienfaisance donnera au Cirque-théâtre d'Angers, samedi et dimanche 3 et 4 juin, des représentations du « Petit Duc ». Pour la matinée du 4, les militaires de la garnison ne paieront que 0 fr. 40 aux secondes, 0 fr. 60 aux premières, 0 fr. 75 au pourtour, 1 fr. au parquet.

Mgr Rumeau, à la clinique Saint-Louis d'Angers, a célébré une messe à laquelle assistaient les blessés hospitalisés. L'un deux a été confirmé.

Au Cameroun se sont signalés deux enfants de Cholet; le sergent Pascreau, mortellement blessé au combat de Milé, et le soldat Richard, du 407e d'infanterie, décoré de la

Digitized by Google

médaille militaire et de la croix de guerre avec palme, blessé grièvement.

Est mort au champ d'honneur, l'adjudant des zouaves Martin Julien, le plus jeune des fils du maire d'Écouflant.

31 *mai.* — Les accords préparés en Angleterre et en France pour réglementer l'approvisionnement de la France en charbon anglais sont arrivés à conclusion. Les nouveaux tarifs pour le fret entreront en vigueur le 1er juin. Pour bâtiments de 2.500 tonnes et au-dessus, le fret Cardiff-Saint-Nazaire sera de 40 fr. 90.

Le Ministre de l'instruction publique a décidé que les distributions solennelles des prix auraient lieu comme en 1915; elles seront présidées par les chefs d'établissements. Les proviseurs et principaux feront connaître à l'assistance les noms des maîtres, anciens élèves et élèves morts pour la patrie, blessés, décorés ou cités à l'ordre du jour.

Les délais de livraison pour le transport des marchandises par chemin de fer, parcours total français, sont augmentés, en grande vitesse, de 24 heures pour un parcours inférieur à 300 kilomètres; de 48 heures lorsque ce parcours atteint ou dépasse 300 kilomètres; — en petite vitesse, de 2 jours lorsque le parcours ne dépasse pas 150 kilomètres et de un jour pour chaque fraction indivisible de 125 kilomètres en sus des 150 premiers kilomètres.

Un insigne, constitué par une fourragère tressée aux couleurs de la croix de guerre, rouge et vert, attachée au bord de l'épaule gauche, faisant le tour du bras gauche et agrafée sur l'épaule, sera porté par tous les officiers et hommes de troupe des régiments et unités formant corps cités à l'ordre du jour de l'armée. A Angers, quelques officiers et soldats portant la fourragère ont été vus circulant dans la ville.

A la Chambre des députés, M. Ferdinand Bougère a

Digitized by Google

pris la parole dans le débat sur la mise en culture des terres abandonnées, à propos de l'amendement Patureau-Baronnet et Henri Cosnier. Il a fait remarquer la difficulté d'obtenir des réparateurs mobilisés pour les machines agricoles et a questionné le Ministre de l'agriculture sur les réquisitions d'immeubles ou d'outils, leur durée d'utilisation, les dommages causés et sur l'ordre dans lequel seront faites les réquisitions.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été conférées au sergent Gaulier, du 6e génie, aux sergents Danger, Brevet, Durand, Devergne, aux soldats Descellier, Descartes, Guitton, Millon, du 135e d'infanterie, au caporal Rottier, aux soldats Surget, Boiteau, Saillant, Mérand, du 77e d'infanterie; aux soldats Papin, Fruchaut Libeau, Pasquier, du 277e d'infanterie; au soldat Hardy, du 335e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du jour de la division : le maréchal des logis d'Andigné Geoffroy, engagé volontaire, conseiller général de Maine-et-Loire; le soldat Loitière Robert, mort au champ d'honneur — à l'ordre de la brigade : le brigadier téléphoniste Boulet Georges, du 49e d'artillerie.

A la salle des Fêtes de l'hôpital n° 8 à Angers, charmante matinée où se donnait la répétition générale des « Romanesques » d'Edmond Rostand avec le concours de Mlle Cahen et de MM. Derennes, Beauny, Deschamps, Fontaine, Richard et Berthon. Y assistaient le général Gendron, commandant d'armes, et beaucoup d'officiers.

A Cholet, est arrivé un officier prisonnier allemand. Le nombre des officiers allemands internés au Carmel est de 62, avec 15 soldats-ordonnances allemands.

Au conseil de revision de Cholet, tous les exemptés, au nombre de 27, ont été maintenus dans cette situation; Sur 182 ajournés des classes 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 77 ont été reconnus bons.

Digitized by Google

A fin mai, la farine vaut 45 francs les 100 kilos, le blé 4 fr. 70 le double-décalitre, les pommes de terre 2 fr. 40 le double-décalitre, le beurre 3 fr. 40 le kilo, les poulets 9 francs la couple, les œufs 1 fr. 75 la douzaine, le bœuf 2 fr. 80 le kilo, la vache 2 fr. 60 le kilo, le veau 3 fr 20 le kilo, le mouton 3 fr. 40 le kilo, le lard 3 fr. 70 le kilo, les bœufs gras 1 fr. 30 le kilo sur pied, les vaches grasses 1 fr. 25 le kilo sur pied, le charbon de terre 180 francs les 1.000 kilos, les bûches de chêne 28 francs le stère, les fagots de chêne de 15 kilos à deux liens 1 fr. 50 la pièce.

Voici à fin mai la situation des cultures en Maine-et-Loire :

Maïs, 250 hectares; état des cultures, bon. — Pommes de terre, 22.500 hectares, état des cultures, bon. — Topinambours, 4.500 hectares, état des cultures, bon. — Betteraves fourragères, 12.000 hectares, état des cultures, bon. — Prairies artificielles, 44.000 hectares, état des cultures, bon. — Prairies temporaires, 4.400 hectares, état des cultures, bon. — Prés naturels, 90.860 hectares, état des cultures, bon. — Herbages, 7.400 hectares; état des cultures, bon. — Vignes, 38.200 hectares, état des cultures, bon. — Lin, 100 hectares, état des cultures, bon. chanvre, 900 hectares, état des cultures, bon. — Porte-graines, 5.850 hectares, état des cultures, bon. — Plantes médicinales, 90 hectares, état des cultures, bon.

***

Les cinématographes ont fonctionné à Angers et dans le département, comme les mois précédents et avec le même succès, pendant tout le mois de mai.

Pendant tout le mois les soins et les pansements habituels ont été donnés de jour et de nuit aux militaires de passage, blessés, malades, convalescents par l'Infirmerie de la gare d'Angers Saint-Laud. Des breuvages ont été distribués, surtout la nuit, aux convalescents et soldats de passage par le personnel de l'infirmerie et par les soins de l'Abri des convalescents du Syndicat d'Initiative de l'Anjou.

Digitized by Google

Nous donnons ci-dessous les noms des militaires décédés à Angers pendant le mois de mai, avec le numéro de leur régiment et l'indication du lieu où ils sont morts:

Hôpital mixte : Foucher Auguste (71e territorial); Roger Joseph (9e C. O. A.). — Hôpital n° 6 : Le Mignot Jean (6e génie). — Hôpital n° 11: Donnole Louis (141e d'infanterie). — Rue Lardin de Musset, 31 : Richard Auguste (6e génie).

Nous donnons ci-dessous, dans l'ordre où ils ont été transcrits à l'état-civil d'Angers pendant le mois de mai, avec indication de leur régiment, du lieu et de la date de leur décès, les noms des militaires ayant leur domicile légal à Angers et décédés hors de cette ville :

Le Guillermic Pierre (147e d'infanterie), Tahure, 30 octobre; Desmars Pierre (4e chasseurs à pied), Douaumont 28 février 1916; Pasquier René (66e d'infanterie), Grenay 22 novembre 1915; Marais Paul (335e d'infanterie), Lesménils, 18 février 1915; Léger Lucien (26e d'artillerie), Villers-Chatel, 25 mai; Le Crom Yves, (33e d'artillerie), Gaudrecourt, 28 décembre; Neuder François (46e d'infanterie), Montluçon, 24 avril 1916; Chesneau René (8e tirailleurs algériens), Poperinghe, 28 avril 1915; Meslé Théophile (77e d'infanterie), Hooge, 30 novembre 1914; Cahoreau Henri (77e d'infanterie), Cholet, 17 décembre 1915; Décobert Arthur (1er d'infanterie), Formicy, 27 août; Freulon Auguste (272e d'infanterie), Bois de la Grurie, 2 mai; Raimbault Louis (328e d'infanterie), Sainte-Menehould, 14 février 1915; Mesnard Louis (114e d'infanterie), Reméréville, 24 août 1914; Échappé Maxime (4e d'infanterie coloniale), Massiges, 27 septembre 1915; Mesnil Louis (135e d'infanterie), La Fère-Champenoise, 12 septembre; Le Goff Yves (209e territorial), Thuizy, 28 octobre 1915; Heitz Joseph (335e d'infanterie), Époye 2 septembre; Guelin Maurice (11e génie), Verdun, 28 mars 1916; Lamoureux Constant (167e d'infanterie), Reillon, 24 mars 1916; Simon Léon (66e d'infanterie) Poperinghe,

Digitized by Google

11 février 1915; Lelièvre Albert (135e d'infanterie), Prosnes 27 septembre 1914; Thierry Arthur (4e chasseurs à pied), Douaumont, 28 février 1916; Maignan Eugène (1er d'artillerie de campagne), Clézentaine, 2 septembre 1914; Maillet Pierre (135e d'infanterie), Ypres, 28 octobre; Guizon Clément (335e d'infanterie), Verdun, 4 avril 1916; Dür Louis (364e d'infanterie), Monthaisons, 2 mars 1916; Bonneau René (9e zouaves), Het-Sos, 16 mai1 915; Huau Albert (10e chasseurs à pied), Hollebeke, 3 novembre 1914, Goutière Édouard (409e d'infanterie), Saint-Cloud, 6 mai 1916; Lamer Charles (135e d'infanterie), Neuville-Saint-Vaast, 30 mai 1915; Leroy Raphaël (176e d'infanterie), Furka, 11 décembre; Beaupérin Fernand (135e d'infanterie), Agny, 25 septembre 1915; Segrétain Raoul (10e génie), Froidos, 9 avril; Bizet Léon (135e d'infanterie), Verloren-hoek, 16 décembre; Lamarre Ernest (10e chasseurs à pied), Wormezecle, 11 novembre 1914; Bellanger Auguste (135e d'infanterie), Verloren-hoek, 16 décembre; Le Pelvé Pierre (28e d'artillerie), Méaulte, 7 janvier 1915; Le Crom Émile (135e d'infanterie), Mourmelon-le-Petit, 27 septembre 1914; Caillaud Alphonse (125e d'infanterie), Zonnebeke, 17 décembre; Gourin Élie (27e chasseurs alpins), Champ de bataille, 27 décembre; Massé Henri (337e d'infanterie), Beaumont, 14 octobre 1914; Mauny Emmanuel (81e d'infanterie), Beauséjour, 16 mars; George Julien (9e escadron train des équipages), Poperinghe, 5 novembre; Gourin Armand (33e d'artillerie), Zonnebeke, 3 novembre 1914; Pasquier Joseph (135e d'infanterie), Prosnes, 27 septembre 1914.

G. Grassin.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Station municipale d'Angers

pendant les mois de Mars et d'Avril 1917

(Altitude : 42 mètres)

Mars 1917

Pression barométrique moyenne : 754^{mm}6 ; minimum absolu : 724^{mm}9 le 7 ; maximum absolu : 775,9 le 10. Écart extrême : 51^{mm}.

Température moyenne sous abri : à 12 heures : 8°8 ; moyenne des minima : 2°04, des maxima : 10°46 ; moyenne des maxima et des minima : 6°25 ; minimum absolu : — 3° le 4 ; maximum absolu : 18°1 le 12.

Humidité relative moyenne : 60,2 ; minimum : 23 le 25 ; maximum : 85 le 2.

Nébulosité moyenne : 6,5 ; moyenne la plus faible : 0 les 16, 17 et 24 ; moyenne la plus forte : 9,3 les 5, 7, 9, 19.

Pluie totale du mois : 50^{mm} en 19 jours ; la plus forte en 1 jour : 16^{mm} le 29.

Fréquence du vent : 8 jours du N., 1 jour du N-N-E., 4 jours du N.-E, 1 jour du l'E-N-E, 1 jour de l'E-S-E., 1 jour du S-E., 1 jour du S-S-E., 3 jours du S-W., 3 jours de l'W., 1 jour de l'W-N-W., 4 jours du N-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde ;

Digitized by Google

5 mètres; moyenne la plus forte : 12 mètres le 20; moyenne la plus faible : 75 centimètres à 1 mètre les 1er, 2, 10, 17; la plus grande vitesse : 15 mètres le 29, à 18 heures.

Rosée : 13, les 2, 3, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 27; brouillard : 1 le 2; gelée : 9, les 3, 4, 8, 9, 22, 23, 24, 25, 28; gelée blanche : 8, les 4, 16, 17, 18, 22, 23, 24, 28; neige : 7, les 9, 19, 21, 22, 23, 27, 29; grêle : 5, les 5, 15, 26, 29, 31; grésil 2, le 21 et le 22; tonnerre : 1 le 5; tempête : 1, le 29.

Avril 1917

Pression barométrique moyenne : 757mm7; minimum absolu : 743mm9 le 2, à 12 heures; maximum absolu : 768mm6 le 26 à 12 heures. Écart extrême : 24mm7.

Température moyenne sous abri : à 12 heures : 11°1; moyenne des minima : 2°69, inférieure à la moyenne normale; moyenne des maxima : 13°81; moyenne des minima et des maxima : 8°25; minimum absolu : — 2° le 8; maximum absolu : 23° le 29.

Humidité relative moyenne : 55,2; minimum : 31 le 1er et le 9; maximum : 95,5 le 4.

Nébulosité moyenne : 4,4; moyenne la plus faible : 0,3 le 22 et le 27; moyenne la plus forte : 10 le 4.

Pluie totale du mois : 64mm en 12 jours; la plus forte en 1 jour 18mm le 3.

Fréquence du vent : 5 jours du N.; 2 jours du N-N-E; 5 jours du N-E; 1 jour de S-S-W; 3 jours du S-W; 2 jours du l'W-S-W; 7 jours de l'W; 2 jours de l'W-N-W; 2 jours du N-W; 1 jour du N-N-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 5 mètres; moyenne la plus forte : 11 mètres le 23; la plus faible : 3 mètres le 5; la plus grande vitesse : 20 mètres le 16, à 18 heures.

Digitized by Google

Rosée : 15, les 5, 6, 8, 16, 17, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 ; gelée : 7, les 2, 5, 8, 11, 12, 13, 14 ; gelée blanche : 13, les 2, 5, 6, 8, 11, 12, 13, 14, 16, 24, 25, 26, 27 ; neige : 3, les 2, 3, 15 ; grèle : 4, les 1er, 2, 3, 15 ; forts coups de vent : les 2, 3, 11, 12, 22, 23.

Arrivée des hirondelles du 25 au 30.

Le directeur de la Station,

J, VERCHALY.

Digitized by Google

Digitized by Google

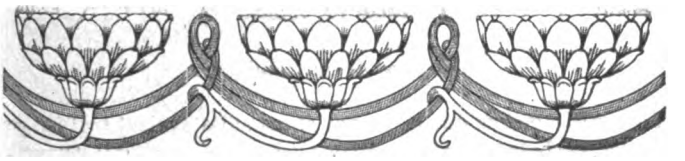

Chronique

Le *Journal de Maine-et-Loire* du 30 mars a publié un très joli article de M. Louis Hogu, intitulé « A propos d'un nouveau poème d'Alphonse Métérié. » Ce poème, « Prière des artistes pour le temps de la paix » a paru dans notre fascicule de novembre-décembre 1916, page 347, mais amputé de deux vers par la censure.

Ces deux vers ayant été publiés dans l'article de M. Hogu, nous nous croyons autorisés de ce fait à reproduire ci-dessous la strophe entière :

Un jour, lorsque ces sombres choses insensées
Finiront, lorsqu' — hélas... — seront comme passées
Tant de douleurs sans nom qui nous semblent sans fin,
Quand la Guerre et la Mort cesseront d'avoir faim,
Lorsque la sainte Paix, innocente et tardive
Paraîtra, balançant sa palme et ses olives,
Seigneur ! le monde alors sera si vieux, si las,
On aura tellement souffert, que, ce jour-là,
Il faudra bien qu'enfin vos mains s'appesantissent,
Car les hommes n'auront plus soif que de justice...
Puis, tout redeviendra comme un pays nouveau,
Plein de commandements et de jeunes travaux.

***

La première session ordinaire du Conseil général s'est ouverte le 16 avril. Deux très beaux discours, que nous reproduisons ci-dessous, ont été prononcés par M. le sénateur Bodinier et par M. le Préfet Fabre.

Digitized by Google

Discours de M. Bodinier.

La terrible guerre que la France et ses alliés avaient tout fait pour conjurer, déchaînée par l'orgueil et la cupidité des Austro-Allemands, continue à sévir. Mais, au milieu des douleurs et des calamités qu'elle suscite, des indices de plus en plus nombreux font entrevoir la victoire certaine des Alliés. La bête allemande, blessée à mort, s'agite dans des convulsions violentes : elle se défend avec la rage du désespoir. Les rêves de domination et d'hégémonie sur le monde qu'elle avait formés s'évanouissent successivement.

En Mésopotamie, la prise de Bagdad par les Anglais et leur jonction avec les troupes russes met fin à ses convoitises orientales.

Ni la révolution intérieure qui vient de se produire en Russie, et qui, au point de vue extérieur, n'est qu'une affirmation nouvelle de la volonté du peuple moscovite de triompher de ses ennemis; ni la fière Pologne qui, quoique envahie, entrevoit sa résurrection et sa liberté et reste indomptable sous le joug de l'envahisseur détesté; ni la guerre sous-marine, intensifiée et pratiquée avec des procédés sauvages, qui ne parvient pas et ne parviendra pas à rompre le blocus qui enserre l'Allemagne, rien, rien ne semble réussir parmi les expédients employés par notre ennemi. Il lui reste le plan de guerre de son idole, le maréchal Hindenburg. Mais là encore je doute que ce plan s'accomplisse comme il avait été prévu et que la prise par nos alliés de milliers de prisonniers et de centaines de canons fasse partie de l'exécution méthodique de ce plan.

Sur le front français, la lutte s'est poursuivie plus âpre que jamais. Après Verdun, l'intangible et héroïque cité, c'est sur la Somme et sur l'Oise l'élan superbe et l'endurance surhumaine des troupes franco-britanniques qui ont repris à l'ennemi d'importants territoires, occupés par lui depuis longtemps et qui nous sont rendus dévastés et ruinés. Avec quelles larmes de joie et de reconnaissance, ces populations, qui ont tant souffert mais qui ont conservé l'invincible espérance, accueillent leurs libérateurs !

L'Allemagne a violé les lois divines et humaines; elle a méconnu tous les usages des belligérants civilisés. Elle est vouée à l'exécration publique, et voilà que tous les peuples de la terre se dressent successivement contre ces nouveaux barbares.

La grande république des États-Unis, qui pendant longtemps semblait vouloir contempler d'au-delà de l'Océan cette lutte gigantesque, vient de prendre parti. L'âme du peuple s'est révoltée devant tant d'iniquités, devant tant d'attentats au droit et à la civilisation. Les États-Unis entrent dans la lice et apportent aux Alliés une force morale supérieure à toutes celles que l'on pouvait espérer et, avec cette force morale, l'appui d'un grand crédit, d'immenses ressources industrielles et commerciales et d'une flotte puissante,

Digitized by Google

bientôt suivie d'une armée qui saura s'inspirer des hauts faits accomplis par leurs voisins, les Canadiens, que les liens du sang et de l'amitié rattachent si étroitement à la France.

Saluons, Messieurs, le grand peuple américain, épris de justice et d'humanité, animé de chevaleresques sentiments de reconnaissance, qui a su à l'heure du péril se souvenir des services rendus jadis, sous Louis XVI, par nos glorieux ancêtres les Lafayette et les Rochambeau.

Dans l'Amérique du Sud, c'est le Brésil qui se lève aussi contre la barbarie germanique. D'autres peuples suivront encore, sans doute.

La guerre de 1914 était européenne, elle devient mondiale.

Le défi allemand, a dit le président Wilson, a été lancé à toute « l'humanité ». La guerre actuelle se transforme en une vraie lutte de la civilisation contre la barbarie.

Dans une récente et inoubliable séance, le Sénat a voté une résolution flétrissant les forfaits allemands qui violent les lois et les usages de la guerre, les actes criminels commis par l'ennemi dans les régions occupées.

Remercions Dieu, Messieurs, de nous avoir fait habiter une province qui n'a pas connu les douleurs et les tyrannies de l'invasion et, en même temps, tendons nos mains secourables vers ceux de nos malheureux compatriotes qui ont tout perdu, fors l'honneur et l'espérance !

Si la durée de la guerre, qui nous paraît si longue, nous apporte des privations et des incommodités, nous les supporterons avec résignation et bonne humeur, en pensant à nos frères des régions envahies.

Unissons-nous enfin, Messieurs, pour envoyer aux chefs et aux soldats de la France et de la Grande-Bretagne, qui combattent coude à coude sur notre front et qui accomplissent chaque jour de si grandes choses, l'expression de notre admiration patriotique et de notre invincible confiance, avec l'aide de Dieu, dans la victoire prochaine.

Discours de M. le Préfet.

Nous vivons des journées immortelles. Les événements qui s'accomplissent en ce moment, tant du côté de la Russie que du côté de l'Amérique, sont parmi les plus formidables et les plus riches conséquences que les hommes aient jamais connues. Digne successeur du président Lincoln qui abolit l'esclavage, le grand président Wilson vient à son tour d'affranchir la conscience humaine. Nous voyons le soleil du Droit et de la Justice se lever enfin dans le monde, par-dessus l'oppression de la force brutale. Et au centre de ce que le président Wilson a appelé « la ligue d'honneur des nations », nous voyons la France dressée sur un piédestal émouvant, parmi l'admiration et, mieux encore, l'amour des autres peuples, tandis que l'Allemagne

Digitized by Google

de qui on peut dire, contrairement à la maxime antique, que rien de ce qui est inhumain ne lui est étranger, est aujourd'hui clouée au pilori d'ignominie.

Ainsi, en attendant la victoire des armes, nous avons dès maintenant remporté la plus magnifique victoire morale. Et, si l'on se reporte à cette séance de votre session d'août 1914 où nous saluions le départ de nos régiments et où nos espérances étaient mêlées d'inquiétude en face du terrible inconnu, nous pouvons mesurer le chemin prodigieux qui a été parcouru depuis lors.

Oui, grâce à la bataille de la Marne, grâce à nos soldats de Verdun, la bête mauvaise est dominée, le monde entier tressaille sous un souffle nouveau qui le conduit vers l'idéal de justice démocratique dont nous avons formulé les principes et dont vous tenons le drapeau. Mais si les plus beaux espoirs nous sont permis, en ce moment où nous entrons dans la phase décisive de la guerre, nous n'en devons pas moins conserver notre sang-froid et tendre notre énergie pour la lutte encore rude qui reste à soutenir. Nous n'avons plus à redouter les angoisses morales que nous connûmes en 1914 et pendant les heures tragiques de Verdun. Mais il serait dangereux de se dissimuler l'importance de l'effort que nous avons encore à accomplir. L'effort militaire appartient à nos soldats et à leurs chefs, et nous savons comment ils s'en chargent. Avec quelle émotion joyeuse nous lisons tous ses jours-ci les communiqués resplendissants qui nous annoncent les succès de nos troupes et les victoires de nos alliés ! Mais est-ce à la lecture et au commentaire des communiqués que doit se borner notre participation aux événements qui bouleversent et transforment l'humanité ? Devons-nous, gens de l'arrière, tandis que nos soldats se battent, rester les spectateurs oisifs ou simplement sentimentaux de leurs héroïques sacrifices, devons-nous attendre de leur seule vaillance le salut de notre pays, et aurions-nous le cœur de profiter de la victoire à laquelle nous n'aurions pris aucune part ? Nul n'a plus le droit d'ignorer que l'issue de la grande guerre doit être l'œuvre de tous, que chacun à sa place et selon ses moyens doit y contribuer de toute sa volonté et de toute son action, et que derrière l'armée combattante il doit y avoir tout le peuple au travail.

Quels que soient la forme et le nom que vienne à prendre la mobilisation civile, elle doit organiser l'arrière en fonction de l'avant et les souder l'un à l'autre jusqu'à la fin victorieuse. Elle doit rappeler à tous qu'il ne faut pas s'installer dans la guerre, mais y servir, et que ce grand devoir s'impose à tous ceux de l'intérieur autant qu'à ceux du front. Servir, quand c'est la patrie seule qui commande, n'est-ce pas la manifestation la plus haute de la liberté ?

D'autres obligations de guerre résultent des conditions de l'époque présente. La tourmente, en se prolongeant, provoque dans tous les pays du monde des difficultés économiques, qui, en France, sont moindres

Digitized by Google

qu'ailleurs, mais qui n'en deviennent pas moins sérieuses. Si elles doivent nous préoccuper, elles ne sauraient nous effrayer, et les populations peuvent avoir la certitude que le Gouvernement, le Parlement, et l'Administration consacrent tous leurs instants, toute leur attention, toutes leurs facultés à s'efforcer de les résoudre ou tout au moins de les atténuer. Je demande aux habitants de Maine-et-Loire de se rendre compte de ces difficultés et de nos efforts et de faciliter notre lourde tâche. Je sais que l'on peut tout attendre de leur acceptation clairvoyante et de leur bonne volonté. Le peuple qui demeura stoïque pendant le terrible combat pour la vie ou pour la mort ne se laissera pas émouvoir par des restrictions matérielles et consentira résolument à toutes les diminutions dans les facilités de son existence comme à toutes les augmentations de son activité qui pourraient lui être demandées.

Il faut seulement pour cela que chacun se pénètre de l'esprit de guerre. Si quelqu'un était tenté de se plaindre, il suffirait de lui montrer ces rapatriés des régions envahies ou des régions récemment libérées que nous voyons arriver dans notre département en groupes douloureux et dignes, où ils sont accueillis avec une pitié fraternelle dont je remercie nos maires et nos populations, et qui, après avoir connu toute la brutalité du joug allemand, ont dû quitter leur terre dévastée, leurs villages en ruines, où ne subsiste plus aucune trace de leur avoir perdu, de leur intimité détruite, de leurs plus chers souvenirs familiaux à jamais disparus, à ce point qu'ils ne possèdent plus rien dans ce monde que la fierté de leur âme française et la haine de l'odieux ennemi (Applaudissements).

Comme nos horizons de l'Anjou paraissent doux et calmes quand on évoque ces horreurs sauvages, et comme nous devons apprécier notre privilège d'en avoir été préservés ! Et, sans même rappeler ce spectacle, les habitants des villes, s'il était nécessaire de hausser leur courage, n'auraient qu'à tourner leurs regards vers les habitants des campagnes, qui nous montrent depuis près de trois ans avec quelle vaillance intrépide on peut faire face aux pires difficultés.

Et c'est ainsi, par notre effort commun, par notre fermeté, par notre persévérance, que nous arriverons avec une âme ardente et résolue à la seule victoire que nous puissions envisager, à la victoire complète, qui sera d'autant plus éclatante et nous sera d'autant plus précieuse que nous l'aurons mieux méritée.

M. le colonel de Castries, qui s'associe aux paroles de M. le Président et de M. le Préfet, fait remarquer que les allusions faites relativement à la dévastation des pays envahis et reconquis ne sont rien auprès de la réalité. Il faut y avoir bivoua-

Digitized by Google

qué, dit-il, pour se faire une idée de cette barbarie. En voyant cette dévastation systématique, l'horreur, l'indignation, montent, grandissent. Les villages sont rasés à niveau du sol et, à quelques centaines de mètres, il est impossible d'en reconnaître l'emplacement. L'ennemi, après le vol, le pillage et l'incendie, s'est servi de centaines de tonnes d'explosifs pour faire disparaître les derniers vestiges des immeubles.

Sur sa demande, le Conseil Général vote la motion suivante :

Le Conseil Général de Maine-et-Loire est soulevé d'indignation par les dévastations et les attentats qu'a commis, en se retirant, l'odieux envahisseur de notre territoire.

De pareils actes ne sont pas une régression à une barbarie quelconque, si loin qu'on remonte dans l'histoire; ils marquent pour l'humanité, un geste inconnu, geste destiné à épouvanter l'âme française, mais dont le résultat a été de surexciter au paroxysme nos sentiments de haine et de vengeance.

C'est pourquoi le Conseil Général s'associe à la manifestation du Parlement et du Gouvernement qui, après avoir flétri et voué à la malédiction la race infâme, ont déclaré que la paix ne saurait préserver du châtiment qu'ils ont mérité ceux qui se sont rendus coupables de pareil forfaits.

En outre le Conseil Général de Maine-et-Loire adresse aux Assemblées départementales du Pas-de-Calais, de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne, pour être transmise aux populations libérées de l'invasion, l'expression de sa plus fraternelle sympathie.

***

Dans sa séance, le 16 avril, le Conseil général a approuvé la motion suivante présentée par son président M. Bodinier et signée de 18 membres de l'assemblée départementale,

« Voulant appeler, par un acte de foi solennel et public, les bénédictions de Dieu sur la France et sur ses soldats qui la défendent avec tant de vaillance; convaincus que cet acte de foi correspond aux sentiments des populations qu'ils représentent les conseillers généraux soussignés ont demandé à Sa Grandeur Mgr l'Évêque d'Angers de vouloir bien célébrer une cérémonie solennelle où des prières publiques seraient dites pour la France et pour le repos de l'âme des soldats morts pour la Patrie. »

Les prières solennelles demandées par le Conseil général ont eu lieu à la Cathédrale, jeudi soir 19. La cérémonie a été superbe et très émouvante. Une foule énorme, qui ne put

Digitized by Google

entrer tout entière et qui remplissait jusqu'aux galeries de la Cathédrale, avait répondu à l'appel du Conseil général et s'unissait dans la même affirmation de sa foi, de prière pour nos morts, et la même supplication à Dieu pour le succès de nos armes. Monseigneur présidait, entouré de ses vicaires généraux, du chapitre, de Mgr Pasquier, de tous les curés des paroisses d'Angers. Étaient présents : MM. Bodinier et Fabien Cesbron, sénateurs; L. et F. Bougère, duc de Blacas, de Grandmaison et Jules Delahaye, députés; Bodinier, sénateur, président; de Blacas et Blachez, vice-présidents; de la Guillonnière, président de la commission départementale; Grignon, ancien président; du Bouchet, colonel de Castries, comte du Reau, marquis de la Bretesche, comte de Fougerolle, de Grandmaison, duc de Plaisance, Desnoës, comte de Villoutreys, comte de la Bourdonnaye, L. Bougère, comte de Livonnière, comte Jean d'Andigné, de Jumilly; Bain et Huault-Dupuy, conseillers d'arrondissement; Bruas, Joseph Joûbert, colonel Couilleau, Mahier, conseillers municipaux d'Angers; de nombreux officiers et soldats, les représentants de la Croix-Rouge et des œuvres catholiques d'Angers.

Après le chant d'un cantique « Au Sacré-Cœur » par la Maîtrise, Monseigneur est monté en chaire et a prononcé une très belle allocution, imprimée in-extenso dans la *Semaine Religieuse* du 29 avril. Après avoir remercié les membres du Conseil général, profondément émus des maux de la patrie et non moins pénétrés de la reconnaissance sans bornes que la nation doit à ses glorieux enfants morts pour sa défense, préoccupés aussi d'obtenir que Dieu protège la France et accorde la victoire de ses armées, du geste qui les honore, l'éloquent prélat, dans un langage élevé, fit ressortir l'opportunité et l'efficacité de la prière.

Sa Grandeur donna ensuite l'absoute. MM. G. Bodinier, président du Conseil général; de Blacas et Blachez, vice-présidents, et de la Guillonnière, président de la Commission départementale, tenaient les cordons du poêle; ces deux derniers ont eu leurs fils glorieusement tués à l'ennemi et cette absoute fut particulièrement émouvante. Après le chant du *Credo*, du *Parce Domine*, du *Panis Angelicus*, de l'*Ave Maris Stella* par notre excellente Maîtrise, la bénédiction du Saint-Sacrement fut donné par Mgr Pessard. Et la foule après avoir prié avec

Digitized by Google

ferveur pour la France et dos soldats morts, se retira très impressionnée.

***

Le 1er avril avait lieu dans la cour de l'Hôtel de ville d'Angers une remise solennelle de décorations et de diplômes d'honneur aux familles des soldats morts pour la patrie. Sous le péristyle se trouvaient MM. le préfet Fabre, le docteur Barot, maire d'Angers, en permission, M. Blanc, maire intérimaire d'Angers, le général Estève, entourés des autorités civiles et militaires et d'un grand nombre de notabilités. Les familles des soldats défunts et les sociétés patriotiques et d'anciens militaires étaient dans la cour groupées autour du commandant Petit, président de la Fédération.

Quand le colonel Varlet, commandant d'armes, eut, après une courte inspection, remis une croix de chevalier de la légion d'honneur, quelques médailles militaires et des croix de guerre, les membres des familles s'approchèrent du péristyle et là M. le préfet Fabre leur adressa quelques paroles émues. Prirent ensuite la parole M. le docteur Barot et M. Blanc, puis ce dernier, assisté de M. Grimault, secrétaire général de la Mairie, remit des diplômes aux familles d'un certain nombre d'Angevins morts pour la Patrie. La cérémonie fut vraiment impressionnante.

Nous reproduisons ci-dessous l'émouvant et patriotique discours prononcé par M. le docteur Barot.

Puisque le hasard a fait coïncider ma permission avec une remise solennelle de diplômes aux familles des soldats morts pour la Patrie, j'avais le devoir de venir, par ma présence, rendre un public hommage à la vaillance de ceux que vous commémorez et dont quelques-uns furent pour moi des camarades de régiment.

Mais en me retrouvant, après trente-deux mois d'éloignement, devant notre maison commune, à cette même place où tant de fois nous avons réuni — pour leur remettre aussi des diplômes — les vétérans des années d'amertume, les soldats de 1870, tandis qu'une foule joyeuse les entourait et les fêtait aux accents de fanfares guerrières — en voyant, dans ce même cadre — au milieu de l'immuabilité apparente des choses — la cérémonie de ce jour : ces soldats si différents de ceux dont la jeunesse vibrait au soleil du 14 juillet 1914 sur la place La Rochefoucault-Liancourt; ces familles silencieuses, dans le regard desquelles se lit la gravité des douleurs

Digitized by Google

fièrement acceptées et noblement supportées; ces spectateurs dont les rangs me laissent deviner tant d'absences définitives que je n'ose les dénombrer, je ne puis me défendre d'une émotion profonde.

Malgré moi, je remonte vers le passé : je revois, par ces chaudes journées d'août, le départ impressionnant de nos troupes, le défilé des régiments de l'Anjou sur ces boulevards, dans une atmosphère vibrante d'enthousiasme, de concorde, d'énergie et d'espoir, où il semblait à tous que tant de courage, d'ardeur et de jeunesse dussent avoir promptement raison du destin.

Il fut dominé et fixé, certes... Mais de quel prix dûmes-nous payer ce résultat!.. C'est alors que ma pensée se reporte vers ces collines, ces plateaux, ces vallées de la Moselle, de la Meuse, que j'ai quittés hier et que je retrouverai demain, vers ces forêts d'Argonne, vers ces plaines de la Somme ou de l'Artois, et partout j'y retrouve le même spectacle : une multitude de petites tombes, sous lesquelles dorment nos camarades, — émergeant à peine du sol — pieusement entretenues par les soldats des cantonnements proches ou les écoliers des villages encore habités.

Elles sont toutes semblables et toutes modestes.

Beaucoup sont disséminées au hasard des combats, le long des routes, en pleins champs, au fond de fossés ou de ravins, aux lisières des bois, aux carrefours des chemins, dans les cratères d'obus ou de mines... Ce sont les sépultures de ceux que la mort brutale atteignit du premier coup et qui sont tombés à leur poste de bataille, dans l'ardeur de la lutte sainte ou dans la joie de la victoire entrevue.

D'autres ont été groupées auprès des cimetières ruraux, autour des églises lorraines dévastées, à côté des nombreuses formations sanitaires improvisées en rase campagne : ce sont les sépultures de ceux que nous avons essayé d'arracher à la mort, sans y pouvoir parvenir...

Sur toutes ces tombes se dressent de simples croix qu'éclaire la cocarde tricolore du Souvenir... elles sont décorées : certaines ont des couronnes, toutes ont des fleurs; elles sont alignées comme pour une suprême parade et elles groupent côte à côte soldats et officiers, Français de France et Français des Colonies, riches ou pauvres, chrétiens ou musulmans, en une égalité tranquille et sublime qui n'a de supérieure que la sereine égalité de leur sacrifice.

C'est ainsi qu'ils reposent là-bas, vos fils, vos époux et vos pères, dont l'héroïsme vous préserva de l'invasion et limita les désastres de l'agression.

Ils dorment près de nos frontières, compagnons, jusque dans la mort, de ceux qui leur survivent et qui continuent, sans fatigue, la grande lutte.

C'est un émouvant spectacle que de voir avec quel soin les poilus imberbes ou grisonnants, briscards ou bleuets, veillent sur les sépul-

Digitized by Google

tures de nos morts, avec quelle attention ils remplacent les fleurs fanées, ils rétablissent les inscriptions que le temps efface; avec quel calme simple et confiant ils vont se recueillir près des tombes de leurs amis ou de leurs aînés.

C'est qu'elles sont singulièrement éloquentes, ces tombes. De leur contemplation on revient toujours meilleur et plus décidé.

Suivant les endroits qu'elles jalonnent, elles disent, à qui sait les comprendre, toute l'épopée de la guerre : l'ivresse enthousiaste des premières poussées en Alsace et en Lorraine, puis le recul pas à pas, la résistance farouche, suivis de l'effort libérateur de la Marne; elles datent nos assauts opiniâtres contre les tranchées profondes où se sont terrés les ennemis; elles content les patrouilles audacieuses, les coups de main hardis; elles disent aussi les traîtrises des liquides enflammés ou des gaz suffocants... elles rappellent à ceux qui seraient tentés de l'oublier trop tôt que les barbares souillent encore le sol de France; que des Français sont encore captifs en terre étrangère; que des attentats sans nom ont été et sont encore commis contre des femmes, des vieillards sans défense, des enfants au berceau et que tant que la victoire réparatrice n'est pas obtenue notre tâche n'est pas achevée.

Ces tombes sont comme le mot d'ordre impérieux qui doit vaincre toute lassitude, réveiller tout fléchissement, refouler toute plainte et entretenir chez les alliés la volonté farouche et nécessaire d'en finir une bonne fois, pour toujours.

Une heure viendra où dans le calme de la paix retrouvée, dans la gloire des réparations attendues, nous irons en pélerinage recueillir, là-bas, les restes de nos héros pour les rapporter triomphalement au milieu de leur cité natale.

Ce jour-là, eux et vous, serez glorifiés comme il convient et nous saurons entendre le grand enseignement de leur vie et de leur mort.

Jusque-là c'est à vous seuls, parents, femmes, enfants des « Morts pour la Patrie », de les suppléer.

Dépositaires de leur foi, de leur vaillance, de leur idéal, il vous appartient d'imposer autour de vous le culte de leur énergie.

Lorsque vous entendrez des égoïstes se plaindre des misères courantes, gémir pour quelques privations matérielles en sucre, en beurre ou en charbon, lorsque vous entendrez des esprits chagrins critiquer tout ce qui se fait, parce que les événements actuels troublent leurs mesquines et routinières habitudes..., fièrement, hautement dites-leur : Silence, nos enfants sont morts.

Si vous venez à rencontrer des pessimistes qui par des nouvelles fausses ou exagérées tentent d'abattre le courage populaire, des politiciens aveugles, auxquels la terrible épreuve n'a rien appris, et qui essayent de réveiller les querelles stupides ou les agitations

Digitized by Google

stériles de jadis, n'hésitez pas, criez-leur bien haut : Silence, nos hommes sont morts.

Enfin si, la guerre se prolongeant longtemps peut-être encore, des enrichis du jour, des jouisseurs éhontés, des gens à courte vue mais à gros appétits voulaient infiltrer dans les masses l'idée néfaste d'une paix prématurée... marchez sur eux et criez toujours plus haut : Silence, nos pères sont morts.

C'est justement parce qu'ils sont morts, ces soldats du Droit, de la Justice et de la Fraternité humaine, que — quoi qu'il puisse arriver — les survivants doivent souffrir en silence et attendre.

Cette grande voix des morts, que les poilus entendent dans les tranchées, ne craignez pas — vous leurs proches — de la faire vibrer ici, aux heures de découragement ou de récrimination.

Ce faisant, vous continuerez à aimer et à honorer vos morts, de la seule manière qu'ils eussent souhaité.

Car, s'ils ont si splendidement donné leur vie, ce n'est pas seulement pour que la France vive, c'est pour que des ruines accumulées par la guerre, notre Patrie surgisse régénérée, forte de l'union indissoluble de tous ses fils et maîtresse absolue de sa destinée, qui fait d'elle l'avant-courrière de tout progrès matériel et de toute beauté morale.

***

A l'assemblée générale du Comité de l'Anjou pour les Invalides de la guerre, le secrétaire général, M. Cochard, a présenté un très intéressant rapport dont nous donnons ci-dessous le résumé.

Sur les 225 invalides de la guerre, en majeure partie enfants de l'Anjou, qui se sont fait connaître au Comité, 72 ont reçu des secours immédiats, s'élevant à la somme totale de 3.600 francs; des vêtements civils ont été remis à quelques-uns, et plus de 2.000 francs ont été employés à doter une vingtaine de mutilés d'appareils appropriés à leur mutilation ou à les aider à acquérir ces appareils.

Grâce au concours aussi dévoué qu'éclairé de M. Brassart, le très distingué directeur de notre École d'Arts et Métiers, Angers a pu offrir, depuis janvier 1916, aux mutilés, qu'ils fussent de Maine-et-Loire, des régions envahies ou d'autres départements, des cours de croquis et dessin industriels.

Ces cours, confiés à la direction de l'un des meilleurs et des plus sympathiques professeurs de l'École, M. Guillot, sont d'une telle importance non seulement pour les invalides de la guerre, mais aussi pour l'industrie nationale, que le Comité de l'Anjou s'est empressé

Digitized by Google

d'accorder son patronage à cette heureuse initiative. Aussi est-il intervenu généreusement dans les dépenses de scolarité et dans le complément du prix de pension, de façon que l'enseignement et l'hospitalisation de l'intéressé soient absolument gratuits.

Le Comité est largement récompensé de l'appui apporté à cet enseignement, car les industriels qui connaissent les qualités des élèves habituels de l'École des Arts et Métiers accueilleront avec la même faveur les réformés qui sortent de l'École d'Angers et leur offrent des salaires de début variant de 150 à 200 francs par mois.

L'apprentissage pour l'enseignement du dessin d'après croquis, pris sur organes détachés ou machines entières nécessite une durée de 6 mois à un an, suivant le degré de perfection que recherche l'intéressé.

Un certificat est délivré aux élèves qui donnent satisfaction.

Jusqu'ici les cours de dessinateurs et calqueurs industriels ont été fréquentés par 18 réformés hospitalisés à l'École : trois d'entre eux viennent d'être placés chez des industriels de la ville et de la région.

Le Comité de l'Anjou a payé pour ces élèves une somme totale d'environ 2.500 francs.

Si le Comité doit tant de reconnaissance à M. Brassart pour la création et le fontionnement de cette section d'enseignement de dessin industriel, qui constitue pour les invalides de la guerre une œuvre de rééducation professionnelle unique en France, il ne lui doit pas moins de gratitude d'avoir bien voulu, avec l'approbation de M. le Ministre du commerce et de l'industrie, mettre également à la disposition des invalides de la guerre, dès le mois de juillet 1915, les ateliers d'ajustage, de menuiserie et de fonderie de l'École.

Fréquentés jusqu'ici, sauf quelques exceptions, par des blessés ou des malades en traitement dans les hôpitaux de la ville, ces ateliers offrent non seulement aux ouvriers d'industrie la possibilité de compléter ou d'étendre leurs connaissances professionnelles, mais ils permettent également aux cultivateurs, aux manœuvres, d'acquérir une véritable adresse manuelle.

Cependant, même limitée à la durée du séjour à l'hôpital, l'œuvre ainsi comprise reste très intéressante, puisqu'elle récupère des énergies et des travailleurs pour l'après-guerre.

C'est ainsi que dans cette voie d'assistance à cette rééducation professionnelle, nous avons été conseillés par la haute autorité de M. le médecin-major E. Leullier, médecin-chef du sous-centre de physiothérapie d'Angers.

Pour faire comprendre aux mutilés toute l'importance de leur rééducation professionnelle qui doit marcher de pair et compléter leur éducation fonctionnelle, le docteur Leullier avait, ces derniers temps, à la demande du colonel Varlet, commandant d'armes de

Digitized by Google

la place, entrepris de faire des conférences dans les hôpitaux de notre ville. Ces conférences ne tardèrent pas à obtenir les plus heureux effets. Les demandes des mutilés se firent nombreuses. Pour faciliter le fonctionnement des divers ateliers de rééducation, le colonel Varlet décida que les ateliers de sellerie, de bourrellerie et de cordonnerie, dont la création à l'hôpital 28 était due à l'initiative du général Gendron, seraient transférés à l'École des Arts et Métiers.

Ce fut également à la demande du colonel Varlet que fut tout récemment organisé, à cette même école, un cours de comptabilité sous la direction d'un très dévoué professeur, M. Chapelle.

Déjà quinze élèves suivent régulièrement ce cours de comptabilité qui a lieu deux fois par semaine. Pour cette section, comme pour les autres, le Comité d'Anjou assume les dépenses relatives à l'achat des matières premières qui lui sont nécessaires.

Enfin, pour souligner toute l'importance des services que rendent, d'une manière générale, les diverses sections d'enseignement professionnel organisées à l'École des Arts et Métiers, il suffit de dire que le nombre total des élèves ayant suivi les cours jusqu'à présent s'élève à 240.

Indépendamment de l'appui apporté par le Comité de l'Anjou aux réformés, blessés ou malades qui ont la bonne fortune de trouver à l'École des Arts et Métiers une rééducation professionnelle aussi complète que variée, il y a lieu de dire quelques mots des mutilés placés chez les industriels du département.

C'est avec le plus grand empressement que certains d'entre eux ont bien voulu se charger d'apprendre gratuitement un nouveau métier à dix-neuf de nos mutilés.

Nous comptons actuellement parmi les métiers ainsi professés : deux posticheurs, un boulanger, un élève instituteur, un chauffeur d'autos, un vannier, un galochier, un forgeron-mécanicien, un jardinier-arboriculteur, trois bourreliers et sept cordonniers.

Les frais d'apprentissage de ces 19 mutilés sont à la charge du Comité d'Anjou qui, de ce chef, a dépensé environ 6.500 francs. Pour terminer, M. Cochard rappelle que le Comité d'Anjou s'est fait un devoir de se préoccuper de l'hospitalisation des pauvres soldats aveugles du département qui sont placés à Tours à l'établissement de Saint-Symphorien. Là, ils reçoivent les soins que réclame leur triste état et apprennent différents métiers de vannerie, brosserie, tonnellerie, paillage et cannage de chaises, qui doivent leur permettre plus tard de gagner honorablement leur vie.

***

M. le chanoine Urseau, Conservateur des Antiquités et Objets d'art de Maine-et-Loire, nous communique la liste des

Digitized by Google

Objets mobiliers du département, que le Ministre des Beaux-Arts vient de classer comme monuments historiques.

1. Angers, Église Saint-Serge : *Sainte Anne, la Prophétesse*, statue, terre cuite, XVIIe siècle;
2. Angers, Hôpital général : *Pharmacie*, collection de vases en verre et pots en faïence, XVIIe et XVIIIe siècles; *grand vase à thériaque*, étain, 1720;
3. Baugé, Hôpital : *Pharmacie*, plafond, lambris, étagères, boîtes peintes, vases en verre et en étain, pots en faïence de Rouen, XVIIe siècle;
4. Béhuard, Église : *Cloche*, XVe siècle;
5. Champteussé, Église : *Peintures murales*, XIIe et XVIe siècles;
6. Denezé-sous-le-Lude, Église : *Peintures murales*, XIIIe et XVe siècles;
7. Louvaines, Église de la Jaillette : *Peintures murales*, XVe siècle;
8. Lué, Église : *Peintures murales*, XIIIe siècle;
9. Martigné-Briand, Chapelle de Souzigné : *Peintures murales*, commencement du XVe siècle.
9. Le Puy-Notre-Dame, Église : L'*Assomption*, toile, par Jean Boucher, de Bourges, 1621.
10. Saint-Quentin-les-Beaurepaire, Carrefour de l'Orée du Bois : *Dalle funéraire* à effigie gravée de Jean Dosdefer, 1456.

***

Sous le titre « Nos territoriaux au fort de Vaux, souvenirs de mars 1916 », notre distingué et lettré collaborateur M. Léon Philouze a publié dans le *Journal de Maine-et-Loire* du 16 mars, le très intéressant article que nous reproduisons ci-dessous :

M. Albert Chérel, que bien des liens rattachent à l'Anjou, publie dans le « Correspondant » du 10 mars des souvenirs très intéressants d'un des plus glorieux épisodes de la bataille de Verdun.

En annonçant au monde la prise éphémère du « fort cuirassé de Vaux », le 9 mars 1916, l'agence Wolff, pour expliquer la résistance héroïque opposée aux Allemands, disait que les Français ne s'étaient maintenus si longtemps dans les débris du fort démantelé que grâce à l'accumulation de troupes d'élite, « de troupes bretonnes ». Les Bretons dont parlait l'agence Wolff, étaient des Angevins. L'agence

Digitized by Google

allemande avait confondu, dit M. Chérel, le 71e régiment d'infanterie, tenant garnison en Bretagne, à Saint-Brieuc, avec le 71e régiment territorial d'Angers.

Le 71e territorial, depuis janvier 1915, avait fait la guerre de tranchées dans la Somme et dans l'Oise, non sans pertes, mais il n'avait pas encore pris part à une bataille. En février 1916, le régiment était fatigué par les multiples et durs travaux, en première et en seconde ligne : creusement et aménagement de tranchées, construction d'abris, pose de réseaux de fil de fer. Le colonel estimait qu'il avait besoin d'un repos bien mérité. Le général Marchand, qui venait le relever avec sa division coloniale, parla lui aussi du « repos réservé aux bons territoriaux pour leurs pénibles et loyaux services ».

Le 71e fut envoyé à l'arrière, le 20, près de Montdidier; mais huit jours après il recevait un ordre d'embarquement. Il allait à Verdun et, après une nuit glaciale en chemin de fer, il était dirigé à pied sur Dugny, sans connaître encore sa destination véritable. « Nous sentions, écrit M. Chérel, que nous arrivions et que nous allions participer à quelque chose de grand. Nous étions attentifs, recueillis, prêts à agir. Un « civil » nous parla de la prise de Douaumont par les Brandebourgeois; un autre de Verdun bombardé; nous écoutions ces nouvelles distraitement. En revanche, comme le général de Castelnau, en auto, avait croisé notre colonne, tous les soldats remarquèrent, au passage, son sourire confiant et, à la halte suivante, ils en parlaient encore comme d'un signe de victoire. » De Duguy, où le 71e territorial put examiner la batterie qui venait d'abattre le Zeppelin à Révigny, on apercevait Verdun bombardé.

Le 1er mars, le régiment partait creuser, sous les obus et la surveillance des drachens, des abris dans le bois des Hospices. C'est là, au carrefour du Tilliat, que la compagnie Chérel eut son premier blessé, atteint par un éclat d'obus de 105. Le 2 et le 3 mars, les travaux de terrassement continuent, sous la pluie. L'artillerie tonnait, les tirailleurs tunisiens s'acheminaient vers la ligne de feu. Deux compagnies du 71e territorial recevaient, le 3, l'ordre de rebrousser chemin et de se rendre à la suite des tirailleurs, l'une au fort de Vaux, l'autre aux batteries de la Laufée. A 17 h. ½, la compagnie du lieutenant Chérel, destinée au fort de Vaux, croise un officier d'infanterie porteur des instructions prescrivant l'attaque pour 17 h. 3/4 du village de Douaumont. Le 71e allait se trouver en pleine bataille. Le moral des troupes était superbe ; « Je me rappelle, raconte M. Chérel, que nous marchions, le capitaine et moi, en tête de la colonne; le caporal de la première escouade qui venait derrière nous, se mit à dire : « Mon capitaine, le chemin devient mauvais, et il vaudrait peut-être mieux que deux officiers ne soient pas ensemble, parce que nous risquons de perdre deux chefs à la fois. » Près du fort de Souville, les obus asphixyants allemands tombent. La nuit est venue. Les

Digitized by Google

pieds des soldats se prennent dans les fils téléphoniques; on trébuche dans les terres bouleversées par les projectiles. A la file indienne, la compagnie du 71e gagne le fort de Vaux avec huit blessés et trois morts restés sur le terrain. Tous avaient été touchés par le même obus.

Les 4, 5 et 6 mars, installation au fort. Le sous-lieutenant J. B.-M., de l'autre compagnie, vient rendre visite à ses camarades et rend compte du périlleux voyage de sa compagnie jusqu'à l'ouvrage de la Laufée qu'elle occupe.

Le 7 mars, violent bombardement par l'ennemi du fort de Vaux avec tous les calibres, du 77 au 180. Les quartiers de béton sont fendus, disloqués, projetés en l'air et c'est sous cette averse de projectiles que les hommes devaient aller chercher leurs vivres. Le bombardement, qui s'était ralenti dans la nuit du 7 au 8 mars, redoublait d'intensité le 8, à 6 heures du matin. Le mur était ébréché, Il fallut blinder les fenêtres, les barricader avec des moellons. Mais les obus pulvérisaient blindages et matériaux. C'était la préparation de l'attaque du fort, qui se produisit le 9 mars au matin.

Les troupes d'assaut n'étaient qu'à 150 mètres du fort. Le feu bien ajusté des territoriaux et le tir des mitrailleuses creusèrent dans leurs rangs de tels vides que les survivants durent se terrer et leur artillerie recommença à couvrir Vaux de ses lourds obus qui tuèrent et blessèrent plusieurs hommes.

Des renforts arrivèrent : une compagnie du 71e, avec deux chefs de bataillon; une autre était annoncée. Le commandant R..., du 71e territorial, était tué dix minutes après d'une balle à la tempe. L'infirmerie du fort recueillait morts et blessés. Sous la grêle d'obus et de balles, les troupes françaises combattaient bravement, mais elles allaient être débordées et la garnison du fort se préparait à faire une sortie quand l'attaque ennemie s'arrêta à 17 heures. Une nouvelle compagnie active arrivait à Vaux; un de ses brancardiers était prêtre et sa venue fut accueillie avec joie par les mourants, les blessés et les survivants.

Après une accalmie, le 10 au matin, un nouvel assaut se produisit le soir, à 17 heures. Successivement quatre vagues et une colonne assaillante allemandes furent fauchées par notre tir : « La joie du succès augmentait l'entrain de tous. Au parapet, territoriaux et jeunes gens de l'active se félicitaient et se conseillaient mutuellement. Le plus ardent, le plus sanguinaire de mes hommes, était un placide chemisier d'Angers. Il visait avec calme et poussait un cri de joie lorqu'un des assaillants tombait. » A 21 heures, l'attaque allemande était brisée.

Les épreuves du 71e territorial n'étaient pourtant pas finies. Il allait rester cinq jours encore à Vaux, sous le bombardement et avec un ravitaillement précaire. Le 11, quatre compagnies de chas-

Digitized by Google

seurs à pied entrèrent à Vaux, réduisant encore l'habitabilité du fort, construit pour loger une compagnie et qui en abritait six, et rendait l'air encore moins respirable et le rationnement des vivres et de l'eau plus strict. Le 13, les citernes étaient presque vides, la canalisation amenant l'eau des sources de Tavannes avait été crevée par les obus. Il fallut que des corvées allassent la chercher à Tavannes, sous le feu de l'artillerie allemande battant la route. Une de ces corvées eut vingt-deux tués ou blessés. Les Allemands se disposaient à un siège en règle. Leurs tranchées s'avançaient et leur tir devenait plus terrible encore et plus précis, nous tuant beaucoup de mitrailleurs. Les « coureurs » étaient aussi très exposés. Sur quatre « coureurs » de la compagnie du 71e territorial du lieutenant Chérel un fut tué et un autre gravement blessé. La relève devait avoir lieu le soir du 15 mars, mais les mitrailleurs et une section du 71e territorial ne partirent que le 21, à 23 heures et le retour à Verdun fut pénible, par la route semée de cadavres et de débris humains.

Le 71e territorial fut félicité par les généraux, qui déclarèrent que les territoriaux angevins avaient à Vaux et à la Laufée, rivalisé avec l'active « d'abnégation, de conscience et de dévouement ».

***

Le *Journal de Maine-et-Loire*, dans son numéro du 4 avril, publie sous le titre « Une messe au front le 18 mars 1917 » un extrait très intéressant des pages qu'il a reçues d'un de ses amis. Le nom seul de l'aumônier qui est cité dit assez de quel corps d'armée il s'agit, corps où les angevins sont légion.

... Je fus libre juste à temps pour gagner le terrain du champ d'aviation où, à 9 heures, se célébrait une messe solennelle en l'honneur de tous les soldats défunts du corps d'armée. C'était notre premier office en plein air de l'année; le cadre choisi était convenable, quoique sévère; un petit bois de sapins formait le fond du décor devant lequel était dressé l'autel pavoisé de faisceaux de drapeaux tricolores. De chaque côté partait en s'évasant une ligne de canons de 75 et étaient braquées des mitrailleuses. Quelques pas en avant, des fusils étaient en faisceaux. Enfin, déterminant l'enceinte ne devant pas être dépassée par l'assistance, un énorme biplan était disposé de chaque côté de l'autel improvisé, au-dessus de la ligne des 75. Un brillant et radieux temps printanier favorisa notre réunion religieuse. M. le chanoine Ballu officia; l'aumônier du corps d'armée se réserva le sermon. Un « De Profundis » chanté par le chœur, le « Credo », un hymne et le cantique de l'« Étendard » alternèrent avec quelques morceaux de musique. Au cours de la cérémonie un avion s'amusa à passer une dizaine de fois au-dessus

Digitized by Google

de nos têtes pour prendre des photographies. Avant de nous séparer, le général tint à nous adresser une brève allocution, tout imprégnée de son énergie militaire; en phrases courtes et hachées, il nous recommanda de venger nos morts, après avoir prié pour eux. Il fit allusion au recul des Boches, mais ne nous cacha pas la dureté de la lutte qui suivra et nous pria, dans les moments d'angoisse, de nous rappeler tous nos frères d'armes tombés au champ d'honneur, ainsi que tous les crimes commis par l'ennemi et qui ne devaient pas rester impunis. Après avoir encore plus brièvement harangué en leur langue nationale les fils de l'alliée en révolution et leur avoir arraché un triple hurrah guttural, le général commanda à la musique de jouer la « Marseillaise » avant la dislocation de l'assistance...

Il n'y avait pas moins de 6 à 7. 000 assistants.

***

Notre compatriote S. E. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, en présence de l'acharnement et du vandalisme des Allemands qui semblent vouloir systématiquement détruire sous une pluie d'obus sa ville épiscopale, a signé le 19 avril la protestation suivante :

Douloureusement affecté des nouveaux coups portés à ma cathédrale et à plusieurs églises de ma ville épiscopale sous le prétexte d'utilisation militaire, je déclare savoir, de source certaine, et j'affirme que ni la cathédrale, ni aucune des églises de Reims, ni leurs tours ou clochers n'ont servi à des usages militaires.

Nous reproduisons ci-dessous, d'après la *Semaine religieuse* une lettre du vénéré cardinal, adressée à sa famille, qui, mieux qu'on ne saurait le dire, exprime la situation terrible dans laquelle vit sa ville archiépiscopale.

Mes chers amis, je voulais vous écrire, pour vous donner de mes nouvelles; votre message m'a devancé. Nous sommes toujours dans notre maison. Tant que la cathédrale n'était pas bombardée, nous nous estimions assez en sûreté. Mais lundi les Allemands ont commencé à bombarder la cathédrale avec rage, de 3 heures à 4 h. ½. C'était formidable. Nous étions réfugiés à la cave, mais exposés au danger d'un obus égaré, ou même lancé sur nous. Hier le bombardement a repris par 3 fois : de 11 heures à 11 h. ½; de midi à 1 heure; et de 3 heures à 5 heures. Comme lundi, un obus toutes les cinq minutes, mais hier ils étaient encore de plus gros calibres. Lundi c'étaient des 240, hier des 305. La terre en tremble et les maisons sautent. Tous nos carreaux de papier et de tarlatane sont brisés chaque fois, c'est à recommencer tous les jours. Nos pauvres sœurs

Digitized by Google

ne font que reclouer et recoller ces fragiles vitraux, dans les intervalles de calme. Ce que nous redoutons le plus c'est l'incendie et les gaz asphyxiants. Car nos barbares ennemis en lancent sur la ville. Il y a peu de jours 15 personnes civiles ont été asphyxiées. Si notre maison est incendiée, si notre cave ne devient pas assez sûre, nous nous réfugierons dans la cave de la maison voisine qui est absolument sûre.

La cathédrale est dévastée; le mal est immense; les voûtes sont ébranlées en trois endroits, 3 arcs-boutants sont rompus; elle a reçu des blessures graves et dangereuses pour la solidité des tours et en plusieurs endroits par les décombres des voûtes. C'est l'image de la dévastation, c'est la désolation. Nous prenons toutes les précautions en notre pouvoir pour notre sécurité. Nous nous levons quand le danger est trop imminent; pour le reste nous sommes à la garde de Dieu. Tous les environs de la cathédrale sont encombrés de pierres projetées par les obus, ou de trous immenses creusés par eux.

Dieu veuille que cela ne dure pas longtemps; mais cela durera jusqu'à ce que l'on ait réussi à les faire décamper de nos forts et des hauteurs qui dominent Reims. Nos soldats se battent en héros à Moronvilliers, à l'est, et à Brimont, au nord. Mais jusqu'ici les Allemands tiennent bon. C'est dur et cela peut être long. Nous entendons la bataille à droite et à gauche tous les jours. Priez pour nous, mais surtout pour la conversion de la France.

La cathédrale de Reims est le monument du baptême national. La France officielle l'a renié. Elle est punie par où elle a péché; par la catastrophe de la cathédrale qui est le monument de son baptême; les fonts baptismaux de Reims ont été hier écrasés sous les obus et les voûtes ébranlées. Veuille notre chère Patrie reconnaître enfin ses torts, les confesser, les réparer, et entrer dans la voie de ses traditions chrétiennes qui en avaient fait la première nation du monde.

Je prie Dieu de vous bénir et de vous ramener tous les vôtres sains et saufs.

On a écrit, d'autre part à M. le curé de Maulévrier, paroisse natale du cardinal Luçon.

Notre pauvre ville de Reims n'est pas inconnue pour vous, puisque notre vénéré et bien-aimé cardinal Luçon est natif de Maulévrier. Nous l'aimons; il est si bon ! Dans les circonstances présentes, il est admirable. Toujours prêt à aller consoler ceux que le bombardement éprouve, exposé aux pires dangers, ne connaissant pas la fatigue, il va de quartier en quartier, à pied, porter le secours qui convient. C'est sur sa poitrine que devrait briller la croix de la légion d'honneur. Elle ne sera jamais plus méritée ni mieux portée.

*
* *

Digitized by Google

Une très belle et touchante réunion des réfugiés des divers pays envahis a eu lieu le 18 mars en la chapelle des Ursules et Mgr l'évêque d'Angers avait bien voulu la présider. La place nous manque pour relater en entier cette touchante cérémonie dont nos lecteurs pourront prendre lecture dans la *Semaine religieuse*. Nous croyons cependant devoir reproduire des extraits du discours que prononça M. l'abbé Thierry, curé d'Hattonville (Meuse), président du Comité des meusiens, qui, depuis la guerre, remplit les fonctions de curé à Beaucouzé, parce que cette lettre contient des faits et des noms qui ne doivent pas être oubliés. En adressant ces paroles à Mgr Rumeau, M. l'abbé Thierry a tracé une émouvante page d'histoire.

L'extrême bienveillance que vous avez daigné me témoigner en toutes occasions me permet d'adresser à Votre Grandeur, au nom des 14.000 Français et Belges réfugiés en Anjou, nos sentiments de profonde et respectueuse gratitude. Écoutant les paroles de l'*Introït* de ce matin, aujourd'hui, nous laissons nos cœurs aller à la joie parce qu'il nous est permis, à nous qui depuis bientôt trois ans avons été jetés dans la tristesse, de nous rassembler autour du meilleur des pasteurs et du plus dévoué des pères....

De tous les spectacles horribles qu'offre la guerre il n'en est pas de plus navrant que celui de l'exode de toute une population des frontières envahies. Que ce soit la fuite précipitée, éperdue, devant l'ennemi qui s'avance, ou le départ commandé par ordre militaire, qu'on juge du désarroi des familles, de leurs douleurs, de leurs angoisses. J'en prends à témoins ces amis d'infortune, nos présidents de groupes des pays évacués : M. le commandant Masson, Me Féry, M. Madoulé, M. Henry, M. Lemel, M. Wable et M. Lejeune, venus depuis la ligne bleue d'Alsace jusqu'aux dunes de l'Yser, pour entourer leurs compatriotes malheureux d'une sollicitude fraternelle, à laquelle chacun se plaît à rendre hommage. Ils ont vu, comme nous, cette lamentable procession de vieillards (hélas ! il n'y avait plus de jeunes ni d'hommes mûrs) au pas chancelant, de femmes chargées de bébés et de bagages, d'enfants portant, eux aussi, en trottinant, des fardeaux au-dessus de leurs forces; et tout ce monde triste et silencieux, les yeux pleins de larmes et le cœur plein d'effroi, s'en allait, longeant la route, au milieu des fondrières ou escaladant les talus, car la grande route était sillonnée par les convois militaires et par les troupes en marche, blessés revenant du combat, régiments allant à la bataille, tandis que le lugubre concert des canons scandait cette marche pénible et lente et que les sinistres oiseaux, sillonnant les nues, faisaient planer sur cette désolation

Digitized by Google

une menace continuelle de mort. Quels déchirements, quels sanglots lorsqu'il fallut franchir, pour la dernière fois peut-être, le seuil de sa maison, abandonner tout, car on ne pouvait rien emporter ou presque rien, en songeant que cette demeure modeste ou luxueuse, avec les objets si chers et si précieux qu'elle renfermait, allait devenir la proie de l'ennemi abhorré, des flammes, du pillage, de la destruction et qu'on ne la reverrait plus. Ah ! si partout, comme *ici*, on avait su et compris cette grande souffrance, de quelle pitié n'aurait-on pas accueilli les réfugiés, ces tristes épaves des régions dévastées, qui, après avoir sacrifié à la patrie, comme les autres et plus que les autres, des fils, des époux, et des pères, ont dû sacrifier par surcroît leurs villes, leurs villages, leurs maisons, leurs biens, leur fortune et s'en aller vers l'inconnu, vers la misère et l'abandon ! Cette pitié vous nous l'avez accordée, grande et généreuse, sur cette douce terre de l'Anjou. Continuant la noble tradition des grands évêques de France, digne successeur de l'illustre alsacien Mgr Freppel, vous avez ouvert bien large votre cœur, nous donnant sans compter pour nous faire oublier ce que nous avons perdu. Permettez-nous de remercier, rassemblés autour de vous, Monseigneur, nos bienfaiteurs des premiers jours, dont la générosité inlassable nous poursuivra jusqu'au retour dans nos foyers en ruines. Le Syndicat d'Initiatine, grâce au dévouement de ses chefs : M. Cochard, M. Velé, M. Robert et M. Berthelot, est devenu le refuge et l'abri de ceux que la guerre a privés de leur demeure. Loin de nous d'oublier dans notre reconnaissance nos bienfaiteurs officiels qui, mettant en pratique l'union sacrée, ne veulent laisser aucune souffrance sans soulagement et aucune misère sans secours. D'ailleurs en pourrait-il être autrement sous la sage direction de M. Jac, qui trouve un adoucissement à sa désolation paternelle en s'occupant avec un si grand zèle à soulager les souffrances des autres. Pourrions-nous passer sous silence les générosités si délicates et si précieuses que Mesdames les Patronnesses des Unions et Vestiaires donnent à pleines mains aux tout petits et aux mères de famille. Merci à vous, Monseigneur, de nous avoir donné pour nos réunions du dimanche, en la personne du R. P. Paulin, un aumônier à l'âme tout apostolique dont la parole éclaire et console. Que ce jour soit pour nous l'aurore du jour si impatiemment attendu de la victoire et de la fin de notre exil. Nous sommes partis en pleurant; que votre bénédiction nous obtienne du ciel de revoir bientôt notre petite patrie où aura germé dans le sang de nos soldats et le sacrifice de nos larmes la belle moisson de mérites que nous cueillerons avec allégresse pour Dieu et pour la France immortelle ! »

***

Digitized by Google

Le *Moniteur de Notre-Dame des Champs* publie les lignes suivantes de M. Jacques Couteau, qu'il a reçues de Suisse :

J'ai passé hier une agréable soirée. Il fallait que je vienne en Suisse pour apprendre, par le détail, la légende de Notre-Dame l'Angevine et aussi quelques autres fort intéressantes et surtout fort bien dites par M. Arthus, professeur à l'Université de Lausanne et angevin né à Saint-Florent-le-Vieil. Je ne puis vous dire toute la beauté du surnaturel qu'il nous a fait découvrir dans ces vieilles légendes. J'ai passé la soirée, non pas en Suisse, mais chez nous, à Saint-Florent, à Champtocé, au bord de la Loire. Les Suisses ne soupçonnaient pas qu'il pût y avoir tant de beautés dans un petit coin de notre terre de France. Eux, ils n'ont pas de légendes. Bonjour à tous.

***

Nous apprenons que le gouvernement, entrant enfin dans la voie à lui tracée il y a plus d'un an par le Syndicat des « Maitres imprimeurs de Maine-et-Loire, a décidé que les journaux à 5 centimes paraîtront à deux pages 4 jours par semaine et à quatre pages les autres jours. Le Syndicat de Maine-et-Loire, avait demandé 2 pages tous les jours, sauf deux où les journaux pourraient comporter 4 pages.

***

Le sous-centre de Physiothérapie d'Angers installé à l'hôpital n° 8 est rattaché à Tours. Outre les services rendus dans l'ordre médical aux blessés, nous n'oublions pas que l'hôpital de Bellefontaine, sous la direction de M. le docteur Leullier, était devenu un centre artistique et musical des plus intéressants.

***

Le *Petit Courrier*, dans son numéro du 7 mars reproduit un bon de pain du 4 prairial an troisième républicain, dont lui a donné connaissance le documenté collectionneur qu'est M. A. Michel, conservateur du Musée d'antiquités d'Angers.

Nous le reproduisons ci-dessous espérant que, si nous connaissons les cartes de sucre, nous n'aurons pas besoin de revenir aux bons de pains d'il y a 120 ans.

Digitized by Google

N° 919

SECTION *B.* rue pierre lise n° 1.

BON de trois livre.... de pain livrable à chaque distribution par le citoyen S. Thuau boulanger pour le ménage de la citoyenne Marie G... composé de personne au dessous de 7 ans et de deux au dessus de cet âge.

4 prairial an troisième Republicain.

Dobrée.

***

Dans un travail très substantiel et fortement documenté publié dans le bulletin de la Société d'encouragement sur la nécessité de développer l'enseignement agricole, M. Tisserand a cité celle d'Angers parmi les Écoles d'agriculture rendant le plus de services et ayant un enseignement vraiment supérieur.

***

Nous reproduisons, d'après les « Lectures pour tous » ces lignes émues consacrées sous le titre « Dans la gloire et l'horreur de Douaumont » à la mémoire du colonel Arthur de Gouvello, mort au champ d'honneur.

De cette journée du 15 décembre, je n'ai relevé qu'une vision, celle d'une petite boutique à Verdun, vide et délabrée où se prolongeait une veillée funèbre. Un corps est là, enveloppé de plis tricolores, à la lueur de deux bougies que le canon fait trembler et sous le regard compatissant d'un grand Christ d'église. Deux soldats, rigides, montent la garde et, agenouillé, un chef pleure doucement dans sa forte moustache grise. Le corps est celui du colonel de tirailleurs François de Gouvello, tué par un obus à son poste de commandement. Celui qui pleure est le colonel Arthur de Gouvello, notre commandant de brigade. En recevant le corps de son frère, il a sangloté comme un enfant. Pourtant, quand il a pris la plume pour faire part à son régiment de son deuil cruel et régler les obsèques du soldat mort au champ d'honneur, la première phrase de son ordre du jour a été celle-ci : « D'abord je suis heureux de vous annoncer que l'attaque a réussi. » Il y a des âmes et des moments où le sublime pousse tout seul.

***

Le 4 mars, devant une assistance nombreuse, sous la présidence de Mgr Rumeau a été célébrée en l'église Saint-Joseph

Digitized by Google

d'Angers une messe pour le succès de nos armes. La messe a été dite par un prêtre mobilisé, M. l'abbé Humeau, et un appel à la charité fait par le prédicateur de la station de carême a permis aux quêteuses, Mme Saint-Paul, de la Villebiot, Mercier et Lafourcade d'opérer une quête fructueuse.

Le programme musical, très heureusement choisi, a produit le plus grand effet. L'orgue était tenu par M. Mangeon, c'est tout dire. Mlle Durand a fait admirer une fois de plus son réel talent. Les instruments à corde ont été parfaits. On aurait bien voulu bisser « la mort d'Ase » de Grieg. Sous l'habile direction d'un maître, les chœurs se sont montrés impeccables dans le *Kyrie* et dans le difficile *Benedictus* de Gounod. N'oublions pas M. le Strat qui a joué avec un style très vrai le *Prélude* et la *Fugue* en mi mineur de Bach.

***

Au Grand théâtre d'Angers il y avait le 3 avril grand gala. On y jouait le *Faust* de Gounod avec des artistes de premier ordre et devant une salle remplie comme aux grands jours. L'interprétation fut extrêmement brillante. Mlle Lubin s'acquitta à son honneur de ce rôle charmant mais si bizarrement écrit de Marguerite, toujours trop bas ou trop haut. Sa voix superbe de forte chanteuse légère, son art impeccable de cantatrice exercée lui valurent les acclamations d'une salle enthousiaste. Mais la conséquence fut qu'elle écrasa un peu son partenaire, M. Chardy, un vrai ténor léger et un artiste de grand goût, de style parfait.

M. Gresse, le merveilleux et solide chanteur que les angevins ont déjà applaudi depuis la guerre, domina aisément la scène qu'il occupa avec sa haute autorité. Il fut le Méphisto idéal.

L'orchestre a très bien marché, sous la direction de M. Subtil.

***

Le 22 avril a eu lieu au Cirque-théâtre le quatrième et dernier concert Paul Boquel, qui a obtenu un grand et mérité succès tant par la valeur des œuvres jouée que par celle des exécutants.

Je ne connais pas, dit M. H.-J. Desrivaux dans le *Petit Courrier*, de violoniste plus complet, plus scrupuleux, plus personnel, mieux doué en tout et pour tous que M. Jules Boucherit. C'est à la fois

Digitized by Google

l'intelligence musicale la plus claire, la plus souple, la plus profonde et l'exécutant accompli, qui a pour lui : la finesse, le mordant, le brillant, l'ampleur, la pureté du coup d'archet. Au-dessus de tout cela le style, l'art raffiné et exquis de faire chanter une note, de faire parler un silence, de donner de la distinction et du cachet à tout ce que son talent subtil et délié se charge de traduire. J'ai connu jadis à Brest et à Morlaix — sa patrie — M. Boucherit enfant. Il répandait déjà autour de lui, à cette époque, cette émotion sympathique et admirative qui est la résultante de ce don inné : le charme. C'est vous dire combien le public du Cirque — qui était nombreux — a été remué par les *Variations* de Tartini, la *Sarabande* de Leclair et ce bijou musical et violonistique qu'est le *Rondo capriccioso* de Saint-Saëns ! Selon le mot d'un auditeur, on aurait écouté l'éminent artiste jusqu'à demain.

Mlle Lucie Caffaret est aussi une très grande artiste qui n'a fait qu'affiner encore et perfectionner les extraordinaires dons qu'elle nous révélait il y a quelques années, en cette même salle du Cirque-théâtre. Il est impossible qu'un pianiste écoute le *Prélude*, l'*Aria* ou le *Final* de César Franck, qu'elle a interprétés hier avec une incontestable maîtrise, sans en être profondément ému. Ce fut la perfection même, l'âme et le corps, l'esprit et le mécanisme, les grands contours superbement posés, une incomparable netteté dans le détail : oppositions, style, tout y était. La critique ne trouve pas d'expression assez juste pour définir une artiste aussi profondément noble et complète.

Et il faudrait que je me répète pour dire du « Roi du violoncelle », M. Joseph Hollman — qui n'est plus un jeune homme — ce que j'en pense. On a admiré sa magnifique autorité, la sonorité veloutée et prenante de son bel instrument, la coquetterie du style de sa brillante « Mazurka », le goût de ses interpretation de l'*Élégie* de Fauré, du *Cygne* de Saint-Saëns, etc.

Si bien que plusieurs de nos concitoyens se demandaient comment Mlle Henriette Pinguet, inscrite au programme auprès de ces célébrités, se tirerait de la tâche extrêmement périlleuse et difficile qu'elle inaugure, et qui consiste à chanter en s'accompagnant à la harpe ! Eh ! bien, l'épreuve a été concluante : elle s'est tout simplement montrée digne d'eux et de leur voisinage. Il faut toutes les ressources de cette extraordinaire artiste (science approfondie du chant, science diplômée de la harpe, science musicale technique pour les transpositions par les pédales, etc..) pour arriver au résultat qu'elle atteint sous les apparences d'une aisance distinguée et naturelle. Nos arrière-grand'mères chantaient la « romancinette » en pinçant une corde de guitare ou de harpe. Mais Mlle Henriette Pinguet s'attaque à ce que l'art contemporain a produit le plus délicat... et de plus raffiné. J'ai nommé ces adorables pièces mélo-

Digitized by Google

diques de M. Reynaldo Hahn, telles que « Infidélité », « Si mes vers avaient des ailes », « D'une prison », « Mai », que l'éminente artiste a donnée en bis — ou encore le beau récit de *Griselidis*, « Il partit » (Massenet), qu'elle a dit et chanté en perfection, ou la *Maison Grise*, tirée du *Fortunio* de M. Messager. Le public a applaudi des sons tantôt du plus pur cristal, tantôt d'une gravité sérieuse, une méthode supérieure — la méthode paternelle — et il a été ravi.

Nos sincères compliments à tous et notamment à M. Boquel, qui avait eu la bonne intuition de rassembler un pareil lot de personnalités artistiques sur son affiche.

***

Le 29 avril, une brillante matinée musicale était donnée 3, rue Rabelais, en la salle Saint-Louis par trois artistes nantais Mlles Hallez et Paulain et M. Muller.

On y entendit, admirablement rendue par M. Muller et Mlle Hallez, la sonate de Lekeu. Mlle Paulain et M. Aubert, tous deux élèves de Caldagués, chantèrent avec esprit et talent : *Prière*, *Noël des enfants*, *La lettre du jardinier*, *La jeune fille et la mort*. Concert magnifique.

***

Le 30 mars, à Angers, dans la salle des Variétés-cinéma, M. Louis Dimier, secrétaire de la Ligue d'Action française, a fait une intéressante conférence sur l'Unité allemande et la guerre.

Au début de la séance, présidée par M. le Comte de Charette, M. des Abbayes présenta le conférencier.

Celui-ci dit le désir grandissant de tous les français; le désir d'une paix définitive. Nous voulons désormais éviter de nouvelles guerres meurtrières et coûteuses; pour cela, il n'y a qu'un moyen, briser l'unité de l'Allemagne. Cette unité, commencée en 1813, a été faite par le temps, la volonté du peuple. Elle a été faite surtout pour arriver à un but, la suprématie de l'Allemagne sur les autres nations. L'Allemagne a compris qu'une nation unie est une nation forte et puissante. Là est le danger pour la France et pour ses alliés. Il nous appartient donc avant toute chose, si nous voulons reconquérir des provinces perdues, si nous voulons les conserver, si nous voulons enfin que cette guerre porte des fruits, de briser l'unité allemande. Une Allemagne puissante, si elle

Digitized by Google

n'est pas désagrégée, conservera sa force et nous reprendra l'Alsace et la Lorraine.

M. le Comte de Charette remercia M. Dimier de sa belle conférence, qui fut suivie par un public très attentif, et la séance fut terminée par une quête des plus fructueuses.

***

Chanzy, l'un des vaincus de 1870 qui accepta le moins facilement notre défaite et chercha longtemps à lui préparer une revanche, disait à ceux qui entreprirent cette patriotique erreur que furent les bataillons scolaires : « Faites-nous des hommes, nous en ferons des soldats ». L'idée a été reprise au cours de la guerre actuelle par ceux qui ont la charge de fournir aux armées de combat des hommes solides, bien formés et résistants.

L'incorporation anticipée des classes 1916, 1917, 1918 a appelé aux conseils de révision une jeunesse à peine formée, étiolée, surtout dans les villes, soit par atavisme, hélas ! ou encore par des occupations pénibles ou malsaines. Dans les campagnes on a constaté des formes défectueuses, des raideurs dues à un exercice violent trop pénible pour la jeunesse et insuffisamment varié.

On a voulu remédier à la diminution de la race par une éducation physique rationnelle, étudiée; on a même prononcé le mot : obligatoire.

Au Ministère de la guerre fut créé un bureau spécial qui eut ses sous-ordres dans les régions et les subdivisions. Pour la 9e région, le colonel Bernard et pour les 7e et 8e subdivisions, à Angers, le lieutenant Bobet, puis le capitaine Vest prirent la tête du mouvement.

La méthode appliquée devait être celle élaborée par le centre de Joinville-le-Pont et dont le programme porte la date de décembre 1916. Elle s'applique à « adapter dans le minimum de temps possible à la fonction de soldat tous les hommes susceptibles de concourir à la défense nationale ». Elle s'adresse à tous et en particulier aux faibles et cherche ainsi à diminuer le nombre des non-valeurs et à augmenter les effectifs combattants.

En octobre 1916 un centre fut formé pour la région à Montreuil-Bellay. Sous les ordres du commandant Sagansan, des

Digitized by Google

instructeurs sortant tous de Joinville organisèrent des *Stades* types. Le 23 octobre arrivaient de tous les régiments et services une trentaine d'officiers, gradés et hommes convoqués pour faire un stage et s'initier à la nouvelle méthode. Pendant sept semaines, ce premier groupe, qui deux mois après devait être suivi d'un second, travailla consciencieusement. Ils apprirent à marcher d'une façon éducative et corrective, à courir, à grimper, à sauter, à porter, à lancer, à se battre. On joua beaucoup, car la méthode nouvelle a eu l'heureuse inspiration de mêler aux exercices des jeux remplissant les mêmes buts tout en passant plus facilement.

Après leur stage, les nouveaux agréés s'en vont et se dispersent dans les dépôts de leurs régiments. Ceux du 135e d'infanterie sont appelés les uns à Fontevrault, puis à Loudun pour l'instruction physique des recrues, les autres au Lycée d'Angers qui, dès le début, s'intéresse à ce mouvement, à la Société du Quinconce, à l'École normale, à l'École primaire supérieure.

Partout un renouveau se fait sentir; les élèves sont empressés, les moniteurs sont heureux et se dévouent volontiers, largement.

Mais il faut se faire connaître, il faut organiser des manifestations publiques qui soient des démonstrations de cette méthode au sujet de laquelle les bruits les plus tendancieux courent déjà.

A Saumur, le dimanche 16 mars, au foyer du théâtre, devant une salle bien remplie, le centre de Montreuil-Bellay donne une conférence sur l'Éducation physique, avec le concours de l'Union athlétique de Saumur.

M. le Sous-Préfet de Saumur, assisté de M. Mayaud, maire, et du lieutenant-colonel de Mareuil, présidait, avec à ses côtés MM. le lieutenant-colonel Bernard, le commandant Sagansan, le lieutenant de Givry, Vigneau, inspecteur primaire, Robert-Amy, président de l'Union athlétique, Baudry, des Éclaireurs de France, Boyaval, instructeur, ainsi que diverses personnalités civiles et militaires.

Après une allocution de M. le lieutenant-colonel Bernard, directeur de l'instruction physique et de la préparation militaire, M. le commandant Sagansan, dans une conférence excessivement documentée, exposa dans tous ses détails la nécessité de la culture physique, ainsi que les moyens de la

Digitized by Google

réaliser en appliquant partout, à tous les jeunes gens, les principes de la nouvelle méthode.

Ces principes furent ensuite démontrés pratiquement sur la place de la République par un groupe d'élèves du collège communal de Saumur sous la direction de leur professeur, M. Boyaval, et par un groupe d'instructeurs du centre militaire régional d'instruction physique sous la direction du lieutenant de Givry.

Ces différents exercices furent suivis avec un très vif intérêt par le nombreux public qui avait montré, en se pressant en foule à la conférence, l'intérêt de plus en plus grand qu'on finit par attacher avec juste raison aux questions d'éducation physique.

Au cours de la conférence, un charmant concert fut donné par un groupe d'excellents amateurs bien connus du public saumurois, qui ne ménagea pas ses applaudissements aux sympathiques artistes, et une quête fructueuse fut faite au profit des blessés.

La manifestation à Angers devait avoir lieu presque dans la même forme un mois plus tard, le 15 avril.

Le colonel Bernard, le chef autorisé par son expérience de la guerre et sa longue pratique de l'Éducation physique vint, là encore, apporter la bonne parole, celle qui fait comprendre et vouloir.

Le matin il conviait à une causerie technique les présidents de Sociétés, les autorités académiques, les instituteurs, les moniteurs. Il dit la nécessité de travailler, laissant à chacun ses moyens d'action et son initiative, montrant ce qui a été fait et ce qui doit l'être.

L'après-midi, au Cirque-théâtre, en présence de M. le Préfet, des chefs de corps de la garnison, de M. le proviseur du lycée, et de beaucoup d'autres personnalités, le colonel Bernard adresse la parole à la foule très nombreuse venue l'écouter et s'applique à vulgariser pour elle les principes directeurs du mouvement actuel. Il est compris et applaudi. Un brillant concert termine la réunion.

Puis, sous un ciel menaçant, tous se dirigèrent vers la salle Bessonneau, mise gracieusement à la disposition des Sociétés pour faire leur démonstration pratique.

Trois leçons se déroulèrent, de *faibles*, avec le Ronceray de *moyens* avec la Société du Quinconce, et de *forts* avec les

Digitized by Google

moniteurs du Centre régional. Elles furent attentivement suivies et généralement goûtées.

Travaillons à amplifier ce mouvement, qui doit nous donner des hommes d'abord, des soldats ensuite, qui doit refaire notre race, occuper nos esprits en assouplissant et en développant nos forces. A Angers dans tous les coins de la ville des centres s'organisent ou fonctionnent déjà qui ne seront jamais assez nombreux.

F. Richou,
Instructeur de P. M.

***

Le 10 avril à Baugé, dans la salle Saint-Jean, M. l'abbé Bonnière, curé de Bapaume, a fait une très intéressante conférence. L'orateur, arrivé en Anjou avec le dernier convoi de rapatriés, réside depuis peu à Baugé; il a passé deux ans et demi parmi les Allemands. La salle était trop petite pour contenir tout le monde et beaucoup durent rester debout.

Après une brève allocution de M. l'archiprêtre de Baugé, qui présidait la réunion, M. l'abbé Bonnière prit la parole.

Il montra dans un style extrêmement net et précis l'Allemagne préparant depuis 44 ans la guerre barbare qu'elle a imposée au monde, L'Allemand se croit le seul peuple de race pure et destiné à civiliser les autres nations qui, d'après lui, sont dégénérées. C'est pourquoi tout le pays voulait la guerre et voyait déjà la France conquise et réduite à l'esclavage.

L'armée allemande, très fière de son rôle de civilisatrice, se croyait la première armée du monde, alors qu'elle n'est qu'une armée de pillage. Les officiers passent leur temps dans les plus ignobles orgies et commettent les pires atrocités. A l'heure actuelle l'armée allemande est à bout, elle n'a presque plus rien à manger et son niveau moral est extrêmement bas. Elle ne veut plus de la guerre, mais la discipline est telle qu'elle peut résister encore longtemps.

Puis il expose ce qu'est la vie dans les pays envahis où il n'existe aucune liberté et où ont lieu des perquisitions continuelles. Tout le monde, jeunes comme vieux, est obligé de travailler, sous peine d'amende ou de prison, avec un régime épouvantable et des traitements barbares, dans un pays dévasté.

Malgré toutes ces épreuves, le vaillant peuple français qui habite ces régions ne demande pas la paix. Ayant tant souffert et tout sacrifié pour la France, il est encore prêt à souffrir tant qu'il faudra en attendant la paix et la vtoire.

Digitized by Google

Le conférencier termina au milieu des plus vifs applaudissements cette très intéressante conférence, qui a obtenu le plus grand succès.

***

Ont été promus dans la légion d'honneur :

Officiers :

Le général Rondeau Georges, commandant une division d'infanterie : « Officier général d'un sang-froid remarquable, possédant, avec ses qualités d'entraîneur d'hommes, un sens tactique très juste et une grande expérience des conditions du combat actuel, s'est distingué en maintes circonstances par sa brillante conduite au feu. »

Le vétérinaire major de 1re classe Bringard Marie qui « dirige un service important avec une grande compétence et une remarquable activité ».

Chevaliers :

Le chef de bataillon Jallot Yves, du 224e d'infanterie : « Officier supérieur énergique et très distingué. Évacué pour blessure grave après avoir pris une part brillante aux affaires de 1914, est revenu au front sur sa demande à peine guéri. Le 21 mars 1917 a porté son bataillon crânement et dans un ordre parfait sur son premier objectif, malgré un violent barrage d'artillerie, et a été grièvement blessé en l'entraînant à l'assaut de la seconde position ennemie. »

Le médecin-major de 2e classe Cocard Maurice, médecin-chef d'une ambulance : « Excellent praticien, venu aux armées sur sa demande; n'a cessé depuis plus de vingt mois, comme médecin-chef d'ambulance, de donner à tous l'exemple du dévouement et de l'énergie, notamment dans une circonstance où sa formation s'est trouvée prise sous le feu de l'ennemi.

Le capitaine Grimault Paul, commandant l'escadrille F. 208 : « Chef d'escadrille remarquable par son allant et ses qualités d'organisation, donnant à ses subordonnés l'exemple d'un dévouement absolu et d'un complet mépris du danger. Le 6 avril 1917, au cours d'un réglage, a soutenu contre un avion de chasse ennemi un dur combat, à la suite duquel, légèrement atteint lui-même, il a ramené dans nos lignes son observateur grièvement blessé et son appareil complètement hors de combat. »

Digitized by Google

Le lieutenant Hamel Marie-Émilien, du 18e dragons : « Venu volontairement au front; a su prendre beaucoup d ascendant sur ses hommes qu'il entraîne par son exemple. »

Ont été cités à l'ordre du jour :

Le médecin principal de 2e classe Monprofit : « Chirurgien éminent, libéré par son âge de toute obligation militaire, a servi aux armées pendant plus de deux ans sur sa demande. S'est distingué en Picardie, en Champagne et à l'armée de Verdun, par sa maîtrise chirurgicale et par l'enseignement qu'il était chargé de donner aux jeunes chirurgiens. A donné pendant la période la plus active des opérations militaires devant Verdun, et notamment en juin 1916 alors que son ambulance fonctionnait sous le feu de l'artillerie lourde ennemie, de nombreuses preuves de dévouement professionnel et de courageux sang-froid. »

Le chef d'escadron de Ganay, du 401e d'infanterie, détaché sur sa demande dans l'infanterie comme adjoint au chef de corps : « Réunit les plus belles qualités militaires, bravoure tranquille, intelligence, initiative, coup-d'œil, sang-froid, esprit de sacrifice. Le 24 octobre, a été pour son chef de corps le plus précieux auxiliaire, en vérifiant, sous des tirs de barrage et par un épais brouillard qui rendait la direction très difficile, si les bataillons étaient bien à leur place et en liaison parfaite entre eux et avec les unités voisines. »

Le maréchal des logis de Grandmaison Robert, du 87e d'artillerie lourde : « Très brave et très courageux; a demandé comme faveur d'aller à l'observatoire qu'il savait violemment bombardé. A été blessé le 11 avril 1917. »

La 10e compagnie du 77e d'infanterie, commandée par M. l'abbé Jean Delaître, mort à l'ennemi : « Sous le commandement énergique de son chef le capitaine Delaître, mise le 4 mai 1916 au soir à la disposition du lieutenant-colonel commandant le 68e régiment d'infanterie, au cours d'un bombardement d'une violence extrême, elle exécuta aussitôt avec succès une reconnaissance offensive en vue de reprendre le contact avec l'ennemi, puis le 5, au matin, elle participa pleine d'entrain et de vigueur à une contre-attaque contre les tranchées momentanément tombées au pouvoir de l'ennemi (Bataille de Verdun). »

Le sergent Boulineau Adolphe, du 71e territorial : « Sous-

Digitized by Google

officier très courageux; s'est offert volontairement pour aller relever les morts sur le champ de bataille. A dirigé une équipe de brancardiers dans des recherches extrêmement difficiles, donnant ainsi l'exemple du plus grand dévouement et d'un réel mépris du danger. »

Le sergent Foy Maurice, du 6e génie : « Chargé des liaisons optiques, est parti à l'attaque du 17 avril 1917 avec les vagues d'assaut, a assuré les liaisons optiques malgré les tirs violents d'artillerie et des mitrailleuses et continué jour et nuit son service de surveillance malgré le bombardement ennemi. »

Le caporal Richou Fernand, du 135e d'infanterie, un de nos aimables collaborateurs : « A toujours rempli ses fonctions d'agent de liaison avec un zèle et un courage au-dessus de tout éloge. Blessé légèrement une première fois à Bièvre, le 23 août 1914, il n'en a pas moins continué à assurer son service sous une fusillade intense et sur un terrain dépourvu d'abri. S'est constamment fait remarquer par son entrain durant les marches pénibles de la retraite, encourageant ses camarades par son exemple. Enfin, gravement blessé à Prosnes, le 14 septembre 1914, n'a cessé de faire preuve du plus bel esprit de discipline et de courage. »

Le médecin auxiliaire Dauphin Victor, du 52e territorial, notre ami et collaborateur dévoué : « Le 6 mai 1917, a fait preuve d'un réel dévouement en assurant la sécurité et le transport des blessés malgré un assez fort bombardement. »

L'aide-major de 1e classe Baguenier-Desormeaux : « Sur le front depuis août 1914, n'a jamais voulu être relevé : s'est signalé en octobre 1915 et août 1916; le 2 avril 1917, une batterie du groupe prise à partie par deux batteries lourdes, venant d'être bouleversée par une explosion, s'est porté tout de suite sur le lieu de l'accident et a soigné et ranimé, sous le feu qui redoublait, treize blessés ensevelis sous leurs abris. »

***

Sa Sainteté Benoît XV a nommé le comte Zacharie du Reau commandeur avec palme d'or de Pie IX. Il était déjà médaillé à Castelfidardo, chevalier de l'ordre de Pie IX et avait été nommé chevalier de la légion d'honneur pour sa belle conduite pendant la campagne de France de 1870.

***

Digitized by Google

Nous sommes heureux de faire savoir à nos lecteurs que le 42e d'infanterie, auquel appartient notre vaillant et distingué collaborateur le chef de bataillon F. Basty, vient de recevoir la fourragère.

***

Le 2 mars mourait en son domicile à Paris, à l'âge de 84 ans, M. Hippolyte Durand, inspecteur général de l'instruction publique chevalier de la légion d'honneur.

Dans son numéro du 12 mars, *Le Petit Courrier*, sous la signature Pierre de Kiriak, consacre à la mémoire de l'ancien inspecteur d'académie d'Angers les lignes suivantes :

M. Hippolyte Durand appartient à l'Anjou par des attaches familiales. Il fut autrefois inspecteur d'Académie à Angers où, croyons-nous, il avait succédé à M. le Lens. Ferme, le regard clair, aimant à avoir ses coudées franches, il avait su rapidement conquérir l'estime de son personnel, auquel il indiquait, d'une voix autorisée, le chemin du devoir. En 1875, il prenait contact avec les instituteurs de tout le département, pour les entretenir de l'enseignement de la langue maternelle, qu'il s'agissait de faire sortir de l'ornière où il s'enlisait, et de celui de l'histoire, qu'il fallait rénover en arrivant à expliquer les faits principaux, et à les relier entre eux.

Comme tous les hommes supérieurs, M. Hippolyte Durand fut violemment combattu. Il n'admettait, en effet, aucune autre recommandation que le mérite et remettait vivement à leur place les faiseurs, les aigrefins, les quémandeurs et autres pêcheurs en eau trouble. Vers 1877, ceux-ci se remuèrent tant et si bien qu'ils finirent par arriver à leurs fins; l'excellent fonctionnaire fut déplacé, mais... avec avancement ! Les violentes diatribes qui accueillirent ce changement de résidence n'eurent pas le don d'émouvoir beaucoup le Ministre de l'instruction publique d'alors, qui était, croyons-nous Jules Ferry : il connaissait son homme. Peu de temps après il appelait M. Hippolyte Durand à un des postes d'inspecteur général de l'instruction primaire et, pour le récompenser de ses services, le gouvernement le faisait chevalier de la légion d'honneur.

D'autres, mieux documentés, pourront retracer la carrière du fin lettré, poète à ses heures, que fut M. Hippolyte Durand. Nous avons tenu personnellement, à faire revivre le souvenir d'un de ces bons serviteurs de la France, d'un de ces caractères fortement trempés, qu'on peut donner en exemple aux jeunes générations.

M. Hippolyte Durand est mort en son domicile, à Paris, le 2 mars dernier dans sa 84e année.

Digitized by Google

C'était, comme on dit couramment, un parisien de Saint-Germain. Il était né, en effet, à Saint-Germain-en-Laye en 1833.

Après avoir fait de très brillantes études dans les principaux lycées de Paris, il conquit promptement la licence ès-lettres et l'agrégation de l'Université. Successivement professeur de lycées à Saint-Brieuc, Laval, Caen, Angers, Versailles et Paris, il enseignait dans les lycées de la capitale depuis plusieurs années lorsqu'éclata la guerre de 1870. Il dut y subir les horreurs du siège et ne cessa, pendant cette période troublée, d'entretenir ses élèves dans les sentiments du devoir, de l'amour de la France et du plus pur patriotisme.

Il revint à Angers, en 1871, comme inspecteur d'Académie. Il n'avait alors que 37 ans. Pendant les six années qu'il y passa, M. Durand travailla sans relâche à relever dans le département de Maine-et-Loire le niveau de l'enseignement primaire.

Très lettré, homme de devoir et de volonté, il avait les qualités de savoir et d'énergie qui font un chef. Il combattit avec fermeté l'esprit de routine et sut faire comprendre, aimer, imposer même, quand il était nécessaire, les nouvelles méthodes d'enseignement.

Il aimait l'Anjou auquel par son mariage l'attachaient des liens de famille et où il comptait de nombreux amis.

Il le quitta en 1877, le Ministre de l'instruction publique l'ayant nommé inspecteur d'académie à Rouen, ce qui constituait un avancement. Quatre ans plus tard il était appelé en la même qualité à Versailles.

Revenu ainsi dans le ressort de l'Académie de Paris, il ne devait rester à Versailles que très peu de temps.

Dès l'année suivante, en 1882, il était nommé inspecteur général de l'enseignement primaire supérieur.

En 1889, sur la proposition de M. Gréard, l'éminent vice-recteur de l'Académie de Paris, qui le tenait en haute estime, M. Hippolyte Durand fut promu chevalier de la légion d'honneur, juste récompense des services qu'il avait rendus.

Resté à Paris après avoir pris sa retraite, il suivit le mouvement littéraire et scientifique de son époque, en vieil universitaire qu'il était, se tenant au courant de toutes les publications et suivant avec intérêt les conférences et cours publics, notamment à la Sorbonne.

Digitized by Google

M. Hippolyte Durand fut non seulement un professeur distingué, un éducateur de premier ordre mais un homme à l'esprit pétillant, un écrivain délicat, un poète charmant. Il publia pendant son professorat au Lycée d'Angers un gracieux recueil de poésies : « Les fleurs d'Anjou » et, plus tard, pendant son second séjour en Maine-et-Loire comme inspecteur d'Académie, vers 1875, les « Poésies de l'école ». Il laisse en outre un « Recueil de lectures choisies sur l'histoire de notre patrie » et des récits vécus de voyages où il relate les observations personnelles qu'il avait recueillies dans les divers pays de l'Europe, qu'il avait presque tous visités. Il a publié également une « Étude sur Molière », « Le livre des enfants et des mères » etc. On retrouve toujours dans ses différents travaux l'empreinte de son spiritualisme fervent, de son profond patriotisme et de son souci d'être toujours un éducateur.

M. Hippolyte Durand eut deux fils qui, élevés à l'école de l'homme du devoir et du bon français qu'il était, ont suivi l'un et l'autre la carrière des armes. L'un deux est tombé au champ d'honneur.

*
* *

Le 6 mars un grand nombre de personnes assistaient aux obsèques de M. Ernest François-Dainville, architecte honoraire du département de Maine-et-Loire, directeur honoraire de l'École des Beaux-Arts d'Angers, chevalier de la légion d'honneur.

La levée du corps a eu lieu aux Ponts-de-Cé et la cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Laud. Le deuil était conduit par MM. Deis, procureur de la République à Roanne, le docteur Cholous, médecin-chef du 1er d'infanterie, Cambell et Jean Clairouin. Tenaient les cordons du poêle : MM. Pichard juge honoraire, Dubos, membre de la Société des Architectes de l'Anjou, Brassart, directeur de l'École d'Arts et Métiers d'Angers, Paride-Weber, directeur de l'École des Beaux-Arts, Lenfantin, avoué, et Tarot. Parmi les couronnes, on remarquait celles portant les inscriptions suivantes : *La Société des Architectes de l'Anjou à son président d'honneur — Société des Anciens élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers — Le conservateur et la Commission du Musée Saint-Jean à Monsieur Dainville — L'École des Beaux-Arts à son directeur honoraire — La Caisse d'épargne — A notre bon maître regretté.*

Digitized by Google

Dans l'assistance on remarquait MM. le sénateur Bodinier président du Conseil général; Defossé, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet, Planchenault et Lépicier, adjoints au maire d'Angers, la plupart des architectes de la ville, le directeur, les professeurs de l'École des Arts et Métiers, le directeur et les professeurs de l'École régionale des Beaux-Arts et beaucoup de personnalités angevines.

Au cimetière de l'Est où eut lieu l'inhumation, M. Planchenault, le premier, prononça le discours suivant :

La Ville d'Angers perd en M. Dainville un homme qui, pendant de longues années, fut l'un de ses meilleurs collaborateurs, l'un des plus intelligents, des plus actifs et des plus dévoués.

D'autres vous diront, tout à l'heure, ce qu'il a été dans son domaine professionnel. Ils vous retraceront cette belle carrière de travailleur infatigable, aussi éminent dans son art qu'il fut intègre et consciencieux. Pour ma part, je n'ai à rappeler ici que ses services rendus à la Ville, services nombreux et dont la municipalité d'Angers ne saurait sans ingratitude écarter le souvenir.

A une époque déjà lointaine (c'était je crois avant 1870), M. Dainville remplit pendant quelque temps les fonctions d'architecte de la ville et nous lui devons les plans de plusieurs de nos monuments publics, entre autres l'usine élévatoire des Ponts-de-Cé. Puis il devient architecte du Département, sans cesser pour cela de participer à tout ce qui pouvait être utile aux besoins de la ville, et membre de la Commission des Bâtiments civils.

En 1885, la ville eut de nouveau recours à lui d'une façon plus directe. Il s'agissait de transformer notre École municipale de dessin en École régionale des Beaux-Arts. M. Dainville en fut nommé directeur, et l'on peut dire que cette École est en quelque sorte sa création. Sous sa direction habile, éclairée, les cours prirent bientôt le plus heureux développement, notamment les cours d'architecture, d'art monumental, d'anatomie, ainsi que le cours élémentaire de dessin pour les jeunes filles. En peu de temps, le nombre des élèves avait presque doublé. Quelques années après, la distinction d'officier d'Académie, accordée à M. Dainville, soulignait ces premiers efforts, à la suite des succès obtenus par les travaux de l'École d'Angers à l'Exposition universelle de 1889.

Au bout de dix ans d'exercice, M. Dainville se démit de ses fonctions, mais jamais il ne se désintéressa de l'École, à laquelle il témoigna sa sollicitude par le don annuel d'une somme de 100 fr., destinée à aider les élèves qui ont à se déplacer pour aller concourir en dehors d'Angers. Ce don, que nous distribuons sous le nom de don Dainville, a déjà rendu service à nombre d'élèves.

Digitized by Google

M. Dainville allait prendre une retraite définitive et bien gagnée, lorsque le Conseil municipal décida de faire l'Exposition de 1895. Ce fut encore à lui qu'il s'adressa pour l'organiser, en lui confiant la charge de commissaire général de l'Exposition. Je me souviens que ses amis s'effrayaient pour lui de cette lourde tâche et craignaient qu'il ne pût résister à ces fatigues. Mais l'homme était bien trempé, de corps autant que de caractère, et il s'acquitta avec succès, comme sans défaillance, de son importante mission. Ce fut aux applaudissements de tous qu'il recueillit en récompense la croix de la légion d'honneur.

Et ce fut une belle vieillesse que la sienne, sans déchéance intellectuelle et presque sans déchéance physique, sauf dans ces toutes dernières années qu'il avait dû recourir à l'aide d'un bras pour soutenir ses pas affaiblis. Il continua longtemps à jouer un rôle actif dans plusieurs commissions, entre autres celle du Musée Saint-Jean, dont il était membre depuis l'année 1881 et à laquelle il s'intéressait vivement.

C'est une belle figure angevine qui disparaît, mais dont la mémoire restera gravée dans le cœur de tous ceux, et ils sont nombreux, qui l'admiraient, qui l'estimaient et qui l'aimaient.

Au nom de l'Administration municipale, au nom du personnel et des élèves de l'École régionale des Beaux-Arts, au nom de la Commission archéologique du Musée Saint-Jean, je dépose sur cette tombe l'hommage de notre sincère et profonde reconnaissance.

M. Brassart, directeur de l'École d'Arts et Métiers, prit ensuite la parole :

Depuis de nombreuses années, M. Dainville était membre du Conseil de perfectionnement de l'École nationale d'Arts et Métiers d'Angers et, dans son arrêté de nomination, M. le Ministre du commerce et de l'industrie le désignait comme représentant de cette assemblée au Conseil des professeurs de l'École. M. Dainville avait accepté volontiers cette double mission et ce fut toujours avec le plus entier dévouement qu'il nous apporta le concours de ses connaissances étendues et de son jugement sûr.

Tout en lui respirait la bonté, l'aménité, l'obligeance; il écoutait, observait et savait toujours suggérer les solutions capables de concilier les nécessités d'une discipline imposée par la vie collective avec la bienveillance, la générosité, qui peuvent tant sur une jeunesse ardente. Sa distinction d'esprit, son extrême courtoisie nous faisaient goûter un charme tout particulier à ses entretiens, toujours fort intéressants et très instructifs, M. Dainville nous apparaissait comme l'un de ces hommes supérieurs qui semblent avoir été placés

Digitized by Google

sur cette terre pour affirmer par la pratique incessante des vertus la haute mission de l'humanité à travers les âges.

Par son assiduité à nos réunions, par l'étude sérieuse qu'il faisait des questions portées à l'ordre du jour, par sa recherche inlassable du mieux, l'une de ses belles passions, M. Dainville semblait vouloir témoigner sa reconnaissance à cette école où il était entré à 14 ans, l'un des plus jeunes de sa promotion, en 1838, et dont il était sorti parmi les plus brillants élèves en 1841.

M. Dainville présentait au plus haut point cette précieuse qualité des anciens élèves d'être très sensible à tout ce qui peut toucher au renom de leur chère école : le progrès est facile aux institutions qui ont le bonheur d'avoir de tels soutiens.

L'École d'Angers, la Société des Anciens élèves perdent leur doyen, que tous tenaient en haute estime et en grande affection. Le nom de M. Dainville fait partie de la phalange de ceux qui ont le plus honoré les Écoles nationales d'Arts et Métiers.

A votre mémoire, qui sera vénérée, cher Monsieur Dainville, j'adresse l'hommage reconnaissant de mon Administration et le Conseil de Perfectionnement et l'École entière s'associent au deuil de votre famille, à laquelle nous offrons respectueusement nos témoignages de profonde sympathie.

Prirent encore la parole M. Dubos, au nom de la Société des Architectes de l'Anjou, et M. Goujon, président du groupe régional des Anciens élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers.

M. Dainville était l'une des personnalités les plus sympathiques de notre ville. Il était la bonté même et il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme charmant et distingué.

X***.

Digitized by Google

Digitized by Google

A travers les Livres et les Revues

Le Ve Congrès des Maires des principales villes de l'Ouest de la France s'est tenu à la Mairie d'Angers, le 15 novembre 1916, sous la présidence de M. Blanc, adjoint faisant fonction de maire. Vingt-trois villes étaient représentées à cette réunion, dont les délibérations sont résumées et les vœux reproduits dans une élégante brochure, qui sort des presses de M. G. Grassin, imprimeur de la Mairie. C'est un chapitre important de l'histoire municipale d'Angers pendant la guerre.

***

Les versements d'or effectués dans le département de Maine-et-Loire se sont élevés depuis le 1er juillet 1915 à 33.423.000 fr. savoir : Angers, Baugé, Segré 21.772.000; Cholet 5.751.000; Saumur, 5.900.000.

C'est un beau chiffre qui fait honneur aux Angevins et au *Comité de l'or de Maine-et-Loire*, présidé par M. le sénateur Guillaume Bodinier.

Les moyens de propagande adoptés par ce Comité, les conférences qu'il a organisées, les résultats qu'il a obtenus, méritaient d'être consignés dans nos annales. Grâce à l'élégante brochure, que le Comité de l'or a eu l'excellente idée de faire tirer à un grand nombre d'exemplaires (1), cet autre chapitre de l'histoire de notre province pendant la guerre ne sera pas oublié.

***

M. René Vallette, dans la *Revue du Bas-Poitou*, qu'il dirige avec tant de soin et de compétence, consacre aux *Héros et Martyrs de la grande guerre* des notices qu'il n'est pas possible

(1) Une broch. in-8° de 63 pages, avec une préface de M. René Bazin ; Angers, G. Grassin, éditeur.

Digitized by Google

de lire sans une grande et vive émotion. Quelques-uns de ces héros appartiennent en même temps à la Vendée et à l'Anjou, tel Bertrand d'Elbée, tel Jacques Baguenier-Desormeaux, qui viennent de tomber pour la France.

Jacques Baguenier-Desormeaux était doublement angevin. Du côté paternel, il appartenait à une de ces vieilles familles de la Vendée angevine, « où l'on a toujours su se dépenser généreusement et sans compter pour les saintes causes qui ont fait l'honneur de notre pays ». Du côté maternel, « il était le petit-fils de Hector Faugeron, archiviste-paléographe, qui fut directeur politique du *Journal de Maine-et-Loire* depuis 1868 jusqu'à sa mort ». Il fut tué, le 22 août 1914, à la bataille de Neufchâteau, en Belgique, après un acte de suprême héroïsme, qui lui valut cette citation : « Caporal Baguenier-Desormeaux, Jacques. Très belle attitude au combat du 22 août 1914. Ayant reçu l'ordre de se replier, a fait rentrer ses hommes et a continué à tirer sur l'ennemi qui avançait. »

***

M. Anatole Moulard, qui signe aujourd'hui : prêtre-brancardier, était avant la guerre professeur à l'Externat Saint-Maurille. Depuis le début des hostilités, il fait partie d'un groupe de brancardiers divisionnaires. Chargé dans maintes circonstances de rappeler aux soldats les consolantes vérités de la religion, il a réuni sous ce titre *Quelques paroles à des soldats* (1) les allocutions qu'il a prononcées sur le front des armées.

M. Moulard est un philosophe. Quand sonna l'heure de la mobilisation, il achevait une thèse pour le doctorat en philosophie. Il n'aime ni les panaches trop éclatants ni les phrases sonores et creuses. S'il parle, c'est pour instruire et pour convaincre, et non pour produire de fugitives émotions. Le langage qu'il fait entendre, c'est celui de la raison, du devoir, de l'honneur, de la foi. Pour arriver plus sûrement au cœur de ses auditeurs, il s'adresse d'abord à leur esprit. Écoutez plutôt ce qu'il leur dit, par exemple sur le patriotisme : « La patrie, selon le sens du mot lui-même, est le pays de nos pères. Chacun d'entre eux, dans la mesure de ses moyens, a apporté sa pierre à la construction du magnifique monument et, quand il se couchait dans la tombe, il était assuré que son œuvre serait, avec l'aide de Dieu, poursuivie par ses fils. La patrie est faite

(1) Un vol. in-8° ; Paris, Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard.

Digitized by Google

de tous ces sacrifices, de tous ces travaux, de toutes ces larmes, de toutes ces vies qui sont éteintes et dont cependant l'action bienfaisante se poursuit. Selon la belle expression du poète Lamartine :

C'est la cendre des morts qui créa la patrie !

« Et voilà, mes chers amis, ce qui mieux que tout nous montre la nécessité du patriotisme qui est l'amour de la patrie. Aimer sa patrie, c'est se montrer reconnaissant à l'égard de nos pères de ce qu'ils ont fait pour nous et, de même qu'ils ont pensé au bien de leurs fils, en transmettant amélioré le patrimoine qu'ils avaient eux-mêmes reçu, aimer sa patrie, c'est encore travailler nous-mêmes à ne pas frustrer nos successeurs de l'héritage national auquel ils ont droit. »

Lisez aussi ces quelques phrases, qui terminent un entretien sur « Marie protectrice et consolatrice » :

« Quand le pauvre enfant de la France tombe sur le champ de bataille et qu'il meurt, on l'entend gémir : « Maman ! » Cette femme qu'il invoque, quelle est-elle ? Est-ce la patrie pour laquelle il a donné son sang et qu'il souhaite victorieuse? Est-ce sa mère selon la chair qu'il bénit, en mourant, d'un mot d'enfant très doux? Est-ce Marie, la Mère de Jésus, qu'il appelle à son secours? Ne cherchons pas plus longtemps. De même que son cœur au foyer chrétien a été formé à trois amours indissolublement unis, celui de la patrie, celui de sa mère, celui de la Vierge sainte, de même il est consolant de croire qu'au moment où ses yeux se ferment au soleil de la terre il revoit d'un même regard les trois objets de son amour et les salue d'un même mot. Et j'aime à croire que son appel sera entendu. Pour les fils qui sont tombés, la patrie aura des louanges immortelles; les mères, des larmes et des prières sans fin; et Marie, dans le ciel, des miséricordes suprêmes. »

Je pourrais multiplier les citations. J'aime mieux recommander la lecture du livre de M. Moulard aux chrétiens convaincus, et aussi aux indifférents qui douteraient encore de l'influence heureuse qu'un prêtre intelligent, instruit et pieux peut exercer en temps de guerre, sur des soldats auxquels il consacre ses soins et son dévouement.

***

Digitized by Google

Voici une brochure d'un genre bien différent, mais qui, comme le livre précédent, s'inspire des événements actuels. Elle s'adresse aux Présidents et aux Membres des Chambres de Commerce et porte pour titre : *La contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre. — LES MOYENS ET PETITS INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS*, par MM. Delahaye-Bougère fils, ancien président de la Chambre de Commerce d'Angers, fondateur de l'Assemblée des Présidents de Chambres de Commerce, sénateur de Maine-et-Loire; Charles Poisson, docteur en droit, ancien professeur de droit administratif, et Jules Delahaye, ancien élève de l'École des Chartes, ancien archiviste, licencié en droit, député de Maine-et-Loire (1).

Cette brochure est, croyons-nous, la première qui traite avec la compétence désirable cette question des bénéfices de guerre. Elle distingue avec soin ceux qui ont mérité d'être taxés de « profiteurs de guerre » ou « nouveaux riches » et les patentés victimes d'un véritable « sabotage » du fait des instructions données aux commissions du premier degré par l'administration centrale des contributions directes.

Lors de la discussion de la loi à la Chambre des députés, dans la séance du 18 février 1916, un amendement, déposé par M. Jules Delahaye, aurait été le préservatif certain contre les interprétations fausses de l'administration. Les patentés qui avaient subi des pertes dans les inventaires des années 1912, 1913 et 1914 pouvaient invoquer ceux des années 1909, 1910 1911, moyen pratique de connaître le bénéfice normal. Cet amendement fut écarté à la demande du Commissaire du gouvernement, coupable depuis des interprétations les plus contraires au texte et à l'esprit de la loi. Cette brochure démontre qu'il faut y revenir, sous peine de consacrer une taxation progressive à rebours, grevant les patentés d'autant plus qu'ils sont moins favorisés dans leurs inventaires des années 1912, 1913, et 1914, et d'autant plus également qu'ils possèdent en propre moins de capitaux engagés.

Seuls en effet, sont à l'abri des injustices les patentés ayant eu de beaux bénéfices dans les trois années antérieures à la guerre.

Au contraire, les patentés qui ont dû, faute de ces bénéfices,

(1) Paris, *Georges Roustan*, éditeur, 5, quai Voltaire (VIIe). Angers, *G. Grassin*, imprimeur-éditeur, 40, rue du Cornet et rue Saint-Laud. — Une brochure in-8 raisin de 112 pages, Prix : 2 *francs*.

Digitized by Google

opter pour l'un des deux forfaits désignés sous le nom de 6 % des capitaux engagés et rémunérés ou du 30 fois le principal de la patente se voient en butte aux singularités et aux fantaisies administratives les plus injustes.

Leurs appointements et les intérêts de leurs capitaux personnels sont extraits de leurs inventaires, surajoutés à leurs bénéfices nets et qualifiés bénéfices, dans le but unique de permettre au Fisc de s'en attribuer la moitié.

C'est ainsi que des ressortissants au forfait du 6 % se voient réclamer 109 % de leur bénéfice supplémentaire au lieu des 50 % fixés par la loi. Quant aux ressortissants au forfait du 30 fois le principal de la patente, après leur avoir enjoint d'ajouter leur patente supplémentaire de guerre à leur patente d'avant la guerre, l'Administration, changeant brusquement d'avis, même après jugement des commissions du premier degré, dit qu'il y a mal donne et que tout est à recommencer. Elle fait appliquer par ses trop dociles commissions du premier degré, et par anticipation, un nouveau projet de loi n° 2.977 non encore discuté, qui écarte les patentes de guerre et s'en tient aux patentes d'avant-guerre. Allant ainsi d'un extrême à l'autre, le projet en arrive à supprimer effectivement tout bénéfice normal aux ressortissants du forfait de 30 fois le principal de la patente.

Toutes ces assertions sont démontrées dans cette brochure par des chiffres et des citations que les intéressés doivent étudier s'ils veulent grouper leurs réclamations et les faire entendre utilement au Gouvernement et au Parlement, lequel va reprendre incessamment l'étude de cette question.

La difficulté, pour les auteurs, était de découvrir les intéressés, qui ne sont connus que des Commissions du premier degré. Comme ils ne pouvaient décemment leur en demander la liste, c'est surtout aux membres des Chambres de Commerce qu'il appartient d'indiquer aux intéressés qu'ils connaissent et de leur recommander la lecture de ce travail, inspiré par le désir de sauvegarder leurs intérêts.

***

M. Marc Leclerc, le barde angevin, le sympathique auteur des *Rimiaux d'Anjou* et de la délicieuse *Passion de notre frère le poilu*, nous donne aujourd'hui *Les souvenirs de tranchées d'un poilu* (1).

(1) Un vol. in-8; Paris, Georges Crès.

Digitized by Google

Composés de vers écrits en patois angevin, ces *Souvenirs*, tour à tour joyeux, graves ou mélancoliques, sont datés du front ou même des tranchées. L'auteur a dû les dire, de sa voix chaude et claire, devant les hommes ou devant les officiers de la 9e compagnie du 71e territorial, qui depuis février 1917 porte son quatrième chevron — comme le capitaine Marc Leclerc. Les Angevins qui auront le bon goût de s'en procurer un exemplaire ne les liront pas sans émotion. Le livret est d'ailleurs joli et fort bien imprimé.

***

La crainte que la venue des Zeppelins inspirait naguère aux habitants de la capitale, les scènes, quelquefois tragiques, souvent comiques, dont certains intérieurs furent plus d'une fois le théâtre, à l'heure où retentissait dans les rues le signal de l'alerte, les bouleversements causés dans les esprits par des bombes... qui ne tombaient pas, tout cela a suggéré à M. Henry Coutant une fantaisie amusante sur « la vie de l'arrière ».

Le Zeppelin de Madame Boisdron (1) — tel est le titre de ce petit « roman de guerre » — est écrit avec trop de finesse, de verve et d'à-propos, pour ne pas attirer et retenir l'attention.

***

Dans une brochure, extraite de la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest*, M. l'abbé Uzureau, vient d'esquisser la curieuse figure de l'*abbé Duboys, curé de la Pommeraye-sur-Loire, procureur-syndic du district de Saint-Florent-le-Vieil.*

« Un curé partisan de la Révolution, qui fait voter, à la Pommeraye d'abord, puis dans une assemblée de la province, à Angers, le remplacement de l'odieuse gabelle par une simple prestation en argent; un curé qui publie en deux volumes (mai et novembre 1790) le « *Code français ou collection complète et raisonnée des lois ou décrets de l'Assemblée nationale* »; un curé qui est élu procureur de sa commune et ensuite procureur-syndic du district et qui, plus fier d'être un administrateur civil qu'un pasteur d'âmes, délaisse la Pommeraye pour venir résider à Saint-Florent; un curé qui, en sa qualité de fonctionnaire, assiste à presque tous les inventaires des établissements ecclésiastiques et des communautés de la région; un curé

(1) Un vol. in-8; Paris, Jouve et Cie; prix 1 fr. 25.

Digitized by Google

enfin dont les yeux s'ouvrent, qui reconnaît son imprudence et son erreur et qui s'expatrie plutôt que prêter serment à la Constitution civile du clergé », tel est le personnage que M. Uzureau a fait revivre dans cette intéressante brochure.

***

Dans un autre travail, M. l'abbé Uzureau a étudié les *Gouverneurs de l'Anjou et du Saumurois.*

Les gouverneurs royaux étaient, on le sait, des fonctionnaires auxquels était confié le gouvernement militaire des provinces. Ils ne furent établis d'une manière générale et permanente qu'à partir du XVIe siècle. Avant cette époque, le commandement des milices qui composaient l'armée du roi appartenait, comme les autres pouvoirs administratifs, aux sénéchaux.

A la veille de la Révolution, on comptait en France quarante gouverneurs généraux, dont trente-trois préposés à de grands gouvernements, et sept préposés à des territoires peu étendus, appelés petits gouvernements.

Le gouvernement militaire de la province d'Anjou comprenait un gouverneur, un lieutenant général, un « lieutenant de Roi des ville et château d'Angers ». Les deux premières de ces fonctions étaient quelquefois exercées par la même personne.

En 1589, Henri IV fit de Saumur le centre d'un gouvernement militaire, indépendant de celui de l'Anjou. Le gouvernement du Saumurois comprenait un gouverneur général, un lieutenant général et un « lieutenant de Roi pour les ville et château de Saumur ».

M. l'abbé Uzureau établit la liste, qui n'avait pas encore été dressée, des gouverneurs généraux militaires de la province d'Anjou et des gouverneurs généraux militaires du gouvernement du Saumurois.

***

M. le chanoine Rondeau continue ses recherches sur les vieux hôtels de la Cité angevine. Sa dernière étude est consacrée à l'*Hôtel de Villoutreys, avant, pendant et depuis la Révolution.*

Curieux de savoir où était situé cet hôtel, occupé provisoirement par la commission militaire au début de l'an II, M. Rondeau a découvert ce logis dans la rue Saint-Évroult : c'est une partie du local de l'Externat Sainte-Philomène. Il

Digitized by Google

consiste en un corps de bâtiment du XVe siècle, remanié au XVIIIe siècle.

A l'origine, c'était une maison canoniale, dépendant du Chapitre de la cathédrale, comme le prouve, entre autres choses, un petit oratoire du XVe ou XVIe siècle, signalé par C. Port. Mme la marquise de Villoutreys, qui l'occupait dès 1764, continua d'y séjourner, après la mort de son mari, avec sa fille et son gendre.

Sous la Révolution, elle y donna asile à une religieuse du Calvaire, expulsée de son couvent en 1792. Surtout, elle y reçut, lors de l'occupation d'Angers par les Vendéens (juin 1793), d'Elbée et plusieurs officiers supérieurs, qui tinrent là leur quartier général. Réduite à fuir, à la suite de l'armée vendéenne, elle mourut de fatigue à la Flèche, en décembre 1793.

Quant à sa maison, qui avait été acquise nationalement au mois de février précédent, le District y fit mettre les scellés sur le mobilier et, en fin d'octobre, y installa provisoirement la Commission militaire, qui n'y résida guère que huit jours. L'hôtel fut alors acheté, avec le corps de bâtiment voisin, par Vial, de Chalonnes, procureur-général-syndic du département. Mais Vial, arrêté, puis exilé, le revendit en 1805 à J-B. Delorme, ex-membre du Conseil des Cinq-Cents, dont une fille épousa René-Sébastien de la Perraudière. Alphonse et Adolphe de la Perraudière en héritèrent de leur mère et ce dernier, qui survécut à son frère, le vendit en 1859 à Mme la comtesse d'Andigné, veuve du brave « chevalier à la jambe-de-bois ». En 1867, Mme d'Andigné le céda, à son tour, à Mlle de Lozé, qui le vendit, deux ans après, à M. et Mme Chevrollier. Mme Biotteau-Chevrollier y installa alors et fit prospérer son pensionnat jusqu'à la fin du XIXe siècle, où elle loua son immeuble aux Dames de Chavagnes, qui y transférèrent leur Externat.

Enfin, depuis trois ans, une institution nouvelle y fonctionne avec succès, sous l'intelligente direction de Mlle d'Estravayat d'Esterses.

Ce travail, qui a exigé de longues et minutieuses recherches, est aussi précis et aussi complet que possible. Je le signale à l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux vieux souvenirs et aux vieilles maisons du quartier de la Cathédrale et du Château.

Ces deux dernières brochures sont extraites du volume des *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers* pour l'année 1916.

Digitized by Google

La vieille Académie angevine continue, en effet, malgré le guerre, la série de ses publications. Le volume qu'elle vient de faire paraître contient, outre les études de MM. Uzureau et Rondeau, une notice sur *Émile Gilles-Deperrière*, par M. Bruas; quelques pages de M. l'abbé Louis Calendini sur les dépenses de voyage d'un homme d'affaires de la Flèche, qui se rendit à Paris, en 1700, sur les ordres de la marquise de la Varanne; l'*Épitaphe*, communiquée par M. L. de Farcy, *de Nicolas Viard*, docteur en médecine, abbé commendataire de Saint-Michel-en-l'Herm, qui mourut à Angers, le 6 février 1488, et dont le corps fut inhumé dans l'église Saint-Maurille; *Cinq lettres patentes extraites des archives de la seigneurie du Pimpéan*, par M. le chanoine Urseau; une *Anecdote du temps de la Fronde*, racontée par M. R. de la Perraudière; une note sur *La Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, de 1883 à 1917, par le secrétaire général.

***

Le Guide allemand de K. Bædeker, qui porte une couverture rouge et une tranche jaspée, doit à tout jamais disparaître de notre pays. Les voyageurs et les touristes auront désormais le bon goût et le patriotisme de ne se servir que de Guides français.

C'est pour répondre à ce qui sera demain un besoin, que M. Marcel Monmarché, directeur des « Guides Joanne », à la librairie Hachette, vient de publier une nouvelle édition du Guide : *Bords de la Loire, bains de mer de l'Océan et du Sud-Ouest, Orléanais, Touraine, Anjou, Poitou et Vendée, Angoumois et Saintonge, Bordelais*. Les notices qu'il consacre à notre ville et au département de Maine-et-Loire sont plus complètes, plus abondantes et plus précises que dans les précédentes éditions; les renseignements pratiques, qu'il donne en grand nombre, ont été puisés aux sources les plus sûres.

J'espère que de toutes petites erreurs — probablement des « coquilles », transmises par les premières éditions — disparaîtront définitivement du tirage qui suivra celui-ci. Je voudrais, par exemple, qu'on cessât de dire que les arches du « pont du Centre, récemment dénommé pont de Verdun », sont *en brique*, puisqu'elles sont en pierre. J'ai étudié de très près la rose du croisillon nord de la cathédrale : je puis affirmer qu'il est inu-

Digitized by Google

tile d'y chercher la signature du peintre verrier « Robin » et « le millésime de 1452 ».

Je m'arrête. Je voulais très sincèrement recommander un guide excellent; et j'allais en faire la critique.

*
* *

J'allais donner le bon à tirer de cette chronique, lorsque M. André Godard m'a envoyé son nouveau volume : *Les Oiseaux nécessaires.* Je ne veux pas attendre deux mois avant d'en parler.

« Le grand destructeur d'insectes, c'est l'oiseau. Et c'est à lui que M. André Godard consacre cet ardent plaidoyer, que tous les agriculteurs, tous les maîtres de l'enseignement, tous les législateurs devraient lire. » Ainsi M. Edmond Perrier, président de l'Académie des Sciences, recommandait au public français *Les Jardin Volières*, dont j'ai rendu compte dans l'une des dernières chroniques.

L'auteur vient de résumer et de compléter ses observations dans une brochure de propagande : « *Les Oiseaux nécessaires à l'agriculture, à la sylviculture, à la viticulture, à l'arboriculture et à l'hygiène publique* (1). Des dessins inédits de Millot representent les insectes particulièrement nuisibles et les oiseaux qui nous en préservent.

En France, où nous ne possédons pas encore d'Institut ornithologique officiel, l'on ne saurait trop méditer et répandre ce petit livre, si indiqué surtout pour les bibliothèques scolaires et rurales, et qui devrait propager dans tous nos villages le respect des oiseaux, irremplaçables protecteurs de nos récoltes.

Jamais nos alliés naturels, les oiseaux insectivores, défenseurs de notre agriculture, n'ont été plus nécessaires qu'aujourd'hui. S'en doute-t-on en Anjou ? On dirait que non.

Ch. URSEAU.

(1) En vente à la Librairie G. Grassin, Angers. Prix : 1 fr. 50

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. G. Grassin. — 843-17

Digitized by Google

Une Visite

Dès que M. Marcelin apparaissait dans le Jardin du Luxembourg, un pépiement courait dans les ramures. « Ohé ! ohé ! voici M. Marcelin ! » Et frrrt !... tout le jardin palpitait d'un battement d'ailes.

Ils arrivaient de toutes parts, les moineaux du Luxembourg : ceux qui gambadaient dans les branches, les petits qui jouaient à l'entour des bassins, les vieux qui prenaient le soleil dans les creux des statues, tous accouraient, légers ou clopinants, dire bonjour à M. Marcelin; et rien n'était joli comme de voir le doux vieillard entouré de moineaux qui se pressaient, voletaient, babillaient, s'installaient sur ses épaules ou sautillaient autour de lui, avides et jaloux d'obtenir une préférence.

« Ah ! les coquins ! disait M. Marcelin. Ils vont me dévorer ! Voulez-vous bien rester tranquilles ! »

Et, le doigt levé, il rétablissait l'ordre.

« Chacun son tour ! A vos places ! Fixe ! »

Les moineaux boulaient sous leurs plumes. Tout ce petit monde se tenait attentif. A l'appel de son nom, chacun d'eux s'élançait et, d'un vol preste, becquetait la mie posée aux lèvres du bonhomme.

« A toi, Nicolas !... Hop, Toto !.... Ne t'impatiente pas, Quat'Sous : on t'appellera tout à l'heure !... Ah ! ah ! Garibaldi ! Toujours querelleur, mon garçon ! Je vais te

Digitized by Google

mettre en pénitence !... Eh bien ! mon vieux Jambe-de-Bois, ça ne va donc pas aujourd'hui?... Bonjour, la belle Marguerite ! Vous arrivez en retard, mademoiselle. Vous vous êtes oubliée à votre toilette. Venez m'embrasser tout de même !... »

C'était chaque après-midi la même chose, dans un coin de verdure et de fleurs, auprès de la fontaine Médicis. Des bustes de poètes enveloppés de lierre contemplaient le charmant spectacle. Et les gens qui passaient, si affairés qu'ils fussent, s'arrêtaient une minute, en souriant.

Mais, un jour, M. Marcelin ne vint pas.

Voilà trois jours que M. Marcelin n'a pas paru. Les moineaux se sont étonnés. Les ramures deviennent inquiètes. Que fait donc M. Marcelin?

« Ils nous oublie ! » chuchotent les oiseaux.

Et malgré les jeux des enfants courant dans les allées, malgré la promenade lente des couples amoureux, malgré les fanfares éclatantes de la musique militaire, une mélancolie éparse flotte dans le jardin où ne vient plus M. Marcelin.

« Non, non, il ne nous oublie pas, disent les vieux. C'est un fidèle ami. Aussi loin que nous nous rappelons, il n'a jamais manqué à sa visite quotidienne. »

Ils hochent la tête.

« Il y a quelque chose... »

Et sur toutes les branches on se répète :

« Il y a quelque chose...

— Si seulement on savait où il habite, on irait prendre des nouvelles.

— Moi je le sais ! » siffle fort à propos une voix espiègle.

Toute la compagnie se rapproche.

« Tu le sais, Belle-Étoile ? »

C'est un « pierrot » gamin, aux plumes ébouriffées, qui passe son temps à galopiner sur les toits de Paris et qu'on

Digitized by Google

a nommé « Belle-Étoile » à cause de ses habitudes vagabondes.

« P'faitement... C'est rue Mouffetard, derrière le Panthéon... Si vous voulez, je vais y passer d'un coup d'aile.

— Va donc voir, clampin !... Et ne reste pas à t'amuser en route ! »

Cela, c'est plus qu'il ne faut en demander à Belle-Étoile. Mais enfin, après avoir sauté à cloche-patte sur quelques tuiles et avoir fait des pirouettes dans cinq ou six ruisseaux, il arrive rue Mouffetard. Tout en haut d'une maison sombre il y a une fenêtre où est posé un pot de réséda. Le pierrot s'approche et regarde.

Et qu'est-ce qu'il voit?

M. Marcelin couché dans une mansarde, immobile sur son lit, et si pâle, si pâle...

Belle-Étoile revient vers le jardin de toute la vitesse de ses ailes, et c'est bien la première fois qu'il ne flâne pas en chemin.

Si pâle, immobile, M. Marcelin est couché dans sa mansarde. Personne auprès de lui. M. Marcelin est tout seul au monde. C'est sans doute pour cela qu'il s'est fait une famille avec les moineaux du Luxembourg.

Jusqu'à présent il n'a pas souffert de son isolement. Il a donné à ses mignons cette tendresse de grand-père qui était vacante dans son cœur, comme dans celui de beaucoup de vieillards orphelins. Faut-il qu'on laisse se perdre une richesse si pure et si précieuse, alors qu'il y a tant d'enfants qui n'ont pas leur part de caresses? M. Marcelin a trouvé à employer la sienne. Et son existence ne lui a jamais paru misérable dans la mansarde où il habite, où il prépare ses humbles repas, où il fait gentiment son ménage, où il abrite sa petite vie éclairée par une petite lampe...

Mais un soir, en rentrant, il a été pris d'un frisson... Le

Digitized by Google

lendemain, il a voulu se lever tout de même, pour aller vers ceux qui l'attendent : il n'a pas pu surmonter sa faiblesse... Et il est là, couché, abattu par la fièvre, sachant bien qu'il est très malade...

Les reverra-t-il, ses moineaux?

M. Marcelin, dans sa chambre déserte, sent maintenant sa détresse et son abandon. Par la fenêtre ouverte, il aperçoit seulement un bout de toit, un coin de ciel. Personne ne monte à sa mansarde. Et, s'il vient à mourir, personne ne sera là pour lui fermer les yeux.

Mon Dieu ! quelle chose triste d'être un vieil homme solitaire !

Le soir tombe. M. Marcelin s'assoupit. Et voici que, tandis qu'il repose, il entend soudain un bruissement léger, une légère rumeur aérienne. Il perçoit des frôlements dans l'air doucement remué. Cela monte et cela descend, cela glisse près de son chevet : c'est comme une grande caresse qui palpite autour de son visage. Qu'est-ce donc? Peut-être, en souvenir de ceux qu'il aima sur la terre, va-t-il être admis dans le paradis des oiseaux?

Il garde les yeux fermés pour retenir le joli rêve, ou pour s'en aller ainsi, dans l'extase de cette hallucination.

Mais un corps tiède et soyeux se pose sur sa figure, et M. Marcelin se décide à lever les paupières... Non, non, ce n'est pas le délire de l'agonie et ce n'est pas un rêve... Oh ! l'adorable surprise... Sa chambre, tout à l'heure déserte, est emplie de frêles présences : Tous les moineaux du Luxembourg !

Quand Belle-Étoile, tout essoufflé, leur avait conté ce qu'il avait vu, ce fut un émoi unanime :

« Puisqu'il ne peut pas venir, c'est à nous à aller le voir !... Nous avons tant de visites à lui rendre ! »

Et ils avaient pris leur vol vers la mansarde.

Ils sont tous là. Voici Toto et Nicolas... Quat'sous, un peu effrayé, se tient au bord de la fenêtre. Au pied du lit,

Digitized by Google

Garibaldi montre une petite mine recueillie.. Belle-Étoile balance sa houppe... Et voici Jambe-de-Bois, qui a traîné la patte jusqu'ici... La coquette Marguerite s'approche : elle apporte dans son bec un pétale de fleur

Oh ! l'étonnement ravi de M Marcelin, — le sourire de bonheur qui illumine sa figure pâle !

« Mes amis ! mes amis !... » essaye-t-il de bégayer

Et, alors, le voyant sourire, ils s'enhardissent. Belle-Étoile exécute ses plus distinguées cabrioles. Quat'Sous, rassuré, gambade dans les rideaux. L'air est plein de frémissements d'ailes. La mansarde est une volière enchantée. Et le vieil homme, enveloppé de plumes caressantes, trop faible pour pouvoir parler, fait signe de la main :

Merci, merci »

Jean MADELINE

Digitized by Google

Digitized by Google

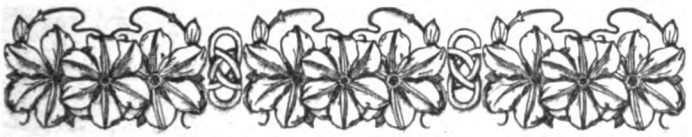

Une année du Théâtre d'Angers

1797 (an V)-1798 (an VI)

Au mois de janvier 1792, était arrivée à Angers une troupe d'acteurs ayant à leur tête une dame Deschamps accompagnée de son fils. Après une éclipse, la même troupe revient à Angers, sous la direction de Deschamps fils, qui devait rester à la tête des spectacles de cette ville pendant plusieurs années. Les artistes étaient très nombreux et formaient en réalité deux troupes, l'une de comédie et l'autre d'opéra, de telle sorte que, tandis que Deschamps restait à Angers avec une partie de ses acteurs, il pouvait envoyer les autres, sous la direction d'un régisseur, Ross ou Vidal, exploiter les théâtres de la région, d'un côté ceux de Laval et même Saint-Malo, de l'autre ceux de Tours, Saumur ou La Flèche.

Le théâtre n'a guère de succès pendant les années 1793 et suivantes. Les événements de la guerre de Vendée, puis de la chouannerie, préoccupent tous les esprits et peu de gens ont le goût d'aller se divertir au spectacle. Deschamps a bien de la peine à payer ses artistes et, quoiqu'il eût augmenté le prix des places, c'est avec beaucoup de difficultés qu'il parvient à maintenir ses affaires.

Fatigué de payer un loyer, peu élevé cependant, aux propriétaires de la Salle de la place de la Commune (des

Digitized by Google

Halles), Deschamps, qui avait épousé la sœur d'un membre du Comité révolutionnaire, Brutus Thierry, voulut doter la ville d'un théâtre situé dans un quartier plus central. Il avait acheté le bâtiment des Grandes Écoles, qui avait sa façade sur la nouvelle place du Ralliement et ne servait plus à rien depuis la suppression des Universités. Les biens nationaux pouvant être payés par annuités, il n'avait pas dû faire une grande avance de fonds et, avec l'autorisation de la Municipalité, il avait entrepris de construire son théâtre en conservant les gros murs extérieurs, se bornant à supprimer les dispositions intérieures pour y établir la nouvelle salle.

Celle-ci, d'après Blordier-Langlois, était petite et peu commode. Elle se composait de trois rangs de loges, débordant sur le parterre, de telle sorte que, d'un côté à l'autre, l'écart n'était pas de plus de six mètres. En outre, elle inspirait des craintes pour la sécurité des spectateurs et aussi au point de vue de la solidité.

Ce nouveau théâtre dut être ouvert au commencement de 1796. Deschamps, obligé de payer des indemnités pour réparations aux propriétaires de l'ancienne salle, eut en outre à supporter la concurrence que lui fit un sieur Saint-Aubin qui était venu occuper le théâtre qu'il venait d'abandonner; puis son régisseur, Ross, se sépare de lui et passe dans la troupe du Mans, avec laquelle il viendra jouer à son tour à l'ancienne salle [1].

Pendant l'hiver 1797-1798, Deschamps a occupé son théâtre avec une assez bonne troupe. Au mois d'avril, il se rend à Paris pour la renouveler en partie. Il a toutefois conservé quelques artistes, notamment les époux Cauvin qui, l'année précédente, avaient créé la pièce de Papin : *Les détenues au Calvaire d'Angers.*

[1] Ross était un allemand, ancien musicien au régiment de Diesbach.

Digitized by Google

Les nouveaux pensionnaires amenés par Deschamps sont des artistes de talent. Le premier rôle homme était un nantais, Clavel dit Gabriel, dont la femme jouait dans les opéras comiques [1]. Cet artiste était un très bel homme, très apprécié comme acteur dans les tragédies et les comédies

Le premier rôle femme était la citoyenne Dantay; puis ce sont les sieurs Provost, Decourty, Durand, les époux Dorsan, etc., enfin les époux Picard.

Ces derniers méritent que nous nous arrêtions un instant pour les présenter au lecteur, car la correspondance de Antoine-François Picard avec son frère, Louis-Benoît, l'auteur dramatique, à laquelle nous ferons de nombreux emprunts, nous a fourni le fond de cet article. Les lettres de Picard, dont nous devons la communication à l'un de ses petits-neveux, contiennent en effet de nombreux renseignements sur le théâtre d'Angers et sur son directeur Deschamps [2].

Les deux frères Picard étaient fils d'un avocat du barreau de Paris et leur mère était fille ou nièce d'un médecin renommé Gastelier [3]. Ils avaient reçu une excellente éducation, mais, n'ayant aucun goût pour la basoche ou la médecine, lorsque survint la Révolution, comme il fallait vivre, ils

[1] Clavel, appelé communément *le beau Gabriel*, reparut sur le théâtre d'Angers en l'an VIII. Il donne à son bénéfice, le 2 janvier 1800, *Joseph ou le triomphe de la vertu*, tragédie en 5 actes et en vers dont il était l'auteur. Plus tard, sous l'Empire, il renonça au théâtre et se fit inscrire au barreau de Nantes, où ses succès comme avocat égalèrent ceux qu'il avait obtenus comme acteur, si l'on en croit les pièces de vers à son adresse publiées par les journaux de cette époque.

[2] Les lettres originales sont en la possession de ses petits-neveux, descendants d'une sœur des frères Picard, laquelle avait épousé le Dr Quersent. La copie de ces lettres, que nous avons été à même de consulter, nous a été communiquée par l'un d'eux, le capitaine Paul Martin, attaché à l'état-major de la 8e division de cavalerie, qui a bien voulu nous autoriser à y faire des emprunts.

[3] L.-B. Picard était né en 1769. Il avait donc 21 ans en 1790. Nous ignorons la date de la naissance de son frère cadet, A.-F. Picard.

Digitized by Google

acceptèrent vers 1790 de devenir commis libraires à Nantes, où ils semblent du reste être demeurés peu de temps [1].

Tous les deux, se sentant un penchant irrésistible pour le théâtre, avaient joué la comédie sur des théâtres de société. Ayant réussi dans leurs essais, ils résolurent de se faire comédiens. L'aîné avait voulu aussi écrire pour le théâtre et l'un de ses amis, Andrieux, avait présenté au théâtre de Monsieur sa première pièce, *Le badinage dangereux*, qui fut accueillie favorablement par le public. Ce théâtre ayant été fermé en 1792 et remplacé par le théâtre Louvois, les deux frères furent acceptés comme artistes et appelés à faire partie de la troupe nouvellement formée. C'est sur cette scène que fut jouée la seconde comédie de L.-B. Picard, *Encore des Ménechmes*. Tous les deux semblent avoir joué les rôles de valets; mais, tandis que l'aîné restait attaché au théâtre Louvois, son frère avait dû accepter des engagements dans des troupes de province avec sa femme qui jouait les amoureuses, on dirait aujourd'hui les ingénuités.

Louis-Benoît avait lui aussi épousé une artiste. Il était lié avec Andrieux, Collin d'Harleville, etc., les auteurs à la mode, et continuait à écrire des pièces qui obtenaient de vifs succès, *Les Visitandines* à l'Opéra-Comique en 1793, *Le conteur ou les deux postes* au théâtre de la République en 1794, tout en continuant à jouer au théâtre Louvois dont il devient bientôt le régisseur.

Au mois d'avril 1796, Picard jeune était en Belgique et faisait partie de la troupe exploitant le théâtre de Gand, où il remplissait l'emploi de comique. Le 26 septembre, il écrit à son frère, qui sans doute l'a consulté sur la pièce qu'il prépare, ne lui ménageant pas plus les critiques que les éloges. Dans une autre lettre, il lui demande si l'on ne pourrait pas trouver pour lui un emploi au théâtre Louvois.

[1] Poésie autographe de L.-B. Picard, commis-libraire à Nantes, intitulée *Ma Boutique*, datée de 1790.

Digitized by Google

« Si tu es seul pour ton emploi, il te faut un second.
« Du premier pas sur moi tu prendras l'avantage,
« Je serai le cadet et tu seras l'aîné. »

On lui offre d'aller a Bruges, mais il a écrit à Paris pour qu'on lui trouve une place, soit à Paris même, soit dans quelque grande ville de province. C'est ainsi qu'il eut la malchance, au mois d'avril 1797, d'entrer dans la troupe formée par Deschamps pour exploiter le théâtre d'Angers.

C'était beaucoup de deux salles de spectacle pour une ville de l'importance de celle-ci, surtout à un moment où les événements politiques et la disette générale ne permettaient guère aux habitants de fréquenter le théâtre avec assiduité. Aussi Deschamps, déjà au-dessous de ses affaires, n'allait pas tarder à se trouver dans l'impossibilité de payer ses artistes,

Ross a ouvert la salle de la place de la commune le 23 avril. Deschamps commence ses représentations le 13 mai seulement. Ses artistes, partis de Paris dans les premiers jours du mois, ont mis une semaine pour se rendre à Angers. Dans une lettre à son frère, du 24 floréal an V, jour de l'ouverture du théâtre, Picard, raconte son voyage et son arrivée.

« Enfin, cher frère, après une marche de huit jours, nous « sommes arrivés à Angers. Tant que nous avons eu du « beau temps, notre voyage fut fort agréable. Nos fiacres « allaient tout au plus le pas d'un homme qui se promène. « Nous avions le temps d'examiner le pays. Si nous étions « fatigués nous remontions dans nos berlines. Il n'en fut pas « de même quand il vint à pleuvoir et qu'il fallut rester « six par six dans des voitures de quatre personnes. A ce « petit inconvénient près, nous nous sommes assez amusés « dans notre route, lorsque nous pouvions distraire nos « regrets de nous éloigner de vous tous. Cependant ces regrets « même avaient leur charme. Je ne songerai jamais sans plaisir

Digitized by Google

« à mon dernier séjour à Paris et il faut que nous réunissions « nos efforts afin que je puisse y revenir tout à fait. C'est à toi, « qui es sur les lieux, à voir ce qu'il faut faire pour cela. « Je te préviens que je t'en parlerai sans cesse.

« Je ne sais encore si je dois me féliciter d'être venu à « Angers. La ville est une des plus laides que je connaisse. « Il paraît cependant qu'on attend notre troupe avec « impatience et qu'on pourrait y faire quelque chose. Mais « nous sommes trop nombreux, au moins trente personnes. « La salle est fort petite et, si on ne se partage pas, il est « impossible que le directeur fasse honneur à ses affaires. « La volonté de Dieu soit faite.

« Fais-moi le plaisir de passer rue Montorgeuil n° 15, « chez M. Bonjour, pour lui demander des nouvelles de « mes malles. Il a ici plusieurs correspondants qui me ren- « voient de l'un à l'autre. Qu'il te dise au juste à qui je « dois m'adresser. Elles sont chez lui depuis le 15 floréal « (4 mai).

« Adieu, cher frère, embrasse ta femme de notre part, « renouvelle-lui nos remerciements et assure-la que notre « amitié pour elle sera inaltérable, comme celle que j'ai « toujours eue pour toi. Ton frère,

« PICARD [1]
« Artiste, chez le citoyen Brillantin,
« rue Saint-Julien ».

Tel était alors le mode de voyage des troupes de province pour se rendre à leur destination. Les directeurs, ne voulant pas payer le prix réclamé par les voitures de la poste, envoyaient les artistes engagés par voitures particulières, voyageant à petites journées et s'arrêtant sans doute chaque soir, pour laisser reposer les chevaux. Quant aux

[1] Cette lettre, de même que les suivantes, est adressée : au citoyen Picard, rue de la Michaudière n°16 à Paris.

Digitized by Google

bagages, les artistes les confiaient à quelque entreprise de messageries qui prenait son temps pour les transporter.

Comme nous le disions plus haut, la troupe débute, le 13 mai, par *La femme jalouse*, comédie en 5 actes et *La Mélomanie*, opéra en 1 acte. Le 14, on donne *La veuve du Malabar* et *Les deux petits savoyards*; le lendemain, *Paul et Virginie*, opéra en 3 actes, et *Heureusement*, comédie en 1 acte.

Ensuite on ne joue plus que tous les deux jours. Le spectacle est généralement composé d'une tragédie, comédie ou drame, comme *Tancrède*, *Hyperminestre*, *Les amours de Bayard*, *Othello*, *L'honnête criminel*, *Robert chef de brigands*, etc..... en 5 actes et d'un opéra en 1 acte, ou d'un opéra en trois actes comme *Raoul, sire de Créquy*, *Zémire et Azor*, *Camille ou le Souterrain*, etc.... et d'une comédie en 1 ou 2 actes.

Le 28, pour les débuts de la citoyenne Dantay, on donne *Eugénie*, drame en 5 actes de Beaumarchais, et *L'épreuve villageoise*, opéra en 2 actes; le lendemain, *Les Châteaux en Espagne* de Collin d'Harleville et *Sylvain*, opéra dans lequel la citoyenne Gabriel joue le rôle d'Hélène.

Les 7 et 8 juin, on joue *Le Lovelace français ou la jeunesse du duc de Richelieu*. Le journal *L'Ami des prncipes* fait l'éloge des acteurs, la citoyenne Dantay et les citoyennes Gabriel, Picard et Durand.

Le 19 de ce mois, la représentation du drame de Beaumarchais, *La Mère coupable*, donne au journaliste l'occasion de faire de nouveau l'éloge des artistes. Outre la citoyenne Dantay et Gabriel, il cite les citoyennes Dorsan dans le rôle de Suzanne et Picard dans celui de Florestine, les sieurs Decourty et Provost, dans ceux de Bijard et Léon, et surtout Picard, « dont le talent est favorablement connu en cette commune et qui a joué le rôle de Figaro de façon à ne rien laisser à désirer ».

Le 4 juillet, on donne, au bénéfice de Gabriel, *Alzire ou*

Digitized by Google

les Américains, tragédie en 5 actes, et *Les Amis de collège ou l'homme oisif et l'artisan*, 3 actes en vers de Picard aîné et le 13, au bénéfice de Picard, *La folle journée ou le mariage de Figaro*, de Beaumarchais et *Le cousin de tout le monde*, de Picard aîné.

Malgré ses efforts, Deschamps constate que ses affaires vont mal, par suite de la concurrence qui lui est faite à l'autre salle. A la fin du mois, il quitte Angers pour aller donner des représentations à Saumur et à Tours avec sa troupe de comédie, laissant sa femme à Angers avec la troupe d'opéra, renforcée par l'arrivée d'un artiste de Paris, Rézicourt aîné, du théâtre Feydeau.

Au moment de partir, Picard jeune écrit à son frère une lettre presque entièrement consacrée aux œuvres de celui-ci. Il s'inquiète de savoir si sa nouvelle comédie, *Médiocre et rampant ou le Moyen de parvenir*, a eu le succès qu'il a toujours cru qu'elle devait obtenir. Il l'engage à travailler à la nouvelle pièce qu'il songe à écrire et qui doit se composer de 20 actes. En réalité il s'agit de quatre pièces dans lesquelles les mêmes personnages, pris à diverses époques de leurs vies, sont représentés avec les modifications amenées par le temps dans leurs caractères Cette pièce semble n'avoir jamais été écrite, sauf peut-être une ou deux parties représentées séparément [1]. Picard jeune donne des conseils à son frère au sujet des sentiments qu'il doit prêter à ses personnages, car les deux frères étaient tendrement unis et le futur académicien ne craignait pas de faire appel à l'expériance de son cadet. Puis celui-ci ajoute :

« Je suis dans les embarras du déménagement. Nous par-
« tons demain pour Saumur et quelques jours après pour
« Tours. Ainsi je vais refaire dans une belle saison la route

[1] *L'entrée dans le monde* nous semble avoir été la première pièce de cette série qui devait avoir pour titre général *L'homme*.

Digitized by Google

« qui nous a paru si agréable au mois de février[1]. Je ne sais « si j'aurai autant de plaisir, mais je m'en promets « beaucoup. En général, je ne m'amuse guère dans ce pays « Notre troupe est composée de bons vivants et nous ne « nous voyons guère que le verre en main. Mes beaux « projets d'économies en sont un peu dérangés et quelque- « fois je m'aperçois que je suis véritablement ton frère. « Que veux-tu, la bonne philosophie nous apprend que le « temps le mieux employé est celui qu'on passe à se divertir « Cependant je songe à m'amender. Mes sœurs doivent un « peu te peser et je voudrais un peu te soulager[2]. Je ne le puis « encore, mais je tâcherai de le faire. Si je n'en viens pas à « bout, je te dirai tout simplement : Je ne le puis encore. En « attendant, tâche de me trouver une place pour l'année « prochaine. Embrasse toutes nos sœurs pour nous et écris- « moi à Saumur. »

Une autre lettre, datée de Tours, le 14 août, est presque tout entière consacrée à l'œuvre de son frère. En même temps, il lui apprend la situation désespérée des affaires de Deschamps.

« Maintenant je te dirai pour nouvelles que notre troupe « est à peu près à l'extrémité. Nous ne faisons rien. Des- « champs n'a pas de fonds et ne paie pas. En société, nous ne « ferions pas davantage. Plusieurs acteurs menacent de « quitter. Je ne sais s'ils sont sincères ou s'ils ne veulent que « tirer à eux le peu d'argent qui vient. Pour moi, je ferai tous « mes efforts pour que la troupe tienne. D'abord, j'en suis le « régisseur et c'est mon devoir ; mais je crois qu'il y a d'excel-

[1] Sans doute en revenant à Nantes, où les deux frères étaient commis libraires en 1790, par conséquent au mois de février 1791.

[2] Les frères Picard avaient deux sœurs. Celles-ci, orphelines, ruinées par la Révolution, avaient réussi par leur union, leur économie et leur travail, et aussi avec l'aide de leur frère aîné, à traverser les plus mauvais temps de cette époque.

Digitized by Google

« lentes affaires à faire dans ce pays-ci pour l'hiver; cepen-
« dant fais-moi le plaisir de savoir des correspondants si
« l'on commence à former des troupes pour l'hiver, car je
« pourrais avoir besoin d'une. »

Et il termine en demandant à son frère deux ou trois exemplaires de *Médiocre et rampant*, dont la première représentation est imminente et aussi de la pièce *Le conteur ou les deux postes*, la seule comédie de Picard qui n'ait pas été montée par sa troupe.

Celle-ci revient encore à Saumur et Picard écrit le 24 août à son frère pour le féliciter de son succès.

« Avant de recevoir ta lettre, les journaux m'avaient
« déjà appris ton succès. Tu devines aisément ma joie de le
« voir aussi brillant que je l'avais toujours espéré et mes
« regrets de n'avoir pu en être le témoin. Te voilà enfin
« à la place que tes amis t'avaient marquée depuis long-
« temps et j'ose prédire que tes quatre pièces de *L'homme*
« t'en assureront une encore plus belle. Mais point de pré-
« cipitation, tu sais par expérience qu'un accouchement
« avant terme ne produit que des avortons. Ton idée est
« peut-être la plus heureuse qu'auteur dramatique puisse
« avoir aujourd'hui. Il faut savoir en profiter. J'attends de
« ton amitié que tu me communiques tout ce que ton imagi-
« nation te fournira de nouveau à ce sujet. En général, soit
« paresse, soit conformation, mon esprit n'est pas créateur.
« Mais en revanche, si j'ai quelque justesse dans le goût
« et un tact presque sûr pour connaître ce qui doit plaire ou
« déplaire, je te promets toute mon attention et la plus grande
« sévérité.

« Nous ne faisons rien. Nous ne serons pas payés à la fin
« du mois. Mais aussi nous avons le plus beau temps dans
« le plus beau pays du monde. Nous allons nous promener
« dans les îles de la Loire et nous buvons raisonnablement ce
« petit vin rosé qui nous met si bien en voix après dîner. »

Il termine en disant avoir, en quittant Angers, dejeuné à

Digitized by Google

la Daguenière, chez un sieur Laurent Tambour, chez lequel il avait déjà déjeuné en revenant de Nantes et par qui il s'est fait reconnaître et avoir retrouvé aux Rosiers le bureau de poste où tous les deux avaient écris à Théodore.

La lettre suivante n'est pas datée, mais elle porte le timbre de la poste de Tours, où Picard était revenu sans doute pour quelques jours. Elle doit être de la fin de fructidor, ou des premiers jours de vendémiaire an VI, car il est question de la fermeture du théâtre Louvois, laquelle avait eu lieu le 21 fructidor (7 septembre) d'après les frères de Goncourt [1].

« Je n'ai que le temps de t'écrire deux mots. Deschamps « nous a fait faillite depuis huit jours. J'y suis pour cent « écus. J'ai plusieurs cordes à mon arc pour me tirer d'affaire « D'abord il m'a fait demander sous main, me disant qu'il « n'avait disparu que pour se débarrasser de plusieurs sujets « qui lui étaient à charge. »

Ensuite il énumère les propositions qui lui ont été faites : un engagement pour La Rochelle, mais il ne veut pas aller si loin sans avances; la direction du Théâtre d'Angers en lui fournissant les fonds nécessaires, mais il ne les voit pas venir; la formation d'une société pour exploiter celui de Tours en lui avançant 50 louis pour aller à Paris former sa troupe, mais il faut faire rompre le bail de la salle consenti à Deschamps. Puis il ajoute .

[1] Le motif qui détermina le gouvernement à fermer ce théâtre fut un incident banal. L'acteur, La Rochelle, jouant le rôle du laquais Merlin dans *Les trois frères rivaux*, lorsque son maître l'interpelle : « Merlin, vous êtes un coquin. Merlin vous finirez par être pendu », avait souri d'une façon si comique et si approbative que le public éclata de rire et le couvrit d'applaudissements, faisant application de ces paroles au Ministre de la justice, Merlin de Douai, qui allait être nommé membre du Directoire en remplacement de Barthélemy, lequel venait d'être destitué, en attendant qu'il fût déporté à Cayenne. De Goncourt, *Histoire de la Société française pendant le Directoire*, page 311.

Digitized by Google

« Tu dois croire que je n'ai pas manqué d'occupation, « depuis que Deschamps nous a abandonnés, pour mettre « en train toutes les affaires et pour faire jouer pendant ce « temps six acteurs qui sont restés. Je n'ai point eu une « minute à moi... Écris-moi sur-le-champ, car je n'y « serai que trois jours (à Paris) si j'ai à compléter ma « société. Il me faut un premier rôle en hommes, financier, « père noble, 3e amoureuse à demi-part et 2e comique à « demi-part. »

Les titulaires de ces emplois, Gabriel, Durand et autres, n'étant pas payés, ont quitté la troupe Deschamps pour rentrer à Paris et chercher de nouveaux engagements. Picard est resté seul, avec sa femme et six artistes et l'on conçoit la difficulté d'organiser des spectacles avec si peu de monde.

Les promesses qui lui avaient été faites n'ayant pas été tenues, il se résigne à rentrer à Angers, où la femme Deschamps continuait à jouer et à lutter contre la mauvaise fortune; mais cela ne pouvait durer. Les événements politiques, le triomphe du parti avancé qui venait de faire la révolution du 18 fructidor, en chassant du gouvernement les modérés, en ordonnant l'arrestation de deux de ses membres, Carnot et Barthélemy, et celle de nombreux députés des Conseils des Anciens et des Cinq-cents, préoccupaient tous les esprits. On ne songeait guère à aller au théâtre, ce qui aggravait encore la situation des époux Deschamps.

De ces événements il n'est nullement question dans la correspondance des frères Picard, qui s'occupent uniquement de leurs intérêts ou de leur profession. Le 3 octobre, Picard jeune écrit à son frère.

« Depuis quinze jours je suis à Angers et j'ai déjà pris « quinze résolutions différentes. Les promesses ne coûtent à « personne, mais quand il faut tenir ce qu'on a promis il y « a toujours quelque obstacle. Je me suis rapatrié avec

Digitized by Google

« Deschamps, mais je vais le serrer plus que je ne l'ai fait « jusqu'à présent. Je suis à la tête de son entreprise[1] et j'es- « père bien être le premier payé. Ce qui m'a déterminé, c'est « qu'il a de la direction par-dessus la tête et qu'il faudra de gré « ou de force qu'il l'abandonne avant la fin de l'année. Alors je « tâcherai d'éxécuter un de mes mille projets, de faire « une association des cinq ou six principaux emplois et de « faire un établissement qu'on n'abandonnerait que lors- « qu'on se serait fait une petite fortune. Angers est peut- « être de la république la ville la plus propre à l'exécution « de ce projet. On y aime beaucoup la comédie, point « l'opéra. Par conséquent, quinze bons enfants, sans parti- « tions, sans orchestre, avec cinq décorations, suffiraient pour « la ville... plus que par eux[2]. J'ai déjà ici le fond de cette « association, tous gens honnêtes, rangés et solides. Cepen- « dant, comme j'ai déjà appris par expérience qu'il ne faut « jamais compter sans son hôte, je vais déjà écrire, et dès « aujourd'hui, à tous les correspondants pour l'hiver pro- « chain. Si Gabriel et Durand ont parlé avantageusement « de moi, comme tu me le dis, ils seront plus disposés à me « placer. »

Suit une critique de la nouvelle pièce, *L'entrée dans le monde*, que son frère prépare. Il semble que l'auteur dramatique, ayant constaté la compétence de son cadet et la justesse de ses jugements, ait pris l'habitude de le consulter sur les œuvres qu'il se propose d'écrire en tenant compte de ses avis.

« J'ai reçu, dit ensuite celui-ci, tes pièces et les ai mises « à l'étude. Dis-moi si ton théâtre est ouvert et si *Médiocre « et rampant*, n'est pas une des pièces défendues. A Paris,

[1] Comme régisseur de la femme Deschamps, fort incapable sans doute de mettre une pièce à la scène.

[2] *Sic.* Il doit y avoir certainement une ligne sautée dans la copie de cette correspondance qui nous a été communiquée.

Digitized by Google

« souvent on fait des applications auxquelles l'auteur n'a pas « songé et dont on ne peut se douter dans les provinces et il « se pourrait que Dorival ressemblât à quelqu'un. »

Il était prudent en effet de se renseigner. L'exemple résultant de la fermeture du théâtre Louvois devait faire réfléchir les directeurs des théâtres de province, du moment qu'il suffisait qu'un auteur eût donné par inadvertance à l'un de ses personnages le nom d'un homme parvenu récemment au pouvoir, ou que ce personnage offrît des détails de caractère présentant quelque ressemblance avec ceux d'un homme en vue, pour que les spectateurs en fissent malignement l'application à quelque ami du gouvernement et que celui-ci s'indignât et mît en interdit la scène où l'incident s'était produit.

Le 13 octobre, autre lettre :

« Dès la première nouvelle de la fermeture de votre « théâtre, j'avais cherché le moyen de nous réunir au moins « pendant quelque temps cet hiver. Décidément ce serait « un très mauvais service à vous rendre. Angers est bon « pour la comédie. Mais de tous les directeurs Deschamps « est, je crois, le plus fripon qu'on puisse voir. Jamais nous « ne pourrions en tirer d'avances. Tu serais obligé de venir « à tes frais; tu lui ferais faire de l'argent et tu n'en tirerais « pas un sou; c'est ce qui vient d'arriver à Rézicourt du « Théâtre Feydeau. C'est ce qui serait arrivé à Beaulieu[2], qui « est maintenant à Nantes et qui devait venir ici dans un « mois, mais que ses amis ont persuadé de n'en rien faire. « Je ne conçois pas comment sa troupe peut rester avec lui. « Pour moi, je lui fais la loi, autant que je peux, mais cela « se borne à en tirer à peu près mon existence. Je ne doute

[1] On trouve en effet, dans le répertoire de femme Deschamps pour la première quinzaine de brumaire les deux comédies de Picard *Médiocre et rampant* et *Le conteur ou les deux postes.*

[2] Jean-Francois Brémond dit Beaulieu, acteur célèbre, surtout dans les rôles de niais, avant la Révolution.

Digitized by Google

« pas que nous prenions avant peu un parti. Mais, comme « j'ai déjà mis trois fois les fers au feu pour nous mettre en « société et que cela n'a point réussi, j'attends que mes « camarades prennent assez d'énergie pour cela. Alors « j'espère que tu pourrais nous faire gagner de l'argent, « que tu en gagnerais toi-même et que, de plus, nous « aurions le plaisir d'être ensemble quelque temps...

« Je me fais fort d'avoir une des deux salles d'Angers et « de faire fermer l'autre. Nous aurions de plus pour notre « été Poitiers et Tours. Nous n'aurions qu'une bonne comé- « die. C'est le seul genre qui fasse de l'argent dans ce pays- « ci. L'opéra mange tout. J'oserais répondre que chaque « part serait au moins de quatre mille, ce qui vous ferait « huit mille pour vous deux, ce qui vaut mieux que le « double à Paris. Par ce moyen nous nous ririons des « directeurs dont le plus honnête mérite d'aller aux galères. « A Nantes, le grand théâtre vient de faire banqueroute. « La comédie a chassé la danse et l'opéra et s'est mise en « société. A la Rochelle, on ne paie point. A Poitiers, à la « suite d'une foire qui avait produit douze mille livres, le « directeur a décampé sans tambour et emporté la caisse. « Des quatre théâtres de Bordeaux, celui de Montbrun est le « seul qui donne des acomptes... et les sociétés d'Orléans, « d'Amiens, de Caen, de Brest, de Rennes, etc... tiennent « depuis des années et gagnent beaucoup d'argent. Le tout « est d'être bien organisé. »

Et il propose à son frère de venir à Angers avec deux premiers rôles, l'un en homme, l'autre en femme (la citoyenne Dantay étant partie sans doute avec ses camarades), « ce qui ne sera pas difficile vu les réformes que « l'on annonce dans tous les théâtres et l'antipathie que « tous les artistes commencent à avoir pour les direc- « teurs ».

De même qu'à Angers, en effet, tous les théâtres de province périclitent faute de spectateurs et leurs directeurs,

Digitized by Google

s'ils veulent gagner leur vie, doivent faire des économies en réduisant leur personnel. Deschamps, pour attirer le public à son théâtre, a abaissé le prix des places et consenti des abonnements au rabais, 18 francs pour les hommes, 12 francs pour les femmes, sans réussir à y amener les spectateurs. Rézicourt n'est pas plus payé que les autres[1] et à la fin du mois les artistes se fâchent. Le 26 octobre (15 brumaire), ils refusent de jouer « à cause de la maladie de l'un « d'eux et du mécontentement des autres qui ne sont pas « payés », au dire de l'agent national de la commune dans une lettre à son collègue du département.

La femme Deschamps propose alors un arrangement à ses artistes. Elle consent à ce que ceux-ci touchent directement des mains de la buraliste les recettes qui pourraient être faites jusqu'au 14 dudit mois, pour être divisées entre eux par égales portions, frais prélevés, ainsi que la somme de 12 francs par représentation pour le loyer de la salle. Ils remettront à la femme Deschamps un bordereau exact des recettes et du partage de celles-ci et supporteront les abonnements existants, s'élevant au plus à une trentaine; ils donneront mainlevée de la signification faite la veille à ladite femme Deschamps.

Cette pièce est signée de la femme Deschamps et de plusieurs artistes: Prévost, Picard, Rézicourt, J.-B. Decourty, Duval et sa femme, Cauvin et sa femme, Vautrain, Volnys et Cochère.

Mais cet arrangement, n'ayant sans doute pas été ratifié par Deschamps, n'est pas exécuté. Les artistes reprennent

[1] Rézicourt a joué le 13 août *La petite Nanette*, opéra en 2 actes, et *La famille indigente* et le 18, pour la clôture de ses représentations, *Les souliers mordorés* et *Les deux hermites* opéras. Nous ignorons ce que cette troupe est devenue à partir de cette date jusqu'au 21 septembre, où elle est de retour à Angers. Elle était allée sans doute dans une ville voisine donner quelques représentations, à La Flèche, ou peut-être à Laval pendant la foire dite de l'*Angevine*.

Digitized by Google

leur liberté et se forment en société. Ils font afficher sur les murs de la ville qu'ils joueront le 25 octobre, à la salle de la place de la Commune, *La mère coupable* et *Crispin médecin*. La femme Deschamps se hâte de faire afficher le même spectacle.

Le Conseil général de la Commune la fait appeler en même temps que les artistes dissidents. Ceux-ci déclarèrent qu'ils persistaient à vouloir jouer pour leur compte à l'ancienne salle et non au théâtre de la place du Ralliement et que, voyant les nouvelles affiches apposées par l'ordre de la femme Deschamps, ils avaient fait publier leur spectacle à son de caisse, pour que le public ne fût pas trompé. De son côté la femme Deschamps exposa que les artistes qui voulaient quitter son théâtre étaient liés envers elle par des traités non rompus et qu'elle avait fait afficher le même spectacle qu'ils se proposaient de jouer, dans l'espoir qu'ils consentiraient à donner leur représentation sur son théâtre, reconnaissant toutefois n'avoir pas le moyen de jouer sans leur concours. L'assemblée, pour ne pas tromper le public qui ne doit être pour rien dans les débats existant entre la femme Deschamps et ses artistes, ordonne que les affiches au nom du citoyen Deschamps soient lacérées sur-le-champ[1].

Les artistes en société avaient du reste fait insérer dans le journal *Les affiches d'Angers* dudit jour une annonce ainsi conçue :

SPECTACLE

« Les artistes dramatiques et lyriques, réunis dans l'espoir « de faire honneur aux engagements qu'ils ont contractés « avec les habitants de cette commune, préviennent qu'ils « ouvrent aujourd'hui leur spectacle à l'ancienne salle, « place de la Commune, par *La mère coupable ou l'autre « Tartuffe*, comédie en 5 actes de Beaumarchais, suivie de « *Crispin médecin*, comédie en 3 actes.

[1] Archives municipales, t. VII, p. 222. Registres des délibérations.

Digitized by Google

« Au premier jour l'*Avare* comédie de Molière et *Le petit* « *matelot*, opéra. Le citoyen Rézicourt, du Théâtre Feydeau, « jouera l'Avare dans la première pièce et le capitaine « Sabord dans la seconde.

« En attendant *Le directeur dans l'embarras* et *Les dettes*.

« Les artistes préviennent qu'il est certain qu'ils joue- « ront à l'ancienne salle, place de la Commune, quoique le « citoyen Deschamps ait fait afficher le contraire.

« Entre les deux pièces il sera prononcé un discours sur « sur la Paix. »

La nouvelle de la paix conclue à Campo-Formio par Bonaparte avec l'Empereur d'Autriche (17 octobre 1797) venait d'arriver à Angers et avait excité la joie et l'enthousiasme du public qui accourut en foule au théâtre. Aussi le discours prononcé par Rézicourt obtint-il un vif succès et fut-il à plusieurs reprises interrompu par les applaudissements des spectateurs. Les *Affiches d'Angers*, dans leur numéro du 10 brumaire, font l'éloge de cet acteur. « Quand on pense, dit le journaliste, au peu de temps qu'il eut pour se préparer, on ne peut que concevoir une idée très avantageuse de ses talents, en même temps que l'on applaudit à son zèle et à l'à-propos de son discours. »

Pour le 31 octobre, on annonce *Le mariage secret* et *La belle fermière*, comédie en 3 actes. Le lendemain on donnera *La fête de la paix* comédie en 2 actes.

Cependant Deschamps était revenu à Angers et n'avait pas perdu l'espoir de ramener à son théâtre les artistes dissidents. Il ne devait pas réussir. Après une mise en demeure non suivie d'effet, il avait fait saisir les recettes et les costumes de ces comédiens et les fit citer devant le juge de paix. La lettre de Picard jeune, en date du 3 novembre, nous fait connaître le résultat de cette affaire.

« J'ai différé quelques jours à te répondre, parce que « je voulais attendre la décision d'un procès que nous « venons enfin de gagner. Ennuyés de ne point recevoir

Digitized by Google

« d'argent, nous avions proposé à Deschamps de lui aban-
« donner ce qu'il nous devait, s'il voulait nous laisser libres.
« Ce n'était pas son compte. Il trouvait plus d'avantages à
« nous faire jouer pour en avoir le profit. Sur son refus,
« nous louâmes un peu étourdiment l'autre salle d'Angers
« et nous nous y constituâmes en société. Aussitôt somma-
« tion et assignation pour jouer sur le théâtre de Deschamps;
« enfin on saisit nos recettes; on en vint jusqu'à saisir nos
« effets. Cela devenait sérieux et commençait à m'inquiéter,
« quoique prudemment j'eusse tout mis à l'abri. Enfin
« nous plaidons. J'étais le défenseur officieux de la troupe.
« Deschamps réclamait des dommages et intérêts pour
« n'avoir point joué sur son théâtre et l'avoir calomnié
« dans les journaux. On nous a tous mis hors de cause :
« nous libres envers Deschamps, et Deschamps quitte
« avec nous, frais compensés. Nous pouvons dire que nous
« avons été plus heureux que sages.

« Maintenant nous sommes en société, mais nous sommes
« obligés de quitter Angers pour un mois. La salle que nous
« occupons appartient au directeur du Mans qui va venir
« l'occuper de la Saint-Martin jusqu'au commencement de
« décembre. C'est, dit-on, le bon temps d'Angers. Nous allons
« à Saumur et reviendrons ensuite. Tu vois que ce n'est
« qu'à notre retour que tu pourras songer à venir nous voir. »

En effet Ross, déjà venu pendant l'été, avait retenu la salle de la place de la Commune pour le mois de novembre, pendant la foire de la Saint-Martin qui attirait toujours beaucoup de monde, et les artistes en société se voyaient contraints de se transporter ailleurs et d'aller à Saumur en attendant que cette salle fût redevenue libre. Seulement il leur manquait toujours un premier rôle et Picard charge son frère de lui en trouver un, en lui exposant dans quelles conditions a été formée leur société.

« Nous sommes en société, mais pas par parts. Chacun
« de nous a conservé les appointements qu'il avait sous

Digitized by Google

« Deschamps. Les recettes se partagent au prorata, de « manière que chacun supporte la perte et jouit des béné- « fices en proportion de ses appointements. Les plus forts sont « de 200 livres par mois, excepté le premier rôle en femme « qui en a 250. Il partagera comme elle au prorata de 250 francs « et aura comme elle une demi-représentation. S'il ne veut « pas de partage, on lui assurera les 250 francs et alors il ne « participera ni à la perte ni aux bénéfices. »

Il n'est plus question du premier rôle en femme qui lui manquait, disait-il, dans sa lettre du 13 octobre. La citoyenne Dantay était peut-être venu rejoindre ses camarades.

Cependant Deschamps n'avait pas perdu courage et, le 5 novembre, il écrivait à la municipalité pour la prévenir, aux termes de la loi, qu'il allait continuer son spectacle à la place du Ralliement, « lequel n'a pas cessé, mais a été seulement suspendu par des artistes mis en contestation devant les tribunaux; on donnera ledit jour *La servante maîtresse, Sylvain*, et un ballet d'enfants ».

Quelques acteurs sans doute lui étaient restés fidèles et il s'était attaché quelques autres artistes sans emploi. Parmi ceux-ci se trouvait Nogaret dit Devilliers, qui déjà avait autrefois joué sur le théâtre d'Angers et qui devient le régisseur de la nouvelle troupe sous la direction de la femme Deschamps, dont le mari a disparu en lui passant la main [1]. Celle-ci déclarait en effet à la municipalité qu'elle allait continuer pour son compte l'entreprise du spectacle, offrant de payer la valeur d'une demi-représentation pour l'obtention de la patente de l'an V, qui n'avait pas été payée.

Il est permis de supposer que Devilliers, ayant des

[1] La disparition de Deschamps avait été motivée sans doute par la plainte en bigamie portée contre lui par une artiste, Adelaïde Médier, du théâtre de Rochefort, qui écrivait au procureur de la commune d'Angers, le priant de lui procurer une copie de l'acte de mariage de Deschamps avec la citoyenne Thierry.

Digitized by Google

ressources, a pris dès ce moment la suite des affaires des époux Deschamps, dont la femme lui sert de prête-nom pour les quelques mois d'hiver qui restent à courir pour finir la campagne et, le 6 avril 1798, elle prendra, ainsi que sa belle-mère, des passe-ports pour se rendre à Nancy.

Pendant ce temps Ross occupe la salle de la place de la Commune, avec le sieur Saint-Aubin de Paris, Les acteurs en société, après quelques représentations données à Saumur, sans grand succès, semble-t-il, se décident à partir pour le Mans. Picard écrit de cette ville à son frère, qui lui aussi est sans emploi depuis la fermeture de son théâtre (25 novembre) :

« C'est une vilaine engeance que celle des cabotins. « Croirais-tu que tes propositions ont failli rompre notre « société. Jusqu'à présent, lorsque j'avais parlé de te faire « venir, je n'avais pas très fortement insisté, craignant qu'on « m'accusât d'avoir sacrifié les intérêts de mes camarades au « plaisir d'être avec toi. Mais cette fois tes propositions étaient « trop modérées et je me suis obstiné davantage. Je n'ai pu « leur faire entendre raison, quoiqu'ils soient presque tous « tombés d'accord que tu pourrais leur faire gagner de « l'argent. Une société est comme une république et, comme « j'ai déjà peut-être trop d'influence dans la nôtre, je crois « qu'ils craignent que je n'en acquerre encore davantage, « lorsque nous serions quatre de la même famille. Notre « soubrette surtout craint ta femme [1].....

« Notre société est toujours sans premier rôle et sans « répertoire et, après une banqueroute, un procès et un « voyage, on a de la peine à commencer son hiver ; cependant « nous attendons un premier rôle. Nous avons loué la vieille « salle d'Angers pour le 1er nivôse jusqu'à Pâques. Je suis à « peu près sans inquiétudes sur mon sort. »

Puis ce sont des renseignements sur le théâtre de Tours dont il engage son frère à prendre la direction. Il le presse de

[1] La femme de L.-B. Picard devait remplir le même emploi.

Digitized by Google

venir à Angers, où on le fera jouer et ensuite on appellera sa femme, qu'il aura laissé provisoirement chez son père.

« Je te propose de la laisser d'abord, parce que je crois « m'être aperçu que c'était la pierre d'achoppement. On « sait qu'elle est jolie et toutes les femmes ne peuvent aimer « les jolies femmes. »

Nous n'avons pas trouvé de traces du séjour de cette troupe au Mans, mais elle ne tarde pas à rentrer à Angers, où elle est rejointe par le premier rôle attendu, le citoyen Folly, qui l'année précédente avait eu beaucoup de succès sur le théâtre de Nantes.

Ross a quitté la salle de la place de la Commune le 12 décembre. Les acteurs réunis débutent le 23 (3 nivôse). Les *Affiches d'Angers* publient les programmes des représentations, en indiquant chaque fois les rôles joués par Folly, qui semble avoir été en effet un artiste de talent.

On donne, le 3 janvier 1798, au bénéfice de Rézicourt, *Epicharis et Néron ou conspiration pour la liberté*, tragédie en 5 actes et en vers de Legouvé, et *La Matinée d'une jolie femme* de Vigée; le 17, au bénéfice de Folly, *Le conciliateur ou l'homme aimable* de Demoustier, comédie en 5 actes et *L'impatient* comédie en 1 acte; le 23, au bénéfice de Picard, *Médiocre et rampant* de L.-B. Picard et *Le mort marié* comédies; le 22 février, au bénéfice de la femme Cauvin, *L'intrigue épistolaire*, comédie nouvelle en 5 actes, et *La chaste Suzanne*, comédie-vaudeville; le 8 mars, encore au bénéfice de Rézicourt, *Calliste ou la belle pénitente*, tragédie, *La descente en Angleterre*, comédie, etc.....La troupe fait sa clôture le 22 mars par *Le mariage secret* et *Claudine* de Florian.

Pendant ce temps Picard a écrit plusieurs lettres à son frère, les 6 et 14 janvier, 9 février et 12 mars, se plaignant chaque fois des petites recettes que fait la société et qui procurent aux artistes tout juste ce qu'il leur faut pour leur existence. Ces lettres sont, comme les précédentes, remplies

Digitized by Google

de projets qu'il soumet à son frère pour l'année suivante. Celui-ci n'en tient aucun compte. Il s'est décidé à accepter un engagement pour Strasbourg, dans la troupe dirigée par Desmouy, qui semble avoir fait, avec ses artistes, quelques excursions dans les villes voisines, notamment dans le duché de Bade, probablement à Rastadt, où se trouvent réunis à ce moment les plénipotentiaires allemands, autrichiens et français [1]. Il ne se préoccupe pas davantage de la demande de son cadet de lui trouver une place dans la même troupe que lui, s'il se plaisait à Strasbourg, car l'auteur dramatique n'a qu'une pensée, celle de rentrer à Paris, pour y faire jouer ses œuvres.

Obligés de fermer le théâtre d'Angers pour cause disette de spectateurs, car on se trouvait en ce moment en plein temps de carême, les acteurs se transportèrent à Laval, où la même cause devait produire les mêmes effets, au moins pendant la première partie de leur séjour en cette ville. Picard écrit à son frère le 4 avril.

« Laval, où nous sommes maintenant, peut être bon pour « un mois ou deux, mais pas davantage, et même nous ne « nous en apercevons pas. Il est vrai que nous sommes arrivés « dans la semaine sainte et qu'il est inouï d'avoir spectacle « dans ce temps. »

Il est probable, qu'une fois Pâques arrivé, le 8 avril, les spectateurs se présentèrent plus nombreux et procurèrent aux artistes les ressources nécessaires pour pouvoir rentrer à Paris, afin de chercher de nouveaux engagements [2].

Picard jeune fut engagé à Rouen, où il paraît être resté pendant plusieurs années. Quant à L.-B. Picard, il était

[1] « Te voilà donc, cher frère, voisin de l'Empereur. Je prévois que « cette première excursion ne sera pas la dernière ». Lettre de Picard jeune, du 6 janvier.

[2] Comme naguère encore, c'est au mois d'avril, après Pâques, que s'organisaient à Paris les troupes destinées à exploiter les théâtres de province.

Digitized by Google

entré au théâtre de l'Odéon, où il crée, le 19 novembre 1798, une de ses œuvres, *Le voyage interrompu*. Ce théâtre ayant été incendié, les acteurs de l'Odéon se transportent au théâtre Feydeau, puis au théâtre Louvois. Picard, devenu le régisseur de la troupe, y fait jouer plusieurs de ses pièces qui firent donner au théâtre le nom de théâtre de Picard. Bien vu du premier Consul, désigné pour être le directeur de l'Odéon à sa réouverture, il a fait venir son frère qui crée avec lui *La petite ville*, le 9 mai 1801 [1].

Les deux frères, passent ensuite à l'Odéon, devenu le théâtre de l'Impératrice, où ils jouent encore, le 14 mai 1806, *Un jeu de la fortune ou les Marionnettes*, représenté le 22 du même mois à Saint-Cloud devant leurs Majestés. Mais L.-B. Picard, qui va être nommé l'année suivante membre de l'Académie Française, renonce à paraître sur les planches, tout en conservant la direction du théâtre [2].

Son frère continue à jouer à l'Odéon, où il crée, le 15 janvier 1807, une nouvelle comédie de son frère, *Les ricochets*. Bientôt lui aussi renonce à sa profession, ayant obtenu, par la protection de son aîné sans doute, une place de receveur dans les droits réunis, à Pézenas, où il mourut en 1812 [3].

E. QUERUAU-LAMERIE.

[1] Dans *Le collatéral ou la diligence à Joigny*, 1799; *Les trois maris*, 1800, etc., joués à Feydeau ; *La petite ville* et *Duhautcours ou le contrat d'union*, 1801; *Le mari ambitieux*, 1802; *Le vieux comédien*, 1803, etc., représentés au théâtre Louvois, les deux frères ont des rôles.

[2] Depuis l'arrivée des deux frères à Paris, on ne trouve les noms de leurs femmes sur aucune des listes de distribution des rôles des nombreuses pièces qui nous sont passés sous les yeux, soit qu'elles eussent renoncé à paraître sur la scène, soit qu'elles aient adopté des noms de théâtre.

[3] L.-B. Picard mourut en 1828. Ses pièces de théâtre forment 10 volumes. De plus il a laissé plusieurs romans.

Digitized by Google

Filleuls et Marraines de guerre

Il est des mots plus spécialement empreints de poésie, dont la sonorité est douce à notre oreille et qui font surgir devant nos yeux des images charmantes. Celui de « marraine » est de ceux-là. Il évoque la vision d'une femme précédant un nouveau-né et jetant à pleines mains sous et dragées, semeuse de joie dont l'apparition sur le seuil de l'église amène un sourire de gaîté parmi l'assistance, et ange protecteur du petit être qu'elle vient de tenir sur les fonts baptismaux.

Aussi, lorsqu'au début de la guerre les soldats sans famille ont manifesté leur regret de se sentir si seuls, toutes les femmes, depuis la bambine qui joue encore à la poupée jusqu'à l'aïeule dont le petit-fils se bat pour la France, toutes ont spontanément choisi ce nom, symbole de protection et de tendresse, car elles ont senti que rien ne pourrait mieux convenir à cette adoption d'hommes plus affamés d'affection que de secours matériel que cette parenté consentie avec leurs « filleuls ».

Quelle a été, à l'origine, l'instigatrice de ce mouvement? Il serait difficile de le dire. Peut-être elle-même s'ignore-t-elle; mais c'est d'une ville de l'Ouest que partit l'idée première de cette grande œuvre.

Digitized by Google

Qu'elle soit bénie celle qui a fait germer l'idée bienfaisante de faire revivre pour le petit soldat éloigné des siens l'atmosphère douce et chaude d'un foyer, l'attention vigilante et émue qui le console dans ses heures noires, qui est le rayon de soleil réchauffant son cœur meurtri; mais qu'il soit béni aussi le combattant qui par ses lettres fait vivre sa marraine plus près de la lutte, qui lui donne l'impression de se battre un peu, elle aussi, en rendant plus ardente l'âme de son filleul pour les combats auxquels elle ne peut assister.

« Il est affreusement pénible, disent les soldats, de ne rien recevoir de personne; un mot, même d'un indifférent, fait plaisir ». Nous avons peine à comprendre comment une correspondance avec un inconnu a pu s'établir et quel peut être l'intérêt de lettres dans lesquelles n'entre aucun souvenir commun. Les tout-petits ont les premiers tenté, avec la naïveté et la puissance de leur âge, cette chose qui nous a paru par la suite si facile.

Dans les paquets renfermant cache-nez et tricots, faits avec des soins énormes et beaucoup de peine, car elles ne sont pas grandes ces bambines, l'une d'elles a joint un mot parti du cœur et destiné au « cher soldat » auquel le sort fera échoir son présent.

Et les lignes tracées gauchement par la main enfantine sont allées trouver au fond de sa tranchée un bon garçon, père de famille, qui a senti ses yeux se mouiller de larmes en recevant cette lettre, car devant eux a passé l'image de son enfant, resté en pays envahi..., et lui aussi a trouvé dans son cœur le remerciement pour cette petite inconnue.

Désormais une correspondance s'est nouée, resserrée à mesure que la sympathie grandit entre eux et agrémentée et par la joie de la fillette d'avoir un soldat « à elle toute seule » et par la reconnaissance du papa envers un enfant qui lui rappelle le sien.

Digitized by Google

Dans ce nouveau chemin de la charité tracé par les enfants les jeunes filles s'engagèrent bravement, elles aussi.

Celles qui pour « servir » dans une ambulance sont arrivées à faire passer leurs parents sur certains préjugés, peut-être un peu surannés, ont su trouver en elles le tact et la délicatesse nécessaires à cette correspondance suivie, intime, qui risquait de se terminer souvent d'une façon fâcheuse. Je ne prétends pas que quelques « flirts » n'aient été les exceptions confirmant la règle générale; quelle est la chose si bonne en soi qui, poussée trop loin, n'engendre des abus? D'autres mobiles que la charité fraternelle ont trop souvent guidé la recherche des marraines et le choix des filleuls; de ce fait beaucoup de discrédit est tombé sur les uns et les autres. C'est un tort, car, dans l'ensemble, quelle noblesse et quelle fraîcheur de sentiments de part et d'autre, entre ces fils et ces filles nés du même sol, qui se prêtent une aide fraternelle dans la commune souffrance et dans la pensée de la Patrie pour laquelle il faut travailler.

Pour le soldat qu'elles n'ont jamais vu, mais qu'elles ont adopté comme un des leurs, combien de jeunes filles trouvent le mot qui fortifie son courage aux heures de crise, qui met dans sa vie, parfois si rude, la poésie qui élève l'âme, lui donne l'impression que ses peines sont ressenties par un autre être et les rend moins amères.

Ce sentiment, ce lien qui unit la marraine de guerre, jeune, à son filleul, jeune également, c'est quelque chose de très beau, c'est l'amitié de deux âmes luttant pour le même but de façons différentes, l'une par l'action, l'autre par la pensée qui dirige et parfois soutient cette action. Aux uns la France demande leur sang; les autres veulent donner aussi entièrement leur vie.

Et quelquefois de cet échange de pensées naît l'amour, mais l'amour dans ce que Faguet appelle « le troisième

Digitized by Google

degré : S'aimer dans une même pensée, dans un même but, et s'unir pour le réaliser. » Des mariages ainsi faits entre marraines et filleuls de guerre ne peuvent donner à la France que des foyers sains et des fils vaillants. La femme qui accepte de fonder son foyer malgré les hasards du lendemain ne peut être que l'épouse énergique, capable des plus rudes tâches, le soutien moral du soldat, la mère de petits êtres qui, étant nés dans l'héroïsme, ne pourront pas déchoir. C'est l'aurore d'une génération revivifiée et ardente que préparent ces unions.

Chaque femme porte en soi l'instinct de la maternité. Pour celles à qui elle fut refusée, soit que leur fortune médiocre les condamnât au célibat, soit que Dieu n'ait pas daigné leur accorder le bien précieux qu'est l'enfant, pour celles-là les filleuls de guerre ont été une grande joie. L'être chéri auquel on destinait des trésors de tendresse et qui n'est pas venu va être remplacé par ce soldat, privé des siens, ou qui ne les a jamais connus. Dans l'âme de ces femmes c'est un épanouissement.

La vieille fille, confinée dans un intérieur modeste et qui, repliée sur elle-même par la force des circonstances, devenait peu à peu égoïste, le ménage déjà mûr, chez lequel la présence de l'enfant ne comblait pas le vide d'un amour moins ardent vont trouver une raison de vivre, de se priver, pour envoyer des paquets à leur filleul, d'avoir une pensée extérieure à leur existence qui les empêche d'en sentir la nullité et qui lui donne un but.

De leur côté, les petits soldats, pupilles de l'Assistance publique ou orphelins de bonne heure, qui n'ont jamais goûté aux joies si douces de la famille, donnent largement leur affection à ceux et celles qui leur en tiennent lieu. Dans leur cœur, qui jamais n'a pu s'épancher, naît un sentiment d'une fraîcheur exquise et dont eux-mêmes se sentent tout surpris. Tel un bouton près d'éclore, leur

Digitized by Google

âme s'entrouvre sur des trésors insoupçonnés, qui feront la joie de leurs marraines.

Mais il est des femmes pour lesquelles la guerre a été plus cruelle que pour les autres : les mères. Elles n'ont plus, pour les rattacher à la vie, le bébé en qui revit celui qu'on a perdu, elles n'ont plus la jeunesse baignant de son auréole radieuse les fronts endeuillés des fiancées; leur unique espoir, leur seule raison d'être désormais était le fils donné à la Patrie qui en a inflexiblement exigé le sacrifice. Devant elles on s'incline bien bas, plein de respect et de pitié; aucun mot ne peut être prononcé pour apaiser une telle douleur.

Celles-là aussi ont accepté le « filleul de guerre » en souvenir de celui qu'elles pleurent. Toute la tendresse accumulée sur l'être aimé qui leur a été ravi et dont leur cœur débordait, elles la reportent sur ces petits qui en ont tant besoin. Elles font revivre en eux l'âme du fils, en racontant ses hauts faits au filleul, le soutenant par là dans l'œuvre commencée... Et pour ces meurtries de la guerre il est encore une douceur : la tendresse si délicatement exprimée par le petit soldat qui leur parle du disparu et le traite de grand frère est un baume sur la blessure douloureuse que jamais le temps ne pourra cicatriser.

En tâchant, à l'exemple du Maître, d'apporter à ceux dont toutes les affections ont disparu pendant cette affreuse guerre un peu de sollicitude et d'intérêt, les femmes ont trouvé le moyen de participer dans une large mesure à l'œuvre commune. Elles soutiennent en nos soldats ce qui leur donne la force de vaincre : un moral courageux et vaillant. Elles font revivre en chaque français ce qui fait le fonds essentiel de notre race : la bravoure et le chevaleresque. — Chaque marraine n'est-elle pas un peu, pour son filleul ce que les « dames » d'autrefois étaient pour leurs « chevaliers » ? S'ils ne portent plus d'écharpes à

Digitized by Google

leurs couleurs, comme au temps jadis, leur pensée n'est-elle pas en eux aussi présente et aussi directrice de leurs actes? Elles rendent plus vivantes et personnifient la France dont elles ont l'énergie en même temps que la grâce, et c'est une douceur pour eux de la défendre en les défendant.

La Bonté et la Charité de leurs ailes divines planent encore sur le monde, malgré la Haine et la Mort qui continuent sinistrement leur œuvre. Il est réconfortant de voir à côté de tant de tristesses ce rayon d'amour et de poésie briller sur nos soldats et leurs marraines.

S. DE CONTADES.

Digitized by Google

Le Roi Robert Ier d'Anjou

et les Lieux Saints

Certains historiens ont représenté sous des couleurs sombres la période de la domination angevine dans l'Italie méridionale (de 1266 à 1422); d'autres au contraire, à travers les événements troubles de cette époque, en partie la conséquence des graves dissensions de l'époque précédente, ne manquent pas de noter les progrès du Royaume des Deux-Siciles dans diverses branches de l'activité sociale et les œuvres des Comtes angevins, descendant d'Hugues Capet.

Si sous les rois souabes un des centres de la culture italienne était Palerme, c'est au temps de Charles II d'Anjou (1289-1309) que commença la renaissance dans la cité de Naples du mouvement artistique, interrompu par les guerres qui causèrent la ruine des Hohenstaufen [1].

Au résultat contribua la piété du second roi angevin, qui, avec la fondation et l'achèvement de nombreux

[1] Naples fut redevable à la dynastie des Angevins d'avoir été choisie comme capitale, et cela parce que la mer y donnait de plus grandes facilités pour le voyage en Provence, région d'où étaient venus ces souverains. Naples, cité guelfe, devait être un séjour très agréable aux Angevins appelés par les Papes, chefs du parti guelfe, et désagréable aux Hohenstaufen, qui s'appuyaient sur la faction gibeline.

Digitized by Google

monastères et églises, procura aux artistes l'occasion de faire preuve de leurs talents [1].

Les registres des Archives de l'état de Naples rappellent les noms d'artistes de l'œuvre desquels Charles II put se prévaloir et tels que Pietro Cavallino de Rome, Mantano l'arétin, qui peignit à Castelnuovo, Riccardo Primario, architecte napolitain, qui construisit Porto de Napoli, Gottifredo, Guillaume de Verdalay, Miletto d'Auxerre; ces trois derniers travaillèrent au buste en argent de saint Janvier, le principal patron de la ville de Naples [2].

Robert Ier, fils de Charles II, qui mérita le qualificatif de Sage, devenu à la mort de son père (1309) chef du parti guelfe en Italie, vicaire général des États de l'Église, comte des Romagnes, seigneur de Provence et de nombreuses terres en Piémont, donna des preuves multiples de zèle sacré au milieu des soucis de son gouvernement et de la culture des Belles-Lettres [3].

[1] C'est à lui que revient le mérite d'avoir fondé ou fait achever les églises et monastères de Pietro martyr, de San-Domenico Maggiore, de la Madeleine, de San-Agostino, la Cathédrale, l'église de San-Lorenzo etc..

[2] Charles II fit don à la basilique de Saint-Nicolas-de-Bari de 12 livres de théologie, suivant l'inventaire rédigé le 2 mars 1313 par le juge Jacobus Caputursius. (V. *Napoli nobilissima* a XII p. 23. F. Nitti. Le trésor de Saint-Nicolas de Barri.)

Ce monarque prit grand soin de cette basilique et, en 1304, il ordonna de reconstruire plusieurs édifices pour le clergé, ainsi que l'hospice et probablement le palais du Grand Prieur.

[3] Il accueillit avec sa cour des lettrés traducteurs et enlumineurs de livres et aussi des artistes, et parmi ceux-ci, appelés d'autres royaumes, l'éminent Giotto. En l'an 1332 il fit traduire sur parchemin divers messages, entre autres *De bello macedonico* de Tite-Live et acheta les Chroniques de Robert Guiscard et en l'an 1333 un très grand nombre d'autres livres. En l'an 1338 il fit transcrire par Azzo de Rome, citoyen d'Otrante, et par Gaultiers d'Atessa, écrivain attaché à sa bibliothèque, quelques livres grecs traduits en latin, et en l'an 1340 il fit acheter pour huit onces d'or le livre *Catho-*

Digitized by Google

Ce qui cependant mit dans la plus vive lumière la figure de Robert ce fut l'œuvre que lui, protecteur de la Religion, accomplit en faveur de la conservation des Lieux Saints.

En l'an 1229, entre Frédéric II et Melik-Kamel (Meledin), sultan du Caire, avait été conclue une trêve de dix ans et en outre établi que Jérusalem, Nazareth et Toron seraient confiées à la garde de Frédéric ou de ses lieutenants pendant que les Musulmans conserveraient dans la ville sainte la mosquée d'Omar et le libre exercice de leur religion [1].

Les Frères franciscains, après l'expulsion de Jérusalem des Chrétiens par le fait de Saladin (1187), s'étaient fixés aussi près qu'il leur avait été possible de Jérusalem, dans l'attente d'une occasion favorable pour y entrer de nouveau; elle se présenta au moment de la trêve susmentionnée, que représenta l'accomplissement du voyage de Frédéric II en Palestine, voyage auquel on a improprement donné le nom de croisade.

Les Frères établirent leur maison sur le mont Sion et prirent possession de la garde des Lieux Saints restés dans l'abandon; dans cette demeure fut fixée la résidence

licon pour la bibliothèque de la Chartreuse de Saint-Martino à Naples. Enfin, en l'an 1341 il fit l'acquisition de 156 grands et petits cahiers de parchemin pour la traduction de divers ouvrages de Galeno, Damasceno, Senèque, Andrea da Isernia et d'autres (Minieri Riccio, généalogie de Charles II d'Anjou, *Archives historiques pour les Provinces napolitaines*, a VII. p. 683 et a VIII p. 28, 25, 210, 216, 221, 226, 383.)

[1] Michaud, *Histoire des Croisades*, traduite par Rossi, Naples, Marotta, 1831 volume VIII, page 60 et suivantes. L'accord survenu entre les deux souverains pour la paix fut reconnu impie et sacrilège dans les deux camps : les Chrétiens déplorant que l'on supportât les mosquées près du Saint-Sépulcre, tandis que les Musulmans condamnaient un pacte en vertu duquel leur était enlevée la Terre-Sainte, la Maison de Dieu, la Cité du Prophète.

Digitized by Google

du Custode de Terre Sainte qui a le titre de Gardien du Mont Sion [1].

L'occupation pacifique des Sanctuaires n'eut pas à subir d'opposition de la part des Musulmans; aussi fut-elle par la suite régulièrement confirmée aux Rois de Naples, c'est-à-dire à Robert Ier d'Anjou et à son épouse Sancia [2], fille du roi de Majorque, en vertu du traité conclu par eux en l'an 133 avec le Sultan d'Égypte et de Palestine.

Ceux-ci, qui étaient héritiers des droits sur le Royaume de Jérusalem, par des sollicitations répétées auprès de ce Sultan et au moyen du paiement à lui fait d'une forte somme récoltée dans leur royaume et en Europe et que quelques écrivains ont estimée à sept millions de ducats, obtinrent en faveur des Frères franciscains la reconnaissance formelle de la possession du Saint-Sépulcre, de la basilique qui le recouvre, du Calvaire et du Cénacle, la sécurité dans leur demeure et la liberté de remplir leurs devoirs sacrés leur étant garanties.

La munificence des Rois est, comme c'est connu, rappelée dans le texte latin du diplôme d'investiture de la dignité de Chevalier du Saint-Sépulcre par les mots suivants : « Le Seigneur veut comme il lui plaît consoler

[1] Comte C. Del Pezzo, *La custodie franciscaine de Terre Sainte*, Naples 1893, page 14.

Vint de Catalogne en juillet 1304 l'épouse de Robert, alors duc de Calabre, et les deux frères de Robert, soit Philippe, prince de Tarente et Raimond Berengario, comte de Piémont, allèrent à sa rencontre, montés sur leurs galères. Robert donna à Sancia les villes de Pontenza, Venoza , Lanciano, Alessa et de Civita San Angelo; le 2 avril 1311 il écrit à ces Villes pour qu'elles reconnaissent pour leur seigneur la reine Sancia (Minieri-Riccio, page 589).

[2] Maria, fille de Boémont VI, prince d'Antioche (1275-1288), avait cédé à Charles d'Anjou les droits sur le royaume de Jérusalem qui étaient venus à sa Maison par suite du mariage de Boémont II, prince d'Antioche (1098-1109), avec Halis, fille de Baudoin II, 3e roi de Jérusalem.

Digitized by Google

Jérusalem de cette tristesse dans laquelle cette ville est tombée quelque temps, alors que le pieux Robert tendait toutes les forces de son esprit à obtenir du Sultan d'Égypte l'acquisition des Lieux de la Très Sainte Rédemption. A peine ce prince, digne de tous éloges, eut-il obtenu non sans difficultés et de grandes dépenses que la custodie « des Lieux Saints fût confiée aux Frères du séraphique « Ordre de saint François, que leur fût donnée la faculté « de demeurer sur le très célèbre Mont de Sion et dans « l'église la plus célèbre de toutes, soit dans la basilique « de la Résurrection du Seigneur. »

Robert Ier suivait les traditions de la Maison royale de France, parce que Charlemagne avait lui-même montré sa libéralité envers Jérusalem, en prenant l'initiative de cette protection des Lieux Saints, qui devait être un héritage [1] de la Nation française.

De son côté la reine Sancia ne donna pas de moindres preuves de sa piété; c'est ainsi qu'elle fit construire à ses frais sur le Mont Sion un couvent et une église, dans laquelle fut compris l'emplacement du Cénacle [2].

Le pape Clément VI (Pierre Roger de Beaufort), par la bulle « Nuper » du 21 novembre 1342, déclare à perpétuité combien il avait été édifié de la grande charité des rois de Naples, auxquels dans ce document pontifical sont adressés les plus grands éloges.

[1] Il faut rappeler que l'influence du roi Robert était restée entière en Palestine; ainsi en l'an 1334 (1er juin) ce prince remettait les lettres de recommandation à Carino de Guinis, servant d'armes de son neveu le roi de France et qui allait en pèlerinage en Terre-Sainte.

[2] Naples a un souvenir imposant de l'enthousiasme de ces souverains angevins pour les Beaux-Arts et de leur générosité dans l'église royale de Sainte-Claire, ainsi que de leurs largesses et dans le monastère adjoint à cette église construit grâce à la subvention annuelle de quatre mille onces d'or, sa vie durant, faite à Sancia par son époux en l'an 1314.

Digitized by Google

Le générosité de Robert et de Sancia à l'égard des Sanctuaires de Jérusalem, pendant qu'elle montre leur zèle religieux, prouve lumineusement que le royaume de Naples, sous le sceptre angevin, était alors un état si florissant qu'il pouvait étendre les bienfaits de sa grandeur et de sa prospérité aussi vers l'Orient, à l'avantage universel de la Foi. C'est ainsi qu'à ces souverains est dû un des plus grands fastes de l'histoire de Naples, soit sa contribution effective à la conservation des Lieux Saints et à la défense des intérêts catholiques en Orient, assurés solidement au moyen de l'Ordre de Saint-François-d'Assise, qui se répandit en Europe au tournant du XIIIe siècle [1], et commença de prospérer en Asie avec la protection des Papes, des Monarques et en particulier de la Reine Sancia, laquelle ensuite devait dans le couvent du Saint-Corps du Christ, dit de Sainte-Claire, fondé par cette souveraine, finir les jours de sa pieuse vie sous le nom de Sœur Claire de la Sainte-Croix.

GUIDO CARELLI.

Extrait de la *Rivista Araldica* (di Roma) del *Collegio araldico* di Roma, président Conte Ferruccio Pasini Frassoni, étude traduite par M. Joseph Joûbert, membre du *Collegio araldico*.

[1] Terzi, *Siria Sacra*, cité par Gaddi page 30, note 26.

Digitized by Google

Poésies

L'Œillet de la dune

Je vis un frêle œillet, à mes pieds, sur la dune,
Étoilant la blondeur du coteau sablonneux;
La corolle était tendre aux rayons de la lune,
Comme tes yeux, ô mon enfant, comme tes yeux.

D'où provient cette chose inquiète et jolie,
Au milieu de ces monts soulevés par le vent
Qui les flagelle encore, éteignant toute vie?
Il faut vite fleurir en ce terrain mouvant !

Minuscule oasis en cette solitude,
Ton ombre est bien petite, et l'eau que tu reçois
Est le poudrain salé du flot sans quiétude
Dont on entend d'ici la mugissante voix.

Œillet, ô petit œil ouvert sur cette plage,
Que t'importent l'embrun et les souffles amers!
Tu contemples la vague au mobile visage
Et le ciel infini, parfois plein d'œillets clairs.

Sans souci de ta vie exilée et précaire,
Au vent qui passe fier ta fraîche et pure odeur
Est un riche présent, ô pauvre solitaire,
Qu'offre, sans le savoir, ta câline candeur.

Digitized by Google

Je n'ai pas pris l'œillet qui rougissait la dune.
Viens vite, si tu veux respirer cette fleur,
Belle et douce toujours dans sa triste fortune,
Comme ton cœur, ô mon enfant, comme ton cœur.

L'Idéal

Étoile, pâle étoile, et tellement lointaine,
A quoi bon nous verser ta lumière incertaine
Qu'un nuage nous voile et qu'une brume vainc;
Il nous faut des flambeaux que la main peut atteindre
Pour aller de nos seuils au cellier plein de vin,
Et notre souffle, après, suffit à les éteindre.

Étoile, pâle étoile, et toujours palpitante,
Le passager tremblant, que l'orage épouvante,
Cherche dans le ciel noir ton bleu scintillement :
C'est le guide certain, qui jusqu'au port le mène,
Loin des traîtres rochers et loin du flot dément :
Idéal immortel à la clarté sereine !

Henri TILLEUL.

Digitized by Google

Angers et l'Anjou pendant la Guerre

(*Suite*)

Juin 1916

1er *juin*. — Une session spéciale du brevet d'aptitude militaire est ouverte à la date du 1er juillet 1916, en faveur des hommes ajournés ou exemptés des classes 1913 à 1917 qui auront été reconnus aptes au service armé en exécution de la loi du 13 avril 1916.

Un train de 233 blessés allant en Bretagne est passé en gare d'Angers-Saint-Laud où il a été ravitaillé en grands repas par l'infirmerie.

Pour parer à la cherté croissante des vivres que les ordinaires des corps de troupe vont être à nouveau autorisés à acheter, le taux d'alimentation sera relevé. De 0 fr. 20 la prime sera portée à 0 fr. 22, avec effet rétroactif depuis le 1er janvier 1916; la ration de sucre sera portée à 0 kil. 080 et celle du café à 0 kil. 036.

A Bouchemaine, un soldat du 10e génie qui se préparait à pêcher a été blessé par un engin explosif qu'il avait dans sa poche et qu'il voulut jeter dans le fleuve.

A Cholet sont arrivés 210 blessés, dont 28 sur brancards. Ils ont été répartis dans les diverses formations sanitaires de la ville.

Digitized by Google

Un jeune typographe, venant d'Angers, a été arrêté à Tours. Il avait en sa possession 32 cartouches de fusil Lebel qu'il déclara avoir trouvées à Angers dans un wagon que venaient de quitter des soldats.

2 *juin*. — Nous apprenons avec peine la mort du comte Roger de Terves, officier de la légion d'honneur, chevalier de Pie IX et de Saint-Grégoire le Grand. Comme officier de l'armée pontificale, attaché à l'état-major du général Lamoricière, il prit part à la défense d'Ancône et fit la campagne de 1870 comme capitaine et chef de bataillon du 29e mobiles de Maine-et-Loire. Chef de bataillon au 71e territorial, il était président de la Société hippique de Maine-et-Loire et de la Société des courses d'Angers. Il avait été conseiller municipal et adjoint au maire d'Angers, conseiller d'arrondissement, conseiller général. Il est mort au château de Saint-Jean-des-Mauvrets où il s'était retiré depuis la mort de son fils, le capitaine de spahis Pierre de Terves, tombé au champ d'honneur quelques mois avant la guerre actuelle, à Taza, au Maroc.

La soirée de gala de l'hôpital 8 (Bellefontaine) eut lieu dans la salle du Cinéma-Variétés à Angers. On y joua « Le Poilu » de Hennequin et Weber et les « Romanesques » d'Edmond Rostand. Soirée très réussie et quête fructueuse.

Le Ministre de l'agriculture fait savoir à M. Gaston Dumesnil, député, que sur sa demande il a autorisé, pendant la période d'interdiction, la pêche de l'anguille dans certaines rivières du département de Maine-et-Loire.

Fête au quartier du 135e d'infanterie, sous la présidence du colonel du 135e et du commandant du dépôt du génie. La fanfare du 3e génie, composée d'amateurs, pour la plupart originaires du Nord, et ayant pour chef M. Ferdinand Capelle, premier prix du conservatoire, a donné un concert où elle exécuta « la Houzarde », « l'Aviateur », « la Mar-

Digitized by Google

seillaise » avec chœurs. Puis furent chantées des chansonnettes, des romances et on applaudit une passe d'escrime. Le clou de la soirée fut la poésie de M. Marcel Guyot « Gloire au génie » dont la musique est de M. Capelle, le chef de la fanfare. Ce chant patriotique, dédié au général Joly, inspecteur des dépôts du génie, a été magistralement exécuté par les chœurs et la fanfare du 3e génie. Le dernier couplet a été bissé.

Le 71e territorial, comme le 335e d'infanterie, veut avoir sa musique. Les souscriptions sont recueillies au Syndicat d'Initiative de l'Anjou, 24, rue Chevreul, Angers.

Nous apprenons la mort du sous-lieutenant Merle, du 6e génie, tué à l'ennemi.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme sont conférées aux soldats Rioux et Patrier, du 77e d'infanterie.

La 16e liste de souscription de la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 201 fr. 50.

Ont été cités à l'ordre du jour du corps d'armée : le sous-lieutenant (promu lieutenant) Louis René-Bazin, du 68e d'infanterie, déjà titulaire de la croix de guerre;— à l'ordre de la brigade le capitaine de Rorthays, de l'état-major d'une brigade d'infanterie.

La *Semaine religieuse* annonce l'arrivée en permission à Angers de M. l'abbé Ballu, aumônier divisionnaire, et de l'abbé A Pineau, aumônier au 135e d'infanterie. Elle annonce la citation à l'ordre du corps d'armée de M. l'abbé Pineau, celle à l'ordre du jour du régiment de M. l'abbé Réty, vicaire à Champigné, aumônier au 67e territorial, et donne des nouvelles de plusieurs ecclésiastiques blessés ou prisonniers. On y trouve d'intéressantes lettres du front de MM. les abbés Rétif, Pineau, Charles Boumier, Métayer.

Le numéro de février-mars des *Archives médicales* contient des articles traitant du « pseudo-ictère à rechutes » et des notes de pratique « sur l'injection intra-veineuse »,

Digitized by Google

Le bulletin trimestriel de l'Association amicale des anciens élèves du lycée d'Angers (janvier) donne la liste des anciens élèves tués, blessés, décorés. Depuis le commencement de la guerre on compte 38 morts au champ d'honneur, 66 blessés, 11 décorés de la légion d'honneur, 6 de la médaille militaire, 78 cités à l'ordre du jour et décorés de la croix de guerre. Le même bulletin contient un article sur « le général Lizé » et un autre « Nancy sous les obus ».

A Saumur, sur le Chardonnet, une théorie a été faite à un groupe d'officiers sur le lancement des fusées éclairantes.

3 *juin*. — Le Ministre de la guerre a décidé que les bénéficiaires du sursis des boulangers seront tenus de signer une déclaration par laquelle ils attesteront avoir exercé le métier de boulanger professionnel pendant la période de six mois qui a précédée la mobilisation du 1er août 1914. Il signale que les boulangers ne devront pas demeurer en sursis en des établissements où un professionnel s'abstient de concourir à la panification pour s'employer à d'autres travaux, tels que fabrication de pain de fantaisie extra-réglementaire ou de pâtisserie, commerce de détail, portage à domicile etc.

Les mobilisés planteurs de tabac ont droit aux mêmes permissions agricoles que les autres catégories de cultivateurs.

345 austro-allemands civils, provenant de divers camps de concentration sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud et ont continué sur Guérande, où ils seront internés au Petit séminaire.

70 prisonniers allemands venant de Tours et dirigés sur Nantes sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud.

La première liste de souscription pour les prisonniers de guerre (Comité fribourgeois) s'élève à 95 francs.

Le Ministre de l'intérieur a décidé que l'allocation

Digitized by Google

militaire serait attribuée dorénavant aux femmes de mobilisés qui ne gagnent pas plus de 5 francs par jour. Auparavant elle était enlevée aux femmes gagnant plus de 3 fr.

L'œuvre des Représentations de bienfaisance a donné au cirque-théâtre, avec Mmes Defrenne, Morelon et Setnof et M. Delpret, Aubert et Côme, une très bonne représentation de « Petit duc », musique de Lecoq. L'orchestre et les chœurs, comme d'habitude, étaient dirigés par M. Hermann.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été conférées au soldat Riou Pierre, du 277e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant Barassé Georges, du 268e d'infanterie, le sergent Le Tourneux de la Perraudière René, du 409e d'infanterie.

Le capitaine adjudant-major Bonamy Charles, qui avait été grièvement blessé le 4 mai, à Verdun, au moment où il prenait le commandement d'un bataillon, vient de subir l'amputation de la jambe droite.

Le tracteur du Syndicat agricole d'Anjou fonctionnera à partir du 27 juin; les premiers labours seront exécutés route de Beaucouzé.

La Chambre de Commerce de Saumur a reçu de M. Emmanuel Roche, conseiller du commerce extérieur de la France à Athènes, une lettre lui faisant savoir que la Société hellénique de produits et engrais chimiques est en mesure de fournir de très grandes quantités de bouteilles de fabrication irréprochable.

4 *juin*. — A l'Hôtel de ville d'Angers, dans la salle des Fêtes, a eu lieu la distribution des prix de l'École de musique, sous la présidence de M. Lépicier, adjoint au maire, assisté de MM. Foare, directeur de l'École, le docteur Dezanneau, Faëlli, Atgier, ancien chef de musique du 77e

Digitized by Google

d'infanterie. M. Lépicier, en ouvrant la séance, a prononcé une allocution.

Une société colombophile de Nantes a fait un lâcher de pigeons dans la cour de la gare Saint-Laud.

L'Académie des Beaux-Arts vient de partager le prix de musique Monbinne entre MM. Mazellier, l'auteur de « Graziella », et Max d'Olonne, l'auteur des « Amants de Rimini ».

La 35e liste de souscription du Comité central de secours aux victimes de la guerre s'élève à 2.377 fr. 10.

M. Ferdinand Bougère député, en réponse aux demandes faites par lui, vient d'être avisé par le Ministre de l'agriculture que la répartition du sulfate de cuivre effectuée par le Directeur des services agricoles de la Gironde a porté sur des stocks de trois provenances : 1° 400 tonnes fournies par le Service de santé; 2° 8.000 tonnes fabriquées dans une usine de Bordeaux; 3° du sulfate provenant d'Angleterre; que les syndicats agricoles qui se sont adressés au Directeur des services agricoles de la Gironde ont reçu satisfaction au prorata de leurs demandes et des disponibilités; — que les prix varient, selon l'origine de la marchandise, de 82 à 142 francs; — qu'au cas où les viticulteurs de Maine-et-Loire n'auraient pas reçu une quantité suffisante de sulfate, ils n'auraient qu'à faire connaître leurs besoins à Bordeaux pour être compris dans la répartition de nouveau stocks importés.

L'œuvre du « Dessert aux blessés » a distribué aujourd'hui pour 1.240 hospitalisés : 59 fr. 60 de café, 24 fr. 80 de sucre et 61 fr. 80 de tabac.

Le groupe René d'Anjou, de la section française d'Angers, a déposé une gerbe de fleurs à la statue Jeanne d'Arc.

M. l'abbé Ballu, aumônier militaire de la 18e division, déjà cité deux fois à l'ordre du jour, vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme

Digitized by Google

ont été conférées au soldat Richard François, du 407e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le médecin-major de 1re classe Monraisse Joseph, l'adjudant Davy Pierre, le soldat Déchaud Henri, du 72e territorial, le canonnier Battais René, du 10e d'artillerie coloniale; — à l'ordre du corps d'armée : le sergent Tetteau, du 77e d'infanterie, instituteur à l'école des garçons de la rue Marceau à Cholet, le caporal Thibault Pierre; — à l'ordre de la division : le téléphoniste Ouvrard Roger du 33e d'artillerie; — à l'ordre de la brigade : le sergent Garnavault Marcel, du 135e d'infanterie, le brigadier Boulet Georges, du 49e d'artillerie; — à l'ordre du régiment : le téléphoniste Corneille Marcellin, du 33e d'artillerie.

A Segré et dans tout l'arrondissement sont mis en vente les premiers billets de la grande tombola angevine organisée au profit de l'œuvre nationale du « Souvenir de la France à ses marins ».

A Saumur, à la salle des fêtes du Fort, sous la présidence du Maire, conférence-concert au profit des soldats aveugles. Mlle Charpentier, professeur agrégé de l'État, membre du jury de la Société d'enseignement moderne, a fait une conférence très originale sur la chanson populaire de nos origines à nos jours, avec audition musicale, par Mlle Charpentier et un groupe de dames artistes amateurs. « Quand nous chanterons le temps des victoires », chanté par Mlle Charpentier clôtura la soirée. Une quête fructueuse fut faite au profit de l'œuvre des soldats aveugles.

La mission catholique suisse (rue de Lausanne, 38, Fribourg) vient d'être mise en possession de listes très importantes de soldats français tombés dans les batailles de Belgique, les 22 et 23 août 1914, à Virton, Ethe, Signeulx, Bellefontaine et Gorey. Elle se tient à la disposition des personnes qui sont encore dans l'incertitude des leurs, disparus dans ces combats.

Digitized by Google

5 *juin.* — A propos des équipes agricoles, le Ministre de la guerre a fait savoir aux généraux commandant les régions que, si l'équipe est rappelée inopinément avant un délai de 8 jours pleins, les frais de transport seront en totalité à la charge de l'État; au delà de 8 jours, l'État supportera seulement les frais de retour.

Un soldat des pays envahis appartenant au 3e génie et dont 6 frères sont prisonniers demande une marraine.

Nous apprenons que le sous-lieutenant Port, du 135e d'infanterie, fils de notre distingué collaborateur M. Étienne Port, inspecteur général de l'instruction publique, disparu dans la nuit du 6 mai près de Verdun, est prisonnier au camp d'officiers de Mayence.

Le *Petit Courrier*, ayant ouvert une souscription pour une pipe à un poilu, a reçu 19 fr. 60.

Le conseil de révision pour le canton Nord-Est d'Angers s'est réuni à la mairie d'Angers sous la présidence de M. Durant-Farget, vice-président du conseil de préfecture; il a examiné 388 ajournés; 50 pour cent ont été déclarés bons pour le service.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : les sous-lieutenants Sautier Clair, du 77e d'infanterie, et Fouch Marie, du 33e d'artillerie; — à l'ordre du régiment : le capitaine de Blois Jean, commandant la compagnie de mitrailleuses du 28e d'infanterie, le soldat de la classe 1917 Urseau Charles, engagé volontaire au 33e d'artillerie, neveu de notre savant collaborateur le chanoine Ch. Urseau.

Le capitaine de Blois Aymar, du 1er mixte de tirailleurs et de zouaves, est nommé chevalier de la légion d'honneur et décoré de la croix de guerre avec palme.

Le Comité départemental de l'enseignement technique du département de Maine-et-Loire, réuni sous la présidence du Préfet, a arrêté les conditions de l'examen pour l'obtention du certificat de capacité professionnelle prévu

Digitized by Google

par le décret du 24 octobre 1911. Cet examen aura lieu vers la fin de septembre.

6 *juin.* — La Fédération nationale d'assistance aux prisonniers de guerre a fait savoir au Comité central de Maine-et-Loire de secours aux Victimes de la guerre que les envois collectifs de pain seront faits par ses soins et adressés aux Sociétés de secours mutuels ou aux distributeurs des camps, qui devront les répartir à raison de 2 kilos par homme et par semaine. Ils s'ajouteront à la ration fournie par le gouvernement allemand, de telle sorte que chaque prisonnier civil ou militaire touche 600 grammes par jour. Cette double organisation sera soumise au contrôle des neutres. Elle laissera subsister les envois individuels pour toutes autres denrées que le pain.

La Recteur de l'Académie de Rennes a fixé au 13 juillet les distributions des prix dans les lycées et collèges. La rentrée aura lieu le 3 octobre.

12 allemands prisonniers civils venant d'Hennebont et dirigés sur Tours à destination de la Suisse, en attendant d'être rapatriés, sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud.

Ont été cités à l'ordre du jour de la brigade : le lieutenant Marchand Édouard, du 174e d'infanterie, fils du membre de la Chambre de commerce d'Angers; — à l'ordre du régiment : le lieutenant Benoist, le sous-lieutenant David, les adjudants Berthelot, Rosin, les sergents Gonnet, Girault, les caporaux Denous, Guyard, les soldats Vallée Maurice, Godefroy, Chalain, Florien, Jousseau, du 71e territorial.

A Saint-Jean des Mauvrets ont eu lieu les obsèques du comte Roger de Terves. Ce fut une unanime, intime et émouvante manifestation de douloureuse sympathie. La levée du corps fut faite par le curé de Saint-Jean des Mauvrets à la chapelle du château. La cérémonie religieuse

Digitized by Google

eut lieu dans l'église de Saint-Jean-des-Mauvrets tendue de noir aux armes des de Terves. Le deuil était conduit par le comte et la comtesse d'Ollone et leurs filles, suivis du comte Geoffroy de Ruillé, du vicomte de Ruillé, du comte René de Ruillé, MM. de Kergos, Raymond Richou, Stany de la Morinière, de Chemellier et des autres membres de la famille. Dans l'assistance très nombreuse se trouvaient M. F. Bougère, député, M. Planchenault, adjoint au maire d'Angers, des conseillers généraux, d'arrondissement, les maires et adjoints des communes voisines, le personnel de l'hôpital n° 17, etc. Au cimetière, M. Guillaume Bodinier, sénateur, président du Conseil général, ancien capitaine adjudant-major au 29e mobiles, a adressé à son ancien commandant un adieu ému. M. Adrien Planchenault, adjoint au maire d'Angers, au nom de la municipalité, a en quelques mots émus rendu hommage au comte Roger de Terves, rappelant les services rendus par lui à la ville d'Angers.

La Chambre de métiers de l'Anjou fait savoir que les concours annuels des apprentis auront lieu du 23 au 30 juillet et que tous les apprentis du département, de toutes les professions ressortissant des industries du bâtiment et de la métallurgie, pourront prendre part à ce concours.

Le dépôt du 3e hussards, à Saumur, demande des femmes pour remplir les emplois de secrétaires, manutentionnaires, ouvrières en couture, garde-réfectoire, etc. La préférence sera donnée aux femmes, mères, filles ou sœurs de militaires tués ou blessés et aux femmes de mobilisés.

7 *juin*. — A propos de l'envoi des auxiliaires dans la zone des armées, il est spécifié que seront affectés aux armées ou maintenus les volontaires de toutes classes; que la liste des tours de départ des auxiliaires sera tenue à jour et affichée comme pour les hommes du service armé; que les auxiliaires (active ou réserve) dont le maintien est

Digitized by Google

jugé indispensable seront également écrits sur la liste; que le départ aux armées d'un auxiliaire ne devra jamais entraîner l'emploi d'un homme du service armé pour le remplacer.

Le Préfet a adressé aux maires du département une circulaire leur demandant de fournir une notice individuelle indiquant les noms, prénoms, domiciles des soldats aveugles réformés rentrés dans leurs foyers et dont la situation personnelle ou de famille justifierait une assistance particulière.

35 automobiles venant de Saint-Nazaire et chargées de fils de fer barbelés sont passées à Angers et se sont dirigées vers le front.

A l'église Saint-Joseph d'Angers a été célébrée la messe anniversaire du sous-lieutenant André Joûbert, du 8e d'infanterie, tombé héroïquement à la Ville-au-Bois le 7 juin 1915 et dont le nom fut donné à un de nos fortins. Y assistaient Mgr Pasquier, les professeurs de l'Externat Saint-Maurille, des délégations des hôpitaux de la Croix-rouge et une foule de parents et d'amis.

La seconde liste de souscription du Comité fribourgeois pour les prisonniers de guerre s'élève à 190 francs.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : l'adjudant Perrault Pierre, du 71e territoriâl; — à l'ordre du corps d'armée : l'aspirant mitrailleur Boguais de la Boissière Maurice.

L'aspirant Muffang André, du 102e d'artillerie lourde, fils du professeur agrégé du Lycée d'Angers, vient d'être cité à l'ordre de la brigade.

A Saumur a eu lieu le Concert Marguerite Carré pour l'Œuvre du train sanitaire. Grand succès pour Mme Marguerite Carré et ses artistes.

Le Modern-Cinéma de Baugé annonce pour le 11 et le 12 juin ses spectacles de clôture.

Digitized by Google

8 *juin.* — Le Ministre de la guerre vient de décider qu'il y avait lieu de surseoir, jusqu'à nouvel ordre, à l'application de la circulaire du 2 avril qui faisait rentrer dans leurs dépôts le 1er juin les auxiliaires détachés dans les préfectures et sous-préfectures.

Le 135e d'infanterie demande des dames secrétaires ayant une bonne écriture.

Matinée très réussie aux hospices d'Angers où les blessés et malades militaires ont applaudi Mlle Setnoff, Cahen, Pryet, MM. Moriss, Denécheau et Charles Morin, sergent du 71e territorial, blessé. Elle se termina par « Le Poilu » joué par Mme Valgalier, Mlle Setnoff et M. Max Roy. Le piano était tenu par Mme Bordier-Boyer.

Les groupements d'étapes viennent de mettre à la disposition des vignerons des militaires chargés du sulfatage des vignes. Ils seront payés 1 franc par jour par les employeurs. Leur travail ne devra pas excéder 20 jours.

Les journaux d'Angers donnent les résultats d'un concours de boules et de manille organisé par l'Amicale de la Tour-Boutton, route de Briollay. Dans un discours prononcé à cette réunion, M. Vaillant a adressé un salut amical à nos disparus et à nos blessés et a levé son verre à la victoire complète de nos armées et aux amis et sociétaires absents.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le pilote Malcor Marc, de l'escadrille V. B. 101; — à l'ordre du corps d'armée : l'aspirant Léaud Henri, du 135e d'infanterie; le sergent mitrailleur Beaufils René.

La *Semaine religieuse* donne un compte rendu fort intéressant de la très réussie et très belle exposition des objets du culte offerts par l'Œuvre des tabernacles et le Comité de secours aux églises dévastées. Cette exposition eut lieu du 28 au 31 mai au Palais de l'Université catholique d'Angers. Elle comportait 10.564 objets, qui, emballés dans 50 caisses, ont été expédiés à Paris où doi-

Digitized by Google

vent être centralisés les travaux et les dons de toute la France catholique. — La *Semaine religieuse* fait encore savoir que l'abbé Joseph Brevet, clerc minoré, sergent-major au 135e d'infanterie, a été cité à l'ordre du jour de l'armée; l'abbé André Defay, clerc minoré, caporal au 130e d'infanterie, à l'ordre de la brigade; l'abbé Rouquier, vicaire à Jarzé, à l'ordre d'un régiment territorial pour avoir soigné les blessés de ce régiment sous un violent bombardement.

9 juin. — Pour des motifs de surveillance et de sécurité générale, l'effectif des équipes de prisonniers de guerre mis à la disposition des cultivateurs ne peut être inférieur à vingt par cantonnement. Le Ministre de l'agriculture cependant, en vue d'aider à la petite et à la moyenne culture, a fait savoir que le fractionnement par groupes de cinq unités au moins peut avoir lieu après entente entre le préfet et le général commandant la région.

La marraine d'un soldat d'un pays envahi peut bénéficier du port gratuit pour les colis qu'elle envoie à son « filleul de guerre ».

Le Conseil de revision pour le canton sud-est s'est réuni à l'hôtel de ville d'Angers sous la présidence de M. Durant-Farget, vice-président du Conseil de préfecture. Les ajournés étaient au nombre de 35. Plus de 50 pour cent ont été déclarés bons pour le service.

C'est le 1er août que seront convoqués les exemptés et ajournés de 1913 à 1917.

Les gendarmes conduisent à la caserne de la Nouvelle France, à Paris, deux sujets belges détenus à Angers.

Les gendarmes conduisent à Lorient, pour être ensuite dirigés sur l'île de Groix, 6 sujets austro-allemands détenus à la maison d'arrêt d'Angers.

Des exercices de tir devant avoir lieu sur le champ d'Avrillé le lundi de la Pentecôte, 12 juin, l'accès en sera interdit de 7 heures à 16 heures.

Digitized by Google

A été cité à l'ordre du jour du corps d'armée : le capitaine du génie Petiteau Maximin.

Le tribunal correctionnel de Saumur a condamné à 15 jours de prison avec sursis une cultivatrice de Tigné pour escroquerie à l'allocation.

Le Comité d'action agricole de la commune de Cholet, informé que sa requête dans le but d'obtenir 20 nouveaux prisonniers allemands pour la main-d'œuvre agricole n'a pas été agréée et que les 20 prisonniers qui sont présentement à la disposition des cultivateurs de la commune seront enlevés à partir du 15 juillet, proteste et prie son président d'insister auprès des autorités compétentes. Le Comité, dans le but de répartir équitablement la main-d'œuvre agricole, a pris les décisions suivantes : 1° la date de l'emploi d'une équipe sera déterminée par l'ordre de la présentation de la demande et cette date ne pourra être modifiée dans la suite, ni par le service des prisonniers, ni par le cultivateur; 2° en cas d'insuffisance de personnel, la priorité devra être accordée au fermier qui en aura fait usage le moins souvent, et les cultivateurs seront invités à présenter leur demande une quinzaine de jours à l'avance autant que possible; 3° les instructions préfectorales exigeant que les prisonniers soient exclusivement employés par les cultivateurs, le Comité, pour s'y conformer, a le regret de ne pouvoir en ce moment donner satisfaction aux demandes d'emploi qui lui sont adressées par des pépiniéristes, ainsi que par des maraîchers.

Le tribunal correctionnel de Cholet a condamné un laitier de Cholet qui mouillait son lait à 100 francs d'amende et à l'insertion de l'extrait du jugement dans les journaux locaux.

10 *juin*. — D'après une récente circulaire du Ministre de la guerre, les hommes du service auxiliaire pourront, sur

Digitized by Google

leur demande, être affectés à la garde des voies et communications.

Le Maire d'Angers fait savoir que, vu l'état de guerre, il n'y aura pas cette année d'exposition de machines agricoles sur le Champ-de-Mars, à l'occasion de la foire de la Fête-Dieu.

Le tracteur automobile du Syndicat agricole d'Anjou a été exposé dans la journée sur la place de Lorraine. Un grand nombre de personnes sont venues l'examiner.

La 4e liste de souscription de l'œuvre du « Souvenir de la France à ses marins » s'élève à 1.094 francs.

Le Comité franco-serbe a décidé de donner au Comité d'organisation de la journée franco-serbe une subvention de 3.000 francs. Il n'y aura pas de journée franco-serbe en Maine-et-Loire.

Les examens en vue de l'obtention du brevet d'aptitude militaire pour les récupérés des classes 1913 à 1917 auront lieu, pour le 33e d'artillerie, le 3 juillet.

Le Comité de l'Union des femmes de France organise au profit de l'hôpital auxiliaire n° 102 une tombola de poupées qui sera tirée le 17 juillet.

M. Gaston Dumesnil, député, avait demandé si un certain nombre de militaires de la classe 1888, domiciliés à Angers, actuellement employés à l'usine de chargement des munitions de Moulins, pourraient recevoir une affectation plus rapprochée de leur domicile. Le Ministre de la guerre lui fait savoir que c'est seulement par permutation entre deux militaires désirant échanger leur résidence qu'il est possible de donner satisfaction aux demandes de cette nature.

Nous apprenons la mort à la suite de ses blessures du sous-lieutenant Miron de l'Espinay, neveu de M. de la Guillonnière, conseiller général.

Le capitaine Bremond Fernand, du 277e d'infanterie, a été nommé chevalier de la légion d'honneur.

Digitized by Google

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le 2e peloton de la 1re compagnie de mitrailleuses du 66e d'infanterie, commandée par le sous-lieutenant Geoffroy Raoul (de Cholet); le sapeur mineur Robin Gaston, de la 9e section de projecteurs; — à l'ordre de la division : la 7e compagnie du 28e territorial, à laquelle appartient le soldat Courais Louis (de Saumur); — à l'ordre de la brigade : le soldat Blanchard Henri, du 290e d'infanterie. A été encore cité à l'ordre du jour : le soldat Castillon Mesmin, du 37e d'infanterie coloniale.

On annonce la prochaine arrivée d'une équipe de 20 prisonniers allemands à Saint-Sylvain, pour aider à la main-d'œuvre agricole.

Un groupe de parents avait demandé par la voie de la presse que le collège de jeunes filles de Cholet, où il ne reste que peu de blessés depuis longtemps, fût rendu à sa première destination. Le *Petit Courrier* publie une lettre dans laquelle la Présidente de l'Union des Femmes de France (comité de Cholet), chargée de la direction de l'hôpital, fait connaître que c'est à l'autorité militaire de prendre une décision à cet égard.

Un officier aviateur allemand prisonnier est arrivé à Cholet et a été interné au Carmel.

Le principal du collège de Saumur, directeur de l'École industrielle, demande des renseignements sur les anciens élèves de cette institution tués, blessés, décorés, cités à l'ordre du jour ou promus pour faits de guerre.

11 *juin*. — Dans une circulaire, le Ministre de l'intérieur fait savoir aux préfets que, dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 courant, à 11 heures du soir, toutes les horloges publiques (horloges des chemins de fer, des bureaux de poste, de tous les établissements relevant de l'État, des départements et des communes, etc.) seront avancées d'une heure. Leur aiguille passera brusquement

Digitized by Google

de 11 heures à minuit. L'heure ainsi modifiée réglera pendant l'été, jusqu'au 1er octobre, tous les usages ordinaires de la vie.

L'œuvre du « Dessert aux blessés » a distribué aujourd'hui pour 1.265 hospitalisés : 58 fr. 30 de café, 24 fr. 70 de sucre, 63 fr. 95 de tabac, 113 fr. 85 d'œufs, 240 fr. 35 de lait et fruits.

Voici, d'après le *Journal Officiel*, l'état des récoltes dans le département de Maine-et-Loire, au 1er juin 1916 : Les plantations qui ont pu s'effectuer ont été faites dans de bonnes conditions, bien que, cependant, dans les terres fortes, l'excès d'eau ait retardé la plantation, qui s'est prolongée jusqu'à la fin de mai. Dans les terres légères la végétation des pommes de terre, qui n'a pas eu cette année à souffrir des gelées printanières, est très avancée. — Les mêmes observations peuvent être faites pour les betteraves. Les prairies artificielles sont belles et donnent en vert ou en sec un abondant fourrage. Les prairies temporaires et les prairies naturelles donneront aussi une forte production de foin. — La fauchaison commence seulement et les cultivateurs et surtout les fermières n'attendent que du beau temps pour activer ce travail. Les fourrages verts annuels ont fourni tout le printemps une abondante nourriture pour les animaux. La végétation des vignes est très avancée et beaucoup de ceps que l'on croyait morts à la suite de la forte atteinte du mildiou en 1915 sont repartis, donnant sinon l'espoir d'une récolte, du moins celui d'un bon bois de taille pour 1917. Dans les cépages blancs, les grappes sont peu abondantes; par contre dans les rouges elles sont nombreuses. Le premier traitement contre l'oïdium a été appliqué dans quelques vignobles.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le sergent Besnard Henri, du 4e génie; — à l'ordre de la division : les caporaux Roger François, du 6e génie, Fillion Alphonse, du 77e d'infanterie.

Digitized by Google

4 officiers allemands prisonniers venant du Mans et se dirigeant sur Tours sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud.

Le Comité et les blessés de l'hôpital n° 113 de Cholet remercient la maison Turpault pour le don de café, sucre, thé, gâteaux, qui leur a été fait.

A Cholet, au foyer du théâtre, s'ouvrira le 18 juin une exposition d'ouvrages de dames et de travaux de blessés.

A Saumur, à la gare de Paris-Orléans, a eu lieu un lâcher de pigeons par les soins de l'autorité militaire. Ces pigeons appartenaient à une société colombophile de Nantes.

La Chambre de commerce de Saumur a ouvert des cours gratuits de sténo-dactylographie pour les adultes.

Nous apprenons avec regret la mort au champ d'honneur de M. Jules Chicotteau, notaire à Beaupréau. Le *Petit Courrier* publie une lettre du sous-lieutenant d'artillerie L. Lafond qui fait l'éloge de notre compatriote.

12 *juin*. — Pour permettre aux importateurs de bénéficier des accords conclus entre les propriétaire de mines et les exportateurs anglais, le bureau des charbons (Ministère des travaux publics) délivre, à titre transitoire, des autorisations d'importation pour les chargements à effectuer en juin et juillet.

Les familles peuvent demander l'examen des titres des décédés à une citation, quelle que soit l'époque du décès.

Est inscrit pour chevalier de la légion d'honneur : le sous-lieutenant de Cossé-Brissac Eugène, du 117e d'infanterie.

La médaille militaire est conférée au sapeur-mineur Berodi Joseph, du 6e génie, au caporal Poitevin Louis, aux soldats Pinard Louis, Roué Jean, Sire Marcel, Pignon Henri, Barreau Henri, du 77e d'infanterie, Thibault Daniel du 32e d'infanterie, David, du 77e d'infanterie.

Digitized by Google

Le Conseil municipal de Sainte-Gemmes-sur-Loire a accepté le don de 427 fr. 55 fait par la garde civile instituée au début de la guerre. Cette somme est destinée à collaborer à l'érection d'un monument qui sera élevé à la mémoire des soldats de la commune morts pour la défense de la patrie.

A Champtoceaux ont été arrêtés trois aliénés qui s'étaient évadés de l'asile Saint-Jacques de Nantes.

A Saint-Léger sous Cholet a eu lieu le baptême des trois cloches destinées à remplacer celles disparues dans l'incendie d'octobre dernier.

13 *juin.* — L'administration des chemins de fer de l'État avise le public que la journée du 14 juin prendra fin à 23 heures et celle du 15 juin commencera immédiatement. Les trains qui devaient circuler normalement entre 23 et 24 heures subiront ainsi un retard d'environ une heure et leurs correspondances seront incertaines.

D'après le livre d'or de l'enseignement, a été tué : M. Malabeux, instituteur-adjoint à Mouliherne; — ont été blessés : MM. Veillet, instituteur-adjoint à Bécon; Pineau, instituteur-adjoint à Mouliherne; Bouhiron, élève de l'École normale d'Angers; Chamaillet, instituteur à Brain-sur-Longuenée; Devy, instituteur à La Jumellière; — cités à l'ordre du jour : M. Vauvert, instituteur à Saint-Georges des-Sept-Voies, sous-lieutenant au 68e d'infanterie ; Champeau, instituteur à Noyant, sous-lieutenant au 6e génie; Chouteau, instituteur-adjoint à Trélazé, lieutenant au 77e d'infanterie; Veillet, instituteur à Bécon, sergent au 35e d'infanterie; Sublard, jardinier à l'École normale d'instituteurs, sergent au 57e d'infanterie; Morisson, instituteur adjoint à Chalonnes-sur-Loire, caporal à l'état-major de la 120e division; — promu : M. Guilbault, instituteur-adjoint à Chalonnes-sur-Loire, lieutenant à titre définitif au 156e d'infanterie.

Digitized by Google

Les concours d'admission aux Écoles normales d'instituteurs et institutrices d'Angers auront lieu, pour les aspirants, le 10 juillet et pour les aspirantes le 17.

A Angers, sur le Champ de Mars, s'installe le « Cinéma des Alliés ».

Un belge détenu à la maison d'arrêt d'Angers es ttransféré à Paris à la caserne de la Nouvelle France.

Les malades et les blessés de l'hôpital complémentaire n° 8 remercient par une lettre qui est imprimée dans les journaux l'œuvre du « Dessert aux blessés », de toutes les gâteries qu'elle ne cesse de leur prodiguer.

Au théâtre d'Angers a été joué devant un quart de salle le vaudeville « Une nuit de noces ». La pièce fut exécutée avec entrain par la tournée des Folies dramatiques.

Nous apprenons la mort au champ d'honneur, le 23 mai 1916, du lieutenant Cloquemin Caromy, du 16e bataillon de chasseurs à pied, décoré de la croix de guerre; du lieutenant Gaudin Victor, tombé face à l'ennemi le 5 mai 1916.

La troisième liste de souscription pour le Comité fribourgeois de secours aux prisonniers de guerre s'élève à 140 francs.

Ont été cités à l'ordre du régiment : le médecin auxiliaire de la Brunière Ambroise; le soldat Courais Louis.

A Cholet, l'administration de l'hospice mixte remercie les dames de l'ex-formation Marceau (côté Faligant) du vin blanc d'Anjou, des gâteaux et des cigares qu'elles ont envoyés aux malades militaires en traitement à l'établissement.

14 *juin*. — Il peut encore être transmis au général commandant en chef des demandes de sursis de boulangers servant dans les boulangeries de campagne, pourvu qu'ils appartiennent aux catégories pouvant bénéficier de la relève.

Digitized by Google

Un arrêt du Conseil de préfecture de Maine-et-Loire déclare que si, par suite d'un cas de force majeure d'occupation militaire, le propriétaire d'un billard a été privé complètement de la jouissance et de l'usage de ce billard, ce billard n'est pas imposable.

Le maire d'Angers prend un arrêté réglementant de nouveau les marchés d'approvisionnement dits de premières mains; ils commenceront à 4 h. ½ et se termineront à 8 heures en mai, juin, juillet, août; en septembre ils auront lieu de 5 h. ½ à 8 h. ½. Les marchés des samedis et jours de foire commenceront à 7 heures. — Défense est faite aux marchands en gros, aux revendeurs et à toute personne faisant métier d'acheter pour revendre de pénétrer sur les marchés des producteurs et messagers qui ont lieu les samedis et jours de foire, de s'y livrer à toutes transactions, toutes manœuvres et tous actes d'achat, ou préparatoires d'achat, avant 11 heures, pendant toute l'année. — Aucune marchandise ne pourra être livrée aux marchands en gros et revendeurs avant 11 heures.

30 prisonniers allemands occupés aux travaux de la terre venant de Nantes et allant les uns vers Carpentras, les autres vers Tours, sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud.

A la Chambre des députés M. Ferdinand Bougère a demandé que les vins réquisitionnés pour l'armée soient payés à leur valeur.

Le dépôt du 135e d'infanterie fait savoir qu'il va procéder à l'adjudication du lavage des effets de drap et prie les entrepreneurs de blanchissage de faire connaître leurs conditions.

Des sursis de fenaison et de moisson sont accordés pour les R. A. T. auxiliaires. Ils ne s'appliquent qu'aux agriculteurs, maréchaux-ferrants, forgerons, mécaniciens, réparateurs de machines agricoles, entrepreneurs de

Digitized by Google

battages etc. Pendant la durée des sursis ils devront toutes leurs journées à la terre.

On demande des secours pour les petites vieilles de Reims; les dons seront recueillis par la direction des Hospices d'Angers.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme sont conférées au soldat Ploquin Julien, du 335e d'infanterie. Ce militaire avait été déjà cité à l'ordre du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

A Angers, on paie les fraises de 60 à 80 francs les 100 kilos aux expéditeurs, suivant les espèces.

Ont été cités à l'ordre du jour du corps d'armée : le sous-lieutenant Baudouin Lucien, du 135e d'infanterie; — à l'ordre de la division : le lieutenant Foubert Eugène, le brigadier Derouard, du 2e d'artillerie coloniale; — à l'ordre du régiment : le maréchal des logis Mingot Victor, du 103e d'artillerie lourde.

Au conseil de révision du canton nord-est de Saumur, sur 64 jeunes gens examinés, 16 ont été déclarés bons.

A Niort, le commandant d'armes a remis la médaille militaire au soldat Cailbault Eugène, du 135e d'infanterie.

15 *juin*. — La ville d'Angers était représentée par le maire, M. Blanc, à la conférence qui a eu lieu entre les maires des principales villes de France pour étudier la question de la cherté des vivres et les moyens d'y remédier. L'assemblée a émis l'avis qu'il importait de réagir contre la hausse des viandes; que cette hausse pourrait être efficacement combattue par l'unité de fourniture à l'armée et à la population civile et qu'il y a lieu de constituer à Paris, sous le contrôle direct du gouvernement, un office chargé de procéder à la répartition rationnelle du bétail disponible et à la surveillance des viandes.

La Compagnie du réseau d'Orléans fait connaître les

Digitized by Google

modifications qu'elle apportera à ses trains de voyageurs à partir du 1er juillet.

A la Chambre des députés, M. Ferdinand Bougère a appelé l'attention du Gouvernement sur l'utilité de mieux surveiller la rédaction du *Bulletin des Armées*.

Les Fantaisies-Cinéma de M. Marcovici, rue Saint-Denis à Angers, donnent leur dernière représentation.

L'avance de l'heure n'a amené aucune perturbation dans le fonctionnement des divers services et dans la vie de la population.

Par application de la circulaire du Ministre de la guerre en date du 11 juin 1916, le Préfet de Maine-et-Loire vient d'adresser aux maires des communes du département une lettre contenant les instructions relatives à la mise en sursis d'appel des agriculteurs du service auxiliaire appartenant aux classes 1887 à 1894 inclus. En voici la teneur :

Les agriculteurs du service auxiliaire appartenant aux classes 1887 à 1894 inclus seront mis en sursis d'appel jusqu'à la fin des moissons sur présentation d'un certificat établi dans les conditions fixées par la circulaire ministérielle du 22 mai 1916. En conséquence les certificats seront adressés par les soins des municipalités aux auxiliaires des classes 1887 à 1894 se trouvant dans les dépôts, dans les établissements travaillant pour l'armée ou toute autre formation.

Les certificats délivrés par les Maires aux militaires qui demandent une permission agricole seront contresignés par le vice-président du Comité communal d'action agricole. Après quoi ils seront envoyés directement aux intéressés, qui doivent les produire pour obtenir une permission. Chaque semaine, la liste nominative des certificats délivrés dans chaque commune sera adressée par le Maire au Préfet.

Chaque cultivateur qui obtiendra une permission agri-

Digitized by Google

cole de quinze jours pourra être laissé, à l'expiration de sa permission, pour une durée égale, à la disposition du Comité d'action agricole de sa commune, qui devra en faire la demande en temps voulu au chef de corps ou de service. Ainsi un cultivateur pourra passer chez lui trente jours consécutifs, savoir quinze jours sur sa demande en permission et quinze jours sur la demande du Comité d'action agricole au service de la collectivité. Cette durée de trente jours constituera, dans tous les cas, la durée maximum d'absence de l'intéressé.

La mise en sursis prévue pour les travaux de la fenaison et de la moisson ne s'applique qu'aux cultivateurs (à l'exclusion des viticulteurs, horticulteurs, maraîchers, planteurs de tabacs etc., pour lesquels la réglementation en vigueur sur les permissions agricoles continuera seule à jouer), et aux hommes exerçant des professions qui se rattachent à l'agriculture : maréchaux-ferrants, forgerons-réparateurs de machines entrepreneurs de battage, propriétaires et mécaniciens de machines à battre, engreneurs. D'autre part, tous les agriculteurs placés dans les services auxiliaires dont la présence ne serait pas reconnue indispensable dans les dépôts pourront être mis à la disposition des agriculteurs pour la fenaison et la moisson, au moyen de permissions, dans les conditions prévues par la circulaire du Ministre de la guerre du 25 mai 1916.

Sur la place du Champ de Mars, à Angers, devant les détachements de la garnison formés en carré, le général Gendron, commandant d'armes, a remis au commandant de gendarmerie Pihoux la croix de la légion d'honneur. Le colonel Bouton a procédé ensuite à la remise de la médaille militaire : au sergent Vest Frédéric, du 335e d'infanterie, aux soldats Leveau Baptiste, Drouillet Édouard, du 135e d'infanterie, Bouvet François, du 2e d'infanterie coloniale, Desveaux Auguste, du 113e d'infanterie; — la croix de guerre (ordre de l'armée) : à

Digitized by Google

Mme Guilmard, veuve du capitaine Guilmard Louis, du 71e territorial; à Mme Viaud, veuve du sergent Viaud Georges, du 71e territorial; — (ordre du corps d'armée) : au sergent Morisset Georges, du 71e territorial; — (ordre du régiment) : au capitaine Bouvet Julien, du 71e territorial; au sous-lieutenant Bobet Armand, du 135e d'infanterie; aux adjudants Priou Joseph, Verdon Eugène, du 71e territorial, au caporal Courant Henri, du 71e territorial, aux soldats Gelin Toussaint, du 71e territorial; — la croix de guerre belge : au caporal Courtais Gabriel, du 135e d'infanterie.

Les compagnies de chemins de fer ont consenti une réduction de 50 % aux familles pour aller visiter les militaires blessés ou malades ou assister aux obsèques des militaires décédés. Cette réduction a été portée à 75 % pour les indigents. Les mêmes réductions sont accordées aux familles dont les membres sont hospitalisés en Suisse, mais seulement sur le territoire français. — Pour le transport par mer, les compagnies de navigation accordent 75 % en 3e et 4e classes, 50 % en 1re et 2e classes.

La foire du Sacre s'ouvrira à Angers le 23 juin pour prendre fin le 16 juillet. Une trentaine d'établissements forains ont envoyé leur adhésion.

Une centaine d'austro-allemands prisonniers civils sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud venant de Nantes. Ils sont repartis dans la direction de Tours, d'où ils seront envoyés dans différentes localités pour y être employés à des travaux agricoles.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le capitaine Bricard, du 71e territorial, architecte de la cathédrale; — à l'ordre du corps d'armée : le sergent Néguelouart Léon, du 323e d'infanterie; le sergent Girardeau Ernest, du 71e territorial.

La *Semaine religieuse* publie d'intéressantes lettres du front de l'abbé Ballu, aumônier divisionnaire, des abbés

Digitized by Google

Boumier, Grosbois, Giraudeau et donne le récit de la première communion d'un blessé dans la chapelle du Bon Pasteur d'Angers. Elle publie sur la recherche des disparus un bulletin de la Mission catholique suisse en faveur des prisonniers de guerre.

16 *juin*. — M. le sénateur Bodinier a déposé sur le bureau du Sénat des pétitions signées par 2.829 femmes ou veuves de mobilisés, mères de famille, qui protestent contre le projet de loi sur la protection des veuves et des orphelins de la guerre.

A la Chambre des Députés MM. Laurent Bougère, Ferdinand Bougère et de Monti de Rézé ont déposé une proposition de résolution tendant à accorder d'office un sursis d'arrivée d'un mois aux exemptés et ajournés des classes 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, agriculteurs ou viticulteurs ou exerçant des professions connexes à l'agriculture et à la viticulture, qui ont été déclarés bons par les conseils de révision de mai et juin derniers.

Le Syndicat agricole d'Anjou fait savoir que la charrue qu'il attendait est arrivée au Havre et que les essais de cette charrue et du tracteur Émerson auront lieu, le 27 juin, près la route de Nantes, à la bifurcation de la route de Saint-Clément.

Dans l'*Acclimatation*, M. Gabriel Soudée demande que le gouvernement sache s'appuyer sur les syndicats qui ont su empêcher la hausse dans la mesure du possible, mais surveille certains syndicats qui ont poussé et qui poussent tous les jours à la hausse et font courir les plus grands dangers à la fortune du pays.

A Tours a eu lieu la visite des médecins-majors et pharmaciens inaptes de la région.

Le Syndicat d'Initiative de l'Anjou donne la première liste de souscription pour la fanfare du 71e territorial. Elle s'élève à 193 francs.

Digitized by Google

9 soldats autrichiens faits prisonniers par les Serbes sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud venant de Marseille et allant à Lorient.

Un arrêté du préfet de Maine-et-Loire règle le chômage en 1916 pour les rivières La Mayenne, l'Oudon, la Sarthe, le Loir, le canal de la Dive et le Thouet : Mayenne, Oudon, Sarthe et Loir du 16 au 31 juillet; Thouet, du 16 août au 1er septembre; canal de la Dive, du 1er août au 1er septembre.

A Angers, à l'École de la rue Bodinier, ont eu lieu les examens du certificat d'études primaires de garçons (canton sud-est).

Nous apprenons la mort de l'adjudant Julien Martin, du 4e zouaves, tué à l'ennemi le 4 mai 1916.

A été nommé chevalier de la légion d'honneur le chef de bataillon Borderel Louis, du 72e territorial.

Ont été cités à l'ordre de la division : le maréchal des logis Mayeux Pierre, du 33e d'artillerie; — à l'ordre du régiment : le sous-lieutenant Lasneret, les sergents Huchet, Gaultier Pierre, les caporaux Lethiais Henri, Collet Ferdinand, Fremont Gustave, les soldats Mellet Pierre, Maurice Henri, Juteau François, Blot François, Réthoré Gabriel, Guiraud Ferdinand, Richereau Auguste, Jubin Victor, Longépée Émile, Adam Charles, Cochard Léon, Souliard Alphonse, du 71e territorial.

Un service, auquel assistaient de nombreux soldats, a été célébré pour le repos de l'âme du Comte Roger de Terves dans la chapelle de l'hôpital n° 17.

17 *juin*. — Le *Journal officiel* a publié un décret rendant applicables aux baux qui doivent prendre fin ou commencer à courir, dans la période du 1er septembre 1916 au 31 janvier 1917, les dispositions des décrets des 19 septembre, 19 octobre, 11 décembre et 2 mars 1916 relatifs

Digitized by Google

à la prorogation et à la suspension des baux des fermiers et des métayers qui ont été mobilisés.

A Angers, à l'École du faubourg Saint-Michel, ont eu lieu les examens du certificat d'études primaires (garçons et filles) pour les écoles rurales des trois cantons d'Angers.

La Chambre de métiers de l'Anjou vient de fixer sur les grilles de son siège, 24 rue Chevreul, un tableau indiquant tous les jours les demandes et offres d'apprentis, au sujet desquelles tous renseignements sont donnés en ses bureaux.

Les journaux publient un avis au public relatif à l'expédition des colis postaux envoyés à des militaires.

34 automobiles chargées de planches, venant de Saint-Nazaire, sont passées à Angers se dirigeant vers le front.

6 prisonniers allemands venant de Tours et se dirigeant sur Le Mans sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été conférées aux caporaux Porcher, du 335e d'infanterie, et Bouty, du 6e génie.

Le Maire d'Angers informe les contribuables que les déclarations de mutations foncières pour 1917 seront reçues à la mairie par les contrôleurs des contributions directes.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le brigadier Cellérier Jean, fils du notaire de Parçay; — à l'ordre du corps d'armée : le soldat Doisneau Louis, de la section sanitaire 57; — à l'ordre de la brigade : le brigadier Godivier Léon, du 7e hussards, le soldat brancardier Plassais Joseph, du 77e d'infanterie, le caporal Chupin Firmin, du 135e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le soldat Delépine Fernand, de la Bohalle.

Un convoi de 34 camions automobiles lourdement chargés de bois a traversé Saumur et a fait étape sur le champ de foire. Ces camions venaient de Saint-Nazaire et se dirigeaient vers le front.

Digitized by Google

18 *juin.* — Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture de la pêche. Dès la première heure les amateurs se transportèrent avec leurs lignes vers la Loire et les autres rivières.

Ont eu lieu à l'église Saint-Serge les obsèques de M. Victor Allard-Lefort, président de l'Association des propriétaires de la ville d'Angers et du Comité libéral de Saint-Serge, au milieu du concours de nombreuses personnalités de toutes les classes de la société. Des discours ont été prononcés sur sa tombe par M. Jac, doyen de la faculté de droit, au nom du Comité libéral de Saint-Serge, et par M. Blanc, maire d'Angers, secrétaire de l'Association des propriétaires de la ville d'Angers, au nom de ceux-ci.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie une très intéressante lettre d'une infirmière de l'armée d'Orient.

6 candidats du groupe espérantiste d'Angers ont été reçus à l'examen pour le certificat élémentaire.

6 allemands détenus à la prison d'Angers sont transférés à Tours.

400 prisonniers allemands venant d'Orléans et se dirigeant sur Nantes sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud.

L'administration des chemins de fer de l'État fait savoir que, pour les vacances, elle délivrera des billets de famille comme les années précédentes.

Le prisonnier allemand Drescher s'est évadé de Chatelais. Les journaux donnent son signalement.

Le Conseil municipal des Ponts-de-Cé vote 20 francs pour l'Union des femmes de France et 50 francs pour le Comité central de secours aux Victimes de la guerre.

Est arrivé aujourd'hui en Algérie le comte R. de la Frégeolière, après une navigation des plus périlleuses. Le navire sur lequel il était embarqué a été poursuivi pendant une heure et demie par un sous-marin qui a tiré sur lui 18 coups de canon, dont plusieurs le manquèrent de peu.

Digitized by Google

19 *juin.* — Le *Petit Courrier* publie une très intéressante lettre d'un angevin, prisonnier en Allemagne, interné en Suisse.

A l'église Saint-Laud d'Angers a été célébrée une messe de requiem pour le sous-lieutenant Camille de la Boissière, décoré de la croix de guerre, tué à l'ennemi le 4 mai. Une assistance nombreuse et recueillie se pressait dans l'église. Pendant la messe M. Robert Tranchand du Mas a tenu l'orgue avec beaucoup d'autorité et de sentiment.

A été cité à l'ordre du régiment : le clairon Papin Gonzague, du 409e d'infanterie.

Le numéro de mars-avril de la *Revue de l'Anjou* vient de paraître : Il contient : Les deux drapeaux de Mulhouse, de Yves Tyasbon; L'ange blanc, de Maria Étiannof; Un baptême, de Yves Chaumet, etc.

La section de grande culture vient de proposer à l'Académie d'agriculture, pour le concours de métayage (prix Bignon), un roulement d'après lequel un concours aurait lieu en Maine-et-Loire en 1921.

Un concert de bienfaisance, donné au bénéfice des hôpitaux par des artistes amateurs et auquel assistaient le maire M. Mayaud et le colonel de Mareuil, a eu lieu à Saumur et a obtenu un réel succès.

Les journaux publient une deuxième liste de souscription des habitants des Ponts-de-Cé pour le « Dessert aux blessés ».

M. Brieux, de l'Académie française, a remercié par lettre Mlle Charpentier de la somme de 186 fr. 50 (augmentée de 25 fr. remis par le député de Grandmaison et un anonyme) qu'elle a versée pour les aveugles de la guerre. C'est le produit de la conférence qu'elle a faite le mois dernier à Saumur.

M. Cazon, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées à Cholet, a fait don à la bibliothèque municipale de cette ville des 15 volumes de « La guerre sous-marine » du colonel Daurit.

Digitized by Google

20 *juin.* — MM. le duc de Blacas, Laurent et Ferdinand Bougère, députés, ont reçu du Ministre de la guerre avis que pour hâter la fenaison il sera accordé des permissions de 15 jours à tous les jeunes soldats de la classe 1917 et engagés volontaires faisant instruction avec cette classe, exerçant des professions agricoles ou se rattachant au ferrage des chevaux et à la réparation des machines agricoles.

Le Ministre de l'agriculture, répondant à une lettre de M. Laurent Bougère, lui fait savoir que le sous-secrétaire d'État du ravitaillement et de l'intendance le prévient que les bourreliers peuvent se procurer le cuir nécessaire chez les tanneurs fabriquant du cuir pour harnachement.

La quatrième liste de souscription pour les prisonniers de guerre (comité fribourgeois) s'élève à 160 francs.

La deuxième liste pour la fanfare du 71e territorial s'élève à 99 fr. 50. Le total actuel de cette souscription est de 292 fr. 50.

A la Chambre de commerce d'Angers M. Daniel Zolla délégué par M. Pallain, gouverneur de la Banque de France, a fait une intéressante conférence sur la collecte de l'or et l'action des bons de la Défense nationale. Citons parmi les assistants, outre le Président et les membres de la Chambre : MM. Edmond Fabre, préfet, Bodinier, sénateur, Blanc, maire d'Angers, Trédant, trésorier-payeur général, Amiot, directeur de la Banque de France, plusieurs banquiers de la ville.

15 prisonniers allemands, sous la surveillance d'un gendarme et de deux territoriaux, sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud ; ils se rendaient à Candé où ils vont être employés à des travaux.

2 prisonniers allemands, venant de travailler à Segré, sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud et, accompagnés de deux soldats, ont continué sur Poitiers.

Digitized by Google

A l'église cathédrale d'Angers, au milieu d'une assistance nombreuse et émue, a été célébrée une messe solennelle de requiem pour le repos de l'âme de l'abbé Jean Delaître, capitaine au 77e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, mort à l'ennemi le 5 mai 1916. Mgr l'évêque d'Angers absent s'était fait représenter par Mgr Pessard, vicaire général.

Au théâtre d'Angers « Ma tante d'Honfleur » pasquinade dramatique de Paul Gavault, jouée par MM. Albert Brasseur, Jean Coquelin, Tourneux, Mmes Juliette Darcourt Jeanne Lion, Berthe Fusier. Belle salle, succès de rire.

Vient de paraître à Angers la *France nouvelle*, journal politique et financier fondé en 1828, dont le directeur politique est M. L. d'Hampol, actuellement rédacteur en chef de l'*Ouest*. Ce journal est orné de dessins satyriques de M. V. d'Hampol.

A l'école du boulevard de Laval, à Angers, examens du certificat d'études primaires pour les garçons et filles du canton nord-ouest.

Ont été nommés chevaliers de la légion d'honneur : le capitaine Bouvet Julien, du 71e territorial, juge au tribunal de commerce d'Angers, le capitaine Marty, du 6e génie, le sous-lieutenant Savary, du 77e d'infanterie.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été conférées : aux sapeurs Breton, Ganeau, du 6e génie, au caporal Léonce et aux soldats Haye, Soissons, Bara, Mercier, Bouchet, du 135e d'infanterie; au caporal Asselin et aux soldats Guillou, Ropert, Dupont, du 77e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre de la division : le soldat Béjeau Marcel, du 10e chasseurs à pied; — à l'ordre du régiment : le caporal Lemeunier Marcel du 6e génie, le soldat Gérard Pierre, du 409e d'infanterie, le caporal Réveillon Auguste, du 66e d'infanterie.

A eu lieu dans l'église d'Avrillé, où se pressaient la

Digitized by Google

presque totalité des habitants de la commune, une messe pour le lieutenant Camille de la Boissière, mort au champ d'honneur.

A Saumur est arrivé un train contenant 150 blessés, qui ont été répartis dans les diverses formations sanitaires de la ville.

La veuve Angereau, au moulin de Briffières de Sainte-Christine, mère de 14 enfants et qui a 7 fils et 4 gendres mobilisés, vient d'obtenir un des vingt prix accordés par l'association « La grande famille » aux familles de 7 enfants au moins.

21 *juin*. — A l'Hôtel de ville d'Angers a eu lieu le conseil de révision des ajournés et exemptés des classes 1913 à 1917 du canton nord-ouest. Il était présidé par M. Durant-Farget, vice-président du conseil de préfecture. Plus de 50 % ont été déclarés bons pour le service armé et un certain nombre ont été affectés au service auxiliaire.

Le colonel du 106e d'infanterie, au nom du régiment tout entier, a souhaité la bienvenue au lieutenant Gaston Dumesnil, député de Maine-et-Loire, qui, blessé à l'attaque de Champagne et bien que dégagé de toute obligation militaire, ayant appris que le 106e était appelé à prendre au feu un poste d'honneur, a tenu à réclamer immédiatement sa place au milieu de ses compagnons d'armes.

Le Ministre de la guerre a décidé qu'une session spéciale d'examen du brevet d'aptitude militaire serait ouverte, le 1er juillet 1916, en faveur des récupérés des classes 1913 à 1917.

A la suite de la conférence de M. Zolla à la Chambre de commerce d'Angers, un Comité s'est constitué sous la dénomination de Comité de l'or et des bons de la Défense nationale.

Mlle Juin Jeanne a légué au bureau de bienfaisance d'Angers ses meubles et immeubles.

Digitized by Google

M. Laboé Ernest, notaire honoraire, a légué 5.000 francs aux Petites Sœurs des pauvres, pour la maison Jeanne-Jugan d'Angers.

3 soldats allemands en traitement à l'hôpital temporaire des Arts et métiers ont été dirigés sur Tours.

Un train sanitaire, renfermant 501 blessés évacués des hôpitaux de Bourges et de Compiègne, est passé en gare d'Angers-Saint-Laud et a continué vers Nantes.

Un train de blessés venant de la Somme est passé en gare d'Angers-Saint-Laud où il a été ravitaillé par l'infirmerie et a continué vers Nantes.

Appel est fait par la voie de la presse aux infirmières volontaires pour venir remplacer celles que la fatigue arrache journellement aux hôpitaux.

La médaille militaire a été conférée au sapeur Garreau Pierre, du 6e génie, aux soldats Cesbron René, Leveau Baptiste, du 135e d'infanterie, au caporal Bossard Charles du 77e d'infanterie, au canonnier Fleury, du 33e d'artillerie.

Le lieutenant G. de la Selle, du 119e d'infanterie a été cité une deuxième fois à l'ordre du jour.

Ont été cités à l'ordre du jour de la brigade : les sergents Vincent Victor, Senry Pierre, le caporal Goujon Joseph, les soldats Rexant Joseph, Baraize Alexandre, Delarue Auguste, du 71e territorial; — à l'ordre du régiment : le sous-lieutenant Davée, les adjudants Gaudin, Metzmeyer, le sergent Souveray, les soldats Repussard Auguste, Pasnard René, Thierry Donatien, Biotteau Jean, Viéron Philippe, Lavenier Baptiste, Watiez Xavier, du 71e territorial; le sous-lieutenant d'artillerie Mansas Maurice; le maréchal des logis Durand Alexis, du 49e d'artillerie.

Les 19, 20 et 21 juin eurent lieu à la Claverie près Angers, ancienne maison de campagne du grand séminaire, actuellement occupée par l'École régionale des jeunes aveugles, les exhumations des corps de cinq supérieurs, de six

Digitized by Google

directeurs et de deux élèves du grand séminaire : MM. Jean Meilloc († 1818), Frémont de la Morveillère († 1831), Antoine Garnier des Garêts († 1848), Benjamin Houbart († 1896), Hainfray († 1841), Gougis († 1849), Thullier († 1870), Aguesse († 1882), Schwartz († 1892), Le Bailly († 1893), Maugas, de Cuon († 1849) et Berthau, de Cholet († 1850). Les corps furent transportés au cimetière de l'Ouest, à Angers, où M. le chanoine Dufresne, supérieur du grand séminaire, entouré des Directeurs et des Élèves, bénit la nouvelle tombe.

Le juge de paix du canton de Tiercé a rendu un jugement par lequel il condamne l'État à payer 75 francs l'hectolitre d'un vin blanc réquisitionné titrant 10 degrés dont l'Intendance offrait seulement 46 francs.

Nous apprenons la mort, à Saumur, du Dr Bontemps, secrétaire général de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Saumur. Il avait dû il y a quelque temps, pour raison de santé, abandonner les fonctions de médecin chef de la place de Saumur.

Le maire de Cholet fait connaître à ses administrés qu'il accueillera toujours dans la limite du possible leurs réclamations verbales ou écrites, mais qu'il ne tiendra aucun compte des réclamations anonymes.

Le sous-préfet de Cholet a reçu, pour être répartie entre les formations sanitaires de la ville, la somme de 177 fr. 75 provenant d'une collecte faite parmi les ouvriers de l'atelier Guérineau de Cholet.

L'*Écho Chalonnais* de juin consacre une notice au P. Georges Perrault, capucin, tué à l'ennemi le 18 mars.

A Châteauneuf-sur-Sarthe a été célébré un service funèbre pour le sergent Courant René, clerc minoré, novice de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, tué à l'ennemi le 29 avril.

22 *juin*. — Le Comité central de secours aux victimes

Digitized by Google

de la guerre remercie par la voie de la presse les communes, parmi lesquelles la ville d'Angers qui a voté une subvention budgétaire de 3.500 francs et la commune de Villevêque qui s'est inscrite pour une somme de 400 francs au profit des blessés et des pauvres de l'Anjou.

Le président de la Société de secours aux blessés militaires prie les personnes qui déménagent le 24 juin de mettre de côté les vieux papiers, registres, etc., qui leur sont devenus inutiles.

La Comtesse de Vibraye, secrétaire générale du comité de secours aux églises dévastées, créé à Paris, remercie Madame René Bazin du magnifique envoi reçu, grâce au zèle déployé dans le diocèse d'Angers, pour l'œuvre des églises en ruines. « Les superbes ornements, dentelles, linges d'autel etc., dit-elle, ont été de beaucoup le plus beau don reçu pour notre exposition et la grande salle qu'Angers et ses arrondissements occupent ont fait aujourd'hui l'admiration générale. »

Aux hospices d'Angers, à la grande chapelle, à l'occasion de la Fête-Dieu, en présence d'une foule énorme, une messe a été célébrée par l'abbé Blandin, aumônier de Saint-Martin la Forêt, assisté des abbés Chevalier et Guéry, mobilisés, comme diacre et sous-diacre. Une procession a parcouru ensuite avec le cérémonial habituel les diverses allées des hospices. On a remarqué les reposoirs des petits enfants qui, pour la plupart, n'ont plus de mères et dont les pères sont dans les tranchées. Un grand nombre de mutilés de la guerre accompagnaient le Saint-Sacrement.

A la Chambre des députés, MM. le duc de Blacas, Jules Delahaye, Ferdinand et Laurent Bougère, Gaston Dumesnil, de Grandmaison et Rabouin ont voté l'ordre du jour de confiance de M. Maurice Sibille.

Depuis quelques jours un soldat du génie parcourt le bassin de la Maine, entre les ponts de la Basse-Chaîne et du Centre, debout sur un petit radeau composé de deux

Digitized by Google

flotteurs attachés par une corde à l'avant et actionné par une sorte d'hélice placée entre les deux flotteurs à l'arrière.

D'une enquête qui vient d'être faite dans le diocèse d'Angers il résulte que plus de cent établissements libres, collèges, écoles, patronages, maisons religieuses se sont mis pendant la guerre à la disposition de l'autorité militaire, soit spontanément, soit à la suite d'une réquisition. Dans la moitié il a été installé environ 2.800 lits pour soldats malades ou blessés. Les autres ont été utilisés pour dépôts de soldats, magasins, asiles de réfugiés, etc.

La *Semaine religieuse* publie l'ordre de la procession générale du très saint Sacrement du dimanche 25 juin et une lettre du cardinal Luçon, archevêque de Reims, où il proteste contre la loi relative aux œuvres de guerre et aux orphelins.

Ont été nommés chevaliers de la légion d'honneur : les capitaines de Lestoile Paul, du 77e d'infanterie, et Brémond Auguste, du 277e d'infanterie.

Reçoivent la médaille militaire et la croix de guerre avec palme : les sapeurs Moisy Eugène, Bocard Charles, Breton Eugène, du 6e génie, les caporaux Mathieu, Asselin Georges, les soldats Granger Léon, Rabot Maurice, Guillou Louis, Ropert Clair, Dupont Albert, du 77e d'infanterie, Barbier Pierre, Vaillant Alcide, Brouillet, Haye Louis, Soissons Raymond, Bara Louis, Mercier Henri, Bouchet Auguste, du 135e d'infanterie; le caporal Buron Alphonse, le soldat Papin Dominique, du 277e d'infanterie; le sergent Vest Frédéric, du 335e d'infanterie; le sergent Hué Louis, du 408e d'infanterie.

Le Comité de l'Union des femmes de France de Baugé adresse ses remerciements au Conseil municipal de la Lande-Chasles qui a voté une subvention de 25 francs à l'hôpital auxiliaire n° 110.

Digitized by Google

Les examens pour le certificat d'études primaires ont lieu en ce moment dans tout le département.

23 *juin*. — En vue de faire cesser certaines divergences d'interprétation qui se sont produites dans l'application des dispositions de la circulaire du 12 août 1915, relative à l'octroi des permissions à titre exceptionnel pour événements graves de famille, le général en chef vient de rappeler aux chefs de corps placés sous ses ordres que : 1° ces permissions doivent être accordées, non seulement pour assister aux obsèques de proches parents, mais également à l'occasion du décès ou de maladie grave de ceux-ci; 2° elles ne doivent pas être refusées dans le cas où des militaires n'ayant pas été prévenus à temps pour pouvoir assister aux obseques font une demande pour aller assurer le sort des femmes, enfants, parents âgés ou prendre certaines dispositions urgentes nécessitées par le décès.

Aujourd'hui a eu lieu à Angers la foire de la Fête-Dieu, dite foire du Sacre. L'animation en ville et sur les marchés a été grande et les transactions commerciales nombreuses. Il a été amené 468 bœufs et vaches, 152 veaux, 21 moutons, 975 porcs, 90 chevaux. Les bœufs et vaches pour boucherie se vendaient de 1 fr. 10 à 1 fr. 20 le kilo; les veaux de 1 fr. 40 à 1 fr. 50 le kilo; les porcs gras de 2 fr. 05 à 2 fr. 10 le kilo, les courards de 65 à 90 francs la pièce; les laitons de 35 à 55 francs la pièce. Il y a une baisse sensible sur les veaux et les porcs; sur les courards et les laitons on cote une baisse de 15 francs par tête. Voici la mercuriale de la foire : froment, 1re qualité, le décalitre, 2 fr. 35; seigle, 2 fr. 05; pommes de terre, 1 fr. 05; foin, le quintal, 8 fr. 50; beurre, le kilo, 3 fr. 90; lard, le kilo, 3 fr. 80; œufs, la douzaine, 1 fr. 30; gros bois, avec peau, le stère, 28 francs, gros bois sans peau, 29 francs, gros bois champêtre, 28 francs; hanoche avec

Digitized by Google

peau, 28 francs, sans peau, 30 francs; hanoche champêtre, 27 francs; bourrées de taillis, le cent, 120 fr.; poulets, la couple, 9 francs; vin, l'hectolitre, 75 francs; 2e qualité, 42 francs; vinaigre, 45 francs; sucre, le kilo, 1 fr. 30; viande de bœuf, le kilo, 2 fr. 30, de vache, 2 fr. 60; de mouton, 3 fr. 20; de veau, 3 fr. 40; pain, les 6 kilos, 2 fr. 70. Sur le Champ de Mars, depuis la guerre, on n'avait jamais vu autant de forains.

A été cité à l'ordre du jour du corps d'armée : le lieutenant Brugier, du 77e d'infanterie.

A Saumur ont eu lieu les obsèques du Dr Bontemps. Le deuil était conduit par M. Bontemps, son frère, administrateur des colonies, et M Khortaals, son gendre. Des gerbes de fleurs et des couronnes avaient été envoyées par la Société des Lettres, Sciences et Arts du Saumurois, le Grand Cercle, les Syndicats des médecins de Maine-et-Loire et de l'arrondissement de Saumur, le Syndicat d'Initiative de l'Anjou, etc. Une foule nombreuse, où l'on remarquait le sous-préfet, le maire de Saumur, le commandant de l'École de cavalerie, y assistait. Au cimetière le Dr Druet, du Puy-Notre-Dame, au nom du Syndicat des médecins de l'arrondissement de Saumur, a pris la parole

Le Conseil municipal de Saumur a voté une somme de 100 francs pour venir en aide au Comité qui secourt les militaires tuberculeux du fait de la guerre. Il a en outre décidé de porter de 8 à 10 francs la mensualité pour l'assistance aux vieillards. Au commencement de la séance, M. Mayaud, maire, a fait l'éloge de M Gratien Robert, conseiller municipal, sous-lieutenant au 75e d'infanterie, tué à l'ennemi

24 *juin*. — Le facteur Berger, sous-agent des postes et télégraphes de l'Aisne, chargé de faire à Angers la levée des boîtes aux lettres, cambriolait les correspondances

Digitized by Google

et s'attribuait les valeurs qu'elles contenaient, surtout celles destinées aux soldats du front; il a été condamné par le tribunal correctionnel à 5 ans de prison, 500 francs d'amende et à 10 ans d'interdiction de ses droits civiques et d'exercice de toute fonction publique; ses complices, la femme Gourde et son mari, Gourde Gaston, ont été condamnés la première à 3 ans de prison et 50 francs d'amende, le second à 6 mois de prison et 50 francs d'amende. Ils ont été en outre l'un et l'autre condamnés à 5 ans d'interdiction d'exercice de toute fonction publique.

Est passé en gare d'Angers-Saint-Laud un prisonnier allemand venant de Noyant où il était employé à des travaux agricoles et d'où il a cherché à s'évader. Il a été reconduit au dépôt de Poitiers

Sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud 60 prisonniers allemands sous escorte et qui sont dirigés sur Rouen.

Ont été nommés chevaliers de la légion d'honneur : le médecin-major de première classe Bouchaut, du 135e d'infanterie; le capitaine Bouchet Maurice, de Montreuil-Bellay

Reçoivent la médaille militaire et la croix de guerre avec palme : le soldat Bouvet François, du 2e d'infanterie coloniale; le caporal Biret Émile, le soldat Barreau Eugène, du 135e d'infanterie; le sergent Lecoq Jean, les soldats Plormel Alphonse, Bomine, du 77e d'infanterie; le sergent Croix Paul, les soldats Sauloup Pierre, Laporte Édouard, du 71e territorial, le brigadier Guetier Fernand, du 33e d'artillerie

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le capitaine Honneau Jean, du 33e d'artillerie; — à l'ordre du corps d'armée : le maréchal des logis Pillet Ernest, les soldats Dubourg André, du 33e d'artillerie; — à l'ordre de la division : les sergents Chicotteau Jules, Le Graverend Eugène, du 6e génie; les maréchaux des logis Petitbon Henri, Pigeau Marie et le soldat Étienne Auguste, du 33e

Digitized by Google

d'artillerie; — à l'ordre des étapes et services de la 10e division : le soldat Derouet Louis; — à l'ordre du régiment : le brigadier Quesson Auguste, les soldats Laire Pierre, Dubourg André, Lange Henri, Giraud Louis, Langlet Jean, du 33e d'artillerie; le brigadier Guettier Fernand, téléphoniste à l'état-major du 4e groupe.

M. Renaud de la Frégolière, vient de faire paraître sous le titre « A tire d'ailes, carnet de vol d'un aviateur et souvenirs d'un prisonnier » un volume d'histoire vécue dont la préface a été écrite par M. René Bazin, de l'Académie française.

La médaille d'argent des épidémies a été accordée au soldat Ladeux Edmond, de la 7e section d'infirmiers militaires, à l'ambulance 5/7.

A Cholet, à la caserne Tharreau, avec le cérémonial habituel, a eu lieu la remise de décorations à un certain nombre de militaires. Ont reçu la médaille militaire et la croix de guerre : le sergent Bernier Alexandre, le caporal Rottier Félix, les soldats Augereau Joseph, Barreau Henri, Claude Louis, Girard Gustave, Mérand Charles, Moreau Alphonse, Pignon Ernest, Pinard Louis, Ragot Louis, Roué Jean, Surget Jean, du 77e d'infanterie; le soldat Pasquier Émile, du 277e d'infanterie; le sergent Nuilliez Pierre, du 9e bataillon de chasseurs; le soldat Plumeyeault Jean, du 314e d'infanterie; M. Mainguy père pour son fils Mainguy Joseph, soldat au 77e d'infanterie, décédé; — la médaille militaire : aux soldats Augereau Eugène, du 9e zouaves, Barreau François, du 10e bataillon de chasseurs; Leduc Auguste, du 114e d'infanterie, Petiteau Eugène, du 72e territorial; — la croix de guerre (ordre de l'armée) : au soldat Guitton Joseph, du 77e d'infanterie; — (ordre du corps d'armée) : au sergent Saulet Léon, du 77e d'infanterie; — (ordre de la division) : au caporal Grimault François, du 277e d'infanterie.

Digitized by Google

25 *juin.* — Le *Journal officiel* publie un décret prorogeant pour une nouvelle période de 90 jours le moratorium relatif aux échéances et au retrait des dépôts-espèces.

Aujourd'hui est promulguée la loi accordant à tous les mobilisés la gratuité, pour la réexpédition à leur famille ou à leur correspondant, pendant les mois de juin et novembre, de linge et sous-vêtements par paquets postaux d'un kilogramme au maximum.

Le Maire d'Angers a remis les 500 francs du legs Guilhem à Mlle Laure Gazeau, fille d'un ancien marin, ouvrière chez un fabricant de brosses.

Un train de 114 blessés et malades évacués venant de Château-Thierry, est passé en gare d'Angers Saint-Laud où il a été ravitaillé en petits repas par l'infirmerie. Il y a laissé 22 blessés qui ont été répartis dans les hôpitaux de la ville; les autres ont été dirigés sur Cholet.

Aujourd'hui a été tirée à Angers la loterie du Comité angevin de secours aux marins français au profit de l'œuvre « du Souvenir de la France à ses marins ».

Hier et aujourd'hui la troupe des représentations de bienfaisance a joué au Cirque-théâtre d'Angers, avec son succès habituel, « Les cloches de Corneville ».

A Angers, la procession de la Fête-Dieu s'est, comme les années précédentes, déroulée majestueuse avec ses enfants en blanc, ses drapeaux, ses bannières, ses brancards à travers les rues décorées de guirlandes, de drapeaux, d'oriflammes et de fleurs, au milieu d'un immense concours de la population respectueuse et recueillie.

Les journaux publient une nouvelle liste de souscription pour le « Dessert aux blessés ».

L'œuvre du « Dessert aux blessés » a distribué pour 1.149 hospitalisés : 53 fr. 35 de café, 23 francs de sucre, 57 fr, 70 de tabac, 114 fr. 60 de gâteaux. La somme totale employée par cette œuvre pour les hospitalisés pendant le trimestre s'élève à 2.725 fr. 65.

Digitized by Google

20 officiers allemands prisonniers, venant de Nantes, sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud, sous la conduite de gendarmes, se rendant à Moulins.

Les examens du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles commenceront à l'École de médecine d'Angers le 30 juin.

Angers-Université-Club a tenu sur son terrain sa première réunion d'entraînement : 60 mètres plat, match défi, perche, saut en hauteur avec élan, saut en longueur.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été conférées au soldat Poirier Casimir, du 66e d'infanterie.

Ont été cités : à l'ordre de la division : le sergent Chouasne Louis, du 94e d'infanterie, déjà cité à l'ordre de la brigade; — à l'ordre du régiment : le matelot Leroyer Georges.

A Saumur, la procession de la Fête-Dieu parcourut la ville au milieu d'une foule respectueusement sympathique et recueillie.

Le 3e régiment de hussards quitte Saumur pour aller à Tarascon. Il y sera remplacé par les 2e et 4e hussards, qui quittent Trélazé et Brissac pour former brigade.

A Saumur, le maréchal des logis Vigne, du 17e groupe de remonte, fils de l'amiral a fait une chute de cheval en sautant un obstacle au Bray et s'est grièvement blessé.

Un train sanitaire a laissé en gare de Saumur un certain nombre de blessés qui ont été répartis dans les diverses formations sanitaires.

A Cholet, l'exposition d'ouvrages de dames et de travaux de blessés organisée par le Comité des œuvres de guerre au foyer du théâtre est très réussie; elle met bien en relief de très nombreux et forts jolis travaux. La recette est destinée à l'œuvre de la reconnaissance des tombes des soldats morts pour la patrie.

95 blessés sont arrivés à Cholet. Il ont été immédiate-

Digitized by Google

ment répartis dans les diverses formations sanitaires de la ville.

A Cholet, procès verbal a été dressé par la police à une charcutière pour achat exagéré d'œufs sur le marché.

Au Port-Thibault, commune de Sainte-Gemmes, les élèves de l'école d'aspirants du 3e génie ont retiré de l'eau le cadavre d'un noyé, le soldat Baron Honoré-Gaston, du 3e génie.

26 *juin*. — L'administration municipale d'Angers a fait transporter à la bibliothèque municipale la partie la plus anciennes de ses archives. Le conseil municipal vote 500 fr. 88 pour l'aménagement de la salle qui doit les contenir. — Il fixe à 12 francs le taux de l'allocation mensuelle à verser aux vieillards, infirmes et incurables assistés au titre de la loi du 14 juillet 1905. — M. Bernier demande, la monnaie de billon devenant de plus en plus rare, si on ne pourrait pas se procurer les sous renfermés dans les appareils automatiques qui, pour la plupart, n'ont pas été ouverts depuis la guerre. Il demande aussi que la Chambre de Commerce remplace le plus fréquemment possible les coupures de 1 franc salies et détériorées. — Le Conseil municipal émet le vœu que l'État fasse frapper à nouveau de la monnaie de billon; il vote une somme de 200 francs à la commission des soirées récréatives du 3e génie pour lui permettre de faire face aux frais qui lui incombent et 100 francs pour l'œuvre de la reconstruction du foyer.

Les journées des 18 au 25 juin au profit des hôpitaux de la Société de secours aux blessés militaires a donné par commune les résultats suivants : Segré 668 fr. 90, Saint-Aubin du Pavoil 37 fr. 10, l'Hôtellerie de Flée 44 fr., Sainte-Gemmes-d'Andigné 49 fr. 35, Juvardeil 200 fr., Pouancé 288 francs, Gené 7 francs, Grugé-l'Hôpital 50 francs, Nyoiseau 25 fr. 25, Bouillé-Ménard 22 fr. 30,

Digitized by Google

Châtelais 62 fr. 75, Chambellay 37 francs, Chazé-Henry 26 francs, Sœurdres 32 fr. 50, Thorigné, 13 fr. 60, Noyant la Gravoyère 32 fr. 65, La Ferrière 43 fr. 15, La Jaille-Yvon 15 francs, Le Bourg-d'Iré 69 francs, Saint-Martin-du-Bois 80 fr. 50, Marans, 42 fr. 25, Aviré 41 francs, le Tremblay 20 fr. 65, Grez-Neuville 34 fr. 65, Châteauneuf-sur-Sarthe 196 francs, Querré 12 fr. 80, Chemiré-sur-Sarthe 41 fr. 40, Champigné 81 fr. 50, Vern 45 francs, La Chapelle-Hullin 5 fr. 65, Louvaines 18 fr. 30, La Chapelle-sur-Oudon 32 fr. 80, Montguillon 10 francs, Angrie 35 francs, Saint-Michel et Chanveaux 10 francs, Brain-sur-Longuenée 24 fr. 75, Candé 288 fr. 70, Sceaux 30 fr. 60, Chanteussé 9 fr. 30, La Potherie 107 fr. 85, Pruillé 27 francs, Montreuil-sur-Maine 26 fr. 70, Armaillé 4 fr. 60, Contigné 20 fr. 75, ce qui pour les communes donne 2.971 fr. 30, somme à laquelle il faut ajouter les souscriptions personnelles montant à 2.171 francs, soit au total 5.142 fr. 30.

La Chambre de Commerce d'Angers informe les exportateurs de Russie qu'elle tient à leur disposition, en communication, une brochure « Douanes russes » qu'ils ont tout intérêt à consulter pour éviter le tarif maximum majoré de cent pour cent.

Il est passé en gare d'Angers-Saint-Laud 6 gros canons de 17 mètres de longueur.

Les examens de pharmacie (1e et 3e) auront lieu le 28 juin à l'École de médecine.

Le sous-lieutenant Luce, du 66e d'infanterie, est nommé chevalier de la légion d'honneur.

Le Syndicat des pêcheurs professionnels a remis à l'hôpital n° 102 un lot de poissons offert par M. Rapin pour les blessés.

La 17e liste de souscription de la Société de secours aux blessés militaires s'élève à 375 francs.

Aux Ponts-de-Cé, un débitant s'est vu dresser procès-

Digitized by Google

verbal pour avoir servi à boire à des soldats à une heure indue.

Un officier déclarant appartenir à la marine italienne, M. Cattaroni, prétend avoir été dévalisé dans l'express de Nantes à Tours de son portemonnaie contenant 2.000 francs et de son sac de voyage après avoir été anesthésié par une cigarette contenant un narcotique, qui lui avait été offerte par un voyageur. Il n'a repris ses sens que lorsque le train venait de dépasser Angers. Ses déclarations paraissent suspectes.

27 *juin*. — La Chambre de commerce d'Angers, qui a émis pour 1.100.000 francs de coupures de 1 franc, se prépare à en émettre quatre nouvelles séries de 100.000, ce qui portera le chiffre des billets à 1.500.000 francs. La Banque de France a retiré de la circulation pour 40.000 francs de billets salis et abîmés.

Les travaux de motoculture ont commencé sur la route de Nantes, à la satisfaction générale, dans un terrain dur, herbé, offrant toutes les conditions possibles de résistance. La machine a admirablement fonctionné.

Pour remédier à la rareté de l'avoine dans la zone de l'intérieur, le Ministre de l'intérieur, d'accord avec le sous-secrétaire d'État de l'intendance, a demandé et obtenu du général commandant en chef que les stocks d'avoine constitués dans la zone des armées et non utilisés pour les besoins des armées seraient dorénavant mis, dans une proportion à déterminer, à la disposition des populations.

A la suite d'une entrevue avec le sous-secrétariat d'État du service de santé, relative à l'évacuation de certaines des Écoles nationales d'Arts et Métiers, actuellement occupées par des hôpitaux militaires, M. Clémentel, Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, vient de porter, pour l'ensemble de ces écoles, de 150 à 400 le nombre des places mises au concours cette année.

Digitized by Google

M. Lenoël, chef de gare à Angers-Saint-Serge, propose la création d'une association de pères de familles nombreuses des employés des chemins de fer de l'État qui prendrait en mains leurs intérêts, en agissant auprès de l'administration des chemins de fer de l'État et auprès des pouvoirs publics, pour améliorer le sort de ces familles.

Aujourd'hui a été fait à Angers le tirage de la loterie de Saint-Vincent-de-Paul.

19 austro-allemands prisonniers civils venant de Guérande et se rendant à Danville (Eure) sont passés en gare d'Angers-Saint-Laud. Est également passée à Angers, conduite par un militaire et venant de Luçon (Vendée), une famille de lorrains suspects composée du père, de la mère et de cinq enfants, à destination de la Ferté-Macé (Sarthe).

Ont été cités à l'ordre de la division : le sergent Marcadé Jean, du 64e d'infanterie, déjà titulaire d'une citation à l'ordre de la brigade; — à l'ordre de la brigade : le soldat Naudin Ernest, agent de liaison à la 36e brigade.

Des ornements en plomb placés sur des tombes ont été volés dans le cimetière d'Épinard.

Dans une battue de sangliers, dirigée par M. le comte de Livonnière et M. Bachelier dans la forêt de Monet ont été tués un sanglier de 150 kilos et une laie de 140 kilos.

A Saumur paraît le *Relèvement social*, organe de la Ligue de moralité publique. Au sommaire : La vraie méthode d'action; Aux jeunes de la classe 17; Ils sont écœurants; Jouir de la vie; Que font les autorités, etc.

28 *juin*. — Le *Journal officiel* publie un décret du Président de la République contenant de nouvelles dispositions en ce qui concerne les achats et ventes des blés et farines pour le ravitaillement de la population civile. Il est interdit aux meuniers, boulangers, pâtissiers etc,

Digitized by Google

de détenir d'autres produits de la mouture du blé que la farine et le son; — les produits ne pourront circuler qu'en sacs portant le nom et l'adresse du meunier producteur, avec la mention : « farine, loi 1916 ». — Les meuniers et les boulangers doivent avoir des registres d'entrée et de sortie. — Le pain et la pâtisserie ne peuvent être fabriqués qu'avec de la farine entière de froment. Cependant les boulangers et pâtissiers, au moment de la fabrication, peuvent ajouter à la farine d'autres céréales ou des fécules comestibles. — L'emploi de produits de la mouture de blé tendre pour la fabrication des pâtes alimentaires est interdit.

Le gouvernement vient de lever la prohibition pour les alcools, eaux-de-vie et liqueurs et pour les voitures automobiles (châssis avec ou sans moteur, avec ou sans carrosserie). — Toutefois le tarif des douanes est modifié de la manière suivante en ce qui concerne ces produits : Alcools et eaux-de-vie, 450 francs l'hectolitre au tarif maximum et 300 francs au tarif minimum; liqueurs, 530 francs et 340 francs l'hectolitre. — Pour les alcools importés pour le compte de l'État ou pour les fabricants de vinaigre, produits chimiques et pharmaceutiques, de vernis et de parfumerie, le droit sera réduit à 80 francs l'hectolitre au tarif maximum et 70 francs au tarif minimum. — Pour les automobiles, le droit d'entrée est fixé à 70 % de la valeur.

Le général Dubois, ancien commandant du 9e corps, est appelé au commandement de la 5e région à Orléans.

Les versements d'or effectués dans le département de Maine-et-Loire depuis le 1er juillet 1915 s'élèvent pour Angers à 13.948.000 francs, pour Cholet à 3.837.000 francs, pour Saumur à 4.145.000 francs, soit pour le département à 21.930.000 francs.

La souscription pour la fanfare du 71e territorial s'élève à 336 fr. 50.

Digitized by Google

Vient de mourir à Paris, à l'âge de 52 ans, le Dr Furet Francis, de Cholet, qui, depuis le début de la guerre, s'était dépensé dans les hôpitaux à soigner les blessés et dont les trois fils sont au front.

Sont commencés dans tout le diocèse les examens pour les diplômes d'études primaires et d'études primaires supérieures de l'enseignement libre.

Ont été nommé chevaliers de la légion d'honneur : les lieutenants Laurenceau Paul et Besse André du 135e d'infanterie, le capitaine Prieur Armand, du 66e d'infanterie, le capitaine adjudant-major Bonamy Charles, du 123e d'infanterie.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été conférées au soldat Lombard Henri, du 409e d'infanterie, au caporal Libeaux Lucien et au soldat Gebouin Alexandre du 77e d'infanterie, aux soldats Chollet Alexandre et Mercier Louis, du 135e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le lieutenant Brugier Louis, du 77e d'infanterie; — à l'ordre de la division : le sous-lieutenant d'infanterie Hersen René, le brigadier Gurin René, maire de Princé (Vienne); — à l'ordre du régiment : le sous-lieutenant d'infanterie Couteau Jacques, déjà cité.

Un prisonnier de guerre en Allemagne qui ne reçoit aucun secours de sa famille demande une marraine.

Les familles qui désireraient recevoir pendant les vacances un ou plusieurs des jeunes gens serbes placés actuellement au collège de Beaufort sont priées de se faire connaître à la mairie de Saumur (secrétariat). Ces jeunes gens, âgés de 15 à 17 ans, sont tout disposés à se rendre utiles dans les maisons de commerce, entreprises agricoles, d'horticulture, etc. Une indemnité serait allouée pour chacun d'eux.

29 *juin*. — Le Ministre de l'instruction publique ayant

Digitized by Google

pris des mesures pour faciliter l'accès aux fonctions d'instituteur aux mutilés de la guerre, ceux habitant le département et se sentant capables de préparer le brevet élémentaire sont priés de se faire connaître à l'inspection académique ou au Comité de l'Anjou pour les Invalides de la guerre.

Le pseudo-lieutenant italien Cattaroni, qui se disait victime d'un vol en chemin de fer, est un grec qui a été remis à l'autorité militaire et sera poursuivi pour outrages à magistrats.

La 5e liste de souscription du Comité angevin de l'œuvre du «Souvenir de la France à ses marins» s'élève à 370 fr.

Le Directeur des Hospices d'Angers a reçu de M. J. Guichard, vice-président de la Commission administrative des hospices civils de Reims, une lettre de remerciements pour la bienveillance avec laquelle il s'applique à donner le confort le plus cordial aux malheureuses exilées de la « Ville martyre », aux petites vieilles de Reims.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le caporal Yvan Lefébure, du 125e d'infanterie; — à l'ordre du corps d'armée : le soldat automobiliste Vincent Francis, de la section sanitaire automobile n° 51, professeur au collège de Combrée; — du groupe de brancardiers du corps d'armée : M. Godard Michel, étudiant à l'école de médecine d'Angers; — à l'ordre de la division : le lieutenant Neveu Jacques, du 33e d'artillerie, le téléphoniste Guyard Georges; — à l'ordre du régiment : le capitaine Camus Gaston, les lieutenants Calmette Georges, Grout de Beaufort Joseph; le sous-lieutenant de Maulblanc de Boisboucher, le maréchal des logis Bourdin, les soldats Vincent François, Gallard Louis, Pellé Georges, Arnaul Raymond, Belouineau Marcel, du 33e d'artillerie.

La *Semaine religieuse* publie une lettre de Mgr Rumeau à M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan. L'Évêque d'Angers adresse au sénateur ses félicitations pour sa

Digitized by Google

belle et courageuse défense des œuvres charitables de guerre à la tribune du Sénat.

Les *Archives médicales d'Angers*, numéro de mai-juin, contiennent un article de M. le Dr A. Grias intitulé « La mécanothérapie chez les blessés de guerre ».

A Cholet a eu lieu une très intéressante soirée organisée au profit de l'œuvre des Tombes.

Dans la cour de la caserne des Trente, à Vannes, en présence des troupes, le colonel commandant d'armes a remis la croix de la légion d'honneur au lieutenant Baguenier-Desormeaux.

A l'ordination qui a eu lieu dans la chapelle du grand séminaire d'Angers, Mgr Rumeau a conféré les ordres mineurs à MM. Sloan Henri, du diocèse de Glasgow (Écosse), Derudder Joseph, du diocèse de Lille; le sous-diaconat à M. Quinn Jacques, du diocèse de Dunkeld (Écosse); le diaconat à M. Boyle Jacques, du diocèse de Glasgow, tous élèves du grand séminaire d'Angers, ainsi qu'à un certain nombre d'angevins.

30 *juin*. — A Angers vient de se fonder l'œuvre du Secours aux militaires réformés pour la tuberculose. En sont présidents d'honneur : MM. Fabre, préfet, M. Chanson, premier président de la Cour d'appel, le général Gendron, commandant d'armes, Mgr Rumeau, évêque d'Angers. Le bureau est ainsi constitué : MM. Bodinier, sénateur, président du Conseil général, président; le docteur Legludic, directeur honoraire de l'École de médecine; le Dr Boquel, directeur de l'École de médecine; de la Guillonnière, président de la commission départementale, et Frémy, conseiller général, vice-présidents; Bernier, conseiller général, secrétaire général; Dominique, directeur des hospices, secrétaire général adjoint; Richou, secrétaire général du Comité de secours, trésorier.

Le Comité devra s'occuper de faire continuer et com-

Digitized by Google

pléter le traitement des militaires tuberculeux revenant d'une station sanitaire, de placer les réformés tuberculeux dans une station sanitaire. Une station sera installée à la Breille dans l'établissement acheté par le Comité de secours aux blessés. On y fera l'éducation anti-tuberculeuse des malades.

Le *Journal officiel* publie le nouveau moratorium des loyers, qui n'apporte aucune modification aux textes actuellement en vigueur, sauf en ce qui concerne les locataires qui, après avoir été mobilisés, ont été, leur devoir militaire accompli, provisoirement ou définitivement libérés. Aux termes du nouveau décret, ceux-ci conservent le bénéfice de la prorogation des délais pour la période correspondant à leur présence effective sous les drapeaux. S'ils meurent, la même faveur sera accordée à leurs veuves, ainsi qu'à leurs héritiers en ligne directe.

Le Préfet fait paraître dans les journaux une lettre ouverte à une personne généreuse qui, en trois fois, sous enveloppe anonyme, lui a envoyé 3.050 francs. Il lui fait savoir qu'il a acheté un appareil pathéphone et 10 disques pour chacun des 21 hôpitaux de blessés d'Angers, pour une somme de 1.744 francs.

Les journaux publient un résumé des mesures prises par l'administration des Postes et Télégraphes relativement aux relations du public avec les mobilisés des armées de terre et de mer.

A propos des travaux agricoles le Ministre de la guerre, d'accord avec le Ministre de l'agriculture, vient d'instituer un contrôle supérieur muni de pleins pouvoirs pour trancher d'urgence les questions litigieuses importantes de main-d'œuvre militaire; à la tête de ce contrôle sont le général Brugère et M. Massé, ancien ministre.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le soldat Couleyon Louis, du 18e bataillon de chasseurs à pied; —

Digitized by Google

à l'ordre du régiment : le caporal Grelet Georges, du 152e d'infanterie.

Voici d'après le *Journal officiel*, le résultat du recensement des animaux de ferme à fin juin en Maine-et-Loire : Espèce chevaline : au-dessous de 3 ans, 11.194; trois ans et au-dessus, 47.332; total, 58.526. — Espèce mulassière : adultes et jeunes, 171. — Espèce asine : adultes et jeunes, 1.261. — Espèce bovine : taureaux, 6.298; bœufs, 33.924; vaches, 112.631; élèves de moins d'un an, 96.951; total, 249.804. — Espèce ovine : béliers au-dessus d'un an, 816; brebis au-dessus d'un an, 19.493; moutons au-dessus d'un an, 1.757; agneaux et agnelles de moins d'un an, 21.066; total, 43.132. — Espèce porcine : animaux reproducteurs : verrats, 275; truies, 12.498; animaux à l'engrais de plus de six mois, 9.355; porcs jeunes de moins de six mois, 34.802; total 56.927. — Espèce caprine : adultes et jeunes, 3.158.

A Saint-Nazaire, le commandant d'armes, en présence d'une compagnie de débarquement des croiseurs *Dupleix* et *Cassard* et d'un détachement du 147e d'infanterie, a remis la médaille militaire et la croix de guerre avec palme au soldat Beraud Ernest, du 77e d'infanterie.

M. René Darcourt, des Folies Bergères, Mlles Éliane Dortell, du Petit Casino, et Alix Daix, de l'Olympia, se font entendre dans divers hôpitaux d'Angers à l'intention des blessés. Ils ont commencé par l'hôpital mixte.

On a saisi les exemplaires de l'*Écho de Paris* qui se trouvaient dans les kiosques et les bureaux de tabac d'Angers.

L'article 4 de la loi du 30 juin porte que le droit général de l'alcool est porté à 400 francs l'hectolitre et que les droits d'entrée sont supprimés. A l'exception de certains genièvres, toutes les quantités d'alcool propre à la consommation de la bouche provenant de matières autres que celles dénommées au paragraphe suivant sont réservées à l'État. — La distillation des vins, cidres, poirés,

Digitized by Google

marcs, lies et fruits doit être opérée, soit en atelier public, soit par des associations coopératives ou des bouilleurs de cru ou de profession distillant chez eux sous le contrôle de la régie, sous réserve que ces associations ou bouilleurs soumettront à la prise en charge une quantité minimum de 200 litres d'alcool. — Les quantités produites seront intégralement passibles de l'impôt. Les récoltants acquittant immédiatement l'impôt jouiront d'une remise de 10 %; les bouilleurs de cru et les associations coopératives ne sont pas soumis à la licence. — Tout exploitant de terrains plantés en vignes ou arbres fruitiers qui prouvera qu'il a fait distiller une partie de ses récoltes du 1er janvier 1910 au 1er janvier 1916 aura droit à une allocation en franchise de 10 hectolitres d'alcool pur.

A fin juin, la farine vaut 45 francs les 100 kilos, le blé 4 fr. 70 le double-décalitre, les pommes de terre 2 fr. 10 le double-décalitre, le beurre 3 fr. 80 le kilo, les poulets 10 francs la couple, les œufs 1 fr. 80 la douzaine, le bœuf 2 fr. 80 le kilo, la vache 2 fr. 60 le kilo, le veau 3 fr. 20 le kilo, le mouton 3 fr. 40 le kilo, le lard 3 fr. 70 le kilo, les bœufs gras 1 fr. 20 le kilo sur pied, les vaches grasses 1 fr. 15 le kilo sur pied, le charbon de terre 176 francs les 1.000 kilos, les bûches de chêne 28 francs le stère, les fagots de chêne de 25 kilos à deux liens 1 fr. 50 le fagot.

***

Pendant tout le mois les établissements cinématographiques ont été fréquentés à Angers et dans le département.

De jour et de nuit l'infirmerie de la gare Saint-Laud a fait les pansements, donné les soins habituels aux blessés et aux malades de passage et distribué des breuvages et repas à des militaires de passage.

Digitized by Google

Des breuvages ont été donnés, surtout la nuit, aux soldats et aux convalescents en ayant besoin, tant par le personnel de l'infirmerie que par le personnel de l'abri des convalescents du Syndicat d'Initiative de l'Anjou.

Nous donnons ci-dessous les noms des militaires décédés à Angers pendant le mois de juin, avec le numéro de leur régiment et l'indication du lieu où ils sont morts.

Hôpital mixte : Carbonnel Jean (6e génie), Bellanger René (135e d'infanterie), Fournot Robert (39e d'infanterie), Jarry Benjamin (30e dragons), Lespine François (6e génie), Béliard Georges (6e génie), Chemin Lucien (9e génie), Baudry Marcel (10e génie), Baron Gaston (3e génie), Jégat Julien (283e d'infanterie). — Hôpital n° 6 : Buguet Pierre (10e génie), Baumard Pierre (135e d'infanterie).

Nous donnons ci-dessous, dans l'ordre où ils ont été transcrits à l'état-civil d'Angers, pendant le mois de juin, avec indication de leur régiment, du lieu et de la date de leur décès, les noms des militaires ayant leur domicile légal à Angers et décédés hors de cette ville.

Millière Pierre (39e d'infanterie), Moncel, 21 mars 1916; Pouessel Baptiste (135e d'infanterie), Prosnes, 27 septembre 1914; Le Douaron Joseph (3e dragons), Souain, 6 octobre 1915; Hériault Pierre (66e d'infanterie), Dunkerque, 8 février 1915; Jouneau Maurice (167e d'infanterie), Pont-à-Mousson, 4 janvier 1915; Robin Eugène (20e d'artillerie), Esnes, 19 avril 1916; Deshayes Élie (3e zouaves), Châlons, 12 septembre 1915; Baletti Eugène (268e d'infanterie), Lizerne, 30 août 1915; Nouvet Marcel (135e d'infanterie), Salvange, 29 avril 1916; Defaye Joseph (135e d'infanterie), Neuville-Saint-Vaast, 24 mai 1915; Goasguen Jean (21e d'infanterie coloniale) Cerisy-Gailly, 8 mars; Rouault François (21e chasseurs à pied), Bois de Givenchy, 12 novembre 1915; Léon Roger (6e génie), Louvencourt, 21 juin; Judé Albert (135e d'infanterie),

Digitized by Google

Prosnes, 27 septembre 1914; Chauveau René (6e génie), Habarcq, 28 septembre; Berthelot Joseph (335e d'infanterie), Lesménils, 5 février 1915; Baudrier Adolphe (71e territorial), Longueil, 12 avril 1915; Rohard Alexandre (4e chasseurs à pied), Bois Camard, 22 avril 1916; Rohard Jules (335e d'infanterie), Verdun, 20 mars; Métay Auguste (64e d'infanterie), Bulson, 28 août 1914; Mairia Émile (66e d'infanterie), Esnes, 28 avril 1916; Bouanne Jean (117e d'infanterie), Saint-Hilaire-le-Grand, 5 octobre 1915; Carré Maurice (90e d'infanterie), Loos, 9 mai; Charron Pierre (135e d'infanterie), Ypres, 2 novembre; Gaudrée Victor (138e d'infanterie), Roclincourt, 11 janvier 1916; de Bazelaire Pierre (135e d'infanterie), vers la Gravelle, 6 septembre 1914; Derriennic Marc (3e d'infanterie), Ligny en Barrois, 17 septembre; Gauthier André (22e d'infanterie coloniale) Sainte-Menehould, 28 octobre; Lepage Jules (66e d'infanterie), Barly, 30 septembre; Guillaux Alphonse (135e d'infanterie), Zillebeke 5 décembre 1914; Lahay Eugène (335e d'infanterie), Verdun, 5 mars 1916; Bideau Alexis (209e territorial), Wez, 5 octobre; Laigre Paul (49e d'artillerie), Jubécourt, 8 mai 1916; Prodhomme Jean (90e d'infanterie), Loos-Liévin, 9 mai 1915; Bernard Robert (6e chasseurs à pied), Braunkopf, 14 août; Lavoix Isidore (4e génie), tunnel de Tavanes, 24 mars 1916; Coste Ernest (6e génie), Orléans, 5 mai 1916; Guillot Gustave (135e d'infanterie), Auboucourt, 1er septembre 1914; Rolland Adolphe (135e d'infanterie), Orléans, 20 mai 1916; Grégoire Ferdinand (légion étrangère d'Afrique), Morto-Bay, 22 juin; Guiffault Gaston (32e d'infanterie), Baconnes, 25 septembre 1914; Gaignard Adolphe (6e génie), Fond de vase, route d'Arras, 27 décembre; Cantot Auguste (77e d'infanterie), Houdain, 16 février 1916; Drouillot François (35e d'infanterie), Souain, 31 octobre; Leroyer Auguste (135e d'infanterie), Zonnebeke, 1er novembre 1914; Roulière Paul (77e d'infanterie), Zandvoorde,

Digitized by Google

25 février 1915; Seigneur Georges (135e d'infanterie), Neuville-Saint-Vaast, 17 juin 1915; Ladrange Edmond (33e d'artillerie), Dainville, 22 septembre; Millière Albert (409e d'infanterie), Séchelles, 25 juin; Gallard Henri (77e d'infanterie), Haucourt, 9 mai 1916; André Edmond (266e d'infanterie), Quimper, 16 juin 1916.

G. GRASSIN.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

Résumé des Observations Météorologiques

faites à la Station municipale d'Angers

pendant les mois de Mai et Juin 1917

(Altitude : 42 mètres)

Mai 1917

Pression barométrique moyenne : 756^{m} ^{m}4; minimum absolu : 745^{mm}8 le 20 à 18 heures; maximum absolu : 765^{mm} le 25 à 12 heures. Écart extrême : 19^{mm}2.

Température moyenne sous abri : à 12 heures : 19°7; moyenne des minima :11°8; des maxima : 23°9; moyenne des minima et des maxima : 17°9; minimum absolu : 9° le 1er; maximum : absolu : 35°3 le 27.

Humidité relative moyenne : 63,8; minimum : 31,5 le 3 : maximum : 96 le 20.

Nébulosité moyenne : 4,6; moyenne la plus faible : 0 les 1, 2, 3, 25, 26; moyenne la plus forte 9,3 le 6.

Pluie totale du mois : 60^{mm} en 14 jours; la plus forte en 1 jour : 20^{mm} le 14.

Fréquence du vent : 6 jours du N., 1 jour du N-N-E., 6 jours du N-E , 1 jour du S., 3 jours du S-W., 1 jour de l'W-S-W., 3 jours du S-W., 1 jour de l'W-S-W., 7 jours de l'W., 1 jour de l'W-N-W., et 1 jour du N-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 3^{m}50; moyenne la plus forte : 10 mètres le 2; moyenne la plus faible : 1^{m}50; les 10, 25, 30; la plus grande 12 mètres le 2.

Digitized by Google

Rosée : 16, les 1, 2, 10, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31; forte brume le 4; orages : 5, les 5, 12, 13, 14, 30; vent fort le 2 et le 3.

Juin 1917

Pression barométrique moyenne :758^{mm} 7; minimum absolu : 750^{mm}7 le 19 à 18 heures; maximum abolu : 767^{mm}7 le 3 à 8 heures. Écart extrême : 17^{mm}.

Température moyenne sous abri : à 12 heures : 20°6; moyenne des minima : 12°9; moyenne des maxima : 28°4; moyenne des minima et des maxima : 20°6 : minimum absolu : 8°2 le 1er; maximum absolu : 37°8 le 18.

Humidité relative moyenne : 3,6; minimum 32,6; le 6 maximum : 100 le 29.

Nébulosité moyenne : 3,6; moyenne la plus faible : 0 les 4, 15, 16; moyenne la plus forte : 9,6 le 8.

Pluie totale du mois : 117^{mm} en 13 jours; la plus forte en 4 jours : 34^{mm} le 29.

Fréquence du vent : 1 jour calme; 3 jours du N., 2 jours du N-N-E., 5 jours du N-E., 1 jour de l'E., 1 jour du S-E., 1 jour du S-S-W., 3 jours du S-W., 8 jours de l'W., 1 jour de l'W-N-W., 3 jours du N-W., 1 jour du N-N-W.

Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 3 mètres; moyenne la plus forte 6 mètres, le 22 et le 30; moyenne la plus faible : 1 mètre, le 18; la plus grande vitesse : 12 mètres le 28 à 15 heures.

Rosée : 21, les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 22, 23, 24, 25, 26, 27; forte brume : le 16 et le 17; orages : 11, les 5, 6, 10, 17, 19, 20, 28, 29, coups de vent fort le 20 et le 28.

Le directeur de la Station,

J, VERCHALY.

Digitized by Google

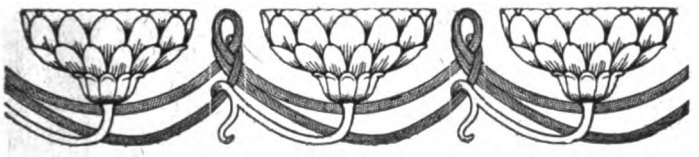

Chronique

Par décision du 8 juin 1917, le sous-secrétaire d'État de transports a approuvé un projet d'exécution partielle d'amélioration de la Loire dans la partie comprise entre l'île Meslet et l'île Moquart, du kilomètre 593 au kilomètre 596, rive gauche, c'est-à-dire immédiatement à l'amont de Saint-Florent le Vieil.

Il ne s'agit plus maintenant, dit la *Loire navigable*, de travaux d'essai. C'est l'amorce de l'achèvement de la section Nantes-Angers. L'homme d'action qui est à la tête du sous-secrétariat des transports, M. Claveille, a tranché la question dont le parti pris était parvenu à entraver la solution pendant trop longtemps. La décision prise est une mesure de guerre : c'est la plus éclatante justification de notre œuvre. On sait que les travaux qui restent à exécuter pour l'achèvement de la section Nantes-Angers s'étendent de Montjean, extrémité aval de la section d'essai, à Oudon, tête des travaux en cours pour l'amélioration du port de Nantes. La partie, sur laquelle doivent porter les travaux autorisés par la décision du 8 juin est celle dont l'amélioration présente le plus d'urgence dans l'intérêt de la navigation.

***

Ce même journal annonce la mort de M. Linyer. Il y avait douze ans qu'il présidait la Société de géographie de Nantes lorsqu'à la suite d'un vœu émis en 1892 par le Conseil général de la Loire-Inférieure il fut appelé à prendre la présidence et la direction de la Société d'initiative et de propagande pour

Digitized by Google

l'exécution d'une voie navigable, qui devint la *Loire Navigable*. Ses adversaires comme ses amis rendent justice au beau talent de parole, à la parfaite urbanité et à l'activité qu'il déploya pour faire triompher la cause dont il était le champion.

***

Le dimanche 18 mai, comme tous les ans, les habitants du quartier Saint-Jacques d'Angers et des campagnes environnantes ont eu la fête des roses. Voici en quoi elle consiste. Le soir, les fidèles en grand nombre se sont rendus à l'église, avec chacun un bouquet de roses à la main, de roses fraîchement coupées, toutes plus belles et plus odorantes les unes que les autres. Une cérémonie très simple a eu lieu, au cours de laquelle il a été procédé à la bénédiction des bouquets.

Mais, cette année, la cérémonie a été accompagnée d'une pensée délicate et charmante. En quelques émouvantes paroles, le curé, M. le chanoine Brossard, a demandé aux personnes présentes de se souvenir de ceux qui combattent sur le front dans des contrées désolées où maintenant il n'y a plus de fleurs, et il leur a demandé de détacher quelques pétales de ces roses bénites et de les envoyer aux êtres absents qui leur sont chers.

N'est-ce pas dit le *Petit Courrier* que cette pensée est une pensée jolie? Elles vont s'en aller là-bas, à travers d'incommensurables distances, ces roses de la bonne terre angevine, toutes parfumées du doux parfum qu'elles ont en elles et de l'amour de ceux et de celles qui les envoient, et quel délice ce sera pour les pauvres gars qui vont les recevoir de cueillir sur ces fleurs, à peine flétries, le baiser dont on les aura chargées pour eux ! Et qui sait si ces roses effeuillées par des mains bien-aimées ne porteront pas bonheur à nos poilus?

***

M. Henri Le Deuff, président du Comité de défense commerciale et industrielle de Maine-et-Loire, vient de quitter notre ville. Nul n'oubliera les services considérables qu'il y a rendus depuis le début de la guerre, dépensant sans compter son activité et sa compétence dans les œuvres nombreuses auxquelles il collabora. Aussi ses amis ne voulurent-ils pas le laisser partir sans lui dire leur affection et leurs regrets.

Digitized by Google

Le jeudi 13 juin, dans une réunion du Syndicat d'initiative de l'Anjou, dont il était le précieux trésorier, et à laquelle assistaient MM. Cochard, Velé, Le Deuff, Robert, Berthelot, Grassin, le Dr Lepage et Préaubert, M. le président Cochard, se faisant l'interprète de tous, s'exprima en ces termes :

MESSIEURS,

Assurément, vous ne m'auriez pas pardonné, si j'avais laissé notre collègue, M. Le Deuff, s'éloigner d'Angers, sans vous réunir pour lui témoigner une fois de plus nos sentiments de très vive sympathie et lui exprimer tous les regrets que nous cause son départ.

MON CHER AMI,

Ce n'est pas, en effet, le collègue, le trésorier du Syndicat d'Initiative que nous voulons aujourd'hui remercier, c'est le vieil Angevin, le collaborateur précieux de tant d'œuvres, l'ami de longues années que nous tenons à saluer avant la séparation.

Il y a bientôt 40 ans que vous quittiez Nantes pour venir à Angers apporter au commerce local l'ardeur de votre jeunesse, votre assiduité au travail, vos aptitudes et connaissances professionnelles, vos conseils judicieux.

Dans cet ordre d'idées, vous eûtes la satisfaction d'atteindre le but que tout employé ambitionne. Entre vos mains, l'Enfant Prodigue connut de belles journées, d'heureuses années, et il put se défendre jusqu'à l'heure, que les circonstances vous imposèrent, de sa disparition.

Si cette heure est venue trop tôt pour le commerçant avisé que vous êtes, susceptible de profiter aussi largement qu'honnêtement des événements actuels, elle vint à point pour nous faire apprécier plus complètement encore l'homme de cœur et de dévouement que nous croyions cependant parfaitement connaître.

Jadis, nous suivions vos efforts à la tête du Comité de défense commerciale et industrielle et nous savions combien vous vous y dépensiez pour rendre service aux uns et aux autres. Nous vantions ici la valeur de votre collaboration aussi empressée qu'éclairée. Les Angevins reconnaissaient si bien vos mérites, votre intelligence, votre sens pratique des affaires et votre disposition naturelle à les servir en toutes circonstances, qu'à chaque élection municipale ils vous sollicitaient de briguer leurs suffrages.

Mais vous attendiez d'être libre. Il fallut cette guerre maudite pour voir s'épanouir au service du pays les belles qualités de désintéressement qui vous caractérisent.

Digitized by Google

Demain, une voix plus autorisée rappellera publiquement votre labeur de ces trois dernières années : elle dira les nombreux et importants services que vous avez alors rendus à notre petite comme à notre grande patrie.

M. le Préfet regrettera sûrement de vous laisser partir sans attacher à votre poitrine la récompense nationale à laquelle vous avez tant de titres. Nous eussions été heureux d'applaudir à cet acte de justice; nous eussions été très heureux de vous fêter.

Hélas ! le temps n'est pas venu de nous réjouir : un moment plus cruel nous talonne : celui de la séparation.

Dans quelques jours, mon cher ami, vous serez déjà loin de nous !

Vous serez là-bas, au seuil de la grande ville, travaillant beaucoup plus pour les vôtres que pour vous, car ce fut votre manière de comprendre le repos, le seul que vous ayez jugé digne de vous imposer.

Notre souvenir vous suivra et les regrets que nous éprouvons seront légèrement atténués, si vous nous promettez de venir, chaque année, à Angers, revivre un peu de ce qui fut si longtemps votre vie.

Soyez certain, mon cher M. Le Deuff, que vous retrouverez toujours parmi nous, à côté de l'amitié la plus sincère de celui qui vous parle, cette sympathie générale que vous gagnèrent si profondément la sûreté de vos relations, l'aménité et l'égalité de notre caractère.

Puis les coupes se remplirent de vin d'Anjou et l'on but à la santé de l'ami qui s'en allait et qui voulut bien promettre de revenir souvent dans une ville où il compte tant de sympathies.

Le lendemain, dans ce cadre charmant qu'est le jardin de la Préfecture, se trouvaient réunis sur l'aimable invitation de M. le Préfet Fabre : Mme Fabre, Mgr Rumeau, M. Chanson, premier président de la Cour d'appel, M. Bernier, maire d'Angers, M. Stirn, secrétaire général de la préfecture, M. Bunoust, président du tribunal de commerce, M. Le Deuff, M. le chanoine Urseau, MM. Brassart, Denais, Richou, Velé, Berthelot, Daugrois, Garry, Chesneau, Cordier, Léon Laffarge, Grassin, Mathieu (représentant M. Bessonneau), Lireux, Robert, Cochard, Couée, Siraudeau, Jac, Marchant, Godard, Blachère, Frog.

Là, M. le préfet Fabre voulut dire à son collaborateur dévoué toute sa sympathie, tous ses regrets. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire en partie la charmante allocution qu'il prononça dans cette réunion tout amicale.

CHER MONSIEUR LE DEUFF,

C'est une des caractéristiques de cette guerre que chacun s'y sera vraiment révélé, qu'il aura pu faire ses preuves et montrer ce qu'il

Digitized by Google

valait. Et je me rappelle avec émotion ce jour du début de la mobilisation où je faisais appel à tous les concours, *à tous*, et où vous êtes venu proposer vos services. Je ne savais pas alors quel magnifique cadeau vous apportiez à notre œuvre patriotique. Je n'ai pas été longtemps à l'apprécier. C'était l'expérience la plus sûre, la compétence la plus profonde, le dévouement le plus actif. C'était votre repos, votre intelligence et votre cœur que vous nous apportiez.....

Votre nom synthétise pour nous toutes les œuvres de guerre de la ville d'Angers. C'est dire quel vide nous laisse votre départ..... Il n'y a pas d'homme indispensable, m'avez-vous dit quelquefois. Non. Mais il y a des hommes difficiles à remplacer. Et il y a des hommes qu'on n'oublie pas, une fois qu'on les a connus. Vous êtes de ceux-là, mon cher Monsieur Le Deuff.

Après avoir remercié M. Le Deuff au nom de toutes les œuvres de guerre, « et aussi au nom de nos soldats pour qui il a tant travaillé, et avec tant de cœur », élargissant ensuite l'objet de ses paroles et s'adressant à tous, M. le Préfet Fabre ajouta :

Pour nous grouper dans notre action patriotique, nous sommes venus de tous les points de l'horizon. Mais nous ne savons plus aujourd'hui de quels points différents nous avons pu venir, tellement nous nous sentons unis dans une âme commune. Et, pour créer cette union et pour la maintenir, personne n'a eu à sacrifier quoi que ce soit de ses sentiments intimes ou de ses idées personnelles, personne n'a rien abdiqué de sa conscience. Ce que nous avons mis en commun n'a rien coûté à ce que nous entendons garder de nous-mêmes. Bien mieux, je crois répondre à votre conviction unanime en déclarant que, loin de nous inspirer un sentiment de diminution ou de gêne, ce rapprochement, qui a assuré le succès de nos œuvres de guerre, a aussi créé entre nous des liens d'estime, de sympathie et de confiance dont nous avons trop éprouvé la douceur et la force pour que nous ne désirions pas les maintenir au-delà des circonstances actuelles. Comme nos poilus dans la tranchée, nous qui aurons fait campagne ensemble, nous ne séparerons plus nos mains qui se sont loyalement unies.

Puis on sabla le champagne et tous quittèrent leurs hôtes, applaudissant aux paroles éloquentes et émues du premier magistrat du département qui, en termes si touchants, a rendu un hommage digne de lui à l'ami regretté dont le départ causera un vide si grand dans notre ville.

***

Digitized by Google

Le 28 juin, 124 enfants, réfugiés français et belges, ont fait leur première communion et ont reçu la confirmation dans la chapelle des Ursules. *La Semaine religieuse* a donné un compte-rendu de ces touchantes cérémonies organisées par M. l'abbé Thiéry, président du Comité meusien, curé intérimaire de Beaucouzé, à la suite desquelles ces enfants et leurs parents allèrent déposer des fleurs aux pieds de la statue de Jeanne d'Arc la bonne Lorraine placée au bout de la grande allée du Mail qui porte son nom.

***

Le colonel Varlet, commandant d'armes de la place d'Angers, en vertu du nouveau règlement des cadres, est remplacé par le général Vaimbois, lorrain d'origine, qui a commandé le 4e bataillon des chasseurs à pied à Saint-Nicolas-des-Portes, a fait successivement campagne en Champagne, en Lorraine et en Argonne. Ancien chef d'état-major du 13e corps d'armée, le général Vaimbois eut, avant son arrivée à Angers, le commandement de la subdivision de Vannes, puis celle de Bourgoing.

***

Le Pays de France, en tête de son fascicule du 24 mai, consacre au général Passsaga, dont il publie le portrait, les lignes suivantes :

Le nom du général Passaga a jailli des victoires de l'automne 1916 devant Verdun; il commandait la division « la Gauloise », fameuse par sa crânerie, son entrain endiablé et sa gaîté, à qui ces victoires valurent la fourragère; le 24 octobre, la division avait enlevé le bois de la Caillette; le 15 décembre elle s'emparait des hauteurs d'Hardaumont, faisant 3.000 prisonniers, enlevant 30 canons, anéantissant deux divisions allemandes.

Le général Passaga est né le 3 octobre 1863 à Angers. Entré à Saint-Cyr en 1883, il a fait une partie de sa carrière dans l'armée coloniale en Cochinchine, au Cambodge, au Sénégal, au Dahomey, où il fut blessé d'un coup de feu.

Lorsque la guerre éclata, il était lieutenant-colonel et fut placé, par intérim à la tête de la 38e brigade d'infanterie. Comme général de brigade, il commanda en 1916 la 105e division d'infanterie, puis fut nommé général de division à titre temporaire. Les brillantes actions de Verdun lui valurent le commandement du 32e corps d'ar-

Digitized by Google

mée et la cravate de commandeur de la légion d'honneur avec le motif suivant :

« Officier général de grande valeur, qui n'a cessé de montrer depuis le commencement de la campagne les qualités militaires les plus solides et les plus brillantes. A su faire de sa division une unité de premier ordre sur laquelle il exerce personnellement une action puissante. Dans la journée du 24 octobre, grâce à une préparation méthodique et à un merveilleux entraînement, a enlevé d'un seul élan toutes les positions allemandes au sud et à l'est du fort de Douaumont, sur une profondeur de trois kilomètres, a gardé le terrain conquis en repoussant de violentes contre-attaques. »

Le corps d'armée que commande le général Passage a pris une part active à l'offensive du 16 avril.

Le général Fénelon-François-Germain Passaga est né le 3 décembre 1863 (et non le 30 octobre) à Angers, où son père était garde d'artillerie au château. Nous sommes heureux d'inscrire le nom de ce vaillant général, une des gloires de l'armée française, à côté de celui des Descoings, des Ragueneau, des Lizé, des Rondeau, sur le livre d'Or de l'Anjou.

***

M. le colonel Écochard qui, avant la guerre, était chef de bataillon au 135e d'infanterie, est nommé dans la première section de l'État-Major général de l'armée, au grade de général de brigade à titre temporaire.

Le chef de bataillon Amiot Jules, maire de Saint-Hilaire-Saint-Florent, a été nommé lieutenant-colonel.

***

M. le lieutenant-colonel de Castries, conseiller général de Maine-et-Loire, vient d'être mis à la disposition du ministre de la guerre et remplacé à la tête du 68e régiment territorial d'infanterie.

M. de Castries était depuis vingt ans à la tête du régiment poitevin et il n'avait pas cessé de le commander pendant les 34 premiers mois de la guerre. Les soldats étaient fiers de ce chef, l'un des plus éminents de l'armée territoriale, et aucun d'eux n'oubliera la communauté de périls et de gloire où le régiment et son chef se sont dépensés au service de la France.

***

Digitized by Google

Dans son fascicule du 23 juin, l'*Illustration* représente notre éminent compatriote le cardinal Luçon au pied de la basilique de Reims en ruines.

La *Semaine religieuse* imprime une très belle lettre que notre éminent compatriote adressa, le 29 mai, à Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

***

Notre compatriote le sculpteur Georges Chesneau, actuellement mobilisé au 135e d'infanterie, vient d'avoir une œuvre importante acquise par la Ville de Paris. Il s'agit de son « Daphnis » qui fut remarqué au Salon de 1914 et valut une médaille à l'artiste. Cette figure, grandeur nature et réalisée en pierre, est d'un sentiment exquis. Appuyé à quelque roche, le bel adolescent joue de la flûte aux roseaux multiples. Évitant toute mièvrerie, le sculpteur a cherché et trouvé la grâce dans une ligne très simple et très pure. Une impression de force jeune et d'équilibre heureux se dégage de cette figure au modèle souple et d'une magnifique exécution. Cette œuvre et son acquisition par la ville de Paris font le plus grand honneur à M. Georges Chesneau.

M. Georges Chesneau fut boursier du département de Maine-et-Loire et commença ses études à notre École régionale près du maître Brunclair.

***

Le 18 juin, devant le jury de la Faculté de droit de Caen, M. Maurice Cesbron, déjà docteur en droit ès-sciences juridiques, a soutenu de façon particulièrement brillante sa seconde thèse pour l'obtention du doctorat en droit ès sciences politiques et économiques. M. Cesbron réunit ainsi les deux doctorats en droit.

Le sujet choisi par M. Cesbron, *Le droit de grève et ses limites*, soulève une foule de questions presque toutes socialement importantes et juridiquement délicates. C'est à la solution de ces questions qu'est consacré le beau travail de M. Cesbron. Nul, jusqu'ici, n'avait traité le sujet avec autant d'ampleur et de hardiesse en même temps que de prudence et de sens juridique. L'étude de M. Cesbron s'imposera désormais à l'attention de ceux que préoccupent à bon droit les conflits contempo-

Digitized by Google

rains du capital et du travail et qui ne désespèrent pas d'une solution.

***

A la conférence interalliée pour l'étude de la rééducation des Invalides de la guerre qui s'est ouverte à Paris le 10 mai, M. Charles Dominique, directeur des Hospices d'Angers, a présenté publiquement son nouveau système d'écriture mixte. Il a reçu les félicitations de toutes les personnes présentes pour sa remarquable invention : du professeur Truc (de Montpellier), de M. Brieux, du professeur Francesco Monti (de Milan) et, dans l'après-midi, de M. Raymond Poincaré, président de la République.

***

Il est, écrit M. L. d'Hampol dans l'*Ouest*, un dieu malin protecteur des journalistes, et c'est à lui sans doute que je dois de m'être trouvé à la gare Saint-Laud au moment de l'arrivée de Mme Schuee, femme du gouverneur de l'Est africain allemand.

J'étais sur le quai..., pas au bout, lorsque je vis s'avancer, accompagnée d'un monsieur correct et suivie d'une soubrette qui n'avait rien d'accorte, une grande femme brune, jeune encore, d'une élégance sobre en son tailleur bleu foncé. J'avais déjà vu cette tête, mais où? Ça ne pouvait être que dans les salons du Bristol, à Berlin, avant la guerre... et je me souvins. C'était une allemande que j'avais devant moi; le monsieur correct devait être un fonctionnaire chargé de l'accompagner. J'emboîtai le pas du groupe et, au moment où son cicerone s'éloignait quelque peu, je m'approchai de Mme Schuee. Après l'avoir saluée, je la priai de m'accorder une courte interview et immédiatement je lui demandai si elle connaissait la France. Oui, me dit-elle, j'étais une habituée de Nice et d'Evian; et elle ajouta : « C'était au temps où nous pouvions aimer la France ! — Et que pensez-vous maintenant de notre pays? »

Elle eut alors une réponse bien typique : « C'est qu'on y mange encore bien, me dit-elle, même après deux ans de guerre. » Comme on le voit, Mme Schuee a tout au moins la reconnaissance de l'estomac !

Digitized by Google

La femme du gouverneur de l'Est africain allemand a été amenée à Angers par le commissaire spécial de La Rochelle, où elle était internée depuis quelques mois. Ici on lui a fixé comme résidence la Faculté catholique, où sont retenus déjà une quarantaine d'allemands de marque et où elle restera prisonnière. Mme Schuee a été prise par les troupes belges en septembre 1915, puis ramenée du Congo en France.

***

Le *Gaulois* a publié « Bidoche » une belle poésie de M. O. de Rougé, où vibre toute l'âme du soldat de France, du soldat de « chez nous » dont la pensée ne quitte pas les siens et la terre regrettée, qui se dévoue jusqu'au sublime sacrifice.

***

Un de nos jeunes et aimables collaborateurs, le sous-lieutenant Louis-François Gautier, du 155e d'infanterie, alors élève au camp d'instruction des chefs de section, à Coëtquidan, y fit jouer le 1er avril, dans la salle des fêtes du camp, une petite pièce, pleine d'humour et de charmante critique, intitulée « Ils y viennent tous à Coëtquidam, machin en un acte », qui obtint un joli et mérité succès. La pièce comporte 3 personnages : Isidore La Trouillotte, civil, Jacques Ducœur, officier, Laripette, ordonnance. Notre compatriote tenait le rôle de l'officier Jacques Ducœur.

***

Pendant les mois de mai et de juin ont eu lieu un certain nombre de solennités artistiques et musicales ayant toutes pour but de subvenir à ceux qui souffrent.

6 *mai.* — Messe en musique à la cathédrale d'Angers, organisée par l'Union des Femmes de France au profit des blessés militaires de l'hôpital auxiliaire n° 102. L'église, ornée de drapeaux tricolores et des alliés de la France, était absolument remplie. De nombreuses personnalités civiles et militaires avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée. Mgr Rumeau, évêque d'Angers, présidait la cérémonie et le R. P. Abel prononça un sermon vibrant de patriotisme.

Une quête, qui fut très fructueuse, a été faite par Mmes Cointreau, présidente du Comité angevin de l'Union des Fem-

Digitized by Google

mes de France, Levêque, infirmière-major, Bigeard et Bellanger.

Mlle Cayron, dont le talent si apprécié devient de plus en plus personnel, interpréta d'abord au grand orgue le prélude en *ut* mineur de Bach. Puis, dans le recueillement unanime on entendit la superbe messe de M. Paul Fauchey, qui valut à la Société Sainte-Cécile et aux dames amateurs, sous la direction si fine et si artistique de M. Fichet, un de leurs succès les mieux justifiés. Tout était admirablement au point et l'effet, dans la vaste nef, était simplement grandiose. Avec le goût, l'autorité et le généreux organe qu'on lui connaît, M. Bailly, l'éminent professeur, chanta le « Credo », de Dumont. A l'Offertoire, M. Subtil, le distingué artiste et dévoué chef d'orchestre du théâtre, dirigea le « Prélude » de Messidor, et à l'Élévation, la « Rédemption » de César Franck. La « Marche Française », de Saint-Saëns, clôtura la cérémonie. Ajoutons que, sans oublier les excellents solistes tels que Mme Mercier, MM. Bailly et Lebreton, tous se montrèrent à la hauteur de leur tâche souvent délicate.

14 *mai.* — Concert pour les blessés du centre ophtalmologique d'Angers à l'Hôtel de ville. Assistance nombreuse et choisie parmi laquelle le Préfet, le Maire, le colonel Meauzé, etc. Il a obtenu un très beau succès. M. Jaham-Desrivaux en rend compte en ces termes dans le *Petit Courrier :*

Signe caractéristique : il n'y eut pas de point faible et l'intérêt artistique de cette belle réunion se soutint jusqu'au bout. C'est donc une corbeille de fleurs que nous avons à offrir à tous les artistes qui y ont pris part : au charmant petit orchestre et aux chœurs mixtes d'amateurs que M. l'abbé Courtonne, organiste de la cathédrale de Nantes, conduisit avec une autorité souple et avertie notamment dans la remarquable cantate « Aux morts de la guerre », œuvre de ce distingué musicien. Avec ses deux récits, ses airs, son style fugué, ses oppositions très nuancées, cette cantate, classique par la forme, assez moderne par le fond, a fait le régal des musiciens qui étaient venu l'entendre. Compliments à M. Aubert qui tint avec adresse et goût le rôle du récitant. Le chœur à quatre voix « La Mer », de Vincent d'Indy, mit en relief l'organe très fin de Mlle Malling et celui de Bruneau; « Notre Amour » valut à Mme Blot un courant d'estime sympathique et justifié.

Dans quelques pièces anciennes et modernes, Mlle A. Foare, la jeune et talentueuse pianiste, se montra à la hauteur de sa réputation. Son jeu fin, délié, primesautier, fut surtout apprécié au cours de

Digitized by Google

l'exécution des exquises compositions de Couperin et Scarlatti qu'elle détailla en véritable artiste.

M. Paul Muller est un violoniste de la grande école. Style, pureté, plénitude du son, noblesse classique du phrasé, toutes ces rares qualités furent pleinement goûtées dans les romances en sol et en fa, dans un andante de Mozart, la « Légende » de Wieniawsky et la délicate « Berceuse » de Fauré, que l'excellent artiste dut faire entendre en *bis*.

C'est un délice d'écouter Mlle Henriette Pinguet dans ses chants accompagnés à la harpe. Elle se surpassa lundi soir dans quelques ravissantes « mélodies persanes » de Rubinstein, dans la « Chanson de Fortunio » et les lieds d'une sentimalité si prenante, si émouvante, que M. Raynaldo Hahn a écrits sur des vers de Victor Hugo, de Verlaine et de quelques autres. Mlle Henriette Pinguet, grâce à l'heureuse coordination de dons innés, nombreux et savamment cultivés, une fois de plus transporté son auditoire. Nous recommandons cette interprète aux musiciens compositeurs qui veulent avoir du succès.

De l'esprit, de la poésie, du cœur : ne reconnaissez-vous pas le portrait de notre ami Berjole? C'est pourquoi il n'eut qu'à paraître pour nous charmer et nous inciter le plus délicatement du monde à la générosité, en nous disant ses jolis vers de façon si jolie.

Grâce à lui, la quête fut fructueuse et nos âmes contentes. Double succès, mon cher poète ! Et, puisque vous parlez si bien, transmettez donc nos compliments à tous, organisateurs et artistes.

3 *juin*. — Kermesse de l'Amicale des anciennes élèves de l'École primaire supérieure dans le local de l'École, rue Pébaudelle, Angers; le but en était de venir en aide aux « Pupilles de l'École » dont les pères ont été tués à la guerre. Disons de suite que cette kermesse, très réussie, a remporté un véritable succès.

La cour et les préaux étaient artistement décorés de feuillages, de fleurs, de drapeaux et d'oriflammes et les vendeuses ou quêteuses se multipliaient pour que leurs nombreux visiteurs donnent le plus largement possible. Les salles de classe avaient été mises à contribution pour installer les attractions, parmi lesquelles le « bain mystérieux », la « pêche miraculeuse ». La charmante comédie de Courteline « La paix chez soi » fut jouée à ravir par deux jeunes filles, véritables artistes.

Les concerts et les danses furent très réussis et dans les jardins les comptoirs d'objets d'art, dessins, aquarelles, d'ouvrages de dames, de jouets, de fleurs, de gâteaux, bonbons, rafrai-

Digitized by Google

chissements, de photographies firent de très bonnes affaires, ainsi d'ailleurs que les vendeurs de programmes, d'insignes, de fleurs et de tickets.

Dans la soirée, des chœurs, impeccablement chantés, furent vigoureusement applaudis et valurent au dévoué professeur, M. Chapiet et à ses excellentes élèves des compliments bien mérités. M. Fabre, préfet de Maine-et-Loire, accompagné de Mme Bois, directrice et de M. Delage, inspecteur primaire, parcourut les diverses parties de la kermesse et se montra très heureux de la parfaite réussite de cette manifestation scolaire empreinte de la plus patriotique charité.

5 *juin.* — La « Tosca » a été représentée au grand-théâtre au milieu d'un grand concours de spectateurs. Mlle Brunlet a été une admirable Tosca; MM. Vezanni et Lestelly, rendirent avec talent les rôles de Mario et de Scarpia. Très bonne representation.

8 juin. — Le Concert organisé dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville d'Angers au profit des réfugiés et soldats des régions envahies a mis en relief un lot d'excellents artistes.

Citons en premier lieu : « France », l'hymne de M. P. Joubert, mis en musique par le plus aimable des compositeurs et exécuté par les chœurs mixtes et orchestre. Ce morceau vivant et vibrant fut redemandé. L'art parfait avec lequel Mlle M.-Th. Foare interpréta le concerto en ut, de Mozart, pour piano et orchestre, mérite aussi une mention spéciale. Son exécution de la mazurka de Chopin fut aussi remarquable par son style, et les glorieux « Phalènes », de Philipp, par son brio et sa légèreté. Compliments au ténor Gazzano qui possède un bel organe; à Mme Valgalier pour ses intéressantes déclamations de poèmes choisis; à Mme Blot dont la belle voix fut appréciée dans diverses pièces, et à Mlle M.-L. Enslen, qui a du brillant, de la virtuosité et de l'école. Les chœurs et l'orchestre, admirablement stylés et conduits, notamment dans le brillant final du 2e acte de « Princesse d'auberge », ont enfin droit à tous les éloges.

M. Bernier, maire; M. Henry Cochard, président du Syndicat d'initiative, et quelques représentants de l'autorité militaire, ainsi qu'une élégante assistance, ont fait fête à tous les artistes qui ont heureusement contribué à cette manifestation d'art et de solidarité

Digitized by Google

18 *juin.* — Au théâtre municipal de Cholet concert organisé par le Comité franco-belge de l'arrondissement de Cholet au profit des rapatriés.

M. Bleuse, organiste à Saint-Pierre, est un pianiste au jeu brillant et plein de vie; il est, de plus, un compositeur très intéressant. Sa « Valse impromptu » a fait grand plaisir et a révélé un artiste de talent.

Mlle Durand, professeur de chant à Angers, a chanté « Manon » avec entrain et charme, puis, avec toute la délicatesse voulue, des mélodies de Fichet, de Périlhou et de Boëlmann. Elle a été particulièrement brillante dans la « Villanelle » de Dell'Aquac.

Mme Falaiseau, une choletaise, semble appelée à un très brillant avenir musical. Elle a chanté l'air d'Alceste de Gluck et celui des « Lettres de Werther » de Massenet avec une voix chaude et émouvante et un sentiment dramatique intense. Drapée dans le drapeau tricolore, elle a dit la « Marseillaise » avec un souffle vraiment patriotique.

Deux sœurs, Mlle Levy, l'une violoniste, l'autre violoncelliste, toutes les deux élèves du Conservatoire de Nantes, se sont taillé un joli succès dans plusieurs morceaux.

Une quête faite par Mmes Besques et Guérineau, Mesdemoiselles Boullard et Ehrmann, a rapporté 403 fr. 30.

La veille, avait eu lieu à l'église Notre-Dame une messe en musique, pendant laquelle ces mêmes artistes s'étaient fait entendre. La quête, faite par Mmes P. Brémond et Sainz, Mlles E. Pellaumail et H. Allereau, avait rapporté 348 fr. 60.

24 *juin.* — Concert de bienfaisance donné dans la salle du théâtre de la maison Bouvet-Ladubay à Saint-Hilaire-Saint-Florent par les membres du groupe militaire des Concerts aux hôpitaux.

La plupart des artistes dévoués qui avaient accepté de figurer au programme sont bien connus du public saumurois qui les a déjà maintes fois applaudis, notamment : Mlle Babin, MM. Mottu, Massey, Delsaux, Henry, Géo Davy, Pimpernel Dumange, Sulot. Une mention spéciale pour le comique Thuau, hilarant dans ses productions excentriques. M. Sulot tenait avec Mlle Babin le piano d'accompagnement et celle-ci avait bien voulu se charger de l'organisation de la partie musicale. L'orchestre a droit à des éloges.

***

Digitized by Google

Le dimanche 13 mai, à Saumur, devant une salle comble M. Agoulon, professeur honoraire, agrégé de l'Université, a fait une conférence sur « la vie dans les régions envahies, les populations libérées, l'Aiguille française ». — En montrant la nécessité de s'organiser pour donner aux populations libérées l'aide à laquelle elles ont droit et après avoir parlé de l'œuvre de l'Aiguille française dont une section vient d'être créée à Saumur, M. Agoulon a fait appel à la générosité du public en faveur des réfugiés. Son appel a été entendu, car la vente des médailles « Patrie », « Tout et Tous pour la France », gracieusement offertes aux organisateurs par M. Pichard, président de la Chambre de commerce de Saumur, produisit une somme de 400 francs environ.

Le concert qui suivit a obtenu lui aussi un véritable succès. Mlle P. Babin, professeur de piano, avait réuni autour d'elle un orchestre symphonique qui joua plusieurs morceaux très goûtés du public. MM. Henry, baryton et Davy, ténor, chanteurs connus et aimés du public saumurois, car ils sont de toutes les fêtes de bienfaisance, ont chanté, le premier avec brio, le second avec beaucoup de sentiment, quelques chants patriotiques; MM. Leblanc et Pimpernelle, violonistes, ont interprété avec le plus grand talent quelques œuvres de nos grands compositeurs, Gounod, Massenet, etc.

A la fin du concert, M. Félix Boyaval, réfugié du Nord, remercia au nom de Mme la baronne Fauqueux, présidente-fondatrice du Comité central de l'Aiguille française, au nom de Mme Bernard Massiet, présidente de la section saumuroise, au nom de ses malheureux compatriotes, M. le Sous-préfet et M. le colonel de Mareuil, commandant d'armes, d'avoir bien voulu venir présider cette réunion, M. le Maire de l'appui qu'il a donné aux fondatrices de l'Aiguille française et M. Agoulon qui apporta à l'œuvre naissante le concours de son éloquence.

***

Le 2 juin dans la grande salle de l'Hôtel de ville d'Angers a eu lieu, sous les auspices de la section angevine de la Ligue française et de la Ligue anti-allemande de l'Anjou, une conférence de M. O. de Rougé « France et Prusse » qui a obtenu un gros succès, dû tant à l'intérêt du sujet choisi par le conférencier qu'à son talent de parole et à sa puissante documentation.

Digitized by Google

Là se trouvaient, au milieu d'un nombreux auditoire, M. le préfet Fabre, M. Bernier, maire d'Angers, M. le général de Villaret, M. Fabien Cesbron, sénateur, M. le général Estève président de la section angevine de la Ligue française, M. le Dr Maisonneuve, président de la Ligue anti-allemande de l'Anjou.

Celui-ci dans une très brillante allocution présenta le conférencier, dont il fit l'éloge, et rappela les buts de la Ligue anti-allemande : « Relever la puissance matérielle et morale de la France ».

M. de Rougé prit ensuite la parole et, pendant une heure et demie, tint la nombreuse assistance suspendue à ses lèvres.

Nous retrouvons, dit-il, dès l'origine des Hohenzollern, le goût du gain, le manque de respect pour le droit et la faiblesse... Très riche, le premier ascendant connu du lâche agresseur de la Belgique martyre prête avec usure aux rois pauvres, qu'il dépouille ensuite de leurs maigres biens. Mais le premier Hohenzollern qui commença vraiment l'hégémonie de la Prusse fut Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, qui créa véritablement l'armée germaine et que l'histoire appela le roi-sergent... Déjà les principes de l'Allemand sont inspirés par ses instincts de brute assoiffée de victoires, qu'il aura non pas loyalement, mais par la force. Frédéric-Guillaume ne disait-il pas : « Sous notre père, personne n'eut plus de deux aunes d'habits, mais personne n'eut moins de trois aunes d'épée. »

Le conférencier retrace ensuite toute l'histoire des invasions et des guerres teutonnes.

L'Allemand conserve, avec un soin jaloux, ses traditions et c'est dès la jeunesse que l'éducateur allemand façonne l'esprit du jeune boche et en fait un foyer d'avidité malsaine. La traîtrise lui est bonne; après les éclatantes victoires de Napoléon et après Austerlitz, l'Allemand, maté, salue avec respect le vainqueur qu'il désirait vaincu par les Russes. Bientôt il montrera qu'il sait cacher son jeu et que sa soumission est tout apparente. En effet, alors que chez nous, après le désastre de l'Année terrible, nous parlions de revanche, l'Allemagne préparait la sienne. Car, si elle ne trouvait pas suffisante sa victoire, elle trouvait insuffisantes les modifications de frontières apportées par le traité de Francfort. Elle y travailla 45 ans, et c'est alors que, prête incontestablement, et à tous les points de vue, elle nous attaqua, croyant cette fois nous saigner à blanc et croyant aussi que de cette terrible saignée nous ne nous relèverions plus.

Elle s'est trompée ! Mais ce qu'il ne faut pas oublier c'est l'effort accompli pendant ces 45 années par tout un peuple. En effet, l'intellectuel comme le non intellectuel, tous, en Allemagne, préparèrent

Digitized by Google

cette victoire qui leur échappe et qui est déjà nôtre. En effet, sur tous les terrains, l'Allemand sème la graine que son avidité a créée.

Chez nos nouveaux alliés, aux États-Unis, 15.000.000 de sujets allemands n'occupent-ils pas les situations les plus enviables dans l'art, l'industrie, le commerce et l'agriculture ? Le Brésil est non pas pour eux une colonie mais ils en dirigent la vie économique. L'État de Bahia, où 200 Boches seulement sont établis, est à la merci de leurs entreprises audacieuses. A Bahia, les courtiers maritimes, les directeurs d'usines, les négociants, sont des Boches.

Il faut convenir, hélas ! que, bien qu'avertis des procédés de nos voisins d'outre-Rhin, nous n'avons pas su jusqu'ici nous mettre en garde et les combattre. Il faudra donc, après la victoire définitive, sur laquelle nous avons raison de compter, changer notre manière de faire et n'être plus aussi insouciants et aussi légers que nous le sommes.

En Allemagne, de nombreuses écoles professionnelles, où 500.000 élèves s'instruisent, fournissent des ingénieurs, des contremaîtres expérimentés. Créons chez nous de ces écoles professionnelles. Il y en a, mais si peu. L'essor allemand s'est exercé dans toutes les branches de la vie active : commerce, industrie, agriculture. Cet essor, jusqu'à présent, a été inconnu de nous... Les terres boches, moins bonnes que les nôtres, sont cependant d'un rendement bien meilleur. Cela provient non de la graine, mais de la capacité des cultivateurs et de la façon dont le travail est fait. Nos écoles d'agriculture sont peu suivies. Les Allemands, eux, ne sont maintenant les tributaires de personne, pas plus pour la culture que pour les explosifs. A tous points de vue c'est ainsi.

Et le conférencier parle des pertes énormes et journalières que nous subissons rien que pour les viandes destinées aux troupes du front. Chez nous, les bêtes vivantes sont envoyées dans la zone des armées, y sont tuées et consommées : déchet considérable, viande souvent trop fraîche. Les Boches disposent de puissantes usines frigorifiques où d'importantes réserves sont faites et où l'on puise suivant les véritables besoins. Des wagons frigorifiques conduisent aux troupes en campagne la viande réfrigérée qui leur est nécessaire. Rien n'est perdu chez eux...

M. de Rougé insiste pour que nous changions notre manière de faire, surtout la guerre terminée. Nous disposons chez nous, dit-il de richesses minières insoupçonnées. Il est vrai que jamais nous ne nous en sommes beaucoup tourmentés. Il est temps d'agir.

Les Boches savaient, eux, quelles étaient les richesses du sous-sol français. La question du bassin de Briey ne fut pas une des causes les moins déterminantes de la guerre. En travaillant, en cherchant ce qui nous manque, nous ne nous exposerons plus à être les faibles

Digitized by Google

que l'Allemand criminel appelle avec dérision les latins et nous ne devrons plus obéir aux forts, car la conception du droit telle qu'elle est en Bochie est très différente de la nôtre. C'est tout à notre honneur, puisque nous avons, malgré l'écrasante supériorité allemande, su déjouer leurs projets, car pendant de longs mois nous fûmes seuls à supporter tout le poids de la lutte. Notre enthousiasme national, heureusement, s'est réveillé aux jours sombres. C'est ce qui a fait que nous avons vaincu !

Après la victoire par les armes, qui sera notre victoire, il faudra assurer l'avenir de la France.

Regardons cet avenir en face ! C'est une lutte nouvelle qu'il faut dès aujourd'hui engager. La guerre actuelle n'est que le début, le premier acte d'un drame que le monde va vivre. Ce sera l'évolution du monde entier. L'ennemi abattu, il restera nos alliés et les neutres. Il faudra leur faire voir que les sacrifices accomplis ne nous ont pas abattus. Et pour cela encourageons par nos ligues les familles nombreuses qui sont la condition essentielle d'une plus grande France; modifions nos modes d'enseignement, vieux de cent ans et qui font qu'un homme de 28 ans n'a souvent pas encore été utile au pays; faisons beaucoup de sports et de préparation militaire : pour que l'âme soit forte il faut que le corps soit fort... Angers peut se glorifier de posséder déjà une école d'apprentissage professionnel et de bonnes sociétés de préparation militaire. Continuons dans cette voie pour le bien de la France; passons le fer rouge dans la plaie de nos réglementations vieillies; c'est ainsi que nous arriverons à rajeunir la France... Faisons en sorte que la sixième arme, qui est le cœur de nous tous Français, remporte la victoire définitive après la Paix.

Le conférencier a été couvert d'applaudissements.

M. le Dr Maisonneuve, au nom de tous les auditeurs, remercia alors M. de Rougé d'avoir bien voulu apporter à la Ligue anti-allemande le concours de sa bonne parole, qui est à la fois celle d'un poète, d'un agriculteur et d'un économiste distingué.

***

Le 10 juin la section angevine de la Ligue française a donné au Cirque-théâtre d'Angers une très intéressante conférence de M. Rossignol, inspecteur d'Académie. « Comment relever la France et lutter contre la dépopulation », tel est le sujet que M. Rossignol développa magistralement avec un art oratoire persuasif.

Le général Estève présidait, entouré de M. le préfet Fabre, de M. le maire Bernier, des généraux de Villaret et Vaimbois,

Digitized by Google

des personnalités marquantes de la ville et des membres de la Commission de la Ligue.

Après une éloquente allocution du général Estève qui présenta le conférencier et rappela les buts de la Ligue française, ligue d'union sacrée, qui sont de relever la France en élevant la famille à la place qu'elle aurait toujours dû occuper, M. Rossignol prend la parole.

Il constate avec peine le mal causé par notre dépopulation croissante. La France sans la guerre, qui nous a donné à réfléchir, était une nation perdue. Chaque année la natalité allait en diminuant, si bien que les décès dépassaient de beaucoup les naissances. Il n'en était pas de même en Allemagne et, si les Allemands avaient attendu quinze ans, ils auraient eu cinq hommes à opposer à un des nôtres.

Comme l'écrivait le conférencier dès 1896, notre pays est un pays de célibataires et de fils uniques. Il ne faut plus que cette façon d'être existe. Il nous faut des enfants, car ce n'est qu'avec des enfants que nous arriverons à refaire de la France une nation des plus fortes et des plus respectées. En 1856, la France avait la deuxième population du globe, seule la Russie la dépassait. Aujourd'hui, nous sommes au huitième rang.

Supprimons l'alcoolisme qui est une des principales causes de la dépopulation chez nous. La Russie et les États-Unis d'Amérique nous ont montré la voie. L'alcoolisme là-bas est banni; les personnes prises en train de se griser sont punies très sévèrement. Pourquoi n'en serait-il pas de même en France? Supprimons le vieux garçonnisme, cette plaie de notre société moderne. Supprimons aussi ces criminelles manœuvres qui privent chaque année le pays de plus de 300.000 enfants.

Mais, si nous devons nous défaire des défauts et des vices qui font que nous devenons sans nous en apercevoir un peuple diminué, il faut aussi récompenser le père de famille nombreuse qui, lui, est méritant. Jusqu'à présent, toutes nos lois l'ont traqué : le fonctionnaire qui a des enfants voit son avancement repoussé, car souvent les grands déplacements lui sont impossibles; le locataire possédant une famille nombreuse se voit refuser un gîte...

Créons au contraire des taxes, véritables contributions, qui seront payées par les célibataires et les pères de fils uniques au profit des familles nombreuses. Créons aussi le vote familial qui donnera au père de huit enfants la voix de sa femme, les huit voix de ses enfants et la sienne. Ceci est très juste. Et surtout, la guerre terminée, n'accordons aux élections notre confiance qu'à des pères de famille qui sauront défendre le droit et les intérêts de nos enfants...

Digitized by Google

M. Rossignol, longuement et avec beaucoup d'érudition, donne des chiffres sur toutes les forces que nous pouvons récupérer en argent et en bonne volonté pour faire reprendre à notre France la belle place qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'occuper en tête des grandes nations.

Reconstruisons la famille, il faut avoir des fils, il faut créer des vivants !

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements chaleureux et, se faisant l'interprète de tous, M. le général Estève félicite et remercie le distingué conférencier dont le talent et l'énergie lui ont valu ce titre d'apôtre qu'il mérite si bien

Après une quête fructueuse, cette réunion se termina par un brillant concert auquel participèrent Mme Becker, pianiste, Mlle Maillard, cantatrice, M. Becker, violoncelliste et M. Cardon, violoniste.

Tous ces excellents artistes furent très applaudis.

***

Le 19 juin, dans la salle des Cours municipaux d'Angers de la rue du Musée, le directeur, le savant M. Préaubert, traita devant un auditoire nombreux de la manière de conserver les fruits, en ce moment où ils sont abondants et où il y a pénurie de sucre.

Le conférencier fait tout d'abord connaître un livre très pratique, « Les conserves de fruits » de Rollet, puis il attaque son sujet.

Et d'abord, comment pouvons-nous sans trop de frais conserver indéfiniment cerises, fraises, prunes, poires, pommes, abricots ou pêches en entier? Il y a le choix des moyens.

Le froid artificiel est un agent excellent de la conservation des fruits, à condition que l'on maintienne un peu au-dessus de zéro la température à laquelle seront soumis les fruits à conserver. A Angers, un service spécial va fonctionner d'ici peu à l'établissement frigorifique attenant à l'abattoir. Déjà une machine est en état, (celle qui sert à la glace) et avant un mois les chambres réfrigérantes seront en état de recevoir les nombreux colis de fruits que les ménagères ne manqueront pas d'apporter à réfrigérer.

On peut aussi faire de bonnes conserves de fruits par dessiccation, en les momifiant en quelque sorte; nous aurons alors les poires, les abricots ou les pêches, dits « tapés ». Les fruits de Californie ou d'Espagne, que nous prisons tant, sont conservés soit en tourbe, soit

Digitized by Google

dans de la sciure de bois, du sable, de la gomme, de la balle d'avoine, toujours bien secs.

Les gaz, comme le formol et le gaz sulfureux, ont même été employés avec succès pour la conservation des fruits. Toutefois, ce dernier procédé offre de sérieux désavantages.

Si nous voulons maintenant conserver nos fruits en jus, en purée ou, selon le terme technique, en pulpe, il faut avoir recours à la chaleur. La chaleur détruit la fermentation, tue les bactéries, causes de la perte des fruits. Par la chaleur il n'y a guère que la cerise aigre que l'on puisse conserver en entier, car les autres fruits, vu leur grosseur, exigeraient des récipients spéciaux qu'il serait très difficile de trouver. De même qu'il faut approcher de la température de la glace pour conserver les fruits à froid, il faut monter à 100 degrés, et même les dépasser si possible, pour bien conserver les fruits à chaud.

M. Préaubert cède alors la parole à M. Maresquier qui explique pratiquement la manière de conserver les fruits à chaud.

M. Maresquier traite alors devant l'assistance des cerises et des fraises qu'il va préparer et qui pourront être mises en conserve. Il opère d'abord avec des cerises aigres, fruits à conserver en entier.

Après avoir énoyauté les cerises, on les place dans une bouteille contenant de l'eau et on bouche hermétiquement. On met ensuite la bouteille dans un récipient contenant de l'eau à 100, 110 et même 120 degrés. On laisse 15 minutes sur le feu. On retire alors la bouteille de cerises. Les fruits ainsi conservés sont encore très bons vingt ans après cette préparation !

Pour les fraises et tous autres fruits à conserver en pulpe, les écraser à chaud avec très peu d'eau. Mettre le jus en bouteilles et laisser 25 minutes à l'ébullition.

M. Maresquier insiste sur la manière spéciale de boucher les bouteilles ou les bocaux contenant les fruits, soit en entier, soit en pulpe. Enfin il se met à la disposition de quiconque désirerait avoir des renseignements complémentaires sur les manières spéciales de toutes conservations soit de fruits, soit de légumes.

De nombreuses questions ont été posées à M. Maresquier, qui a répondu à toutes avec netteté et précision.

Les auditeurs de cette conférence se sont retirés après avoir chaleureusement remercié MM. Préaubert et Maresquier de leurs excellents conseils.

***

Digitized by Google

Le 24 juin, devant une salle débordante, enthousiaste et frémissante, M. le chanoine Collin, de Metz, a fait une conférence sur « France et Lorraine ». Cette réunion, organisée par la Ligue française, section d'Angers, était présidée, par M. le général Estève président du Comité, entouré de M. Fabre, préfet de Maine-et-Loire, de Mgr Rumeau, évêque d'Angers, de M. le sénateur Bodinier, des généraux de Villaret, Vaimbois, de M. Bernier, maire d'Angers, MM. Chanson, premier. président de la cour d'appel, Jousseaume, président du tribunal civil, du colonel Bouton, commandant le dépôt du 135e d'infanterie, de notabilités religieuses civiles et militaires.

M. le général Estève rappelle en quelque mots la carrière si bien remplie du chanoine Collin. Sa vie toute de dévouement et d'abnégation est un enseignement pour tous. Pendant plus d'un demi-siècle il est sur la brèche : sa patriotique énergie fait qu'il gardera toujours les vieilles traditions de l'idée française; notre belle langue seule restera la sienne. M. le général Estève rappelle que l'Anjou contribua largement, pour sa part, au retour de la Lorraine à la France. Tant d'angevins sont restés sur les champs de bataille de là-bas ! Nomény, la Seille, Verdun, noms glorieux qui seront inscrits plus tard sur nos drapeaux. A titre personnel, le président dit le plaisir qu'il éprouvait là-bas sur la frontière quand, officier, il gardait le sol du pays, à lire la polémique si patriotique et si touchante du chanoine Collin, qui de l'autre côté de la Moselle était un précurseur de la vicoire.

Metz, Toul et Verdun, villes sœurs depuis dix siècles et séparées par l'Allemand ne le seront bientôt plus. Les trois clous de le terre lorraine seront à nouveau réunis selon le désir d'Henri II. La Lorraine à pesé dix siècles sur les destinées de la France; pourrait-elle ne pas redevenir française?

M. le général Estève cède alors la parole au conférencier qui s'exprime en ces termes :

La Lorraine salue l'Anjou ; Metz, autrefois pucelle, aujourd'hui martyre, salue la vieille cité angevine. Je suis très honoré d'être venu parmi vous et je vous remercie d'être si nombreux ici aujourd'hui.

Salut à la section d'Angers de la Ligue française, ainsi qu'à son illustre président le général Estève qui, sur la terre lorraine, combattit pour la France et qui maintenant, éloigné du front par une blessure reçue là-bas, mène encore le bon combat avec d'autres moyens.

Digitized by Google

Salut à M. le Préfet de Maine-et-Loire qui, entre un général et un évêque, affirme une fois de plus l'union sacrée. Salut à ces Messieurs du Tribunal et de la politique, représentants du droit sacré de la France; tous membres de la même famille par le patriotisme. Salut enfin à vous, Monseigneur, à qui je rends un respectueux hommage et comme prêtre et comme lorrain. Car n'êtes-vous pas le successeur de deux évêques, l'un lorrain et l'autre alsacien, et n'avez-vous pas reçu, en venant au siège épiscopal d'Angers quelque chose de leur âme si française et si lorraine à la fois! A tous, Mesdames et Messieurs, j'apporte mon cœur de lorrain; je l'apporte à l'Anjou qui, lui, est le cœur de la France. Salut, généraux, officiers et soldats présents dans cette salle et qui représentez ceux qui sont à la frontière de mon pays. Vive l'armée française!

La conférence que je dois vous faire est intitulée « France-Lorraine ». En effet « telle mère, telle fille ». La Lorraine c'est la France, avec les mêmes destinées l'une et l'autre.

Il semble que certains hommes sont destinés à toujours souffrir, et sont un exemple de douleur, de patience. Il en est de même pour les peuples. La Lorraine paraît bien l'exemplaire de la souffrance et de l'abnégation, la Lorraine, marche de l'Est, large trouée par laquelle les invasions germaniques se sont succédées en se précipitant sur la France, et qui foulée, écrasée, façonnée par l'étranger, l'invasion et la guerre, est et restera toujours française.

Et maintenant, je vais vous parler de la Lorraine d'hier, de celle d'aujourd'hui et de celle de demain.

La Lorraine d'hier! C'est 1870 avec ses champs de morts, ses tombeaux; c'est Borny, Gravelotte, Saint-Privat. La Lorraine d'hier! C'est le souvenir pieux que nous, lorrains, avons gardé à ces chers combattants endormis dans notre pays meurtri. Mères, épouses, sœurs, qui ne pouvez aller là-bas pleurer et prier sur la tombe des vôtres, sachez que nous y avons porté nos fleurs, nos prières et les vôtres. Ces héros morts nous les avons adoptés; ce sont nos enfants. Cette époque, c'est la plaie douloureuse de notre histoire; car l'Allemagne ne s'est pas contentée de ces morts, ni de la rançon du vaincu, elle a arraché à la France tout un grand territoire de 1.800.000 habitants. Aussi, quelles terribles heures furent celles-là! Malgré nos protestations, celle des députés de la Moselle et de la Meurthe, devenue célèbre; malgré nos pleurs et nos cris qui disaient notre grand désir de rester français, le crime s'est accompli.

Quand, trois ans plus tard, le grand évêque que fut Mgr Dupont des Loges protesta près des députés à Berlin, nous avions déjà senti la férule de nos maîtres. Et c'est par des ricanements que les parlementaires boches accueillaient nos supplications. La vue de notre intense douleur les faisait rire! Aussi, de ce temps effroyable nous avons gardé une rancune, j'allais dire une haine, contre tout ce qui est

Digitized by Google

allemand. Et nous avions deux ans pour opter entre la France, notre mère-patrie et l'Allemagne, notre ravisseur !

Beaucoup partirent et ce fut alors un exode douloureux vers la France de la ville et de la campagne lorraines. Les personnes influentes n'étaient plus là; le peuple sans chefs, nous étions à la merci de nos nouveaux maîtres. Les protestations cessèrent faute de combattants énergiques capables de porter le drapeau des protestataires et c'est ainsi que l'administration allemande asservit la Lorraine. Vous jugez donc de notre tristesse, de la tristesse de tous ceux qui restaient.

Cependant, quatre vaillants, quatre prêtres, tous les quatre députés, restèrent protestataires. Ils ont tenu bon de 10 à 14 ans. Et, malgré ces rudes épreuves, nous restions français avec la même religion, les mêmes écoles, les mêmes coutumes que la France. Est-ce que Metz, Toul et Verdun ne sont pas françaises? Est-ce que le Lorrain et le Français ne sont pas de la même race? Mesdames, Messieurs, je vous le demande : « Est-ce que j'ai l'accent boche? »

Nous avions à Metz des écoles magnifiques, notamment le collège Saint-Clément et l'École d'application, où d'énergiques jeunes gens ont été instruits, vraie pépinière d'apôtres du patriotisme. Nous avions à Metz notre Cour de justice, des magistrats distingués, une société d'élite sous tous les rapports et qui aimaient la France; oui, vraiment nous sommes des Français !

Françaises mêmes les pierres de nos maisons ! Si vous venez à Metz plus tard, vous verrez les places Saint-Martin, de la Comédie où il y a le théâtre, la place d'Armes. Tout cela est français, comme tout est français chez nous.! Et nous sommes toujours restés fidèles à nos souvenirs et à nos espérances et, si les boches nous ont fait cruellement souffrir, je puis bien dire ici que nous leur avons fait voir nous aussi quelques jolies vengeances.

La presse chez nous a été un fort élément de combat et les journaux comme mon *Lorrain*, à la tête duquel je fus pendant 30 ans, menait le bon combat avec, comme allié, *Le Messin*, journal à tendances anticléricales, mais journal français ! Nous avons, nous, fait avant vous l'Union sacrée, qui seule fait la force, surtout quand nous avions à lutter contre l'Allemagne, notre grande marâtre et que nous luttions pour notre mère la France. Car tous les lorrains combattaient. L'enfant qui, à l'école, apprenait l'allemand, parlait français dans ses jeux et en famille, et dans nos journaux, entre les lignes, nous faisions de beau et bon travail. Nous communiions tous dans le souvenir et dans l'espérance du jour qui arrivera demain.

Oui, nous avons souffert, et cela afin que les Ardennes, la Bourgogne et ce qui reste de la Lorraine soient à jamais français. Nous nous sommes immolés. Mais la récompense vient. Nous la voyons venir à travers cet horizon de feu et de sang ! Nous avons gardé, nous qui étions

Digitized by Google

la rançon de la France, nous avons gardé la parole de la France.

La Lorraine d'aujourd'hui, c'est encore la victime douloureuse. C'est la guerre avec ses misères, ses malheurs. Dès les premiers jours, nous fournissons 311 otages qui sont enfermés dans des forteresses. Nous aimons franchement et ostensiblement la France. Ainsi vous n'oublierez pas nos témoins du passé et de notre espérance en l'avenir. Nous souffrons, nous lorrains, actuellement de la faim. Car il faut vous dire que la disette en Allemagne est réelle et, pour employer une expression très populaire : « Ils crèvent de faim. » Toutes les émeutes en ville, en campagne, prouvent que ventre creux n'a pas d'oreilles et un soldat qui ne mange pas bien ne peut pas lutter longtemps. Aussi la victoire n'est peut-être pas si loin que certains le prétendent !

La Lorraine d'aujourd'hui, ce sont nos fils engagés à la Légion étrangère. Ceux qui combattent dans les rangs allemands ne sont pas à blâmer car, une fois la guerre finie, ils seront nôtres et avant la guerre ils gardaient le sol, la maison, le cimetière, l'église, les traditions. Si tous partaient de là-bas, les boches prendraient pied partout et la Lorraine deviendrait alors vraiment allemande. Puis les soldats lorrains qui combattent dans les rangs de nos ennemis ne tuent pas de français.

A ce sujet, M. le chanoine Collin cite plusieurs cas, très touchants, sur les sentiments des lorrains combattant dans les rangs boches.

Enfin, la Lorraine de demain, c'est la victoire et son retour à la France ! C'est la restauration de la Patrie Française. Il nous faudra un patient effort pour faire cette restauration et j'ai la confiance que la Lorraine y prendra une grande part.

Nous apporterons à la France notre patrimoine matériel, car nous sommes un pays riche; nous apporterons à la France nos blés, nos vins, nos fers, nos charbons, nos forêts, nos mines de potasse qui ont été estimées 2 milliards de francs. Oui, tout cela, c'est pour la France. Nous apporterons aussi notre patrimoine moral, notre caractère patient, calme, positif. Voilà ce que nous vous donnerons quand vous serez venus nous chercher. Vous aurez nos nombreuses œuvres charitables, notamment celle de dames que jamais la présence d'une femme allemande ne souilla... Vous aurez nos couvents, nos écoles avec 2.400 religieuses enseignant le français dans ces diverses maisons.

Tout cela vous l'aurez bientôt par l'héroïsme de nos soldats et par la ténacité de ceux qui sont à l'arrière. Patience et confiance, tout nous dit que la victoire est pour demain. Réservez bon accueil aux lorrains, vos frères.

Et maintenant, permettez-moi, comme prêtre de répéter avec vous une prière.

Cette prière, la voici : « Vive la France. »

Digitized by Google

Le conférencier a été souvent et vivement applaudi.

M. le général Estève remercie M. le chanoine Collin de ses chaudes et si éloquentes paroles. Il annonce ensuite qu'une quête va être faite au profit des réfugiés de la Lorraine et de la Meuse. Un concert, très artistique, a terminé cette belle manifestation patriotique. On y applaudit Mme Blot, l'aimable chanteuse, ainsi que le bon ténor, M. Gazzano. Mlle Foare tint le piano d'accompagnement avec un art délicat et les Chœurs mixtes de la Ville redonnèrent « France », le bel hymne patriotique de M. P. Joûbert et Gabelles.

***

Le 24 juin, dans la salle des fêtes de Segré où se pressaient plus de 300 personnes, parmi lesquelles 150 jeunes gens des prochaines classes, le lieutenant-colonel Bernard a fait une conférence sur l'Éducation physique et la préparation militaire. Aux côtés du conférencier siégeaient M. le sous-préfet Aubert, le maire, les conseillers municipaux, M. Stanislas François, président de la Société de tir, le maire de Sainte-Gemmes-d'Andigné etc.

Après un chœur chanté par les enfants de l'École publique. M. le sous-préfet, dans une charmante improvisation, présenta le conférencier et fit ressortir tout l'intérêt de l'Éducation physique.

M. le colonel Bernard aborda alors son sujet :

Il démontra par des arguments probants que l'éducation physique est nécessaire aux jeunes gens pour leur développement, leur santé et pour se préparer à leur fonction future de soldats. Il démontra quelle admirable performance avaient obtenue les Grecs, les Romains et que leur entraînement physique avant les guerres avait été la cause de leurs succès.

Il exposa toute la simplicité de la nouvelle méthode de gymnastique qui consiste à marcher, lever, porter, courir, sauter, grimper, escalader, lancer, exercices que l'on peut faire chez soi si l'on y met un peu de bonne volonté. Un jeune homme qui s'est entraîné seul ou avec des camarades quelques instants chaque jour acquiert ainsi une force musculaire toujours croissante qui le rend éminemment apte à la fonction de soldat.

Le colonel engagea ensuite les jeunes gens à se faire inscrire dans une société de préparation militaire où leurs efforts seraient guidés, consignés, suivis; à établir entre eux des concours propres à stimuler leur courage.

Digitized by Google

Pour terminer, le colonel lut à l'assemblée une de ses poésies : « Souviens-toi, soldat ! » tout empreinte du plus vibrant patriotisme, composée pour ses soldats et destinée à provoquer chez eux la sainte haine contre le barbare envahisseur que nous combattons. Les derniers vers de cette poésie furent salués d'applaudissements répétés.

M. le sous-préfet, dans un parallèle entre le chevalier Bayard et cet autre vaillant dauphinois qu'est M. le colonel Bernard, remercia le conférencier d'être venu apporter la bonne parole à Segré.

Et la foule s'écoula aux accents de la « Marche aux Alliés » exécutée par nos écoliers.

Cette belle conférence fut suivie d'une leçon pratique donnée par les élèves de l'École publique, sous la direction de M. le capitaine Vest, dont la compétence est connue de tous en Anjou.

***

La Société industrielle et agricole d'Angers avait convoqué les industriels de la ville et des environs à une conférence sur la « Houille blanche ». Elle avait fait appel, pour développer ce beau et vaste sujet, à l'autorité d'un constructeur de machines hydrauliques, M. Gouverner, d'Angoulême.

M. le Dr Maisonneuve qui présidait, présenta le conférencier, ancien élève de l'École d'Arts et Métiers d'Angers, qui s'est livré tout spécialement à l'étude de l'hydraulique.

M. Gouverner prit ensuite la parole et fit un savant historique de la question depuis le rouet primitif qui actionnait les meules à moudre le blé, jusqu'à la turbine moderne.

Si la France n'a pas utilisé assez largement ces inventions, elle nous offre pourtant des exemplaires remarquables de stations hydrauliques. Pour n'en citer qu'une, rappelons celle de Fuly dans le Valais, dont la chute d'eau atteint la hauteur prodigieuse de seize cents mètres.

Au point de vue industriel quels avantages présente la houille blanche? Le prix de revient du cheval vapeur varie généralement suivant les difficultés à vaincre entre 300 et 400 francs, ce qui est minime surtout si on songe qu'après ces premiers frais tout le rendement pourra compter en amortissement du premier capital engagé. Avec une installation accouplée entre deux usines, l'une en pays de montagne, l'autre en pays de plaine, ou bien la seconde utilisant les charbonnages sur place, nous arriverons à un rendement constant,

Digitized by Google

évitant les baisses d'énergie qui avec un régime unique se produiraient fatalement à certaines époques de l'année.

En effet l'écueil a été longtemps dans le régime unique dont les différences entraîneraient des difficultés insolubles. En basses eaux les forces hydrauliques s'élèvent à cinq millions de chevaux-vapeurs tandis qu'à la période d'abondance nous pourrions utiliser neuf millions de chevaux.

Quels sont d'autre part nos besoins? Il a été calculé en 1912 que les machines à vapeur de France produisaient une force de 14.864.630 chevaux-vapeurs se répartissant en 3.235.135 pour les industries fixes et 11 millions environ pour les chemins de fer, la batellerie et les tramways. Si, par un calcul simple, on multiple ces chiffres par le nombre d'heures où elles sont employées, on arrive pour la force thermique au chiffre actuellement employé de 54 milliards de chevaux, tandis que la force hydraulique possible s'élève à 60 milliards.

Si donc la houille blanche avait été utilisée dans une large mesure, non seulement nous n'aurions jamais connu la crise du charbon, mais nous aurions pu multiplier nos usines et laisser nos services fonctionner sans arrêt. Le conférencier cite le cas des tramways à Angoulême qui n'ont jamais connu d'interruption grâce à ce qu'ils reçoivent la force motrice de la station électro-hydraulique de Tuilière.

On aurait tort de croire que les pays de montagnes sont les seuls qui puissent fournir pratiquement une énergie puissante. L'Anjou est situé de telle sorte qu'il serait très facile d'établir dans notre région des usines hydrauliques. Ainsi, malgré le manque de houille noire, nous aurions la force motrice nécessaire au bon et constant fonctionnement de nos usines, de nos tramways, etc...

M. Gouverner termine en souhaitant que sa parole porte profit aux jeunes gens qui l'écoutent et qui devront combattre après la guerre dans le domaine industriel. Ainsi la grandeur de notre France s'accroîtra. Au point de vue hydraulique, nous n'avons d'ailleurs qu'à suivre l'exemple de notre nouvelle alliée l'Amérique.

Le conférencier fut vivement applaudi.

M. le Dr Maisonneuve le remercia au nom des Angevins et exprima le souhait que la parole de M. Gouverner porte ses fruits.

*
* *

La médaille d'argent des épidémies a été décernée à Mme la comtesse d'Ollone, surveillante générale de l'hôpital n° 17, et à Mme Bordier l'une des infirmières les plus dévouées de la Croix Rouge aux Hospices d'Angers.

Mme d'Ollone est la fille du commandant Roger de Terves et

Digitized by Google

Mme Bordier la fille du général Faugeron, deux vaillants dont le souvenir est vivace au cœur des angevins.

Ont été promus dans la légion d'honneur ;

Chevaliers :

S. E. le Cardinal Luçon archevêque de Reims qui « depuis septembre 1914 a résidé constamment dans cette ville dans un quartier particulièrement bombardé et n'a cessé d'apporter aux ambulances et aux populations éprouvées des encouragements et du réconfort. Il s'est également efforcé de venir en aide aux infortunes qui lui étaient signalées parmi les habitants de la ville. » Les insignes de la légion d'honneur ont été remis à notre éminent compatriote à Reims par le Président de la République.

Le lieutenant de vaisseau de Cambourg, commandant le sous-marin Circé : « A torpillé avec succès un sous-marin ennemi dans des circonstances difficiles et a soustrait son bâtiment par une habile manœuvre à l'attaque à la grenade de l'avion qui convoyait le sous-marin. »

Le capitaine Fruchaud Henri, du 39e d'infanterie : « Excellent officier, d'une bravoure remarquable et dont la conduite au feu a toujours été digne des plus grands éloges. Blessé au début de la campagne et revenu au front dès guérison, a reçu à nouveau une très grave blessure, le 16 février 1915, en entraînant, dans un vigoureux élan, sa compagnie jusqu'à la deuxième ligne ennemie. » (2e citation).

Le sous-lieutenant De la Borde René, du 83e d'infanterie : « Jeune et brillant chef de section. A conduit avec une intrépidité remarquable son unité à l'assaut des lignes allemandes, le 17 avril 1917 ; a été très grièvement blessé en prenant pied dans un réduit ennemi puissamment organisé. »

Le capitaine Rivaud Louis, du 121e d'infanterie : « Officier d'une haute valeur morale, d'un courage et d'un allant exceptionnels. Le 13 avril 1917, après avoir entraîné sa compagnie à l'attaque d'une position solidement organisée, a progressé énergiquement malgré la résistance acharnée de l'ennemi. Blessé, a conservé son commandement, repoussant deux violentes contre-attaques, donnant à ses hommes un magnifique exemple de ténacité et d'endurance. Déjà blessé antérieurement et trois fois cité à l'ordre. »

Digitized by Google

Le capitaine Robert de Beauchamp François, du 86e d'artillerie : « Commandant de batterie d'une haute valeur morale et d'une énergie remarquable. Le 1er mai 1917, sa batterie étant soumise à un bombardement très violent qui venait de provoquer plusieurs incendies, s'est porté au milieu de ses canonniers, les encourageant par son exemple; est tombé grièvement blessé pour la seconde fois. »

Le lieutenant d'infanterie Gillot Alexandre : « Excellent officier passé sur sa demande de la cavalerie dans l'infanterie, a toujours fait preuve de belles qualité et d'entrain. Blessé grièvement le 30 avril 1917 en conduisant crânement sa compagnie à l'attaque, a conservé son commandement jusqu'à la fin du combat. »

Le lieutenant Frouin, du 77e d'infanterie : « Officier plein de vaillance et d'entrain. Blessé très grièvement au combat du 4 mai 1916, a donné un bel exemple de courage et d'abnégation. » Déjà cité à l'ordre du jour.

Ont été cités à l'ordre du jour :

Le lieutenant-colonel Faugeron Julien, de l'état-major de l'artillerie d'une armée : « Depuis le commencement de la bataille de Verdun, comme chef d'état-major de l'artillerie de l'armée n'a cessé de faire preuve d'un zèle et d'un dévouement au-dessus de tout éloge, ainsi que d'une grande bravoure. A pris une part active au déploiement et à la mise en œuvre d'une artillerie considérable dans des conditions extrêmement difficiles, veillant à tous les détails d'organisation et se portant sans souci du danger partout où sa présence était utile; a ainsi nettement contribué aux succès des offensives récentes. »

Le capitaine de Maquillé Constant, du 10e d'artillerie : « Officier qui s'est distingué à toutes les attaques auxquelles il a pris part et en particulier pendant les combats du 17 au 21 avril 1917, où, toujours en première ligne et suivant pas à pas la progression de l'infanterie, l'a appuyée d'une façon parfaite, donnant à tous un exemple d'un capitaine hors pair. »

Le médecin principal Spillman : « Au cours des opérations d'avril 1917, a fait preuve des plus grandes qualités techniques et militaires en organisant dans des conditions souvent périlleuses, avec un dévouement inlassable et un courage tranquille, le service des évacuations.

« Grâce à son action personnelle, les éléments techniques sous

Digitized by Google

ses ordres ont été poussés près des lignes pendant la marche en avant, ce qui a permis de sauver la vie à de nombreux blessés. » (5e citation.)

Le capitaine adjudant-major de Marolles Louis, du 150e d'infanterie : « Le 7 novembre 1916, a fait en plein jour, une reconnaissance approfondie de la position ennemie, se portant de trou d'obus en trou d'obus sous le tir ajusté des guetteurs allemands jusqu'à quelques mètres de l'ennemi. A rapporté de précieux renseignements pour la préparation de l'attaque du 9 novembre. Grâce à son sang-froid et à son courage, une très violente contre-attaque allemande à la baïonnette et à la grenade a échoué .»

Le capitaine d'artillerie Rochard Paul, de l'escadrille M. F. 204 : « N'a cessé de donner les preuves de sang-froid et d'énergie dans l'accomplissement de nombreux réglages de tir, bombardements et reconnaissances. Chef du service photographique d'un secteur pendant les dernières opérations, a tenu à exécuter lui-même la plus grande partie des reconnaissances; a eu avec des avions ennemis plusieurs combats au cours desquels son appareil a été criblé de balles. A été blessé dans un accident d'atterrissage au retour d'une de ces missions. Déjà cité à l'ordre. » (4e citation).

Le sous-lieutenant Bideau Albert, du 103e d'artillerie lourde : « Officier d'un calme et d'une crânerie absolue sous le feu. A rendu les plus grands services comme observateur dans des postes avancés sur la Somme. A été grièvement blessé alors qu'il commandait le tir de sa batterie sous un violent bombardement N'a consenti à se laisser évacuer qu'après avoir terminé le tir et donné des ordres pour la mise à l'abri du personnel. »

Le capitaine Bordereau Maurice, du 66e d'infanterie : « Grièvement blessé par éclats d'obus, a fait preuve de beaucoup de moral et d'énergie. S'est occupé de ses hommes jusqu'à la limite extrême de ses forces. »

Le lieutenant Pousset Paul, du 233e d'artillerie : « S'est porté spontanément à une pièce soumise à un violent bombardement et momentanément démunie de son équipe de servants; l'a servie lui-même avec le plus grand calme et le plus grand mépris du danger. » (4e citation.)

Le lieutenant Courtot Alfred, du 228e d'artillerie : « Jeune officier d'une activité et d'une conscience professionnelle au dessus de tout éloge. A commandé une batterie pour l'attaque

Digitized by Google

du 16 avril 1917 et pendant l'attaque dans des conditions particulièrement pénibles. A su maintenir très haut le moral de sa troupe et en obtenir un grand rendement malgré les pertes qu'elle a subies, donnant l'exemple par son endurance et son sang-froid. » Sa batterie a été citée à l'ordre du jour avec cette mention : « Sous le commandement du lieutenant Courtot a fait preuve pendant la préparation et l'exécution des attaques du 16 avil et du 5 mai 1917 de la plus belle énergie, a toujours rempli avec précision, et en temps utile, les missions qui lui ont été confiées. »

Le sous-lieutenant de cavalerie Voisin Alfred, détaché au 233e d'artillerie de campagne :« Jeune officier ardent, brave et d'un dévouement absolu. Chargé d'assurer la liaison de son groupe avec l'infanterie, s'est constamment tenu en première ligne pour observer et renseigner. A été tué à son poste de combat le 5 mai 1917. »

Le maréchal des logis De la Garoullaye Henri, du 25e dragons, estafette à l'état-major d'une division :« Chargé, pendant les opérations du 4 au 26 mai 1917, du service à l'observatoire de la division, s'est acquitté de cette mission avec un courage remarquable, continuant à renseigner le commandement malgré les bombardements violents qui ont fini par détruire son observatoire. »

Le sous-lieutenant du Reau de la Gaignonnière Joseph, du du 25e d'infanterie : « Le 30 avril 1917, appuyant du plus près avec une de ses sections l'attaque d'une tranchée ennemie très fortement organisée, a fait preuve des plus belles qualité de courage, d'énergie et de sang-froid. Les servants d'une de ses pièces ayant été mis hors de combat, a continué lui-même le tir, occasionnant ainsi de grosses pertes à l'ennemi. Blessé au cours de l'action, a succombé peu après. Déjà cité à l'ordre. Blessé antérieurement. »

Le sous-lieutenant d'infanterie Fillion Charles, conseiller municipal de Paris, conseiller général de la Seine : « Officier brave et énergique. A fait preuve, au cours de l'attaque et des contre-attaques du 28 avril 1917, de sang-froid, d'énergie et d'initiative intelligente. Appuyant vigoureusement l'unité engagée à sa droite, a contribué à repousser plusieurs contre-attaques, en infligeant à l'ennemi des pertes sérieuses. »

Le sous-lieutenant Couette Louis, du 41e bataillon de chasseurs à pied : « Officier, d'une conscience et d'un dévouement

Digitized by Google

remarquables. Chef du service des renseignements et chargé des liaisons, a organisé le service des liaisons d'une manière parfaite dans un secteur d'attaque difficile et, payant de sa personne, prêchant d'exemple, a tout fait pour faire parvenir rapiment des renseignements au commandement. Déjà cité. »

L'aumônier titulaire Cocard André (en religion frère Hugues, capucin) : « A Verdun, dans la Somme et aux combats du 16, au 20 avril et du 9 au 20 mai, n'a cessé de se porter dans des postes périlleux pour y exercer son ministère et y secourir les blessés, donnant à tous le plus bel exemple de sang-froid, de courage et de dévouement. »

Le capitaine Houdmont, du 101e d'infanterie : « Pendant la période du 30 mai au 5 juin, par ses reconnaissances et son activité à contribué à débrouiller une situation tactique mal définie. S'est dépensé sans compter du 30 mai au 3 juin 1917 et a déterminé sous un feu meurtrier de mitrailleuses et de grenades le tracé d'une tranchée au voisinage immédiat de l'ennemi. «

Le brigadier d'artillerie Baugas Pierre : « Se trouvant disponible à proximité d'une batterie soumise à un violent bombardement d'obus de gros calibre, s'est spontanément porté à une des pièces et y a rempli sous le feu les fonctions de tireur. »

Le maréchal des logis de la Masselière Pierre, du 16e dragons : « Dans la nuit du 28 au 29 septembre 1915 et pendant toute la journée du 29, a assuré une liaison constante avec l'infanterie, essayant de déboucher de la tranchée des Tantes, envoyant ou venant apporter toutes les heures des renseignements précis sous un bombardements intense d'obus de tous calibres. »

L'agent de liaison de la Bouillerie Henri, du 47e d'infanterie : « Pendant la journée du 11 avril 1917 s'est fait remarquer par son sang-froid et son courage en remplissant son service de liaison sans se préoccuper du feu de l'ennemi. » (2e citation.)

Le brancardier Daviau, du 256e d'infanterie, vicaire de la cathédrale : « Soldat brancardier de sentiments élevés et d'un dévouement à toute épreuve. S'est particulièrement distingué le 23 mai 1917 en prodiguant, sous le feu, ses soins à des blessés et en les transportants au poste de secours. »

Le sergent Ménard Laurent, du 66e d'infanterie, séminariste : « Le 16 mai 1917, a porté avec un cran superbe sa mitraileuse sur la position conquise; malgré un violent bombardement, a mis ses pièces en batterie, avec une bravoure remarquable. »

Digitized by Google

Le brigadier Augereau Joseph, du 45e d'artillerie, séminariste : « Brigadier d'un dévouement absolu, a commandé sa pièce avec beaucoup de sang-froid depuis le 9 avril 1917, malgré la violence des bombardements ennemis; exemple de courage pour tous. »

Le capitaine d'artillerie de Levis-Mirepoix Guy : « Officier de la plus haute valeur morale et ayant de son devoir militaire un souci de tous les instants. Commande une batterie de campagne avec une maîtrise absolue. Aux combats de l'Aisne, en mai 1917, a su inspirer à son personnel soumis à des bombardements extrêmement violents la plus absolue confiance grâce à sa belle attitude au feu. A toujours fait preuve du mépris le plus absolu du danger. »

Le maréchal des logis de Rochebouët Charles : « Plein de dévouement et d'ardeur, a rempli avec autant de succès que de mépris du danger toutes les missions de la liaison d'artillerie avec l'infanterie qui lui ont été confiées tant pendant la préparation des attaques d'avril 1917 sur l'Aisne que pendant leurs exécutions. »

***

Le 3 mai eurent lieu à Saumur les obsèques du sergent François Mayaud, mort pour la France. Elles y ont revêtu le caractère d'une véritable manifestation de sympathie envers cette famille si unanimement respectée dans le Saumurois.

Le deuil était conduit par M. Pierre Mayaud, frère du défunt; M. Louis Mayaud, maire, son beau-père; M. Xavier Mayaud, son beau-frère, et les membres de la famille, parmi lesquels M. de la Guillonnière, conseiller général de Maine-et-Loire. Le char funèbre, orné de trophées de drapeaux, était recouvert des couleurs nationales et de l'uniforme du défunt. Une magnifique couronne de perles, offerte par tout le personnel de la Maison Mayaud frères, était portée par les ouvriers.

Les honneurs militaires furent rendus par un piquet de dragons sous le commandement du maréchal des logis de Bonnière. L'affluence, où tout Saumur était représenté, était considérable.

La messe a été célébrée par M, l'archiprêtre Bouvet qui prononça l'éloge du défunt. L'absoute fut ensuite donnée par M. le chanoine Verdier, supérieur de Saint-Louis et le cortège funèbre se dirigea vers le cimetière où l'inhumation eut lieu dans le caveau de famille.

Digitized by Google

La disparition prématurée de M. François Mayaud a causé une émotion profonde à Saumur. Sa haute valeur morale, son dévouement, son intelligence, son nom, sa situation lui assuraient un avenir plein de promesses. Ceux qui le connaissaient savaient qu'il était digne de tenir une place de choix.

Déjà il avait donné sa mesure et dans les œuvres de jeunes auxquelles il appartenait il s'était acquis rapidement une influence prépondérante et des amitiés profondes.

***

Le 18 mai ont eu lieu à Saumur les obsèques de l'industriel bien connu, M. James Combier, ancien maire de Saumur, décédé à Paris.

La levée du corps s'est faite à la gare d'Orléans au milieu d'une nombreuse assistance dans laquelle on constatait la présence de nombreuses notabilités.

Tout le personnel de la maison de commerce, qui avait offert une magnifique couronne d'immortelles jaunes, avait tenu à apporter le témoignage du souvenir à son regretté patron.

Une superbe couronne avait été offerte par la « Ville de Saumur à son ancien Maire ».

Le deuil était conduit par le fils et les gendres du défunt.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Saumur dans un caveau de famille.

***

Le 2 juin ont eu lieu dans l'église Saint-Joseph d'Angers, les obsèques de M. Chouanet, ancien conseiller municipal d'Angers.

MM. Gauvin ancien député et ancien adjoint; Blachère, président de la Chambre syndicale des entrepreneurs; Benoist, adjoint au maire, vice-président du conseil d'Administration de l'Asile des vieillards; Vilain vice-président de la Société des architectes de l'Anjou; Velé, architecte, et Denais, ancien juge au Tribunal de commerce, tenaient les cordons du poêle.

Parmi de nombreuses couronnes, on remarquait les suivantes : « La Société des Architectes de l'Anjou à son Président », « A M. Chouanet, ses collègues administrateurs de l'Asile Saint-Nicolas », « Association des anciens Élèves de l'Institution Chevrollier et de l'École primaire supérieure d'Angers à leur ancien Président ».

Dans l'assistance très nombreuse se tronvaient : MM. Ber-

Digitized by Google

nier, maire, Lépicier, Planchenault, Libault, adjoints; Proust, ancien adjoint; Menou-Moreau, Joseph Joûbert, colonel Couilleau, Mahier, conseillers municipaux.

Au cimetière, M. Dubost prit la parole au nom de la Société des architectes de l'Anjou et retraça la carrière bien remplie de M. Chouanet. M. Benoist, au nom de la Commission de l'Asile des Vieillards Saint-Nicolas, dit les services rendus par le défunt, son activité :

Son passage à l'administration de notre vieil asile a été marqué, sous son impulsion, par des améliorations notables. Il serait puéril de les énumérer ici, mais elles conserveront son empreinte. Il les avait envisagées dès son entrée parmi nous et, s'il a pu réaliser certains projets, il ne considérait pas toutefois qu'on dût s'arrêter là. Il voulait faire plus et maintes fois, dans des conversations particulières, au hasard d'une rencontre, il me signala les améliorations qu'il estimait indispensables pour assurer à nos vieillards plus d'hygiène, plus de confortable. Il ne devait pas voir la réalisation complète de ses espoirs.

Enfin M. Gauvin prononça le discours suivant :

Je ne voudrais point voir se fermer cette tombe sans venir, au nom de ses anciens collègues à la Mairie, rendre un dernier hommage à Étienne Chouanet qui pendant nombre d'années représenta si dignement au Conseil municipal une des sections les plus importantes de notre ville.

Il y a longtemps déjà que sous le mairat du Dr Guignard, il venait pour la première fois prendre part aux délibérations des élus de la Cité et leur apporter sans marchander le concours qu'une longue expérience des affaires que son talent d'architecte devait rendre plus précieux encore.

La commission de voirie où pendant plus de douze années il ne cessa de prodiguer ses conseils, où pas un projet ne fut présenté sans être longuement étudié et discuté par lui, où ses nombreux rapports faisaient autorité, perdit beaucoup lorsqu'une retraite volontaire écarta des affaires publiques ce travailleur obstiné.

J'ai eu, pour ma part, l'heureuse fortune de pouvoir d'autant mieux apprécier ses qualités que j'ai toujours trouvé chez Étienne Chouanet le plus grand empressement à m'apporter dans l'important service dont j'avais la direction une aide de chaque jour et le concours le plus actif comme le plus compétent.

Qu'il me soit permis d'en exprimer une fois de plus toute ma reconnaissance.

Ceux qui ne le connaissaient point et n'avaient pu suffisamment le juger, étaient quelquefois surpris par une certaine rudesse et appa-

Digitized by Google

rente brusquerie dont il ne fallait accuser que sa trop grande sincérité et son ardent désir de convaincre.

Notre ami Chouanet ne savait pas farder la vérité. Il exprimait ses pensées et ses opinions en toute liberté, sans réticences et sans ménagements.

Avec lui les discussions étaient quelquefois un peu vives, mais toujours sincères et courtoises.

Ses contradicteurs lui pardonnaient d'ailleurs assez volontiers cette exubérante franchise. Ils savaient qu'elle résultait de sa conviction entêtée à défendre une cause juste qu'il soutenait par cela même avec d'autant plus d'obstination et de fermeté. Sous cette rude écorce se dissimulait un excellent cœur facile à attendrir, pitoyable pour toutes les souffrances et accessible à toutes les misères. Les pauvres du Bureau de Bienfaisance n'eurent jamais à se plaindre de voir leurs intérêts confiés à un tel administrateur.

Tous ceux qui l'ont connu à la mairie et ont partagé avec lui les responsabilités du même mandat ont toujours admiré la sûreté de son jugement, la fermeté de caractère et le laborieux emploi de son temps.

Dans toutes les autres fonctions qu'il eut à remplir, et elles furent nombreuses, car son dévouement était sans bornes, Chouanet fit largement son devoir, comme il l'avait fait en 1870 pour la défense de son pays.

Puisse-t-il recevoir là-haut la suprême récompense de toute une vie d'honneur, de travail et de probité !

Nous renouvelons à Mme veuve Chouanet et aux membres de la famille du défunt nos sincères condoléances.

***

Le lundi 4 juin ont eu lieu en l'église de la Madeleine, les obsèques de M. Auguste Fargeton, un des horticulteurs qui honorèrent le plus notre ville.

Le deuil était conduit par Mme Fargeton, veuve du défunt; MM. André et Louis Fargeton; M. et Mme Antoine et les membres des familles Couée, Barré et Delaunay.

MM. Brault, Germain, Mulot, horticulteurs et Jules Launay, chef de culture de M. Fargeton, tenaient les cordons du poêle.

Parmi de superbes couronnes en fleurs naturelles, on remarquait celles de la Société d'Horticulture d'Angers et du Syndicat horticole de Maine-et-Loire.

Une assistance nombreuse où l'on remarquait MM. le Sénateur Dominique Delahaye, Ferdinand Bougère, député, Gauvin ancien député, un grand nombre d'horticulteurs, de notabili-

Digitized by Google

tés et d'amis était venue témoigner par sa présence ses regrets et sa sympathie.

Au cimetière, M. G. Bouvet secrétaire général de la Société d'horticulture, prit la parole en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,

M. Leroy, retenu en ce moment hors d'Angers, m'a prié de l'excuser près de vous et confié le soin de prendre la parole au nom de la Société d'horticulture pour dire un dernier adieu à notre cher collègue et ami.

Je crains bien de ne pouvoir le remplacer complètement dans cette pénible mission. Nul, en effet, n'était mieux qualifié que notre Président pour rappeler une figure horticole qui lui fut toujours très sympathique et retracer les phases diverses d'une existence qu'il avait pu suivre depuis le commencement jusqu'à la fin.

Gustave Fargeton fit son apprentissage sous la direction habile et éclairée de son père, dans l'établissement de la rue Franklin. Désireux plus tard de perfectionner son instruction professionnelle, d'étudier sur place l'agencement et le fonctionnement des grandes firmes étrangères et de s'initier aux méthodes de culture que l'on y pratiquait, il alla travailler quelques années en Belgique et en Angleterre.

A son retour, fort des connaissances acquises, il prit lui-même en mains la direction de l'établissement paternel. L'impulsion toute nouvelle qu'il sut lui donner nécessita bientôt des agrandissements ainsi que le transfert des cultures et des serres dans des terrains plus vastes, ceux qu'elles occupent aujourd'hui.

A partir de ce moment, les succès remportés par notre collègue aux différentes expositions, aussi bien en France qu'à l'étranger, ne se comptent plus, et, sans énumérer les nombreuses récompenses obtenues dans ces joûtes pacifiques, qu'il me soit permis de rappeler les suivantes : Prix d'honneur à Orléans (1894), grand prix du Président de la République à Angers (1895), prix d'honneur à Paris (1912).

Chevalier du mérite agricole depuis plusieurs années déjà, c'est à la suite de ce dernier et brillant succès, et comme pour le sanctionner, qu'il fut nommé Officier du même ordre.

Qui de nous ne se souvient des magnifiques apports que notre collègue ne manquait jamais de faire à nos floralies angevines, de ces collections de *Gloxinias* aux nuances si nouvelles et si variées, de ces *Hortensias* d'une culture impeccable et dont les larges corymbes faisaient l'admiration de tous les visiteurs !

Entre temps, G. Fargeton était entré dans notre Société d'horticulture. Là, ses connaissances étendues et marquées au coin d'un jugement sûr, son caractère gai, serviable et toujours empreint de la plus grande bienveillance lui valurent rapidement l'estime et

Digitized by Google

l'amitié de tous ses collègues, en même temps qu'ils le désignaient à leur choix pour faire partie de notre Conseil d'administration.

Telle fut, résumée en quelques mots, la vie de notre cher ami. Avec lui disparaît un travailleur et un homme de cœur. Parmi les regrets unanimes qui l'accompagnent à sa dernière demeure, nuls ne sont plus vifs que ceux de notre Société d'horticulture. Elle perd en lui l'un des meilleurs et des plus zélés artisans de sa prospérité, un de ceux dont le nom est synonyme de dévouement et de probité professionnelle. On peut dire qu'il n'eut que des amis.

Mais, si l'homme disparaît, son œuvre reste avec son souvenir, et nous avons la certitude réconfortante que celle de G. Fargeton lui survivra dans ses fils,

Grâce à la direction attentive d'une mère qui leur est toute dévouée, grâce aussi aux conseils avertis d'un guide dont la compétence ne fait de doute pour personne et en qui leur père avait mis toute sa confiance, ils sauront continuer cette œuvre et, peut-être, lui donner encore plus d'extension. En tout cas, ils peuvent être assurés dès maintenant que la grande famille horticole est prête à les accueillir et à leur témoigner les mêmes sentiments de profonde sympathie qu'elle n'a cessé d'avoir pour leur père.

Puisse cette pensée être pour eux une consolation et un réconfort dans le malheur qui vient de les frapper si cruellement.

Au nom de la Société d'horticulture d'Angers, au nom de tous les amis des fleurs, mon cher Fargeton, je vous dis : Adieu.

***

Le 14 juin ont été célébrées en l'église Saint-Joseph d'Angers, au milieu d'une nombreuse assistance, parmi laquelle on remarquait la présence d'un grand nombre de personnalités religieuses, civiles et militaires, les obsèques de M. le comte Ferdinand de Charette de la Contrie, lieutenant aux zouaves pontificaux, chevalier de la Légion d'honneur et de Pie IX.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. le comte Zacharie du Reau, conseiller général, commandant le régiment des zouaves, le général de la Masselière, M. de la Rochemacé, M. Leboucher, directeur du Syndicat agricole d'Anjou.

Parmi les anciens compagnons d'armes du défunt on remarquait encore : M. le comte de Sapinaud, ancien guide du général Lamoricière, M. le comte de Couëtus et M. le duc des Cars.

La messe a été célébrée par M. le chanoine Delahaye, curé de Saint-Joseph, et Monseigneur l'évêque a donné l'absoute. Après la cérémonie le corps a été emmené à la Chapelle-Glain, où l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.

Digitized by Google

Entré en 1858 au service de François II de Naples, dans la garde suisse, avec le grade de lieutenant, M. de Charette fit la campagne de Sicile et de Naples qui a précédé le siège de Gaëte, d'où il sortit, après avoir été blessé pendant le siège, le 14 février 1860, avec le Roi au moment de la reddition de la forteresse.

Par ce fait rentré dans la vie civile, ayant servi le droit, il voulut servir l'Église et s'engagea comme simple soldat au régiment des zouaves pontificaux. Il tint à rester ainsi sans accepter aucun grade jusqu'à la prise de Rome par les Piémontais, le 20 septembre 1870. Il prit part aux combats qui avaient précédé Mentana et son courage et sa vaillance lui valurent d'être nommé chevalier de Pie IX. En 1870 il se distingua particulièrement au combat de Farnèse, où il alla chercher sur le champ de bataille le lieutenant Dujournel, blessé à mort. Il assista au siège de Rome.

Arrivé en France, il fut nommé sous-lieutenant à la légion des volontaires de l'Ouest, assista aux combats de Brou et Loigny où, grièvement blessé, il fut abandonné dans un fossé et fait prisonnier. C'est alors qu'il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Au licenciement du régiment à Rennes, il rentra définitivement dans la vie civile et prit alors du service auprès de Mgr le comte de Chambord. Il y resta jusqu'à son mariage avec Mlle de Rochequairie, en 1877. Retourné près du comte de Chambord à ses derniers moments, le comte Ferdinand de Charette fut le dernier à porter le drapeau blanc et le déposa lui-même dans le caveau à Castagnavizza.

Il s'était fixé en Anjou, vivant simplement à la campagne, où il donna par son esprit de foi, sa grande bonté et sa loyauté chevaleresque, de grands exemples à ses enfants et à tous ceux qui l'ont connu.

Il était titulaire des croix de la Légion d'honneur, de Pie IX, Saint-Georges de Naples, François 1er, l'Aigle Blanc d'Este et des médailles de Mentana et Bene Merenti.

Ses fils n'ont pas eu la consolation de l'assister à ses derniers instants. L'aîné, Henri-Joseph, maréchal des logis au 10e dragons, est parti sur sa demande comme agent de liaison au 219e d'infanterie; le second, Ferdinand, maréchal des logis au 85e d'artillerie lourde est à l'armée d'Orient depuis près de dix-huit mois.

X***.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU SOIXANTE-QUATORZIEME VOLUME

JANVIER-FÉVRIER

Pages

Frédéric Bontemps. — **Paul Sonniès** 5

Un ami des oiseaux : Gabriel Rogeron. — **André Godard**..... 17

Conte vécu : « En reconnaissance ». — **Yves Tyasbon**..... 41

Le Légataire. — **Marc Leclerc**..... 51

Désespérance (Récit de guerre). — **Maria Étiannof**..... 59

Angers et l'Anjou pendant la Guerre (mars et avril 1916) (*suite*). — **G. Grassin**..... 75

Résumé des observations météorologiques faites à la station municipale d'Angers pendant les mois de janvier et février 1917. — **J. Verchaly**..... 173

Chronique..... 175

Une conférence de M. Helmer sous les auspices du Comité angevin de la Ligue française. — Le nouveau pont de Montsoreau. — Les recherches du charbon en Maine-et-Loire. — Le froid en 1784. — Une première à Angers : « Kiné d'la Revue ». — Le Docteur Leullier et la mécanothérapie de guerre. — Le Docteur Ginestous, lauréat de l'Académie de Médecine. — Le capitaine Marc Leclerc, membre de la Société des gens de lettres. — Le chanoine Ballu. — Promotions et décorations. — Un don à la ville d'Angers. — La musique au Grand-Théâtre d'Angers. — Les 3e et 4e concerts Boquel. — Nécrologie : MM. Adolphe Mauvif de Montergon, le capitaine Bonnet, le marquis d'Armaillé, Georges Belin, André Fradin.

Gravures : Un coin du bois de Hem : Deux cents cadavres boches, gonflés, tuméfiés, jalonnent les lisières et les pistes.

MARS-AVRIL

Sur la route d'exil. Notes d'enfants serbes, — **Étienne Port**..... 197

La Française. — **Mathilde Alanic**..... 219

Conte vécu : Le dernier Tango. — **Yves Tyasbon**..... 223

Digitized by Google

Poésies : La prière du poète — **Olivier de Rougé**..... 235

Aux Champs Élysées. — **Frédéric Bontemps**..... 239

Angers et l'Anjou pendant la Guerre (mai 1916) (*Suite*). — **G. Grassin** 243

Résumé des observations météorologiques faites à la station municipale d'Angers pendant les mois de Mars et d'Avril 1917. — **J. Verchaly** 307

Chronique 311

A propos de *Prière des Artistes pour le temps de la paix*, de Alphonse Métérié. — Au Conseil général : Discours de M. le sénateur Bodinier et de M. le préfet Fabre; une motion du colonel de Castries. — Sur la demande du Conseil général des prières publiques sont dites à la Cathédrale d'Angers pour la France et pour le repos de l'âme des soldats morts pour la Patrie. — Remise de diplômes aux familles des Angevins morts pour la Patrie : Discours de M. le docteur Barot. — Au Comité des Invalides de la guerre : Un rapport de M. Cochard. — Liste des objets mobiliers du département classés comme monuments historiques par le Ministre des Beaux-Arts. — Le 71e territorial au fort de Vaux. — Une messe au front. — Une protestation du Cardinal Luçon; sa vie à Reims. — Les réfugiés à la chapelle des Ursules : Un discours de M. l'abbé Thierry. — Une lettre de Suisse parle de la légende de Notre-Dame l'Angevine. — Les journaux à deux pages et le Syndicat des Maîtres Imprimeurs en Maine-et-Loire. — Le sous-centre de Physiothérapie quitte Angers. — Un bon de pain du 4 prairial an troisième républicain. — Un hommage à l'Ecole supérieure d'Agriculture d'Angers. — Les deux colonels de Gouvello. — Une messe pour le succès de nos armes. — Le *Faust* de Gounod au Grand-Théâtre. — Le quatrième concert Boquel. — Une matinée à la salle Saint-Louis. — Conférence de M. Louis Dimier sur l'Unité allemande et la Guerre. — L'Education et la Préparation militaires en Maine-et-Loire : Conférences à Saumur et Angers de M. le colonel Bernard et de M. le commandant Sagansan. — Une conférence à Baugé de M. l'abbé Boussière, curé de Bapaume. — Décorations et promotions (légion d'honneur, croix de guerre, ordre pontifical de Pie IX). — Le 42e d'infanterie obtient la fourragère. — Nécrologie : MM. Hippolyte Durand, Ernest-François Dainville. — **X*****.

A travers les Livres et les Revues..... 351

Compte rendu général du Ve Congrès des Maires des villes de l'Ouest; — *Le Comité de l'or de Maine-et-Loire*; — René Valette : *Héros et Martyrs de la grande guerre*; — Anatole Moulard : *Quelques paroles à des soldats*; — Dominique et Jules Delahaye et Ch. Poisson : *La Contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre; les moyens et petits industriels et commerçants*; — Marc Leclerc : *Les souvenirs de tran-*

Digitized by Google

chées d'un Poilu ; — H. Coutant : *Le Zeppelin de Madame Boisdron* ; — Abbé Uzureau : *L'abbé Duboys, curé de la Pommeraie, procureur-syndic du district de Saint-Florent-le-Vieil* ; *Les gouverneurs de l'Anjou et du Saumurois* ; — Chanoine Rondeau : *L'Hôtel de Villoutreys, avant, pendant et depuis la Révolution* ; — *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers pour l'année 1916* ; Nouvelle édition du Guide Joanne : *Bords de la Loire* ; — André Godard : *Les oiseaux nécessaires*. — **Ch. Urseau.**

Gravures : ... « Imaginez-vous une vaste fourmilière, située dans un immense désert de craie... » — « Prenez bien votre direction sur le point 60. C'est un doigt à gauche du sapin décapité. »

MAI-JUIN

Une visite. — Jean Madeline 361

Une année du Théâtre d'Angers. 1797 (an V)-1798 (an VI). — E. Queruau-Lamerie 367

Filleuls et marraines de guerre. — S. de Contades 391

Le roi Robert Ier d'Anjou et les Lieux Saints. — Guido Carelli 397

Poésies : L'Œillet de la dune ; L'Idéal. — Henri Tilleul 403

Angers et l'Anjou pendant la Guerre (juin 1916) (*Suite*) — G. Grassin. 405

Résumé des observations météorologiques faites à la Station municipale d'Angers pendant les mois de mai et juin 1917. — J. Verchaly 463

Chronique 465

Travaux d'amélioration de la Loire. — Mort de M. Linyer, président du Comité de la Loire Navigable. — Deux vins d'honneur à M. Henry Le Deuff : Discours de M. Cochard et de M. le Préfet Fabre. — La première communion et la confirmation de 124 enfants réfugiés. — Le général Vaimbois, commandant d'armes d'Angers. — Le général Passaga est angevin. — Le général Ecochard ; le lieutenant-colonel Jules Amiot. — Le colonel de Castries quitte le 68e territorial. — *L'Illustration* reproduit le cardinal Luçon au pied de la basilique de Reims en ruines. — La ville de Paris achète le « Daphnis » du sculpteur angevin Georges Chesneau. — M. Maurice Cesbron, docteur en droit ès-sciences juridiques. — M. Charles Dominique présente son système d'écriture mixte à la conférence interalliée pour l'étude de la rééducation des invalides de la guerre. — La femme du gouverneur de l'Est africain allemand internée à Angers. — Le *Gaulois* publie « Bidoche », de M. O. de Rougé. — « Ils y viennent tous à Coëtquidan », du sous-lieutenant Louis Gautier. — Solennités artistiques et musicales : la messe de l'Union

Digitized by Google

des Femmes de France à la Cathédrale; le concert du Centre ophtalmologique d'Angers; la kermesse de l'Amicale des anciennes élèves de l'Ecole primaire supérieure d'Angers; une représentation de « La Tosca »; le Concert au profit des réfugiés et des soldats des régions envahies; le Concert du Comité franco-belge de Cholet; le Concert de bienfaisance de Saint-Hilaire-Saint-Florent. — Conférences : La vie dans les régions envahies, les populations libérées, l'Aiguille Française, par M. Agoulon; La France et la Prusse, par M. O. de Rougé; Comment relever la France et lutter contre la dépopulation, par M. Rossignol; Comment conserver les fruits, par MM. Préaubert et Maresquier; France et Lorraine, par M. le chanoine Collin; L'éducation physique et la préparation militaire, par M. le lieutenant-colonel Bernard; La houille blanche, par M. Gouverner. — Promotions et décorations : Médaille d'argent des épidémies, légion d'honneur, citations à l'ordre du jour. — Nécrologie : MM. François Mayaud, James Combier, Chouanet, Fargeton, le comte Ferdinand de Charette.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. G. Grassin. — 1843-17

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google